colloques et séminaires

La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle

Éditeurs scientifiques
Jean-Marc Gastellu et Jean-Yves Marchal

ORSTOM éditions

La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle

Actes de l'atelier
Montpellier, 2-3 avril 1996

La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX^{e} siècle

Éditeurs scientifiques
Jean-Marc Gastellu et Jean-Yves Marchal

Éditions de l'Orstom
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

collection Colloques et séminaires

Paris, 1997

Maquette
Catherine PLASSE

Mise en page
Nathalie FINOT

Traduction
Fabienne EDELMANN

Fabrication
Marie-Odile CHARVET RICHTER

Flashage et impression
Imprimerie DARANTIERE à Dijon-Quetigny

Maquette de couverture
Michelle SAINT-LÉGER

Photos de couverture
Orstom/Jean-Marc Gastellu : « Cultivateur du Sénégal (1972)»
Orstom/Claude Dejoux : « Vue aérienne du centre ville de Mexico »

La loi du 1er juillet 1992 (code le la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© Orstom éditions, 1997

ISSN : 0767-2896
ISBN : 2-7099-1369-0

N° d'impression : 97-0823
Dépôt légal : 3e trimestre 1997

À Philippe COUTY

Remerciements

Avec une efficacité et une ténacité discrètes, Nathalie Finot a assuré la préparation et la pleine réussite de l'atelier sur «La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle». Toujours avec les mêmes qualités, elle a coordonné et assumé les étapes de cette publication. Nous lui devons tous énormément et nous tenons à la remercier très chaleureusement.

Cet atelier et cette publication ont bénéficié du soutien constant de deux responsables du département « Milieux et activités agricoles » de l'Orstom, Antoine Cornet et Guy Hainnaux. Sans eux, et sans le conseil de département, ce projet n'aurait jamais été mené à bien. Le président de la commission des sciences sociales, Jacques Champaud, et tous les vice-présidents ont appuyé cette entreprise dans des moments difficiles. Enfin, le responsable du service des relations extérieures, Jacques Bonvallot, a contribué à la préparation de cet ouvrage.

Les débats ont été guidés grâce à la vigilance attentive des présidents de séance : Jean-Louis Chaléard, Philippe Lacombe, Michel Lesourd, André Quesnel.

Les sessions ont été conduites selon des pistes offertes par les présentateurs : Marguerite Bey, Jacques Champaud, Claude Fillonneau, Pierre Gondard, Philippe Léna, André Lericollais.

La synthèse des discussions, fort utile pour la préparation de cette publication, a été le fait des rapporteurs : Mayté Banzo, Marie-Christine Cormier-Salem, Michel Langlois, Patrick Livenais.

La qualité des intervenants a fait le reste, qui est beaucoup.

La préparation de l'atelier a bénéficié de l'aide de Ginette Arnacq, Carole Esposito, Claudine Soudais, Liliane Suavin.

L'équipe de préparation de l'ouvrage se compose de Corinne Lavagne, Fabienne Edelmann, Catherine Plasse.

Les illustrations des pages de chapitre sont dues à Jérémy Finot.

Que toutes et tous veuillent accepter nos remerciements.

Sommaire

Introduction - La ruralité ou la contradiction 13
J.Y. Marchal

L'invention de la ruralité

De l'identité agricole à la ruralité
Le piedmont languedocien 29
I. Moulis

La ruralité revue et corrigée par l'État : représentations
et traitements du paysannat dans le deltal central
du Niger (Mali) 53
C. Fay

Quand la campagne était une « forêt vierge »
L'invention de la ruralité en Côte d'Ivoire — 1911-199... 79
F. Verdeaux

Ruralité ou environnement ? 99
J.-P. Lescure

Les activités rurales au Cameroun à la fin du XXe siècle.... 121
Moungam À Mbassa

Villes et campagnes : un *continuum*

La ruralité dans la frange péri-urbaine de Mexico..... 135
M. Banzo

Densité de population et urbanisation
des campagnes : le delta du Nil 153
S. Fanchette

Le développement des entreprises rurales en République
populaire de Chine. Zangpu, province du Fujian..... 175
L. Augustin-jean

Un village entre ville et campagne : Adomonkro
(département d'Agboville - Côte d'Ivoire)..... 201
J.-L. Chaléard

Ruralité, politique et argent à Maré
(Iles Loyauté, Nouvelle-Calédonie) 225
E. Faugère

Économies paysannes et secteur autonome 239
J.-M. Gastellu

La ruralité dans les dynamiques mondiales

Le développement rural en région méditerranéenne
Présentation d'une recherche en cours du Rafac 261
P. Campagne

La ruralité en miettes ?
Globalisation et fragmentation des territoires
et sociétés rurales du Mexique 277
T. Linck

Crise et développement des cultures illicites
au Mexique et en Côte d'Ivoire 301
E. Léonard

Les agricultures du Sud
face aux changements biotechnologiques 333
F. Abdesselem

L'archipel rural africain en mouvement 363
M. Lesourd

Ruralité et localité

Que sont les communautés andines devenues ?
Changements dans la société rurale péruvienne 381
M. Bey

L'*ejido*, laboratoire des pratiques sociales
et fondement de la ruralité contemporaine au Mexique 401
O. Hoffmann

Systèmes transformables, ruralité durable
dans le delta central du Niger (Mali) 417
Y. Poncet, D. Kintz, J. Quensière

Pour une gestion locale des ressources :
exemples maliens 437
J.-T.. Thomson

Diversité et problématique de la gestion collective
des lacs collinaires tunisiens 455
S. Selmi, J.-C. Talineau

Deux modèles culturels de la ruralité andine
Province de Bolívar, Équateur 471
Y. Poinsot, F. Pouille, M. Pouyllau

Ruralité et mobilité

Migrations en Afrique de l'Ouest,
effets d'échelle et déterminants 495
C. Guilmoto

Déterminants des migrations
en zone montagneuse forestière tunisienne 531
F. Sandron

Systèmes de production et migration
dans un village mexicain 553
J.-P. Colin, H. de Château-Thierry,
C. Rouy, H. Navarro

Qu'est-ce que la ruralité aujourd'hui
en Amazonie brésilienne ? 575
P. Léna

Dans les vallées du Burkina Faso,
l'installation de la mobilité 595
J.-Y. Marchal, A. Quesnel

L'évolution des localités comme angle d'étude
de la transformation de l'espace rural
État du Morelos, Mexique, 1970-1990 615
P. Livenais

Propositions de méthode

Valorisation de la biodiversité, ruralité, développement 631
J. Berthaud

À la recherche de l'opérationnalité : le cas
de l'agriculture familiale dans le Nordeste du Brésil 639
P. Caron, E. Sabourin, D. Sautier,
P.C. Gama da Silva, J.-P. Tonneau

La face cachée d'une situation
prétendue figée (Niumakélé, Comores) 663
N. Sibelet, P. de Divonne

Dynamique démographique et anthropisation dans les campagnes tunisiennes..... 675
M. Picouët

Conclusion - Le désordre et le sens..... 695
J.M. Gastellu

Résumés 711

Abstracts 729

Resumenes..... 747

Auteurs et participants 766

Carte de situation 1 - Le Bassin méditerranéen 52

Carte de situation 2 - L'Amérique du Sud..... 120

Carte de situation 3 - La Chine et l'océan Pacifique..... 200

Carte de situation 4 - Le Mexique et la méso-Amérique 300

Carte de situation 5 - L' Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.... 530

Introduction

La ruralité ou la contradiction

Le thème de la ruralité prend tout son sens, d'une part, quand on cherche à distinguer la vie rurale des strictes activités agricoles, et, d'autre part, quand on s'étonne que les images du monde rural en provenance des pays du Sud soient trop souvent celles d'un milieu traditionnel, c'est-à-dire en retard, et ce, quel que soit le continent considéré. En retard par rapport à quoi : à l'innovation technique, à la compétitivité sur le marché ?

Pourquoi la ruralité ?

Partout, le monde rural assume les modifications de son environnement, en relation avec la croissance démographique et l'extension ou la fermeture de la frontière agricole. Les mouvements migratoires, qui recomposent les réseaux sociaux et la structure des groupes domestiques, se développent en donnant un rôle important aux femmes, au point que les « systèmes de production » doivent être repensés au sens le plus large possible, car il ne s'agit plus seulement d'agriculture.

Pourtant, les populations des Suds multiplient les connexions avec les centres urbains. De plus, c'est une part de l'humanité qui, plus qu'on ne le dit, scolarise ses enfants, bien que les sociétés soient frappées par une récession économique dont les termes leur échappent. Voici un monde immense, confronté à de nouvelles logiques, et qui « fonctionne » malgré tout. Après bientôt cinquante ans de programmes de développement agricole peaufinés dans les villes (développement parfois qualifié d'« intégré »), son avenir devrait-il, aujourd'hui, être modifié par les biotechnologies ?

Parce que toutes nos observations débouchent sur le constat que les sociétés bougent, il convient de se préoccuper d'un nouvel objet de

recherche qui oblige à repenser les catégories habituellement prises en compte dans nos sphères scientifiques, entre les milieux naturel et humain, la ville et la campagne, les sciences du « social » et celles du « milieu physique ». Entre aménagement et production agricole, conditionnement de la récolte, transport, commercialisation, force de travail, influence de la ville et relation à la ville, mobilité et pluri-activité des ruraux, où placer les césures dans nos analyses respectives lorsque nous étudions le monde rural ?

Compte tenu de ces questions, il convenait de décrypter « quelque chose » de nouveau et de dynamique, à l'interface de plusieurs disciplines, qui vienne en contrepoint du pessimisme dont le thème « crise du milieu rural » est porteur, ainsi que de l'idée fausse d'un monde rural figé.

L'idée de cette rencontre est née au sein du département « Milieux et activités agricoles » (MAA) de l'Orstom, alors que chercheurs en sciences sociales et agronomes faisaient valoir que l'intitulé de leur département était trop restrictif au regard de leurs sujets de recherche. D'où la proposition de tenir un atelier sur le thème de la ruralité, confié aux unités de recherche aptes à discuter du « Peuplement et dynamique sociale des espaces ruraux » et de la « Dynamique des systèmes de production ».

D'abord, l'objectif était simple : réagir aux propos qui font du paysan un outil de production jugé réfractaire au développement technique. Ensuite, le projet devenait ambitieux, dès lors que la ruralité était considérée comme un concept pluridisciplinaire ouvert sur une nouvelle manière d'entreprendre la recherche en milieu rural.

Au cours de l'atelier, organisé en huit sessions du 2 au 3 avril 1996 avec la présence permanente d'une cinquantaine de chercheurs, le débat s'est déroulé de telle manière qu'un consensus s'est peu à peu dégagé sur la définition de la notion de ruralité, entre les disciplines représentées : agronomie, anthropologie, démographie, économie et géographie. Aucune discipline n'a tiré la couverture à elle, puisque la mobilité et la pluri-activité ont été reconnues par tous, qu'il a été admis que le péri-urbain peut être observé de la campagne et que les communautés rurales ont le pouvoir d'édicter des règles sur la gestion de leur territoire, ce qui montre que l'État n'est pas toujours l'unique maître d'œuvre.

Le champ de recherche « ruralité » a été peu à peu dessiné, d'abord sur le diptyque rural-urbain, puis à l'échelle des « pays » et des régions et, enfin, nous avons dépassé ce niveau d'observation, de manière à inclure les marchés national et international, composés d'aires spatiales fonctionnelles spécialisées dans telle production ou tel emploi.

La contradiction

Quand on dit « ruralité », il s'agit bien d'un néologisme, c'est-à-dire d'un mot nouveau forgé sur le qualificatif « rural ». L'organisation de l'atelier orientait le débat vers quatre thèmes qui ne laissaient planer aucun doute sur une autre interprétation possible :

— ruralisation des villes et urbanisation des campagnes ;

— environnement et sociétés ;

— biotechnologies et nouvelle agriculture ;

— nouveaux outils et objets de recherche.

L'écheveau

Hervé Rakoto Ramiarantsoa, dans son dernier ouvrage *Chair de la terre, œil de l'eau. Paysanneries et recompositions de campagnes en Imerina, Madagascar* (1995), donne pour titre à sa conclusion « Forces et limites de la ruralité ». Des dix premières lignes de cette conclusion, je retiens ceci :

« Les régions étudiées ne connaissent pas une évolution homogène, mais plutôt des dynamiques locales qui créent un assemblage de campagnes. Les changements résultent d'une mobilisation d'acquis éprouvés et d'innovations adoptées pour tirer le meilleur parti, selon les moments. Ancrés dans les terroirs, les acquis entretiennent des scènes paysagères familières, même si les innovations modifient le tableau campagnard, à l'exemple de l'insertion des cultures de contre-saison. Les initiatives paysannes génèrent une recomposition permanente des campagnes ; rien n'est figé. Les dynamiques des systèmes de production modifient l'occupation du sol et la crise économique développe telle stratégie ou accélère telle mutation » (RAKOTO RAMIARANTSOA, 1995 : 308).

Dans ces quelques lignes ponctuées des mots « évolution », « dynamique », « changement », « mobilisation », « innovation », « terroir », « insertion », « initiative paysanne », « recomposition », « stratégie », et « mutation », il n'est plus question d'agriculture mais d'un remue-ménage des campagnes malgaches. L'auteur ne définit pas la « ruralité » mais il place sous ce nom l'histoire des lieux et le paysage.

Tout d'abord, l'histoire des lieux. Celle-ci donne à connaître le peuplement actuel et son histoire, l'inégalité des densités rurales, l'expansion ou le vieillissement des groupes d'habitants, ainsi que la mortalité et la natalité liées aux crises de subsistance, à la maladie mais aussi au comportement social, par exemple à l'institution du mariage tardif. Vue de cette manière, l'histoire des lieux aborde la reproduction simple ou élargie de la civilisation rurale.

Quant au paysage, Hervé Rakoto rassemble une somme d'indicateurs qui prennent en compte non seulement les aménagements rizicoles et la gestion du territoire associée à la structure de l'encadrement politique et économique (GOUROU, 1984 ; PÉLISSIER, 1985) mais encore les relations entretenues entre lieux de production et de consommation, voire l'adaptation des productions locales à la demande du marché national. En bref, parler du paysage n'est pas se limiter à l'observation contemplative de l'étagement des rizières dans le creux des vallons, ce qui revient à reconnaître le façonnement du milieu par la société locale, mais c'est aussi et plus encore apporter un ensemble d'indicateurs sur le degré d'intégration des résidents aux réseaux marchands. Voilà de quelle manière un géographe du Sud parle de la ruralité.

L'englobant

En France, le terme « ruralisme » apparaît pour la première fois sous la plume d'un certain M. Poiré (1914). Il est repris par L. Leroy dans un ouvrage daté de 1960, *Le ruralisme*. LE ROY LADURIE (1974 : 512) précise que les deux auteurs cités (aujourd'hui absents des références bibliographiques) opposaient expressément « ruralisme » à « habitude » et « coutume » à « tradition » pour, au contraire, rassembler « ruralisme », « coutume », « mentalité » et « état d'esprit » en un tout dynamique. À savoir

qu'« analphabète » ne veut pas dire être « sans culture » et que, les mentalités évoluant, l'état d'esprit d'un agriculteur change. Approcher la ruralité de cette façon, c'était déjà marquer la différence avec le substantif « paysan », alors couramment employé dans son acception péjorative par la gent urbaine, « paysan » rimant avec « attardé ».

Dans la foulée de Leroy, des sociologues lancent une recherche commune de terrain (c'est une première en France) dans ce qu'ils considèrent comme la Bretagne profonde : le pays bigouden. Sous la direction d'Edgar MORIN (1967) est publiée *La Métamorphose de Plodémet.*

Participe à ce mouvement la recherche africaniste, qui démontre que les ethnies, jusqu'alors seul moyen de reconnaissance des sociétés entrevu par les ethnologues, ont engendré des structures agraires, « agraire » englobant agriculture, trame foncière et rapports sociaux en relation avec les sociétés villageoises (BALANDIER, 1957). Gilles SAUTTER (1962, 1964) s'essaie à une comparaison entre anciens terroirs français et terroirs africains, terroirs qu'il place néanmoins dans *La région traditionnelle en Afrique tropicale* (SAUTTER, 1968). Comme quoi, le mot « tradition » reste lourd de connotations quand il s'agit des tropiques.

Emmanuel LE ROY LADURIE (1969) publie sa fresque sur les paysans du Languedoc, parle bien de rustres et de maîtres mais aussi de paysans qui deviennent propriétaires, tandis que G. BERTRAND adoucit la campagne économique structurée par P. GEORGES (1950), pour y voir un paysage multiple (1975) puis une écologie rurale entre nature et société (1978). Après s'être concentrés sur le terroir, belle échelle d'observation au demeurant, les géographes tropicalistes s'extraient des limites spatiales qu'ils se sont fixées. Ils passent du clos à l'ouvert (1970-1980) pour regarder la campagne africaine dans ses changements et reconnaître qu'il y avait des associations de terroir à terroir et que ceux-ci communiquaient entre eux, en formant des « pays » puis des régions. Historiens et géographes régionalistes de l'École des Annales avaient, eux, compris depuis longtemps que leur échelle d'observation régionale était pertinente ; bon nombre de thèses portent le titre de *La vie rurale dans...* telle province (DUBY, 1963). En revanche, ils ne s'inquiétaient pas des études de base, du local et du village, sauf pour en extraire quelques chiffres illustratifs.

Terroirs et exploitations agricoles

Alors, ce fut le temps de la rencontre entre sociologues devenus anthropologues, économistes devenus anthropologues économistes, agronomes et géographes, le temps des échelles d'observation emboîtées, dispositif gigogne de l'approche systémique des années soixante-dix, pour qu'apparaisse la reconnaissance du territoire, ce grand filet avec ses mailles, ses nœuds et ses villes. Pour, enfin, voir naître une certaine « ruralité sans nom » dans une approche transdisciplinaire.

C'est au sociologue H. MENDRAS que l'on doit l'appellation du « groupe domestique », de même que le titre annonciateur *La fin des paysans* (1970). Pour revenir aux pays tropicaux, les économistes ruralistes emboîtent le pas aux socio-anthropologues qui dessinent des lignages pour comprendre la composition des concessions qui forment les villages. Les économistes décomposent les cellules de production-consommation et publient régulièrement des notes dans le cadre d'Amira, structure où la recherche s'affine, créée en 1975.

Je me souviens de l'économiste Gérard ANCEY (1975) expliquant au groupe interdisciplinaire auquel j'appartenais la composition des unités d'exploitations agricoles mossi (Haute Volta/Burkina). À partir de son analyse, tout devenait clair pour les géographes, démographes et sociologues, tant pour la transmission des biens, les enjeux de pouvoir, la migration, le rôle des femmes, la structure démographique, que pour le travail des champs, le stockage de la récolte, puis sa consommation. Le mot « exploitation » ne renvoyait plus seulement à « agricole », mais à autre chose de plus large qui rejoignait le social et les relations à longue distance.

Laissons les mots de la fin aux démographes qui, eux aussi, ont suivi le chemin de la découverte de la ruralité. Dans une récente publication (PICOUËT et QUESNEL, 1996), des démographes écrivent que l'espace rural est un enjeu pour les différents groupes résidents qui ont occupé, structuré, contrôlé et exploité un certain espace de vie, où ils ont défini des activités sociales et productives spécifiques. Cependant, ils ajoutent que face, d'une part, à la croissance démographique et aux transformations des conditions de la production et, d'autre part, à la multiplication des intervenants publics et privés, la pérennité et la maîtrise des activités sont mises en ques-

tion, et qu'en conséquence se dessinent de nouvelles représentations et de nouvelles pratiques sociales, économiques et démographiques. Ils concluent qu'en assurant désormais leur reproduction matérielle et sociale par le biais de la migration, les populations ont des rapports d'échange avec une multiplicité de nouveaux acteurs, dont les urbains.

Les deux démographes concluent : « En même temps qu'elle induit une restructuration des espaces ruraux, la mobilité des populations décide de l'intégration de ces dernières dans des ensembles spatiaux plus larges : régional, national et international [...]. Plus globalement, une ruralité apparaît qu'il convient de comprendre, si l'on veut restituer le sens des politiques, des interventions et des recherches dont l'espace rural est l'objet » (*ibid.* : 6).

La complexité

La contradiction perdure entre les tenants d'un rural considéré comme ce qui reste du non-urbanisé et les chantres d'un bonheur rustique. Voilà bien deux positions irréconciliables, à moins de dépasser cette problématique du rapport ville-campagne où, chaque fois, la ville vient avant la campagne (et si nous inversions les termes ?) en plaçant l'attention sur les inégalités sociales plutôt que sur les différences géographiques. N'est-ce pas, en effet, la question de nouveaux équilibres démographiques et sociaux et leurs implications sur les territoires nationaux, avec ou sans l'intervention publique, qui est à l'ordre du jour ?

Nouveaux cadrages, campagnes nouvelles

Après *La fin des paysans* (MENDRAS, 1970), assisterait-on à la fin des campagnes ? Il semble que la réponse soit négative, puisque la recherche met en évidence de nouveaux cadrages : « La fin de la société paysanne ne coïncide pas avec la désagrégation de la société rurale » (BRUN *et al.*, 1992 : 51). Au sein de l'espace rural, des aires se modernisent, dynamisées autour de petites villes. Elles sont prêtes à valoriser, au premier signal, leurs potentiels et leurs ressources. Ce sont là des tendances lourdes, au sein d'aires fonctionnellement spécialisées (VIARD, 1981, 1994).

L'agriculture (culture et élevage), bien que soumise à de fortes contraintes, est toujours gestionnaire de l'espace. Mais ce sont surtout d'autres secteurs d'activités inscrits en milieu rural qui créent la dynamique : entreprises, services et transports. Ils apparaissent, sinon comme facteurs d'intégration, du moins comme liens entre campagne et ville. On peut déceler un nouveau type d'organisation du territoire entre les pôles d'une armature urbaine qui se « métropolise », qui concentre l'essentiel des croissances nationales, et ces pôles communiquent à grande vitesse, au moyen de réseaux électroniques, qui font qu'aujourd'hui le lointain est proche.

Ainsi, des espaces ruraux sont marginalisés et, dans ces cas-là, on assiste au déclin du réseau de villages, de bourgades, voire à la mise en sommeil de villes dites intermédiaires. Au côté d'espaces intégrés, il y a des espaces contournés, à peine traversés, parfois oubliés. Il existe partout des terroirs agricoles en marge ou en recul.

Mais, à nouveau, la contradiction apparaît, car, de toute façon, à l'échelle des régions et jusqu'au plus petit village, la population bouge. Différences de fécondité et accélération des migrations distribuent la croissance démographique et réorganisent le peuplement. Et, dans ce mouvement, ce brassage, cette mutation, les influences les plus proches valent autant que les plus lointaines, en premier lieu du fait du développement des firmes globales ou firmes-réseaux qui, hégémoniques, globalisantes, jouent leur puissance sur la flexibilité de la force de travail, selon ce qu'elles décident du marché de l'emploi, des prix et de la concurrence.

Mobilité de la main-d'œuvre, délocalisation des entreprises, accélération des vitesses de communication, décentralisation des pouvoirs de décision font que les projets de développement à long terme comportent le risque d'être dépassés à moyen terme et que, donc, ce qui est oublié aujourd'hui puisse être intégré demain.

Et que de nouvelles règles du jeu puissent se dessiner, des dualités ou ruptures se réguler entre collectivités locales, entreprises, pouvoirs régionaux et nationaux. Car, même si elle se mondialise en se globalisant, même si elle aiguise les concurrences entre les États et les lieux et dessine de nouvelles régions en réseaux, à l'échelle planétaire, l'Économie n'est pas indifférente ni étrangère aux ancrages locaux. À l'échelle locale, bien des ressources dites essentielles, qui guident l'implantation des activités, sont immatérielles au sens

où elles sont d'abord attachées au tissu humain et social (dont la trame est composée des qualités des compétences locales) et à la densité des coopérations possibles entre gens d'un même endroit et ceux d'à côté. Ces ressources ne sont pas des dotations figées comme des gisements minéraux, mais elles se construisent en permanence au cœur des sociétés ; par exemple, qualification de la main-d'œuvre, salariée ou non, dans les exemples asiatiques et latino-américains.

Quels Suds ?

La ruralité est donc bien davantage et bien autre chose qu'une société ou civilisation rurale. Au Sud, c'est le casier irrigué, les plants de contre-saison, la ville, le marché, le transport, la mobilité. Ce n'est plus seulement le rassemblement des paillotes sous le baobab. Comme si, au Nord, existait une campagne profonde vivant autour du clocher, du cimetière et de la gare désaffectée ?

À ce propos, je pense à une infinité de romans et de films qui, selon ce que l'on veut bien y voir, traitent de la ruralité et pourraient faire l'objet de recherches, de l'exploitation agricole à l'espace régional, en passant par le village.

Pour ne parler que de la production cinématographique, que racontent les westerns, sinon l'histoire d'immigrants européens de la fin du XIX^e^ siècle qui, futurs fermiers, se heurtent aux éleveurs, maîtres de la prairie : une préfiguration des révoltes paysannes que les réformes agraires du continent américain ne parviennent toujours pas à juguler ? Pour le cinéma français, pourquoi ne pas être attentif aux adaptations des livres de Giono ou de Pagnol qui racontent les campagnes de la Haute-Provence, comme *Manon des sources* (1936), ou *Regain* (1939). Et que voyons-nous dans *Les raisins de la colère* (adaptation du roman de Steinbeck, 1939), si ce n'est l'exode des fermiers d'un Middle West (Oklahoma) dévasté par l'érosion éolienne vers les vergers d'agrumes de Californie, où les fermiers deviennent salariés agricoles ? Je pense encore au film *Stromboli* (Rosselini, 1949), qui donne à voir des scènes de pêche au thon aujourd'hui révolues, dans les parages d'une île gagnée par la misère, et à *Rocco et ses frères,* de Visconti (1952), soit l'histoire d'une famille paysanne qui quitte le Sud italien pour tenter de vivre

à la périphérie du Milan d'après guerre. Dans ces témoignages, tous tragiques, où est le Sud et où est le Nord ?

Je pense que nous sommes prêts à démêler les contradictions, à débattre de la ruralité, ou des ruralités, et pas seulement de celles du Sud, comme le suggère Moungam à Mbassa, membre de l'atelier. Ce collègue s'interroge sur les indicateurs socio-économiques, tels que le revenu par tête, le niveau d'instruction, les taux de natalité et de mortalité, l'espérance de vie à la naissance, le nombre de calories consommées par jour, indicateurs dont les valeurs feraient la différence entre Nord et Sud. Puis il ajoute : « La ruralité définirait-elle les pays du Sud ? »

Non, si l'on s'en tient aux statistiques nationales en considérant que, dans nombre de pays du Sud, l'équilibre urbain-rural est atteint et souvent dépassé. Non encore, quand on observe la migration rurale vers la ville, bien qu'il faille convenir qu'en Europe, les jeunes filles des campagnes ont commencé à aller s'embaucher en ville dès le XVIe siècle et que les conséquences de leurs déplacements ne sont pas comparables à celles de la migration des jeunes filles serer (Sénégal) en cette fin de XXe siècle.

Mais les situations se rapprochent si l'on observe la seconde moitié du XIXe siècle, voire les trois premières décennies du siècle actuel, qui ont été celles du chambardement social européen. Les paysans sont partis en famille, en abandonnant leurs villages où la vie des champs devenait intenable ; les hommes sont devenus ouvriers, les femmes lingères, repasseuses, employées de maison et bonnes à tout faire. Le rustre est venu grossir le populaire. Les couples sont partis aux Amériques. Pour illustrer cette période, E. WEBER (1983) titre *La fin des terroirs*. Alors oui, il y a de cela dans les Suds d'aujourd'hui, avec un siècle de décalage.

Mais voilà qu'on nous annonce aussi *La fin du tiers-monde* (Collectif, 1996) car l'évolution des différents sous-ensembles du Sud ressemblerait de plus en plus à une dérive des continents, ne serait-ce que si l'on compare l'Asie orientale à l'Afrique. Ces évolutions posent donc la question de la redéfinition des contours des Nords et des Suds. Il n'est pas inintéressant d'y songer.

J'ajoute qu'il y a cinquante ans, les citadins de France parlaient avec dégoût des bâtiments malsains de certaines campagnes, où les

adductions d'eau n'ont été installées que dans les années cinquante-soixante. Si l'absence d'eau au robinet est un indicateur de pauvreté, alors ces campagnes appartenaient, il y a peu de temps encore, aux Suds. Un Béninois disait récemment : « Je vote pour l'eau, l'électricité et le dispensaire » (RFI, 19 février 1996). Avant que la campagne du Nord ne devienne le complément d'environnement pour le citadin, valeur esthétique et plaisir de l'œil, ne parlait-on pas justement de la désertification des campagnes ?

Envoi

Après des décennies durant lesquelles chaque discipline a appris de quelle manière l'« autre » étudiait le milieu rural, maintenant que les échelles d'observation se sont croisées et démultipliées (COUTY, 1996), que des ponts ont été dressés entre travaux proches ou similaires, et que des agronomes prennent en compte « les objectifs sociaux et économiques liés au fonctionnement biologique de l'exploitation » (HUBERT, 1996), il existerait bien une communauté d'intérêts pour la « ruralité ». Lorsque nous parlons de transition démographique, de programme foncier, de gestion des terroirs et de mobilité des habitants, dans un maillage territorial élargi à la pluriactivité, voilà des manières de voir qui renouvellent la conception traditionnelle du rural, situées entre la réflexion sur le passé et le futur, la valorisation et la culture.

Jean-Yves Marchal

Orientations bibliographiques

Pour la recherche tropicaliste française, on se référera à la soixantaine de notes multigraphiées du Groupe de recherche pour l'amélioration des méthodes d'investigation en milieux informels et ruraux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (Amira), réseau créé en 1975 sous l'égide de l'Insee-Coop à Paris, et dissous en 1990.

Trois collections retiennent également l'attention :

1)Vingt-cinq monographies de terroirs ont été publiées de 1967 à 1987, vingt-deux dans la collection « Atlas des structures agraires au sud du Sahara » et trois dans la collection « Atlas des structures agraires à Madagascar », par les éditions Mouton, les éditions de EHESS et les éditions de l'Orstom.

2) Neuf ouvrages de la collection « Colloques et séminaires » ont été publiés depuis 1983 aux éditions de l'Orstom, sous le titre commun *Dynamique des systèmes agraires.*

3) Treize ouvrages de la collection « À travers champs », publiés depuis 1987 aux éditions de l'Orstom, témoignent des mutations que connaissent les systèmes agraires des pays tropicaux. Ces études relèvent souvent des sciences sociales, mais les systèmes de production sont aussi éclairés par les approches agronomiques. Les publications s'organisent autour d'espaces ruraux témoins.

Bibliographie

ANCEY (G.), 1975 — *Milieux ruraux mossi, aspects économiques, enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi.* Paris, Mincoop/Orstom, tome 3.

BALANDIER (G.), 1957 — *Afrique ambiguë.* Paris, Plon, coll. Terre humaine.

BERTRAND (G.), 1975 — « Pour une histoire écologique de la France rurale ». *In* : *Histoire de la France rurale,* Paris, Le Seuil : 37-112.

BERTRAND (G.), 1978 — Le paysage entre nature et société. *Rev. de Géographie Pyrénées et Sud-Ouest,* 49 (2) : 239-258.

BRUN (A.), CAVAILHES (J.) *et al.,* 1992 — Les espaces ruraux revisités. *Revue d'économie régionale et urbaine,* 1992 (1) : 37-66.

Collectif, 1996 — *La fin du tiers-monde ?* Paris, La Découverte, coll. Les dossiers de l'état du Monde.

COUTY (P.), 1996 — *Les apparences intelligibles, une expérience africaine.* Paris, Éd. Arguments.

DUBY (G.), 1962 — *L'économie rurale et la vie dans les campagnes dans l'Occident médiéval.* Paris, Aubier/Montaigne, 2 vol.

DUBY (G.), 1963 —
Compte rendu de *La vie rurale vue par un géographe* (Faucher D., 1962, Institut de Géographie, Toulouse, 316 p.). *Études rurales,* 9, avril-juin 1963.

GEORGE (P.), 1950 —
La campagne. Paris, PUF.

GOUROU (P.), 1984 —
Riz et civilisation. Paris, Fayard.

HUBERT (B.), 1996 —
Sadoscope, 79, Inra-SAD,Versailles.

LE ROY LADURIE (E.), 1969 —
Paysans du Languedoc. Paris, Flammarion, coll. Champs.

LE ROY LADURIE (E.), 1974 —
« Civilisation rurale ». *In* :
Encyclopedia Universalis, 4e éd., vol. 14 : 510-518.

MENDRAS (H.), 1970 —
La fin des paysans. Paris, A. Colin.

MENDRAS (H.), 1974 —
« Sociologie des ruraux ».
Encyclopedia Universalis, 4e éd., vol. 14 : 518-521.

MORIN (E.), 1967 —
Commune de France.
La métamorphose de Plodémet.
Paris, Le Seuil.

PÉLISSIER (P.), 1985 —
« Techniques d'encadrement et transformations de l'agriculture en Afrique noire ». *In* Gourou (P.), Etienne (G.), éd. : *Des labours de Cluny à la révolution verte,* Paris, PUF : 201-222.

PICOUËT (M.), QUESNEL (A.), 1996 —
Peuplement et dynamique sociale des espaces ruraux. Paris, Orstom, département MAA.

RAKOTO RAMIARANTSOA (H.), 1995 —
Chair de la terre, œil de l'eau... Paysanneries et recompositions des campagnes en Imerina (Madagascar). Paris, Orstom, coll. À travers champs.

SAUTTER (G.), 1962 —
À propos de quelques terroirs d'Afrique occidentale.
Essai comparatif. *Études rurales,* 4 : 24-86.

SAUTTER (G.), 1968 —
La région traditionnelle en Afrique tropicale. *Régionalisation et développement.* Paris, CNRS : 65-107.

SAUTTER (G.), 1993 —
Parcours d'un géographe : des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au Monde. Paris, Éditions Arguments, 2 vol.

SAUTTER (G.), PÉLISSIER (P.), 1964 —
Pour un atlas des terroirs africains. Structure type d'une étude de terroir.
L'Homme, 4 (1) : 56-72

SAUTTER (G.), PÉLISSIER (P.), 1970 —
Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches.
Études rurales, 37-39 : 7-45.

VIARD (J.), 1981 —
La dérive des territoires. Arles, Actes Sud.

VIARD (J.), 1994 —
La société d'archipel. Aix, Éditions de L'Aube.

WEBER (E.), 1983 —
La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914.
Paris, Fayard.

L'invention de la ruralité

partie 1

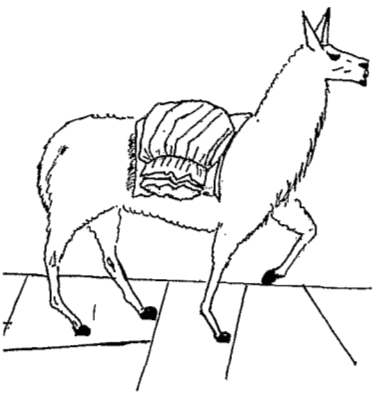

De l'identité agricole à la ruralité

Le piedmont languedocien

Isabelle Moulis
Agronome et anthropologue

La mutation récente des activités, des sociétés et des paysages ruraux européens n'a pas d'équivalent historique, si ce n'est la période des grands défrichements médiévaux ou l'expansion des terres agricoles au XIX^e siècle (RENARD, 1994). Les bouleversements que connaît le monde rural (désertification, surproduction, mondialisation des marchés) exigent une redéfinition du rôle de l'agriculteur-producteur et de nouvelles conceptions de l'appui au développement et à l'aménagement du territoire.

La nature des crises subies varie selon les régions. Transition entre plaine et montagne, celles de piedmont sont souvent déconsidérées par les schémas de développement productivistes des grands bassins et des options d'aménagement des zones montagneuses. Le développement sans cesse croissant de ces espaces entraînés par la mouvance urbaine est mal planifié, alors qu'ils vont être amenés à jouer un rôle de premier plan dans l'avenir. L'agriculture y devient peu à peu périurbaine.

Très sensible à la pression de l'agglomération montpelliéraine, le piedmont languedocien s'avère particulièrement dynamique. L'extension de l'espace péri-urbain, liée aux politiques de désenclavement, la proximité des marchés et la modification des goûts et des activités des consommateurs entraînent de profondes mutations dans la petite région des Hautes Garrigues, qui tendent à se généraliser à d'autres régions agricoles : diversification des productions

et des activités (artisanat, commerce, tourisme), valorisation des patrimoines et des produits (transformation et filières courtes), emplois complémentaires.

Une identité agricole malmenée au cours de l'histoire régionale

Au début du XXe siècle, en zone de piedmont languedocien, coexistaient deux identités agricoles fortes. Les éleveurs de moutons et les viticulteurs étaient en opposition de pouvoir (politique et économique), mais n'étaient pas en concurrence pour l'utilisation des terres, ce qui explique la réalité d'une identité agricole régionale globale bien que double. Cependant, le déclin de ces deux activités traditionnelles au cours du XXe siècle et le fort exode qu'il a entraîné ont conduit à une crise de l'économie locale doublée d'une crise de l'identité agricole. Pour lutter contre cette tendance vers la désertification de la campagne, le monde agricole s'est alors affirmé par rapport à l'extérieur de la région dans un sentiment d'appartenance au « pays ».

Coexistence de deux identités : éleveurs et viticulteurs

Parmi les activités agricoles menées actuellement en Hautes Garrigues, l'élevage ovin est, de loin, la plus traditionnelle, même si les pratiques ont évolué. Cette activité a longtemps côtoyé, sans jamais entrer en concurrence avec elle à propos des terres, la viticulture des plaines et des petits bassins, à la fin du XIXe siècle.

Au début du XXe siècle, la vie économique des Hautes Garrigues s'organisait autour des deux spéculations principales des grandes propriétés foncières : le bois et le mouton. Le système sylvopasto-

ral s'équilibrait lui-même, puisque le support et l'outil de production étaient détenus par les mêmes personnes : les grands propriétaires, à la fois maîtres du foncier, du mas, des bois et du troupeau, employeurs des bergers et des bouscatiers, parfois même impliqués dans le négoce du vin. Les éleveurs de moutons avaient une place importante dans la société : utilisateurs de la plus grande partie de l'espace, ils modelaient les paysages et rendaient accessibles à tous l'ensemble des terres (cueillette, chasse, bois de chauffe). Ils étaient aussi porteurs de traditions, de connaissances et d'histoires.

Descendue dans les plaines à la fin du XIX^e siècle, la viticulture est devenue la seconde activité après l'élevage. Le début du XX^e siècle a été une période faste dominée par la viticulture de masse, au cours de laquelle ont été créées les caves coopératives et organisés collectivement les marchés et le commerce des vins. L'émergence du sentiment de solidarité et l'ampleur des actions collectives menées dans le cadre des systèmes coopératifs ont alors fortement imprimé une identité viticole à la région, bien que la culture de la vigne ne soit pas traditionnelle. Dans chaque commune existait une cave coopérative regroupant l'ensemble des viticulteurs, qui en assuraient collectivement la gestion. De plus, les différentes caves entretenaient entre elles des rapports étroits afin d'asseoir leur pouvoir économique, politique et social.

Appartenance et savoir-faire

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, les crises successives liées au déclin des deux principales activités ont conduit à une évolution à peu près similaire des stratégies mises en œuvre par les éleveurs ovins et par les viticulteurs. Devant l'obligation de convertir les exploitation pour multiplier les productions, l'identité agricole, jusqu'alors forte bien que double, a perdu toute réalité.

La diminution de l'usage du charbon de bois après la Seconde Guerre mondiale a déséquilibré la vie économique : les espaces pâturables se sont restreints, la densité des troupeaux a baissé, les professionnels et leurs filières ont quasiment disparu. La transhumance estivale, la faible maîtrise du foncier, la mauvaise adaptation des produits aux marchés, la nécessité de capitalisation liée aux

contraintes économiques apparues dans les années quatre-vingt ont imposé aux systèmes ovins des mutations entraînant la diminution des élevages.

Depuis quelques années, le transfert d'activités quasiment imposé par la politique agricole est mal vécu par les éleveurs ovins et a considérablement altéré leur sentiment d'appartenance à une identité propre. Différents types d'élevage très spécifiques coexistent : élevage bovin, grand consommateur d'espace, élevage caprin en hors-sol très rémunérateur, élevage équin. Ces « nouveaux » éleveurs, spécialisés dans des activités non traditionnelles, intégrant le plus souvent l'ensemble de la filière et redoublant leurs efforts sur la transformation et surtout la commercialisation des produits, sont le plus souvent des néoruraux ou exogènes à la petite région. Ils semblent se reconnaître dans les initiatives d'autres « innovateurs » par le simple fait qu'ils s'opposent à l'élevage traditionnel. Cependant ce sentiment d'appartenance à un groupe n'a aucune portée réelle sur les relations sociales, ne suscitant même pas l'émergence d'un sentiment d'entraide.

Le clivage qui existe au sein des éleveurs est encore accentué par l'intégration de la « gestion de l'espace » à la conduite de l'exploitation, encore relativement rare bien qu'elle tende à répondre à la demande sociale et politique. Certains éleveurs perçoivent actuellement une rémunération pour leur action sur la qualité des paysages et des milieux naturels. L'intégration d'objectifs environnementaux dans les stratégies des éleveurs constitue un véritable facteur de changement des exploitations. Elle permet de justifier la multiplication des élevages bovins très consommateurs d'espace, qui s'oppose aux traditions « ovines » de la région. Amplifié par le choix de types d'élevage exogènes, le discours sur la « gestion des espaces naturels » est en rupture complète avec l'ancien paradigme de l'agriculture et remet en cause des principes qui soutiennent le modèle dominant de production. Aussi les éleveurs ne constituent-ils plus aujourd'hui un groupe socioprofessionnel spécialisé et cohérent.

La viticulture méditerranéenne a également connu de profondes mutations. Depuis les années soixante, les nouvelles contraintes de l'économie viticole régionale, nationale et européenne ont imposé une recherche de la qualité par une maîtrise des rendements. Ébranlé

par cette orientation politique et fortement déstabilisé par le contexte économique défavorable, le système coopératif viticole a progressivement perdu de son importance au profit des caves particulières.

Le changement technique nécessaire à la mutation des exploitations viticoles en caves particulières, dans lesquelles sont assurées la production et la transformation du raisin et la commercialisation du produit élaboré, a profondément altéré l'identité culturelle du monde vitivinicole, au même titre qu'une acculturation. Cette mutation a contribué à accentuer le rejet déjà amorcé des viticulteurs par les autres agriculteurs, mais a également fissuré l'esprit de la corporation viticole traditionnelle ancienne. Depuis quelques années, venant contrebalancer ou du moins accompagnant cette mutation, les caves coopératives ont amorcé un changement orienté vers une plus grande exigence de qualité qui pourrait permettre la persistance d'un certain esprit de corporation et d'appartenance à un groupe socioprofessionnel identifiable. Cependant le système coopératif ne regroupe aujourd'hui que les plus petits exploitants viticoles.

Rencontre autour de la notion de « pays »

Les profondes mutations survenues dans le monde agricole depuis un demi-siècle affectent l'identité culturelle et régionale. L'accentuation de la crise économique et l'entrée de l'agriculture dans l'économie de marché ont imposé aux exploitations de multiplier les secteurs d'activités et de se placer sur des secteurs de plus en plus étroits et concurrentiels. En zones marginales comme les Hautes Garrigues, les mutations survenues dans les liens des agriculteurs avec l'extérieur de la région ont été plus profondes, exacerbées du fait de la diversité des situations agro-écologiques, de l'hétérogénéité de la population agricole et de l'indispensable diversification des productions.

Au début des années quatre-vingt, comme la plupart des zones de piedmont, la petite région des Hautes Garrigues s'est révélée dynamique du fait d'importants processus de reconquête. De nouvelles familles d'agriculteurs se sont installées, généralement jeunes et motivées pour vivre de l'agriculture dans cette zone qu'elles ont choisie pour ses caractéristiques de montagne sèche méditerra-

néenne (faible densité de population, diversité des paysages, situation marginale). Cette recomposition de la population a fait naître des conflits d'intérêts et de savoir-faire au sein du monde agricole, qui ont accentué la crise d'identité régionale. Les néoruraux, généralement plus « techniciens » que les agriculteurs autochtones, laissent libre cours à leur capacité d'innovation, que le poids des pratiques traditionnelles ne vient pas perturber. Souvent très volontaires pour participer à la vie publique, ils prennent de plus en plus de pouvoir au sein des conseils municipaux, regroupements de producteurs, syndicats, associations culturelles. Leur degré d'intégration à la population agricole autochtone dépend essentiellement de leur attitude face aux décisions des exploitants voisins, souvent jugés « archaïques » et conservateurs.

Ainsi, en Hautes Garrigues, coexistent des activités « traditionnelles » et d'autres plus innovantes ou, du moins, nouvelles, mises en pratique par des agriculteurs natifs de la petite région ou au contraire venus d'ailleurs. Le clivage entre anciens implantés et nouveaux étrangers reste profond et très ambigu, dans la mesure où la plupart des agriculteurs locaux ressentent l'installation des « néoruraux techniciens » à la fois comme un facteur d'acculturation et comme une opportunité irremplaçable pour stimuler le développement local et les innovations techniques. En particulier, une même conscience de la nécessité d'innover semble motiver les agriculteurs pour se regrouper, soit entre jeunes agriculteurs étrangers à la région et faisant fi des commentaires des autochtones, soit entre agriculteurs de tous horizons voulant faire face à des problèmes communs. Les innovations proviennent essentiellement d'initiatives de néoruraux, dans la mesure où ils ne sont pas tributaires des exigences normatives du groupe socioprofessionnel duquel ils peuvent se démarquer en raison de leur statut d'étrangers (DARRÉ, 1988).

Cependant, les agriculteurs semblent avoir des difficultés à faire le deuil de leur appartenance à une culture agricole régionale et à ses valeurs. Depuis quelques années, avec l'avènement de la communication territoriale, les collectivités locales ont concentré leurs efforts pour « montrer le pays au monde ». Il s'agit alors pour tous les ruraux de travailler ensemble afin de maintenir la diversité socio-économique et professionnelle de la région et d'assurer un

avenir moins incertain. Ainsi, la revendication d'appartenance à un « pays », de plus en plus forte, souligne la volonté de retrouver une identité culturelle en phase avec le monde moderne (Faure, 1995). Cette perception des enjeux culturels exprime à la fois l'enracinement symbolique au « pays » et l'adhésion à un système de valeurs sans frontière. Aujourd'hui, ne pouvant reposer sur l'argument d'un héritage culturel largement partagé, la notion d'identité agricole a laissé place à un sentiment beaucoup plus global d'appartenance au « pays » rural. Cette évolution permet d'intégrer au monde rural tout individu qui travaille pour ce « pays ».

Du monde agricole à la mosaïque d'entreprises individuelles

Alors qu'au début du siècle, la moitié de la population active travaillait dans l'agriculture (Duby et Wallon, 1977), la population active agricole est aujourd'hui une minorité. Les agriculteurs sont devenus un groupe socioprofessionnel parmi d'autres en milieu rural. Un nombre croissant d'actifs agricoles qui résident en ville ou en périphérie des villes et le vieillissement de la population rurale expliquent qu'un tiers environ des ménages ruraux soient inactifs ou retraités. Ne représentant qu'environ 5 % de la population active, les agriculteurs ont perdu presque tout pouvoir.

Dans les espaces ruraux de piedmont, la situation de marginalité économique, sociale et politique constitue souvent un atout en matière de tourisme et d'aménagement, car elle stimule la dynamique locale de développement et l'émergence de stratégies individuelles ou collectives innovantes. En ces temps de crise économique persistante, certaines solutions développées depuis longtemps dans des zones défavorisées, notamment dans les montagnes sèches méditerranéennes, retrouvent une certaine actualité : pluri-activité, travail saisonnier, solidarités familiales, et certaines

formes d'autoconsommation. L'évolution des mentalités et des législations est cependant lente : aucun encadrement technique et scientifique n'est véritablement adapté, encore moins spécifique, à ces contextes particuliers. De nouvelles formes de solidarités et d'actions collectives apparaissent alors progressivement.

Dislocation des structures anciennes et pluri-activité

Zone de montagne méditerranéenne, la petite région des Hautes Garrigues fait l'objet de trois types de « demandes sociales d'environnement » (GUIHENEUF, 1993) qui tendent à disloquer les structures anciennes du monde agricole. La première, couplée à la production alimentaire, est une demande de produits fermiers ou « du terroir » qui suppose d'intégrer une composante paysagère. La deuxième est associée à la prestation d'un service touristique (hébergement, restauration). La troisième regroupe les demandes de gestion de l'espace proprement dites, formulées par les organismes publics, la Communauté européenne ou les collectivités territoriales. Dans le contexte actuel de compétitivité, la recherche d'une meilleure productivité du travail en région de piedmont se fait essentiellement par une diversification des activités ou par la pratique de métiers non agricoles qui procurent un revenu complémentaire. Elle conduit à la mutation de l'exploitant agricole, qui devient chef de petite entreprise.

La diversification des activités et des productions au sein des exploitations agricoles a profondément modifié leur fonctionnement : elles s'apparentent alors à de petites entreprises familiales concurrentes les unes des autres, dont la gestion a conduit à l'isolement des exploitants. Les orientations choisies au niveau des exploitations sont variées : productions reconnues comme typiquement locales ou du moins dont la provenance régionale est identifiable (miel, olives, carthagène), productions originales (maraîchage, céréales ou viandes issues de l'agriculture biologique, horticulture), transformation et commercialisation directe (volailles grasses, caves viticoles particulières). Disposer d'une large gamme de produits s'avérant particulièrement rentable puisque cela corres-

pond à la demande actuelle des consommateurs, certains diversifient les productions au sein de leur exploitation, d'autres assurent la promotion des produits de plusieurs exploitations, d'autres encore s'associent entre producteurs.

Au plan idéologique, le thème de la diversification n'est pas sans résonance avec le « nouvel individualisme » engendré par la crise (Coujard, 1988). D'un point de vue économique, la concurrence pour les productions dites « marginales », pour lesquelles il n'existe pas de marchés organisés, devient rapidement très vive, la viabilité économique étant d'autant moins incertaine que l'on se limite à des circuits de valorisation locale et directe, qu'il faut préserver jalousement. Ces contraintes commerciales se retrouvent en Hautes Garrigues de manière très aiguë, au détriment de la cohésion professionnelle et de la cohésion sociale. La diversification exacerbe l'esprit d'entreprise, dans le souci de se positionner sur des créneaux porteurs, objets d'enjeux concurrentiels.

Pluri-activité et nouveaux métiers assurent une source de revenus complémentaires dans de nombreuses exploitations agricoles. Ainsi l'accueil en milieu rural (gîte rural, gîte d'étape, chambre et table d'hôte, gîte de groupe, camping à la ferme, ferme-auberge) offre des revenus complémentaires ou assure la promotion et la vente directe des produits locaux, dont les agriculteurs restent maîtres. La plupart des établissements qui ont développé un secteur « accueil rural » proposent également des activités de pleine nature, souvent en relation directe avec leur activité agricole (telles les exploitations équestres qui proposent cours d'équitation et randonnées).

Au-delà du revenu complémentaire qui en découle, les activités liées au tourisme vert sont revendiquées par les professionnels agricoles comme des éléments constitutifs, certes nouveaux, mais spécifiques, des exploitations. À un certain cahier des charges « moral » s'ajoute tout un ensemble de labels (« bienvenue à la ferme », « produits de la ferme », « ferme-auberge ») qui garantit au consommateur l'authenticité « agricole » qu'il vient chercher. Cependant, les impératifs de rentabilité conduisent parfois certains exploitants à recourir à des simplifications de fonctionnement et de gestion des contraintes de temps de travail, qui ressemblent étroitement à celles des socioprofessionnels « purs », qu'ils se défendent pourtant de concurrencer au nom de services rendus à des clients différenciables.

Assurant des revenus non négligeables, la pluri-activité tend à se généraliser mais, dans tous les cas, la vente de produits alimentaires reste une priorité : c'est l'affirmation d'une appartenance professionnelle collective ainsi que l'aboutissement d'un long processus personnel d'apprentissage. Les nouveaux objectifs, tel celui de gestion de l'espace, doivent donc se conjuguer avec l'objectif productif. Par conséquent, le plus souvent, les différents objectifs poursuivis ne conduisent pas à développer des activités séparées mais à définir des règles de fonctionnement de nouveaux systèmes productifs à plusieurs finalités. Ainsi les nouvelles activités ne sont pas juxtaposées aux activités antérieures mais intégrées le plus fortement possible entre elles. Cela entraîne une complexification du métier de l'agriculteur, due au haut niveau de professionnalisme exigé dans chaque nouveau secteur d'activité, à la diversité des activités menées de front, au plus grand nombre d'interlocuteurs et aux nécessaires expérimentations techniques.

Enfin, dans certaines exploitations, des revenus complémentaires sont assurés par la pratique d'une seconde activité, ou par le conjoint salarié hors de l'exploitation agricole.

La colonisation de la campagne par la ville (péri-urbanisation)

Malgré les profonds clivages qui opposent les agriculteurs, la petite région trouve une certaine cohérence dans sa confrontation à un modèle plus « urbain » et plus « technocrate » qui engendre conflits, paradoxes et contradictions. Les nombreux échanges avec la ville et l'installation d'étrangers (agriculteurs néoruraux, retraités, résidents, etc.) dans la région ont entraîné un « métissage » de la population, à la fois culturel et technique.

La proximité de la ville impose une intégration toujours plus poussée de la petite région rurale à l'espace social, culturel et économique du Languedoc-Roussillon, région de l'espace européen. Cela implique une ouverture sur le monde extérieur et la maîtrise des différents moyens de communication et de production, ainsi que de modèles de consommation. La force de l'influence urbaine

sur la vie et les comportements de la petite région rurale tend à réduire les différences entre ville et campagne. Elle stimule par ailleurs une volonté de sauvegarder et d'enrichir l'héritage culturel local. Cette volonté s'exprime, par exemple, par les actions menées par des particuliers et par les collectivités territoriales autour du thème du patrimoine. Désigner ou reconnaître un patrimoine signifie l'acceptation d'un passé, celui-là même qui permet de rapprocher les hommes entre eux, qu'ils soient autochtones ou néoruraux. Penser le patrimoine comme élément constitutif de la mémoire collective partagée devient alors moins un problème matériel de conservation ou de restauration qu'une question « politique » qui concerne l'ensemble de la communauté rurale.

La pression urbaine sur la petite région est croissante. Montpellier est et sera de plus en plus au centre d'un réseau de flux européens originaux et novateurs : un réseau de grands axes de communication, un réseau de nouvelles technologies et un réseau où se concentrera plus du tiers de la population méditerranéenne. Autour de Montpellier, mais aussi autour des chefs-lieux cantonaux, le processus de péri-urbanisation fait reculer l'agriculture et modifie les sociétés locales, qui perdent alors leur image symbolique (réalité agricole et rurale). L'intrusion des fonctions de loisirs, l'afflux de retraités, la radicale transformation des terroirs par restructurations foncières et par apparition de nouvelles cultures et de nouveaux systèmes de production sont les signes d'une colonisation de la campagne par la ville. Dans les communes périurbaines, où l'agriculture disparaît peu à peu — mais de plus en plus rapidement —, trois scénarios tendanciels peuvent être esquissés :

— une forte domination de Montpellier, qui peut conduire à moyen terme à l'absorption de la région par la capitale, si rien n'est entrepris ;

— une résistance de la petite région à la domination urbaine, par un contrôle négocié de l'expansion de la ville ;

— la poursuite de l'expérience du développement local négocié.

C'est à chaque habitant du milieu rural qu'il revient de travailler, en concertation avec ses voisins, pour favoriser l'un ou l'autre de ces scénarios.

De la notion de nature à celle d'environnement

Le développement des activités de tourisme et de loisirs, les processus de péri-urbanisation et l'évolution de la notion sociale de nature vers celle d'environnement conduisent à une différenciation de l'espace rural. Sur le territoire se juxtaposent divers espaces ruraux dont la fonction concurrence de plus en plus l'agriculture.

En moins de trois décennies, les relations entre la société et la nature ont profondément changé. Il n'y a plus un espace rural, mais des espaces ruraux diversifiés, en permanente transformation.

La petite région agricole des Hautes Garrigues est redevenue polyfonctionnelle, multiservices, à l'image de ce qu'était le monde rural d'avant l'exode du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, suivant l'évolution générale des campagnes françaises étudiée par RENARD (1994). Ainsi se juxtaposent des espaces purement agricoles, de moins en moins étendus, des espaces résidentiels, par l'étalement des villes, des espaces industrialisés, avec la multiplication des usines à la campagne, et des territoires voués aux activités touristiques et aux loisirs dans lesquels les résidences se multiplient. Dans les zones d'agriculture marginale, un autre espace est en très nette expansion : les terres cultivables laissées en friche, abandonnées, malgré leurs caractéristiques agro-écologiques relativement favorables à leur mise en culture (petits bassins ou fonds de vallée), pour bénéficier d'une prime à l'arrachage ou pour une spéculation foncière. L'aménagement du territoire et la gestion de l'espace imposent d'appréhender le territoire dans sa globalité. Parce qu'il constitue une unité territoriale dans laquelle les acteurs du monde rural retrouvent une certaine cohésion sociale, le « pays » semble l'échelon pertinent auquel doit être envisagé l'aménagement du territoire.

Depuis quelques années, à la notion de nature s'est rapidement substituée celle d'environnement. Cette évolution des mentalités est à l'origine de conflits d'intérêts qui aboutissent le plus souvent à une utilisation concurrentielle de l'espace entre les agriculteurs qui vivent de la mise en valeur des ressources naturelles et les opérateurs privés qui travaillent au nom de la préservation de l'environnement.

Diverses opérations de protection de l'environnement, menées par des associations à vocation environnementaliste (écologiste), ont directement concurrencé les activités agricoles, dans l'occupation et l'exploitation de portions de territoire considéré comme naturel. En fait de protection, il s'agit essentiellement de conservation, au même titre que celle d'un patrimoine, c'est-à-dire sans aucune intervention ou, au contraire, après restauration. Ainsi, d'importants moyens ont été mis en œuvre pour protéger et réintroduire, le cas échéant, des espèces en voie d'extinction. Devant l'envergure de telles opérations, les agriculteurs, simple minorité socioprofessionnelle du milieu rural parmi d'autres, n'ont bien souvent pas le poids politique et social suffisant pour protéger leurs intérêts.

Les activités agricoles entrent également en concurrence avec celles d'autres acteurs, positionnés sur les nouveaux marchés des services de protection de l'environnement et de gestion de l'espace. C'est le cas du « marché des incendies », primordial dans cette zone de montagnes sèches, qui intéresse et oppose éleveurs, corps d'intervention, organismes forestiers, entreprises privées de débroussaillage, entreprises qui commercialisent le matériel de secours, de détection et de communication, vendeurs de produits phytocides et nanifiants. Très souvent, les choix publics privilégient une option qui allie la prévention des risques d'incendie au tourisme, plutôt qu'au maintien ou à l'installation d'éleveurs dans la région.

Émergence de nouvelles solidarités et actions collectives

Il existe au sein du monde agricole un besoin de cohésion face aux décisions des institutions officielles et des décideurs de l'État ainsi que face aux autres groupes socioprofessionnels et utilisateurs du monde rural. Aussi les agriculteurs travaillent-ils à renforcer leur appartenance à l'espace rural et leur intervention sur son évolution, en exprimant et en affirmant leur ruralité, leur appartenance au territoire dont ils vivent et qui vit par eux.

Pour répondre à leur volonté commune de se maintenir en nombre maximal avec un niveau de revenus suffisant, les agriculteurs se sont regroupés en un « Comité agricole de petite région », ce qui est

susceptible de les aider à prendre en main le développement local. Jouant un rôle d'interlocuteur des institutions et de démultiplicateur des informations, ce comité constitue un support privilégié du développement rural et vise à s'imposer comme une force de réflexion et de proposition. Le travail en synergie avec les représentants de l'État, les élus locaux et les forces économiques, sociales et culturelles est indispensable pour tout développement local. Dans les Hautes Garrigues, le premier pas vers cette synergie est l'intercommunalité, dans laquelle s'inscrivent les actions menées dans le cadre de la « Charte intercommunale ». La dispersion des moyens institutionnels, particulièrement préjudiciable au développement local, et la multiplicité des associations socioprofessionnelles ont amené une nouvelle réflexion sur les besoins en encadrement et en conseil, en particulier sur les services de base qui pourraient assurer une complémentarité entre proximité et accessibilité.

Les nouvelles représentations du rural

En cette fin de XXe siècle, les enjeux du monde agricole, voire du monde rural, dans cette région de piedmont sont de trois ordres :

— limiter ou contrôler l'emprise croissante de Montpellier sur la petite région, tant foncière et économique que touristique ;

— maintenir une agriculture actuellement en voie de marginalisation du fait de mutations rapides, de la fragilité des marchés et de la nécessité d'une double activité généralisée ;

— favoriser la diversification des activités agricoles, notamment l'émergence de nombreuses initiatives individuelles (nouvelles activités, nouveaux produits, nouveaux métiers), en mettant en place un système de régulation collective pour limiter les risques de saturation des marchés. Malgré la présence de nombreuses institutions (organisations professionnelles, Chambre d'agriculture, Chambre du commerce et de l'industrie, Charte intercommunale, etc.), ce système n'existe pas à l'heure actuelle.

Un problème aigu d'identité culturelle se traduit par des sentiments ambigus que les acteurs locaux semblent massivement partager. Il s'agit notamment d'un malaise vis-à-vis :

— des étrangers (venant de Montpellier ou d'ailleurs) ;

— de la nécessité de pratiquer de nouveaux métiers, et ce à un haut niveau de professionnalisme (accueil, animations sportives, vente directe, etc.) ;

— des institutions (non-représentation dans les commissions agricoles des mairies ou dans celle de la Charte intercommunale ; conflit avec la Chambre d'agriculture).

Ces sentiments ambigus ont conduit à de nouvelles représentations des agriculteurs, en ce qui concerne leur fonction, leur rapport à la ville et leur accès à l'espace.

L'agriculteur jardinier... et conservateur du patrimoine rural

Principal façonneur des paysages dans sa fonction essentielle, la production, l'agriculteur tend à devenir (et est de plus en plus considéré comme) le jardinier de l'espace. Avec l'amenuisement de la fonction de production, il doit travailler à l'entretien de l'espace naturel et à la conservation et la mise en valeur du patrimoine rural que constituent les paysages et les biens matériels.

La société s'attache aujourd'hui à métamorphoser les agriculteurs en agents d'entretien des paysages, dits « jardiniers de l'espace rural ». Mais être considéré de cette manière, politiquement et socialement, fait naître chez la plupart d'entre eux un sentiment douloureux. Non seulement l'agriculteur se voit destitué de sa fonction de production mais il devient, par le biais de primes et subventions diverses, un « manieur de débroussailleuses biologiques », en concurrence avec les entreprises privées spécialisées dans le débroussaillage mécanique ou chimique... En piedmont, les agriculteurs ont dû déployer pour survivre des efforts considérables de diversification et de valorisation des produits, en intégrant en particulier l'ensemble des filières de transformation et en développant de nouveaux circuits de commercialisation. Contraints aujourd'hui d'abandonner leur fonction première de production, à laquelle se

sont combinées les fonctions de transformation agro-alimentaire, de commercialisation et de gestion de la « petite entreprise agricole », de nombreux agriculteurs refusent de devenir jardiniers de l'espace ou se résignent. Peut-être ce sentiment douloureux se dissipera-t-il au cours des années. GUIHENEUF (1993) a noté une évolution du discours de la profession depuis quelques années : « l'acceptation sans complexes » d'une rémunération de la fonction de préservation des milieux semblerait se substituer à l'expression du mépris vis-à-vis des « jardiniers de la nature ».

Le patrimoine rural, compris dans toutes ses dimensions, est le paysage dans lequel l'homme a au fil des siècles inscrit sa trace, par ses modes de production et de gestion de l'espace (pratiques culturales, exploitation forestière, conduite d'élevages), par l'habitat qu'il s'est construit, et par les modèles de vie sociale qu'il a développés. Capital, mais aussi instrument économique, le patrimoine rural permet d'affirmer, à défaut d'une identité, une certaine cohésion culturelle et une appartenance à une fonction sociale au sein du monde rural.

Territoire de traditions, de savoirs et de savoir-faire, l'espace rural des Hautes Garrigues apparaît comme un lieu d'initiatives et de modernité. Le patrimoine ne s'y exprime plus seulement en termes de protection ou de réhabilitation, mais aussi en terme de valorisation et de participation à l'économie générale. Pour valoriser les ressources locales (tant climatiques et culinaires que patrimoniales ou paysagères et résidentielles), il est indispensable d'afficher des valeurs qui reflètent une identité plus cohérente et plus lisible. Montrer le « pays » joue un rôle certain de cohésion sociale et culturelle. Cela impose, tout d'abord, de s'accorder sur une image que l'on affiche devant les étrangers ; cela suppose également de veiller à cette image et, pour cela, de travailler à son entretien et à sa mise en valeur. Enfin, tout cela serait vain si aucun effort collectif de promotion du pays n'était entrepris

La ville, moteur du développement et source d'acculturation

La mutation de l'espace rural s'inscrit également dans les aspects culturels, puisque la signification de la campagne elle-même est

modifiée. La campagne devient polysémique ; sa signification varie selon les perceptions des utilisateurs, mais aussi dans l'espace et dans le temps. La mobilité, par les changements de rapports aux lieux de travail, de loisirs et de résidence, devient un fait majeur d'explication des recompositions des rapports ville-campagne qui ne sont plus seulement ceux de proximité. La recomposition des rapports ville/campagne et l'insertion dans un monde dominé par la ville sont souvent mal vécues, tant par les autochtones que par les nouveaux habitants ou utilisateurs de ces espaces.

La proximité de la ville offre de nouveaux marchés et permet le développement de filières allant du producteur au consommateur (marchés de quartier, marché d'intérêt national, supermarchés, centrales d'achats), ainsi que celui de liens qui font l'articulation entre la fonction de production agricole et une approche du territoire (tourisme et culture).

Montpellier constitue une source importante de perturbations et de déséquilibres. La population de passage (« tourisme sauvage ») qui déferle dans la petite région en fin de semaine montre peu de respect vis-à-vis des activités et des propriétés agricoles, et semble même les ignorer (« la nature est à tout le monde dès lors qu'elle n'est pas clôturée ou goudronnée »). La mutation de la région en « banlieue-dortoir » n'a presque aucune retombée sur les commerces, sur les infrastructures scolaires, sur les transports en commun ou sur les échanges humains, si ce n'est des influences négatives au niveau des politiques d'aménagement et de gestion des communes, notamment liées à la faible représentativité des agriculteurs dans les conseils municipaux. De plus, le développement de lotissements de plus en plus nombreux et la spéculation immobilière croissante accentuent les difficultés des agriculteurs à trouver des terres à exploiter. Enfin, la pollution et les nuisances liées aux besoins de la ville proche (décharges, eaux, déchets des randonneurs du dimanche, carrières « pour construire des routes à Montpellier ») irritent nombre d'agriculteurs qui œuvrent à la mise en valeur des ressources naturelles.

La société rurale prolonge, pour une part, la société agricole et para-agricole de naguère, au sein de laquelle les rapports familiaux (cohabitation de plusieurs générations, patriarcat) tissaient un mode de communauté villageoise spécifique.

Cependant, la proximité de la ville et l'intensification des échanges ville-campagne ont favorisé une rupture culturelle par l'absence de communication entre les enfants scolarisés à Montpellier (parce que leurs parents y travaillent) et les enfants scolarisés dans la région (parce que leurs parents ont choisi d'y conserver leur activité). La scolarisation des jeunes adolescents en ville empêche ou inhibe toute conscience identitaire régionale : « Un adolescent se sent de la région où il est allé au lycée. » Progressivement, le modèle urbain devient prédominant (activités de loisirs urbains telles que cinéma, piscine, lèche-vitrines ; mode vestimentaire citadine, etc.).

Enfin, le pôle urbain de Montpellier, au passé universitaire prestigieux, est ressenti comme pourvoyeur d'appuis techniques et organisationnels qui pourraient pallier partiellement le faible encadrement et l'isolement intellectuel de la région.

L'espace agraire, objet de consommation et enjeu paysager

Sous l'effet de l'intrusion des fonctions de tourisme et de loisirs, de la colonisation de la campagne par la ville et de restructurations foncières, l'agriculture en Hautes Garrigues est devenue marginale. De nouveaux systèmes de production et de nouvelles activités sont apparus. L'espace agraire est alors en proie à de profondes mutations, qui s'accompagnent de représentations autres que celle que les agriculteurs ont de l'espace rural.

Initialement agraire, car potentiellement exploitable à des fins agricoles, l'espace rural devient le siège d'une concurrence déloyale vis-à-vis de l'agriculture de nouvelles fonctions non productives et non agricoles beaucoup plus valorisantes (tourisme, résidence, commerce).

Ainsi, considéré par les décideurs de la ville comme espace naturel (et pour cela à protéger), l'espace rural est pensé et géré comme un patrimoine dont la conservation et la mise en valeur sont l'affaire de tous. Les agriculteurs motivés pour vivre dans et de cette zone marginale doivent donc affronter des décisions d'aménagement du territoire et de gestion de l'espace qui tiennent davantage compte des exigences d'utilisation touristique plutôt que sociale et technique des espaces. D'espace — essentiellement — agraire, l'espace rural est devenu peu à peu objet de consommation et enjeu paysa-

ger. La campagne, fruit du rêve des citadins, est alors convoitée pour d'autres usages que ses vocations traditionnelles.

L'exploitation de l'espace rural en tant qu'objet de consommation des citadins ne dépend plus de sa fonction première de production de ressources naturelles. Parmi les activités nouvelles qui ont vu le jour en zone marginale, le tourisme s'avère important des points de vue économique et social, puisqu'il a redonné un nouveau souffle à l'économie locale. Principale source de revenus dans la région, il s'est en grande partie développé à l'initiative d'agriculteurs pour lesquels la diversification était indispensable à la survie de leur exploitation. En pleine expansion, le tourisme « vert » peut donc être considéré comme une nouvelle fonction de production agricole, sur laquelle est de plus en plus basée l'économie de la petite entreprise agricole familiale.

Discussion

L'évolution du monde agricole dans la plupart des régions du monde pourrait être comparée à celle de cette zone marginale du piedmont languedocien. Péri-urbanisation, reconquête par des populations migrantes, intégration de l'agriculture à l'économie de marché, indispensable diversification des productions et positionnement sur des créneaux de plus en plus étroits, pluri-activité quasi généralisée, faible pouvoir n'autorisant que de faibles investissements, conversion de plus en plus rapide semblent constituer les facteurs de changements socio-économiques universels. En ces temps de crise économique persistante, certaines solutions développées depuis longtemps dans les zones défavorisées, notamment dans les montagnes sèches méditerranéennes, retrouvent une actualité et une pertinence.

L'analyse des mutations et des recompositions sociales des Hautes Garrigues languedociennes oriente la discussion sur deux aspects : d'une part, le sens de la dichotomie entre rural et urbain, d'autre part, les articulations entre espace, économie et société.

Monde rural et monde urbain

La recomposition des rapports ville/campagne et l'insertion dans un monde de plus en plus dominé par la ville posent le problème de la dichotomie entre l'urbain et le rural. Le plus souvent marché de proximité et ressource en matière d'appuis techniques et intellectuels, la ville n'en est pas moins source d'importantes perturbations et de déséquilibres. Ainsi les influences de la ville sur les régions périurbaines, dans lesquelles l'agriculture n'est marginale que depuis peu, sont complexes, à la fois ressenties comme acculturantes et dynamisantes.

Appréhender les différences entre rural et urbain rencontre diverses ambiguïtés de terminologie, notamment dans la distinction entre rural et agricole ou paysan, et dans les imprécisions de sens de termes aussi courants que « espace », « campagne » ou « milieu ». Le langage ne prend pas toujours l'exacte mesure de la différence entre rural et paysan. Il est de plus en plus fréquent de lire des travaux qui font le constat que « le monde rural est en train de disparaître », alors qu'il s'agit plutôt du monde paysan. Pour aborder, décrire et analyser le monde rural, divers termes relativement précis sont employés. En particulier, l'usage du vocabulaire territorial (géographique) s'est largement répandu jusqu'à devenir un appel commercial (produits de pays, du terroir) ou touristique (pays d'accueil). Cependant, au terme de territoire tend à se substituer, de plus en plus, le terme beaucoup plus flou d'espace.

Par-delà une tradition paysanne millénaire, le monde rural tend à ne se distinguer du monde urbain que dans ses relations spécifiques à l'espace et au temps. Espace et temps sont intimement liés dans le vécu des habitants des espaces ruraux : le temps et les grands cycles naturels, mais aussi l'espace. Ce qui différencie principalement aujourd'hui le rural de l'urbain est la dispersion, l'isolement géographique, de moins en moins réel cependant du fait des politiques de désenclavement.

À une certaine identité agricole traditionnelle s'est substituée dans les régions périurbaines un sentiment de « ruralité » qui assure une certaine cohésion sociale au monde agricole moderne en mutation. La question se pose alors de savoir si la différence entre rural et urbain réside précisément dans l'affirmation ou dans l'absence de ce sentiment. En terme de rapport aux autres, la ruralité s'exprime

notamment par la revendication d'appartenance à un « pays », traduisant une volonté de retrouver une identité culturelle en phase avec le monde moderne. Cette perception des enjeux culturels exprime, à la fois, l'enracinement symbolique au « pays » et l'adhésion à un système de valeurs sans frontière. L'affirmation de la ruralité permet d'intégrer au monde rural tout individu qui travaille pour le « pays ».

C'est autour du sentiment de ruralité que les acteurs du monde agricole parviennent à se rencontrer aux côtés d'autres ruraux, malgré la diversité de leurs activités et de leurs stratégies individuelles. La notion de ruralité renvoie à l'usage de l'espace. Ainsi la ruralité est, selon Kayser (1993), une notion qualitative caractérisée par le mode spécifique de rapports que les ruraux entretiennent avec leur environnement, avec leur société et avec leur localité. Cette notion permet de distinguer trois catégories majeures d'espaces : les espaces périurbains, qui comportent diverses couronnes de comportements très différenciés, les espaces marginalisés ou en voie de marginalisation et de désertification rapides, et les espaces ruraux productifs. Par ailleurs, Hervieu (1993) propose une deuxième théorie de la ruralité qui prend également en compte les rapports à l'espace : le sens commun du rural est un ensemble dans lequel la nature prime sur le bâti et où l'exploitation de la terre reste perspectible.

La notion de ruralité renvoie également au modèle urbain duquel on se distingue tout en cherchant à intégrer certaines clefs permettant de tirer profit de la ville. Dans un espace rural, qu'on le veuille ou non, le rural (et pas seulement l'agriculteur) respire différemment, perçoit le temps différemment. L'imaginaire du citadin se nourrit d'ailleurs de cette image ; une étude sur les images du rural dans les médias et les documents touristiques note que seul le mot campagne, et non rural, est utilisé. En zone d'agriculture marginale, le rural ne peut être seulement défini par rapport à une plus ou moins nette exploitation de la terre. En effet, l'espace rural se diversifie et les campagnes redeviennent polyfonctionnelles. Les espaces agraires tendent à se différencier en divers types d'espaces (résidentiels, industrialisés, touristiques, purement agricoles, naturels, friches), par l'étalement des villes, la multiplication d'usines à la campagne, la construction immobilière et l'abandon des cultures traditionnelles. Les exploitants agricoles intègrent d'autres secteurs

d'activité et de nouveaux métiers. L'environnement des ruraux ne peut pas être défini par son faible degré d'urbanisation, puisque certaines portions du territoire rural tendent à s'urbaniser fortement, les activités agricoles étant fortement concurrencées par les spéculations foncières, l'utilisation des espaces par des entreprises privées et d'autres activités qui se développent depuis peu.

Agriculture, espace rural et société

Le débat sur l'avenir des espaces ruraux se confond en France avec le débat sur l'avenir de l'agriculture, comme si le développement de celle-ci entraînait nécessairement l'occupation et l'aménagement de ceux-là. Tenue éloignée de l'agitation des « classes dangereuses » et retardée dans sa modernisation, la paysannerie s'est progressivement identifiée au monde rural. Aujourd'hui, la réalité s'est à nouveau transformée, du fait même de la modernisation de l'agriculture. Les agriculteurs ne constituent qu'un groupe socio-professionnel de plus en plus minoritaire parmi d'autres en milieu rural. Pourtant la confusion entre agriculture et ruralité demeure. Cependant, constater le profond découpage entre agriculture et monde rural revient à s'interroger sur deux points :

— quelles sont les grandes fonctions que peut remplir aujourd'hui l'espace rural dans notre société, et quelles en sont les dimensions économiques ?

— dans un contexte de mondialisation des échanges, de mobilité de personnes et de concentration des capitaux, comment espace, économie et société peuvent-ils s'articuler ? quel rôle peut jouer l'agriculture pour une articulation moderne entre espace, économie et société ?

Les rapports que le monde rural entretient avec la société globale le différencient du monde urbain. Cependant, le monde rural se distingue de moins en moins du monde urbain par le modèle de société qui le gouverne, puisque les échanges scolaires, commerciaux et culturels entre ville et campagne ont progressivement imposé le modèle urbain en milieu rural.

Sans qu'il y ait de contradiction fondamentale, les signes extérieurs de la culture vont à l'encontre de ce qui constituait naguère la « culture paysanne », et que certains persistent encore à confondre avec

la culture rurale. Le rôle de la culture s'inscrit dans son rapport à l'individu et dans son rapport à la société : fabrication, artisanat et art renvoient à des savoir-faire longuement élaborés et transmis. La culture est par conséquent un bagage de connaissances, quel qu'en soit le niveau de technicité.

Les différences entre rural et agricole peuvent être appréhendées par les priorités que les agriculteurs donnent pour se présenter. Dans leur partage d'un sentiment de ruralité, les acteurs locaux s'efforcent d'affirmer des différences entre rural et urbain pour certains aspects, et la parité pour d'autres. Ainsi sont revendiqués des moyens modernes d'information et de communication accessibles partout localement, des chances d'accès à la formation et aux ressources intellectuelles comparables à celles des urbains, et la stimulation et l'appui aux initiatives locales pour l'emploi et les services de proximité en milieu rural.

Bibliographie

COUJARD (J. L.), 1988 — « Réflexions générales - Diversité et diversification : une réhabilitation ambiguë ». *In* Jollivet (M.), éd. : *Pour une agriculture diversifiée*, Paris, L'Harmattan : 283-287.

DARRÉ (J. P.), 1988 — « Production de diversité et production de connaissance ». *In* Jollivet (M.), éd. : *Pour une agriculture diversifiée*, Paris, L'Harmattan : 141-147.

DUBY (G.), WALLON (A.), 1977 — *Histoire le la France rurale. Tome 4 : depuis 1914.* Paris, Le Seuil, coll. Histoire, 755 p.

FAURE (A.), 1995 — « Identité locale et développement rural. Le "pays" à l'épreuve du monde ». *In* Saez (J. P.), éd. : *Identités, cultures et territoires*, Paris, Desclée de Brouwer : 145-154.

GUIHENEUF (P. Y.), 1993 — « Les agriculteurs et la gestion de l'espace rural. Expériences novatrices en Languedoc-Roussillon ». *In* Chauveau (J. P.), Yung (J. M.), éd : *Les diversités de l'innovation* (vol. II), XIVe séminaire d'économie rurale « Innovation et Sociétés. Quelles agricultures ? Quelles innovations ? » Montpellier, 13-16 sept. 1993 : 101-107.

HERVIEU (B.), 1993 — *Les champs du futur.* Paris, F. Bourieu.

HERVIEU (B.), 1994 — L'impératif territorial. *Sciences Humaines*, hors-série n° 4, fév.-mars.

KAYSER (B.), 1993 — *Naissance de nouvelles campagnes.* Datar/Éditions de l'Aube, 174 p.

RENARD, 1994 — Les habits neufs de l'espace rural. *Sciences Humaines*, hors-série n° 4, fév.-mars 1994 : 12-14.

SIME (Service interdépartemental montagne-élevage), s.d. — *De la friche au territoire. L'élevage au secours de la montagne.*

Carte de situation 1 - Le Bassin méditerranéen

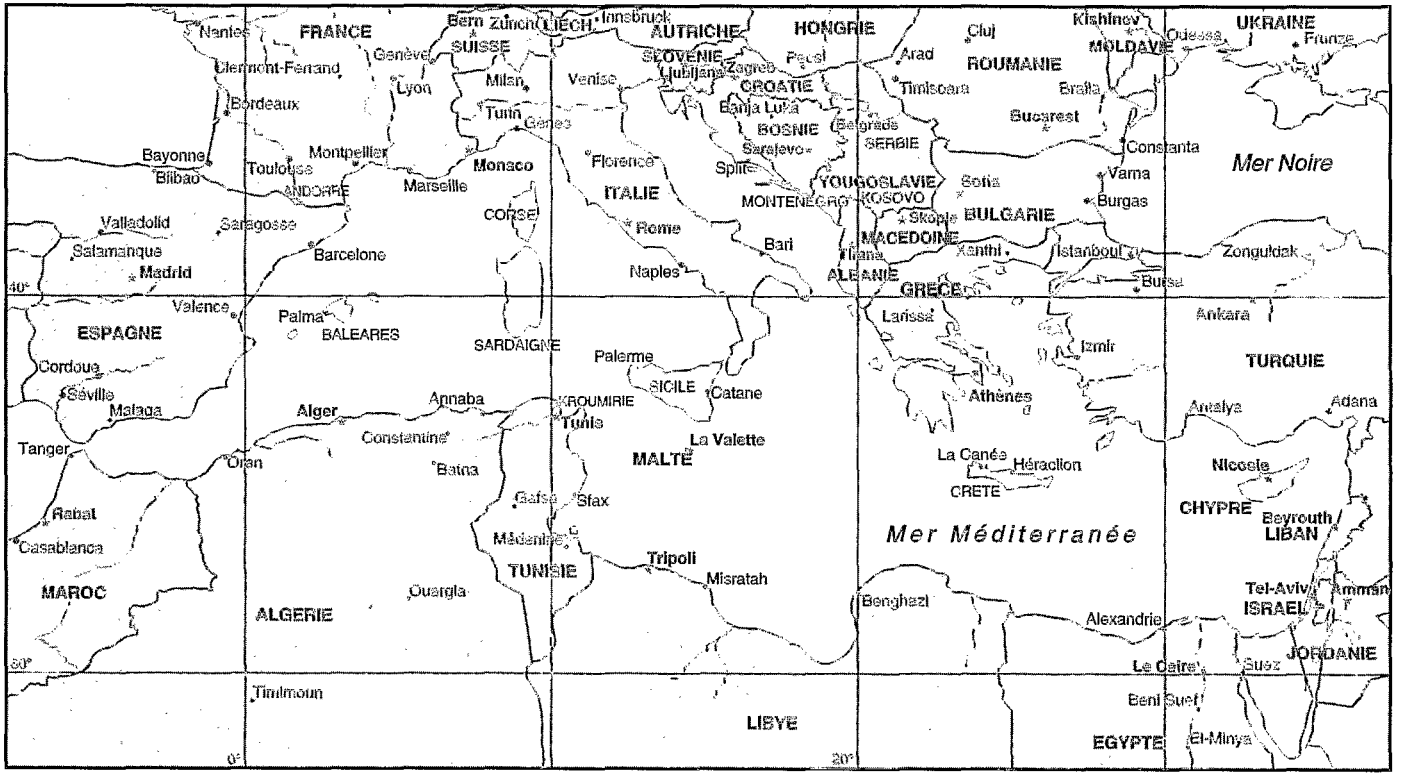

La ruralité revue et corrigée par l'État : représentations et traitements du paysannat dans le delta central du Niger (Mali)

Claude Fay
Anthropologue

Dans le *Nouveau Petit Robert* (1993), la notion de ruralité *(ruris)* renvoie à la campagne et aux paysans, et le « code rural » est un corpus de « lois concernant les biens, la propriété à la campagne ». La campagne est pour sa part définie comme une « vaste étendue de pays découvert », mais aussi comme « une étendue de terrain, une zone où les armées se déplacent lorsqu'elles sont en guerre ». Les paysans sont « des hommes et des femmes vivant à la campagne et s'occupant des travaux des champs », et le dictionnaire, qui évoque au passage les « mœurs et coutumes paysannes », cite à la même rubrique une phrase de Sartre : « Le paysan travaille seul, au milieu des forces naturelles... il se tait. » Les travaux des champs, le silence des producteurs et l'empire de la coutume d'une part, la menace virtuelle du bruit des armes d'autre part définissent ainsi la ruralité dans une jolie collection conceptuelle, et l'on peut remarquer que la notion de « code rural » articule les deux séries de représentations sous le signe d'une organisation juridique par l'État de la propriété paysanne.

L'ordre de la propriété, comme celui de la violence, réfère donc à des pouvoirs qui organisent de l'extérieur le monde rural. Les pay-

sans du Maasina[1] pourraient reconnaître dans cette équation le reflet d'un de leur dicton : « Les ancêtres ont dit que les territoires sont des biens qui dorment, il faut que vienne un homme de pouvoir ou un brave qui les donne à qui il veut. » De fait, beaucoup d'armées ont défilé dans les champs et sur les eaux dans l'histoire de la région, et c'est bien dans la relation des paysans et des pouvoirs, ou plutôt, comme on le verra, des pouvoirs paysans et des pouvoirs guerriers et/ou d'État que se sont dessinées des conceptions et des pratiques successives de la « ruralité », avec des ruptures et des continuités. Nous voudrions ici examiner leur histoire, en prenant plus particulièrement comme exemple le groupe des pêcheurs Bozo. On tentera pour finir de comprendre comment, après des siècles de domination impériale sur les campagnes, la jeune démocratie malienne tente actuellement de définir une nouvelle ruralité responsable, dans le cadre d'une décentralisation qui consiste précisément à réorganiser la totalité du monde paysan en « communes rurales ».

Le travail paysan comme l'envers du pouvoir (l'ère précoloniale)

Les sociétés rurales « traditionnelles » du Maasina peuvent d'abord se décrire par l'articulation de groupes et de territoires, ou plus précisément comme la gestion combinée d'identités sociales de divers niveaux et de ressources naturelles, gestion qui se donne dans des

[1] Nous entendons par là le delta central du Niger au Mali, et plus particulièrement la partie située sur la rive gauche du Niger, qui a été soumise pendant plusieurs siècles à diverses formes de domination peule (*arße* du Maasina du XVe au XIXe siècle, empire théocratique de la Diina au XIXe siècle). La langue dominante y est conséquemment devenue le *fulfulde* (langue peule), dans laquelle nous énoncerons les principaux concepts locaux.

modes de territorialisation. Les groupes dits « ethniques » sont ainsi généralement définis par le rapport religieux privilégié à un élément naturel (l'eau pour les pêcheurs bozo et somono, la terre pour les agriculteurs malinke et rimaayße, l'herbe pour les éleveurs peuls) et par des exclusivités territoriales (fleuves et/ou mares, champs, parcours et gîtes de transhumance) et des spécialités productives correspondantes (pêche, agriculture, élevage[2]). On a donc d'abord l'impression d'une répartition spontanée et « horizontale » de ces droits et spécialités entre ethnies, impression renforcée par les multiples récits locaux qui font découler ces répartitions de pactes contractuels[3] à l'issue desquels se fixent divers codes d'articulation sociale, réglant notamment l'échange réciproque des produits (céréales, lait, poisson).

Cette représentation irénique est d'abord contrariée par le constat de différences notables, selon le lieu, dans les répartitions des spécialités « ethniques » [4]. Elle est ensuite mise à mal par l'enquête historique qui montre l'importance des phénomènes de pouvoir dans la distribution des identités aussi bien que des spécialités. La plupart des groupes originels qui peuplent le Maasina étaient d'abord très polyvalents (chasseurs, pêcheurs, bûcherons...) et tous potentiellement guerriers. Dans le cadre de ce que AMSELLE (1990)

[2] Notons que depuis les années soixante, une forte diversification des activités s'est opérée dans les divers groupes, sous l'effet des excellentes conditions climatologiques des années soixante et de l'ouverture de marchés nouveaux, puis sous celui — inverse — de la sécheresse (FAY, 1994 a). Cette diversification a été remarquée par tous. Nous soulignerons ici que la mono-activité « ethnique » attribuée aux époques antérieures est également très relative.

[3] Ces pactes dits *hoolaare* (litt. « confiance ») en *fulfulde* (langue des Peuls) impliquent le plus souvent un échange de sang et correspondent à ce que l'ethnologie traditionnelle nomme « alliances cathartiques » (FAY, 1995 b). Dans notre région de référence, il semble que ce soit le célèbre pacte passé entre Bozo et Dogon qui ait fourni le modèle de référence pour les pactes ultérieurs.

[4] On s'aperçoit ainsi que les attributions respectives des droits sur les fleuves et les mares entre Bozo, Somono, Marka et même Malinke varient considérablement entre le Maasina, le Korondugu et le Pondori (FAY, 1995 b). Dans chaque cas, l'énoncé « ethnique » substantialise l'attribution (« le bozo, c'est la pêche des mares »), mais la variation montre bien que le système est issu d'interactions spécifiques entre groupes spécifiques et dans le cadre de rapports de force donnés, ce au-delà des appellations ethniques génériques.

appelle les « expansions et contractions » de différents empires[5], des vagues de peuplement diverses se succèdent, des groupes dotés de forces magiques et guerrières inégales se rencontrent. À l'issue de ces rencontres (FAY, 1995 b), lorsqu'elles ne se concluent pas par l'élimination (élimination physique ou évacuation du territoire) d'un des groupes, se dessinent divers types d'articulation (de sujétion, de subordination, de coexistence pacifique) qui président à la distribution de droits divers sur les différentes ressources naturelles. Les pactes, qui consacrent ces distributions, se font sur la base de rapports de force et les institutionnalisent, en même temps qu'ils distribuent des identités oppositionnelles (Bozo-pêcheur, Malinke-cultivateur, Peul-éleveur) qui substantialisent les spécialisations. Ces jeux d'identité se remanient dans l'histoire, et ce en fonction de nouveaux rapports de force, ce qui explique aussi bien une partie des phénomènes dits de « mutation ethnique » que la diversité géographique des attributs liés à des identités données. Dans le grand ensemble de peuplement dit malinke[6] par exemple, ne se réclament aujourd'hui de cette identité que ceux qui ont affirmé suffisamment longtemps une capacité guerrière, et qui, même s'ils ont été ensuite subordonnés à une force supérieure, n'ont pas été proprement assujettis : les autres sont « devenus » bozo, c'est-à-dire pêcheurs, voire *maccuße* (captifs d'agriculture des Peuls — le terme de nos jours est de plus en plus synonyme d'« agriculteur »). De même, une branche de Peuls guerriers chassée par une autre lignée (à *Kamaka Seßße)* est « devenue bozo », et des Bozo réduits en captivité par les guerriers toucouleurs ont été de ce fait considérés comme « souillés » par les autres lignages (qui se sont emparés de « leurs eaux »), ont eu honte de revenir au village, et se sont intégrés à des groupes d'agriculteurs des plaines : ils sont « devenus *maccuße* ».

[5] L'empire soninke du Wagadou, l'empire du Mali, le royaume de Dia, l'empire du Songhay, la fédération de chefferies instaurée par les chefs peuls diallo-dikko aux XVe-XVIe siècles, l'empire théocratique diina du XIXe siècle, l'empire toucouleur précédant la colonisation.

[6] C'est-à-dire l'ensemble des groupes qui pénètrent dans la zone dans le cadre de la destruction de l'empire songhay, de son annexion par l'empire du Mali, puis de l'expansion et de la chute de celui-ci. Ces groupes guerriers successifs arrivent pendant toute cette grande période, en position de repli ou à la recherche de vivres.

Ces diverses affectations (productives et identitaires) s'opèrent dans le cadre de grandes aires de pouvoir impérial guerrier (dit *Laamu* en peul), chacune d'entre elles correspondant à un système tributaire : les pouvoirs centraux opèrent des ponctions régulières sur les différentes productions, généralement par l'intermédiaire de dépendants guerriers[7]. Les traditions orales présentent les premiers guerriers soninke comme étant venus lever des tributs auprès des « travailleurs » *(gollooße)* du Maasina, car ils s'étaient aperçus que « ceux-ci n'avaient pas de tête » (pas de chef). Une autre tradition présente les premiers lignages peuls comme se partageant les « quatre utilités du Maasina » : les fleuves, les herbes (les pâturages), les bosquets (le terme incluant ici les terres) et les mares et... le Pouvoir *(laamu)*. Le Pouvoir peut bien effectivement être conçu comme une ressource quasi « naturelle », et comme celle qui englobe les autres, puisqu'il permet de lever tribut sur l'ensemble des productions. C'est pourquoi on dira localement que « toutes les propriétés sont suspendues au Pouvoir », que celui-ci les « reconnaît » ou non (s'il ne les reconnaît pas, il les redistribue à ses dépendants), qu'il « englobe » ou « recouvre » *(huußude)* le territoire *(leydi)*. Dans le même mouvement, chaque nouveau pouvoir impérial tend à se représenter les pouvoirs antérieurs comme n'étant plus que des ensembles de « producteurs » (on a vu qu'en fait la plupart des groupes initiaux étaient également guerriers). Plus précisément, et selon les lieux, se dessine une mosaïque de pouvoirs gigognes : certains de ces pouvoirs antérieurs sont plus ou moins reconnus parce qu'ils ont su faire valoir leur force, ils conservent leurs droits tributaires sur leurs propres dépendants et versent eux-mêmes un tribut au pouvoir supérieur, ils s'intermarient éventuellement avec leurs dominants[8]; d'autres, écrasés militairement, se constituent en simples « travailleurs » taillables à merci.

---

[7] C'est ainsi que des guerriers du Wagadou opèrent des prélèvements sur les pêches du Diaka et en reversent une partie à l'empire; que les premiers Peuls arrivant dans le Maasina versent un tribut à Dia, puis, fondant leur royaume, lèvent tribut sur les « producteurs » locaux, tribut sur lequel ils reverseront plus tard un autre tribut (le *jangal)* au royaume de Ségou lorsque celui-ci les dominera, etc.

[8] Les Malinke de Kombe par exemple, groupe d'abord fortement guerrier, continuent à organiser la pêche sur leur territoire et à prélever un tribut régulier sur les pêcheurs (bozo et somono) qu'ils avaient antérieurement

.../...

Cette logique hiérarchique, qui s'illustre dans les relations interethniques, règle aussi bien les relations intra-ethniques, comme on va le voir en insistant sur le cas des pêcheurs bozo. La maîtrise des pêcheries relève en chaque lieu de principes emboîtés. Les premiers occupants ont effectué des sacrifices aux divinités d'eau, et ont ainsi fondé des « maîtrises d'eau » *(jituuya)* lignagères, c'est-à-dire acquis des ensembles de droits sur un territoire et sur l'organisation des pêches. Ces lignages maîtres d'eau se sont juxtaposés et souvent affrontés religieusement ou par la guerre pour délimiter leurs territoires. Certains d'entre eux sont dits être arrivés du Mandé avec de puissants sacrifices pour les divinités d'eau (mais ne pêchant pas ou peu eux-mêmes, étant principalement chasseurs-guerriers), et ils ont par ailleurs asservi (et éventuellement déporté) des groupes de pêcheurs déjà présents qui se sont mis à « pêcher pour eux ». Les maîtres d'eau ont ensuite distribué des droits sur des pêcheries particulières (telle mare, tel chenal[9]) aux autres lignages (arrivés avec eux ou successivement) de leur groupement. Des lignages ultérieurs, numériquement et/ou « magiquement » forts, ont également pu conquérir des droits sur des pêcheries particulières à l'intérieur de chaque groupement. D'autres groupes de pêcheurs se sont aussi par la suite installés sur « les eaux » des maîtres d'eau fondateurs (sur leur territoire : ce qui signifie qu'ils n'étaient pas assez fort pour s'approprier un territoire autonome). Ils sont devenus leurs vassaux de pêche (on dit localement « père de la pêche » : *baba awgal*), disposent de l'usufruit de leur sous-territoire et de droits sacrificiels mineurs, mais relèvent pour toute décision importante de l'autorité du groupe d'accueil, à qui ils versent des tributs, et qui peut dire comme dans le cas précédent qu'ils « pêchent pour eux » [10].

vassalisés; ils font eux-mêmes des offrandes au pouvoir peul central, mais ce sont des offrandes spontanées ou en réponse à des demandes ponctuelles, et non des tributs réguliers.

[9] Pour l'analyse des différents types de pêcheries et des droits complexes qui président à leur exploitation (exclusivités, privilèges et préséances), on se reportera à DAGET, 1949 b; GALLAIS, 1967; FAY, 1989 et 1994 b.

[10] À tous ces niveaux, les droits une fois acquis ou conquis se transmettent dans et entre les lignages, par le biais de l'héritage ou de l'alliance matrimoniale (don d'une pêcherie en dot — compensation matrimoniale — aux alliés, ou don par les parents de l'épousée d'une pêcherie à ses descendants).

De leur côté, les maîtres d'eau versent un tribut au pouvoir peul dominant *laamu* (éventuellement par l'intermédiaire de ses dépendants guerriers), et ce pouvoir se les représente comme des « pêcheurs ». Ces maîtres d'eau eux-mêmes se distinguent d'ailleurs, dans un dualisme classique, des « gens du pouvoir », en expliquant qu'ils dominent les éléments (en l'occurrence, l'eau et ses divinités) et non les hommes. Ajoutons que le *Laamu* a pu déposséder certains maîtres d'eau de leur territoire (les moins forts ou les moins ralliés) pour l'attribuer à des dépendants, et que des chaînes tributaires plus complexes encore ont pu se créer. Dans le Nord-Diaka par exemple, des dépendants guerriers du pouvoir peul, dits *Komongallu*, ont vassalisé les maîtres d'eau des plaines qui leur versent un tribut (dont ils reversent une part aux chefs peuls). Les maîtres d'eau du fleuve, pour leur part, perçoivent un tribut de la part des lignages non maîtres d'eau, de leurs « pères de la pêche », ainsi que des étrangers de passage désirant pêcher sur leur section de fleuve; ils versent eux-mêmes des tributs aux chefs peuls. Les chenaux qui débouchent du fleuve et se perdent dans les plaines appartiennent en droit aux *Komongallu* et non aux maîtres d'eau des fleuves; mais les *Komongallu,* suffisamment occupés par les plaines, laissent les maîtres d'eau des fleuves prélever pour eux le tribut sur les pêcheurs de ces chenaux : les maîtres d'eau du fleuve apparaissent donc ainsi, toujours dans le cadre de la pêche de ces chenaux, comme des sortes de « pères de la pêche » des *Komongallu.*

Cette trilogie entre « gens du pouvoir », « maîtres des eaux » et « simples pêcheurs » (lignages non maîtres d'eau d'un groupement, groupement antérieur dominé, groupement ultérieur subordonné) est, on le voit, une rationalisation secondaire d'une succession de dominations historiques. À chaque époque, et à chaque niveau, les dominés sont (inégalement, selon ce qu'il leur reste de force) rejetés du côté de la « production » : on a observé ce phénomène aussi bien dans les relations interethniques, où les Bozo apparaissent globalement comme un groupe de pêcheurs dominés, et au niveau intra-ethnique, où s'élaborent d'autres relations de domination. Les pouvoirs supérieurs, à chaque niveau également, se représentent pour leur part comme essentiellement religieux et guerriers et ils tendent à vivre principalement des tributs qui leur sont versés.

Certains maîtres d'eau guerriers, on l'a dit, n'opéraient quasiment que la partie « religieuse » de la production (les sacrifices permettant de produire).

Au niveau supérieur, le pouvoir *(laamu)* des princes peuls est conceptualisé comme un pouvoir « pur-vide » *(ßolo)*, ils ne s'occupent précisément plus que du pouvoir (avec son versant religieux : ils disposent de fétiches redoutables), laissant leurs dépendants guerriers organiser le système tributaire ; on pourrait dire en somme qu'ils règnent et ne gouvernent pas. À l'intérieur même du monde peul, les guerriers païens *Arße* qui soumettent les autres groupes entre le XVI^e et le XIX^e siècle, puis les élites politico-religieuses qui leur succèdent dans l'empire théocratique de la Diina peuvent d'ailleurs, même s'ils ont bien entendu leurs propres troupeaux (en partie repris aux autres groupes), se représenter les autres groupes peuls dominés comme « leurs bergers », en vertu du droit éminent et principiel qu'exerce le pouvoir supérieur sur toutes les propriétés de son aire d'exercice. Un niveau au-dessous, l'ensemble des Peuls peut se représenter comme des « gens de pouvoir et d'élevage », en s'identifiant ethniquement aux groupes dominants, ce en opposition aux autres ethnies.

De leur côté, les plus soumis, pour s'évoquer eux-mêmes, emploient, selon le contexte, des termes différents : soit *laddenkooße* (« les gens de la brousse », le terme « brousse », *ladde,* qui oppose ici la campagne aux villes, différencie, à l'intérieur du monde paysan, le village des étendues de terre qui l'entourent) ; soit celui de *laamaaße,* qui signifie originellement « les vaincus, les soumis, les dominés », mais qui peut aussi s'appliquer, dans le cadre des nouveaux pouvoirs dessinés par la colonisation puis l'indépendance, au rapport à l'appareil d'État, et désigner alors ce que nous appellerions des « administrés ». Tout cela dessine bien finalement la figure du paysan chère à Sartre, celui qui travaille seul (mais sous surveillance et sous tribut) au milieu des forces naturelles (sur lesquelles il dispose éventuellement de pouvoirs religieux plus ou moins accentués)… et qui a appris à se taire. On assiste ici, au Maasina, mais à travers des logiques sans doute beaucoup plus universelles, à l'invention du « rural » et du « paysan » par l'ordre du pouvoir.

La ruralité comme coutume et comme envers de l'histoire (État colonial, Ire et IIe République)

L'État colonial va mettre en place des divisions administratives[11] et dans ce cadre il va, dans notre région de référence, reconduire en bonne partie la domination des principaux anciens pouvoirs aristocratiques (et, par extension, de l'ensemble des hiérarchies tributaires décrites). Mais, peu au fait de la complexité des hiérarchies locales, l'administration va se donner du monde paysan, qui l'intéresse principalement du point de vue économique, une représentation simplifiée articulée autour de la notion de « coutume » [12]. Nous allons examiner ces reformulations de la représentation de la sphère rurale, en continuant à privilégier le monde des pêcheurs[13].

Après quelques déclarations de circonstance sur la nécessité de combattre les « archaïsmes », la « coutume » est rapidement valorisée, notamment sous l'impulsion de chercheurs qui remarquent (DAGET, 1949 a) que l'organisation traditionnelle de la pêche est

[11] Le canton et le cercle. Les chefs de canton sont souvent choisis parmi les anciennes familles dominantes de l'empire peul précédant la colonisation.

[12] Cela est vrai globalement, dans la définition de la politique coloniale en direction du monde rural. Cela n'empêche pas des perspicacités individuelles : MONTEIL (1932) notait « l'enchevêtrement des droits sur l'eau », et le rapport annuel (1954) du service forestier remarquait : « Pour citer un exemple, il peut y avoir pour un même lieu trois maîtres des eaux dont les droits se superposent dans le temps. » On a déjà parlé des remarquables travaux anthropologiques de DAGET (1949 b, 1956). La plupart des administrateurs territoriaux locaux que nous avons rencontrés dans nos enquêtes sont conscients (souvent plus que certains chercheurs) de la complexité du foncier rural.

[13] On insistera ici sur la construction de la représentation du « rural halieutique », principalement à propos des problèmes fonciers, donc de l'articulation entre pouvoirs locaux et pouvoir d'État. Le secteur pêche va rapidement intéresser les autorités officielles, du fait de son développement économique spontané. Pour des analyses plus précises sur les interventions de l'État dans l'encadrement de la production et de la commercialisation, voir GALLAIS, 1967; KASSIBO, 1991; FAY, 1994 a.

« une réglementation... qui a déjà fait ses preuves » et que (DAGET, 1949 b) « toute réglementation non consentie [resterait] illusoire ». Cette valorisation relèvera à la fois d'une « prime à l'existence » (la coutume semble organiser une complexité devant laquelle on se sent en difficulté), et du modèle du « développement participatif » qui, note CHAUVEAU (1992) s'est développé entre les deux guerres et favorise chez les administrateurs coloniaux l'idée d'une « réhabilitation de la tradition ». Ces représentations font aussi écho à une position politico-idéologique plus générale de l'administration : à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la contestation anticoloniale s'organise et se durcit, et le mot d'ordre est alors de mobiliser les forces traditionnelles (conçues comme modératrices) contre les nouveaux agitateurs. Enfin, dans le cadre du fort développement commercial spontané qui suivra, la « tradition » sera également mobilisée par l'État colonial contre l'« esprit de lucre », notamment celui des commerçants, qui commettent le double péché d'exploiter les pêcheurs... et de ruser avec la fiscalité coloniale (thème qui sera repris par la suite par l'idéologie socialiste du premier État indépendant).

Priorité est d'abord donnée, donc, à la coutume et à ceux qui la représentent, les maîtres d'eau. Mais dans les années cinquante et dans le cadre du « boom halieutique » (GALLAIS, 1967) lié à une nouvelle demande de marché et à une panoplie de pêche d'importation, l'économie de la pêche se monétarise fortement, les migrations saisonnières intradeltaïques s'intensifient et de multiples conflits de pêche apparaissent autour du problème de l'accès aux territoires. Ces conflits peuvent opposer des pêcheurs locaux entre eux pour l'accès à des pêcheries, mais aussi et le plus souvent des locaux et des étrangers venant pêcher dans leur finage, et enfin des locaux rivalisant entre eux pour accueillir ces étrangers qui leur versent de ce fait un tribut. L'arbitrage administratif (auquel on n'a d'ailleurs que peu souvent recours) tranche alors, souvent dans le cadre de chaînes clientélistes (et concussionnaires) reliant chefs de canton, chefs de village et représentants de l'administration (notamment forestière), parfois en appuyant les autorités locales « traditionnelles » (maîtres d'eau : mais la complexité des droits sur l'eau rend les décisions difficiles), parfois enfin en distribuant des droits sur les eaux à des villages riverains au nom du droit à l'autosubsistance, principe qui on l'a vu ne rencontre pas d'écho dans

les logiques traditionnelles d'appropriation (MISOES, 1960; GALLAIS, 1967)[14].

Avec l'indépendance, en 1960, l'État socialiste de Modibo Keïta entreprend d'affirmer son autorité domaniale sur les terres et les eaux et de combattre (dans le langage de l'époque) les « féodalités traditionnelles »; les cantons sont supprimés, ce qui représente une perte de pouvoir pour les représentants des chefferies précoloniales. Parmi d'autres « féodaux », quelques maîtres d'eau sont emprisonnés. Le principal souci est d'encadrer la commercialisation par un système coopératif qui échouera largement (la pêche est devenue la troisième ressource économique du pays) et d'« accroître », de « moderniser » et de « rationaliser » la production (Plan quinquennal 1961-1965). La « tradition » est donc rejetée comme un double archaïsme, politique et économique.

Après le coup d'État militaire de 1968, ces exigences d'intensification et de rationalisation de la production se maintiennent, en même temps que s'y juxtaposent curieusement, face aux vagues de sécheresse, des souhaits assez formels concernant la protection de la ressource[15]. Le nouvel État réaffirme la domanialité des eaux et crée (mars 1975) un permis de pêche obligatoire et donnant accès à son propriétaire à l'ensemble des eaux nationales. Parallèlement, certains engins ou techniques sont interdits dans le but de protéger la ressource, en même temps qu'on protège les pêches dites « de subsistance » (Convention de pêche de 1972), « pratiquées par des

[14] Ou plus exactement rencontre un écho négatif : lorsqu'un lignage maître d'eau donne des droits d'exploitation sur « ses eaux » à un groupe étranger venu s'y installer, et s'il précise qu'il les leur donne « afin qu'ils puissent manger », la formule signifie sans équivoque que ce droit d'exploitation est pleinement subordonné à son bon vouloir et à la reconnaissance de son absolue « propriété-maîtrise » *(jeyal)* des eaux en question, et notamment à son contrôle sur l'accueil possible de pêcheurs étrangers.

[15] Ce sous le coup d'une inquiétude causée par d'apparentes baisses de production : on affirme alors qu'il faut combattre « le dépeuplement piscicole » résultant de « l'exploitation anachronique » à laquelle se livrent les pêcheurs, faute d'« une réglementation adaptée aux conditions locales » (Conférence nationale sur la pêche de 1972, convention de pêche en cinquième région). Remarquons que la « surexploitation » (ce sera le cas également pour les dysfonctionnements sur le plan foncier) n'est pas attribuée aux « coutumes locales » elles-mêmes, mais à leur mauvaise articulation avec la réglementation nationale.

moyens limités et à des fins non commerciales » (loi 86-44 ANRM de janvier 1986).

Cet ensemble de lois et de représentations[16] va concourir à radicaliser les conflits fonciers, déjà exacerbés par une rivalité accrue des pêcheurs, dans le cadre de la sécheresse, pour l'accès à des eaux raréfiées. En effet, la définition de l'accès légitime aux territoires doit désormais se faire au carrefour de trois types différents de principes :

— les principes locaux, qui ne sont nullement une « tradition » intemporelle mais résultent, on l'a vu, de hiérarchies historiquement emboîtées sur fond de rapports de force, et qui dessinent des systèmes tributaires complexes ;

— le principe de domanialité, qui, concrétisé par l'existence du permis de pêche, donne accès aux « eaux nationales » à tout pêcheur « malien », ce qui compromet tous les types de contrôles locaux des finages. Ce problème est rendu plus sensible encore par la circulation dans tout le delta de pêcheurs d'amont très « professionnels » et très équipés. En réponse à leur présence, les pêcheurs locaux des autres zones vont remanier la signification du tribut nommé *manga ji* (soit littéralement « l'eau du maître, du pouvoir »). Ce terme semble avoir initialement désigné le tribut en poisson qui était versé aux chefs soninke par les pêcheurs du Diaka amont à l'époque du Wagadou. Il désigne ensuite[17] plus généralement les mêmes tributs (voir *supra*) versés et reversés à tous les types de pouvoirs sur l'eau. Dans le cadre contemporain, *manga ji* va désigner d'abord le tribut d'un tiers du produit versé par un étranger au maître d'eau pour certaines pêches : la peur des divinités d'eau, et plus largement des rapports de force locaux que ceux-ci d'ailleurs signifient largement, fait qu'on négocie souvent la teneur du tribut mais plus rarement sa légitimité de principe. Le *manga ji* va ensuite se monétariser et finir par devenir une « taxe »

[16] Plus que de mesures concrètes, les agents de l'État n'étant pas suffisamment nombreux pour veiller à l'application des texte (Kassibo, 1991).

[17] Concurremment au terme *Conngi,* qui désigne la redevance due par des éleveurs aux « propriétaires de l'herbe », lorsqu'ils font paître leurs bêtes sur des pâturages étrangers, et que les Bozo récupèrent souvent pour désigner les tributs de pêche.

que l'on paye au maître d'eau, y compris pour la simple installation en campement sur son fleuve et pour y pêcher en général. Le pêcheur étranger va être nommé « son pêcheur, celui qui travaille pour lui » par le maître d'eau local, et il prend ainsi sa place au dernier échelon de la chaîne tributaire ; mais celle-ci se modifie en fait radicalement, puisque c'est « au nom de la loi » qu'on est obligé d'accepter le pêcheur étranger sur son territoire ;

— le nouveau principe édicté par l'État malien (et déjà ébauché par l'État colonial) qui donne des droits particuliers aux « riverains » pour les « pêches d'autosubsistance ». On a déjà noté que dans l'organisation antérieure de la pêche, la « riveraineté » ne concède en soi aucun droit, et que la « pêche d'autosubsistance » ne signifie rien, puisqu'on a toujours pêché à la fois pour se nourrir et pour échanger le surplus contre d'autres biens[18].

Ces principes contradictoires vont se mettre à coexister de façon plate, non hiérarchisée, ce d'autant que l'État accordera, dans un souci de paix sociale, une certaine reconnaissance aux « réglementations traditionnelles », ce qui peut apparaître comme un quatrième principe (« concilier la loi et la tradition ») qui potentialise les contradictions entre les trois autres. Cette situation va évidemment autoriser toutes les stratégies possibles d'appropriation des eaux, conformément aux divers intérêts, soit pour y pêcher mieux ou plus exclusivement ou dans de meilleurs sites, soit pour y accueillir ou y faire venir des pêcheurs étrangers afin de prélever un tribut[19]. Dans les faits et localement, les conflits se trancheront

[18] On ne rappellera pas ici le caractère largement illusoire de la notion d'« autosubsistance ». Le poisson, outre qu'il faisait partie depuis des siècles des tributs versés aux empires, était troqué ou commercialisé contre des cauris pour acquérir d'autres biens.

[19] Dans ce cadre, comme on l'a largement décrit ailleurs (FAY, 1993 ; 1994 b), des lignages subordonnés ou des « pères de la pêche » vont prétendre (au nom de la riveraineté et de l'autosubsistance, ou en se présentant à l'administration comme des « maîtres d'eau ») s'approprier les eaux dont ils n'étaient, dans l'ancien système, que des usufruitiers ; des maîtres d'eau (partiellement reconnus par l'administration) vont « oublier » leur dépendance à l'égard de pouvoirs antérieurement supérieurs ; des droits lignagers vont se faire valoir comme des droits « villageois », puisque l'État parle en termes de villages ; des querelles incessantes opposeront les étrangers aux locaux au nom respectivement de la domanialité des eaux et du respect des coutumes, etc.

d'une part en fonction des rapports de force locaux, d'autre part en fonction des rapports (eux aussi largement tributaires) qu'entretiennent les différents protagonistes avec l'administration[20]. Ce qui signifie que d'un point de vue pratique, les représentants locaux de l'État (administration territoriale, services techniques) reprennent, également localement, le rôle historique du pouvoir supérieur qui « coiffe » les autres pouvoirs, tranche les conflits et du même coup « chapeaute » la chaîne tributaire[21]. Mais la différence majeure avec les phases antérieures réside dans le fait qu'ils tranchent en combinant arbitrairement des principes contradictoires et, qu'au hasard de ces contradictions d'une part, de leur appétit de prébendes d'autre part, de leurs régulières mutations enfin, les mêmes conflits ne sont jamais véritablement réglés et resurgissent régulièrement.

Si, au niveau local, on peut parler d'une pseudo-reformulation d'un système hiérarchique « classique », celle-ci n'est possible que par les hésitations du pouvoir central sur la possibilité de conjuguer loi et coutume et sur les modalités de cette conjugaison, c'est-à-dire par les représentations qu'a l'État du monde rural. Or l'État se représente la « tradition » (réduite dans tous les textes officiels à la présence et au rôle des « maîtres d'eau ») d'une part comme une concurrente dans le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles (d'où l'interdiction de principe du *manga ji)*, mais d'autre part comme garante de la paix sociale, et ce notamment grâce à ses fondements religieux[22]. Il s'agit donc finalement de concilier la vertu pacificatrice de la coutume (on fera appel à des « maîtres

[20] C'est sur le *manga ji,* en principe interdit par la loi, qu'on prélève les sommes nécessaires pour « recevoir » les cadres de l'administration territoriale ; ceux-ci peuvent éventuellement fermer les yeux sur les tributs exigés par des maîtres d'eau à condition de s'en voir reverser une partie ; les différents conflits enfin sont l'occasion d'une compétition pour le versement du plus fort « pot de vin ».

[21] De même que dans les anciens systèmes impériaux les pouvoirs antérieurs étaient plus ou moins reconnus et maintenus dans cette chaîne en fonction de leur force (magique et guerrière) et de leur ralliement, dans le système actuel, ils le sont largement en fonction de leur force économique et de leur capacité « corruptrice ».

[22] La Convention de pêche de 1972 précise déjà que « les eaux naturelles sont propriété de l'État » et que « les anciennes coutumes tendant à instituer l'existence de maîtres des eaux sont abolies » : curieuse formule

.../....

d'eau » pour effectuer les sacrifices *ad hoc*) avec le respect de la loi : la convention de pêche du cercle de Youvaru (1990, art. 18) conclut finalement à propos de ce problème que « les sacrifices rituels ne peuvent en aucun cas excéder le cadre symbolique ».

Avant l'apparition des grands royaumes, puis dans le cadre de leurs aires de pouvoir, les rencontres entre groupes se sont faites sur fond de rapports de force, et établissaient, sous différentes formes (la forme rationalisée du pacte, surtout dans les rapports intereth-niques, des types de subordinations territoriales et rituelles diverses à l'intérieur de chaque groupe), des relations hiérarchisées où les moins puissants apparaissaient tendanciellement comme des « travailleurs » (*gollooße,* avec éventuellement des charges religieuses de second plan) et les autres comme des prêtres et/ou des guerriers. Les royaumes précoloniaux ont détruit ou subordonné les force guerrières antérieures, établissant ainsi une hiérarchie de pouvoirs (correspondant à une hiérarchie tributaire) qu'ils « recouvraient », où ils se représentaient comme la seule force guerrière (détenant la maîtrise sur les hommes). Divers « ralliés » apparaissaient sous le signe des maîtrises religieuses sur les éléments et, là encore, les plus soumis se donnaient comme simples travailleurs. La « brousse » était produite comme l'envers des pouvoirs guerriers, dans un discours et une réalité engendrés par leur force. Ces pouvoirs impériaux successifs établissaient et remodelaient continuellement (dans l'histoire) la hiérarchie discontinue mais systématique qui, alimentée de tributs divers, reliait, de pouvoir supérieur en pouvoir inférieur, les chefs de guerre aux « travailleurs » *(gollooße)* — soumis *(laamaaße),* hommes de brousse *(laddenkooße).* À chaque moment de cette histoire, c'est toujours le pouvoir principal qui décidait en dernière instance des principes légitimes d'appropriation et d'accès aux territoires, en reconnaissant et en subordonnant certains principes antérieurs, en en éliminant d'autres, en en posant de nouveaux, ce bien évidemment à leur profit et à ceux de leurs dépendants et ralliés. On peut dire en ce sens que ces pouvoirs

où en quelque sorte la loi nationale « abroge » la coutume. Dans la convention régionale (Région de Mopti) de pêche de 1990, on reprend la même idée, tout en précisant qu'on « tiendra compte des coutumes...

successifs opéraient des « reterritorialisations » successives, en remodelant l'identité des groupes et leur projection légitime sur des espaces déterminés, en « recontextualisant » les principes d'appropriation dans le temps propre à leur pouvoir.

Avec les États modernes (colonial puis postcolonial), le monde rural (la campagne ou la « brousse ») est définitivement déshistoricisé et dépolitisé, constitué en collection de producteurs autosubsistants et ritualistes, sous l'empire de la faim et de la coutume (ou « des mœurs » ou de la « tradition »). Ces dernières notions, qui se concilient si bien (jusque dans nos dictionnaires modernes) avec celles de « campagne » et de « paysannerie », consacrent le rejet définitif du rural du domaine de la responsabilité politique (donc des stratégies et des rapports de force). Si, au niveau local, les différents pouvoirs subordonnés n'ont pas disparu, si les représentants de l'État y endossent partiellement face à elles le rôle « recouvrant » des chefferies traditionnelles, ils le font à titre personnel, jouant sur les ambiguïtés des consignes qu'on leur diffuse. Comme ces dernières sont contradictoires, ils ne procèdent pas, comme les pouvoirs passés, à une nouvelle « reterritorialisation » mais au contraire à une véritable « déterritorialisation », puisque à chaque moment des principes contradictoires mais de même niveau peuvent s'opposer les uns aux autres. Cette « déterritorialisation », dont témoigne l'incessant resurgissement des mêmes conflits au Maasina, va logiquement de pair avec une « décontextualisation » puisque au lieu de hiérarchiser les forces de niveau inférieur en se les subordonnant, l'État moderne leur refuse par principe toute reconnaissance, ou ne leur accorde que celle due à « la coutume ». Mais celle-ci, on l'a vu, était à chaque moment l'expression de rapports sociaux religieux et guerriers.

Comme du point de vue de l'État elle n'est que « représentation », toutes sortes de « coutumes » peuvent présenter leur droit de créance à l'administrateur civil qui, censé les concilier avec la loi, ne sait plus où donner de la tête. L'idée de la ruralité comme envers non seulement du pouvoir, mais de l'histoire s'achève ainsi en intégrant l'image classique et récurrente (dans les représentations du pouvoir) d'un monde paysan indiscipliné et contradictoire.

Vers une nouvelle ruralité responsable (IIIe République) ?

En mars 1991, des émeutes populaires aboutissent au renversement de la dictature instaurée depuis 1968. Après la mise en place d'un gouvernement de transition, le Mali se donne une nouvelle constitution (janvier 1992) et procède à l'instauration de la IIIe République. À la suite d'élections municipales, législatives et présidentielles, Alfa Oumar Konaré, dont le parti (l'Adema, Alliance pour la démocratie au Mali) avait obtenu la majorité aux législatives, devient le premier président de la République. La vie politique malienne se déroule donc maintenant dans le cadre d'une démocratie représentative et pluripartiste.

On a analysé ailleurs (FAY, 1995 a) les difficultés qu'avait le monde « paysan » à assimiler les principes du nouveau régime. « Traditionnellement », c'est-à-dire historiquement, dans l'histoire de la soumission aux pouvoirs historiques successifs, les fondements possibles du pouvoir sont trois : la force guerrière (de la lance des premiers guerriers aux fusils-mitrailleurs des militaires), la force « mystique » (des « fétiches » des maîtres des éléments à ceux des princes païens), et la grâce de Dieu (des amulettes islamiques aux prières des lettrés), ces différentes légitimations pouvant éventuellement se conjuguer[23]. Le pouvoir s'impose donc principiellement du fait de ces « forces » (*fanga* en bambara, *sembe* en peul — la force guerrière est bien sûr toujours présente), ce qui lui permet de « recouvrir » légitimement le pays en affirmant sa possession essentielle des hommes et de leurs propriétés. Dans le cadre de l'ancienne dictature, le parti unique UDPM (Union démo-

[23] Les empereurs du Mali cumulent déjà la force guerrière, la force de leurs fétiches et les vertus de leur conversion à l'islam. La force divine de l'empire théocratique de la Diina est bien sûr d'abord signifiée par la force de ses armées de Talibés. Plus récemment, l'ancien président-dictateur Moussa Traoré, dont le règne était fondé sur la force militaire, se présentait comme le premier musulman du royaume et était en même temps supposé faire travailler au service de sa « force » personnelle les meilleurs féticheurs du pays.

cratique du peuple malien) s'était progressivement divisé en deux tendances (c'est ce qu'on appelait localement « la » politique). Localement, « en brousse », les différentes oppositions qu'on a évoquées[24] avaient investi les deux tendances du parti. Les jeux politiques locaux consistaient ainsi généralement en une projection de la palette des pouvoirs locaux sur ces tendances. On conservait donc un modèle traditionnel, où les différents pouvoirs secondaires (historiquement soumis à plus fort qu'eux) luttaient dans la sphère politique pour s'attirer le soutien du pouvoir central, l'État malien endossant le rôle des anciens pouvoirs impériaux en la personne du dictateur au sommet, de la même façon qu'au niveau local, les administrateurs civils l'endossaient dans la sphère administrative.

Avec la définition du pouvoir démocratique élu, et l'instauration du pluripartisme, ce modèle « traditionnel » du pouvoir est remis en question. Les paysans ont du mal à comprendre la nature de ce nouveau « pouvoir du papier, des lettrés », qui ne s'impose pas par la force, qui ne « représente » qu'une partie des électeurs (au lieu d'en « recouvrir-dominer » l'ensemble), et s'ouvre une période de scepticisme : le Pouvoir n'aurait-il pas disparu[25] ? Chaque parti tend d'abord à apparaître comme un pouvoir parallèle, et la palette des intérêts locaux s'y projette, mais on comprend vite que les partis n'ont pas de réel pouvoir et ne peuvent notamment entrer en lutte avec les décisions de l'administration, ce qui les fait alors apparaître comme relativement inutiles. Parallèlement, les administrateurs locaux, rendus méfiants par le vent du changement, hésitent à trancher tout en conservant des pratiques concussionnaires à l'occasion des conflits locaux (notamment fonciers), ce qui les exacerbe.

[24] Entre les « maîtres d'eau, de terre, etc », ceux qui voulaient le devenir, ceux qui n'étaient propriétaires de rien. Ces oppositions variaient bien entendu selon les régions et les paysages fonciers divers.

[25] Il y avait certes des élections au temps de la IIe République, mais personne ne se faisait d'illusions sur leur résultat au sommet, la force garante de la dictature restait l'armée, et le processus électoral, dans la lutte entre les deux tendances, était interprété comme la classique rivalité entre pouvoirs impériaux secondaires pour s'arroger les faveurs du Prince. Les forces paysannes s'inscrivaient dans cette rivalité en faisant allégeance à l'une ou à l'autre de ces forces, dans des chaînes clientélistes qui allaient des villages à la capitale en passant par les divisions administratives et politiques intermédiaires.

BAGAYOGO (1987) notait, en analysant les représentations légitimantes de l'ancien régime, qu'elles conjuguaient des « schèmes culturels précoloniaux » (ceux que nous venons de rappeler) avec les « thèmes de l'homogénéité sociale et de l'unité nationale », ou « idéologie communautaire ». En effet, parallèlement à un discours rappelant la force guerrière du pouvoir, et la reliant à celle des grands empires passés, les citoyens maliens étaient aussi représentés comme une grande famille, le pays assimilé à un grand lignage (*faso* en bambara) solidaire. La jeune démocratie va reprendre largement à son compte cette idéologie communautaire et, sur les ondes radio notamment, on va bientôt entendre que « tout le pays doit s'entendre comme un lignage », que les citoyens « doivent se gouverner eux-mêmes » et « chercher la vérité et la justice entre eux ». En brousse particulièrement, où la solidarité lignagère se construit principiellement face aux autres lignages et où, on l'a dit, le rôle du (des) Pouvoir (s) est de trancher au niveau supérieur, ce discours apparaît largement comme incompréhensible et renforce l'impression d'une situation anomique liée à la vacance du pouvoir.

C'est sur cette toile de fond que l'État malien entreprend actuellement de lancer un programme de décentralisation. Ce programme tend à redécouper le pays en divisions administratives et, à la base, en communes urbaines et rurales regroupant plusieurs villages[26]. Le but essentiel de la décentralisation et de la planification régionale est d'« accéder au développement en utilisant au mieux les ressources du pays, notamment ses ressources humaines » (*Manuel de formation au découpage territorial,* 1996). Il s'agit d'instaurer une « participation populaire au développement » afin d'« alléger » les charges de l'État. Le « découpage administratif », en effet, s'il assure convenablement le contrôle de la population et « doit rester

[26] Le programme de décentralisation a été lancé en 1995, une mission de décentralisation a été instituée, ayant pour rôle de préparer les découpages territoriaux en vue d'élections municipales. Les analyses qui suivent sur les principes de la décentralisation sont fondées sur le texte *Programme de décentralisation. Manuel de formation au découpage territorial,* république du Mali, Primature, Mission de décentralisation, 1996. Une loi (n° 96059) portant création des communes vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale (26/9/96) et promulguée par le président de la République (4/11/96). Les élections municipales devraient avoir lieu d'ici la fin de cette année (1997).

un cadre de base [...] ne permet plus d'encadrer correctement la vie économique ». Après l'énoncé des six critères de découpage régional[27], trois « critères pouvant servir au regroupement des villages et fractions en communes » sont donnés : le respect des solidarités communautaires ; le facteur démographique (nombre moyen de villages et d'individus par commune) ; la distance d'accessibilité (et les caractéristiques souhaitables des chefs-lieux potentiels). Attardons-nous sur le premier critère. Les communes rurales doivent consister en « ensembles humains solidaires dans la réalisation d'objectifs communs de développement et de bien-être social », et elles doivent être construites sur « la base du volontariat et du libre choix ». Elles « doivent intégrer toutes les formes communautaires de développement social à l'échelle du village » mais « représenter en même temps un dépassement de cette forme de solidarité avec l'intégration d'objectifs modernes de démocratie représentative et élective, de promotion de projets, de planification à long terme, d'intégration spatiale et culturelle ». Enfin, on évoque « certains conflits intervillageois autour des ressources » pour conclure que la « mise en commun » de ces dernières doit les « rend (re) caducs ».

Le processus de décentralisation et les discours qui l'expliquent aux masses induisent, comme on s'en doute, beaucoup d'ambiguïtés et d'inquiétudes. L'insistance sur l'idéologie communautaire attise les angoisses concernant les modes nouveaux d'existence du pouvoir, qui semble être encore plus compromis dans sa substance (même si dans les faits les prérogatives de l'administration d'État ne semblent nullement devoir être atteintes). Elle les attise d'autant plus que ce nouveau « pouvoir » constitué par la commune rurale et son maire est explicitement mis en rapport avec la gestion des patrimoines et le contrôle de leurs produits, soit, d'un point de vue paysan, avec les maîtrises-propriétés. Dans plusieurs messages dif-

[27] « Maintien et dynamisation des solidarités locales ; viabilité économique de chaque territoire ; logique géographique et spatiale ; cohérence des milieux physiques ; prise en compte du découpage administratif existant ; concertation entre les différents acteurs : politiques, économiques et sociaux. » Le texte présente également des volets de micro-découpages dont on précise qu'ils « restent indicatifs et donc révisables en relation directe avec les réalités de terrain et sur la volonté avisée des populations ».

fusés sur les ondes nationales ou régionales, c'est la future commune rurale qui est maintenant assimilée à un lignage, et l'on insiste sur le fait que les propriétés seront maintenant communes (en peul, par exemple, que les différents villages auront un « même nombril », qu'on « mangera ensemble les propriétés communes », et que « les étrangers qui sont venus s'installer parmi nous les mangeront avec nous »). La peur d'une spoliation est d'autant plus vive que le futur maire de la commune rurale est projectivement assimilé à un de ces « pouvoirs recouvrants » dont on a parlé. Or, il n'est pas une instance guerrière ou religieuse transcendante à l'ordre paysan, mais il appartient à ce dernier, et ce sont généralement les villages — et les lignages — les plus proches qui ont des intérêts contradictoires, et entre lesquels peuvent éclater des conflits fonciers. Le processus de décentralisation peut ainsi apparaître comme mettant des pairs en situation de concurrence pour la domination institutionnelle, et l'allusion « aux étrangers » fait, quant à elle, surgir la peur majeure d'une totale destruction du rapport entre autochtonie et droits sur les territoires[28]. Ajoutons que les appels formels au « partage des biens entre tous » semblent provoquer de façon particulièrement gratuite, dans un contexte où aucune règle n'a encore été définie sur les prérogatives des communes rurales en matière foncière.

L'interrogation centrale porte, on l'a dit, sur l'ordre de la hiérarchie des pouvoirs, directement liée à celle de la gestion des biens. Bien que le texte officiel, lorsqu'il parle de « respecter les solidarités communautaires », ne mentionne rien de précis, dans les campagnes effectives de sensibilisation, le message a pu explicitement ou non se mettre à évoquer des liens d'allégeance correspondant à d'anciens ensembles historiques. Par la suite, les administrateurs constataient courant 1996 qu'il y avait une tendance à la reconstitution d'anciens cantons coloniaux, eux-mêmes s'étant souvent approximativement calqués sur d'anciennes chefferies précoloniales. Mais des chefferies encore antérieures à celles-ci pouvaient tenter de reconstituer leur ancienne aire de domination politique

[28] Certains dérapages s'amorcent déjà : un futur maire prévisible, sur le Diaka, a tenté d'intervenir dans l'ordre des pêches saisonnières (et des tributs dont elles sont porteuses) en invoquant ses prochaines attributions.

sous forme de commune, et des villages ayant acquis une importance stratégique dans le cadre du développement rural pouvaient jouer sur les critères dessinant les caractéristiques des futurs chef-lieux pour tenter de rallier leur clientèle et poser également leur candidature. De multiples tensions ont donc été suscitées (ce qui explique sans doute que le nombre de communes rurales finalement retenues soit nettement supérieur à celui qui avait été prévu).

La tendance à la reconstitution d'unités de pouvoir anciennes s'explique éminemment par la complexité des droits sur les ressources, les anciens lignages impériaux dominants de ces unités ayant continué d'être, de ce point de vue, des centres de référence, face à un découpage administratif très arbitraire qui ne tenait pas — ou que trop peu – compte des ensembles de droits antérieurs[29]. Ces anciens pouvoirs tendent tout naturellement à tenter de se reconstituer dans le nouveau contexte de la décentralisation. Mais cette « reconstitution » ne va pas sans ambiguïtés, puisque leur rôle s'était considérablement modifié, d'un pouvoir assis sur un contrôle guerrier à un pôle de référence face à l'État. Citons un exemple. Avec l'indépendance, si les éleveurs peuls ont toujours été reconnus comme « producteurs » ayant des droits en ce nom sur des pâturages, les anciens lignages peuls impériaux de la Diina, qui distribuaient anciennement les terres cultivables, ont vu leur statut s'éroder (pendant la colonisation, ils avaient souvent tenu le rôle de chefs de canton). Avec le problème actuel de la concurrence spatiale entre élevage et agriculture, la question de la distribution des terres devient cruciale. Des lignages peuls peuvent alors distribuer des terres à des étrangers venus du Sud, ou au contraire leur en refuser l'exploitation, en arguant de l'appartenance des « herbes » (et donc des terres sous les

[29] Dans le Nord-Diaka par exemple, plus précisément dans le Wuro Ngya (nom d'une ancienne subdivision impériale), les « herbes » (les pâturages) appartiennent aux Peuls résidant dans le village de même nom. Mais ce village ne fait pas partie de l'arrondissement de Togguere Kumbe, où la plupart des pâturages se situent. On imagine la complexité des relations (notamment tributaires) qui s'ensuivaient entre les deux chefs d'arrondissement, les maîtres des pâturages et les Peuls étrangers qui venaient y faire paître leurs animaux. Il s'agit là d'une réalité récurrente dans tous les secteurs; on pourrait également citer maints cas où des « eaux » (des pêcheries) sont exploitées en commun ou alternativement par des lignages de deux villages différents qui relèvent de deux arrondissements distincts.

herbes à pâture) aux « éleveurs peuls » définis de façon ethnico-professionnelle. Mais si lesdits Peuls, au nom de leurs pâturages, pouvaient anciennement s'opposer à la mise en culture de tel ou tel espace, ils n'avaient nullement le droit de distribuer des terres, droit qui revenait aux lignages impériaux liés à la Diina[30]. Lorsque éclate un conflit grave, on va donc localement (et cette tendance est d'autant plus forte dans un contexte où règne plus ou moins un sentiment de vacance du pouvoir central) faire appel à ces anciens impériaux pour trancher[31]. « Quand le sang coule, remarquait ironiquement un de ces derniers, ils se souviennent qu'ils ont un chef. » Le processus est accentué lorsqu'un administrateur local débordé fait lui-même appel à l'autorité de ces anciens impériaux pour tenter de régler le problème en désespoir de cause, cas que nous avons plusieurs fois observé. Mais les relations entre ces lignages impériaux et les lignages peuls qui leur étaient autrefois soumis sont complexes et tendues, et la résurrection d'un pouvoir des premiers, consacré par l'État dans le cadre de la décentralisation, aurait sans doute des effets pervers.

Tous ceux qui portent intérêt au devenir de la démocratie malienne s'accordent à penser que la décentralisation en est un des passages souhaitable et obligé. Mais il faut sans doute prendre garde aux significations dans lesquelles elle se produit. Les pouvoirs impériaux successifs ont, on l'a dit, « ré-historicisé » et « reterritorialisé » les aires qu'ils dominaient, c'est-à-dire subordonné certains pouvoirs en leur redistribuant d'autres attributs (identités et propriétés), et fait passer du côté de la production les pouvoirs éliminés, dessinant ainsi la première image de la « ruralité » passive, comme envers du Pouvoir. Les États modernes ont achevé de déshistoriciser le monde paysan, nié en principe l'existence des pouvoirs et des « propriétés » précédents, réduit idéologiquement la

[30] L'empire de Sékou Amadou, qui avait organisé une vaste production agropastorale profitant aux élites politico-religieuses et défini les systèmes de droits correspondants (GALLAIS, 1967; DE BRUIJN et VAN DIJK, 1996).

[31] De même, pour un problème de pêcheries écartelées entre deux arrondissements, on retrouvera presque toujours dans les conseils officieux précédant le recours administratif ou s'y juxtaposant les anciens chefs de canton ou de subdivision précoloniale.

campagne à la production et à la coutume (concept qu'on pourrait définir comme « de l'existence historique décalcifiée »). En même temps, ils opéraient progressivement une déterritorialisation de leur aire de pouvoir en juxtaposant des principes hétérogènes. À la base, les pouvoirs (et les « propriétés ») antérieurs officiellement déniés réapparaissaient dans un jeu anomique, sous le couvert d'une « coutume » que l'État désirait se ménager. L'idéologie communautaire, pôle essentiel de représentation de la sphère rurale par l'État, est largement reprise dans le cadre de la démocratie et de la décentralisation, comme le montre une utilisation parfois peu réfléchie des notions de « lignage-famille ». Le souci, qui se maintient également, de « ménager la tradition » peut une fois de plus provoquer, cette fois dans la sphère directement politique, un resurgissement non contrôlé de pouvoirs officiellement déniés, mais de façon décontextualisée et propre, on l'a vu, à attiser les conflits. Peut-être faut-il rompre une fois pour toutes avec « l'invention de la ruralité » comme sphère coutumière de production intemporelle, et sans doute ne peut-on faire l'économie d'une analyse concrète des pouvoirs (de dimensions et origines diverses) en place dans les campagnes, pour pouvoir décider ensuite de ceux qu'on peut « recouvrir » (dans l'ancien sens impérial du terme) et éventuellement de ceux qu'on combat.

Bibliographie

AMSELLE (J. L.), 1990 — *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs.* Paris, Payot, 257 p.

BAGAYOGO (I.), 1987 — « L'État au Mali : représentation, autonomie et modes de fonctionnement ». *In* Terray (E.), éd. : *L'État contemporain en Afrique,* Paris, L'Harmattan : 91-122.

CHAUVEAU (J. P.), 1992 — Le « modèle participatif » de développement rural est-il alternatif ? *Bulletin de l'APAD*, 3, septembre 1992 : 20-31.

DAGET (J.), 1949 a — *Aperçu sur l'évolution de la pêche au Soudan français pendant l'année 1949.* Rapport du laboratoire d'hydrobiologie de Diafarabé.

DAGET (J.), 1949 b — La pêche dans le Delta central du Niger. *Journal de la Société des africanistes,* 19 (1) : 1-77.

DAGET (J.), 1956 —
La pêche à Diafarabé, étude monographique. *Bull. de l'Ifan,* série B, t 18 : 1-99.

DE BRUIJN (M.), VAN DIJK (H.), 1995 —
Arid ways, cultural understandings of insecurity in Fulbe society, central Mali. Amsterdam, Thela Publishers, 547 p.

FAY (C.), 1989 —
Systèmes halieutiques et espaces de pouvoir. Transformation des droits et des pratiques de pêche dans le delta central du Niger (Mali). *Cahiers des Sciences humaines,* 25 (1-2) : 213-236.

FAY (C.), 1993 —
« Repères technologiques et repères d'identité chez les pêcheurs du Macina (Mali) ». *In* Jolivet (M. J.), Rey-Ulman (D.), éd. : *Jeux d'identités. Études comparatives à partir de la Caraïbe,* Paris, L'Harmattan : 167-202.

FAY (C.), 1994 a —
« Organisation sociale et culturelle de la production de pêche : morphologie et grandes mutations ». *In* Quensière (J.), éd. : *La pêche dans le Delta central du Niger. Approche pluridisciplinaire d'un système de production halieutique,* Paris, IER/Orstom/Karthala : 191-209.

FAY (C.), 1994 b —
« Systèmes de production et d'activités : le Maasina ». *In* Quensière (J.), éd. : *La pêche dans le Delta central du Niger. Approche pluridisciplinaire d'un système de production halieutique.* Paris, IER/Orstom/Karthala : 363-382.

FAY (C.), 1995 a —
La démocratie au Mali ou le pouvoir en pâture. *Cahiers d'Études Africaines,* 35 (1), 137 : 19-55.

FAY (C.), 1995 b —
Car nous ne faisons qu'un. Identités, équivalences, homologies au Maasina (Mali). *Cahiers des Sciences humaines,* 31 (2) : 427-456.

GALLAIS (J.), 1967 —
Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale. Dakar, Ifan, 2 vol.

KASSIBO (B.), 1991 —
L'union régionale des coopératives de Mopti : les raisons d'un échec. Rapport à la commission spécialisée d'évaluation de l'Institut d'économie rurale de Bamako (Mali), 30 avril 1991, 12 p.

MISOES (Mission socio-économique du Soudan), 1960 —
La pêche et données économiques diverses. Paris, Rapport provisoire n° 6, mai 1960, 51 p.

MONTEIL (C.), 1932 —
Une cité soudanaise, Djenné, métropole du Delta central du Niger. Anthropos/Institut international africain.

Plan quinquennal 1961-1965 —
« Quelques considérations sur le premier plan de développement économique et social au Mali ».

Primature, Mission de décentralisation, république du Mali, 1996 —
Programme de décentralisation. Manuel de formation au découpage territorial.

Rapports annuels des services forestiers du Soudan, 1954 (Dakar, archives, 2G 54-101).

Région de Mopti, cabinet du gouverneur —
Convention de pêche en 5e région. Issue de la Conférence nationale sur la pêche, Mopti, 1er, 2 et 3 novembre 1972.

Région de Mopti, cabinet du gouverneur —
Conventions locales de pêche en 5e Région. Issues des travaux de la Conférence régionale sur la pêche tenue les 23, 24 et 25 janvier 1990 à Mopti.

Quand la campagne était une « forêt vierge »...

L'invention de la ruralité en Côte d'Ivoire — 1911-199...

François Verdeaux
Anthropologue

Quand la campagne était une « forêt vierge », les terres furent déclarées « vacantes et sans maîtres », d'autant plus facilement que l'on décréta que ceux qui la « sous-peuplaient » étaient des « indigènes » plutôt que des paysans. Ainsi pourraient être résumés les catégories et paradigmes que l'administration coloniale a initialement conjugués pour penser et organiser la mise en valeur de la partie forestière de la Côte d'Ivoire. La ruralisation de l'espace et des sociétés qui s'opère par étapes des années vingt à nos jours induit, entre autres, un phénomène que l'on qualifie aujourd'hui de déforestation. Il s'agit en quelque sorte de la face, non plus cachée mais désormais explicitement négative, d'un développement à base agricole qui avait pourtant été qualifié de « miraculeux » quelques années auparavant. Au-delà des effets de mode idéologique et des changements des paradigmes développementalistes, ce balancement entre la valorisation par l'agriculture et celle des ressources en bois est constitutif de l'histoire ivoirienne contemporaine dans toutes ses dimensions : économiques, sociales, politiques et écologiques. Les activités forestières et agricoles, en même temps que les catégories sociales correspondantes, y ont constamment été posées comme antinomiques et exclusives les unes des autres. Plus encore, on est fondé à affirmer, en considérant cette histoire, que la déforestation est la conséquence paradoxale mais directe d'une politique conçue initialement à partir d'une volonté de privilégier la gestion forestière.

Le processus s'articule autour d'une opposition socio-historiquement construite qui se décline selon les moments et les points de vue en : approprié/vierge, rural/domanial, agriculture/forêt. Cette représentation est congruente avec ce que, dans notre langue tout au moins, connote la notion de « rural ». Le rural est défini comme ce « qui est relatif aux champs, à la campagne ». Ce sont donc, d'une part, les activités agricoles (les « champs »), d'autre part, un certain type d'environnement naturel anthropisé qui définissent le monde rural. Or, à l'origine de l'histoire considérée, cette définition n'allait pas de soi puisque aussi bien le milieu que les sociétés qui y vivaient pouvaient difficilement être classés dans cette catégorie. Le colonisateur, en la personne du gouverneur Angoulvant, prévoyait au demeurant que la majeure partie du milieu forestier, constitué en domaine de l'État, serait réservée à l'exploitation « rationnelle » du bois par une catégorie socioprofessionnelle spécialisée.

La ruralisation de l'espace forestier résulte de la constitution, au cours de l'entre-deux-guerres, d'un paysannat qui n'existait pas auparavant, mais plus encore d'un « pays », défini comme « territoire d'une nation ». Même si elle a initialement semblé être conforme à la volonté affichée de ruraliser les sociétés indigènes, la transformation en espace agricole de la zone forestière n'est en aucun cas la réalisation du projet « civilisateur » imaginé par notre gouverneur. Elle en constitue, plus que le dépassement miraculeux, comme on a pu le dire, la subversion.

Cette ruralisation, qui se révèle en effet constitutive d'un processus de construction nationale, a pour corollaire la déforestation massive de la moitié sud du pays. Aujourd'hui unanimement déploré, bien que très tôt identifié et théoriquement combattu (dès 1897), le phénomène de la déforestation me paraît être un bon analyseur de cette ruralité qui n'a cessé de s'inventer à partir d'une représentation initiale volontariste qui a, tout au moins dans ses grandes lignes, fait office de prédiction créatrice. Le paradigme fondateur est en effet formulé dès 1911 par le gouverneur Angoulvant à propos du premier projet de code forestier et semble toujours d'actualité au début de la présente décennie avec la mise en application du plan directeur forestier 1988-2015. Si la grande affaire de la Côte d'Ivoire est, depuis plus de cinquante ans, l'agriculture de plantation, la problématique du développement « rural » (pour la zone sud) a toujours été posée à partir de ou en relation avec la question forestière. Tout

s'est en outre passé comme si l'opposition initialement décrétée entre agriculture (« indigène ») et activité forestière (« industrielle ») s'était, de fait, muée en une tension structurelle dans le rapport de la société ivoirienne à sa forêt. Cette incompatibilité mutuelle dans l'appropriation de l'espace sylvestre entre usages forestiers et agricoles est, il faut y insister, décrétée par le politique, le gouverneur Angoulvant, qui a pris conseil ou s'est inspiré d'un savant, le botaniste Chevalier. Elle ne résulte aucunement de l'arbitrage de conflits existants mais va, au contraire, en être le point d'origine. L'engouement des « indigènes » pour les cultures de cacao puis de café avait certes été souhaité, mais il fut largement inattendu tant par son intensité que dans ses modalités. Au fur et à mesure de l'extension de ces plantations arbustives, l'accès à la forêt est devenu l'un des enjeux politiques majeurs, au même titre que la commercialisation et les politiques de prix des produits agricoles autour duquel l'État et les deux catégories socioprofessionnelles concernées ont systématisé leurs rapports et se sont constitués. La résultante de ces rapports s'est inscrite et est lisible à l'œil nu dans le paysage : la superficie de la forêt, estimée à 15 millions d'hectares au début du siècle, est réduite à moins de 3 millions d'hectares en 1992.

Dans un premier temps sont présentées les circonstances et les formes de la transition rurale des sociétés forestières. J'examine ensuite brièvement le décalage qui s'instaure au cours de l'entre-deux-guerres entre la conception initiale de la mise en valeur « rationnelle » de la zone forestière et la signification sociale qu'elle prend pour les « indigènes » (dont les sociétés se ruralisent en effet) dans le cadre de la division coloniale du travail. Enfin, la phase ultime de la ruralisation qui s'opère à partir de l'indépendance est surtout celle de l'espace et elle se traduit par la disparition de la majeure partie du milieu forestier. Cette évolution n'est pas naturelle ou fatale. Elle résulte certes de l'inversion du rapport de force colonial et fait de la forêt l'espace d'inscription d'une émancipation nationale. Mais on verra en conclusion que les choix qui sont faits par le président Houphouët-Boigny dans les domaines fonciers et forestiers, même s'ils visent cette fois à la ruralisation intégrale de l'espace forestier, sont en grande partie dictés par des considérations politiques de même nature que celles prises en compte par le gouverneur Angoulvant quelque cinquante ans plus tôt.

Dans un cas comme dans l'autre, et en dépit d'intentions affichées très différentes, l'État n'est pas tant l'arbitre et le garant du bon usage des ressources qu'un acteur à part entière de ces usages. Il utilise la forêt, quelle que soit sa valeur marchande, comme une ressource politique qui sert de support à sa propre reproduction.

Contexte de la transition rurale : circonstances économiques et instauration de l'ordre colonial

Durant toute la première phase de la colonisation (1893-1920) et en prolongement du commerce de traite côtière en vigueur au XIXe siècle, l'activité économique des sociétés forestières de Côte d'Ivoire est dominée par la collecte et le drainage des produits naturels de la forêt vers les maisons de commerce installées sur la côte. En sens inverse, la distribution vers l'intérieur des marchandises importées d'Europe s'effectue en empruntant les mêmes circuits commerciaux. L'organisation de l'échange marchand est, au cours de cette période, l'activité structurante de l'espace économique forestier et concerne des sociétés que l'on peut donc difficilement qualifier de rurales. D'autant plus que si elles n'ignorent pas l'agriculture, loin de là, elles n'en font pas la base productive principale de cet échange. Mesurés à l'aune des exportations, les produits primaires qui participent de ces échanges relèvent quasi exclusivement d'activités de cueillette, de chasse et, accessoirement en quantité mais non en valeur à l'origine, minières. À côté des produits « divers » qui incluaient des peaux, de l'ivoire, des gommes, du kapok, du karité, des noix de kola..., trois productions ont dominé la période, si l'on exclut l'or dont l'importance décroît rapidement au tournant du siècle. L'huile et les amandes de palme exportées de cette partie de la côte depuis le XVIIIe siècle proviennent de palmeraies naturelles. Le caoutchouc, extrait de lianes ou d'arbres poussant spontanément en forêt, voit son volume croître

significativement à partir de 1889. Le bois d'acajou exploité dans les forêts côtières dès 1887 connaît, contrairement aux deux autres produits, une augmentation continue jusqu'à la Première Guerre en dépit des fluctuations de ses cours. Jusqu'en 1920-1925, les productions caféières et cacaoyères sont anecdotiques et, du moins avant la Première Guerre, sont principalement le fait de maisons de commerce ou de planteurs européens. Les tentatives administratives d'introduction de ces cultures auprès des autochtones ont échoué.

La période n'est pas figée. Elle connaît des ajustements progressifs, mais l'organisation de l'activité relève globalement du même schéma caractérisé par une division du travail entre les entrepreneurs locaux et les maisons de commerce de plus en plus nombreuses à s'installer sur la côte. La colonisation (1893) instaure une sorte de *pax commercialis,* au demeurant relative et limitée dans un premier temps à une frange côtière, qui facilite l'autonomisation d'une catégorie d'intermédiaires commerciaux (les *watafoufoue*) par rapport aux hiérarques locaux (*gblengbi*) qui contrôlaient jusque-là le commerce, en même temps que certains points de passage obligé. En effet, du fait du contrôle progressif du territoire par l'administration (surtout à partir de 1910), d'une part, et de la généralisation des pratiques de préfinancement des campagnes de collecte ou de coupe par les maisons de commerce, d'autre part, on passe de l'ère des « traités » ou accords privés directs avec les chefs locaux à celle des contrats avec des intermédiaires commerciaux. Les qualités et positions sociales requises ne sont plus les mêmes. La liberté de commerce est la règle (pour un temps), les médiations et médiateurs changent et certains de ces courtiers indigènes installent leurs propres maisons d'import-export sur la côte. Bénéficiant de capitaux (en fait, de fonds de roulement) provenant de leurs commanditaires de l'étranger (anglais et américains), ils reproduisent pour leur compte les méthodes de leurs concurrents européens locaux et dans certains secteurs, le bois notamment, réussissent au moins aussi bien que ces derniers.

Si ces commerçants, intermédiaires ou courtiers sont peu nombreux, il leur faut, en revanche, mobiliser une main-d'œuvre importante pour la collecte et l'acheminement des produits. La fin du XIX^e^ siècle constitue de ce point de vue une conjoncture particulièrement favorable. Les guerres samoriennes provoquent dans le Sud-Est un

afflux de captifs en provenance des pays djimini et tagwana, au nord de la Côte d'Ivoire. La fin des guerres ashanti en Gold Coast voit en particulier les Sierra-Léonais de l'armée britannique se démobiliser sur place et affluer vers le territoire voisin à la recherche d'opportunités. Main-d'œuvre « libre », parlant anglais et relativement qualifiés, ils seront employés plus particulièrement dans la coupe du bois comme contremaîtres ou chefs de chantiers. Par la suite, il semble que des alliances de différentes natures (entre autres matrimoniales) entre commerçants côtiers et lignages politiquement dominants de l'intérieur, combinées à la démultiplication du système des intermédiaires, aient permis de maintenir un accès et à la main-d'œuvre et à certaines ressources (bois encore) plus aisé et moins onéreux pour ces entrepreneurs africains que pour leurs concurrents européens. Ces derniers s'accommodent au demeurant fort bien de la situation en se consacrant plus spécifiquement à la mise sur le marché européen qui constitue la phase la plus rémunératrice de la filière, quitte à préfinancer les campagnes d'abattage des « coupeurs » locaux.

C'est à cet état de fait que va s'attaquer de 1909 à 1915 le gouverneur Angoulvant à travers deux séries d'actions complémentaires. La « pacification » consiste à prendre par la force le contrôle effectif du territoire et ainsi à asseoir le pouvoir de l'administration pour mettre bon ordre à une mise en valeur de la colonie qu'il juge anarchique, sans projet et contre-performante. En cela il anticipe — et a vraisemblablement inspiré — la politique de mise en valeur prônée à partir de l'entre-deux-guerres par le ministre Albert Sarraut. La conception et la négociation, tant sur place qu'en métropole, de textes réglementaires concernant principalement la forêt (décret forestier de 1913) prolongent en droit cette prise de pouvoir et jettent les bases d'une nouvelle division du travail. Pourtant, la restructuration de l'économie locale et la recomposition sociale qui s'opèrent par la suite, d'une part, ne deviennent sensibles qu'à partir des années vingt, et, d'autre part, sont dues à la conjonction de cette volonté avec les fluctuations des cours et la réorganisation des marchés des trois principaux produits. Les prix de l'huile de palme et ceux du caoutchouc s'effondrent. Ceux du bois connaissent des mouvements erratiques, les clients anglais et américains d'avant-guerre se tournent vers d'autres sources d'approvisionnement et le circuit de négoce en Europe se diversifie au profit de places

(Marseille, Bordeaux, Le Havre) et d'agents français. Les « coupeurs de bois », locaux ou expatriés, disparaissent entre 1920 et 1930 au profit d'entreprises exclusivement européennes et spécialisées qui assurent désormais à la fois l'exploitation et la mise sur le marché. La maîtrise des circuits des autres produits par les maisons de commerce, qui avait commencé avant-guerre, s'accentue au cours de la période et se double d'un phénomène de concentration au profit des plus gros établissements. La production de caoutchouc disparaît, celle d'huile de palme stagne puis diminue fortement tandis qu'augmentent celles du cacao, dans le Sud-Est principalement, puis du café, dans le Centre-Ouest. En dépit de l'installation d'une nouvelle vague de colons, ces cultures deviennent massivement le fait des « indigènes ».

On assiste donc à une triple transformation :

— la substitution quasi synchronisée de spéculations agricoles aux produits forestiers de traite. Cette substitution intéresse simultanément les maisons de commerce, qui trouvent ainsi à (ré)alimenter leurs activités d'exportation, et les sociétés de la forêt, qui par ce biais maintiennent leur connexion avec le circuit marchand tout en préservant une autonomie relative ;

— une reconversion économique, et plus encore une recomposition sociale s'opèrent à travers le passage d'une organisation centrée sur la circulation de flux de marchandises, le contrôle des nœuds ou des voies de communication et de l'accès aux ressources à l'organisation de productions circonscrites à des espaces fixes. Les unités de production mobilisées sont beaucoup plus restreintes (la cour, voire le ménage) et nécessitent une réinterprétation des rapports sociaux. Ces productions sont enfin et surtout organisées à travers un système extensif, caractérisé par une association capital-travail qui induit l'appropriation individuelle de patrimoines fonciers. La forêt est l'objet de nouveaux enjeux et acquiert au sein de ces sociétés un autre statut ;

— le partage de la forêt en deux domaines incommensurables et disjoints : la forêt du bois et celle des plantations agricoles sont clairement distinguées dans les textes réglementaires. Elles relèvent en outre chacune de la compétence d'une catégorie plus sociale (et alors virtuelle) que professionnelle : d'une part, l'une et l'autre résultent principalement d'une procédure d'assignation dans

le cadre de la mise en valeur rationnelle du territoire, d'autre part, elles ne se constituent que progressivement à partir de cette date en inventant leurs solutions et savoir-faire sociotechniques respectifs, dans le cadre de la division du travail conçue et décrétée quelques années plus tôt (1913) par l'autorité publique.

Mise en valeur rationnelle et division coloniale du travail

L'action du gouverneur Angoulvant suit la méthode de colonisation conçue par le général Galliéni, qui en rappelle lui-même les principes dans la préface du livre de son ancien collaborateur, *La pacification de la Côte d'Ivoire* (ANGOULVANT, 1916) : « Paix, organisation, richesse, ce sont les trois conditions essentielles du développement normal de toute colonie » (*op. cit* : 4). Puisqu'il s'agit de « civiliser en administrant », développe le gouverneur, le préalable est de se livrer à cette pacification qui consiste en l'instauration d'un monopole des pouvoirs publics (fin de l'administration indirecte) et en particulier celui de la force et de la contrainte. La politique de « développement des richesses naturelles » est présentée comme l'étape à la fois ultime et minimale de l'œuvre colonisatrice, à défaut d'être sûr de pouvoir « civiliser » intégralement. Elle est conçue, négociée et testée sans attendre la fin des opérations militaires (1908-1915). Les tentatives pour faire adopter les cultures cacaoyères sont entreprises dès 1908, le décret forestier est élaboré et discuté entre 1911 et 1913.

La prise de pouvoir de l'État

C'est ce dernier qui nous intéresse, tant il est significatif que le premier grand texte organisateur de la mise en valeur concerne la forêt. Il tient lieu en effet de code foncier, dans la mesure où, partant des trois types d'usages courants, il délimite les conditions d'appro-

priation de l'espace et d'accès aux ressources. Mais il va plus loin en définissant au moins implicitement les caractéristiques sociales des catégories d'ayants droit.

La totalité de l'espace forestier est mis sous la tutelle de l'administration. Font exception ces enclaves que constituent les terroirs déjà mis en culture par les communautés villageoises. Leurs possibilités de s'étendre au détriment de la forêt sont codifiées et soumises à autorisation administrative. Les savoirs locaux sur la forêt sont utilisés dans le cadre des inventaires forestiers et les usages relatifs à la cueillette sont reconnus et garantis au-delà des terroirs. Ils ne valent cependant ni appropriation, ni priorité ou droit éminent. Seule l'agriculture ouvre à la reconnaissance d'un droit, qui n'est d'ailleurs pas privé mais collectif, sur l'espace. Nul ne peut attribuer — encore moins vendre — à quiconque un terrain forestier si ce n'est l'État. Enfin, ces deux activités sont constamment présentées comme relevant plus particulièrement du monde « indigène ».

L'exploitation forestière, objet central du texte, concerne donc tout le reste de la zone forestière. Elle est réglementée avec beaucoup plus de précision, et de telle sorte que la taille des concessions attribuées dans ce cadre soit fonction de l'investissement consenti et que les taux des taxes liées à cette exploitation soient inversement proportionnels à ce capital. L'intention sous-jacente a été explicitée devant les membres de la Chambre de commerce ; il s'agit de favoriser l'implantation de grandes entreprises, seules susceptibles de se livrer à une mise en valeur rationnelle des ressources ligneuses. Les petits producteurs ne sont pas formellement exclus mais, étroitement encadrés, ils sont fortement incités à se transformer ou à disparaître. Les premières versions du texte provoquent un tollé à la Chambre de commerce, composée exclusivement de petits producteurs, européens et autochtones, et de représentants des maisons de commerce qui assurent l'exportation du produit.

Le texte est donc une projection, et vise à façonner l'avenir et non à régler des litiges ou des incompatibilités d'usage qui n'existent pas. Il constitue, en outre, un coup de force qui installe l'État dans un domaine qui n'a d'autres limites que celles du milieu naturel et des frontières territoriales, et fait de l'administration le point de passage obligé pour l'allocation des deux types de ressources qu'elle privilégie : la terre agricole et le bois. La volonté affichée

de rationaliser l'exploitation forestière est justifiée par le gaspillage de ressource auquel a donné lieu cette activité à l'origine. La « rafle des bois » a été dénoncée peu de temps auparavant (1909) par un botaniste du Muséum national d'histoire naturelle qui, en conclusion de son étude, préconisait le recours à des méthodes d'exploitation-gestion de la forêt nécessitant des moyens techniques et financiers importants. Le gouverneur fait bon usage de ces recommandations, en en profitant pour assigner à chacune des deux activités une catégorie d'acteurs dont il dessine de façon normative les contours sociologiques. L'intention est clairement explicitée par ailleurs (dans son livre comme dans ses commentaires du futur décret devant la Chambre de commerce). Il s'agit tout autant de discipliner ce qu'il appelle, non sans une pointe d'agacement, « le commerce » (en fait le petit commerce), dont il doute de la capacité à voir « autre chose que ses intérêts immédiats », que d'éliminer ces « apolloniens » qui tirent leurs bénéfices de leur rôle « d'intermédiaires entre les tribus et nous » (*op. cit.* : 281) et qui — mais il n'en fait pas état officiellement — sont toujours considérés comme trop étroitement liés aux intérêts anglais.

L'exploitation forestière sera donc un secteur moderne capitaliste, réservé à de « grandes entreprises » susceptibles d'exploiter « le plus grand nombre possible d'essences », ayant vocation industrielle puisqu'elles transformeront la plus grande part de leur production sur place, et qui devront enfin « reconstituer, au fur et à mesure, les peuplements ». La vocation exclusivement agricole des « indigènes » est tout aussi normative. Non seulement ils ont refusé l'innovation cacaoyère, dont l'exemple de la Gold Coast montre pourtant qu'elle est possible, mais encore ils doivent être détournés des activités de collecte, de coupe, de transport et de commerce qu'ils ont su organiser pour ou avec les maisons de commerce. Angoulvant n'ignore évidemment pas ces réticences ou ces obstacles auxquels il s'est trouvé directement confronté ; mais ce qu'on pourrait appeler sa vision constructiviste est fondée sur le primat de la mise en valeur forestière et de sa nécessaire rationalisation. L'agriculture est, en partie, une assignation de second rang découlant de la première : parce qu'ils n'ont pas les capacités d'exploiter efficacement, et de façon durable dirions-nous aujourd'hui, ce patrimoine naturel commun, les « indigènes » sont, en quelque sorte, cantonnés par défaut à l'agriculture. Celle-ci, implicitement

envisagée sous forme intensive, nécessite une bien moindre emprise territoriale que l'exploitation et la gestion de la ressource ligneuse. D'autant que la région forestière est « sous-peuplée » et exige donc en sus une « mise au travail » des populations, en particulier celles des régions périphériques aux foyers de développement de l'époque. Ainsi les deux catégories et les deux secteurs de production seront-ils complémentaires dans le cadre d'un projet colonial associant capital, technique et sens des responsabilités (garanties pour ces dernières par la création du « service forestier ») d'un côté, labeur et transition salvo-civilisatrice à la ruralité (grâce à l'encadrement du « service de l'agriculture ») de l'autre.

Cette quasi-prophétie du gouverneur n'est empreinte d'aucune naïveté. Le programme qu'il trace s'appuie sur des contraintes et des incitations fortes appliquées sous la férule d'une administration désormais sans faiblesse. Pourtant, et en partie à cause de cette mise en pratique rigide de la politique qu'il a ébauchée, sa prévision ne va s'avérer que très imparfaitement prédictrice. La division rationnelle du travail et la répartition du territoire qui l'accompagne se muent en un rapport de domination coloniale, qui confère aux options, apparemment conformes à ses vœux, des deux grandes catégories d'acteurs un tout autre sens et entraîne, à terme, des effets inverses de ceux prévus.

Les « coupeurs » deviennent en effet des entreprises forestières, mais qui sont plus européennes que capitalistiques. Les indigènes se font planteurs, mais individuellement (alors qu'ils étaient pensés dans le schéma d'Angoulvant en tant que communautés), et en mettant en place un système extensif consommateur de terres. Les uns et les autres vont s'opposer, principalement, dans un premier temps, sur l'accès à la main-d'œuvre, mais aussi, et dès cette époque, sur l'appropriation et la valorisation de l'espace forestier. Les indigènes, dont le statut est défini par le code du même nom, sont de simples « sujets » qui ont pour vocation de se conformer aux exigences réglementaires (impôts, prestations de travail, respect des limitations territoriales) ou aux incitations (activités agricoles) de l'administration. Dans les faits, compte tenu de la pression des colons et des forestiers sur l'administration, ils vont devoir répondre également, et de plus en plus, aux demandes de ces « citoyens » à part entière en termes de fourniture de force de tra-

vail. Plus généralement, la distinction entre ces deux catégories juridiques tend de fait, à partir de cette époque, à recouvrir quasi exclusivement (les exceptions sont rares) une opposition à connotation raciale : Blancs/Noirs. Même si elle est contraire à l'esprit de la colonisation (œuvre civilisatrice) et aux principes du droit métropolitain, la socio-logique qui se développe des années vingt à la fin des années quarante est, au moins tendanciellement, de type « apartheid ». Le « développement séparé » — brisé par la suite (on verra comment) — qui se met en place à cette époque a laissé, jusqu'à nos jours au moins, une trace : l'exploitation forestière devient (et restera) quasi exclusivement le domaine d'entreprises européennes, l'agriculture de plantation, non sans résistance de la part des colons européens, devient celui des Africains avant de devenir un vecteur autant qu'un marqueur de l'identité nationale.

Les forestiers

Contrairement au souhait d'Angoulvant, les « grandes » entreprises qui s'installent en Côte d'Ivoire avec capital et techniques appropriés sont l'exception. La plupart sont de type artisanal et leurs propriétaires tentent de se mettre en conformité formelle avec les textes en se transformant en sociétés en nom propre tout d'abord, anonymes ensuite. Cet état de fait entraîne deux séries de conséquences significatives.

Le faible niveau capitalistique général mais aussi une médiocre adéquation des moyens techniques aux contraintes de la production ne contribuent pas à diminuer le besoin en main-d'œuvre du secteur. Celui-ci va devenir l'un des principaux bénéficiaires du détournement du travail prestataire des « indigènes ». Les forestiers sont objectivement concurrents de l'économie de plantation villageoise, également demandeuse de main-d'œuvre. Les désertions des chantiers en raison de mauvais traitements ou la fuite préventive devant les « travaux forcés » vont cependant induire les premières migrations spontanées vers les plantations villageoises du Sud-Est.

Cette faiblesse capitalistique du plus grand nombre, alliée à la nécessité de se transformer pour rester présent dans le secteur, va entraîner, dans les années vingt, une véritable course à la concession forestière. L'objectif est double : d'une part, obtenir des per-

mis dans les zones les plus accessibles en regard du réseau de communication et des (faibles) moyens techniques disponibles ; d'autre part, attirer les capitaux complémentaires ou les repreneurs. La valeur d'une entreprise et sa viabilité sont exclusivement proportionnelles à la quantité et à la qualité (ressources et accessibilité au moindre coût) des chantiers qu'elle a su se faire concéder. L'achat ou parfois la simple commande de matériel peuvent être principalement destinés à enclencher le cercle vertueux. Pour peu que l'on sache manœuvrer, et moyennant une mise de fond minime, on peut obtenir une forêt, capital virtuel, qui donnera accès au capital réel, fourni par des associés européens.

Dans cette logique, la forêt non exploitée est un capital ayant, en l'état, une valeur mesurable : certains petits entrepreneurs vendent à de nouveaux opérateurs leurs « concessions forestières », selon la formulation des contrats (ce sont, en réalité, des permis temporaires d'exploitation). Ainsi vont être gelés des pans entiers de forêt dans les zones adjacentes aux voies de communication. Par la suite (à partir des années trente), l'administration prend le relais de ce mouvement en procédant cette fois à des mises en défens domaniales. Face à l'impossibilité où elle se trouve de contenir l'extension des plantations, et renonçant aux doctrines de gestion de la forêt par replantation et enrichissement, elle choisit d'accélérer les classements de forêt pour préserver le patrimoine ligneux.

Les planteurs

Les sociétés locales sont confrontées à un triple cantonnement :
— de leurs droits, avec le Code de l'indigénat ;
— dans la disponibilité interne de la force de travail (soumission aux prestations de travail) et dans l'accès aux flux migratoires organisés (on a vu qu'elles bénéficiaient cependant de leur détournement).
— de l'accès à l'espace forestier qu'elles sont censées n'occuper que sous contrôle et à condition de ne pas empiéter sur les zones réservées à l'autre usage (le contrôle s'avère dans la pratique assez lâche).

La conversion à l'agriculture de plantation représente la seule marge de manœuvre qui préserve à la fois une certaine autonomie d'organisation et une connexion avec le circuit marchand.

L'échange des facteurs terre de forêt/travail facilite l'accès à la main-d'œuvre et pallie un certain manque de moyens. Il y a donc analogie avec la catégorie concurrente, à ceci près que la forêt s'échange ici non contre du capital mais contre du travail, et qu'à l'inverse des forestiers, la forêt ne sera source de valeur qu'une fois défrichée. De façon générale, pour ceux qui se ruralisent, la forêt n'a désormais de valeur qu'en tant que promesse de défrichement. Par ailleurs, sa (ré)appropriation n'est reconnue socialement à cette catégorie en voie d'émergence qu'au travers de la création de plantations. Cette recomposition d'ensemble autour de la forêt s'accompagne, au sein des sociétés lignagères, d'une reconnaissance de l'appropriation individuelle de la terre (une fois cultivée) qui fait de la forêt un enjeu foncier et inaugure une dynamique extensive qui nécessite le renouvellement conjoint et continu du couple main-d'œuvre - forêt.

Dès l'origine, la complémentarité des deux secteurs et catégories est compromise, les acteurs réels et leurs comportements n'étant pas ceux imaginés. Par ailleurs, la situation coloniale qui confisque la forêt en tant que telle au profit de nouvelles catégories dominantes incite les sociétés locales à investir l'interstice rural qui leur est laissé et à se réinscrire socialement dans le nouveau cours de l'histoire en conquérant la forêt.

Du paysannat au pays : intégration nationale par abolition de la forêt

L'émancipation politique qui commence après la Seconde Guerre s'effectue en deux temps et se traduit très significativement par la suppression des deux facteurs limitants de l'économie de plantation. Ces levées successives vont subvertir en même temps que l'ordre colonial la rationalité de la mise en valeur : désormais l'agriculture et les paysans-planteurs sont privilégiés au détriment de la gestion forestière.

— 1946-1947 : l'abolition du Code de l'indigénat et des prestations obligatoires de travail libère localement de la force de travail et ouvre un accès massif à la main-d'œuvre migrante.
— 1964 : l'ancien président du syndicat des planteurs et désormais président de la République instaure l'accès libre à la forêt en lançant le slogan « La terre appartient à celui qui la travaille », un an après la (fausse) tentative de coup d'État qui lui a donné l'occasion d'établir un pouvoir sans partage et en l'accompagnant d'une mesure par défaut, la non-promulgation du code foncier.

Cette décision va entraîner la ruralisation effective de tout l'espace forestier par extension progressive des fronts pionniers agricoles vers l'Ouest et le Sud-Ouest, régions restées relativement à l'écart du mouvement et que de nouvelles entreprises forestières avaient commencé d'investir à partir des années cinquante.

Le nouveau code forestier promulgué l'année suivante (1965) maintient le monopole d'État sur les ressources ligneuses et la rente forestière. Mais, dans la pratique, la forêt est très clairement gérée comme une ressource politique. L'ouverture des forêts occidentales vise à intégrer de nouvelles populations, jusque-là marginales dans le développement des cultures pérennes (baoule principalement mais aussi ressortissants du Nord), à cette économie de plantation qui devient synonyme d'économie nationale. Cette « nationalisation » se prolonge en matière forestière par la redistribution de permis d'exploitation (dès 1965) puis de quotas d'exportation (à partir de 1972) générateurs de rentes, au profit d'une clientèle politique. Des déclassements de forêt sont effectués selon la même logique. Les règlements du code forestier qui interdisent la défriche-brûlis et soumettent les défrichements à des autorisations préalables ne sont pas respectés. Le « décantonnement » des dominés passe par la négation de la gestion rationnelle des ressources ligneuses qui était au fondement de la mise en valeur. La ruralité assignée devient une ruralité triomphante, signe et vecteur objectif de l'émancipation. La suppression de l'ordre colonial passe par une sorte d'abolition de la forêt.

Conclusion

La Côte d'Ivoire, au moins dans sa partie forestière, n'était pas rurale à l'origine en ce sens que l'agriculture n'était qu'un secteur de production parmi d'autres et que l'anthropisation du milieu naturel était plus symbolique (marquage religieux de territoires) et politique (contrôle des voies de communication et des nœuds d'échange) que physique (faible artificialisation liée aux activités humaines). Cette multi-activité, dominée par l'organisation des échanges marchands à moyenne ou longue distance, demeure prégnante durant les trente premières années de la colonisation (1893-1920). La ruralisation qui s'opère par la suite ne relève en rien d'une évolution spontanée de sociétés de chasseurs-cueilleurs vers l'agriculture. Elle est le produit d'un processus socio-historique récent dont on a retracé l'origine et les lignes de force. La reconversion des sociétés forestières (dans un premier temps) à l'agriculture de plantation et la transformation du milieu qui s'ensuit constituent, par certains aspects, une rupture. Elles procèdent aussi d'une recomposition plus générale où sont réinterprétés et réorganisés le rapport au monde, en particulier à la forêt, et les relations sociales internes en fonction du nouveau rapport de force établi par l'action de « pacification » coloniale.

Deux épisodes clefs contribuent, à cinquante ans de distance, à structurer le processus de ruralisation des sociétés et de l'espace : les fondations de la politique coloniale, mises en place par Angoulvant entre 1911 et 1915, et la mise en libre accès de la forêt par Houphouët-Boigny à partir de 1964. Le caractère exceptionnel des deux personnages tient au fait qu'ils ont su anticiper et, pour partie, orchestrer des recompositions socio-historiques majeures au sein de la société civile, plus particulièrement dans les rapports qui se sont noués autour de l'appropriation du milieu forestier. Ni Angoulvant ni Houphouët-Boigny ne sont cependant à l'origine du processus. Le volontarisme du premier encadre par avance un mouvement provoqué par l'enchaînement de son action de pacification et de contextes globaux catastrophiques (chutes des cours, guerre, crises économiques). Le second, plus pragmatique que visionnaire, accompagne et traduit politiquement une dynamique qui l'a déjà

conduit au pouvoir et que d'heureuses circonstances économiques vont transformer « miraculeusement » (mais le miracle est construit) en prospérité stabilisatrice. Tout se passe comme si les choix fondamentaux qu'ils font, tout en s'opposant radicalement l'un à l'autre — le « tout cacao » d'Houphouët-Boigny semblant même répondre à distance à « le bois d'abord » d'Angoulvant — étaient dictés par la prise en compte et le traitement d'une même réalité récurrente.

Dans les deux cas, une première phase d'instauration ou de consolidation d'un pouvoir hégémonique, qu'il s'agisse de l'État ou du parti, est suivie d'une volonté d'organiser pensée à partir d'une construction-répartition du milieu forestier. Érigée en territoire de l'État, au propre et au figuré, la forêt a été un instrument privilégié d'exercice du pouvoir. Ce pouvoir hégémonique, par la définition et la répartition des espaces, des ressources et des usages, se constitue en acteur capable d'infléchir ou de garder prise sur un cours des choses qui, par ailleurs, lui échappe. Dans les deux cas, la réglementation forestière sert de substitut au code foncier, l'appropriation foncière n'est reconnue qu'à travers la mise en valeur agricole. Les arbres en sont exclus et restent ressource d'État. Ces modalités demeurent juridiquement floues et ne se transforment pas en droit de propriété. En ce qui concerne les ressources et les usages, deux conceptions se succèdent. L'objectif central de rationalisation de la mise en valeur forestière amène Angoulvant à privilégier le bois et la catégorie correspondante, les forestiers. Houphouët-Boigny, parce qu'il vise avant tout une régulation politique, privilégie les plantations agricoles comme instruments d'intégration nationale, de consolidation de l'État et du pouvoir politique. Ce faisant, il reconduit, mais en sens inverse et jusqu'à épuisement, l'exclusion réciproque du bois et de l'agriculture forestière décrétée par Angoulvant. De cette alternance dans le choix des usages, des ressources et des catégories privilégiés ressortent trois observations. Ces changements stratégiques ne sont pas dus principalement à des conditions contextuelles de marché; il semble même difficile de parler à leur propos de politique économique. En second lieu, le flou et l'interprétabilité des principes de l'appropriation de l'espace forestier et de l'allocation des ressources sont congruents avec le caractère régalien du pouvoir qui les organise. Enfin, cette relative indétermination s'appuie, en définitive, sur cette représentation à géométrie variable qu'est la forêt, milieu sauvage et inapproprié

dont il est légitime qu'une puissance collective (re)définisse les destinations. En cela pourtant l'État ne rompt pas avec ce qui régissait avant lui l'accès à la forêt et l'usage des ressources : ces pouvoirs aux fondements mystiques qu'il a confisqués à son profit en se montrant « plus fort que les fétiches » lors de la pacification. Par deux fois, il s'est très significativement abstenu de leur substituer des « droits » en ne prévoyant ou ne promulguant pas de code foncier. Cet état de non-droit, qui prolonge les systèmes traditionnels, n'exclut cependant pas certaines formes de régulation. L'organisation du rapport social à l'environnement naturel, en l'occurrence la forêt, semble obéir à des règles non dites qui n'existent que d'être interprétées. Elles n'émergent qu'à travers ces situations particulières où des instances publiques de médiation — les génies autrefois, l'État aujourd'hui — exercent leur pouvoir, mystique ou régalien, de dire, non le droit, mais la vérité (ou ce qui va le devenir) de la situation. Au moins dans cet exemple, les fondements de l'organisation du rapport des hommes à leur environnement naturel relèvent, toutes époques confondues, de la « pensée sauvage » même si, consciemment, on prétend les rationaliser. C'est particulièrement le cas lorsque des instances, internationales cette fois, demandent de préserver en l'état ces « patrimoines de l'humanité » que sont les forêts tropicales au nom d'un savoir (le savoir scientifique) dont les prudences et les incertitudes sont gommées par cette invention à double tranchant qu'est le « principe de précaution ».

Bibliographie

Angoulvant (G.), 1916 — *La pacification de la Côte d'Ivoire 1908-1915.* Paris, Larose.

ANCI, 1913 — *Décret forestier 1913.* Imprimerie du Gouvernement.

Bulletin de la Chambre de commerce de Côte d'Ivoire, année 1911 — Séance du mois d'avril, discours du gouverneur et compte rendu des débats.

Chauveau (J. P.), Dozon (J. P.), 1985 — Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire. *Cah. Sci. hum.,* 21 (1) : 63-80.

Chauveau (J. P.), Dozon (J. P.), 1987 — « Au cœur des ethnies ivoiriennes, l'État ». *In* Terray (E.), éd. : *L'État contemporain en Afrique,* Paris, L'Harmattan : 226-296.

CHAUVEAU (J. P.), LÉONARD (E.), 1995 — Les déterminants historiques de la diffusion de la cacaoculture et des fronts pionniers en Côte d'Ivoire. *Bull. GIDIS*, 11 : 66-94.

CHEVALIER (A.), 1909 — *Première étude sur les bois de la Côte d'Ivoire.* Paris, A. Challamel.

DOZON (J. P.), 1995 — *La cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine.* Paris, Le Seuil.

GASTELLU (J. M.), 1989 — *Riches paysans de Côte d'Ivoire.* Paris, L'Harmattan.

MENIAU (J.), 1922 — *La forêt de la Côte d'Ivoire et son exploitation.* Paris, Publications Africaines.

NORMAND (D), 1950 — *Atlas des bois de Côte d'Ivoire.* Nogent-sur-Marne, CTFT.

SCHWARTZ (A.), 1993 — *Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale.* Paris, Orstom, coll. Études et thèses.

VERDEAUX (F.), 1993 — *La mise en valeur de la zone forestière ivoirienne. Une économie très politique ?* Communication à l'atelier Apad « Politiques économiques », Montpellier, 16-17 décembre 1993.

VERDEAUX (F.), 1994 — *La filière bois à travers ses âges. Une coupe longitudinale dans l'économie politique de la zone forestière ivoirienne.* Actes du colloque Gidis-CI/Orstom, Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994, Orstom.

VITAUX (A.), DOULOUROU (A.), 1990 — *Histoire de douanes ivoiriennes 1889-1989.* Abidjan, IPNETP.

Ruralité ou environnement ?

Jean-Paul Lescure
Botaniste

Introduction

La notion de rural est bien peu familière aux écologues et aux ethno-botanistes. Ce concept qui procède de l'analyse des sciences sociales — géographie, sociologie, économie — n'appartient pas au discours de l'écologie. Ainsi le rural n'est-il mentionné que comme qualificatif d'un espace dans le récent dictionnaire de l'écologie et de l'environnement de RAMADE (1993), qui précise que l'espace rural est d'abord une notion géographique qui englobe les espaces utilisés à des fins agricoles ou d'élevage. Pour des non-spécialistes, la ruralité évoque en premier lieu l'idée de campagne et renvoie alors, entre autres, à l'image d'une société paysanne, à un ensemble de pratiques agricoles, à des paysages structurés par des activités agricoles. Une réflexion plus poussée montre cependant que l'espace rural ne peut se réduire à l'espace agraire et que les activités qui s'y pratiquent sont loin d'être exclusivement agricoles. Il apparaît également, et les textes présentés dans cet atelier en témoignent, que la ruralité se laisse difficilement définir du fait de sa complexité, de sa variabilité, et des nombreuses approches scientifiques dont elle fait l'objet. De ce fait, il semble que ce soit son opposition à la ville, à une urbanité qui dans notre langue possède déjà son statut de substantif, qui confère à la ruralité son existence propre. Quoi qu'il en soit, sa reconnaissance implique une représentation tripartite du monde, dissociant trois groupes d'espaces, naturels, ruraux et urbains, qui s'organisent sur un gradient croissant d'anthropisation et d'artificialisation.

La forêt, entre naturel et cultivé

L'écologue peut interpréter l'espace rural comme un ensemble d'écosystèmes très anthropisés qui ne sauraient se reproduire en l'absence des pratiques agricoles ou d'élevage qui leur sont appliquées, mais dont les structures et les fonctions comme les rapports qu'ils entretiennent entre eux, sous la forme de transferts d'énergie, de matière et de biodiversité, peuvent être décrits avec les outils classiques de la discipline. L'écologue pourra également s'intéresser aux transferts qui existent entre l'espace rural et l'espace urbain, ou entre l'espace rural et les espaces plus « naturels » qui, éventuellement, l'entourent.

Pour l'ethnobotaniste, l'espace rural peut s'interpréter comme un ensemble de biotopes utilisés par l'homme qui en exploite les ressources végétales selon des modalités variables. Mais son étude des rapports de l'homme à la plante risque de dépasser singulièrement celle des pratiques agricoles, dès lors qu'il s'intéresse aux usages de ressources spontanées et à l'utilisation de la biodiversité, par exemple. Ou encore, des recherches portant sur les représentations des milieux et leur construction le conduiront à ouvrir l'espace local étudié à d'autres dimensions spatiales ou temporelles.

Enfin, en cette fin de siècle marquée par une inquiétude écologique croissante, qui s'alimente en partie des problèmes d'impacts globaux de la déforestation et appelle à une gestion prudente des écosystèmes forestiers tropicaux, les problématiques de l'environnement deviennent incontournables pour des chercheurs engagés dans des recherches amazoniennes. Dans cette optique, la notion de ruralité ne peut avoir de sens que si son paradigme, essentiellement fondé sur ses relations avec la ville, peut intégrer les relations entre les espaces ruraux et les espaces naturels, et prendre en compte les impacts environnementaux, locaux et globaux des activités rurales.

Une réflexion sur les rapports et les équilibres entre les espaces cultivés et des espaces naturels ne va cependant pas de soi. Si notre société charge les espaces agricoles et les espaces naturels de valeurs symboliques différentes, tout autant que les sociétés indigènes chères aux ethnologues, elle a en revanche développé des pratiques d'utilisation de ces espaces qui tendent à les rendre de plus en plus indépendants les uns des autres, et elle a relégué aux marges des activités de production l'exploitation des ressources

biologiques spontanées, à l'exception de la pêche. Et si chasse et cueillette existent en France encore de nos jours (BROMBERGER et LENCLUD, 1982 ; LARRÈRE et SOUDIÈRE, 1985), il faut bien admettre qu'un agriculteur français n'articule plus ses activités de production dans les deux types d'espaces d'une manière aussi imbriquée que ne le faisait un paysan du siècle dernier ou que ne le fait encore un cabocle amazonien, dont l'économie familiale ne saurait se passer des produits qu'il collecte en forêt, dans les lacs ou les rivières[1].

Dans notre société, l'opposition conceptuelle entre espace cultivé et espace forestier, soulignée par l'usage même du terme de forêt, qui, en bas latin, désigne un espace situé en dehors de celui des activités humaines *(forestis)*, a été renforcée par le fait que la gestion des ressources forestières fut, très tôt, déléguée à des organismes particuliers et encadrée par des lois spécifiques. C'est ainsi que, en France, la constitution d'un corps de maîtres des Eaux et des Forêts remonte à 1291, la définition par Colbert d'une véritable politique forestière à 1669, la création d'une Administration forestière à 1801, et que l'ensemble des lois concernant les ressources forestières ont été globalement définies pour le territoire par le Code forestier de 1827. La France et tous les grands pays occidentaux ont ainsi créé leurs propres services forestiers, qui ont rapidement été chargés de gérer les forêts coloniales : on peut rappeler à ce sujet que, dès 1620, la Compagnie hollandaise des Indes orientales décidait de faire garder les forêts proches de Batavia, l'actuelle Jakarta, pour assurer l'exclusivité de leur exploitation et en protéger les ressources.

La recherche sur la forêt s'est également développée selon deux directions différentes, voire opposées. Une recherche finalisée, portant sur les conditions de la production et son optimisation, a été mise en place très tôt et a été déléguée à des services spécialisés constitués d'ingénieurs forestiers. Parallèlement, des recherches fondamentales étaient conduites par des naturalistes, botanistes, zoologues et écologues qui, sans objectifs productivistes, recher-

[1] Il est clair que la réflexion menée dans le cadre des relations entre espace cultivé et espaces forestiers pourrait être étendue à l'ensemble des espaces « sauvages » exploités parallèlement, tels que les milieux aquatiques d'eaux douces ou salées, les estrans, les mangroves, les montagnes, etc.

chaient au cœur des forêts, et particulièrement des forêts tropicales, des modèles les plus proches possibles d'un idéal naturel. Les premiers tentaient d'optimiser la production d'une ressource stratégique, le bois, et percevaient les populations forestières comme des obstacles à la mise en valeur sylvicole ; les seconds, en quête de nature vierge, voyaient dans ces mêmes populations les causes d'une dégradation irréversible. Ces deux approches eurent au moins en commun ce remarquable souci d'exclure de leur objet d'étude les habitant des forêts, pourtant les premiers concernés. Peut-être faut-il voir là l'origine du désintérêt des ruralistes français pour la forêt[2].

Aujourd'hui, on constate les échecs relatifs de la sylviculture tropicale, qui à la fin de ce vingtième siècle n'a toujours pas permis de substituer systématiquement des plantations à l'exploitation forestière de type minier, tout comme les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de politiques de conservation basées sur l'exclusion pure et simple des hommes des milieux forestiers protégés. On est donc amené à rechercher de nouvelles voies de conservation en associant les populations locales à une gestion concertée des écosystèmes, compatible avec leur préservation. Au cours des vingt dernières années, un certain nombre de concepts ont émergé, comme ceux d'éco-développement, de développement durable, de réserves de la biosphère et de zones périphériques. Ils exigent de toutes les disciplines de dépasser les analyses sectorielles des activités humaines pour les conduire dans des ensembles plus vastes, à des échelles locales mais également globales. Pour les écologues et les ethnobotanistes, cela se traduit, entre autres, par l'observation des places respectives que les hommes accordent aux espaces cultivés et aux espaces naturels ; et parallèlement, par une plus grande attention portée à la manière dont ils intègrent des processus bio-écologiques naturels dans leurs activités d'exploitation des ressources végétales, sauvages ou domestiquées.

Dans ce cadre, les pratiques d'utilisation des écosystèmes mises en œuvre par les populations forestières peuvent alimenter une

---

[2] En 1980, J. GUILLARD notait que sur une période de dix-neuf ans, la revue *Études Rurales* avait consacré moins de 4 % de ses articles à la forêt.

réflexion sur les équilibres entre le naturel et le cultivé exigés par l'idée de développement durable. Il s'agit pour nous de comprendre les fonctions de ces pratiques, d'en estimer les intérêts économiques et d'évaluer leurs impacts écologiques, ou plus généralement d'en mesurer la durabilité dans leurs dimensions écologiques, économiques et sociales. Les exemples qui seront présentés ici se réfèrent essentiellement aux pratiques mises en place par les sociétés forestières amazoniennes, amérindiennes ou métisses (cabocles). Leur diversité en fait un objet d'étude particulièrement intéressant dans l'analyse des interdépendances entre les populations forestières et le milieu forestier qui les entoure et constitue le cadre de leurs activités.

L'Amazonie des fleuves, mosaïque écosystémique et lieu de pluri-activité

L'Amazonie se présente sous la forme d'une mosaïque de différents écosystèmes[3], et la population forestière dépend principalement de son milieu naturel pour subvenir à ses besoins nutritionnels et se procurer des produits qui seront soit échangés, soit vendus pour acquérir des biens de consommation divers. Le milieu est exploité par l'association de diverses activités pratiquées dans l'ensemble des biotopes terrestres et aquatiques accessibles aux communautés.

L'agriculture, l'arboriculture fruitière, la pêche et la chasse permettent de couvrir l'essentiel des besoins alimentaires. L'agriculture sur brûlis, qui se pratique en terre ferme, est essentiellement orientée vers la production de manioc dont on extrait la farine, nourriture de base de l'homme amazonien. L'arboriculture fruitière se pratique sous la forme de petits jardins-vergers (GUILLAUMET *et al.*, 1990) entourant l'habitation, ou encore dans les jeunes friches forestières qui succèdent dans les abattis aux cycles de production de manioc. Ces deux activités peuvent être complétées, si les conditions locales s'y prêtent, par une agriculture de décrue. La pêche est

[3] L'Amazonie des fleuves s'oppose ici à celle des routes. Il s'agit des vastes régions laissées en dehors de projets de colonisation, essentiellement peuplées de populations métisses installées de longue date au bord des fleuves.

une activité généralement journalière, qui exploite les forêts inondées en saison des pluies, les lacs temporaires des basses terres ou le lit même des cours d'eau en saison sèche. La chasse, plus sporadique, se pratique en milieu forestier ou dans les recrûs forestiers. L'élevage de volailles, et parfois de quelques bovins, peut venir compléter le système.

La cueillette de produits forestiers non ligneux fournit à l'unité familiale un complément nutritionnel, un ensemble de plantes médicinales d'usage courant, et l'essentiel des matériaux nécessaires à l'habitat et au transport fluvial[4]. L'échange ou la commercialisation des surplus de farine de manioc et des produits forestiers permettent de se procurer les biens de consommation non fournis par les activités de production (LESCURE *et al.*, 1994). Ceux-ci peuvent être destinés à l'alimentation, l'habillement, l'outillage, la santé ou encore les loisirs.

Si ces activités sont toujours associées, elles se combinent de diverses manières en fonction des biotopes accessibles et des conditions socio-économiques locales. Dans de nombreux cas, d'autres activités viennent les compléter. Il n'est pas rare que les hommes partent à la recherche de l'or ou s'embarquent pour une campagne de pêche sur l'un des nombreux bateaux de faible tonnage qui sillonnent le fleuve. Ils peuvent également migrer temporairement vers la ville à la recherche d'un travail salarié, emmenant avec eux leur famille qui restera absente de la communauté pour une période indéterminée. Cette émigration contribue à créer des relations complexes entre la ville et la forêt, qui rendent malaisées la mise en opposition brutale de ces deux univers. Plus que de système de production, il faudrait parler de système d'activités pour décrire la diversité des moyens mis en œuvre dans la recherche de la subsistance. Parmi ces activités, l'agriculture sur brûlis et l'exploitation des produits forestiers non ligneux permettent d'illustrer l'imbrication des espaces sauvages et cultivés et la complémentarité des activités qui leur sont associées.

[4] À titre d'exemple, une étude récente (EMPERAIRE, en préparation) montre que les collecteurs de caoutchouc de la réserve extractiviste du Haut Jurua utilisent plus ou moins et à des fins diverses 339 plantes de leur environnement. À l'échelle régionale de l'Amazonie équatorienne, dans laquelle 2 869 plantes supérieures sont connues, 545 plantes sont effectivement utilisées par les populations locales (KROGSTRUP, 1994).

L'agriculture sur brûlis : transformation ou utilisation de l'écosystème forestier ?

Comme chacun sait, l'agriculture sur brûlis se pratique de manière très générale dans les régions forestières tropicales. Le schéma en est simple. Chaque année en saison sèche, une famille défriche une surface généralement faible, de l'ordre de l'hectare, destinée à la production vivrière. La végétation abattue est laissée au sol durant un certain temps afin qu'une relative dissécation permette le brûlis. Celui-ci se fait en deux temps : un premier feu est mis à l'ensemble de la parcelle, feu de litière rapide qui, affectant très peu les horizons superficiels du sol et les organes souterrains des végétaux, permet la reprise immédiate de la végétation par rejets de souche ou apparition de drageons. Dans un deuxième temps, les gros branchages coupés et andainés ainsi que les troncs abattus sont incendiés, mais ces feux, beaucoup plus intenses, n'affectent que des espaces restreints. Les cendres qui couvrent la parcelle fournissent un fertilisant naturel et la plantation, qui intervient dès les premières pluies, assure rapidement un couvert protecteur. Le travail du sol est minimal et, surtout, n'implique jamais d'opérations de dessouchage. La taille des parcelles reste modeste, car il ne s'agit essentiellement que d'assurer la consommation familiale[5] et parfois la production de petits excédents commercialisables. Et lorsqu'ils sont confrontés à la demande d'un marché, les petits producteurs ne peuvent étendre leurs parcelles que très modestement, car l'essentiel de l'énergie qu'ils utilisent reste humaine.

Bien que les abattis soient essentiellement destinés à la production de manioc, les plantations sont toujours multispécifiques. De plus, la culture du manioc s'appuie systématiquement sur la plantation

[5] Dans une étude menée auprès d'une communauté du moyen Solimões, cette consommation a été estimées à 1,3 tonne de farine de manioc par famille et par an (PEREIRA, 1992).

de nombreuses variétés[6]. Les cultures sont conduites sur deux cycles de production, rarement trois, avec des modalités de désherbage et de récolte très variables selon les groupes humains. Si les Wayãpi de Guyane française abandonnent pratiquement l'abattis à la dynamique naturelle de recrû avant même le début de la récolte, les Siona du rio Aguarico en Équateur désherbent systématiquement et conduisent trois, voire quatre, cycles de culture. Les rendements baissent d'un cycle à l'autre, mais, plus que cette perte de productivité, c'est l'envahissement progressif par des plantes adventices et la charge de travail qui en découle qui incitent les cultivateurs à abandonner l'abattis au recrû forestier[7].

Le recrû peut n'être jamais réutilisé. L'abattis est alors très vite reconquis par la végétation secondaire et son impact sur la forêt peut s'assimiler à celui de l'un de ces chablis naturels qui affectent régulièrement la forêt tropicale[8]. Mais généralement, il sera défriché de nouveau quelques années plus tard, et le recrû peut alors être

---

[6] La culture du manioc met en jeu différents cultivars. Dans les communautés amérindiennes, leur nombre atteint couramment la trentaine (GRENAND et HAXAIRE, 1977) ou la cinquantaine (CARNEIRO, 1983) et peut, dans certains cas, atteindre, voire dépasser, la centaine (BOSTER, 1983; CHERNELA, 1984). Chez les cabocles, le nombre de cultivars est inférieur et varie de 10 à 20 — parfois une trentaine — selon les communautés, choisis dans les catégories amères (majoritaires en nombre de pieds plantés et destinées à la préparation de la farine) et douces, ces dernières étant consommées en légumes. Les cultivars se distinguent, entre autres, par la taille des tubercules, la qualité de la farine obtenue, mais aussi par le temps de maturation des tubercules. Les plus précoces peuvent être récoltés 6 mois après la plantation, les plus tardifs donnent à 18 mois des tubercules encore comestibles. Le cultivateur joue donc de ces cultivars pour s'assurer une récolte continue et préparer sa farine à intervalles réguliers. Du fait de leur caractère polyspécifique, les abattis montrent souvent une structure très complexe, plus proche à nos yeux de celle d'un espace sauvage que d'un champ bien ordonné. Leur complexité a largement attiré l'attention d'ethnobotanistes ou d'écologistes (VICKERS, 1983; BOSTER, 1983; BARRAU, 1990), qui y ont vu des tentatives conscientes de reconstitution de modèles forestiers.

[7] Ainsi, dans un cas étudié par PEREIRA (1992), la production de tubercules de manioc passe d'un cycle à l'autre de 12,4 t/ha à 7,7 t/ha pour des abattis défrichés en forêt primaire, et de 9,2 t/ha à 6,7 t/ha pour des abattis défrichés dans des recrûs de dix ans.

[8] De nombreuses études s'accordent à montrer que, chaque année, environ 1 % de la superficie de la forêt amazonienne naturelle est détruite par des chablis.

considéré comme une véritable jachère. Le temps de régénération nécessaire est apprécié par le cultivateur selon des critères de taille de recrû — une biomasse importante étant gage d'une plus grande fertilité après brûlis — mais également selon la présence d'espèces indicatrices de phases post-pionnières de la régénération. Les abattis créés à partir de recrûs sont généralement moins productifs, demandent plus de travail de désherbage, surtout s'ils viennent après de courtes jachères, mais moins de travail de préparation, ou plus exactement un travail moins pénible. D'une année sur l'autre, en fonction de la main-d'œuvre disponible, le cultivateur choisira de défricher une parcelle en recrû ou une parcelle en forêt.

Il s'ensuit qu'aux alentours d'une communauté le paysage est constitué d'une mosaïque de parcelles, certaines nouvellement défrichées, d'autres en production, d'autres enfin en recrûs d'âges différents, de telle sorte que l'élément forestier reste toujours présent dans le paysage. Tant qu'elle ne s'étend pas dans l'espace et surtout dans le temps par un raccourcissement des jachères, sous l'effet d'une pression démographique importante ou encore d'une incitation du marché voisin, l'agriculture sur brûlis affecte donc peu le couvert forestier et ses fonctions écologiques. Par la multiplication dans un même espace des faciès successionnels de la végétation qu'elle génère, on peut même dire que l'agriculture sur brûlis enrichit la biodiversité locale. Enfin, il faut noter que le système ne peut se maintenir qu'en liaison avec la forêt voisine et ses stades successionnels, qui assurent la production et la dissémination des diaspores nécessaires à la régénération et donc à la reconstitution de la fertilité du sol, et qui jouent également un rôle important dans le contrôle des plantes adventices, des ravageurs des cultures et des organismes phytopathogènes présents dans les sols.

Loin de constituer, comme on se plaît trop souvent à le penser, la pratique culturale la plus agressive pour le milieu forestier, l'agriculture sur brûlis mériterait une plus grande attention. Et si ce sont bien des brûlis qui dévastent l'Amazonie aux abords des routes ou des villes, il convient de rappeler que ceux-ci sont plus destinés à la création de pâturages qu'à la mise en place d'abattis. Il reste cependant important de s'interroger sur les limites de cette pratique dans les lieux où la présence humaine et la production agricole s'intensifient sous l'effet de plans de développement ou de la croissance des marchés urbains. Dans ces conditions, le manque

d'espace pousse les producteurs à briser le fragile équilibre entre espace cultivé et espace naturel en raccourcissant le temps de jachère forestière en deçà d'une dizaine d'années. Or, de très nombreuses études conduites depuis plus de trente ans dans tous les écosystèmes forestiers tropicaux conduisent à penser que des temps de jachères optimaux se situeraient autour d'une trentaine d'années, et qu'une dizaine d'années semble être un temps minimal[9].

L'exemple de l'agriculture sur brûlis est typique d'une pratique largement incomprise par une pensée dominante dont les origines occidentales ne sont plus à démontrer. Est-il abusif de penser que cette incompréhension provient en partie de notre référence à un espace rural dont notre société a peu à peu écarté les processus naturels de croissance et de régénération au profit de technologies visant à une productivité toujours plus forte, et rejette de ce fait un modèle qui ne peut fonctionner qu'en relation avec un espace naturel ? L'agriculture sur brûlis prend en revanche un autre sens si l'on raisonne dans le cadre du concept d'environnement, qui implique qu'un équilibre soit recherché entre les activités de production des sociétés et le milieu qui les abrite. Sans nier bien entendu les limites de cette pratique, il conviendrait dans bien des cas concrets d'opérations de développement d'en rechercher les améliorations compatibles avec les conditions écologiques et culturelles locales, sans rompre avec les éléments fondamentaux de son paradigme qui restent l'association de l'espace cultivé et de l'espace naturel et le détournement des processus biologiques du second au profit du premier[10]. On peut ainsi s'étonner que les différents plans de colonisation de l'Amazonie qui ont été mis en place dans des pays tels que le Brésil ou l'Équateur, et qui se basent sur l'attribution de lots dont les tailles varient entre 100 et 250 hectares, n'aient pratiquement pas généré de recherches allant dans ce sens, alors qu'il est

[9] C'est en effet après vingt ou trente ans que, dans les recrûs forestiers, la premier cortège floristique constitué d'espèces pionnières commence à être remplacé par un second cortège où les espèces forestières sont significativement présentes. C'est également entre 20 et 30 ans que les biomasses atteignent des valeurs importantes, supérieures à 20 kg/m^2, celles des forêts primaires se situant autour de 30-50 kg/m^2 (LESCURE, 1986).

[10] L'une des voies d'amélioration du systèmes étant bien entendu la valorisation des jachères par des pratiques agroforestières.

clair que les besoins d'une famille peuvent être assurés par ce système sur une surface de l'ordre d'une trentaine d'hectares, si l'on se base sur une rotation optimale.

L'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) : aux marges du sauvage et du cultivé

Minor forest products, non-timber forest products (NTFP), *non-wood forest products* (NWFP), autant de noms qui se sont succédé en anglais pour désigner un ensemble hétéroclite de produits variés, ensemble dont les contours s'estompent si, en plus de leurs usages, on prend en compte leurs modes de production, de transformation, et les nombreuses manières dont ils sont échangés.

On englobe en fait sous ces expressions un grand nombre de produits d'origine biologique provenant d'écosystèmes forestiers plus ou moins naturels de quelque zone géographique que ce soit. Ce peuvent être des produits alimentaires d'origine végétale (fruits, feuilles, racines) ou animale (viande de chasse, insectes et larves comestibles, miel), des produits pharmaceutiques, cosmétiques ou aromatiques d'origine végétale ou animale, des produits végétaux à usage technologique comme les gommes, résines, colorants, tanins, cires et fibres végétales, des matériaux comme les rotins et les bambous, des rations animales et des fertilisants tirés de la forêt. Il est également admis que les services commercialisables offerts par la forêt soient inclus dans les PFNL, comme par exemple l'écotourisme. De même, devant l'essor des activités de recherche liées à la valorisation de la biodiversité, une catégorie nouvelle de PFNL a été récemment reconnue, celle de « matériel biologique pour la recherche »[11] (FAO, 1995).

[11] Le coup d'envoi à la course pour l'exploitation de la biodiversité a été publiquement donné par l'accord entre la société Merck et l'ONG costa-

.../...

La plupart de ces produits sont utilisés pour l'autoconsommation ou font l'objet d'échanges informels et locaux. Certains cependant participent à l'économie de marché au niveau régional, national ou international, et génèrent des revenus importants [12] (FAO, 1995; TOWNSON, 1995; PADOCH, 1992). La majorité d'entre eux sont récoltés dans des écosystèmes forestiers naturels ou peu anthropisés, mais ils peuvent aussi provenir de forêts artificielles ou de systèmes agroforestiers mis en place par des communautés locales. Un même produit peut ainsi avoir des origines très différentes si l'on se réfère au type de production dont il a fait l'objet. C'est le cas par exemple du caoutchouc, qui peut être produit à partir des peuplements sauvages amazoniens d'hévéas, d'agroforêts paysannes à Sumatra (FORESTA et MICHON, 1993) ou encore de plantations monospécifiques industrielles. Il est admis que les produits restent considérés comme des PFNL tant que les pratiques culturales dont ils bénéficient relèvent de celles de la foresterie, caractérisée par la faiblesse ou l'absence du travail du sol et par un très bas niveau d'intrants. De ce fait sont exclus les produits issus de plantations qui bénéficient de pratiques culturales intensives. Procédant essentiellement de processus naturels, les PFNL constituent donc un objet d'étude privilégié qui montre comment l'homme peut localement tirer parti des espaces naturels et des espaces cultivés. Les exemples que nous présentons illustrent différents modes d'exploitation qui couvrent une large gamme de situations écologiques et

ricaine InBio en 1991, qui donne à Merck la quasi-exclusivité de la recherche pharmacologique sur les ressources forestières du pays. Depuis, les grandes firmes pharmaceutiques se sont lancées dans cette course avec des moyens importants. Ainsi, la firme Glaxo est capable de traiter 3 000 plantes par an en les soumettant chacune à trente tests biologiques différents destinés à déceler leur activité dans les sept grands domaines pharmaceutiques où Glaxo se trouve en position favorable sinon dominante sur le marché (T. Buss, Direction du département des ressources naturelles chez Glaxo, comm. pers.).

[12] Ainsi, en Amazonie centrale, les revenus tirés de la culture du manioc et de sa transformation en farine tournent autour de 3 $/jour de travail. Ils sont d'environ 7 $/jour pour l'exploitation des fruits d'*açaí (Euterpe precatoria)* en peuplements naturels, entre 3 et 5 $/jour pour la récolte du caoutchouc naturel (*Hevea* spp.), de 6 $/jour pour celle de la fibre de *piaçaba (Leopoldinia piassaba),* et peuvent atteindre 38 $/jour pour la collecte des fruits de *tucumã (Astrocaryum aculeatum) ;* sources : BRESSOLETTE et RASSE, 1992; CASTRO, 1993 a et b; LESCURE *et al.,* 1992; EMPERAIRE et LESCURE, 1993.

qui prennent un sens dans une perspective de mise en place de politiques d'aménagement basées sur des pratiques respectueuses de l'environnement. Nous les présenterons en fonction d'un gradient croissant d'artificialisation des écosystèmes.

La valorisation d'écosystèmes forestiers

L'exploitation de la *piaçaba (Leopoldinia piassaba)* en est un exemple. Ce palmier est exploité pour ses fibres qui trouvent un débouché commercial dans la fabrication de brosses et de balais. Il constitue la ressource majeure de certaines forêts sur sables blancs de la vallée du rio Negro, dont les sols sont totalement impropres à l'agriculture. Son exploitation n'est pas destructrice et certains *piaçabals* sont ainsi exploités régulièrement depuis plus d'une centaine d'années. Si le collecteur est généralement obligé de se déplacer pour plusieurs jours en forêt, il trouve dans cette activité un revenu complémentaire non négligeable qui peut se révéler essentiel en cas de mauvaise récolte dans les abattis. Cette ressource, toujours disponible, représente une certaine garantie pour l'économie familiale même si les conditions de la commercialisation restent encore trop souvent défavorables au collecteur (LESCURE *et al.*, 1992). D'autres milieux à très fortes contraintes écologiques et incultivables sont pourvus de ressources importantes ; c'est le cas du palmier *buriti (Mauritia flexuosa)* largement exploité pour ses fruits en Amazonie occidentale.

Ces exemples illustrent l'intérêt local de l'exploitation des ressources sauvages, qui plaide pour la conservation de zones naturelles d'extraction d'où les populations riveraines peuvent tirer un revenu complémentaire non négligeable. La voie la plus originale existant à ce jour reste probablement celle des réserves extractivistes (ALLEGRETTI, 1990) inventées au Brésil, mais que plusieurs pays tropicaux cherchent à adapter à leurs conditions nationales. Ces réserves reposent sur l'idée que si l'État reste propriétaire des terres, l'usufruit des ressources est concédé aux habitants selon diverses modalités d'appropriation. Les réserves extractivistes restent cependant sujettes à d'éventuelles surexploitations et leur mise en valeur demande donc à être encadrée par un cortège de règlements spécifiques dépendant de la nature des ressources.

La valorisation des recrûs forestiers

L'açaí-do-mato (Euterpe precatoria) est prisé pour son fruit consommé sous forme de boisson, le vin d'*açaí*. Les études menées dans la région de Manaus (CASTRO, 1993 a et b ; BRESSOLETTE et RASSE, 1992) montrent clairement que cette espèce est inféodée d'une part à des zones humides, mais également aux recrûs forestiers. C'est en effet dans des formations secondaires d'une vingtaine d'années que les peuplements naturels de cette espèce héliophile sont les plus denses, la fermeture ultérieure du couvert forestier leur portant préjudice. De ce fait, la collecte des fruits d'*açaí* est liée aux activités de culture sur brûlis qui génèrent des recrûs forestiers. La croissance de la ville de Manaus soutient activement le marché et engendre une forte activité de collecte dans les communes les plus proches, les fruits devant être transformés moins de 48 heures après leur cueillette et le vin d'*açaí* devant être consommé avant qu'il ne fermente. Dans ces conditions, les rendements économiques de l'exploitation non destructive de ces peuplements sauvages sont de loin supérieurs à ceux de la culture du manioc et conduisent de nombreux cultivateurs à consacrer presque exclusivement les trois mois de fructification de l'*açaí* à sa récolte.

Le palmier *tucumã (Astrocaryum aculeatum)* qui produit un fruit apprécié sur le marché de Manaus est une espèce héliophile. Ses jeunes stipes souterrains lui confèrent une résistance au feu certaine. De ce fait, l'espèce est particulièrement abondante dans les friches forestières ou les pâturages dégradés. Dans la région d'Iranduba, BRESSOLETTE et RASSE (1992) ont montré que le revenu complémentaire assuré par la vente de ces fruits sur le marché proche de Manaus s'avère particulièrement intéressant[13]. Il s'agit ici encore d'une activité complémentaire et saisonnière, qui reste une pratique agroforestière non formulée, les cultivateurs ne déclarant jamais enrichir leur terre en *tucumã* dans le but d'en augmenter la productivité.

[13] BRESSOLETTE et RASSE (1992) estiment la production annuelle de ces palmiers à 37 500 fruits qui, vendus directement sur le marché de Manaus, rapporteront 440 $ pour un travail estimé à une douzaine de jours.

Ces exemples montrent les possibilités de valorisation des jachères forestières par l'exploitation des ressources spontanées que l'on y rencontre. Ils rejoignent en ce sens la discussion sur les améliorations potentielles de l'agriculture sur brûlis, qui peuvent passer par une intégration des productions de l'abattis et de celles de la jachère inhérente au système.

L'enrichissement de forêts naturelles

Dans certains cas, l'exploitation des PFNL engendre des pratiques plus soutenues de transformation des écosystèmes naturels. C'est le cas de l'*açaí-do-Pará (Euterpe oleracea)*, dont les fruits sont commercialisés dans la ville de Belém où le vin d'*açaí* est une boisson très populaire. Il constitue une ressource importante dans les îles de l'estuaire proches de la ville de Belém (ANDERSON, 1990; ANDERSON et JARDIM, 1989; GÉLY, 1989). Face à la demande croissante, les producteurs sont passés d'un simple extractivisme à une véritable gestion des peuplements naturels. Les espèces inutiles sont en partie éliminées de la forêt naturelle, ce qui entraîne une augmentation relative de l'abondance des espèces utiles dans les forêts ainsi aménagées. Globalement, la forêt se transforme peu à peu en verger. La production de fruits d'*açaí* augmente de plus d'un tiers en forêt aménagée, et le revenu de la terre de près de 50 %[14] (ANDERSON, 1990). Il s'agit ici d'un type d'utilisation d'espaces naturels au moyen de pratiques qui, détournant à peu de frais les processus naturels de croissance et de régénération, peuvent s'avérer intéressantes pour un développement économique local.

L'enrichissement par élimination d'espèces indésirables peut cependant conduire à la mise en place de peuplements purs : on peut douter de leur durabilité. Ainsi, dans la région de Logroño, en Équateur, BORGTOFT PEDERSEN (1993) a observé une parcelle agroforestière créée par un colon à partir d'une forêt naturelle dont toute la végétation a été coupée, à l'exception des pieds du palmier

[14] La production de fruits passe de 1 100 kg/ha/an à 1 800 kg/ha/an et le revenu de 235 $/ha/an à 371 $/ha/an pour un investissement de 25 $/ha/an.

Aphandra natalia, exploité pour ses fibres. À chaque récolte, le peuplement est entretenu par désherbage, élimination des nids de termites et enlèvement des palmes mortes tombées à terre.

Ces deux exemples montrent que la production d'écosystèmes naturels peut être améliorée par des pratiques relativement légères. Mais ils s'opposent par l'intensité de la transformation et leur durabilité probable. Si le système mis en place par les cabocles de l'estuaire de l'Amazone conserve l'essentiel des structures forestières et des processus écologiques qui les soutiennent, on peut craindre que le système imaginé par le colon équatorien ne puisse se perpétuer dans le temps, du fait d'une élimination excessive des espèces indésirables et du nettoyage constant de la parcelle qui rompt le cycle de la matière organique. Le premier cas relève d'une logique sylvicole qui sait détourner à son profit les processus écologiques fondamentaux des forêts ; le second procède d'une logique de production qui n'intègre pas ces processus, gages de durabilité. Le fait que le premier système ait été mis en place par des populations cabocles, fines observatrices de leur milieu naturel, et le second par un colon confronté à un milieu qu'il connaît mal n'est probablement pas anodin.

Les plantations agroforestières

L'exploitation des produits forestiers non ligneux peut également relever de types d'aménagements plus artificiels. Certains producteurs optent ainsi pour l'intégration de la ressource forestière dans leurs jardins-vergers. C'est par exemple le cas de l'*açaí-do-mato*, étudié par CASTRO (1993 a et b). Si dans un jardin-verger on ne compte pas autant d'individus que dans un bon peuplement naturel, le nombre d'infrutescences y est plus important, et, surtout, elles y sont plus basses, donc plus accessibles pour le collecteur. L'intérêt économique de la production de cette ressource en système agroforestier est certain[15], mais sa mise en œuvre, qui relève d'une spéculation à long terme, reste conditionnée au statut foncier de la terre cultivée.

[15] BRESSOLETTE et RASSE (1992) calculent que la production de fruits passe de 2 100 kg/ha/an en peuplement naturel à 5 300 kg/ha/an en jardin-verger, cette dernière correspondant à une valeur de 317 US$ et donnant une rémunération journalière du travail proche de 9 US$.

Ces exemples d'agroforesterie incorporant des ressources sauvages ne se limitent pas, bien entendu, à l'Amazonie. C'est d'ailleurs en Indonésie qu'ils s'expriment au travers des formations les plus complexes totalement créées par l'homme par enrichissement des friches qui succèdent à l'agriculture sur brûlis. Ces formations qui associent de très nombreuses espèces utiles tout en conservant une structure forestière complexe et en abritant une riche biodiversité ont été désignées sous le nom d'« agroforêts » (MICHON, 1985 ; FORESTA et MICHON, 1993). Il s'agit de plantations véritables mais qui, après leur phase de mise en place, restent assujetties aux processus écologiques de la forêt naturelle. Les pionniers spontanés sont certes remplacés par des espèces héliophiles à croissance relativement rapide et surtout à intérêt économique. Mais la croissance des arbres et le contrôle des parasites et des ravageurs des cultures restent soumis aux processus naturels. Le fait que la biodiversité soit en grande partie conservée et que les grandes fonctions écologiques de la forêt restent préservées confère à ces agroforêts le statut de modèle d'un mode de production économiquement viable et compatible avec la conservation.

L'aménagement sylvopastoral

Dans la région de Logroño, en Équateur, les pieds adultes de *Aphandra natalia* sont laissés en place lors de la création des pâturages. Si l'on peut compter sur une bonne densité de palmiers productifs, on ne rencontre ni germinations ni plantules, qui ne résistent probablement pas aux conditions plus sèches du pâturage et au parcours du bétail. L'exploitation des fibres, qui implique l'élagage des feuilles les plus âgées, limite la surface de la couronne et l'ombrage qu'elle procure. Il s'ensuit que la présence des palmiers n'a pas d'impact négatif mesurable sur la croissance des graminées fourragères. L'exploitation de ces palmiers s'ajoute aux revenus de l'élevage et s'avère particulièrement rentable[16].

[16] L'exploitation de ces palmiers permet de collecter 416 kg/ha/an de fibres, ce qui procure un revenu de 458 US$/ha/an pour un travail estimé à 25 journées. Le revenu journalier que procure cette activité est donc de 18 US$ (BORGTOFT PEDERSEN, 1993). Près de Manaus, les *tucumã*

.../...

Il s'agit ici de conserver des ressources sauvages préexistantes dans un espace artificiel. Dans ce système, l'espace naturel et ses fonctions écologiques ne jouent plus aucun rôle, sinon celui de producteur initial de la ressource. À terme, le système ne peut que retourner à la friche, en cas d'échec, ou être maintenu par la plantation d'arbres producteurs, ouvrant la voie à des pratiques de domestication par sélection de matériel plus productif.

Conclusion

Ce très rapide survol des activités d'exploitation des produits forestiers non ligneux montre qu'elles prennent un intérêt particulier dans le cadre d'une réflexion environnementaliste toujours à l'affût de pratiques qui puissent être à la fois économiquement intéressantes et compatibles avec la préservation du couvert forestier. La diversité de ces produits, biens et services commercialisables issus d'espaces naturels ou peu anthropisés, suggère qu'ils jouent un rôle significatif dans la mise en place de politiques de conservation ou de préservation, en permettant non seulement de valoriser des écosystèmes naturels, mais également des paysages mixtes où les espaces peu anthropisés conservent une place importante. Leur intérêt ne se limite pas aux tropiques. Le problème de la mutation de l'espace rural français oblige à repenser la vocation et la gestion de zones rurales marginalisées, dont la simple valeur d'existence ne saurait seule justifier la conservation. Elles pourraient être valorisées par l'exploitation de certaines ressources naturelles ou la commercialisation des services qu'elles peuvent offrir dans les activités de loisir ou d'éducation.

Tous ces exemples démontrent l'intérêt des pratiques locales de production, qui savent détourner à leur profit les processus bio-éco-

spontanés présents sur une exploitation de 45 ha proche de Manaus et essentiellement orientée vers l'élevage apportent un revenu complémentaire de plus de 5 000 $/an (Moussa et Kahn, en préparation).

logiques offerts par les écosystèmes naturels ou peu anthropisés et qui éclairent d'un autre jour l'importance pour les populations locales de ces écosystèmes curieusement absents des débats concernant la ruralité. Ne répondant pas à une logique exclusivement productiviste, qui tend à artificialiser tous les processus de production, ces pratiques constituent des bases sérieuses de réflexion dans le cadre de la mise en place d'actions de développement qui intègrent la préservation de l'environnement. Elles nous portent alors à penser que plus que la notion de rural, c'est celle d'environnement qui doit encadrer notre recherche. Échappant au poids du mythe anthropocentrique d'une agriculture civilisatrice, elle nous renvoie à la notion de ressource et à la problématique de la durabilité. Sa dimension écologique reste fondamentale et lui confère à nos yeux un caractère plus familier. Mais elle présente également l'avantage de constituer un champ de rencontres potentielles et fructueuses entre sciences de la nature et sciences de la société, qui les incite à remettre en question leurs paradigmes spécifiques.

Bibliographie

ALLEGRETTI (M. H.), 1990 — « Extractive Reserves: An Alternative for Reconciling Development and Environmental Conservation in Amazonia ». *In* ANDERSON (A. B.), éd. : 253-264.

ANDERSON (A. B), éd., 1990 — *Alternatives to Deforestation: Steps Toward Sustainable Use of the Amazon Rain Forest.* Columbia Univ. Press.

ANDERSON (A. B.), 1990 — « Extraction and Forest Management by Rural Inhabitants in the Amazon Estuary ». *In* ANDERSON (A. B), éd. : 65-85.

ANDERSON (A. B.), JARDIM (M. A. G.), 1989 — « Costs and benefits of floodplain forest management by rural inhabitants in the Amazon estuary. A case study of açai palm production ». *In* Browder (J. O.), éd. : *Fragile lands in Latin America*, Westview Press, Boulder : 114-129.

BORGTOFT PEDERSEN (H.), 1993 — *Notes on extractivism in Ecuador with special emphasis on management and economic exploitation of native palms* (Arecaceae). Ph.D. Thesis, Aarhus University.

BARRAU (J.), 1990 — « Les hommes dans la nature ». *In* Poirier (J.), éd. : *Histoire des mœurs,* Paris, Gallimard, Encyclopédie de La Pléiade : 9-52.

BOSTER (J.), 1983 —
A comparison of the diversity of the Jivaroan gardens with that of the tropical forest. *Human Ecology*, 11 (1) : 47-68.

BRESSOLETTE (V.), RASSE (E.), 1992 —
Devenir de l'extractivisme dans trois communautés : Limão, Acutuba, São Jose, à Iranduba, zone proche de Manaus. De la dépendance du patron à la dépendance du foncier. Rapport de stage, Montpellier, Cnearc.

BROMBERGER (C.),
LENCLUD (G.), éd., 1982 —
La chasse et la cueillette aujourd'hui. *Études Rurales*, 87-88, 420 p.

CARNEIRO (R.), 1983 —
« The cultivation of manioc among the Kuikuru of the upper Xingú ». *In* Vickers (W. T.), Hames (R.), éd. : *Adaptative responses of native Amazonians*, New York, Academic Press.

CASTRO (A. de), 1993 a —
« L'extractivisme de l'*açaí* ». *In* LESCURE (J.-P.), coord. : 35-86.

CASTRO (A. de), 1993 b —
« L'*açaí* : palmier alimentaire de la forêt amazonienne ». *In* HLADIK (M. C.), HLADIK (A.), LINARES (O. F.), PAGEZY (H.), SEMPLE (A.), HADLEY (M.), éd. : 779-782.

CHERNELA (J. M.), 1984 —
« Classificação e seleção indígena de grupos subespecíficos de *Manihot esculenta* na área do Rio Uaupés no noroeste da Amazônia ». *In : Anais do XXXV° Cong. Nacional de Botânica.*

EMPERAIRE (L.), en préparation —
« O vegetal no saber dos moradores da reserva extrativista do alto Juruá ». *In* Carneiro da Cunha, éd. : *Enciclopédia da floresta*, São Paulo.

EMPERAIRE (L.),
LESCURE (J.-P.), 1993 —
« L'extractivisme de la *piaçaba* sur le moyen rio Negro (Amazonie centrale) ». *In* LESCURE (J.-P.), coord. : 87-106.

FAO, 1995 —
Report of the international expert consultation on non wood forest products. Rome, FAO, Non Wood Forest Products n° 3, 465 p.

FORESTA (H. de), MICHON (G.), 1993 —
« Creation and Management of rural agroforests in Indonesia: potential applications in Africa ». *In* HLADIK (M. C.), HLADIK (A.), LINARES (O. F.), PAGEZY (H.), SEMPLE (A.), HADLEY (M.), éd. : 709-724.

GÉLY (A.), 1989 —
« Une réponse stratégique face au risque en agriculture : les systèmes agroforestiers de l'estuaire amazonien ». *In* Eldin (M.), Milleville (P.), éd. : *Le risque en agriculture*, Paris, Orstom, coll. À travers champs : 309-325.

GRENAND (F.), HAXAIRE (C.), 1977 —
Monographie d'un abattis wayãpi. *Journ. d'Agric. Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 24 (4) : 285-310.

GUILLARD (J.), 1980 —
Un souhait : plus de ruralistes s'intéressant à la forêt. *Revue Forestière Française*, numéro spécial *Sociétés et Forêts :* 10-13.

GUILLAUMET (J.-L.), GRENAND (P.), BAHRI (S.), GRENAND (F.), LOURD (M.), DOS SANTOS (A. A.), GÉLY (A.), 1990 —
Les jardins-vergers familiaux d'Amazonie centrale : un exemple d'utilisation de l'espace. *Turrialba*, 40 (1) : 63-81.

HLADIK (M. C.), HLADIK (A.), LINARES (O. F.), PAGEZY (H.), SEMPLE (A.), HADLEY (M.), éd., 1993 — *Tropical Forest People and food; biocultural interactions and applications to development.* Paris, Unesco, MAB Series, vol. 13. Parthenon Publ., Carnforth,New York.

KROGSTRUP (K.), 1994 — *Extractivism in Ecuador.* Msc. Thesis, Aarhus University, Department of Systematic Botany, Institute of Biological Sciences, 136 p. + annexes.

LARRÈRE (R.), SOUDIÈRE (M. de la), 1985 — *Cueillir la montagne. Plantes, fleurs, champignons en Gévaudan, Auvergne et Limousin.* Lyon, La Manufacture, coll. L'homme et la Nature, 253 p.

LESCURE (J.-P.), 1986 — *La reconstitution du couvert végétal après agriculture sur brûlis chez les Wayãpi du Haut Oyapock, Guyane française.* Thèse de doctorat, université de Paris-VI, 147 p, 38 fig.

LESCURE (J.-P.), coord., 1993 — *Extractivisme en Amazonie brésilienne. Rapport final de Convention SOFT.* Paris, ministère de l'Environnement.

LESCURE (J.-P.), EMPERAIRE (L.), FRANCISCON (C.), 1992 — *Leopoldinia piassaba* Wallace (Palmae): a few biological and economical data from Rio Negro region (Brazil). *Forest Ecology and Management*, 55 : 83-86.

LESCURE (J.-P.), PINTON (F.), EMPERAIRE (L.), 1994 — « People and forest products in central Amazonia: a multidisciplinary approach of extractivism ».*In* Clüsener-Godt (M.), Sachs (I.), éd. : *Extractivism in the Brazilian Amazon : Perspectives on Regional Development*, Paris, Unesco, MAB Digest 18 : 58-88.

MICHON (G.), 1985 — *De l'homme de la forêt au paysan de l'arbre. Agroforesteries indonésiennes.* Thèse de doctorat, univ. des Sciences et Techniques du Languedoc (USTL), Montpellier, 273 p.

MOUSSA (F.), KAHN (F.), en préparation — *Utilisation et potentiel économique de deux palmiers* Astrocaryum aculeatum *et* Astrocaryum vulgare *en Amazonie.* 10 p.

PADOCH (C.), 1992 — Marketing of non-Timber Forest Products in Western Amazonia: General observations and Research Priorities. *Advances in Economic Botany*, 9 : 43-50.

PEREIRA (H.), 1992 — *Extrativismo e Agricultura : as escolhas de uma comunidade ribeirinha do médio Solimões.* Tese de Mestrado, Inpa/FUA, 163 pp.

PISTORIUS (R.), VAN WIJK (J.), 1993 — Prospection de la biodiversité : Ressources génétiques à exporter. *Le moniteur de la Biotechnologie et du Développement*, 15 : 12-15.

RAMADE (F.), 1993 — *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement.* Paris, Ediscience International, 822 p.

TOWSON (I. M.), 1995 — *Incomes from non timber forest products: patterns of enterprise activity in the forest zone of southern Ghana.* Main Report, ODA Forestry Research Programme with the planning branch of the Ghana Forestry Department, Oxford Forestry Institute, Univ. of Oxford, UK.

VICKERS (W. T.), 1983 — Tropical forest mimicry in swiddens : a reassessment of Geertz's model with amazonian data. *Human Ecology*, 11 (1) : 35-46.

Carte de situation 2 - L'Amérique du Sud

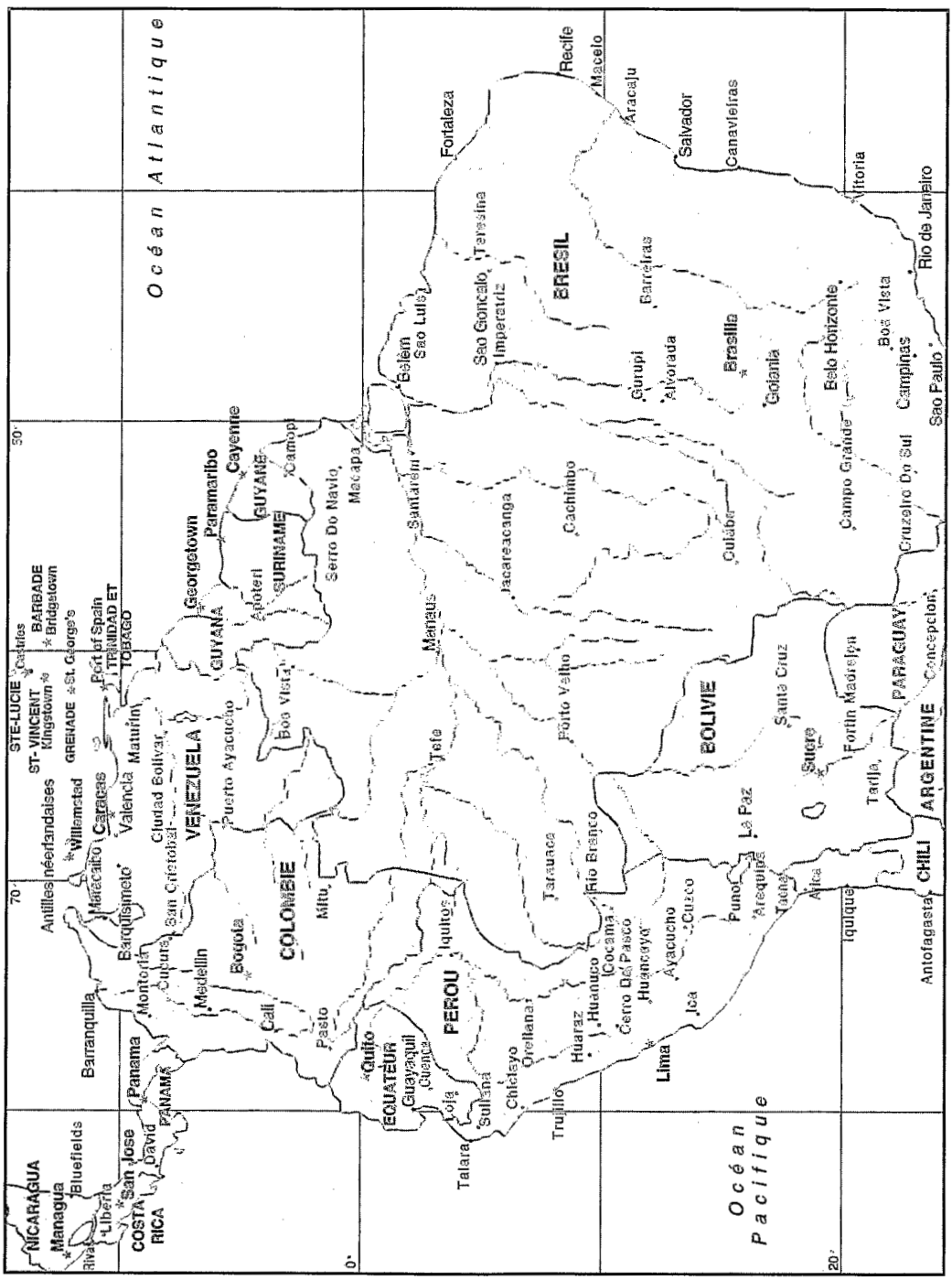

Les activités rurales au Cameroun à la fin du XXe siècle

MOUNGAM À MBASSA
Économiste

L'atelier, même sans restreindre le phénomène de la ruralité aux seuls pays du Sud, semble accorder une place exceptionnelle à ce groupe de pays. Son analyse passe par l'éclaircissement des différents sens affectés aux concepts de « rural » et de « pays du Sud ». Qu'est-ce qui caractérise le rural ? Par quels traits reconnaît-on les pays du Sud ? Pourquoi la fin du XXe siècle et les pays du Sud servent-ils respectivement de période et de cadre de référence au thème ? Comment s'apprécie la ruralité dans les activités économiques en milieu paysan camerounais ? Comment l'expérience du Cameroun en matière de ruralité en ce XXe siècle finissant peut-elle guider l'analyse ?

I Des concepts de « rural » et de « pays du Sud »

Il n'y a pas de critère unique qui serve à rendre compte du concept de « rural » ou de reconnaissance des « pays du Sud ».

On peut être rural parce qu'on vit hors de la cité, qu'on réside à la campagne. Adhérer à cette approche revient à opposer le rural à

l'urbain en tant que cadre de vie spatial ou humain. De ce fait, la campagne se distinguerait de la ville par la taille de sa population, la nature des infrastructures et des équipements, et même l'architecture. Dans l'imagerie populaire, la cité représente un cadre de vie idéal. C'est certainement un milieu où « il fait bon vivre ». André Marie Talla, chanteur populaire camerounais de la décennie 1970 a bien su décrire cette image. Dans une de ses chansons intitulée *Je vais à Yaoundé*, l'auteur traduit la perception de la ville par le campagnard qui quitte son village pour aller vivre dans la capitale. Il va y chercher « une vie meilleure ». La cité serait d'emblée le lieu de succès et d'épanouissement pour toutes les couches sociales qui y vivent. À cause des facilités matérielles et socio-économiques qu'elle procure, la vie y serait toute « rose », à l'opposé de ce qu'elle est supposée être à la campagne. Ce serait vraisemblablement la raison qui fait d'elle un pôle d'attraction permanent.

La distinction entre la ville et la campagne peut aussi se faire sur le critère de la taille de la population. La cité serait une agglomération d'au moins 2 500 habitants (BARBIER et al., 1982).

Du point de vue économique, être un rural revient à exercer une certaine catégorie d'activités productives. Par essence, les activités productives en milieu rural mettent l'accent sur l'activité agricole. VIDROVITCH (1995) indique que c'est sur ce critère que s'appuyait Weber pour distinguer la ville de la campagne. Pour ce dernier, la ville, lieu économique, était un « établissement dont les habitants sont engagés principalement dans les activités productrices non agricoles ».

L'absence de rémunération est aussi une caractéristique des activités rurales traditionnelles. Par conséquent, le rural qui quitte son village pour la ville en quête d'une vie meilleure le fait essentiellement pour exercer un emploi rémunéré.

Le terme de « rural » comporte aussi une dimension sociologique. De ce point de vue, être un rural, c'est afficher des comportements ou des mentalités propres au campagnard. Ces comportements sont divers et c'est en comparaison avec les mentalités citadines qu'ils peuvent être précisés. PIATIER (1985) dégage deux images de l'espace rural en France. Dans l'une, l'espace rural apparaît comme « un monde attardé, isolé, ne disposant ni des commodités de l'existence, ni des possibilités de production autres qu'agricoles, les activités rurales étant liées à la vie agricole ». Dans l'autre, cet

espace est le « monde d'une survivance des temps les plus reculés, avec des procédés archaïques, une productivité faible et un revenu bas ». De cette vision, il ressort que le rural en tant qu'espace sociologique est un monde aux mentalités rétrogrades, d'où l'idée de « monde attardé ». Cela traduit le fait que les mentalités en milieu rural évoluent lentement.

Cet espace se caractérise aussi par sa fermeture sociale. La dimension économique est également prise en compte par Piatier. Les opportunités économiques sont minimes et les moyens de production ne sont pas performants. Cette vision fortement pessimiste de l'espace rural en France, pays du « Nord », à la fin du XXe siècle est-elle différente de celle que l'on a du phénomène dans les pays du « Sud »? Malgré la diversité des concepts liés au rural, il convient de noter que chacun pris individuellement ne suffit pas à rendre du phénomène dans l'ensemble des pays du Sud. La nature diversifiée de ces derniers et la complexité du phénomène obligent à une analyse de la ruralité au cas par cas.

On peut opposer les pays du Sud aux pays du Nord pour comprendre la nature intrinsèque des premiers. Mais il n'y a pas une manière unique de le faire. Différentes institutions ou écoles de pensée utilisent plusieurs critères pour distinguer les deux groupes de pays. La classification en « pays du Sud » et « pays du Nord » par certaines institutions des Nations unies, à l'instar de la Banque mondiale, du PNUD et de la FAO, entre autres, tient compte de la comparaison de certains indicateurs socio-économiques. Parmi ceux-ci figurent le revenu par tête, le niveau d'instruction, l'espérance de vie, l'apport journalier de calories et les taux de natalité et de mortalité.

Par pays du Sud, on désigne communément l'ensemble des pays qui non seulement se trouvent situés géographiquement dans l'hémisphère sud — pour la plupart — mais présentent certaines caractéristiques bien connues telles qu'un faible niveau de développement matériel et technologique. Dans certains cas, le niveau de développement matériel peut être apprécié par un faible revenu par tête, l'équivalent de moins de 400 dollars US selon le classement de la Banque mondiale, par un fort taux de croissance de la population (souvent supérieure à 3 %), par la prédominance du secteur primaire, notamment l'agriculture, dans la formation du produit total, par une incapacité à assurer globalement la satisfac-

tion des besoins humains fondamentaux, par un fort niveau de dépendance et par de fortes inégalités parmi les différentes couches de la population. ZANTMAN (1990) et ROUSSELET (1993) ont, tour à tour, longuement développé ces critères. En principe, il convient de souligner que l'appellation « pays du Sud » sert de version maquillée aux appellations antérieures de pays du « tiers monde » (SAUVY, 1955), « pays sous-développés », « pays en voie de développement », « pays moins développés », « pays en développement » ou « pays pauvres », devenues caduques.

Les pays du Nord présentent des caractéristiques diamétralement opposées à celles du premier groupe. Ils sont, de ce fait, le symbole de l'aisance matérielle et technologique (société d'abondance). Ils jouissent d'un revenu par tête élevé, d'un taux modéré ou contrôlé de la croissance démographique. Les secteurs secondaire et tertiaire constituent les supports de base de leurs économies. Ces pays assurent globalement à leurs populations la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

L'approche dichotomique qui consiste à regrouper les pays du monde en « pays du Nord » et « pays du Sud » rappelle opportunément une étape de l'histoire des États-Unis d'Amérique pendant la guerre de Sécession. On distinguait un Sud à prédominance agricole d'un Nord essentiellement industriel.

Plus que chacun de ces critères pris individuellement, l'organisation économique, sociale, culturelle, politique des pays du Sud et les modes de relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les autres pays sont les principaux axes de différenciation avec les pays du Nord. Dans le cadre de ce travail, le rural est principalement perçu comme un espace économique. Le statut des principales activités productives sert de fondement pour l'analyse du phénomène de la ruralité dans les pays du Sud.

Malgré la nature variée des pays du Sud et des types de ruralité propres à ceux-ci, nous centrerons notre analyse sur le Cameroun. Il convient toutefois de souligner que, contrairement aux pays du Nord, où la révolution industrielle a marqué de son poids la ruralité durant le siècle dernier, l'ensemble des pays du Sud n'a pas connu le même processus. La donnée qui peut être déterminante dans la ruralité des pays du Sud est la récession économique dans laquelle ils sont plongés.

La ruralité camerounaise

Deux dimensions vont servir à l'analyse de la ruralité au Cameroun. D'une part, la dimension macro-économique, qui met l'accent sur la dynamique de la ruralité. D'autre part, la dimension micro-économique, qui porte sur les expériences vécues de l'activité rurale par certains ménages. La chefferie bafou, dans l'ouest du Cameroun, sera retenue à cet effet.

Une vue d'ensemble

Par ses indicateurs socio-économiques de base, le Cameroun est un pays du Sud par excellence. Le poids de l'activité agricole dans la structure de son économie fait de lui un pays rural. Depuis l'accession à l'indépendance en 1960, son économie est restée fortement marquée par l'activité productive agricole. La concentration de la population active dans ce secteur a été et demeure la plus importante, comme l'indique le tableau I.

Période	% de la population agricole	% de la population industrielle	% de la population des services
1969	84,0	n. d	n. d
1972	80,6	n. d	n. d
1982*	68,0*	9,0*	22,78*
1990	59,0	n. d	n. d

Source : World Tables, 1991.
Données de 1982 : African Statistical Yearbook, vol. II, partie 4 consacrée à l'Afrique centrale (ONU 1990-1991). Données antérieures : statistiques nationales, notamment documents des IIIe et IVe Plans quinquennaux de développement économique, culturel et social du Cameroun.

Tableau I
Répartition de la population active par secteurs d'activités.

Il découle de ces données que l'activité agricole occupait, de 1960 à 1972, plus de 80 % de la population active. En 1982, cette proportion avait diminué mais avoisinait encore 68 %. Le secteur agricole concentre toujours la proportion la plus importante de la population. La baisse de la population agricole se traduit parallèlement par des gains dans les secteurs secondaire et tertiaire. Cependant, il est important de remarquer que ces secteurs s'articulent presque tous autour de l'agriculture. C'est à partir de cette activité que se sont organisés les circuits économiques du pays (production, transformation et distribution). La majorité des unités industrielles qui opèrent au Cameroun ont une base agro-industrielle, agro-alimentaire, si elles ne sont pas simplement des sociétés de développement. Ces unités s'occupent de la transformation sur place, du traitement ou du conditionnement, de l'encadrement, de la production ou de la distribution des produits de l'agriculture. La plupart d'entre elles ont été mises en place à partir du Second Plan quinquennal qui a couvert la période 1966-1970. L'absence d'une industrie lourde et d'une industrie manufacturière dynamiques n'a pas permis l'absorption rapide d'une partie importante de la population active.

La nature rurale de l'économie du Cameroun tient aussi à la proportion qu'occupe l'activité agricole dans son produit global. Cette situation est bien illustrée par les données du tableau II.

La contribution du secteur primaire, composé pour l'essentiel par l'agriculture, est restée constante à plus du tiers du PIB, du lendemain de l'indépendance jusqu'en 1982. Depuis cette période, on note une baisse progressive de cette contribution au profit des activités des secteurs secondaire et tertiaire (dominé par les services). Cette situation tient à plusieurs raisons. D'une part, la chute drastique des cours mondiaux des principaux produits d'exportation du Cameroun au cours de la première moitié de la décennie 1980 n'a pas été un facteur favorable à l'agriculture. Au point que ce secteur n'a pas joué son rôle dans la formation de la richesse totale du pays. Le Pnud (1993) note qu'entre 1986-1987 et 1991-1992 la chute des cours mondiaux des produits d'exportation du Cameroun a entraîné une détérioration des termes de l'échange de près de 32 % pour le pays. Les exportations comptent pour le quart de la production intérieure et plus de 90 % de la valeur de celles-ci provenaient des matières premières non pétrolières avant 1977. Inversement, l'acti-

Période	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
1970/71	35,0	23,0	42,0	100,0
1974/75	38,8	17,2	44,0	100,0
1979/80	34,8	23,9	41,3	100,0
1982	30,0	31,0	39,0	100,0
1985	22,7	36,0	41,3	100,0
1987	24,4	32,4	43,2	100,0
1990	24,0	33,6	42,4	100,0
1991	24,0	33,3	42,7	100,0

Source : Ve Plan, 1981-1986. Ministère de l'Économie et du Plan, Direction de la planification, Yaoundé. African Statistical Yearbook, vol. II, partie 4 Afrique centrale (ONU, 1990-1991).

Tableau II
Evolution du PIB en pourcentage, par secteurs d'activité.

vité pétrolière, qui a commencé en 1977, s'est traduite par la réduction de la contribution de l'agriculture à la formation de la richesse nationale.

La production agricole, symbole du dynamisme de l'activité rurale, n'a pas été moins épargnée, comme en témoigne le tableau III, ne serait-ce qu'en matière de production alimentaire.

Période	Indice (1987 = 100)
1969	105,0
1974	123,4
1987	100,0
1990	98,8

Source : World Tables, 1991.

Tableau III
Indice de la production alimentaire au Cameroun.

La production alimentaire du Cameroun a enregistré une croissance remarquable au cours de la période qui a suivi l'indépendance, passant de l'indice 105 en 1969 à l'indice 123,4 en 1974. Cette performance s'explique par la forte intervention étatique en vue de la

promotion de la production agricole. Une telle politique s'est matérialisée par la mise en place de grands appareils de production. Leur but essentiel était d'assurer une gamme variée de produits alimentaires en quantité suffisante. L'intervention de l'État, en amont de la production, se traduisait par la subvention des intrants destinés à la production (engrais et produits phytosanitaires) et par la création d'une structure adaptée de financement des activités du monde rural (Fonader). Cette structure octroyait des crédits agricoles à des taux d'intérêt bonifiés aux groupes de paysans. À partir de la seconde moitié de la décennie 1980 s'amorce l'ère d'une régression de la production alimentaire, concrétisée par le passage de l'indice 100 en 1987 à l'indice 98,8 en 1990. Cette situation correspond à la mise en place de nouvelles politiques économiques. Celles-ci ont été axées sur le désengagement de l'État des secteurs productifs. On comprend donc facilement l'inversion de la tendance de l'indice de la production alimentaire durant cette période. Cette situation n'a pas été sans susciter certaines inquiétudes. L'inversion constatée de la tendance de la production alimentaire ne fait-elle pas peser une grave menace sur cette autosuffisance alimentaire ? Le Cameroun pourra-t-il, à terme, nourrir sa population ?

La ruralité camerounaise est entrée dans une phase de tourmente au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt. Les indicateurs macro-économiques de la ruralité sont dès lors en déclin. Déclin qui se traduit par une régression sensible de la population active agricole au profit des secteurs secondaire et tertiaire, par la chute de la production alimentaire, et, enfin, par la régression du poids du secteur agricole dans la formation de la richesse nationale.

La situation décrite sur le plan global est-elle comparable à celle qui existe à l'échelon local ? Répondre à cette question nous amène à analyser la ruralité au niveau des ménages. Nous avons retenu la la chefferie bafou, dans la province de l'Ouest-Cameroun.

La dynamique rurale au niveau local

La dynamique rurale au Cameroun puise ses capacités productives chez les petits exploitants-producteurs. Ceux-ci assurent 94 % de la production agricole du pays (VIe Plan quinquennal, 1986-1991).

Les ménages, plutôt que les grands appareils étatiques, tiennent une place importante dans les manifestations quotidiennes de la ruralité. C'est la raison pour laquelle nous leur accordons une attention particulière.

La chefferie bafou fait partie des cinq chefferies que compte la province de l'Ouest-Cameroun. Elle s'étend sur une superficie d'environ 225 kilomètres carrés et compte environ 40 000 habitants. La densité moyenne est de 178 habitants au kilomètre carré (SHAFER, 1992). Son altitude moyenne est de 2 000 mètres. Le terroir étudié se situe à une dizaine de kilomètres au nord de la ville de Dschang dont il dépend administrativement. C'est un terroir des hautes terres, connues sous l'appellation des « Grassfields ». Le groupe ethnique dominant est constitué de Bamileke d'origine bantoïde. L'activité économique dominante est l'agriculture, laquelle intègre une grande variété de produits vivriers et la culture du café arabica. Le café, destiné à l'exportation, a été introduit au cours des années cinquante par l'administration coloniale. La culture du café occupe plus de 90 % de la population. L'autorité politique locale est assurée par un chef qui est aussi le dépositaire de l'autorité morale et religieuse de la communauté, assisté par une assemblée de notables.

Un échantillon de 311 ménages a été retenu en 1995. La population totale de ces ménages est de 2 940 personnes.

Les résultats de l'étude révèlent que l'activité agricole demeure l'occupation majeure des ménages interrogés dans le terroir. Mais, par rapport à 1991, le taux de ménages impliqués dans cette activité est en baisse continue. Quand on leur demande s'ils se consacrent uniquement à l'agriculture, 96 % de ménages en 1991, 86,3 % en 1993 et 67,7 % en 1995 répondent par l'affirmative. Le pourcentage restant traduit l'existence de la pluri-activité. Le rythme des activités extra-agricoles va croissant au fil des années, depuis 1991, même si une proportion élevée de la population s'intéresse encore aux activités agricoles.

En 1991, l'activité agricole représente 80,5 % de la composition des revenus monétaires des ménages, contre 79,6 % en 1993 et 56,5 % en 1995. Sans ignorer l'existence des activités extra-agricoles depuis des temps reculés, il faut reconnaître que le revenu des ménages comportait bien avant l'avènement de la récession écono-

mique intervenue au Cameroun depuis 1987 des aides financières en provenance des parents résidant en ville. Depuis le début de la récession, ces aides sont réduites à de modiques sommes. Cette diminution a favorisé la prise en charge des ménages par eux-mêmes, les amenant à développer l'activité extra-agricole. On comprend aisément que la pratique des petits métiers et du commerce de détail soit devenue un type d'activités florissant à Bafou de nos jours. La récession a surtout frappé l'agriculture caféière, qui était la source du revenu permanent des ménages. À la suite de l'effondrement des cours de ce produit sur les marchés internationaux, les petits métiers ont contribué à eux seuls pour 30 % aux revenus des ménages pour la seule année 1995. Ces petits métiers traduisent ainsi une avancée en force des activités à vocation typiquement urbaine en milieu rural. Mais quelle est la chance de survie de ceux-ci, quand on sait aussi qu'ils n'ont qu'une demande rurale ? Leur expansion n'est-elle pas liée à la vitalité de l'activité rurale elle-même ?

Fin de parcours

La ruralité au Cameroun a connu de profondes mutations sur les plans macro-économique et micro-économique. Sur le plan macro-économique, elles se sont opérées en faveur des secteurs secondaire et tertiaire. La population agricole est en baisse progressive depuis l'indépendance ; la contribution de l'agriculture à l'évolution de la richesse nationale s'amenuise ; la production agricole elle-même est en décroissance continue. Sur le plan micro-économique, des mutations s'amorcent lentement, mais de façon progressive. Les petits métiers, signes précurseurs de la pénétration des secteurs secondaire et tertiaire en milieu rural, gagnent du terrain, même sans constituer, pour l'instant, une menace sérieuse pour l'activité agricole, encore dominante dans la chefferie bafou.

Dans ces conditions, prédire les perspectives de la ruralité au Cameroun devient une gageure. Certains éléments peuvent cepen-

dant nous orienter. Ce sont, principalement, les conditions écologiques auxquelles la ruralité est soumise, l'environnement économique mondial et les aptitudes-inaptitudes des gouvernements à mettre en place des politiques économiques viables.

Bibliographie

BARBIER (J. C.), COURADE (G.), GULBRY (P.), 1981-1982 — L'exode rural au Cameroun. *Cah. Orstom, sér. Sci. hum.*, 18 (4) : 107-147.

COURADE (G.), 1994 — « Des observatoires, des chercheurs et des planteurs : les observatoires ruraux d'OCISCA ». *In : Le Village Camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala : 150-170.

MINPAT, 1986 — *VIe Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1986-1991.* Direction de la Planification, Yaoundé, Cameroun.

PIATIER (A.), 1985 — Développement local et localisations. Les promesses de la Troisième Révolution Industrielle. *Économie Rurale*, 166 : 3-9.

PNUD, 1993 — *Rapport sur le développement humain au Cameroun.* 123 p.

ROUSSELET (M.), 1994 — *Les Tiers Mondes.* Le Monde éditions/Marabout, 229 p.

SHAFER (J. L.), 1992 — *Résultats de cinq années (1988-1992) d'expérimentations agronomiques en milieu paysan à Bafou.* Centre universitaire de Dschang, division recherche et appui, opération Bafou, Cameroun.

VIDROVITCH (C.), 1995 — Villes d'Afrique noire : les héritages de l'histoire. *Le Courrier*, 149 : 57.

ZANTMAN (A.), 1990 — *Le Tiers Monde : les stratégies du développement à l'épreuve des faits.* Paris, Hatier, 376 p.

Villes et campagnes : un *continuum*

partie 2

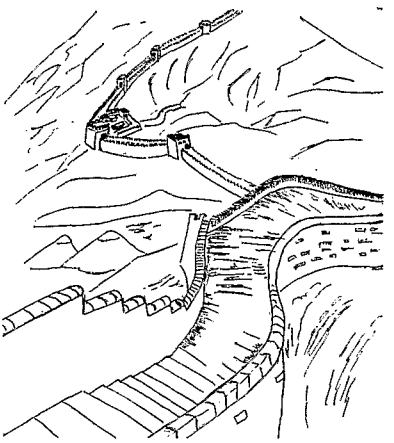

La ruralité dans la frange péri-urbaine de Mexico

Mayté Banzo
Géographe

L'intensification de la mobilité est à l'origine des profondes transformations que connaît le milieu rural et rend difficile la distinction systématique entre ville et campagne. Cependant, les concepts de rural et d'urbain demeurent, à ce jour, les plus explicites pour caractériser les différentes formes d'organisation de l'espace. Nous considérons ainsi la frange péri-urbaine comme un espace rural de transition qui doit sa spécificité à l'intensité des interactions rural-urbain induites par la proximité de la ville. Cette spécificité se traduit dans l'évolution de la structure spatiale, la diversité des types d'exploitants et de leur rapport à l'agriculture, l'ancienneté des échanges ville-campagne. C'est à travers ces trois aspects que nous analysons les principales caractéristiques de la ruralité dans la frange péri-urbaine de Mexico ; la réflexion porte plus particulièrement sur le bassin de Chalco-Amecameca situé dans la périphérie sud-est de l'agglomération (fig. 1).

L'espace rural péri-urbain

L'espace rural péri-urbain est d'autant plus difficile à définir qu'il est hétéroclite et qu'il se recompose sans cesse.

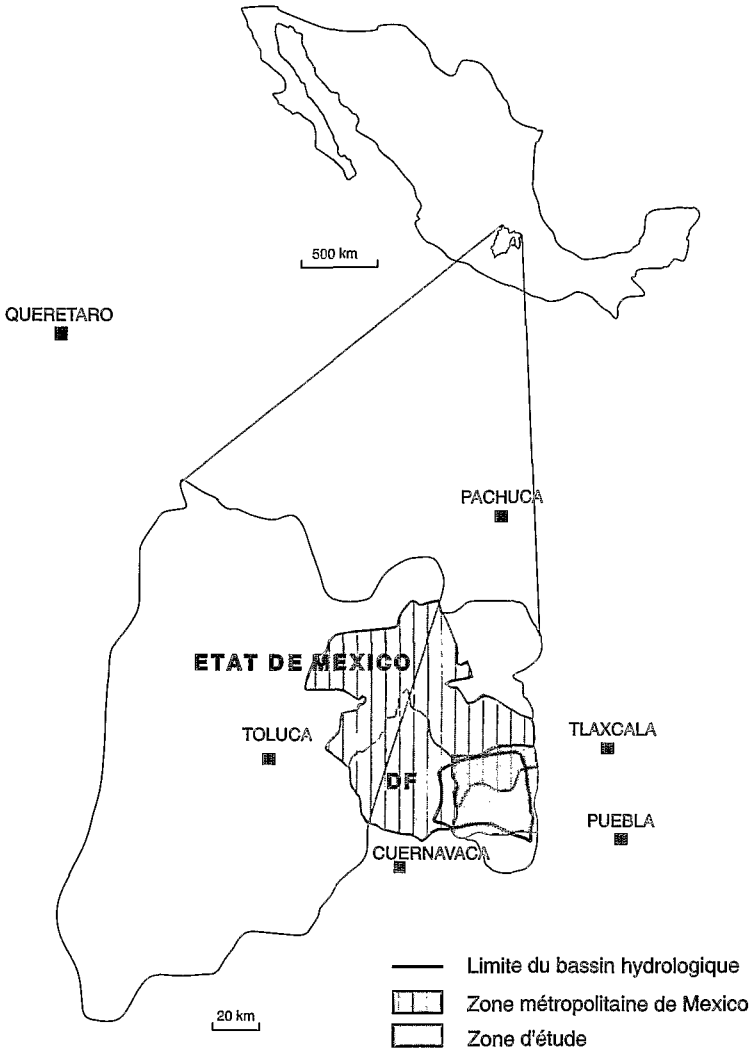

Figure I
Le bassin de Chalco-Amecameca et la zone d'étude.

Problèmes de définition spatiale

La perception de l'espace rural péri-urbain varie en fonction de l'échelle adoptée. Si l'on observe, par exemple, la zone d'étude d'un point haut, le rural se distingue de l'urbain : le paysage, constitué de terres de cultures, de centres villageois, de zones de relief inoccupées, de massifs forestiers est facilement repérable. Mais plus on agrandit l'échelle, moins le contraste est évident. On se rend compte que les villages sont affublés d'excroissances urbaines, que les constructions s'étendent le long des axes, mitent les espaces de culture, et que ces derniers ne sont pas tous voués à l'agriculture (friches, fours à brique). La réduction de l'échelle d'observation au niveau régional change à nouveau notre perception ; l'espace rural du bassin se trouve alors inséré dans une nébuleuse urbaine qui contraste avec les étendues moins densément peuplées environnantes. La particularité de la frange péri-urbaine relève de sa forme intermédiaire : espace rural proche d'une ville, elle est dynamisée par la migration de population citadine. Le maintien de l'activité agricole se traduit par une discontinuité physique avec la ville et la cohabitation de fonctions urbaines et rurales engendre une multi-fonctionnalité de l'utilisation du sol.

Il est difficile de tracer une frontière entre le rural péri-urbain et le rural non péri-urbain. L'intensification des formes de mobilité rend cette distinction encore plus délicate et tend à affaiblir le poids de la distance-centre dans la définition de la ceinture péri-urbaine. Autour de Mexico, cette limite s'inscrit de façon d'autant moins évidente que la ville évolue vers une forme régionale. Le bassin de Chalco-Amecameca est sans aucun doute péri-urbain. Il est soumis aux migrations pendulaires et à l'anticipation urbaine (valeur urbaine du sol) : le développement des lignes de transport collectif permet des liaisons constantes et fréquentes entre toutes les localités de la zone et la ville. Somme toute, la délimitation du territoire péri-urbain nous paraît moins pertinente que la compréhension de sa dynamique : étroitement lié au processus d'urbanisation, l'espace rural péri-urbain est en constante mutation.

L'espace péri-urbain et le processus d'urbanisation de Mexico

L'apparition d'une zone de transition péri-urbaine autour de la ville implique que celle-ci ait le pouvoir de structurer l'espace qui l'entoure. La métropolisation de la capitale a été à l'origine de la mutation accélérée des campagnes environnantes et de la redistribution de la population vers la périphérie. Le mouvement centrifuge connaît un net ralentissement à partir des années quatre-vingt, qui correspond à une recomposition des formes de l'urbanisation et par là même des formes de la péri-urbanisation.

Durant la phase de métropolisation (1930-1980), la concentration du développement économique dans la capitale suscite une forte immigration et une explosion démographique (apogée dans les années cinquante). La gestion de la ville génère une croissante ségrégation économique et sociale qui favorise l'expulsion des activités productives et des populations vers la périphérie. Celle-ci reste en relation étroite avec le centre qui structure et irrigue l'espace métropolitain (articulation des voies de communication). La métropole est consommatrice d'espace : la superficie de l'aire urbaine passe de 284 km^2 en 1950 à 690 en 1970 et 1 300 en 1990 (DELGADO, 1991). Le front d'urbanisation progresse par conurbation[1]. Suivant ce modèle, l'espace péri-urbain forme une troisième couronne (KAYSER, 1981) au-delà de la banlieue proprement dite (urbanisation continue consolidée). La mutation urbaine n'est pas homogène dans l'espace ; elle tend à être plus marquée aux abords de la banlieue et à s'estomper avec l'éloignement du centre. Cette forme d'organisation radio-concentrique autour d'un pôle unique est remise en question dans la décennie quatre-vingt.

On observe un ralentissement de la croissance urbaine à partir des années soixante-dix : le taux de croissance moyen annuel passe de 5 % dans la période 1940-1970 à près de 2,5 % entre 1970 et 1990.

[1] La densité du tissu villageois et le manque de contrôle administratif favorisent la dispersion des foyers de peuplement qui sont progressivement rejoints et absorbés par la banlieue ; les interstices sont alors remplis. Ce processus donne l'impression d'une avancée soudaine du front d'urbanisation.

La ville s'étend également moins rapidement, puisque 143 % de l'expansion spatiale de l'aire urbaine se fait entre 1950 et 1970, et 88 % durant les vingt dernières années. Ces données traduisent moins un essoufflement de la dynamique urbaine qu'une recomposition de son développement. La délocalisation du centre vers la périphérie se poursuit et s'accentue mais elle se réalise dans le cadre plus vaste de la région centre. Le District fédéral se dépeuple et se spécialise dans les fonctions tertiaires. Les nouveaux axes d'expansion sont projetés dans une grande couronne où figurent les pôles urbains satellites qui devraient être reliés, dans un avenir proche, par un système autoroutier périphérique (fig. 2). Les foyers de peuplement se multiplient mais ne s'intègrent pas à un tissu urbain continu. On passe d'un modèle dans lequel un centre unique domine et organise la périphérie à un modèle dans lequel l'espace urbain se structure autour de différents pôles caractérisés par une spécialisation et un poids variables (Puebla, Tlaxcala, Pachuca, Queretaro, Toluca et Cuernavaca). Ainsi, la relation centre-périphérie semble de plus en plus s'estomper au profit d'une relation périphérie-périphérie. Toutefois, celle-ci ne peut réellement s'affirmer que dans la mesure où un réseau de communication permet la liaison entre les différents points du système sans le passage obligatoire par le centre (ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui). Spatialement cette tendance se traduit par un éclatement de la ville. Les pôles satellites de la métropole occupent un poids démographique et économique croissant qui favorise leur expansion. Des centres actifs de peuplement apparaissent dans le tissu intermédiaire principalement le long des axes et autour des pôles secondaires ; ils ne se positionnent donc plus par rapport à un centre unique et n'intègrent plus forcément le critère de proximité au centre comme dominant pour leur localisation (changement possible grâce au développement des transports dans la périphérie). L'espace péri-urbain de la métropole se trouve en partie enclavé, et en partie rejeté aux marges de la région urbaine (fig. 2).

L'espace péri-urbain est donc étroitement lié à l'évolution de la dynamique urbaine. Son espérance de vie est courte mais se renouvelle sans cesse car il se déplace. Le maintien de terres cultivées témoigne de la volonté de quelques acteurs de conserver un lien avec la terre. Les agriculteurs demeurent ainsi des acteurs clés dans l'identification des formes de la ruralité péri-urbaine.

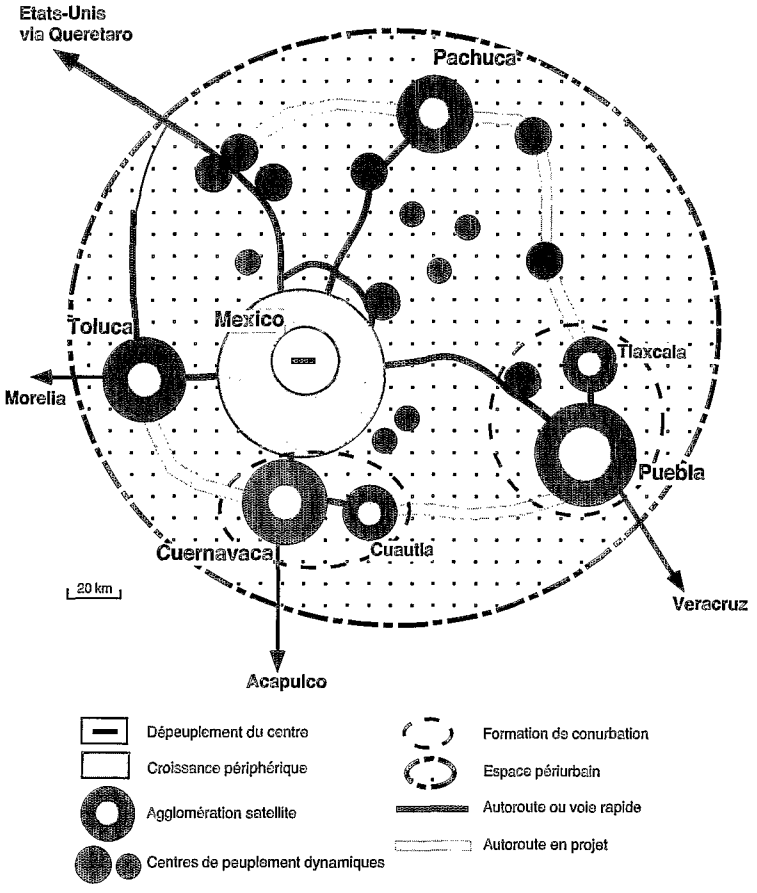

Figure II
Processus d'urbanisation et recomposition de l'espace urbain.

La diversité des exploitants péri-urbains

Nous admettons comme postulat que l'activité agricole est un fondement nécessaire au maintien de la ruralité bien que celle-ci se trouve de plus en plus associée à d'autres activités. Dans les campagnes proches des villes, le phénomène occupe une place d'autant plus importante qu'il est facilité par la proximité des sources d'emploi extra-agricoles. Nous partons de l'hypothèse que plus le lien avec l'activité hors-exploitation est fort, moins l'agriculture revêt d'importance, et donc moins l'exploitant est un vecteur efficace de la ruralité. Nous différencions ainsi les agriculteurs pour lesquels l'activité extra-agricole est essentielle de ceux pour qui elle reste secondaire, voire inexistante.

Activité extra-agricole principale

Dans ce groupe, on retrouve à la fois les entrepreneurs agricoles des grands domaines (de plus de 40 ha) et les agriculteurs minifundistes (moins de 5 ha). Leur point commun est de considérer l'agriculture comme une activité annexe.

Parmi les entrepreneurs, nous différencions les propriétaires des domaines laitiers, pour qui l'agriculture est un négoce mais aussi un passe-temps, des propriétaires des domaines céréaliers extensifs. Ces derniers, héritiers de la propriété, travaillent dans les professions libérales, sont négociants ou artisans. L'intérêt qu'ils portent à l'agriculture varie suivant l'attachement affectif qu'ils ont pour leur patrimoine. Nous associons à ce groupe les propriétaires qui ont acquis un domaine comme lieu de résidence principale et pour lesquels l'agriculture a pour première fonction de conserver le paysage : le travail de la terre est généralement laissé à un fermier (cas peu nombreux dans le bassin).

Les exploitants minifundistes sont davantage associés à la vie locale : ils travaillent à Mexico ou dans sa banlieue, mais demeurent dans le village. Les travaux agricoles s'effectuent donc les fins

de semaine ou pendant les temps de repos (cas des ouvriers soumis au régime des trois-huit). Parfois, certaines activités imposent une absence prolongée (chauffeurs de bus en particulier) ; la parcelle est alors laissée à un membre de la famille qui doit en prendre soin[2]. Le maïs est la culture qui s'adapte le mieux au rythme de vie (concentration des travaux agricoles), aux objectifs (autoconsommation, vente en fonction des besoins) et à la capacité d'investissement réduite (semences issues de la récolte précédente). Les exploitants qui ont accès à l'irrigation cultivent la luzerne en rotation avec le maïs et se lancent parfois dans la production de légumes afin d'augmenter le revenu issu de l'agriculture. Les problèmes de commercialisation rendent ces entreprises très marginales.

Mais dans la frange péri-urbaine, il existe encore des exploitants pour lesquels l'agriculture demeure la principale source de revenus.

Activité extra-agricole secondaire ou inexistante

Des quatre types d'exploitation qui forment ce groupe, trois correspondent à des unités de production moyennes (10-40 ha) et un seul à des unités de plus de 40 ha. Nous distinguons les exploitants à temps partiel des exploitants à temps complet.

Pour les premiers, l'activité extra-agricole est un complément. Elle peut être régulière ou ponctuelle (travail saisonnier, émigration) mais sa principale fonction est de permettre le maintien de l'exploitation (régularisation des roulements aléatoires, investissements) et/ou d'offrir une certaine sécurité à la cellule familiale (travail salarié). Les céréales constituent l'essentiel de la production (maïs, blé, avoine, orge), bien que certains s'adonnent aux cultures maraîchères. L'élevage n'est pas un complément obligatoire

[2] Cette prise en charge est d'autant plus importante pour les dotations éjidales. En effet, la parcelle de l'*ejido* octroyée en usufruit à un bénéficiaire doit être travaillée sous peine d'en perdre le bénéfice. L'*ejido*, institué par la Réforme agraire, correspond à la propriété foncière collective rattachée à une communauté villageoise.

mais lorsqu'il est pratiqué, il est de petite taille (ovins, porcins, volailles). Dans ce cas, la double activité n'est pas une réelle entrave à l'agriculture, elle lui permet de perdurer.

Les producteurs à temps complet associent à l'agriculture l'élevage, bovin de préférence. On distingue les petits éleveurs laitiers spécialisés (production de fourrage et vente de lait) des éleveurs diversifiés (production de fourrage, de céréales et de lait). Pour ces derniers, la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage permet de varier les stratégies de production afin de dépendre le moins possible des ressources externes (crédits) ou des débouchés urbains : le lait ainsi que les céréales commercialisées sont le plus souvent vendus aux intermédiaires qui viennent acheter la récolte sur place. Ces orientations se retrouvent aussi bien dans de grandes exploitations (plus de 40 ha) que dans des moyennes (de l'ordre de 10 ha). L'élevage offre un capital qui permet à l'exploitant de s'adapter aux irrégularités du revenu agricole. Par ailleurs, face à la pression urbaine, les éleveurs sont ceux qui résistent le mieux et le plus longtemps. Dans l'enceinte de Chalco[3], tout un quartier rassemble les derniers *ejidatarios ganaderos*. Il est curieux de se promener du *jardin* (place centrale), où transitent la masse des *peceros*[4] et microbus qui relient le District fédéral à toutes les communautés du bassin, vers les rues encore en terre battue de la partie ouest, où les odeurs de fumier et de lait, les murs d'adobe contrastent avec l'« urbanité » du centre.

Agriculteurs citadins et agriculteurs ruraux

La description ci-dessus montre que l'impact de la double activité n'est pas forcément un élément de distanciation entre exploitant et activité agricole. La logique de production, c'est-à-dire la fonction donnée à l'agriculture, compte également dans la différenciation des types d'exploitants. On distingue ainsi les stratégies des agriculteurs citadins de celles des agriculteurs ruraux.

[3] Bourg rural désormais intégré à la banlieue consolidée de Mexico.

[4] Camionnettes utilisées pour le transport public.

Pour les premiers, le mode de vie est lié à la ville plus qu'à la campagne. L'agriculture est un négoce annexe ou un passe-temps mais ne constitue pas la principale source de revenus. Le lieu de résidence est urbain ou rural mais dans ce cas, il ne se confond jamais avec le bâtiment d'exploitation (villa « moderne » dans le village ou sur un terrain de la propriété)[5]. La production a une finalité essentiellement commerciale et n'engendre aucune participation de la cellule familiale. La ville est le point de repère et l'éducation n'intègre pas la composante agricole. Les enfants se doivent d'aller à l'université pour étudier l'administration des entreprises, le commerce international, mais jamais l'agronomie.

Cette orientation contraste avec celle des agriculteurs ruraux, dont le mode de vie est encore campagnard, bien qu'il soit parfois étroitement lié au rythme de la ville (migrations pendulaires, semaine de travail de cinq jours). L'exploitation est familiale : les travaux agricoles constituent des points de repère communs pour tous les membres de la cellule ; l'autoconsommation du maïs, encore largement répandue, crée un lien direct avec l'activité de production[6]. Le lieu de résidence se trouve dans le village ou se confond avec le bâtiment d'exploitation. Parfois des *ejidatarios* ont obtenu (ou se sont octroyé) le droit de construire leur maison sur, ou aux abords, de la parcelle de culture ; mais bien que la construction soit récente, les signes de ruralité sont apparents : maïs qui sèche sous un auvent, élevage dans la cour (basse-cour ou bovins), fumier entreposé dans un coin... L'agriculture conserve ici sa fonction de subsistance pour le noyau familial.

Quel que soit le type d'exploitant, l'agriculture péri-urbaine est également (voire avant tout) un moyen de maintenir un patrimoine

[5] Font exception à cette règle les propriétaires d'anciennes haciendas qui ont rénové le bâtiment d'habitation pour y installer leur résidence principale ou secondaire (rares dans le bassin).

[6] Un petit propriétaire de Chalco mentionne que l'autoconsommation de maïs a disparu lorsque les moulins (*nixtamal*) ont été fermés au profit des *tortilleras* qui délivrent les *tortillas* (galettes de maïs) à des prix fortement subventionnés. Le lien qui unit la cellule familiale au produit de la terre est ainsi interrompu et avec lui disparaît un moteur important de la ruralité. La désunion entre production et consommation est une étape essentielle dans le processus d'urbanisation des campagnes (PÉPIN LEHALLEUR, 1992).

et d'alimenter la spéculation foncière (agriculture « d'attente »). L'activité extra-agricole contribue dans certains cas à maintenir la production agricole, et dans d'autres cas à accélérer le processus d'urbanisation en introduisant une distance toujours plus grande entre l'exploitant et la terre, entre la production et la consommation. Pour mieux comprendre l'action de la double activité dans la mutation de l'espace péri-urbain, il est important de la considérer dans le temps.

La relation campagne-ville dans le temps

L'urbanisation des campagnes péri-urbaines n'est souvent analysée qu'en termes de rente différentielle : la terre urbanisée rapporte plus que la terre cultivée, c'est pourquoi on la vend. Cette transaction n'est en fait que l'aboutissement d'un long processus qui a amené l'agriculteur à dépendre de moins en moins du produit de la terre. L'exploitant se résout d'autant plus facilement à vendre qu'il ne cultive pas, ou de façon subsidiaire. Le processus de prolétarisation dont il est question ici s'amorce dans le bassin avec la création des haciendas, il s'intensifie avec l'industrialisation de la métropole et se termine avec le lotissement des parcelles de culture. Jorge Duran, dans une étude sur l'urbanisation de l'*ejido* de San Barnabe (sud-ouest du DF) distingue cinq phases qu'il définit en mettant en relation les trois principaux modes de production paysans : l'autoconsommation (A), la production destinée à la vente (V) et la location de la force de travail (FT)[7]. Nous nous sommes

[7] La combinaison de ces trois éléments indique le processus et les phases de prolétarisation des *ejidatarios :*
- A + V < FT Jusqu'à la Révolution : travail dans les haciendas, l'industrie textile ou en ville.
- A + V > FT *Ejido* 1920-1940 : redistribution de la terre, retour dans les champs et formation du binôme ouvrier-paysan.

.../...

inspirés de ce schéma pour identifier les phases de prolétarisation dans notre zone d'étude sans nous limiter à la propriété éjidale et sans prendre en compte les agriculteurs citadins pour lesquels le terme de prolétarisation n'a aucun sens[8].

Haciendas et communautés indigènes : les bases du processus de prolétarisation

Le bassin de Chalco-Amecameca constitue, depuis la fondation de Tenochtitlán par les Indiens mexicas, une des principales zones d'approvisionnement de la capitale de l'Empire aztèque, de la Nouvelle-Espagne, voire du Mexique naissant. Les interactions entre ville et campagne proche sont donc anciennes. Jusqu'à la formation et la consolidation du système d'hacienda, les communautés indigènes sont les principaux fournisseurs de maïs et de produits frais, commercialisés ou réquisitionnés sous forme de tribut. L'antagonisme inhérent à ces deux formes de production va être à l'origine de la déstructuration des communautés et d'une dépendance accrue, due à une location de la force de travail en dehors de l'exploitation agricole.

- $A < V + FT$ *Ejido* 1940-1950 : l'autoconsommation est moins importante que la valorisation de la vente de produits locaux (fleurs, *pulque*, bois, charbon).
- $A + V < FT$ *Ejido* 1950-1960 : épuisement des ressources forestières, la force de travail devient la principale source de revenus.
Ejido 1960-1977 : vente de la terre et libéralisation totale de la main-d'œuvre.

[8] Le processus de prolétarisation s'applique aux exploitants dépendants, à la base, de l'agriculture. Les agriculteurs citadins sont avant tout des propriétaires fonciers qui investissent dans l'agriculture pour assurer une promotion sociale ou maintenir un héritage. Avant l'indépendance, l'hacienda est pour eux le moyen d'asseoir la richesse accumulée dans le commerce ou l'exploitation de mines et d'en limiter les aléas (stabilité des liquidités qu'offre le monopole du grain sur la ville). Après l'indépendance, ce sont les généraux et les politiciens qui deviennent les principaux représentants de l'oligarchie terrienne. La propriété foncière est alors le support économique nécessaire à leur ascension sociale (Tutino, 1975). Après la Révolution, les objectifs ne changent guère : les grands domaines laitiers appartiennent, pour la plupart, à des négociants ou des industriels qui ont investi dans l'agriculture à un moment propice. Aujourd'hui, la vente des domaines pour l'urbanisation demeure un négoce rémunérateur.

Très tôt, les haciendas entrent en concurrence avec les communautés paysannes pour la culture du maïs. Dans un premier temps, elles ne produisent que le blé destiné aux populations espagnoles citadines, mais rapidement elles adoptent le maïs, tout d'abord pour les besoins de leur main-d'œuvre, puis pour le vendre à Mexico et aux villages de la région. Cette évolution affecte les populations indigènes, pour qui le surplus de maïs commercialisé permettait d'acquérir les biens qui n'étaient pas produits dans l'exploitation. Au niveau du travail, la relation entre hacienda et communauté repose sur un équilibre fragile. Dans le bassin, les populations locales manifestent une forte réticence à travailler dans les haciendas. Les caciques sont les intermédiaires indispensables qui se chargent de fournir aux grands propriétaires la main d'œuvre nécessaire à leur fonctionnement (emploi surtout saisonnier). Cette situation implique un respect mutuel des parties concernées : les propriétaires terriens ne peuvent s'approprier arbitrairement les ressources en terres et en eau des communautés sans réaction de la part des caciques, qui sont en mesure de leur nier le droit à l'embauche des ouvriers agricoles (TRUJANO et ANAYA, 1991). Ce n'est qu'après l'indépendance que ce schéma s'altère.

À partir de 1840, la majorité des haciendas de la région de Chalco entreprennent d'importantes innovations techniques qui permettent d'augmenter la productivité et de diminuer les besoins en main-d'œuvre. Les nouvelles activités (en particulier l'élevage laitier) accroissent notablement les besoins en eau de la grande propriété, qui multiplie les barrages, digues, citernes, puits et canaux pour la contrôler. Ce développement n'est possible qu'en empiétant sur les ressources des communautés. La politique de démembrement mise en place par la loi Lerdo (1856) a pour objectif de favoriser l'acquisition de la terre des *latifundios* ecclésiastiques et des corporations privées par un nombre plus important de propriétaires. Dans le bassin, elle a surtout cautionné la concentration de terres entre les mains de quelques grands *hacendados* et permis la création de véritables *latifundios* aux dépens des possessions paysannes. La spoliation des ressources des communautés indigènes est à l'origine de la dépendance accrue des exploitations paysannes face aux revenus issus de la location de la force de travail. Les paysans ont eu recours à l'emploi qu'offraient les haciendas, la ville de Mexico, puis, à partir du XIX^e siècle, les industries qui s'installent dans le

bassin[9]. L'implantation de ces usines est motivée par la proximité de Mexico, premier marché national, et annonce déjà la concentration industrielle qui se développe au XXe siècle dans la zone métropolitaine. La Révolution marque la fin de la domination des haciendas et une revalorisation des exploitations paysannes.

Les limites de la Réforme agraire : le développement du processus de prolétarisation

La Réforme agraire, en créant les *ejidos*, cherche à reconstituer les territoires des communautés paysannes. Elle n'enraye que partiellement la distanciation entre production et consommation, issue de la domination des haciendas, qui est à l'origine du développement de la location de la force de travail en dehors des exploitations.

En 1915, 80 % de la superficie du bassin est occupée par les grands domaines et 60 % par huit haciendas de plus de 5 000 ha. À partir de 1915, la Réforme agraire entreprend de redistribuer la terre de la grande propriété aux *ejidatarios*. En 1958, les haciendas n'occupent plus que 40 % de la superficie et les *ejidos* sont en grande partie constitués. Aujourd'hui, les grands domaines (plus de 40 ha) dépassent rarement 300 ha et leur superficie ne représente plus que 10 % du territoire étudié. Cette redistribution de terre a favorisé dans un premier temps le retour à la terre des populations locales (A+V > FT). Mais dans de nombreux cas, celui-ci s'accompagne du maintien de la double activité et donc du développement du statut d'ouvrier-paysan. La densité de population du bassin et la dynamique démographique favorisent le *minifundismo* : les propriétés privées ne cessent de se morceler au fil des héritages, et les dotations éjidales ne dépassent pas 5 ha. Les exploitations agricoles ne permettent pas la survie de la cellule familiale et les unités indus-

[9] Les unités les plus importantes se consacrent à la production de textile de coton (*Miraflores* à San Mateo Tezoquipan et *Tomacoco* à Amecameca) ou de laine (*El Caballito* à Tlalmanalco) et à la production de papier (*Papelera de San Rafael y Anexas*).

trielles locales se voient concurrencées par les nouvelles usines qui apparaissent le long de la route nationale vers Puebla et surtout dans le nord du District fédéral. L'émigration vers la ville s'intensifie, mais le patrimoine n'est pas abandonné : au moins un membre de la famille demeure lié à l'exploitation même si le recours à la double activité est désormais courant (A + V < FT). En valeur absolue, la population active du secteur primaire a plutôt tendance à rester constante entre 1930 et 1990, alors qu'en valeur relative elle passe de plus de 70 % à 10 % pour l'ensemble des *municipios* étudiés[10].

La vague de prolétarisation à partir des années quarante n'atteint pas tous les exploitants de la même manière. Les producteurs de lait des *municipios* de Chalco et Ixtapaluca sont ceux qui résistent le mieux. La partie nord du bassin s'intègre au bassin d'approvisionnement laitier de la ville de Mexico, qui forme un croissant entre le nord, l'est et le sud-est autour de la métropole. La culture de la luzerne et la production de lait apparaissent dès la fin du XIX^e siècle dans les haciendas mais, à partir des années quarante, la forte demande urbaine suscite l'extension de la production à tous les types d'exploitation (petite : 5 à 30 têtes ; moyenne : 30 à 70 ; grande : plus de 500 têtes ; propriété éjidale ou privée). Le revenu agricole est alors revalorisé (A + V > FT) mais il résulte d'une orientation commerciale de l'agriculture qui renforce l'éloignement entre production et consommation et favorise la dépendance de l'exploitation vis-à-vis du marché urbain. La crise qui touche le bassin dans les années quatre-vingt[11] est ressentie d'autant plus durement que la spécialisation est forte. Certains exploitants cher-

[10] Cette situation est le résultat de deux mouvements, d'une part le maintien d'une population sur place qui est de moins en moins dépendante de l'agriculture, d'autre part l'arrivée de personnes étrangères à la région avec la péri-urbanisation.

[11] Le bassin laitier de Mexico est concurrencé par le développement du bassin de production de La Laguna (près de Torreón) et par l'importation massive de lait en poudre (signature des accords du GATT en 1986). Par ailleurs, les exploitants se trouvent confrontés à la hausse des coûts de production, alors que les prix officiels du lait sont maintenus à la baisse. Près de Chalco, à Tlahuac, une usine de réhydratation est ouverte en 1985 pour permettre d'approvisionner les classes populaires de la métropole en lait bon marché (pour le prix d'un litre de lait frais on peut acheter trois litres de lait réhydraté en 1993).

chent dans les cultures maraîchères une alternative mais le risque qui pèse sur ce type de culture rend ces entreprises marginales. La crise laitière a donné un coup d'accélération à la dernière étape de la prolétarisation : la vente des terres pour l'urbanisation.

L'analyse de l'évolution de la double activité dans le temps nous montre que des périodes de valorisation et de dévalorisation de l'activité agricole se succèdent.

Valorisation et dévalorisation de l'activité agricole proche des villes

Pour comprendre l'origine de ces alternances, deux critères sont à prendre en compte : la relation de l'exploitation avec le marché urbain et les rapports de l'exploitant avec l'activité agricole.

Les exploitations orientées vers des productions commerciales sont dépendantes des conditions du marché auxquelles les récoltes sont destinées. Les besoins d'approvisionnement de la capitale suscitent un développement agricole particulièrement notable pour la production de céréales et de lait. Avant la colonisation, le débouché commercial ne drainait qu'une petite partie de la production locale puisque le ravitaillement était essentiellement issu du tribut payé par les communautés à l'Empire aztèque. Le marché urbain devient fondamental pour les haciendas. Cette dépendance leur est particulièrement favorable dans la mesure où elles ont le monopole du commerce de grain. La production laitière est également vouée à la commercialisation urbaine. Son développement est d'autant plus important qu'il ne se limite pas à un type d'exploitation mais se diffuse au sein de structures diverses. La revalorisation se traduit par la naissance de nouvelles unités de production dérivées : crémeries, fromageries, unités agro-industrielles, qui génèrent des emplois locaux. Les cultures maraîchères pourraient se substituer à la luzerne mais elles se heurtent à des problèmes de commercialisation et à la concurrence d'autres régions (Banzo, 1995). La spécialisation des activités agricoles et la concentration des débouchés liés à ce type de revalorisation fondent leurs propres limites : les exploitations deviennent extrêmement dépendantes de toute variation économique et des cycles de valorisation et de dévalorisation de l'agriculture.

Ces variations sont également le fruit d'une logique interne à l'exploitation liée à l'intérêt porté à l'activité agricole. Dans le cycle de vie d'un exploitant, l'activité extra-agricole, même si elle permet de maintenir l'exploitation, agit comme un élément de distanciation dans la relation paysan-terre : dans la majorité des cas, l'agriculture passe au deuxième plan. Une revalorisation de l'activité s'opère lorsque les ouvriers atteignent l'âge de la retraite (environ 40 ans au Mexique). La parcelle laissée en location, prêtée ou travaillée les fins de semaine revêt un nouvel intérêt et fait l'objet d'investissement car elle devient la principale — et parfois seule — source de revenu. L'exploitant vieillissant sera d'autant plus motivé à capitaliser l'unité de production qu'il est assuré qu'un de ses enfants est prêt à continuer. Bien souvent, l'effort de ces dernières années se perd dans le grand partage : la parcelle exiguë héritée par chacun des enfants s'adapte plus au lotissement urbain qu'à l'exploitation agricole. Les cycles de revalorisation de la terre par les doubles actifs à la retraite ont tendance à disparaître avec l'intensification de la pression urbaine et l'éducation des enfants[12]. Par ailleurs, l'augmentation des fermetures d'établissements industriels remet en question le binôme paysan-ouvrier pour les nouvelles générations. Toutefois, les jeunes sans qualification, ne pouvant devenir ouvrier, n'ont plus que la terre pour assurer leur subsistance : ils travaillent dans l'exploitation familiale ou louent une parcelle et tentent de créer un petit élevage pour donner une plus-value aux cultures. L'activité extra-agricole est un moteur de la reproduction de l'agriculture péri-urbaine, mais elle agit également comme un facteur de distanciation entre le paysan et la terre, car l'éloignement affectif qui en résulte est un élément essentiel dans la mutation de l'occupation du sol à la périphérie des villes.

Doit-on en conclure que la ruralité dans l'espace péri-urbain n'est qu'une forme décadente, à terme condamnée, de celle qui s'exprime dans les campagnes plus distantes des villes ? Nous ne le croyons pas. Les échanges avec le pôle urbain proche ont suscité

12 L'éducation est considérée comme un moyen d'ascension sociale qui revêt un intérêt pour les parents d'autant plus fort que les perspectives de l'agriculture ou de l'industrie sont peu engageantes.

une transformation précoce dont la diversification des activités et l'évolution des besoins de la population urbaine ont été les principaux moteurs. Les formes de l'agriculture ont donc évolué, rapidement dans le cas des agriculteurs soucieux de s'adapter aux besoins du marché urbain, plus lentement pour ceux qui privilégient la culture du maïs et l'autoconsommation. La mutation s'est accélérée avec l'expansion urbaine et l'intensification de la spéculation foncière. La dynamique rurale péri-urbaine ne disparaît pas avec l'urbanisation, elle se renouvelle, elle se déplace, elle se transforme. Le développement de la mobilité et des interactions entre la ville et la campagne implique que l'on s'interroge plus avant sur la spécificité de l'espace rural péri-urbain et la pertinence de la distance au centre comme critère de définition.

Bibliographie

BANZO (M.), 1995 — « Approvisionnement de la ville de Mexico et marginalisation des producteurs périurbains ». *In* Douzant-Rosenfeld (D.) et Grandjean (P.), éd. : *Nourrir les métropoles d'Amérique latine. Recomposition des systèmes d'approvisionnement et de distribution*, Paris, L'Harmattan : 69-89.

DELGADO (J.), 1991 — « Centro y periferia en la estructura socioespacial de la Ciudad de México ». *In* Schteingart (M.), éd. : *Espacio y vivienda en la Ciudad de México*, Mexico, Colegio de México : 85-105.

KAYSER (B.), 1981 — Vendeurs de terres à la périphérie des villes. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 10-11 : 129-136.

PEPIN LEHALLEUR (M.), 1992 — Hacia una sociabilidad urbana en el campo mexicano ? Reflexiones a partir de la desunión de producción y consumo. Colegio de Mexico, *Estudios sociológicos*, 10 (29) : 289-313.

TRUJANO (M.G.), ANAYA (M. A), 1991 — « El movimiento campesino de Julio Lopez Chavez en el sur-oriente del Estado de Mexico ». *In* Anaya (M. A.), éd. : *Segundo foro de investigación y servicios del oriente del Estado de Mexico (memoria)*, Universidad Autónoma de Chapingo : 327-332.

TUTINO (J.), 1975 — Hacienda social relations in Mexico : the Chalco region in era of independence. *Hispanic American review*, 3 (55) : 496-528.

Densité de population et urbanisation des campagnes : le delta du Nil

Sylvie Fanchette
Géographe

Le delta du Nil fait partie des régions les plus densément peuplées de la planète. Avec des densités de l'ordre de 1000 habitants en zones « rurales » dont un cinquième est regroupé dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants, et une capitale douze fois millionnaire, cet espace continue d'enregistrer des taux de croissance démographique très élevés. Toutefois, les logiques de redistribution de la population ont changé. Si, jusqu'aux années soixante-dix, ce sont les villes qui ont le plus bénéficié de cette croissance, on assiste depuis lors à une concentration de la population dans les communes les plus densément peuplées du Haut-Delta et à la périphérie des grandes villes, ce qui suggère que de nouveaux modes de mobilités sont apparus, notamment à proximité de ces dernières.

Pour comprendre l'évolution des mouvements de population dans le delta, dans un contexte économique où l'agriculture fait vivre relativement de moins en moins de monde, je suis partie sur l'hypothèse selon laquelle l'urbanisation des campagnes était une réponse apportée à la pression démographique. Dans un pays où la capitale regroupe un cinquième de la population, la diffusion de l'urbanisation, à la fois des modes de vie et d'habitat, ne peut être qu'intense, notamment dans le delta, localisé dans la zone d'affluence du Caire.

Ce processus d'urbanisation extrêmement complexe sera analysé dans ses composantes spatiales, démographiques, économiques et sociales.

Croissance et concentration de la population

Avec la moitié de la population qui vit dans les villes, le delta paraît moyennement urbanisé. Toutefois, si l'on ajoute les quelques 200 bourgades de plus de 10 000 habitants qui ne sont pas considérées comme des villes par les recensements, mais dont la moitié possèdent des caractéristiques urbaines, on peut estimer que près de 60 % de la population du delta vit dans des agglomérations de type urbain. Cependant cette armature urbaine est très déséquilibrée, car, au sommet de la hiérarchie urbaine, deux grandes villes, Le Caire et Alexandrie concentrent 58 % de la population du delta vivant dans des villes ou des agglomérations en voie d'urbanisation. Les grandes villes des provinces de plus de 100 000 habitants regroupent 12 % de cette population.

L'étude cartographique des mouvements démographiques a révélé que les logiques de répartition de la population en œuvre depuis les années soixante-dix dans cet espace extrêmement peuplé ont changé : ce ne sont plus les grandes villes qui accueillent la majeure partie de l'exode rural. On assiste à une tendance de plus en plus marquée de l'agglomération de la population dans les villes secondaires, dans de grosses bourgades, ou à la périphérie des grandes villes, alors que les régions de la périphérie du delta, excepté dans les périmètres bonifiés, stagnent et continuent à être marquées par l'exode rural. Les principales dynamiques de changement sont désormais celles impulsées par les grandes villes du delta, principalement Le Caire.

Le réseau des petites villes et des bourgades s'est étoffé, et les plus gros villages ont enregistré des taux de croissance très élevés, contrairement à ce qui se passait durant les années soixante.

Les communes péri-urbaines

Dans les années trente, l'exode vers les grandes villes paraissait constituer la seule réponse des ruraux à la surpopulation agricole relative de l'époque, en l'absence d'autres secteurs économiques capables d'absorber les actifs que l'agriculture ne pouvait pas faire

vivre. Cet exode avait atteint son apogée dans les années cinquante-soixante, où Le Caire croissait au rythme de près de 4 % par an. Depuis les années soixante-dix, cet exode s'est considérablement ralenti et les communes densément peuplées du Haut-Delta qui avaient le plus souffert de l'exode rural enregistrent des taux de croissance démographiques très élevés. C'est principalement à la grande périphérie du Caire, le long des berges du Nil et autour des grandes villes des provinces que ce phénomène est le plus remarquable. La ville s'étend ainsi sur son environnement rural, intégrant dans le tissu urbain villages et bourgs, tout en polarisant des agglomérations rurales satellites. Lorsque l'exode rural subsiste, il conduit aux périphéries anciennement rurales des grands villes et non en leur cœur, que certains habitants quittent d'ailleurs, opérant ainsi des migrations de déconcentration.

Le Caire redistribue maintenant à sa grande périphérie ses surplus démographiques, notamment les jeunes couples à la recherche de logements, et on assiste en parallèle à un mouvement de délocalisation des entreprises orchestré par l'État, de nombreuses usines ou petites manufactures se montrant intéressées par une fiscalité moins coûteuse qu'en centre-ville.

Ces banlieues enregistrent des taux de croissance qui varient entre 3,7 % et 5 % par an depuis 1976. De grosses bourgades, en perte de vitesse dans les années soixante, ont ainsi bénéficié de l'arrivée massive de populations urbaines, à une époque où le boom de la construction provoqué par l'investissement des contributions des émigrés du Golfe était à son apogée. L'habitat s'est fortement densifié. Des immeubles de plusieurs étages ont été érigés à l'emplacement d'anciennes maisons rurales et accueillent les enfants des habitants des bourgs et les jeunes couples urbains en mal de logement.

Toutefois ces banlieues, encore considérées comme rurales par les autorités administratives, ne bénéficient pas de services de type urbain (eau courante, tout-à-l'égout, voirie, services sociaux et éducatifs), malgré les fortes densités démographiques qu'elles supportent. Un urbanisme anarchique a vu le jour, sans être réglementé par les lois propres aux villes, et des immeubles et des habitations de tous genres ont été construits sans souci d'alignement. Le foncier y étant beaucoup moins onéreux que dans les villes, les communes péri-urbaines et les grosses bourgades ont le plus bénéficié du boom de la construction.

Autour des chefs-lieux des provinces, on assiste au même phénomène : un ralentissement du taux de croissance des villes au profit des bourgades périphériques.

L'influence du Caire, autrefois négative, dans le sens où elle avait tendance à aspirer la population urbaine comme rurale, est donc devenue plutôt favorable à la croissance démographique. Dans un rayon de 100 km autour du Caire et dans les alentours des grandes villes de province, les districts ruraux ont des balances migratoires positives. En 1986, 34 % des personnes nouvellement installées dans les agglomérations dites rurales du delta étaient d'origine urbaine et, dans 8 cas sur 10, originaires de villes du même gouvernorat (statistiques CAPMAS, 1986), ce qui atteste l'importance des migrations péri-urbaines.

Par ailleurs, de nouveaux modèles de mobilité ont émergé, freinant ainsi l'exode rural, et sont à l'origine de nouvelles logiques résidentielles. En effet, les migrations pendulaires de travail vers les grandes villes se sont amplifiées, notamment dans un rayon de 10 à 20 km autour des grandes villes des provinces, et jusqu'à 50 km dans le cas du Caire. Les grandes villes du Haut-Delta possèdent un pouvoir d'attraction très important sur les campagnes environnantes : entre 30 % et 40 % de ceux qui y travaillent n'y habitent pas. Attachés au village ou au bourg, car possédant un lopin de terre qui leur apporte une part non négligeable de leur alimentation de base (en lait et céréales) ou un logement qu'il ont pu construire sur leur terre avec les revenus de la migration, les villageois, même s'ils y trouvent du travail, sont de moins en moins attirés par la ville où le coût de la vie est trop élevé pour eux.

Ainsi, la population des villages et des bourgs s'est « tertiarisée » autour des grandes villes pourvoyeuses d'emplois administratifs, après s'être « secondarisée » dans les bassins industriels de Mahallat el Koubra et du Grand Caire.

Les grosses bourgades en voie d'urbanisation

Dans le Haut-Delta, le losange des fortes densités regroupe 70 % de la population, et 70 % de ce total vit dans des agglomérations de

plus de 10 000 habitants. Les densités de populations rurales et semi-urbaines dépassent 1 400 hab./km^2. Ces bourgades, qui ne sont pas désignées comme urbaines par les recensements de la population, forment le lieu le plus actif des transformations socio-économiques en œuvre dans le delta depuis les années soixante-dix et sont devenues, dans certains cas, des petits pôles migratoires à l'échelle locale.

Ainsi la densification du réseau urbain, du fait de la concentration de plus en plus poussée de la population dans des bourgades, a activé l'urbanisation des campagnes. Ces bourgades, sans jouer véritablement un rôle de ville, dans le sens où elles ne sont pas pourvues de prérogatives administratives d'encadrement des campagnes, injectent dans leur périphérie rurale les ferments de l'urbanisation de plus en plus dynamique des modes de vies et des modes de production. Certaines bourgades, notamment celles qui sont devenues les sièges des unités locales de développement, sont pourvoyeuses de services et tissent avec les villages environnants des relations de type urbain. Elles offrent, même s'ils ne sont pas nombreux, des emplois, des logements en location, et scolarisent les ruraux des villages limitrophes. Mais surtout, elles véhiculent une image urbaine des modes de vie auprès de ruraux de plus en plus en rupture avec le monde agricole. Il existe par ailleurs une forte mobilité rurale entre villages et bourgades en voie d'urbanisation, que l'on pourrait assimiler à des migrations des campagnes vers les petites villes.

Parmi ces agglomérations, certaines sont dynamiques sur le plan démographique (elles enregistrent des taux de croissance supérieurs à la moyenne du delta, soit 2,8 % par an entre 1976 et 1986). Elles ont amorcé une reconversion économique dans les secteurs non agricoles (plus de la moitié de la population active travaille dans des secteurs économiques non agricoles) et bénéficient de l'encadrement scolaire.

À partir d'une cartographie précise de ces localités, j'ai dressé une typologie des différents bourgs et gros villages. Celle-ci a révélé plusieurs type de situations, selon le dynamisme démographique de ces bourgades, leur localisation par rapport aux grandes villes, le type d'activité pratiqué par les habitants et leur niveau d'instruction, et les relations tissées avec les villages et les villes.

On distingue globalement trois grands types de bourgades et gros villages :

— les bourgs où l'activité de la population est de moins en moins orientée vers l'agriculture (moins de 30 % des actifs dans l'agriculture en 1986) et où la scolarisation est plus étendue. Dans ces bourgades, un certain nombre d'entreprises artisanales, commerciales ou de services ont pu être créées, et une partie de plus en plus élevée de la population active effectue des migrations pendulaires de travail vers les grandes villes (chefs-lieux de provinces ou villes industrielles) ;

— les bourgs encore agricoles, mais qui ont développé de nouvelles activités économiques et qui ont profité de la proximité des villes secondaires. Ils sont dans une situation intermédiaire entre les bourgs urbanisés ou industriels et les gros villages agricoles. Selon leur localisation par rapport aux villes et au réseau routier, ils enregistrent de façon variable des taux de croissance démographiques élevés ou non et ont accès à des emplois non agricoles ;

— les gros villages à économie agricole.

La part de la population active qui travaille dans l'agriculture est élevée (70 % à 78 % du total des actifs) et la population est en grande majorité analphabète. Toutefois, les exploitants agricoles de certains villages ont profité de la proximité du marché du Caire pour écouler leurs produits. Ces villages, dynamiques sur le plan démographique, sont en général localisés sur les bourrelets des branches du Nil et ont accès à l'eau d'irrigation de façon permanente, ce qui leur permet de cultiver des produits maraîchers.

D'autres gros villages, trop isolés des marchés et pratiquant une agriculture traditionnelle, végètent sur le plan démographique et économique.

Urbanisation et destruction des terres agricoles

Si l'agriculture égyptienne a su s'intensifier et a bénéficié de l'extension des terres cultivables à la périphérie du delta, elle souffre de la destruction de terres agricoles devant l'emprise de la construction. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'il concerne les terres

de meilleure qualité du Haut-Delta, notamment celles qui ont toujours été les mieux cultivées, à la périphérie des grandes villes. Les lois sévères imposées par les pouvoirs publics pour limiter le grignotage des terres agricoles sont rarement appliquées.

Les gouvernorats densément peuplés du Haut-Delta ont perdu entre 1961 et 1981 7,3 % de leurs terres cultivées au profit de la construction. C'est dans la proximité du Grand Caire que le processus a été le plus dévastateur, avec des summums de 13 % et de 16 % pour les districts adjacents à la capitale (d'après des statistiques du ministère de l'Agriculture, 1961 et 1981). C'est aussi à la périphérie de grandes villes industrielles comme Tanta et de Mahallat el Koubra que cette expansion a été très active : 10 % des terres en vingt ans. Cette diminution des terres cultivées concomitante à une forte croissance démographique ne fait qu'accentuer la pression sur la terre agricole.

Les nouvelles dynamiques économiques : intensification de l'agriculture, mobilité spatiale et mobilité professionnelle

L'intensification de l'agriculture et la pression démographique

L'Égypte fait partie des pays ayant des rendements agricoles parmi les plus élevés du tiers monde. L'État est depuis toujours intervenu pour améliorer les capacités productives du pays en modernisant le système d'irrigation et de drainage, sans lequel aucune agriculture ne serait possible, en bonifiant les marges marécageuses et désertiques d'un delta et d'une vallée trop densément peuplés, et surtout en intensifiant les systèmes de culture par le contrôle des rotations culturales organisées autour de la culture du coton — l'or blanc,

source de la richesse du pays jusqu'aux années soixante-dix. Irrigation de l'agriculture, utilisation permanente des terres (jusqu'à trois récoltes par an), mécanisation et intensification des systèmes de culture (semences sélectionnées, grande utilisation d'engrais) et intégration très poussée de l'agriculture et de l'élevage caractérisent l'agriculture égyptienne.

Avec le ralentissement de l'exode rural et la densification de plus en plus forte de la population, on a assisté à l'intensification et la diversification des systèmes de culture et d'élevage. L'État, qui contrôlait sévèrement les rotations agricoles et la commercialisation des cultures stratégiques comme le coton, le blé et le riz, les achetant à des prix bien inférieurs aux cours mondiaux, a dû libéraliser l'agriculture sous Sadate, à la fin des années soixante-dix. Le coton, dont la production n'est pas du tout rentable pour les exploitants car il a un cycle très long et demande beaucoup de travail, a été relégué dans les régions les moins urbanisées du delta, où la pression démographique est moindre. En revanche, l'élevage paysan s'est fortement développé, car il est plus à même d'utiliser la main-d'œuvre familiale et de rentabiliser de minuscules parcelles de plus en plus cultivées en fourrage. En 1981, près de 40 % des superficies étaient cultivées en bersim (trèfle d'Alexandrie) ou en céréales destinées au bétail lors des deux saisons culturales d'été et d'hiver.

Toutefois, l'extrême morcellement des exploitations, dont la superficie moyenne ne dépasse pas un hectare, ne permet pas à la majeure partie des agriculteurs de vivre de leurs terres, et près de 40 % d'entre eux ont un deuxième, voire un troisième emploi dans les régions les plus densément peuplées. En général, ils trouvent ces emplois dans les villes des Provinces ou au Caire. Ils sont fonctionnaires le matin, et agriculteurs l'après-midi.

Parallèlement, les systèmes d'exploitation agricole dans les campagnes les plus urbanisées se sont intensifiés et diversifiés vers des productions plus rentables. Avec l'ouverture économique et les migrations vers les pays pétroliers, le niveau de vie de certaines couches sociales urbaines et semi-urbaines s'est élevé et a provoqué une formidable croissance de la consommation de produits frais (légumes, fruits, laitages et viandes). Dans un rayon de plus de 50 km au nord du Caire, zone que l'on appelle le triangle maraîcher, la culture du coton a fait place aux cultures maraîchères et

fruitières et au bersim, principale culture fourragère du pays. Là, les exploitants qui bénéficient d'un double accès à l'eau — par les canaux principaux, qui partent de l'apex du delta, et les nombreux puits qui ont été foncés dans la nappe phréatique non salée — se sont spécialisés dans les cultures maraîchères et fruitières. Les terres localisées le long des berges du Nil, où les sols sont plus légers, sont en général occupées par des cultures très lucratives comme les pommes de terre et les bananes, dont les Cairotes sont très friands. En dehors de ces zones, la distribution bimensuelle de l'eau d'irrigation limite l'utilisation intensive des sols.

Des poulaillers « industriels » ont surgi dans les champs et l'embouche bovine s'est développée. Ces productions, dont les prix ne sont pas contrôlés par l'État, ont permis à des exploitants de rentabiliser leurs micro-exploitations.

Certains gros villages, dont la majeure partie des exploitants ont intensifié et diversifié leurs systèmes de culture et d'élevage, enregistrent ainsi des taux de croissance démographiques supérieurs à la moyenne (2,6 % entre 1976 et 1986), malgré une participation très élevée des actifs à l'agriculture.

Les migrations vers les pays pétroliers

Avec l'ouverture des frontières, plusieurs millions d'Égyptiens sont partis travailler dans les pays pétroliers.

Les exploitants à l'étroit sur leurs terres, les employés du tertiaire urbain ou les villageois au pouvoir d'achat érodé par la libéralisation économique, les diplômés au chômage en nombre croissant sont autant de candidats au départ vers le Golfe, et ceci malgré la dégradation des conditions de travail dans les pays les plus pourvoyeurs d'emplois. L'urbanisation des modes de vie, la nucléarisation des familles, la scolarisation des enfants ont accentué le processus de la monétarisation de l'économie des villages et des bourgs, d'où un plus grand besoin de liquidités qui pousse certains à émigrer.

Les migrants qui partent dans les pays du Golfe cherchent généralement à amasser de l'argent pendant un temps déterminé pour améliorer leurs conditions de vie, construire une maison, se marier ou élaborer un projet. Partir n'est pas une décision que l'on prend

seul, elle entre dans un projet familial précis qui dépend de la structure familiale.

Les revenus de l'émigration serviront à construire en dur la maison familiale, à acheter une petite parcelle de terre ou, en cas de migration de plus longue durée, à capitaliser. Les jeunes qui partent seuls essayent en général de s'émanciper de la tutelle paternelle. Contrairement aux migrations vers les pays européens, où le marché du travail arrive à absorber beaucoup plus de travailleurs non qualifiés sur une longue durée, les migrations permanentes vers les pays du Golfe ont touché principalement les techniciens, ingénieurs et diplômés de haut niveau, soit un dixième des migrants.

Là-bas, les migrants ont appris de nouveaux métiers, ou tout au moins ils ont eu un plus grand contact avec la ville. Ils ont investi leurs économies dans l'amélioration de l'habitat, dans les équipements domestiques et ménagers et dans des petits projets qui concourent eux aussi à l'introduction à la campagne de modes de vie urbains. Le boom de la construction dans les zones rurales a dynamisé l'économie locale et consolidé l'implantation de nombreux jeunes qui auraient pu partir en ville.

L'amélioration des conditions de vie dans les campagnes et les zones péri-urbaines a limité le désir de ces jeunes de partir vers la ville, en particulier dans un contexte de grave crise urbaine au Caire, où les logements sont devenus difficilement accessibles. Cette crise a favorisé la dynamique résidentielle en milieu rural et péri-urbain, et l'intensification des relations villes-campagnes.

La diversité des activités dans les bourgs et les villages polarisés par les villes

L'agglomération de la population dans un maillage urbain très serré a généré l'éclosion d'un marché de consommateurs de plus en plus monétarisé et a favorisé, avec la libéralisation de l'économie, l'investissement des économies des émigrés dans les services, l'artisanat et le commerce.

Pour les zones rurales du delta, la croissance du nombre d'emplois dans les établissements du secteur privé et du secteur public a

atteint 6,7 % par an entre 1976 et 1986, ce qui s'est traduit par la création de plus de 100 000 emplois. Les entreprises sont généralement de faible taille et ont en moyenne 1,5 employé (CAPMAS, 1976 et 1986). Les entreprises installées dans le monde rural offrent cependant peu d'emplois aux ruraux, seuls 8,7 % des actifs y travaillaient en moyenne en 1986.

Les villages et les bourgades localisés le long du Nil, à la périphérie du Grand Caire ou dans certaines zones nouvellement bonifiées, ont été les plus actifs pour créer des entreprises. 15 %, 20 % voire 40 % des actifs travaillent dans les établissements ruraux des secteurs publics ou privés. Ces zones ont accueilli, dans le cadre de la politique de délocalisation des entreprises urbaines, de nombreux établissements commerciaux ou industriels originaires du Caire.

Dans les bourgs les plus actifs, on assiste à l'émergence de nouvelles entreprises et au développement de services auxquels ont accès les couches sociales les plus urbanisées de ces agglomérations. Si l'État a peu participé à toutes ces transformations en zone rurale ou péri-urbaine, il reste toutefois un des principaux pourvoyeurs d'emplois non agricoles. Écoles, dispensaires et autres services publics emploient une main-d'œuvre non négligeable dans les plus grosses bourgades.

À Chanaouane, gros bourg du Haut-Delta, l'émigration vers les pays du Golfe semble avoir profondément transformé les conditions de vie. On estimait à la fin des années quatre-vingt que plus de 20 % des familles avaient envoyé un de leurs membres à l'étranger (REICHERT, 1991 : 252). Les émigrés ont en effet investi 37 % de leurs économies dans la construction, et 57 % dans l'achat de produits de consommation courante. D'après les deux tiers des personnes interrogées lors de l'enquête menée par Christoph Reichert en 1989, le principal impact de l'émigration sur le bourg de Chanaouane a été le boom de la construction. Celui-ci a dynamisé le secteur de la petite entreprise artisanale liée au bâtiment. Toutes ces entreprises ont été fondées par des migrants à leur retour.

Toutefois, les emplois créés par les émigrés se trouvent principalement dans les entreprises de services ou de commerce, secteurs qui impliquent faiblement l'agriculture et ont peu d'entraînement sur l'économie. Malgré l'importance du volume de la production agricole, la petite entreprise rurale de transformation n'a pu s'épanouir

devant la concurrence internationale à cause du manque de moyens financiers et techniques de la majorité des exploitants, de leurs maigres surplus et de l'absence de volonté de l'État pour favoriser ce secteur. Les entreprises de transformation de produits agricoles (crémerie, congélation, conserveries...) sont en fait concentrées dans les mains d'une poignée de grands industriels, souvent des trusts étrangers, qui laissent peu de place à la petite production.

L'urbanisation des modes de vie

Avec le développement de la scolarisation des jeunes gens et des jeunes femmes et le départ à l'étranger de nombreux ruraux, les velléités d'émancipation de la classe sociale la plus urbanisée des villages et des bourgades ont eu un net impact sur le paysage villageois. Si autrefois les jeunes couples résidaient dans la famille du mari, depuis les années soixante-dix les jeunes scolarisés cherchent à quitter l'emprise familiale. Ils n'ont d'autre solution que de partir dans le Golfe deux ou trois ans, pour amasser de quoi construire une maison pour leur famille ou de quoi louer un logement dans les bourgades les plus urbanisées. Les plus démunis, les jeunes paysans en général, n'ont d'autre alternative que de rester sous le toit paternel, dans des familles élargies comptant parfois plus de 20 personnes. Dans le cas des jeunes diplômés sans ressource, ce type de cohabitation est toujours difficile à supporter, notamment s'ils aspirent à épouser une jeune femme ayant fait des études.

Les jeunes qui cherchent à s'émanciper préfèrent construire leurs habitations en marge du village ou du bourg, là où la pression sociale est moins forte. Souvent, plusieurs frères construisent ensemble un immeuble qu'ils partageront en plusieurs appartements individuels.

Ainsi, en 1986, 29 % des unités d'habitation dans le delta sont des appartements (30 % à 40 % des habitations localisées à la périphérie des villes sont de ce type). Dans les zones rurales et périurbaines de Damiette, c'est le cas pour 80 % des logements (CAPMAS, 1986).

À la périphérie des bourgades, on voit se développer de nouveaux quartiers où résident les *bandareyyin,* qualificatif que l'on donne aux personnes « urbanisées » qui travaillent en ville. Les logements y possèdent des caractéristiques urbaines : habitat en hauteur, avec sanitaires, mobilier, confort...

De nombreuses agglomérations rurales se sont ainsi transformées, et leurs quartiers périphériques urbanisés et densifiés, bien que l'État ne participe pas à l'installation d'infrastructures urbaines (eau courante, tout-à-l'égout, routes goudronnées) réservées aux seules villes.

Le regain démographique dans les bourgs et les villages s'est accompagné de profondes transformations des structures économiques familiales. Celles-ci ont réussi à se maintenir nombreuses encore grâce à la pratique de plus en plus généralisée de la pluri-activité des chefs de famille, du travail en ville ou dans les pays pétroliers des fils. La famille élargie d'origine paysanne a cependant résisté à toutes ces mutations sociales, malgré une tendance à la nucléarisation, et est d'ailleurs devenue la garante du maintien de nombreuses exploitations du fait de la diversité des revenus qui la font vivre.

Les familles paysannes

La plupart du temps, les paysans ont plusieurs sources de revenus, du fait de l'exiguïté des parcelles, mais aussi de la scolarisation d'une partie des enfants. Avec des exploitations ne dépassant pas un demi-hectare en moyenne dans le Haut-Delta, 40 % des exploitants en 1981 pratiquaient la pluri-activité. Il existe cependant deux types de familles qui n'ont pas d'autre ressource que l'agriculture :

— les paysans sans terre, les ouvriers agricoles, les exploitants microfundistes analphabètes avec des enfants en bas âge, qui, malgré leur grande pauvreté, ne sont pas partis du village ;

— les familles paysannes qui possèdent au moins un hectare.

C'est la taille minimale pour qu'une famille puisse vivre de son exploitation et employer toute la main-d'œuvre familiale. Cela explique pourquoi dans une région où plus de la moitié des exploitants ne possèdent pas un feddan on rencontre peu de familles de ce type. L'élevage de quelques têtes de bétail permet d'intensifier la production. Les enfants sont rarement scolarisés, surtout les aînés,

qui ont dû très tôt aider le père dans les champs. N'étant pas partis à l'étranger, ils n'ont pu se construire une maison et continuent à résider dans des maisons en pisé. Dans les familles où les jeunes gens sont peu nombreux, la survie de ce type d'exploitation est remise en cause.

Certaines enquêtes effectuées à la fin des années soixante-dix (RADWAN et LEE, 1986) ont montré que, déjà à cette époque, plus de 50 % des revenus des exploitations agricoles provenaient de l'extérieur. Avec le développement des migrations vers le Golfe, les revenus extérieurs à l'exploitation ont augmenté, tout au moins temporairement.

C'est principalement à proximité des villes et dans les villages ou bourgades où le niveau de scolarisation est le plus élevé que la pluri-activité est largement pratiquée.

Les familles étant de type élargi, la multiplicité des ressources est plus fréquente. Soit c'est le père qui a un second emploi, soit ce sont les fils qui complètent les revenus agricoles grâce à leurs salaires. Ils sont étudiants, chômeurs diplômés dans l'attente d'une éventuelle affectation dans la fonction publique, paysans travaillant sur les terres familiales, fonctionnaires en ville mais sans les revenus nécessaires pour s'émanciper. Dans la plupart des familles élargies de paysans, on retrouve ces différents types d'occupations, car tous les fils n'ont pas été scolarisés. Certains diplômés se trouvent ainsi obligés de retourner à la terre et même de se faire embaucher comme ouvriers agricoles sur d'autres exploitations.

Les paysans qui ont un double emploi travaillent dans le commerce du bétail et des légumes, ou comme petits fonctionnaires villageois (gardes champêtres ou contrôleurs de l'irrigation). La proximité de la capitale a pu dynamiser certains secteurs économiques (commerce d'engrais ou de fourrage), et les emplois y sont plus nombreux en milieu rural. Les fonctionnaires paysans sont généralement plus jeunes, leurs aînés n'ayant pas eu accès à la scolarisation.

Les jeunes salariés ont du mal à s'émanciper, du fait de la faiblesse de leurs salaires, mais aussi du coût de plus en plus élevé du mariage. Deux, trois ou quatre salaires de fonctionnaires s'ajoutent aux revenus agricoles de la famille. Trois facteurs limitent le départ de la maison paternelle : la non-émigration dans le Golfe, la mono-

activité, et l'absence de travail de l'épouse. Les femmes qui travaillent, qu'elles soient fonctionnaires, qu'elles fassent du commerce ou de l'artisanat ou qu'elles soient employées comme ouvrières agricoles, cherchent à quitter la maison des beaux-parents.

Les familles vivant d'activités secondaires ou tertiaires

Les familles nucléaires de petits notables

Elles constituent la fraction urbanisée du village et vivent souvent dans les quartiers récents. Cette strate de la population est composée par les fonctionnaires qui ont un échelon élevé, directeurs d'école, responsables d'administration, inspecteurs, professeurs d'université, ou par le personnel gradé de l'armée. Ils travaillent au bourg ou dans les villes voisines. Ces fonctionnaires sont fils de propriétaires fonciers ou petits notables n'ayant pas pu quitter le village. Ayant un métier bien payé et stable, ils se sont construit une maison, parfois conjointement avec leurs frères, grâce à la vente de terrains, de bijoux ou d'héritages, mais rarement en émigrant à l'étranger. Les familles sont de plus petite taille que chez les paysans, avec 3 à 5 enfants, qui sont tous scolarisés. Si ces familles ne sont pas parties vivre sur leur lieu de travail, c'est que l'existence au village paraît plus conforme à leurs aspirations, notamment pour l'éducation de leurs enfants, pour la qualité de la vie et des relations sociales. Leur mode de vie est complètement urbain, mais elles préfèrent la respectabilité de petits notables ruraux à l'anonymat des grandes villes. Les vrais notables, les grands propriétaires fonciers, sont tous partis au Caire durant les années soixante. Ils sont médecins, avocats, grands professeurs, et le seul lien qui les rattache à leur village est la location de leurs terres, la construction d'appartements locatifs ou leur fonction politique (beaucoup de maires de villages vivent dans les grandes villes).

Les familles nucléaires de petits fonctionnaires

Comme en ville, vivre avec un seul salaire devient impossible si l'on veut avoir un niveau de vie supérieur à celui des paysans.

Même si la vie est beaucoup moins chère qu'en ville, le changement des modes de consommation, la scolarisation des enfants, et surtout, dans le cas des locataires, le montant des loyers, qui dépassent généralement 50 £E, nécessitent au minimum un revenu de 200 £E par mois. L'émigration dans les pays du Golfe, la pluri-activité et le travail des femmes touchent la majeure partie de ces petits employés qui travaillent en ville ou au bourg.

Avec la libéralisation économique, le niveau de vie de cette classe sociale a sérieusement été affecté par l'inflation. Dans les années soixante, elle constituait une sorte de classe moyenne, du fait des salaires beaucoup plus élevés qu'elle percevait. À la périphérie du Caire, la présence de nombreuses industries publiques à proximité des villages avait permis à cette classe de se développer sans pour autant quitter le village. L'émigration a été pour certains un moyen d'améliorer leur statut. D'après l'enquête du Conseil national de la population, 8 % des émigrés entre 1974 et 1984 étaient des ouvriers du bâtiment et 27 % travaillaient dans les services avant leur départ.

Les urbains installés dans les bourgs grossissant le flot des migrants pendulaires

On les rencontre surtout à la périphérie du Caire. Ils viennent principalement de Choubra (un des quartiers du Caire les plus densément peuplés) et de Choubra el Kheima (une des banlieues les plus industrielles du nord du Caire). Jeunes couples avec peu d'enfants, ils subissent de plein fouet la crise du logement dans la capitale. Ils sont chauffeurs, professeurs, employés ou commerçants et vivent uniquement de leur salaire, la plupart du temps trois à quatre fois supérieur à celui des fonctionnaires ruraux. Ce sont des gens qui ont l'habitude de changer de résidence, certains sont partis dans le Golfe, d'autres sont chauffeurs sur longue distance. Les femmes ne travaillent pas, même si elles sont diplômées, car elles ne veulent pas laisser les enfants seuls au bourg durant la journée. Leur intérieur possède les mêmes caractéristiques que ceux des appartements cairotes.

Ils vont tous les jours au Caire, à Choubra el Kheima, et emmènent leurs enfants qui y sont scolarisés. Le niveau scolaire du village est trop bas pour ces urbains. Mal intégrés dans ces bourgades, ils ne rêvent que de rentrer au Caire.

Conclusion

Dans un espace complètement saturé, le delta du Nil a connu de nombreuses transformations économiques, sociales et spatiales depuis une vingtaine d'années.

Dans cette région qui a déjà atteint des seuils d'intensification agricole très élevés, l'agriculture ne peut plus nourrir les excédents démographiques, qui chaque année dépassent 800 000 personnes.

Avec l'ouverture économique décidée par Sadate, l'émigration dans le Golfe, et l'embauche de nombreux ruraux dans la fonction publique urbaine, la population rurale a réussi à maintenir sa résidence dans les bourgs et les villages densément peuplés tout en travaillant en ville ou dans les petites entreprises locales. C'est dans les nouveaux rapports que tissent les bourgades du delta avec les villes que l'on peut comprendre l'extraordinaire dynamisme démographique des zones rurales.

De telles transformations de la mobilité démographique ne peuvent cependant plus être prises en compte par les outils statistiques traditionnels que sont les recensements et les grandes enquêtes. Leurs critères de définition de l'urbain et du rural sont inappropriés pour rendre compte des transformations qui se sont opérées dans les campagnes, notamment le processus d'urbanisation. La définition restrictive de l'urbain en Égypte rend nécessaire de ne pas s'en tenir à la dichotomie ville/campagne pour analyser les causes de la rapide poussée démographique en œuvre à la périphérie des grandes villes et dans les bourgades depuis les années soixante-dix. En effet, l'administration persiste à qualifier de rurales des agglomérations de plus de 10 000 habitants non dotées de pouvoir administratif et les communes de la banlieue du Caire, en profonde mutation. Il faudrait créer une nouvelle grille d'analyse pour appréhender les espaces péri-urbains, les bourgs satellites des grandes villes, qui sont dans certains cas devenus de véritables banlieues dortoirs ou industrielles, et les bourgs qui ont tissé des relations socio-économiques et administratives (offre d'emplois aux villageois, location d'appartements, services) avec les villages limitrophes. Dans une région où les densités atteignent 1 000 à

1 500 habitants au kilomètre carré, où la population des agglomérations de plus de 10 000 voire 20 000 habitants travaille principalement dans les activités non agricoles, les rapports ville-campagne ont fortement évolué.

L'analyse du processus d'urbanisation des campagnes est complexe, dans les pays occidentaux ou dans les pays du tiers monde. L'extension des banlieues autour des grandes villes, l'installation de néoruraux dans les campagnes et la transformation des modes de vie ont remis en cause les notions de rural et d'urbain. Villes et campagnes sont devenues profondément dépendantes et imbriquées spatialement, et la mobilité des populations rurales et périurbaines a accentué le processus d'urbanisation des campagnes.

Dans les régions densément peuplées des vallées irriguées et des deltas, la pression démographique des zones rurales et la saturation des grandes villes sont telles qu'il faut trouver de nouveaux moyens pour analyser les mouvements de populations et les transformations concomitantes des modes de vie des couches sociales qui ne vivent plus de l'agriculture.

L'approche cartographique paraît être un moyen pour sortir de l'impasse méthodologique créée par l'utilisation abusive du concept de rural en Égypte. En effet, l'analyse des cartes démographiques et socio-économiques au maillage communal (plus petite entité administrative) m'a permis de localiser des zones et des types d'agglomérations qui possèdent des dynamiques démographiques et sociales que l'on pourrait appeler de type urbain (densités fortes, taux de croissance démographique élevé, taux d'analphabétisme faible, part de la population travaillant dans l'agriculture en pleine régression). Les communes localisées dans la zone d'influence des grandes villes ont, depuis la fin des années soixante-dix, enregistré de tels changements qu'il est impossible de les étudier sans prendre en compte les rapports très étroits qu'elles entretiennent avec les agglomérations urbaines.

Bibliographie

ABDEL HAKIM (M. S.), ABDEL `HAMID (W.), 1982 — *Some aspects of urbanisation in Egypt.* University of Durham, Center for Middle Eastern and Islamic Studies, Occasional Paper series, 15, 45 p.

ABDEL MO'TY (A. B.) 1986 — L'émigration et l'avenir de la question sociale en Egypte. *Maghreb-Machrek,* 112 : 43-55.

ADAMS (R.), 1985 — Development and structural change in rural Egypt. *World development,* 13 (6) : 705-723.

BACH HAUGAARD (K.), 1984 — *Agrarian transformation, socio-economic conditions and external labor migrations in an Egyptian village.* Copenhague, Center for Development Research, CDR Project Paper D 84, 221 p.

BIRKS (J. S.), SINCLAIR (C. A.), 1980 — *International migrations and development in the Arab region.* Genève, International Labour Office.

CAPMAS, 1976 — *Recensement Général de la Population, de l'Habitat et des Établissements.*

CAPMAS, 1986 — *Recensement Général de la Population, de l'Habitat et des Établissements.*

CHOUKRI, ECKAUS (R.), MOHIELDIN, 1978 — *Migration and employment in the construction sector: critical factors in Egyptian Development.* Cairo University MIT Technology Adaptation Program.

COMMANDER (S.), 1987 — *The state and agricultural development in Egypt since 1973.* London, Ithaca Press, 320 p.

COMMANDER (S.), HADHOUD (A. A.), 1986 — From labour surplus to labour scarcity? The agricultural labour market in Egypt. *Development Policy Review,* 4 (2) : 161-180.

DEBOULET (A.), FANCHETTE (S.), 1995 — « Les migrations en Égypte : étude statistique ». *In : Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe,* tome 1, Tours 1995, Urbama/Cedej/Cermoc, Fascicule de recherches 27, 50 p.

FANCHETTE (S.), 1990 — Densités de population et urbanisation de l'espace rural : le cas du Delta du Nil. *Revue Tiers Monde,* 21 (121) : 29-56.

FANCHETTE (S.), 1990 — Le rural et l'urbain : cartographie de la densification. Le Caire, Cedej, *Egypte/Monde Arabe* 1 : 55-67.

FANCHETTE (S.), 1992 — Stratégies migratoires dans l'espace surpeuplé du delta du Nil. Poitiers, *Revue Européenne des Migrations Internationales,* 8 (2) : 147-170.

FANCHETTE (S.), à paraître — *Densités de population et urbanisation des campagnes.* Thèse de géographie, université Paris-VIII.

GLAVANIS (C.), GLAVANIS (P.), 1983 — The sociology of agrarian relations in the Middle East: the persistance of household production. *Current Sociology,* 2, vol. 13 : 1-109.

HOPKINS (N.), 1981 — *Mechanisation, migration and labour in an Egyptian village.* ADS Economic Working Paper 47, University of California.

HOPKINS (N. S.), MEHANNA (S.), ABDELMAKSOUD (B.), 1982 — *The state of agricultural mechanisation in Egypt: results of a survey.* Cairo, Ministry of Agriculture, 665 p.

HOPKINS (N. S.), 1983 — « The social impact of mechanization ». *In* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd. : 181-198.

HOPKINS (N. S.), 1988 — *Agrarian transformation in Egypt.* Cairo, The American University in Cairo Press, 215 p.

IBRAHIM (A.), 1982 — « Impact of agricultural policies on income distribution ». *In* ABDEL KHALEK (G.), TIGNOR (R.), éd. : *The political economy of income distribution in Egypt,* N.Y., Holmes and Meyer : 198-247.

JANVRY (A. de), SUBBARAO (K.), 1983 — « Wages, prices and farm mechanization in Egypt : the need for an integrated policy ». *In* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd : 237-264.

EL KADI (G.), 1990 — Nouvelles tendances de l'urbanisation en Égypte : ruptures ou continuités ? Le Caire, Cedej, *Egypte/Monde Arabe,* 1 : 25-45.

KHAFAGI (F.), 1983 — Socio-economic impact of emigration from a Giza village. *In* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd. : 135-158.

KHATTAB (H. A. S.), GREISS (A. D.), 1982 — *Impact of rural labour migration on the structure of the family a nd the role of women.* Population Council, Regional Paper, mars 1982, 72 p.

KORAYEM (K.), 1986 — The economic impact of labour emigration on the rural sector in Egypt. Cairo, *L'Égypte Contemporaine* : 181-198.

Ministère de l'Agriculture (Égypte), 1961 — *Recensement général de l'agriculture.*

Ministère de l'Agriculture (Égypte), 1981 — *Recensement général de l'agriculture.*

MITCHELL (T.), 1990 — The invention and reinvention of the Egyptian peasant. *International Journal of Middle East Studies,* 22 : 129-150.

MORSY (S. A.), 1982 — Agrarian transformation and male-female power relation in the egyptian Delta. American Research Center in Egypt, *Newsletter* 117 : 49-56.

NASSEF (A. F.), 1985 — Trends and prospects of urbanization in Egypt. Cairo Demographic Center, *Annual Seminar, Monographic Series* 13 : 177-212.

RADWAN (S.), LEE (E.), 1986 — *Agrarian changes in Egypt: an anatomy of rural poverty.* London, ILO WEP study, Croom Helm.

REICHERT (Ch.), 1991 — « Migrations de main-d'œuvre et diversification institutionnelle dans deux villages égyptiens ». *In : Les migrations dans le Monde Arabe,* Iremam/CNRS.

RICHARDS (A.), 1980 — The agriculture crisis in Egypt. *The Journal of Development Studies,* 16 (3) : 303-321.

RICHARDS (A.), 1981 — Agricultural mechanization in Egypt: hopes and fears. *International Journal of Middle East Studies,* 13 (4) : 409-425.

RICHARDS (A.), 1982 — Peasant differenciation and politics in contemporary Egypt. *Peasant Studies,* 9 (3).

RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd., 1983 — *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt.* Boulder Colorado, Westview Press, Cairo, AUC Press.

RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), NAGAAR (R.), 1983 — « Labor shortages in Egyptian agriculture ». *In :* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd. : 21-44.

SABBAGH (G.), 1982 — « Migration and social mobility in Egypt ». *In* Kern (M.), Yassin (S), éd. : *Rich and poor states in the Middle East*, Cairo : 71-95.

SAINTE MARIE (Ch. de), 1984 — Modernisation de l'agriculture et reproduction des inégalités de développement en Egypte. *In : Territoires et sociétés au Maghreb et au Moyen-Orient*, série Études sur le Monde Arabe, Lyon.

EL SINGABY (T.), 1985 — Migrations et capitalisation de la campagne en Égypte : la reconversion de la famille paysanne. *Revue Tiers Monde,* 26 (103) : 523-532.

SPRINGBORG (R.), 1990 — Agrarian bourgeoisie, semiproletarians and the Egyptian state: lessons for liberalization. *International Journal of Middle East Studies,* 22 : 447-472.

SPRINGBORG (R.), 1991 — State-society relations in Egypt: the debate over owner-tenant relations. Middle East Institute, *The Middle East Journal,* 45 (2) : 232-249.

STAUTH (G.), 1983 — Capitalism, farming and small peasant household in Egypt. *Review,* 7 (2) : 285-313.

TAYLOR (E.), 1984 — Egyptian migration and peasant wives. *Merip Report,* 14 (5) : 3-10.

ZIBANI (N.), BOUCHEZ (D.), 1990 — Les migrations de main-d'œuvre et leurs enjeux du point de vue de l'Infitah : bilan de deux enquêtes nationales. *Revue Tiers Monde,* 31 (121) : 119-143.

Le développement des entreprises rurales en République populaire de Chine

Zhangpu, province du Fujian

Louis Augustin-Jean
Historien et économiste

Dans un pays aussi vaste et peuplé que la Chine, où 75 % de la population (900 millions de personnes environ) vit encore dans les campagnes, l'étude du monde rural revêt nécessairement une importance particulière.

Depuis l'établissement de la République populaire de Chine (1949), les campagnes ont été parcourues par des vagues successives de collectivisation — durant le premier plan quinquennal (1952-1957) et le Grand Bond en avant (1957-1959), puis durant la Révolution culturelle (1966-1976) — et de décollectivisation (durant la phase de récupération faisant suite à l'échec du Grand Bond, 1960-1964). Plus récemment, une nouvelle étape fut franchie lors du 3e plénum du XIe Comité central du parti communiste en décembre 1978. Tout un ensemble de mesures de décollectivisation furent alors adoptées, puis complétées dans les années suivantes. Rendre l'initiative aux paysans devait faire apparaître ce que des années de collectivisme avaient masqué, à savoir l'existence d'un surplus de main-d'œuvre qui semblait se chiffrer en dizaines, voire en centaines de millions

d'individus[1]. Ce chiffre nous montre l'importance de l'enjeu : dans des campagnes souvent densément peuplées, il n'était guère réaliste de penser que le développement agricole seul puisse représenter la « solution miracle » à ce problème d'emploi. Les risques d'exode rural n'étaient pas non plus à écarter, bien que, dans le court terme, l'État continuât à contrôler la mobilité de la population[2].

Avec le slogan « quitter la terre mais pas la campagne, entrer à l'usine mais pas dans la ville », la Chine s'engagea dans une politique de promotion des entreprises rurales. La volonté de créer des entreprises à la campagne n'était pas nouvelle mais prit alors un nouveau tournant. Trois mesures principales modifièrent profondément la donne en milieu rural : premièrement, la décision d'encourager la diversification de l'agriculture, jusque-là essentiellement orientée vers la production de céréales, s'accompagna d'une modification des prix relatifs en faveur des produits agricoles, une partie non négligeable de la terre étant aussi confiée aux paysans. Deuxièmement, le développement de l'artisanat et d'autres activités fut encouragé, et les paysans furent autorisés à créer toutes sortes d'activités telles que l'artisanat, le commerce, les transports, des ateliers de réparation, etc. Enfin, de nouveaux réseaux de commercialisation furent ouverts, les productions purent être vendues directement aux utilisateurs finaux (réactivation des marchés libres par exemple). La solution — partielle — au problème de l'emploi rural apparut donc dans la création d'innombrables entreprises rurales, fondées et gérées autant par les autorités locales (et appelées ci-dessous « entreprises collectives »[3]) que par des entrepreneurs privés.

---

[1] Aucune statistique n'existe sur ce sujet. Les spécialistes et les différentes sources disponibles parlent d'un surplus qui oscille entre 100 et 200 millions d'individus. Aujourd'hui, ce surplus se situerait toujours autour de 100 millions, malgré les emplois créés dans les entreprises rurales et un exode rural qui devient important.

[2] Le permis de résidence n'est aujourd'hui plus guère respecté et le nombre de personnes installées en ville et dépourvues de permis urbain tournerait autour de 100 millions.

[3] En Chine, il faut faire attention à distinguer les entreprises collectives et les entreprises d'État. Les premières sont organisées, financées et gérées par les échelons administratifs locaux et échappent parfois à la planification.

Aujourd'hui, les entreprises rurales sont généralement présentées comme le secteur le plus dynamique de l'économie chinoise. Face aux entreprises d'État qui connaissent d'immenses problèmes de rentabilité et de gestion, elles incarnent la flexibilité et l'adaptabilité au marché. Sans doute souffrent-elles de faiblesses structurelles — problèmes d'accès aux technologies, aux marchés, aux personnels qualifiés, etc. — mais, dans l'esprit des réformateurs, celles-ci devraient pouvoir être corrigées à moyen terme. Les résultats semblent impressionnants : près de 100 millions d'emplois créés de 1978 à 1993, de 28 millions de salariés en 1978 à 123 millions en 1993 — dont 47 % pour le secteur collectif et 53 % pour le privé[4]. La valeur de production a également fortement augmenté, mais dans des proportions qui sont difficiles à estimer, les données étant en valeur courante (50 milliards de yuans en 1978, 170 en 1984, 702 en 1988, 1 162 en 1991, 1 766 en 1992 et 3 178 en 1993)[5].

Cependant, si l'État a su aménager un cadre approprié, d'autres facteurs semblent avoir eu une influence fondamentale. La croissance apparaît davantage comme le résultat d'une continuité historique où le jeu des acteurs a été primordial que comme l'effet mécanique des réformes. En nous appuyant sur un exemple particulier, nous chercherons à montrer que, au-delà d'un discours sur le développement des entreprises chinoises alimenté par les statistiques, au-delà de la modification des modes de vie ou des cas judicieusement mis en exergue dans les journaux ou par les chercheurs chinois, la réalité recouvre deux aspects contradictoires, dans lequel le jeu des autorités locales est fondamental. D'un côté, on trouve des entreprises qui sont réellement le moteur de l'activité économique — grosses entreprises privées ou entreprises collectives, voire étrangères[6] ; de l'autre, une multitude de petites entreprises dont l'organisation est proche du secteur informel et les capacités

[4] *Zhongguo jingji nianjian (Annuaire statistique de la Chine)*, 1994 : 362.

[5] *Ibid.*, 365.

[6] Depuis quelques années, les partenaires étrangers, surtout de la diaspora chinoise, ont une influence considérable sur le développement des zones rurales côtières. Mais comme les entreprises créées de la sorte ne sont pas des entreprises rurales *stricto sensu*, nous ne développerons pas ce point dans notre présentation.

d'accumulation limitées. L'exemple que nous avons choisi est celui du district de Zhangpu, situé dans la province du Fujian. Nous tenons à préciser que le développement des entreprises rurales fait actuellement l'objet de nombreux débats et recherches, et que certains points développés ici demeurent controversés.

Le district de Zhangpu

La province du Fujian depuis 1978

Zhangpu est situé dans le Fujian. Cette province côtière qui, au moment des réformes, se caractérisait par une économie faiblement développée a connu des évolutions rapides depuis 1978. Traditionnellement tournée vers l'industrie légère, elle a souffert durant trente ans de la politique maoïste d'industrialisation lourde. Sur le plan agricole, le gouvernement avait édicté le dogme de l'autosuffisance alimentaire — notamment en grains — non seulement à l'échelle du pays mais aussi dans chacune des provinces (celles-ci s'empressant d'ailleurs de répercuter cette politique au niveau des districts...). Or le Fujian, s'il était effectivement un producteur de riz non négligeable, jouissait d'avantages comparatifs importants pour des denrées comme les fruits et le thé, y compris à l'exportation[7]. La politique maoïste a entraîné la ruine de ces activités. De plus, cette province surpeuplée (31 millions d'habitants pour 120 000 km^2, soit environ 250 habitants par km^2) a longtemps été une terre d'émigration. De nombreux Chinois de la diaspora, y compris des Taïwanais, sont originaires du Fujian avec lequel ils ont gardé de nombreux liens[8]. Comme dans le Guangdong voisin,

[7] Le thé Oulong, produit de la province du Fujian est mondialement recherché et apprécié.

[8] Ces Chinois du Fujian seraient 23 millions à travers le monde (YEUNG et CHU, 1995 : 3).

de nombreux investissements sociaux (écoles, dispensaires, temples...) ont été, depuis les années vingt, le fait de cette communauté émigrée. La politique chinoise d'isolement, d'opposition avec Taïwan et de confiscation des biens des émigrés a distendu les liens avec la diaspora chinoise. La province, réputée peu sûre sur le plan politique, ne reçut aucun projet ni aucune infrastructure d'importance avant 1978. En revanche, située face à Taïwan, elle dut supporter le poids d'une armée prédatrice. En 1978, le Fujian était donc en quelque sorte sinistré, mais il possédait un potentiel important de par sa tradition et ses ressources. Le démarrage rapide de l'industrie textile et de la fabrication de chaussures dans les districts de Quanzhou ou de Putian le démontre.

Zhangpu dans le vent des réformes

Le district de Zhangpu, situé dans le sud de la province, reflète en grande partie les avantages et les inconvénients du Fujian. Ni riche ni pauvre, le district n'a pas été à l'avant-garde des réformes qu'il s'est contenté de mettre en œuvre, souvent avec retard. Traditionnellement, ce n'est pas un grand centre industriel, mais il a des ressources non négligeables. L'ouest du district, espace de collines, était traditionnellement le lieu d'une importante production de fruits (lychees, longanes...) tandis que l'Est côtier dispose d'un potentiel intéressant dans les produits de la mer. Le centre du district, assez plat, est dévolu à la culture de riz. La population représentait, en 1992, plus de 752 000 personnes qui restaient majoritairement des paysans, sur un territoire de 2 000 km^2 (soit une densité supérieure à 350 habitants par km^2). Les changements survenus depuis 1978 sont évidents et peuvent être directement perçus dans le bourg principal, qui s'est fortement urbanisé avec ses restaurants, ses karaokés, ses magasins et ses larges rues nouvellement créées. Zhangpu est actuellement en pleine mutation, même si le sens de cette mutation demeure ambigu.

Zhangpu a également vu une partie de sa population émigrer, notamment à Taïwan, mais l'importance de ces connexions ne se fait réellement sentir qu'à partir du début des années quatre-vingt-dix.

Le lent démarrage des entreprises rurales à Zhangpu à partir du début des années soixante-dix est à mettre au crédit de la politique

maoïste de l'époque. En Chine, le thème de l'industrialisation rurale est récurrent, depuis la période du Grand Bond en avant. L'échec global du Grand Bond et l'éviction provisoire de son promoteur entraînèrent l'abandon de cette politique. Mais le retour sur le devant de la scène du président Mao durant la Révolution culturelle raviva les tentations de l'industrialisation rurale, dans un sens plus réaliste il est vrai. L'objectif était alors de créer des entreprises qui pourraient servir de support à l'agriculture, en développant la production d'engrais chimique, de machines agricoles, de ciment, d'hydroélectricité et d'acier — activités qui furent baptisées « les cinq petites industries »[9] — et en ouvrant des ateliers de réparation. De plus, il était prévu de développer, lorsque c'était possible, les petites mines et, éventuellement, l'agro-alimentaire (minoteries...). Ces entreprises, bien évidemment, étaient gérées par les communes populaires ou les brigades de production ou une autre forme d'autorité locale. Zhangpu n'a pas échappé à cette forme de « développement intégré » et, au milieu des années soixante-dix, le district ne comptait en fait d'industries que de l'agro-alimentaire et de la mécanique.

Que ce soit du fait de l'attitude timorée des autorités locales ou de la situation économique relativement mauvaise, les réformes de 1978 ne modifient pas fondamentalement ce schéma. Simplement, les entreprises collectives passent sous la tutelle administrative d'un bureau spécialisé au lieu de dépendre directement des autorités locales. Ce bureau étant l'émanation directe de ces dernières, le changement porte plus sur les termes que sur la réalité. L'accent principal est toujours mis sur le développement de l'agriculture. La production de thé et de fruits est dopée par la modification des prix relatifs, de même que les produits de la mer. Le district retrouve en partie ses avantages comparatifs : depuis 1984, les productions annuelles de fruits et de produits de la mer paraissent se situer respectivement autour de 180 000 tonnes et 120 000 tonnes, servant de base à l'extension du tissu industriel après 1980, toujours autour de l'agro-alimentaire. Le rôle d'entrepreneur est tenu par les autorités locales, car, à ce stade, le secteur privé est resté pratiquement

[9] Sur les « cinq petites industries », cf. Wong, 1982.

inexistant, si l'on excepte les timides progrès du secteur informel. Il faudra attendre 1985 et la légalisation du secteur privé pour assister à un véritable décollage de l'entreprise individuelle, alors que le phénomène est déjà bien attesté dans d'autres districts.

Ce décollage a entraîné une diversification de la production, qui se tourne de plus en plus vers l'industrie légère, notamment la confection, la petite production électronique et d'autres activités à haute intensité de main-d'œuvre. Autre conséquence de l'essor du secteur privé et de l'industrie légère, les transports et les services commencent à se développer. Les mêmes tendances s'accentuent dans les années qui suivent. Les autorités locales tentent de concentrer les activités non agricoles dans certaines zones, en particulier dans le bourg ou à proximité, afin de limiter les effets pervers tels que la diminution des terres agricoles et l'augmentation de la pollution. La diversification se poursuit : par exemple, des usines de motos, de pâtisseries industrielles, de tuiles sont créées, des carrières de marbre ouvertes...

Autour des années 1991-1992, on assiste à un changement radical dans l'attitude des autorités locales. Alors que, jusqu'à cette date, elles avaient plutôt accompagné le développement en conformité avec les *desiderata* de Pékin, elles se montrent ensuite beaucoup plus dynamiques et désireuses d'accélérer le processus d'industrialisation. Tout d'abord, par une politique de création d'infrastructures dans le bourg : routes, magasins, zones industrielles qui, phénomène nouveau, sont parfois destinés à promouvoir le secteur privé local (les commerces sont concédés à des particuliers). Ensuite, en tentant d'attirer des capitaux étrangers, comme ceux de ces Chinois d'outre-mer originaires du district dont les biens ont été saisis durant la Révolution culturelle. Un service administratif spécial est mis en place, chargé de négocier avec les étrangers. L'année 1992 voit aussi la naissance d'un journal local, destiné à tenir la population émigrée au courant des événements locaux (naissances, mariages...) mais aussi à lui présenter un certain nombre de projets économiques où sa contribution est souhaitée. Cette politique coïncide d'ailleurs avec l'autorisation donnée à la fin des années quatre-vingt par le gouvernement taïwanais à ses ressortissants d'aller investir en Chine. Enfin, les autorités locales ont essayé d'attirer les personnes originaires du district qui ont

acquis un savoir ou un savoir-faire dans d'autres parties du pays : administrateurs, dirigeants d'entreprises d'État, techniciens...

Exemple 1

Le directeur de l'entreprise locale de motos est originaire de Zhangpu. Il a acquis une expérience de responsable dans une entreprise d'État située dans la province du Jiangsu, plus au nord, puis à Shanghai où il a monté son entreprise. Des contacts avec des Japonais lui permettent un accès aisé à la technologie. En 1992, le gouvernement local l'invite et un accord est trouvé, qui prévoit la construction de l'usine sur le terrain fourni par les autorités locales. Son assistante, également originaire du district, a travaillé trois ans dans une entreprise taïwanaise de production de roues pour voitures et pour camions à Xiamen (ex-Amoy, ville de plus de un million d'habitants). C'est là qu'elle a été formée aux méthodes d'organisation et de gestion. Comme elle le dit elle-même, elle souhaitait retourner dans son bourg, mais c'est le salaire, particulièrement attractif, qui l'a fait revenir (il semble que son salaire dépasse largement 2 000 yuans mensuels — 1 200 francs —, alors que le salaire d'un ouvrier se situe autour de 300 yuans — 180 francs — et est même souvent inférieur). L'usine fonctionne depuis 1994. Les activités de haute intensité de main-d'œuvre et le travail peu qualifié sont privilégiés, le niveau technologique est bas : il s'agit, pour l'essentiel, d'une usine de montage. Les pièces de moteur proviennent généralement du Japon et la production est actuellement exportée majoritairement au Vietnam.

Quelle est la raison du revirement des autorités locales ? Le voyage de Deng Xiaoping dans le Sud a-t-il servi de détonateur ? Il est difficile de répondre à ces questions, la date de ce changement demeurant imprécise. Ce qui est sûr, en revanche, c'est le succès de ces différentes mesures, encore que 50 000 personnes demeurent sans emploi aujourd'hui[10]. Les séries statistiques, trop récentes, ne permettent pas de chiffrer avec précision la croissance, mais, en 1994, on comptait dans le district 24 000 entreprises environ, en majorité privées, et 180 entreprises étrangères ou à capital étranger étaient installées sur son territoire. Quoique diversifiées, ces dernières tendaient à se spécialiser dans la fabrication de parapluies : les bas prix

[10] D'après un entretien avec le vice-directeur du département de l'Agriculture.

de la main-d'œuvre et du terrain, assortis des avantages fiscaux, ont permis la délocalisation de cette spécialité taïwanaise[11].

Les facteurs du développement et ses effets

Les réformes instaurées en 1978 l'ont été sur un terreau qui varie de province en province, de district en district, mis en valeur différemment par l'action de pouvoirs locaux qui ont joué des rôles variés, allant de celui d'administrateur à celui d'entrepreneur. Nous voudrions insister sur les facteurs qui ont favorisé ou limité la croissance des entreprises rurales et sur leurs effets sur l'évolution des modes de vie.

L'influence du milieu

Trois zones en Chine connaissent un développement particulièrement important des entreprises rurales : le sud de la province du Jiangsu, Wenzhou (province du Zhejiang) et le delta de la rivière des Perles (Guangdong). Ces zones se caractérisent par une forte densité démographique, par un réseau urbain dense et ancien, parfois par la proximité d'une grande métropole comme Shanghai pour le sud du Jiangsu et... Hong Kong pour le delta de la rivière des Perles. Elles possèdent généralement une tradition artisanale ancienne et développée et disposaient souvent, avant 1949, d'une

[11] Nous ne rentrerons pas dans le détail de ces entreprises étrangères. Sur la base d'entretiens, il semble que ces entreprises sont en grande partie déconnectées du tissu économique local; elles profitent de la main-d'œuvre et du terrain bon marché. Les matières premières proviennent généralement de Taïwan et les produits finis sont destinés à l'exportation. Il existe également quelques *joint ventures* entre des entreprises étrangères et des entreprises collectives.

industrie légère performante. De 1949 à 1978, ce potentiel n'a pu être mis en valeur, du fait de l'accent mis sur l'industrie lourde, d'une production artisanale systématiquement découragée, du transfert de ressources vers les villes et de la séparation stricte entre le monde rural et le monde urbain. Après 1978 en revanche, elles retrouvent tout leur dynamisme.

D'une manière évidente, les activités sont, comme par le passé, tournées vers l'artisanat et l'industrie légère. Les premières productions, souvent de qualité médiocre mais de faible coût, comblaient des besoins locaux non assurés par la planification. La présence d'une population importante à faible pouvoir d'achat à la fois déterminait le marché et fournissait la force de travail nécessaire pour ces activités à haute intensité de main-d'œuvre. Dans un second temps, la qualité des produits tend à s'améliorer, à la fois de manière endogène et exogène. De manière exogène, car l'abondance de main-d'œuvre et le faible coût du terrain rendent rentables le recours à la sous-traitance et au *putting out* pour les entreprises urbaines étatiques (ou étrangères dans le cas de Hong Kong). On assiste donc à des transferts de technologie (par le biais de techniques ou de personnels) vers les zones rurales. Des marchés sont alors trouvés à l'extérieur, soit du fait de cette sous-traitance, soit que la communauté originaire du district installée dans d'autres provinces ou à l'étranger se charge de prospecter de nouveaux marchés. Cela est alors généralement appuyé par le gouvernement local qui dispose de réseaux commerciaux et de ressources importantes. Dans la troisième phase, la population locale n'est plus assez nombreuse, et les nouvelles entreprises, collectives, privées, ou étrangères, attirent une main-d'œuvre extérieure, venue des campagnes avoisinantes défavorisées puis d'autres provinces.

Les provinces moins favorisées, par contre, ont du mal à entrer dans une logique d'accumulation. Outre le fait qu'elles ne possèdent pas ces avantages « naturels », elles ont généralement un réseau de communication réduit et les ressources des gouvernements locaux ne suffisent pas à induire le développement. Depuis quelques années, une partie de la population a tendance à quitter ces provinces pour tenter de trouver un emploi dans les villes ou, phénomène original, dans les campagnes chinoises de l'Est côtier à la recherche d'ouvriers pour les usines naissantes. En plus de cette

main-d'œuvre non qualifiée, des techniciens ou des spécialistes se rendent dans ces zones plus développées, attirés par des salaires plus élevés.

À Zhangpu, les conditions de base n'ont pas été aussi favorables que dans le Guangdong ou le Jiangsu, ce qui explique partiellement que le processus de développement n'y soit pas aussi avancé. Sa densité démographique est assez élevée, mais il ne possède pas une tradition artisanale aussi bien ancrée que dans les exemples précités. Il a souffert de communications défectueuses avec les villes environnantes (ce qui n'est pas exceptionnel en Chine), mais la nouvelle route Xiamen-Shantou-Shenzhen ainsi que les nouvelles dispositions du gouvernement local devraient accélérer la croissance en cours.

Le rôle des autorités locales

À Zhangpu, les autorités locales ont joué un rôle majeur en implantant les réformes, mais leur lenteur dans la mise en application, due à la crainte d'un retour en arrière politique, explique partiellement le retard du district par rapport à d'autres zones. Dans un second temps, elles ont favorisé le développement en mettant en place des infrastructures et des bureaux spécialisés et un environnement adapté aux entreprises locales et étrangères. Cela s'est traduit par la création de magasins, de nouvelles rues et de zones industrielles. Ces dernières sont destinées à regrouper les entreprises afin de mieux coordonner la croissance et de limiter les effets pervers de l'industrialisation, mais les résultats de cette politique ont été mitigés. Enfin, les autorités locales ont également créé un réseau d'entreprises locales qui comptent parmi les plus importantes du district.

De fait, et d'une manière plus générale, les autorités locales, en implantant les réformes, en mettant en place leur propre stratégie de développement, en établissant des entreprises, ou par leur réaction face aux entreprises privées et leur rapport avec les populations, jouent un rôle au moins aussi important que le gouvernement central dans le succès des réformes. Ainsi, selon les districts ou les localités, elles peuvent être un facteur de diminution ou, au contraire, d'accroissement du risque pour l'entrepreneur privé.

Certains districts ont voulu ignorer les réformes et en ont retardé l'application, freinant par là même leur développement au profit de districts plus dynamiques dont les produits sont arrivés plus tôt sur les marchés. Dans d'autres lieux comme Wenzhou (province du Zhejiang), les cadres locaux ont eu une attitude de « neutralité bienveillante » et ont pratiqué la « politique de l'autruche », ce qui a permis l'explosion de multiples petits ateliers souterrains privés dès le milieu — voire dès le début — des années soixante-dix. Pour nombre de ces ateliers, le financement a été obtenu grâce à la contrebande de cigarettes (Wenzhou est situé dans une région côtière fortement accidentée qui a servi de repaire aux pirates depuis des siècles). Les activités étaient dirigées vers la fabrication de pièces de rechange, qui n'était pas prévue par la planification. À partir de cette niche, les habitants, profitant de l'attitude de leurs autorités, ont su étendre leurs activités vers la confection, les chaussures de sport, la petite production électronique... Aujourd'hui, Wenzhou est cité en exemple pour le développement de ses entreprises rurales, mais l'origine historique des entreprises et les sources de financement sont généralement passées sous silence.

En dehors du champ d'application des règles, les autorités locales disposent d'un moyen d'intervention encore plus direct. Grâce au contrôle qu'elles exerçaient sur les moyens de production au moment des réformes et du fait de la décentralisation administrative, elles se sont trouvées en position idéale pour monter leurs propres entreprises. Leur action dans la création de leur propre modèle de développement a ainsi pu être renforcée par leur rôle d'entrepreneur. Dans le cas de Zhangpu, c'est particulièrement évident : les séquences de développement montrent clairement le rôle joué par les autorités locales dans la création d'entreprises, d'autant plus qu'elles ont eu facilement accès au crédit bancaire, à la différence des particuliers. Leurs motivations sont doubles. D'une part, il s'agit de créer des emplois. D'autre part, il faut trouver des ressources financières nouvelles pour des budgets locaux en fort déficit. Lorsque les ressources des collectivités locales sont insuffisantes pour créer des entreprises, le secteur privé est alors encouragé, comme substitut de l'initiative collective.

Cependant, cette politique est parfois contradictoire dans ces effets lorsque les logiques sociale et redistributive s'opposent à la logique économique. Car les autorités locales sont tentées d'embaucher à n'importe quel prix et la tendance est au sur-emploi dans les entreprises collectives, y compris lorsque la productivité marginale des salariés devient négative et que les profits baissent[12]. Mais, d'autre part, elles ont besoin des bénéfices que peuvent réaliser ces entreprises pour équilibrer leurs budgets, ce qui induit une autre contradiction, entre le réinvestissement et l'utilisation des fonds à des fins de politique locale. Dans certains cas extrêmes, la stratégie consiste alors à diversifier les entreprises et à en augmenter le nombre afin de diminuer les risques et d'équilibrer les pertes et profits sur l'ensemble du district. Elles peuvent aussi exproprier les patrons des entreprises privées qui n'ont pas assez de relations. Entreprise qui n'est pas aux normes, refus de renouveler les autorisations, taxations abusives... les motifs pour saisir l'entreprise ou mettre à genoux son propriétaire sont multiples. Ces pratiques ont été interdites par le Gouvernement central, mais, sur place, les choses se passent différemment. Bien entendu, les particuliers ont des stratégies diverses pour tenter de se protéger. Tout d'abord, cultiver les contacts, à travers plusieurs biais : les « cadeaux », ce qui peut s'avérer ruineux à long terme, ou les alliances matrimoniales. Il semble que l'on assiste à la naissance d'une catégorie sociale « d'hommes d'affaires-bureaucrates », soit du fait de ces alliances matrimoniales, soit que la création d'entreprises soit le fait de bureaucrates ou d'ancien bureaucrates reconvertis — ou de leur famille (ODGARD, 1992). L'homme d'affaires peut aussi avoir recours à une politique redistributive, soit en privilégiant l'emploi, soit en finançant amplement les dépenses sociales et culturelles locales. Ce comportement, qui semble non économique, prend tout son sens lorsque l'on sait que la protection des autorités locales non seulement empêche l'expropriation, mais encore permet de bénéficier de certains prix subventionnés et d'utiliser les réseaux de vente du gouvernement local. Dans le cadre de « l'économie socialiste de marché » (pour reprendre l'expression de Deng Xiaoping) où il

[12] Ce problème qui se développe dans les entreprises collectives se rencontre couramment dans les entreprises d'État.

existe un double système de prix, la logique redistributive peut prendre un sens économique. C'est aussi pour bénéficier de cette même protection qu'un certain nombre d'entrepreneurs demandent à faire enregistrer leur affaire comme « collective », tout en en demeurant le véritable maître. Ceci participe d'ailleurs à la confusion des statuts et des droits de propriété, ce qui crée une source de conflit et augmente le risque de l'entrepreneur. Certains d'entre eux préfèrent alors conserver une taille modeste, parfois une structure à la limite de l'informel, pour éviter de tomber sous la coupe d'une administration indélicate.

Comme nous le verrons dans la troisième partie, malgré l'encouragement donné au secteur privé, il subsiste un facteur important de risque et des contraintes qui font que la plupart des entreprises privées demeurent de petite taille. Cependant, la croissance industrielle dans le district a eu des conséquences importantes sur la modification des modes de vie.

Des effets importants sur les modes de vie et l'urbanisation

Le passage de l'agriculture à l'industrie a évidemment provoqué la modification des modes de vie, ce qui s'est globalement traduit par l'augmentation des niveaux de vie. La consommation s'est améliorée et s'est diversifiée, les lieux d'habitation se sont agrandis et sont devenus plus confortables. La télévision a investi les foyers, les motos ont fait leur apparition et les loisirs se sont multipliés : le karaoké, loisir numéro un, a fait une percée rapide dans le district de Zhangpu. Alors qu'il ne comptait aucun lieu consacré à ce divertissement il y a à peine trois ans, le bourg en possède maintenant une dizaine, dont la majorité dans des décors à la « hongkongaise ». La concentration de population dans le bourg consécutive à l'industrialisation a permis ce développement des infrastructures de loisirs. Cela s'est traduit par une urbanisation rapide, encouragée par les autorités locales. Le cas de Zhangpu n'étant pas unique, on assiste à l'émergence de petits centres urbains dans toute la Chine, qui, s'ils ne permettent pas d'enrayer la croissance des mégalopoles comme Shanghai, Pékin ou Canton, limitent néanmoins le phénomène en créant un échelon urbain supplémentaire.

À Zhangpu, l'urbanisation est « endogène », c'est-à-dire provoquée par la croissance des entreprises locales (bien que le gouvernement local ait du mal à circonscrire les 24 000 entreprises dans le bourg — voir ci-après). Cependant, elle peut être « exogène », c'est-à-dire due à la déconcentration d'activités urbaines en zone rurale ou péri-urbaine. Ce processus n'est cependant pas synonyme d'abandon des activités agricoles. Dans le delta de la rivière des Perles, les champs, les entreprises et les maisons d'habitation se succèdent dans une sorte de continuum. Le phénomène, favorisé par les densités démographiques, ressemble à ce que Mac Gee appelle un « desakota » (GINSBURG *et al.*, 1991 ; JOHNSON, 1995 ; SANJUAN, 1996)[13].

Ces effets positifs ont néanmoins un coût. En effet, la délocalisation des entreprises urbaines vers les zones rurales (notamment sous la forme de sous-traitance) a considérablement augmenté les phénomènes de pollution. D'autre part, on assiste depuis quelques années à une diminution des terres agricoles, « mangées » par l'industrialisation et l'augmentation des surfaces d'habitation. À Zhangpu, les autorités locales, conscientes du phénomène, y ont vu une raison supplémentaire d'encourager la concentration des activités dans le bourg.

Il demeure que ces résultats impressionnants, constatés dans les provinces ou les zones les plus développées, ne sauraient faire oublier que les campagnes chinoises restent avant tout agricoles et que les chiffres de croissance que nous évoquions plus haut recouvrent des réalités différentes. À Zhangpu, le district demeure avant tout agricole et si, comme nous l'avons montré, le développement a surtout été le fait de l'action des administrations locales, la forte augmentation du nombre d'entreprises privées ces dernières années cache des réalités contrastées.

[13] Ce que Mac Gee appelle un « desakota » est un paysage qui ignore « des lieux nets de rupture tant dans les densités humaines que dans un filet serré de réseaux économiques complémentaires. Pour MacGee, l'originalité de ces régions tient à ce qu'elles s'industrialisent et diversifient leurs modes d'occupation et de consommation de l'espace sans exode rural, ni explosion urbaine » (SANJUAN, 1996).

Quelle croissance pour les entreprises privées ?

Sans vouloir nier les réussites individuelles, nous voudrions montrer ici que les entreprises rurales privées souffrent dans leur ensemble de problèmes liés à leur taille et à leur organisation qui limitent leur capacité d'accumulation et rendent leur contribution au développement sinon nulle, du moins faible dans le court terme. Les chiffres cachent donc une réalité sensiblement différente que nous allons mettre en lumière à travers l'exemple de Zhangpu, resté essentiellement agricole.

La taille des entreprises

En 1992, il y avait officiellement 14 524 entreprises rurales dans le district de Zhangpu employant 51 492 personnes. En 1993, ce chiffre passait à 20 099 entreprises, représentant 66 857 salariés, puis à 24 000 entreprises en 1994. La valeur brute de production augmentait dans des proportions similaires : 815 millions de yuans en 1992 et 1,50 milliard en 1993[14]. La croissance semble impressionnante mais appelle certains commentaires.

Sur 753 000 personnes que comptait le district en 1992, les entreprises rurales n'en employaient que 51 000. Les statistiques nous donnent peu d'informations fiables sur la population active, mais on peut estimer que de 75 à 80 % de celle-ci restait attachée à des activités agricoles, peut-être moins si l'on prend en compte le secteur informel.

[14] Les chiffres qui suivent proviennent du *Fujian nongcun jinji nianjian (Annuaire d'économie rurale du Fujian)*, 1994, et du *Fujian nongcun tongji nianjian (Annuaire statistique rural du Fujian)*, 1993, sauf les chiffres pour l'année 1994 qui proviennent d'entretiens. Les valeurs sont données en monnaie courante, les chiffres disponibles en valeur constante ne paraissant pas très fiables.

Or, ces 25 % de la population tournés vers des activités non agricoles correspondent globalement à ce que Samuel Ho (Ho, 1986) a pu constater dans d'autres pays d'Asie et à ce qui semblait exister dans certains districts chinois avant 1949 (BUCK, 1937). D'où l'impression que cette formidable croissance correspondrait partiellement à un rattrapage, impression confirmée par les statistiques qui montrent la faible taille des entreprises rurales chinoises : en 1993, toutes entreprises confondues (collectives et privées), la taille moyenne par entreprise rurale dans le district de Zhangpu était de 3,32 salariés, de 6,04 pour le Fujian et de 5,03 pour l'ensemble de la Chine[15]. Au niveau national, près de 90 % de ces entreprises étaient des entreprises individuelles, dont la taille moyenne était inférieure à 2,6 salariés. La répartition par mode de propriété pour le district de Zhangpu semble avoisiner les données nationales.

Cette faible taille peut aussi se constater au niveau de la valeur brute de production. Toutes entreprises confondues, elle était, pour Zhangpu, de 22 500 yuans par salarié pour l'année 1993 (soit moins de 1 900 yuans mensuels) et de 75 000 yuans par entreprise. Les moyennes nationales (25 740 yuans par salarié et 129 547 par entreprise en 1993) et provinciales (respectivement 27 000 et 164 000 yuans) sont plus élevées mais restent faibles. Ces données sont d'autant plus intéressantes que nous savons que la majorité d'entre elles proviennent de l'industrie (59 % pour Zhangpu et environ 74 % pour l'ensemble du pays en ce qui concerne la valeur brute de production). En revanche, nous ne savons pas précisément quels secteurs d'activité sont réellement concernés. L'artisanat, la petite production électronique, la confection semblent être les activités dominantes à Zhangpu. Toutes ces activités sont à haute intensité de main-d'œuvre, de même que le commerce, les services et la construction, qui ont connu une importante progression ces dernières années. Nous avons d'ailleurs pu nous rendre compte qu'il existait un phénomène spéculatif sur la terre dans le bourg principal de Zhangpu auquel participaient des

[15] Les statistiques sur l'ensemble du pays proviennent de l'*Annuaire statistique de la Chine*, déjà cité.

Hongkongais... D'une manière surprenante, les transports ne comptent que pour une part négligeable. Dans d'autres districts chinois, il faudrait ajouter les activités de sous-traitance (surtout à proximité des grandes villes) et le *putting out*, mais il semble que ce ne soit pas encore le cas à Zhangpu. Toutes ces données et observations sur la taille des entreprises laissent entendre que le taux d'accumulation demeure faible.

Entreprises rurales et secteur informel

Cette dernière constatation rend pertinente la comparaison entre les entreprises rurales privées et le secteur informel, d'autant que, selon le vice-directeur du département de l'Agriculture de Zhangpu, 50 % des entreprises privées du district seraient en fait non enregistrées. Le développement des entreprises rurales deviendrait donc de plus en plus difficile à contrôler — malgré la création des zones industrielles — du fait du développement du secteur informel. Pour encourager les déclarations, le gouvernement local a annoncé que toute entreprise nouvellement enregistrée bénéficierait d'une exemption de taxe pour une durée de trois ans, mais ce genre de mesure tout comme les directives nationales ou les volontés de contrôle ne parviennent pas à modifier le taux de manière durable. La barrière entre le « formel » et « l'informel » apparaît donc assez mince, comme en témoigne l'organisation de ces entreprises.

Les caractéristiques de ces petites entreprises privées, telles que nous avons pu les analyser, sont les suivantes. Tout d'abord, leur petite taille implique souvent un recours à la main-d'œuvre familiale. Un certain nombre d'entre elles se signalent par leur caractère temporaire : elles n'existent que quelques mois par an, ou ne sont en activité que quelques heures par jour, en général le soir. Elles ne fournissent souvent qu'un travail d'appoint (qui rapporte parfois plus que le travail régulier) qui peut être accompli par l'épouse ou par le couple après sa « première » journée de travail. Cela paraît même être le cas de magasins nouvellement créés et concédés par le gouvernement local.

Exemple 2

Monsieur Xu est journaliste à la chaîne de télévision locale. Grâce à sa position et aux liens qu'il entretient avec différents membres de l'administration, monsieur Xu a pu louer un magasin aux autorités locales propriétaires contre le versement de trois ans de loyer d'avance. Le magasin est géré par sa femme, ancienne responsable d'un magasin d'État. Les contacts personnels de monsieur Xu avec les responsables des entreprises taïwanaises locales — dont la production est normalement destinée à l'exportation — assurent les approvisionnements. Le magasin ne possède pas de comptabilité distincte de celle du ménage et n'emploie pas d'autre main-d'œuvre, qu'elle soit gratuite ou salariée. Malgré leur niveau d'instruction et l'expérience du commerce de madame Xu, ils ne voient pas l'intérêt d'avoir une comptabilité séparée, destinée, selon eux, aux établissements de grande taille. Les revenus générés par cette activité représentent environ 1 500 yuans mensuels, beaucoup plus que les revenus réguliers de monsieur Xu.

Le cas de monsieur Wang est légèrement différent. Dans un magasin du même type que le précédent, il a créé un atelier de formation à l'informatique pour les jeunes filles du bourg. Il gère seul cette activité après son travail à l'agence locale de la Banque de Chine ; sa femme exerce parfois la surveillance en sa compagnie. Les logiciels et l'expertise technique sont fournis par l'un de ses anciens camarades de classe parti à Pékin comme informaticien. Lui non plus ne possède pas de système de comptabilité.

L'un et l'autre ont obtenu leur magasin grâce à leurs contacts avec les autorités locales. Les approvisionnements et l'équipement sont également fournis grâce à des contacts personnels, reposant sur une relation de confiance : avoir la « science des relations » *(guanxi xue)* est fondamental en Chine pour qui veut faire des affaires, même s'il existe des réussites personnelles où ce phénomène n'a pas joué. Dans les deux cas que nous avons mentionnés, si l'espace familial est séparé de l'espace professionnel par l'existence des magasins, il n'en demeure pas moins vrai que la sphère familiale recoupe la sphère de l'activité entrepreneuriale, et que l'entreprise n'est pas conçue comme un espace d'accumulation. Ce trait est encore plus apparent dans le cas où l'atelier (ou l'activité commerciale) est situé dans le même lieu que le domicile privé, les deux n'étant parfois séparés que par un simple rideau.

D'autre part, la préférence va généralement vers le court terme et la recherche de profits rapides. Les sommes engagées sont faibles. Globalement, les paysans chinois souffrent d'un manque d'accès

aux capitaux, aux marchés, aux matières premières et à la technologie... L'environnement est perçu comme risqué. Si monsieur Xu a pu avancer trois ans de loyers et si monsieur Wang a pu acquérir du matériel relativement performant, c'est que leurs relations, avec la bureaucratie locale notamment, constituent un facteur important de diminution du risque. Encore s'agit-il ici d'activités commerciales ; dans le cas d'entreprises industrielles, les réactions à l'environnement économique sont très vives. Lorsque la situation se détériore, les patrons se rappellent qu'ils sont avant tout paysans et délaissent leur activité industrielle pour retourner à l'agriculture, comme cela s'est produit en 1989, quand la mauvaise situation économique, puis les incertitudes sur l'avenir des réformes après le Printemps de Pékin ont incité les paysans à retourner dans leurs champs. En clair, les paysans ont peur du retour en arrière, de la nationalisation, d'autant que le statut juridique attaché à la propriété privée demeure flou. Il peut arriver aussi que, sous des prétextes fallacieux, les autorités locales s'approprient les entreprises privées les plus performantes, ce qui implique que certains paysans limitent volontairement leur volume d'investissement. Une seconde conséquence réside dans le fait que les paysans devenus des industriels gardent leur terre comme valeur refuge, même quand l'activité de leur entreprise les empêche d'y apporter tout le soin nécessaire.

L'environnement incertain explique que l'on cherche parfois à éviter d'augmenter le nombre de salariés. Autant que possible, on a recours à la main-d'œuvre familiale ou de proximité. Les apprentis ne sont pas rémunérés mais acquièrent un savoir-faire qui pourra leur permettre de créer leur propre affaire.

Exemple 3

C'est le projet de monsieur Zhao, venu au bourg comme apprenti afin d'apprendre à réparer des motos et des voitures. Le choix de cette activité ne découle pas du hasard mais d'un raisonnement rationnel : la route principale qui va de Xiamen à Shantou et Shenzhen est située à proximité du bourg, et monsieur Zhao pense qu'il serait judicieux d'installer un atelier de réparation en bordure de route...

Emploi d'une main-d'œuvre familiale ou de proximité, faiblesse du capital avancé permettant l'arrêt provisoire de l'activité, activités saisonnières, « faible dissociation de la sphère productive et domestique » (HUGON, 1995), absence d'un système de comptabilité, recherche rapide de profits (horizon temporel limité du fait de l'existence d'un univers risqué) : tous ces traits font nécessairement penser au secteur informel. Les entreprises rurales chinoises s'en écartent cependant sur trois points essentiels qui permettent d'expliquer qu'un certain nombre d'entre elles soient entrées dans un cycle d'accumulation.

Premièrement, elles sont enregistrées (quoique nous ayons mentionné le fait qu'un grand nombre d'entre elles demeurent dans l'informel et ne le sont donc pas). Si les patrons limitent leur volume d'activité, ce n'est donc pas pour rester invisibles et échapper à l'enregistrement comptable.

Deuxièmement, et cela est lié au premier point, le développement des entreprises rurales en Chine est à mettre en relation avec une véritable volonté politique qui favorise la diminution du risque. Comme nous l'avons vu, celui-ci n'est pas absent de l'univers économique chinois, et, durant la mauvaise conjoncture économique et politique de 1989, la diminution de l'activité a été flagrante. Cependant, dans les années suivantes, et particulièrement après le voyage de Deng Xiaoping dans le Sud destiné à promouvoir les réformes à grand renfort de publicité (1992), le développement a été très rapide, les intérêts des gouvernements locaux rejoignant alors la volonté politique nationale. Lorsque cela s'est concrètement traduit par un support à l'initiative privée (et pas seulement aux entreprises collectives), il y a alors eu un gonflement du secteur privé. Comme nous l'avons vu, le nombre d'entreprises à Zhangpu a alors considérablement augmenté et, si la taille moyenne mesurée en nombre d'emplois par entreprise a baissé (3,54 salariés en 1992 et 3,32 en 1993), cela ne veut pas dire que la taille réelle des entreprises ait diminué, mais plutôt que le nombre d'entreprises individuelles a considérablement augmenté. D'ailleurs, la productivité par salarié et par entreprise a fortement progressé : la valeur brute de production par salarié a augmenté de 42 % entre 1992 et 1993 et de 34 % par entreprise (en valeur courante il est vrai, mais ces chiffres sont largement supérieurs à l'in-

flation qui semble se situer autour de 20 ou 25 % par an)[16]. Cela laisse entendre que lorsque l'environnement est favorable, l'accumulation, même faible, peut se développer et certaines unités ont alors recours au salariat. C'est le cas d'entreprises familiales étudiées par Isabelle Thireau (THIREAU et KONG, 1987) dans la province du Hebei. À partir d'une activité traditionnelle artisanale — la fabrication de tapis —, les autorités locales ont fondé une entreprise collective qui fonctionne partiellement sur le modèle du *putting out* : une partie de la production est confiée aux foyers et, dans ce cas précis, aux femmes. Avec l'augmentation de la demande, les femmes du village se sont rapidement transformées en chefs d'entreprise, recourant au travail salarié de jeunes filles venues des montagnes proches. Le travail est payé à la pièce.

Troisième différence majeure avec le secteur informel, le travail payé à la pièce est courant dans les entreprises rurales, notamment privées, et lie directement le salaire à la productivité, qu'il s'agisse d'emplois de proximité ou non. C'est d'autant plus intéressant que les zones rurales bénéficient d'une main-d'œuvre bon marché (phénomène accentué par l'abondance de chômeurs) et donc d'avantages comparatifs dans les activités à haute intensité de main-d'œuvre. Le salariat est d'ailleurs en forte progression dans les zones les plus dynamiques : à Zhangpu, on assiste depuis quelques mois à l'émergence d'un véritable marché de l'emploi qui se manifeste par la publication d'offres d'emploi dans des journaux, par l'affichage à l'entrée des entreprises et, phénomène intéressant, par la création d'agences spécialisées privées. Ce marché est poussé par les 180 entreprises étrangères, mais les entreprises qui y ont recours sont majoritairement locales (tant privées que collectives).

Il est difficile de se prononcer sur l'avenir de ces petites entreprises et sur leur capacité future à engendrer un développement réel. Dans les provinces de l'est du pays où le processus a été mis en place par les autorités locales et où il existe une tradition entrepreneuriale ancienne, il est probable que les entreprises privées, qui se sont ins-

[16] Ces chiffres demeurent néanmoins largement en dessous de l'augmentation constatée dans l'ensemble de la province (+65 % par salarié et + 58 % par entreprise) et dans le pays (respectivement + 55 % et + 53 %), mais ils n'en restent pas moins spectaculaires.

tallées dans les interstices laissés par le secteur collectif et le secteur étatique, pourront enclencher un processus dynamique, du moins pour certaines d'entre elles. Dans les zones plus pauvres, où les gouvernements locaux ont été incapables de prendre en charge le développement, le secteur privé est actuellement dominant, mais ses possibilités de générer un surplus réel apparaissent extrêmement limitées.

Conclusion

La Chine se caractérise par un développement important de ses entreprises rurales. À partir de 1978, les mesures spécifiques qui ont été prises ont agi dans le sens de ce développement, mais c'est l'action des pouvoirs locaux qui s'est révélée déterminante. Dans certaines localités, les résultats sont impressionnants et se concrétisent directement par l'amélioration des niveaux de vie.

Cependant, il ne faut pas exagérer le sens de ce développement. Dans certains cas, il s'agit tout simplement d'un rattrapage par rapport à la période précédente où les activités non agricoles en milieu rural — en particulier l'artisanat — étaient fortement contrôlées. D'autre part, les chiffres masquent des dynamiques différentes selon le type d'entreprises ou la localité. Il apparaît par exemple que les entreprises privées souffrent de faiblesses structurelles qui empêchent certaines d'entre elles de rentrer dans une logique d'accumulation. Néanmoins, certains particuliers ont fait preuve d'un beau dynamisme, soit qu'ils aient été soutenus par les gouvernements locaux, soit qu'ils se soient investis à fond au moment des réformes, alors qu'ils n'avaient rien à perdre. Mais il s'en faut de beaucoup que les 20 millions d'entreprises rurales privées déclarées soient dirigées comme de véritables entreprises par de véritables entrepreneurs. Pour beaucoup, on en reste encore au stade de la « débrouille ».

Dans le même sens, certaines entreprises collectives sont gérées dans un souci de maximisation sociale et non de rentabilité écono-

mique, ce qui explique une main-d'œuvre parfois pléthorique et une redistribution sociale des profits — par le biais du gouvernement local par exemple. L'univers est également perçu comme risqué, ce qui limite le volume d'investissements et l'emploi salarié. L'avenir du développement des entreprises rurales — et notamment des entreprises privées — réside donc dans leur capacité à générer un surplus, à innover et à créer des marchés et des nouveaux produits, alors que l'abondance de la main-d'œuvre et son faible coût donnent des avantages comparatifs à leurs productions, en particulier à l'exportation : d'ores et déjà, plus de 50 % des exportations industrielles chinoises sont le fait d'entreprises situées en milieu rural, qu'elles soient collectives, privées ou étrangères.

Enfin, le développement des entreprises rurales a eu un impact important sur le monde urbain, avec la création de bourgs urbanisés et une limitation de la croissance des grandes métropoles. Les fortes densités démographiques, tout en permettant le développement des activités à haute intensité de main-d'œuvre, ont favorisé ce processus. Ne serait-ce qu'à ce titre, l'exemple chinois mérite d'être pris en considération.

Bibliographie

Ouvrages statistiques

— *Statistical year book of China, 1993, 1994 et 1995.*

— *Zhongguo nongye nianjian* (*Annuaire sur l'économie rurale en Chine*), 1993 et 1994.

— *Zhongguo xiangzhen qiye nianjian* (*Annuaire des entreprises de villages et de bourgs de la Chine*), 1993, 1994 et 1995.

— *Fujian jinji nianjian (Annuaire économique du Fujian)*, 1994 et 1995.

— *Fujian nongcun tongji nianjian* (*Annuaire statistique rural du Fujian*), 1992 à 1995.

Autres articles et ouvrages

Augustin-Jean (L.), 1995 — Le bond du Fujian dans l'économie chinoise, l'exemple des entreprises rurales. *Perspectives chinoises*, 30 : 23-29.

Buck (J. L.), 1937 — *Land Utilization in Rural China.* Chicago, The University of Chicago Press.

Ginsburg (N.), Koppel (B.), Mc Gee (T. G.), 1991 — *The Extended Metropolis: Settlement Transition in Asia.* Honolulu, University of Hawaii Press.

HO (P. S.), 1980 —
The Asian Experience in Rural Non Agricultural Development and Its Relevance for China. World Bank, World Bank Working Papers, 757, 151 p.

HO (P.S.), 1994 —
Rural China in Transition: non agricultural development in Rural Jiangsu, 1978-1990. Oxford University Press, 352 p.

HUGON (P.), 1995 —
« Systèmes productifs et institutions dans un contexte de libéralisation des économies en développement ». Colloque, 22-24 mai 1995, Pointe-à-Pitre : 1-26.

JOHNSON (G.), 1995 —
Walking in the Desakota: Village Change in the Pearl Delta River. Document fourni par l'auteur, 45 p., bibliographie et 12 tableaux.

LIAO (S.), 1995 —
The Development of Township Enterprises in Rural Fujian since the Early 1980s. Paper for presentation at International Workshop On South China, The Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, Amsterdam, 22-24 mai 1995, 11 p.

ODGARD (O.), 1992 —
Private Enterprises in Rural China, Impact on Agriculture and Social Stratification. Adelshot, 293 p.

OI (J. C), 1995 —
The Role of the Local State in China's Transitional Economy. *The China Quarterly*, 144 : 1132-1149.

SANJUAN (T.), 1996 —
Le delta de la rivière des Perles. Développement et construction régionale dans la province du Guangdong (République populaire de Chine), 1980-1992. Paris, université de Paris-IV-Sorbonne, 506 p.

SIGURDSON (J.), 1977 —
Rural Industrialization in China. Cambridge, Harvard University Press, 281 p.

THIREAU (I.), KONG (M.), 1987 —
Travail et famille dans un village du Hebei. *Études Chinoises*, 8 (1) : 4-40.

WONG (C. P. W.), 1982 —
« Rural Industrialization in the People's Republic of China: Lessons from the Cultural Revolution Decade ». In : *China Under the Four Modernizations*, Joint Economic Commitee, Congress of the United States (Ed.), New York, M. E. Sharpe, 2 tomes, 610 p., 381 p.

YEUNG (Y. M.), CHU (D. K. Y), 1995 —
Development Corridor in Fujian: Fuzhou to Zhangzhou. Hong Kong Institute of Asia-Pacific Studies, The Chinese University of Hong-Kong, 50 p.

Carte de situation 3 - La Chine et l'océan Pacifique

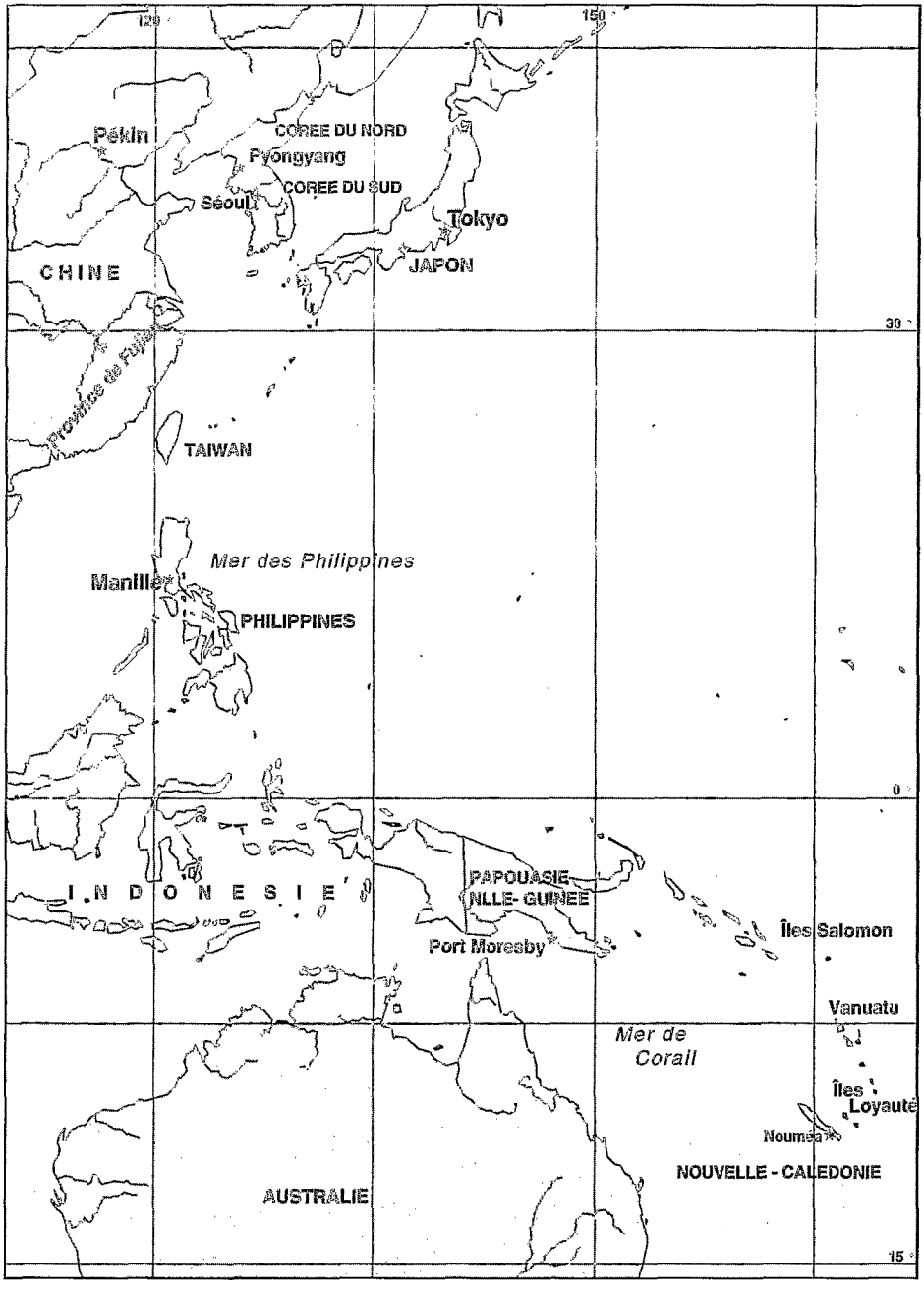

Un village entre ville et campagne : Adomonkro

(département d'Agboville - Côte d'Ivoire)

Jean-Louis Chaléard
Géographe

La Côte d'Ivoire a connu une urbanisation accélérée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : le taux de population urbaine du pays, qui n'était que de 3 % en 1940, atteignait 35 % en 1975 et approche actuellement 50 %, en dépit d'un ralentissement du mouvement depuis la décennie quatre-vingt[1].

Cet essor des villes a eu des conséquences multiples sur le milieu rural. Le village d'Adomonkro (fig. 1), situé dans le nord du département d'Agboville, dans le sud-est de la Côte d'Ivoire, est une de ces localités rurales qui ont vu leur société et leur agriculture profondément transformées par les rapports avec les villes. Fondation abe (la population autochtone), il a connu une forte immigration, notamment baoule, dans les années cinquante. Il en résulte aujourd'hui encore une certaine ambiguïté quant à son appellation exacte, les Abe le nommant Adomonmpo[2].

Dans une région dominée par le poids de la métropole nationale et la présence de nombreuses villes petites et moyennes, Adomonkro

---

[1] Sur l'analyse des taux de croissance urbaine, cf. CHALÉARD *et al.* (1990).

[2] Le village s'appelle officiellement Adomonkro (« village d'Adomon » en baoule, langue du groupe de planteurs majoritaire), mais les autochtones le désignent sous le nom d'Adomonmpo (« village d'Adomon » en abe, du nom du fondateur) et militent auprès des autorités pour que le nom officiel soit modifié.

ne fait pas figure de village « urbanisé » au sens où on l'entend habituellement : il ne possède ni quartier loti ni électricité ; la majorité des habitations sont en terre battue, peu de toits sont en tôle, etc. L'évolution de la localité et de son terroir est cependant indissolublement liée à la croissance urbaine qui a affecté la Côte d'Ivoire en général et le Sud-Est en particulier depuis une quarantaine d'années.

Adomonkro n'appartient pas à la première couronne d'Abidjan, où l'influence urbaine a depuis longtemps transformé la vie rurale. Il est entré dans l'aire d'attraction forte de la métropole nationale depuis le début des années quatre-vingt. On peut ainsi y observer de manière directe les transformations liées à l'emprise croissante de la grande cité. En même temps, le mouvement d'émergence des villes petites et moyennes en Côte d'Ivoire, qui s'est manifesté depuis quatre décennies, permet d'analyser le jeu complexe des rapports qu'entretiennent les villageois avec les agglomérations urbaines du département : Adomonkro est localisé à une dizaine de kilomètres de la sous-préfecture de Rubino, qui compte environ 10 000 habitants, et à moins de quarante kilomètres d'Agboville, préfecture de 46 000 habitants.

Les relations entre milieux rural et urbain sont à la fois complexes et intenses en Côte d'Ivoire, particulièrement en zone forestière[3]. Il ne s'agit pas ici de faire une présentation exhaustive de l'ensemble des relations qui unissent le village aux villes, mais d'insister sur deux points significatifs, qui montrent à la fois l'influence de la ville sur la campagne et les jeux multiples de relations qui peuvent unir l'une à l'autre.

Adomonkro, comme tout le département d'Agboville, a connu un développement relativement précoce de l'économie de plantation. Les vergers, vieillis, ne sont guère productifs depuis de nombreuses années. Les marchés urbains ont permis une reconversion partielle de l'agriculture commerciale. De plus, cette reconversion modifie la situation des femmes dans le village qui, outre leur fonction de productrices, ont développé la commercialisation des produits vivriers jusqu'à Abidjan.

[3] Cf. Chaléard et Dubresson (1989).

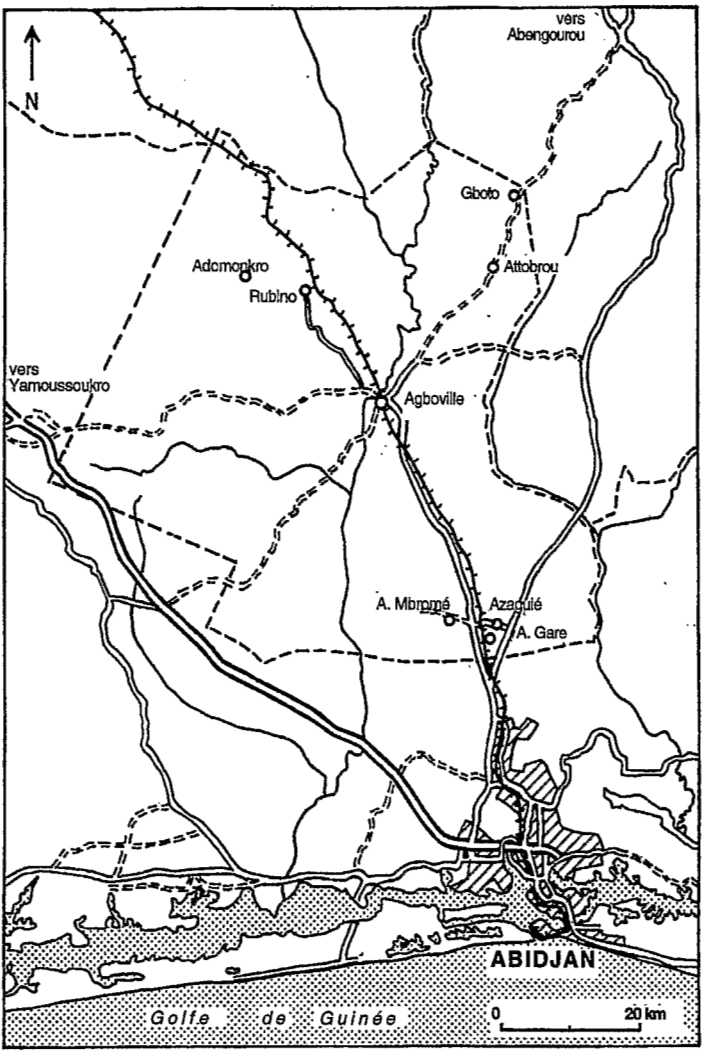

Etablie par J.-L. C, réalisée par O.-L. C

Figure I
Localisation du département d'Agboville
et du village d'Adomondro.

Parallèlement, la chute des revenus en ville et les problèmes qui affectent les activités urbaines depuis le début des années quatre-vingt se manifestent par un regain d'intérêt des citadins pour le village. Cet intérêt a pris des formes nouvelles depuis ces dernières années, en raison de l'évolution économique et sociale aussi bien dans les villes que dans le village[4].

De l'économie de plantation aux cultures pour les villes

Adomonkro offre d'abord l'exemple d'un terroir profondément transformé par l'essor des cultures à destination des villes, essor qui a permis de relayer l'économie de plantation déclinante.

En effet, depuis plus de vingt ans, le système de production agricole de la Côte d'Ivoire forestière est devenu marginal à Adomonkro.

Ce système associe sur des défrichements renouvelés chaque année cultures vivrières et cultures arbustives d'exportation. Le producteur plante, sur la nouvelle parcelle créée au détriment de la forêt, des espèces vivrières et des pieds de caféiers et de cacaoyers. Les premières, notamment la banane plantain qui sert de plante d'ombre aux jeunes cacaoyers, disparaissent au fil des années, au fur et à mesure que les arbustes grandissent et entrent en production. Ce système a la préférence des agriculteurs, car c'est celui qui rémunère le mieux la force de travail, tout en assurant une abondante production alimentaire et l'extension des plantations (c'est-à-dire, en Côte d'Ivoire, du domaine foncier). Comme l'a souligné

[4] Les données utilisées dans ce texte sont extraites d'enquêtes de terrain menées à différentes époques dans un cadre universitaire ou à l'Orstom : lors de deux séjours de longue durée sur place de 1974 à 1977 et en 1989-90; et lors missions de 1982 à 1988 et entre 1992 et janvier 1996. Sur le détail des enquêtes de 1974 à 1992 et pour des résultats plus complets sur Adomonkro, voir J. L. Chaléard (1996).

RUF (1987), les planteurs bénéficient pour leurs défrichements d'une rente naturelle qui assure des rendements élevés (ce qu'il appelle la « rente forêt »).

À terme, ce système bute sur la disparition des forêts. Or, ici, le terroir est saturé, au sens où il n'y a plus d'espaces à défricher, depuis de nombreuses années.

Les densités de population sont fortes. La localité comptait 313 résidants en novembre 1988, soit, pour une superficie de 420 ha, une densité de 74,5 hab./km^2; si on ajoute les terres détenues par les planteurs à l'extérieur du village (environ 90 ha), la densité est encore de 61 hab./km^2, nettement au-dessus des moyennes départementales (57 habitants et 33 ruraux par km^2). Les exploitations sont relativement petites : 5,32 ha en 1988-1989, pour 39 planteurs.

Cette situation est à mettre en rapport avec une forte présence allochtone. Les Abe rassemblent seulement 13 % de la population et 23 % des exploitants. Les Baoule, principal groupe de planteurs du village, forment 36 % des résidants d'Adomonkro et 41 % des chefs d'exploitation. Les originaires du Nord, Ivoiriens, Maliens et Burkinabes, sont les plus nombreux (51 % des habitants) et constituent, malgré leur accès difficile à la terre, 36 % des producteurs de café-cacao-cola.

Ce blocage foncier a des conséquences démographiques et sociales notables. La population du village, qui regroupait 327 personnes en 1976, a diminué de 4 % en douze ans. Et la superficie moyenne des exploitations a baissé de 5,97 ha en 1976 à 5,32 ha en 1989.

L'histoire de la localité rend compte de la situation présente. Adomonkro a été créé avant 1939 dans un secteur inhabité. Il s'agit, à l'origine, d'un campement du village d'Amangbeu auquel les autochtones se sentent toujours liés. Dès cette époque, Adomon, le fondateur, et ses frères établissent quelques plantations. Mais elles sont peu nombreuses. Le véritable démarrage de l'agriculture arbustive date de l'après-guerre et correspond à l'arrivée massive de Baoule. Ceux-ci obtiennent des terres auprès des Abe et s'installent en grand nombre dans le village. L'afflux des immigrés est facilité par la proximité de la gare de Rubino, toute proche. En même temps, c'est dans cette localité que les planteurs vendent les

produits agricoles et achètent différents biens manufacturés. Les défrichements sont particulièrement importants entre 1955 et 1965 : ces années correspondent au maximum de la vague migratoire et à une accélération de la création des plantations après l'indépendance, due autant aux cours élevés des produits qu'au désir, suivant le slogan « la terre à celui qui la cultive », de s'approprier le maximum d'espace. Ensuite, à partir de la fin des années soixante, le rythme de création des vergers diminue, ce qui correspond à la disparition progressive des forêts. Seuls les Abe, maîtres traditionnels du sol, et certains Dioula[5] qui ont acheté des lots hors du terroir continuent d'étendre leurs domaines arbustifs. La réduction des défrichements est nette entre 1978 et 1984, période durant laquelle un seul Abe peut créer des parcelles nouvelles sur le terroir. À partir du milieu des années quatre-vingt, on constate une reprise des plantations, mais les extensions se font la plupart du temps hors du territoire villageois : un autochtone s'est installé dans une forêt classée proche d'Amangbeu, jouant de ses attaches ancestrales et tablant sur la clémence de l'administration quand elle s'apercevrait du fait ; des Baoule défrichent des forêts qu'ils ont achetées à l'extérieur du terroir ; les Dioula ont presque tous épuisé leurs réserves ; seuls, des Burkinabes, anciens manœuvres ou commerçants, ont acquis depuis moins de quinze ans des terres dans des villages voisins. Au total, quatre Abe ont défriché quelques petites parcelles de forêt à Adomonkro depuis 1980, tandis que les essarts baoule sur le terroir villageois s'effectuent sur d'anciennes plantations.

La saturation foncière s'est traduite dans un premier temps par une crise de l'agriculture.

Dans les années soixante-dix, la production vivrière diminue et change de nature. Auparavant, les Abe pratiquaient les mêmes associations et successions culturales que tous les autochtones du département : la banane l'emportait dans les parcelles de première année, associée à de l'igname et à différentes cultures secondaires

[5] On appelle « Dioula » dans le sud de la Côte d'Ivoire les originaires du Nord, islamisés, en général commerçants en ville, et qui parlent « dioula » ou une langue apparentée.

(taro, maïs, piments, gombo, manioc, etc.). La prépondérance des exploitations allochtones singularisait toutefois le village. Sur les défrichements de première année, les Baoule cultivaient de l'igname dont ils sont gros consommateurs ; vers 1970, ce tubercule représentait une des grandes productions vivrières villageoises. Les Dioula, moins nombreux, entretenaient quelques parcelles de riz et de maïs dans les bas-fonds ou sur des champs à part, en marge de leurs plantations. La banane était cependant cultivée par tous comme plante d'ombre des jeunes cacaoyers et caféiers.

Avec le déclin des défrichements, on assiste à une séparation, dans l'espace et dans le système de production, des cultures vivrières et des cultures arbustives, avec le développement d'une rotation cultures vivrières-jachères dans les bas-fonds et sur les vieilles plantations abandonnées. Cette situation se traduit dans les associations culturales : les parcelles de cultures arbustives ou d'espèces vivrières pures l'emportent. Les superficies en igname et en banane régressent. En revanche, riz et maïs se développent. Abe et Baoule pratiquent ces cultures qui prospèrent dans les bas-fonds impropres aux plantations arbustives. Le manioc connaît également un essor marqué. C'est une plante qui réussit bien sur tous les sols, y compris sur les jachères courtes. Par ailleurs, il s'accommode de façons culturales rudimentaires et peut rester en terre plusieurs mois, ce qui permet de le récolter en fonction des besoins.

Pour des raisons plus pédologiques que de prix, les planteurs avaient privilégié le caféier au détriment du cacaoyer qui produit peu sur ce terroir. L'entrée en production des vergers établis à la fin des années soixante permet à la production de café de se maintenir au début des années soixante-dix, en dépit d'un ralentissement des défrichements. Mais ensuite, elle commence à régresser.

Ainsi, au début des années quatre-vingt, le village connaît une réduction des productions vivrières et commerciales. La crise s'aggrave avec les sécheresses de 1982 et 1983 qui font chuter les récoltes.

Pourtant, c'est à partir de ce moment-là que des éléments de renouveau apparaissent. Trois séries de facteurs vont permettre en effet l'essor des cultures vivrières pour le ravitaillement des villes. D'abord, les marchés urbains augmentent rapidement, particulièrement celui d'Abidjan dont la population passe de moins d'un million d'habitants en 1975 à plus de deux millions en 1990. Ensuite,

les liaisons routières s'améliorent : l'axe Agboville-Abidjan est goudronné ; la piste qui relie Adomonkro à Rubino est refaite. Enfin, en 1983, la sécheresse qui réduit toutes les récoltes autour d'Abidjan conduit les commerçants à prospecter de nouveaux lieux de ravitaillement : des acheteurs viennent pour la première fois à Adomonkro, où le prix du manioc double en quelques mois. C'est à partir de cette date que, de leur propre aveu, plusieurs planteurs ont commencé à produire pour les villes, et que les femmes, promptes à saisir les opportunités, se sont mises à vendre de grandes quantités de denrées. Le retour d'années peu pluvieuses (comme 1986) a concouru au maintien de la demande.

Dès lors, les cultures vivrières s'étendent pour répondre aux besoins du marché. Entre 1983 et 1990, le manioc prend une extension particulière en raison de la forte demande abidjanaise. Par ailleurs, une partie de plus en plus importante de la production est valorisée sous forme d'attieke, sorte de couscous très prisé en ville et commercialisé à Rubino. Les ventes de banane plantain et d'igname progressent également. Ces cultures, développées parfois dans le cadre d'un système associant cultures vivrières et jachère, bénéficient également des derniers défrichements forestiers entrepris par les autochtones et les Baoule ; dans ce cas, les producteurs densifient des espèces vivrières dans les parcelles, afin d'augmenter les rendements, et, alors que dans les années soixante une partie des produits pourrissaient dans les champs, ils peuvent vendre l'intégralité de la récolte disponible. En outre, certains planteurs recèpent leurs caféières : ils cultivent alors entre les arbustes des espèces vivrières, ce qui leur permet d'attendre le retour de la production de café, en tirant parti du nouveau marché qui se développe.

Le riz et le maïs, qui avaient connu une forte croissance liée à l'autoconsommation dans les années soixante-dix voient leur vente progresser. L'extension du riz est cependant ralentie par la stagnation des prix payés au producteur dans les années quatre-vingt[6]. Enfin, de nouvelles productions spéculatives, comme les cultures

[6] Alors que le prix des denrées vivrières est « libre », celui du riz est fixé par le gouvernement. Pour des raisons sociales et financières, les autorités, dans les années quatre-vingt, profitant des cours très bas sur le

.../...

maraîchères, apparaissent : elles sont souvent installées dans les bas-fonds, en saison sèche, après la récolte du paddy.

Au total, les superficies plantées en espèces vivrières pures doublent entre 1976 et 1989 alors que des caféières âgées sont abandonnées. Alors que les recettes tirées du café et du cacao diminuent entre 1976 et 1989 (-3,2 % par exploitation et par an), celles d'origine vivrière progressent fortement (+ 13,5 %) et permettent au revenu agricole brut par exploitation d'augmenter lentement (+ 2 % par an).

En 1988-1989, les revenus vivriers sont de l'ordre de 130 000 F CFA par exploitation. Ils représentent alors 27 % du revenu agricole brut — près du tiers, dépenses de main-d'œuvre déduites[7]. Les produits vendus sont très variés. L'igname est à Adomonkro la principale production commercialisée (28 % des revenus vivriers), devant la banane plantain (22 %). Le manioc (si on inclut l'attieke fait à partir de la production locale de racines), le riz et les légumes viennent ensuite (13 à 15 % chacun). Le maïs est très répandu, mais vendu en moindre quantité. Le taro et l'arachide occupent une place modeste.

La variété des denrées commercialisées tient à la diversité des systèmes de culture : dans quelques cas (défrichement des dernières forêts, cultures associées au recépage des caféiers), ce sont des productions associées aux plantations (igname, banane plantain, etc.). Dans d'autres cas, il s'agit de cultures dont l'essor répond à la nouvelle situation foncière (cultures de bas-fonds) et aux besoins du marché (manioc). Cette diversité est également significative d'une situation d'entre-deux : le village évolue vers une agriculture destinée à la consommation urbaine, mais l'économie de plantation, dans sa forme extensive, n'a pas totalement disparu.

---

marché international, ont pratiqué une politique d'importation du riz, ce qui a maintenu les prix à la consommation et à la production à un faible niveau : le prix officiel au producteur stagne de 1982 à 1988 à 80 F CFA/kg, avant de baisser à 60 F CFA/kg (soit le prix des années soixante-dix !).

[7] Ces valeurs sont d'autant plus importantes qu'il s'agit de moyennes : or, quelques vieux planteurs, qui se contentent des revenus de leurs plantations et ne vendent pas de produits vivriers, font baisser ces moyennes

Le niveau des ventes, inégal selon les planteurs, recouvre des distinctions ethniques qui sont liées à la situation foncière et à la disponibilité en main-d'œuvre des exploitants.

Les planteurs baoule sont les plus importants vendeurs de denrées du village (tabl. I), car ils possèdent les plus grandes exploitations et cultivent les plus vastes superficies vivrières. Installés depuis plus de trente ans, la plupart n'ont plus de forêts disponibles. Mais ils disposent de caféières abandonnées dans lesquelles ils établissent leurs parcelles vivrières. Ils pratiquent un système igname-maïs-jachère qui leur permet de se nourrir et de vendre les surplus. Les plus grands planteurs, qui disposent d'une main-d'œuvre dépendante nombreuse, produisent les plus fortes quantités de vivres du village.

Groupes	Classes de revenus (x 1 000 F CFA)				Revenus (x 1 000 F CFA)	
	0-50	50-99	100-199	200 et +	vivriers	agricoles bruts
Abe	3	2	3	1	128	452
Baoule	1	6	7	2	171	618
Dioula et Burkinabe	6	5	1	2	86	341
Ensemble	10	13	11	5	130	480

Tableau I
Revenus vivriers par ethnie à Adomonkro (1988-1989)

Les Abe vendent en moyenne moins de produits vivriers que les Baoule. Mais deux groupes sont à distinguer : d'un côté, des planteurs qui défrichent encore des forêts et commercialisent de grandes quantités de banane plantain — culture qui représente près de 40 % de leurs revenus vivriers —, du manioc et de l'igname ; de l'autre, de vieux exploitants âgés qui se sont pratiquement retirés de l'économie productive, vivant plutôt de la rente foncière et des cadeaux de leurs enfants citadins que des revenus de leur exploitation.

Les originaires du Nord, qui possèdent de faibles patrimoines fonciers et dont une partie importante de la famille n'a pas d'activités, écoulent les quantités les plus réduites de vivres. Ils ne possèdent guère de jachères ni de forêts et doivent louer des parcelles aux autochtones. Ils se singularisent par la primauté des ventes de riz, qui représentent plus de 40 % de leurs revenus vivriers, et de maïs. Chez eux, l'importance des céréales s'explique autant par les contraintes foncières (l'absence de terres qui les oblige à cultiver des bas-fonds) que par des habitudes alimentaires ou des pratiques culturales originales.

Au total, les ventes de vivres restent très inférieures à celles des villages du sud du département, proches d'Abidjan, comme ceux de la sous-préfecture d'Azaguié, où le revenu vivrier approche 300 000 F CFA par exploitation en 1988-1989[8]. En outre, à Azaguié, le manioc et les cultures maraîchères l'emportent plus nettement, procurant plus de la moitié des revenus vivriers. Adomonkro est un village où la rente de situation, par rapport au marché abidjanais, est moins forte qu'à Azaguié : les prix des denrées vivrières sont de 30 % moins élevés que dans le sud du département. C'est aussi la raison pour laquelle les planteurs d'Adomonkro restent attachés à l'agriculture de plantation : l'achat des récoltes et les prix payés au producteur, au moins jusqu'en 1989, étaient garantis.

Mais ce sont les cultures destinées aux villes qui ont permis aux paysans de subsister durant la période 1990-1993, extrêmement difficile.

En effet, à partir de 1989, les cours du café et du cacao s'effondrent. En juillet 1989, les prix officiels du café sont divisés par deux et passent de 200 à 100 F CFA ; à partir de 1990, les cours tombent au-dessous de 50 F CFA/kg. En revanche, les prix des produits vivriers restent identiques, voire progressent légèrement : ils représentent alors entre 50 et 60 % du revenu agricole brut moyen des exploitations.

La dévaluation de janvier 1994 provoque d'autres modifications. Conjointement à une hausse des cours internationaux, elle entraîne

[8] Cf. également COLIN (1990) sur un autre village de Basse-Côte.

une forte élévation des prix du café payés au producteur qui oscillent entre 600 et 700 F CFA en 1994-1995. Dans un premier temps, et contrairement aux effets attendus de la dévaluation, les répercussions sur la production vivrière ne sont guère positives, parce que les planteurs cherchent à capter la main-d'œuvre familiale ou rémunérée qui s'était détournée des caféières. Les chefs d'exploitation demandent à leurs épouses et aux dépendants de les aider à remettre en état les vergers, ce qui limite leur travail sur les cultures vivrières. Les responsables villageois, à l'échelle du département, se mettent d'accord pour augmenter considérablement le prix des locations de terres qui dépasse 40 000 F CFA par hectare et par cycle en 1994, avec comme objectif d'obliger les allochtones sans terre à s'embaucher sur les plantations.

Cependant, bien vite, les cultures vivrières bénéficient de la hausse des prix à la production. En dépit d'un retour de la main-d'œuvre sur les plantations de café, on assiste à une extension des superficies vivrières et à une augmentation des ventes, particulièrement de maïs et de riz, dont les cours ont doublé depuis la dévaluation : le maïs est passé de 30 F CFA en 1993 à environ 50 F CFA en 1995 ; le riz, qui était payé 60 F CFA/kg, dépasse 100 F CFA/kg fin 1994 et atteint 125 F CFA/kg début 1996.

De plus, la hausse des prix du café provoque un mouvement de replantation auquel la production vivrière est étroitement associée. Les anciens vergers sont défrichés comme s'il s'agissait de forêts, puis cultivés en espèces vivrières et plantés de jeunes caféiers. En attendant que ces derniers commencent à produire, les denrées vivrières fournissent les ressources monétaires.

Au total, entre 1989 et 1995, les revenus vivriers par exploitation augmentent de près du tiers. Ils représentent plus de 30 % du revenu agricole brut, en dépit de la hausse des prix du café et du cacao. Le détournement d'une partie de la main-d'œuvre vers les plantations limite cette croissance, mais ils procurent une part d'autant plus importante des rentrées d'argent que la production de café, en raison des abandons de caféières entre 1989 et 1993, n'a pas retrouvé le niveau de la fin des années quatre-vingt.

Mais le développement des productions vivrières ne concerne pas seulement les systèmes de production agricole : il a des effets sur toute la société villageoise.

L'essor des cultures vivrières pour les villes permet d'abord, en partie, une nouvelle donne entre exploitants. Les plus gros vendeurs de vivres sont souvent les plus grands planteurs, parce qu'ils bénéficient de plus de terres et de main-d'œuvre. Mais quelques petits producteurs de café et de cacao arrivent à gagner de fortes sommes avec les cultures vivrières, en intensifiant leurs systèmes de production (par l'adoption des cultures maraîchères de contre-saison par exemple) ou en étendant leurs superficies cultivées grâce à des locations de terres (pour développer un système maïs-manioc). Il s'agit soit de jeunes producteurs, qui intensifient au prix d'un surtravail, soit de Burkinabes qui ont eu un faible accès à la terre mais qui peuvent disposer d'une main-d'œuvre dépendante importante.

Mais ce sont surtout les femmes qui sont concernées.

En effet, les ventes de vivres sont principalement le fait des épouses et des filles, ce qui contribue à un équilibrage social, au moins partiel, et modifie lentement mais profondément leur situation. Si les grosses ventes sont généralement l'affaire des hommes, épouses et filles tirent des bénéfices substantiels (et une indépendance croissante) des ventes quotidiennes. Elles entrent ainsi de plain-pied dans l'économie monétaire dont les avait pratiquement exclues l'agriculture d'exportation contrôlée par les hommes.

Bien plus, les villageoises prennent en charge la commercialisation des vivres. Chaque vendredi, elles se rendent à Rubino, où elles écoulent leur production sur le marché et auprès de négociants venus d'Abidjan.

Depuis quelques années, elles développent même les circuits directs. Ainsi, plusieurs productrices se rendent presque toutes les semaines à Abidjan pour écouler des produits vivriers. Ces femmes ne sont pas spécialisées : elles vendent différents légumes (surtout des piments et des gombos) et y ajoutent à l'occasion de la banane plantain, de l'igname ou des oranges. Les trois principales vendeuses sont baoule et disposent de temps pour exercer le commerce, en raison du déclin des caféières de l'exploitation. Les autres sont baoule ou abe, et grosses productrices de vivres. Leurs itinéraires sont assez semblables. Elles commencent par porter leur récolte à Abidjan de temps en temps. Elles augmentent peu à peu le rythme de leurs voyages et commencent à acheter la production d'autres villageoises, devenant de véritables commerçantes profes-

sionnelles. Elles se rendent à Rubino en car, et de là en train à la gare de Treichville, où elles rencontrent les grossistes. L'une d'elles, afin de rentabiliser au mieux son déplacement, achète dans la métropole des cartons de poisson qu'elle revend à Adomonkro et dans les localités voisines. Cette évolution témoigne non seulement du dynamisme des agricultrices, mais aussi de leur capacité d'adaptation rapide aux méthodes commerciales les plus performantes : changement de mode de transport selon les quantités traitées, rentabilisation du voyage grâce au fret de retour, etc. Aussi, en dépit de coûts de transport élevés, les bénéfices pour chacune étaient-ils de l'ordre de 5 000 F CFA par semaine en 1989.

La vente des produits vivriers provoque des effets en chaîne. Ainsi des villageoises ont créé des tontines, financées par l'argent des vivres. Les sommes accumulées sont utilisées pour de grosses dépenses (cérémonies rituelles, habitat, etc.). Elles servent également à octroyer des prêts aux planteurs. En effet, ceux-ci vendent leur café, pour l'essentiel, entre décembre et mars. La traite correspond pour eux à une période de grosses dépenses (remboursement d'emprunts, achat de biens d'équipement, cérémonies, etc.), si bien que dès mai-juin ils ont épuisé leurs ressources et se trouvent démunis les mois suivants : ils ne peuvent assumer seuls les frais de la rentrée scolaire et n'ont pas de réserves en cas d'accidents (maladie, funérailles, etc.). Les revenus vivriers sont certes moins importants que ceux tirés des plantations, mais ils sont réguliers, si bien que les femmes, par le jeu des tontines, ont de l'argent en réserve toute l'année. Elles prêtent aux planteurs en difficulté à des taux élevés : 50 % pour un prêt de cinq à six mois à un résidant d'Adomonkro, 60 % si le planteur est extérieur au village. Les bénéfices sont répartis entre les participantes à la fin de l'année : un des groupes a gagné 100 000 F CFA en 1989, un autre 40 000 F CFA. L'argent a permis à une femme de s'acheter des vêtements et des bijoux, à une autre d'aller voir sa mère malade en pays baoule, à une troisième d'investir dans le commerce des vivres. On constate dans ce dernier cas un processus d'accumulation intéressant : les revenus gagnés dans la production de denrées permettent des prêts dont les bénéfices sont investis dans un commerce, source à son tour de profits.

Il est à noter qu'un phénomène observé dans d'autres villages existe aussi ici : les femmes qui vont commercer en ville s'appuient

sur la présence de parentes citadines, qui éventuellement les accueillent, voire participent à la vente des produits, ce qui souligne le rôle de la diaspora dans les dynamiques villageoises.

Question foncière et migrations

Les campagnes ivoiriennes sont depuis longtemps affectées par une émigration importante. Le Sud-Est a été particulièrement touché par l'exode rural, et Adomonkro n'y échappe pas.

Une enquête menée en 1995-1996 sur les 206 descendants vivants de plus de quinze ans de 23 vieux planteurs met en évidence les caractères de l'émigration et son importance[9]. En janvier 1996, on compte 56 de ces enfants de planteurs à Abidjan et 53 dans d'autres villes du pays, soit plus de la moitié. À l'inverse, seulement 39 sont à Adomonkro (18,9 %), et si on ajoute les 19 résidants d'autres villages du département, souvent des femmes logeant chez leur époux, moins du tiers de l'effectif réside encore en milieu rural local. Mais les situations sont à nuancer en fonction des groupes ethniques (tableau II).

En dépit de retours nombreux depuis quelques années, l'émigration des autochtones est forte. Seuls 20 % d'entre eux résident au village, 20 %, surtout des femmes, vivent dans d'autres localités rurales du département, mais 60 % habitent dans des villes.

L'émigration n'est pas liée chez les autochtones à la saturation foncière. Elle est antérieure au blocage foncier. Il s'agit d'un phénomène général en pays abe, que l'on retrouve, parfois même plus important, dans des villages où les disponibilités foncières sont élevées. Sans revenir en détail sur les causes d'un phénomène général

[9] Il n'a pas été tenu compte des moins de quinze ans qui résident souvent à Adomonkro parce qu'ils vont à l'école primaire sur place ou sont trop jeunes pour vivre en dehors du giron familial. Sont définis comme « vieux planteurs » ceux de la première génération du village, installés avant 1970, qu'ils soient encore vivants ou décédés.

maintes fois analysé, quelques points sont cependant à noter. D'abord, la relation avec la scolarisation : le département d'Agboville est un des plus scolarisés de Côte d'Ivoire et un de ceux où l'exode rural est le plus important. Par ailleurs, il y a un lien relativement étroit entre la réussite agricole du père et la situation sociale des enfants en ville : ainsi, les fils du fondateur du village ont tous un emploi urbain; un des plus gros planteurs de la localité a envoyé une de ses filles poursuivre ses études aux États-Unis. La réussite des enfants du village reste cependant modeste comparée à celle d'originaires d'autres localités abe, sans doute en raison de l'étendue limitée des plantations : à Attobrou, par exemple, où les planteurs ont des exploitations plus vastes et plus productives, les réussites sociales des enfants sont plus fréquentes; et plusieurs fils de grands planteurs occupent des postes élevés dans l'administration, des sociétés publiques et parapubliques ou la magistrature.

Groupes	Adomonkro	Département rural	Sud-Ouest rural	Rubino	Agboville	Abidjan	Autres villes	Étranger
Ensemble	18,9	9,2	5,8	5,3	6,3	27,3	25,7	1,5
Hommes	27,8	2,8	6,5	8,3	3,7	25,9	23,2	1,8
Femmes	9,2	16,3	5,1	2,0	9,2	28,6	28,6	1,0
Abe	20,0	20,0	0,0	6,7	10,0	21,7	20,0	1,6
Baoule	16,8	5,6	9,6	4,8	2,4	33,6	27,2	0,0
Autres	28,5	0,0	0,0	4,8	19,1	4,8	33,3	9,5

NB : Enfants vivants de 15 ans et plus de 23 planteurs (décédés ou vivants) installés avant 1970.

Tableau II

Les lieux de résidence des enfants de vieux planteurs originaires d'Adomonkro en 1995 (en % du total)

On peut s'étonner de la faible part des migrations vers le chef-lieu de département (10 % des recensés) : pour l'essentiel des lycéens.

En fait, elle n'a pas de quoi surprendre, car les autochtones se sont toujours détournés du chef-lieu. La conquête française a été marquée par une révolte en 1910 (« la guerre des Abe »), qui s'est terminée par un répression sanglante et qui a laissé des traces durables chez les populations locales : pour elles, pendant longtemps, Agboville a été la cité des colonisateurs et des Dioula. Actuellement, Abidjan par sa proximité exerce une concurrence sévère comme destination d'émigration, les opportunités d'emploi y étant beaucoup plus nombreuses. Enfin, les autochtones, souvent en poste dans l'administration, peuplent les villes de l'intérieur, au gré des affectations.

Les Baoule sont partis principalement dans le Sud-Ouest, à Abidjan et dans les villes de leur région d'origine. La première destination est liée à la saturation foncière et au déclin de l'économie de plantation villageoise : bloqués localement dans l'extension de leurs vergers, certains exploitants sont allés créer de nouvelles plantations dans le Sud-Ouest; le mouvement a touché quelques gros planteurs, qui cultivent encore leurs terres à Adomonkro, et surtout les jeunes gens qui ont quitté définitivement le village. La migration à Bouaké ou dans les petites villes du pays baoule est aussi le signe de la situation des exploitations villageoises : vieux planteurs retournant au pays en laissant leur plantation à un fils, femmes qui se lancent dans le commerce à Bouaké, en s'appuyant sur les réseaux familiaux du pays d'origine.

Chez les allochtones du Nord, deux destinations l'emportent : Agboville et les cités secondaires du pays. Ces flux sont liés à l'importance ancienne des Dioula dans les centres urbains ivoiriens, où ils jouent un grand rôle dans les activités commerciales. Agboville l'emporte sur les autres cités, en raison de sa proximité et du poids des Dioula, qui tiennent certains négoces, comme celui de la cola, dans la ville. En outre, un grand nombre de jeunes sont repartis dans le pays de leurs parents, soit pour terminer leur scolarité, soit pour y trouver un emploi : ce phénomène met en évidence autant la force des liens que conservent les étrangers avec la terre d'émigration que les difficultés économiques qui affectent la Côte d'Ivoire.

La proximité d'Abidjan, principale destination des courants migratoires, favorise les relations avec le village. Les émigrants reviennent voir les parents lors des vacances, des fêtes ou lors de

funérailles. Plus fondamentalement, la baisse des revenus en ville et le chômage ont entraîné un regain d'intérêt pour l'agriculture.

Plusieurs planteurs sont d'anciens citadins. Certains ont travaillé dans une agglomération urbaine avant de revenir au village, particulièrement parmi les autochtones. Deux planteurs sont des retraités. Le chef lui-même est directeur d'école primaire. Des jeunes, en situation d'échec en ville, sont revenus. Ce mouvement concerne des Abe, mais également des allochtones.

Il y a toujours eu des retours dans les villages en Côte d'Ivoire, y compris à Adomonkro. Ce phénomène n'est pas nouveau. Mais il a pris de l'ampleur durant la décennie 1980 en raison des difficultés économiques en ville, qui ont rendu l'accès aux emplois plus aléatoire. Après 1990, le mouvement s'est même accéléré : de 1990 à 1994, 8 déscolarisés sont revenus au village, contre 11 pour la décennie précédente. L'effondrement des cours du café et du cacao à partir de 1989 a rendu un retour au village plus problématique qu'auparavant, mais les difficultés urbaines se sont également accrues dans les années quatre-vingt-dix.

Ce mouvement, commun à beaucoup de localités ivoiriennes, présente dans le cas d'Adomonkro des spécificités. Le terroir est saturé depuis de nombreuses années, si bien que les ex-citadins ont du mal à trouver des terres pour créer des plantations. Mais on se situe aussi à un moment charnière de l'évolution de l'économie de plantation locale : la première génération de planteurs, celle qui a fondé le village et établi les premiers vergers, avant 1960, s'éteint, petit à petit, depuis la fin des années soixante-dix. Des jeunes reviennent pour prendre en charge l'exploitation de leur père. Ces retours ne sont pas totalement liés à des échecs en ville, dans la mesure où parfois ce sont les mères ou des oncles qui appellent les enfants.

Différents cas sont à distinguer.

La principale cause de retour — la moitié des cas recensés — est l'échec scolaire. Le retour est en général assez précoce : refus à l'examen d'entrée en sixième, renvoi d'un collège, etc. Dans ce cas, le jeune revient travailler chez son père : il l'aide sur ses plantations, mais en même temps il crée un champ de vivriers (maïs, riz ou produits maraîchers) pour augmenter ses revenus et se préserver une certaine autonomie.

Le décès du père est également une cause importante de retour des jeunes scolarisés car, en l'absence d'aide d'un oncle ou d'un frère aîné, ceux-ci ne peuvent continuer leurs études, faute de moyens. Ces cas se sont accrus récemment : alors que dans les années soixante-dix ou quatre-vingt, cette cause est peu invoquée, elle passe au premier rang après 1990. Cette évolution s'explique par les difficultés croissantes des citadins à prendre en charge des jeunes parents. En même temps, l'agriculture apparaît comme une source de revenus plus sûre que l'aventure urbaine. Le jeune reprend alors l'exploitation de son père ou vient soutenir un frère qui a pris la relève du défunt. Lorsque le jeune reprend une plantation, cela se traduit dans les systèmes de cultures par une tentative pour améliorer les conditions de production : il remet en état l'ancienne caféière que son père avait, sur la fin de sa vie, tendance à négliger, recèpe une parcelle ou, au besoin, replante l'ancien verger. Mais beaucoup de jeunes reviennent aussi comme aides agricoles. Ils pallient ainsi partiellement le manque de main-d'œuvre dans le village, lié à la diminution du nombre des manœuvres burkinabes, et favorisent l'intensification des systèmes de cultures qu'implique la saturation foncière.

Des migrants, licenciés de leur entreprise à la suite de fermeture ou de compression de personnel, sont également revenus. En général âgés de plus de trente ans, ils récupèrent des plantations de leur père.

L'héritage n'entraîne cependant pas forcément un retour. Si le fils d'un autochtone a réussi en ville, il n'éprouve pas la nécessité de revenir au village : il laisse le soin de la plantation à un manœuvre et se contente de la surveiller de loin.

Par ailleurs, un nouveau mouvement se dessine, dont le chef de village, Ady, est assez représentatif. C'est un fils d'Adomon. Avant la mort de ce dernier, la chefferie du village avait été disjointe de la fonction de maître de la terre. Après la disparition du fondateur de la localité, ce sont ses frères qui se sont succédé à la fonction de maître de la terre, selon les principes de l'héritage patrilinéaire abe. La chefferie était entre les mains de parents abe, puis était passée à un notable baoule. Au décès du dernier frère d'Adomon, Ady, sur les injonctions familiales, a repris la chefferie et la fonction de maître de la terre. Directeur d'école primaire, il a réussi rapidement à se faire affecter à Rubino, où il réside à présent. Il vient au village toutes les

fins de semaine et les villageois peuvent facilement lui rendre visite en cas de problème. Deux autres planteurs vivent également à Rubino : un retraité et un vieux producteur qui laisse à son fils le soin de gérer les plantations. Un quatrième autochtone, fonctionnaire, vient de se faire nommer dans la sous-préfecture, ce qui va lui permettre de reprendre une partie des terres de son père décédé.

Cette situation est révélatrice du rôle des gros bourgs et des petites villes, de la taille de Rubino, dont on pourrait trouver d'autres exemples en Côte d'Ivoire. Ces localités présentent l'avantage de fournir un certain nombre de services et d'infrastructures absents au village : boutiques, lieux de culte et de loisirs, administration, eau courante, électricité, etc. Cependant, elles restent suffisamment proches du milieu rural pour autoriser des activités agricoles.

Le retour d'Ady et de plusieurs citadins autochtones est significatif également de leur regain d'intérêt pour l'agriculture et la tenure foncière. Dans le domaine foncier, l'intervention des citadins originaires du village est manifeste. Ceux qui ont émigré se retrouvent sans terres, d'autant que le terroir est saturé depuis longtemps. Depuis quelques années, ils cherchent à obtenir un contrôle sur les plantations du père à sa mort, à récupérer des vergers qu'il a abandonnés ou à confisquer à leur profit les terres qui avaient été concédées autrefois aux allochtones. Si, dans ce dernier cas, il n'est pas possible de reprendre les terres d'un planteur en activité, la question est posée à son décès. Les Abe s'appuient sur le fait que les terres n'avaient pas été vendues aux allochtones, mais cédées moyennant des rites sacrificateurs et le versement de redevances qui ont disparu dans les années soixante. La tentative de récupération des terres par les citadins autochtones s'est accentuée depuis deux ans : ils ne peuvent pas défricher des forêts, parce que celles-ci ont disparu, et la dégradation des conditions de vie urbaine les pousse à revenir sur les plantations de leurs parents.

Dans de nombreux villages du département, comme à Attobrou par exemple, des citadins abe possèdent des plantations depuis longtemps : la disponibilité en forêts jusqu'à une date récente, la relative prospérité des planteurs villageois, le bon rapport du cacao, production privilégiée du village, rendent compte sans doute de ce succès. À Adomonkro, la médiocrité des revenus villageois, le manque de terres et le faible rapport du café dans les années quatre-

vingt expliquent, a contrario, l'intérêt longtemps limité des émigrés pour l'agriculture. Peut-être la présence de vieux planteurs autochtones, frères du fondateur, et qui avaient installé les allochtones, freinait-elle les revendications des citadins. La disparition du dernier frère d'Adomon, qui coïncide, à un an près, avec la dévaluation et l'augmentation du prix du café, passé de moins de 50 F CFA/kg à plus de 600 F CFA/kg en l'espace d'une campagne, a accéléré le changement d'attitude des Abe.

Vis-à-vis des allochtones, deux cas peuvent se présenter. Le planteur décédé a un fils qui reprend ses terres : les Abe laissent faire. Le défunt n'a pas de descendant direct intéressé, parce qu'il n'a pas d'enfants ou parce que ceux-ci ont migré en ville ou dans le Sud-Ouest : les Abe récupèrent alors les parcelles laissées à l'abandon. Ne peuvent prétendre à l'héritage que des fils ou des neveux (dans le cas de Baoule) connus au village : des parents lointains qui ont essayé de venir s'installer ont été évincés. Il est vrai que les caféières, vieillies, n'intéressaient guère des citadins ou des planteurs de cacao du Sud-Ouest jusqu'à une date récente. Ce qui explique le caractère limité des conflits.

Les autochtones qui reviennent au village, alors qu'un de leurs frères gère le patrimoine familial, essaient de faire valoir leurs droits. En général, celui qui est resté sur place a repris les plantations les plus productives du père et les a étendues. Le frère qui revient reçoit une part des anciens vergers qu'il replante. Les cultures vivrières, les premières années, fournissent les revenus nécessaires.

Conclusion

Exode rural, retours de migrants, transformations de l'agriculture sous l'effet de la demande urbaine... Tous ces phénomènes ne sont pas propres à Adomonkro, même si certaines modalités sont particulières au village. On peut donc essayer de tirer quelques enseignements généraux de l'étude de ce cas.

Il apparaît d'abord nettement que les rapports avec les villes sont différents en qualité et inégaux en intensité selon les types d'agglomérations et qu'ils ne sont pas progressifs d'un échelon à l'autre de la hiérarchie urbaine. Les relations privilégiées d'Adomonkro se font avec Abidjan. C'est là que se dirigent depuis longtemps les principaux flux de l'exode rural. C'est pour le marché métropolitain que sont produits les vivres. Les liens sont aussi extrêmement étroits avec Rubino, le chef-lieu de sous-préfecture voisin. C'est un centre de fréquentation habituel des villageois (administration, marché, investissements fonciers, etc.), le lieu de commercialisation d'une partie des produits agricoles et la résidence principale de plusieurs planteurs.

En revanche, les relations avec Agboville, chef-lieu de département, sont plus ténues. Adomonkro ne participe guère au ravitaillement de cette agglomération, dont la périphérie fournit suffisamment de vivres aux résidents. Les emplois dans la ville sont limités, si bien que les jeunes ruraux ne vont guère y tenter leur chance. En outre, les Abe ont peu investi dans la cité, pour des raisons historiques, et les filières d'insertion urbaine des autochtones y sont limitées. Seuls les Dioula s'y installent.

Par ailleurs, les relations entre village et villes ne sont pas figées, mais évoluent au rythme des changements de l'économie rurale et des phases de prospérité ou de difficulté urbaine. Adomonkro n'a jamais été véritablement coupé de la ville : sa fondation, juste avant la Seconde Guerre mondiale, est inséparable du mouvement d'expansion des cultures d'exportation dans le secteur de Rubino ; dès le départ, les villageois se sont trouvés liés à l'économie d'échange, dont les centres à l'époque étaient les gares de Rubino et d'Agboville. Mais les relations se sont intensifiées depuis. Un tournant important se situe au début des années quatre-vingt, avec les difficultés du système local d'économie de plantation et l'accroissement de la demande en produits vivriers d'Abidjan, qui font entrer Adomonkro dans le bassin vivrier de la métropole nationale et entraînent une transformation de l'agriculture villageoise. À partir de la fin des années quatre-vingt, la disparition d'une génération de planteurs et l'accentuation de la « crise » urbaine conduisent à un regain d'intérêt de la part des citadins pour le village, qui se manifeste particulièrement dans le domaine foncier.

D'une façon plus générale, le cas d'Adomonkro permet de souligner deux points. De toute évidence, la croissance des villes n'a pas d'effet systématiquement négatif sur la campagne : ici, au contraire, elle a permis, grâce à l'expansion du marché urbain, une reconversion, au moins partielle, de l'agriculture. Enfin, sur le plan social comme sur le plan économique, il n'y a pas de coupure entre villes et campagnes, et toute analyse en termes dualistes est inopérante : les logiques des producteurs villageois comme celles des migrants présentent des composantes citadines et rurales. C'est pourquoi on ne saurait rendre compte de la situation du village sans faire intervenir les dynamiques urbaines qui se sont manifestées depuis plus de quarante ans en Côte d'Ivoire.

Bibliographie

CHALÉARD (J. L.), 1996 — *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire.* Paris, Karthala, coll. Hommes et sociétés, 661 p.

CHALÉARD (J. L.), DEMBÉLÉ (O.), DUBRESSON (A.), 1990 — *Villes, villages et recensement de Côte-d'Ivoire. Qui est fou ?* Abidjan, Centre Orstom de Petit-Bassam, 22 p.

CHALÉARD (J. L.), DUBRESSON (A), 1989 — « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire ». *In* : *Tropiques, lieux et liens,* Paris, Orstom, coll. Didactiques : 277-290.

COLIN (J.-Ph.), 1990 - *La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire.* Paris, Orstom, coll. À travers champs, 284 p.

Ministère de l'Agriculture, Direction des statistiques agricoles, annuel — *Statistiques agricoles, rapports annuels.* Abidjan.

RGPH, 1990 — *Recensement général de la population et de l'habitat, 1988, résultats provisoires.* Abidjan, ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la statistique.

RUF (F.), 1987 — Éléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides. I- De la forêt, rente différentielle, au cacaoyer, capital travail. *L'agronomie tropicale,* 42 (3) : 218-232.

SAWADOGO (A.), 1977 — *L'agriculture en Côte d'Ivoire.* Paris, PUF, 367 p.

Ruralité, politique et argent à Maré

(Iles Loyauté, Nouvelle-Calédonie)

Elsa Faugère
Anthropologue

Introduction

La question de la ruralité en Nouvelle-Calédonie est devenue, depuis la fin des années soixante-dix, un problème politique et ethnique majeur. Les zones rurales sont en effet principalement habitées par les Kanaks, population mélanésienne autochtone qui, depuis la seconde moitié du XIXe siècle, a été cantonnée dans des « réserves » indigènes, afin que puissent avoir lieu les spoliations foncières nécessaires au peuplement colonial. Soumis au Code de l'indigénat de 1887 à 1946, qui les privait des libertés de circulation, de travail et de résidence, les Kanaks furent relégués dans des espaces ruraux étroitement contrôlés et surveillés par l'administration coloniale. Cette politique ségrégationniste, sous-tendue par une « idéologie de l'extinction » qui prévoyait la disparition inéluctable de la population kanak (BENSA, 1995 : 116), a laissé de profondes empreintes dans le paysage calédonien contemporain. Aux zones rurales, noires et « sous-développées », s'oppose « Nouméa la blanche », où se concentrent la majorité de la population du territoire, des activités productives, des infrastructures et des emplois salariés.

De multiples révoltes, d'ampleur inégale, ont ponctué l'histoire coloniale calédonienne jusqu'en 1917 (DOUSSET-LEENHARDT, 1978). Puis le calme régna jusqu'aux années soixante-dix. Alors, dans la torpeur tropicale secouée par les vagues de la décolonisa-

tion, émergèrent les premières revendications indépendantistes. Devenus, en 1946, citoyens français d'un territoire d'outre-mer, les Kanaks entrèrent dans l'arène politique où ils devinrent, progressivement, une force spécifique. Les zones rurales, où se concentrait la grande majorité de l'« ethnie » kanak, devenaient ainsi des poudrières que le gouvernement français devait « arroser » pour contrer les velléités indépendantistes. La ruralité apparaît dès lors au cœur des débats et des enjeux politiques contemporains. Pour les indépendantistes kanaks, elle constitue un symbole de leur identité ethnique et une arme politique; pour le gouvernement, il faut développer ces zones rurales afin de réduire les inégalités avec Nouméa et ainsi, espère-t-il, mettre un terme à tout espoir d'indépendance. Mais, à l'écart de ces luttes politiques, l'espace rural est avant tout un lieu de vie pour des milliers d'habitants, loin des enjeux et des intérêts de partis.

La politique « ruraliste » de la province des Iles Loyauté

Située à plus de cent kilomètres à l'est de la Grande Terre où se situe Nouméa et composée de quatre îles habitées (Lifou, Ouvéa, Tiga et Maré), les îles Loyauté constituent une réserve intégrale depuis la fin du XIXe siècle. Ce statut, attribué en raison, selon K. R. HOWE (1978), de l'inaptitude de ces îles à une exploitation économique d'envergure (contrairement à la Grande Terre dotée d'importantes ressources minières), signifie que la terre loyaltienne est « incommutable et inaliénable » : elle ne peut être ni vendue ni louée. Restées ainsi à l'abri de toute colonisation de peuplement, les îles Loyauté sont aujourd'hui peuplées à 98,1 % de Kanaks (INSEE, 1989).

À la suite des accords de Matignon, signés en 1988, qui mirent fin à des années d'affrontements entre indépendantistes et anti-indépendantistes, les îles Loyauté sont devenues une entité politico-

administrative appelée Province des Iles[1]. Cette nouvelle collectivité territoriale est administrée par une assemblée élue au suffrage universel pour six ans. La Province est dotée de toutes compétences en matière de développement. Les élus politiques en définissent les orientations et des agents provinciaux sont chargés de leur mise en œuvre sur le terrain. Le principal bailleur de fonds en est l'État. Dans la continuité d'une colonisation largement dirigée et encadrée par les pouvoirs publics (MERLE, 1995), la conception, la réalisation et le financement du développement dépendent étroitement du politique.

Dans la logique des accords de Matignon, dont le maître mot était le rééquilibrage entre la zone urbaine de Nouméa et les zones rurales, les dirigeants de la Province des Iles élaborent des politiques de désenclavement et de développement de l'espace rural loyaltien considéré comme marginalisé et sous-productif. Il s'agit ainsi, pour les élites politiques et administratives des Loyauté, de créer un tissu économique local offrant des emplois salariés, des revenus agricoles et touristiques suffisants, afin d'éviter en particulier les migrations vers la zone urbaine de Nouméa. Les migrations des Loyaltiens vers la ville sont en effet relativement importantes : en 1976, 28 % de Kanaks originaires des Loyauté vivaient à Nouméa. Ainsi que le souligne FREYSS (1995 : 287), ils représentent à eux seuls presque la moitié de la population kanak de Nouméa. Cependant, les zones rurales ne se vident pas de leur population, qu'elles voient au contraire augmenter. Si le taux d'urbanisation est parmi les plus élevés du Pacifique Sud, la population du Grand Nouméa[2] ayant quasiment quadruplé entre 1956 et 1989 pour représenter presque 60 % des 164 173 habitants de la Nouvelle-Calédonie, l'augmentation de cette population urbaine n'est pas due à un exode rural massif mais à des immigrations européenne et océanienne (FREYSS, 1995 : 282-283).

Maintenir les Loyaltiens dans leur Province implique une « poli-

[1] Les accords de Matignon ont procédé à un nouveau découpage de la Calédonie en trois Provinces, Sud, Nord, et Iles Loyauté. La Province Sud est majoritairement anti-indépendantiste alors que les deux autres sont majoritairement indépendantistes.

[2] Nouméa, plus les communes de Mont-Dore, Païta et Dumbéa.

tique ruraliste » qui transforme, améliore et valorise la vie rurale par la réalisation de divers programmes de développement. Cet objectif, en apparence simple, ne va pas de soi. En effet, si la création de l'institution « Province des Iles » donne un sens et une unité politiques à un espace qui en était jusque-là dépourvu, il faut dorénavant construire, d'un point de vue économique, social et culturel, une entité loyaltienne unifiée et pertinente pour ses habitants-électeurs. Or, si de nombreux liens, notamment de parenté, existent entre les différentes îles, les réseaux sociaux des Loyaltiens apparaissent bien plus denses et pluriels avec la Grande Terre et particulièrement avec Nouméa. Alors que les agents de développement tentent de spécialiser et de professionnaliser les Loyaltiens, ceux-ci tendent plutôt à adopter des stratégies de diversification et de mobilité géographique. La « politique ruraliste » de la Province des Iles se différencie des pratiques des acteurs locaux qui utilisent, depuis des décennies, les opportunités offertes tant par les espaces ruraux qu'urbains, et bien souvent elle s'y heurte.

Les enjeux et les intérêts des acteurs de la base et ceux de leurs dirigeants diffèrent bien évidemment. Cependant, pour tous, bien que dans des proportions très variables, le développement rural constitue un marché financier important. Pour la période 1990-1997, les budgets des contrats de développement conclus entre l'État et la Province des Iles représentaient un total de 17,298 milliards de francs pacifique (Province des Iles Loyauté, 1993), soit 95,139 millions de francs français. Même si les retombées financières touchent très inégalement les habitants, chacun peut, dans une certaine mesure, en bénéficier. Au cours de la période transitoire actuelle, chaque Province doit faire la preuve de sa capacité à gouverner et à gérer un budget et un territoire, en vue du référendum d'autodétermination prévu pour 1998. Le système économique néo-calédonien, décrit par FREYSS (1995) comme une « économie assistée », fonctionne actuellement grâce aux transferts financiers croissants de l'État français.

Dans la mesure où des institutions provinciales indépendantistes sont majoritairement financées par l'État français, on peut se demander quel est l'enjeu réel du débat politique : la décolonisation, ou bien la captation de la rente de l'État ?

La ruralité vécue par le bas

Éloignés des préoccupations de leurs élites politiques, les Maréens vivent au quotidien une ruralité souvent décrite de l'extérieur comme emprisonnée dans des coutumes ancestrales, pauvre, voire misérable, violente et minée par l'alcool.

La ruralité : un symbole de l'identité kanak

« Les jeunes qui partent à Nouméa ils ne respectent plus rien, ils ne connaissent plus la coutume kanak. Regarde, même le Grand Chef, lui il a travaillé toute sa vie sur les bateaux du nickel et il est revenu à la tribu à sa retraite, mais il connaît pas la coutume, il n'a pas vécu à Maré », me déclarait un jour un vieux chef de clan du village[3].

La tribu et le village apparaissent ainsi comme les lieux privilégiés où se gardent, se transmettent et se vivent les traditions et « la coutume » kanaks. La vie rurale ou tribale possède, par là même, une valeur symbolique et une efficacité politique dans un contexte où le débat politique, focalisé sur la question de la décolonisation, prend, du côté kanak, la forme de stratégies culturalistes qui réinventent et glorifient traditions et passé précolonial. Vivre dans la tribu est ainsi souvent présenté comme la véritable manière d'être et de rester kanak et comme un moyen de résister à la domination coloniale, surtout si l'on travaille la terre et non pour un « patron ».

[3] Maré est découpée en huit grandes chefferies ou districts administratifs établis, à la fin du XIXe siècle, sur la base des chefferies existant alors. Chacune de ces grandes chefferies est composée d'une ou plusieurs « tribus », terme utilisé pour désigner tout village mélanésien. À la tête des grandes chefferies se trouve un Grand Chef et chaque tribu a son Petit Chef. Ces chefs, dont la position se transmet de père en fils, sont les intermédiaires privilégiés entre les populations et l'administration. Ils perçoivent chaque mois une indemnité de l'État, dont le montant dépend du nombre de personnes résidant sur « leur » chefferie. Chaque grande chefferie est organisée en différents clans, groupes de filiation patrilinéaire, exogames et patrilocaux, qui ont un rôle spécifique à jouer. Les Kanaks sont régis par un statut civil particulier qui diffère du droit commun. Ils peuvent changer de statut s'ils le souhaitent.

« L'indépendance, c'est d'abord à la maison, c'est cultiver sa terre avec ses propres bras », m'avait un jour déclaré un farouche indépendantiste, membre du Palika (Parti de libération kanak socialiste). Cultiver la terre, et plus particulièrement un champ d'ignames, prend ainsi une certaine connotation politico-identitaire. « Tribal », « igname », « coutume » constituent les signes de distinction de la « kanakéité » par opposition à « urbain » et « argent » qui désignent l'allochtone, l'Européen. Mais ces discours émiques[4] qui présentent l'argent comme un élément étranger à la « coutume » kanak paraissent bien éloignés des pratiques effectives qui ont fait de l'argent le support incontournable de toute coutume.

Coutume, parenté et argent

Sous le terme de « coutume » qui, dans les discours émiques, sert à subsumer une identité kanak présentée comme ruraliste par essence, se cache en fait la complexité des relations de parenté qui gouvernent et régissent en grande partie la vie rurale. L'entretien et la réactualisation de ces relations de parenté s'effectuent notamment par de multiples échanges, tant au quotidien que dans le cadre de situations cérémonielles clairement circonscrites, comme les mariages et les deuils. Des produits agricoles (igname principalement, bétail, poisson, etc.), des discours et de l'argent circulent alors selon des réseaux de parenté très codifiés. Les ignames, monnaie d'échange et source de prestige, présentées comme le symbole de l'« identité maréenne », ont été concurrencées voire évincées par l'argent, en usage dans presque tout geste coutumier. La monétarisation des coutumes, présentée par les Maréens comme un phénomène récent, s'avère en fait ancienne. Elle est l'objet de vives critiques de la part des Maréens, qui y voient un travestissement ou un dysfonctionnement de « la vraie coutume » ainsi qu'une lourde ponction perçue comme un frein au développement. Or, rapporté à un groupe domestique, le prix d'« une coutume » est généralement

[4] Le terme « émique » est un synonyme de local, d'indigène, par opposition à « étique » qui renvoie aux discours et catégories des personnes extérieures à la société considérée.

négligeable, l'importance finale des dons provenant de la somme des participations individuelles. De plus, il s'agit d'une circulation complexe de produits et d'argent où le donateur deviendra donataire et réciproquement. Ces critiques des Maréens sur le coût des « travaux coutumiers » [5] révèlent donc des changements, notamment au niveau de la signification des échanges et de l'argent, ainsi qu'une certaine remise en question de la parenté et des obligations qu'elle impose. L'inflation monétaire des dons coutumiers provoque un certain malaise chez ceux qui savent bien qu'ils ne pourront pas dépenser, pour le mariage de leur fils, autant d'argent que leur voisin[6]. On recule alors indéfiniment la date du mariage, ou on accepte facilement qu'il épouse « une blanche », sachant bien qu'une simple invitation à dîner au restaurant permet de conclure l'affaire, m'expliquait, tactique, un jeune marié de la tribu.

Les inégalités économiques et les conflits sociaux, peu visibles au quotidien, apparaissent au grand jour lors des cérémonies coutumières, et notamment des mariages, qui constituent des moments et des lieux privilégiés de leur matérialisation. Là, derrière une façade d'entraide généralisée, où le cheminement des dons dévoile et déroule peu à peu les réseaux de parenté, individus, familles conjugales, lignées et clans s'affrontent symboliquement.

Argent et échanges marchands

Si la monétarisation des échanges non marchands pose aux Maréens davantage de problèmes discursifs que pratiques, l'inverse se produit bien souvent dans les échanges marchands. Là, les difficultés de trésorerie des petits commerces locaux tenus par les Maréens paraissent être la règle. Il s'avère en effet délicat d'exiger le paiement d'une marchandise à un membre de sa parenté qui feint parfois d'ignorer les règles du commerce afin de limiter ses

[5] Expression utilisée à Maré pour désigner toute cérémonie coutumière (mariage, deuil, fête des ignames, premières règles d'une jeune fille, rasage d'un jeune garçon, etc.).

[6] Dans les îles Loyauté, marier un garçon coûte plusieurs millions de francs pacifique à l'ensemble de sa parenté.

dépenses... Jouer sur le lien de parenté, sur « la coutume », pour éviter de payer un produit ou un travail est une tactique plutôt courante dans la vie maréenne, ainsi que le montre un extrait d'une conversation que j'ai eue avec un Maréen. Cet homme, d'une quarantaine d'années, avait ouvert au début des années quatre-vingt un commerce qui a fait faillite quelques années après, en raison, selon lui, des crédits impayés par sa clientèle. Marié à une femme choisie par sa mère, il s'enfuit à Nouméa le lendemain même de son mariage. Il travaille quelques années à Nouméa en tant qu'employé dans une boulangerie puis dans un hôtel. De retour à Maré en 1992, il se consacre, avec une énergie qui suscite l'admiration de tous, à la culture des ignames et des patates douces. Considéré comme l'un des plus gros producteurs d'ignames de Maré, il projette d'ouvrir un nouveau magasin dans le courant de l'année.

« Il n'y a plus de copains ! Copain copain comme ça, mais question magasin, non, là c'est direct, y'a pas de crédit, rien du tout ! ah oui ! Là, le jour où y'aura le magasin y'a plus de crédit là !

— Tu avais eu des problèmes avec les crédits ?

— Avec les crédits ? Bouh ! jamais ils sont revenus ! Ah le crédit il faut pas dire, mais jusqu'au pasteur il déconne aussi ! Ah oui ! C'est pour ça, il faut avoir confiance en personne ! J'ai l'amour, j'ai pas la haine mais je n'ai confiance en personne, j'ai confiance en personne, même mon frère aussi ! Mon frère là, il est là, on est bien, mais j'ai pas confiance ! Mon travail, c'est moi-même, hein, parce que le crédit ben y'en a, jusqu'à ce que le magasin soit fini, mais le crédit c'est à bloc, le cahier est rempli, mais après je suis fatigué de marquer !

— Et les gens ils t'ont payé ?

— Ils n'ont pas payé, beaucoup n'ont pas payé. Ici à Maré c'est comme ça, c'est... Parce qu'ici, il y a toujours la coutume et c'est là que tu t'embrouilles, avec la coutume. Par exemple si c'est tonton qui vient pour faire crédit, il dit : "Je suis ton tonton, alors fais-moi crédit !" Ah ! mais tonton j'ai l'amour pour toi, mais il faut que tu penses au crédit ! Il faut pas que tu dises tonton et après que tu partes, en disant c'est mon neveu ! Ah bah ! C'est ça la question, c'est toujours ça ! »

L'utilisation de règles coutumières dans le domaine marchand est une tactique aussi courante qu'efficace à Maré. Le non-paiement

des marchandises ou d'un travail effectué (maçonnerie par exemple) alimente rancœurs et ragots et tend à instaurer un certain climat de méfiance entre parents. Il n'est cependant ni le signe ni la cause de conflits particuliers et n'a, semble-t-il, aucune répercussion dans la sphère des échanges coutumiers ou non marchands. Bien plus « dramatique » aurait été l'histoire si, par exemple, l'oncle maternel de l'homme cité ci-dessus lui avait refusé son aide pour un « travail coutumier ».

Des raisons strictement économiques expliquent également le choix de vivre dans l'espace de la tribu. La vie tribale, où les dépenses sont réduites, paraît en effet souvent plus rentable que la vie urbaine où tout se paie et où les Kanaks accèdent surtout aux emplois les moins qualifiés et les moins rémunérateurs. De plus, l'igname se vend actuellement à des prix très intéressants sur les marchés locaux et à Nouméa. Maraîchage, patates douces, manioc, produits de la pêche et de la chasse apportent des revenus complémentaires non négligeables aux budgets des maisonnées. À ces revenus agricoles s'ajoutent les aides diverses de l'État, telles que les contrats temporaires de « jeunes stagiaires pour le développement » (contrairement à leur appellation, ces contrats sont accessibles à l'ensemble de la population et pour n'importe quelle activité...), des subventions pour des microprojets de développement, les aides sociales, etc. Peu de charges fixes (absence de loyer, accès gratuit à la terre), des sols particulièrement fertiles, une main-d'œuvre familiale abondante et non rémunérée, une certaine autosuffisance alimentaire et des revenus agricoles ou autres facilement accessibles (dans le contexte actuel) sont autant d'éléments qui rendent les conditions matérielles de la vie rurale plus faciles que celles de la vie urbaine.

Si l'emprise et l'importance des relations de parenté limitent l'exode rural, les obligations qu'elles imposent et les conflits qu'elles soulèvent parfois peuvent au contraire le provoquer. Mais les causes de départs vers la ville sont bien évidemment multiples. Quoi qu'il en soit, les relations entre les espaces ruraux et urbains sont étroitement contrôlées et induites par la parenté qui en définit certaines modalités.

Jouer sur les deux tableaux

Les multiples relations entre Maré et Nouméa participent aux transformations du monde rural. Elles consistent en allers et venues incessants et en échanges fréquents de biens et de services. Les occasions et les raisons d'aller à Nouméa sont très diverses. Pour les jeunes lycéens, le séjour à Nouméa était inévitable jusqu'à l'année dernière, aucun lycée n'existant aux îles Loyauté. Afin de pallier cette lacune, la Province des Iles a construit un lycée à Lifou qui vient d'ouvrir ses portes. Mais envoyer ses enfants à Lifou plutôt qu'à Nouméa ne convient pas aux Maréens, qui généralement préfèrent Nouméa où ils ont tous de la famille et où leurs enfants peuvent découvrir un autre monde, urbanisé et différent de l'univers des îles Loyauté. Les jeunes scolarisés à Nouméa sont hébergés et contrôlés par des membres de leur parenté. En échange de ces services, les parents envoient ignames, patates douces et autres produits.

Nouméa représente également le principal marché du travail, où de nombreux jeunes hommes partent travailler quelque temps, notamment pour pouvoir revenir à Maré fonder leur foyer. Les migrations de travail plus ou moins temporaires sont fréquentes, tant chez les hommes que chez les femmes (avant leur mariage). Le retour à Maré est le plus souvent justifié par des raisons d'ordre économique : vivre à la tribu rapporte plus d'argent que la vie nouméenne où tout — « même les toilettes ! » — est payant. Mais Nouméa est le lieu privilégié de repos et de distraction, une fois les travaux des champs terminés.

Pour ceux qui produisent une quantité suffisante d'ignames, de patates douces ou autres, Nouméa offre d'intéressants débouchés. Il n'existe pas de filière officielle de commercialisation des cultures vivrières. Chacun s'est construit son propre réseau et se déplace personnellement ou envoie ses paniers par bateau à Nouméa, où ils seront récupérés puis vendus par un parent. Ces microréseaux reposent donc sur des liens de parenté. Seule la commercialisation des productions arboricoles, culture privilégiée par la Province des Iles, est organisée en une association territoriale. Elle ne concerne, à Maré, qu'une dizaine de producteurs, alors que tout Maréen produit ignames et patates douces.

Les Maréens installés « définitivement » à Nouméa entretiennent régulièrement des relations avec leur tribu d'origine, pour des raisons d'ordre affectif, économique, social ou politique. Le maintien de ces relations leur permet d'envisager un retour à la tribu où ils retrouveront leurs droits fonciers (qui impliquent un accès gratuit à l'habitat et aux champs, et donc une sécurité alimentaire et financière) ainsi que leur place dans l'organisation sociopolitique locale. Pour cela, les « Maréens urbanisés » doivent afficher régulièrement et publiquement leurs droits en participant notamment aux « travaux coutumiers », en cultivant un champ d'ignames à la tribu et/ou en assistant aux réunions importantes du Conseil de district[7]. En maintenant un rôle dans la vie tribale, les Maréens de Nouméa y garantissent leur place. L'entretien des liens avec la parenté restée à la tribu permet de limiter les risques économiques et sociaux de la vie urbaine en conservant une possibilité de retour. Le milieu rural apparaît ainsi comme une sorte de garde-fou, d'échappatoire, de sécurité économique et sociale, une assurance contre le chômage et l'exclusion, que les Maréens urbanisés sont toujours à même d'utiliser. Mais inversement, le milieu urbain apparaît comme un espace permettant d'échapper plus aisément aux fortes contraintes de la parenté et notamment aux obligations de participer aux « travaux coutumiers ». Cependant, l'absence totale de participation entraîne l'exclusion de la parenté, la rupture du lien social qui peut néanmoins se reconstruire par la reprise des échanges.

Il y a donc, d'un côté, des « Maréens urbanisés » qui maintiennent des liens avec leur milieu d'origine, et, de l'autre, des « Maréens ruraux » qui entretiennent des liens avec la ville. Dans la pratique, il n'existe pas de coupure entre ces deux catégories sommaires mais bien plutôt une perméabilité et des passerelles permanentes, dont témoignent les passages de l'une à l'autre par de nombreux Maréens au cours de leur vie. Le départ à Nouméa, le temps passé là-bas et ce que l'on y fait dépendent souvent de circonstances fortuites, de rencontres, de hasards et d'opportunités. Habiter l'espace

[7] Le Conseil de district rassemble tous les chefs de clans du district (ou grande chefferie) et se réunit irrégulièrement pour traiter des affaires locales importantes. Tous les habitants de la chefferie peuvent y assister et y intervenir.

rural ou l'espace urbain ne résulte pas nécessairement de stratégies au sens fort du terme. Les migrations entre Maré et Nouméa se caractérisent par un coefficient de mobilité très important, c'est-à-dire par une grande instabilité des migrants : sur six Maréens partis à Nouméa, un seul s'installe à Nouméa et cinq reviennent à Maré (FREYSS, 1995 : 291). Cette mobilité et cette fluidité rendent la dichotomie ruraux/urbanisés peu appropriée pour rendre compte des pratiques effectives, même s'il existe « une strate stabilisée de Kanaks vivant en ville » (FREYSS, 1995 : 286).

Conclusion

Le débat politique actuel a pris la forme de stratégies culturalistes qui réinventent « la tradition » kanak et posent la question de la décolonisation. Mais l'enjeu de ce débat semble bien être la captation de la rente de l'État. Des processus de monétarisation émergent là où on les attend le moins, au sein de la parenté, en plein cœur d'une « coutume » kanak présentée pourtant comme étrangère à l'argent. Les efforts des agents de développement pour créer un tissu économique local stable et productif, pour professionnaliser et rentabiliser au mieux les activités des acteurs de la base se heurtent à la pluri-activité et à la mobilité de ces derniers, ainsi qu'à leur usage de l'argent, qu'ils préfèrent bien souvent réinjecter dans les « travaux coutumiers » que dans les projets de développement. Le découpage de la Nouvelle-Calédonie en trois Provinces tend à conduire à des politiques de développement séparées et concurrentielles, qui ont pour cadre et enjeu leurs propres limites géographiques et non le pays dans sa globalité. Les Loyaltiens ne tiennent pas compte de ces nouveaux découpages sociopolitiques, choisissant de mobiliser leurs réseaux sociaux préexistants afin de maximiser les opportunités offertes par la ville et les zones rurales.

Bibliographie

BENSA (A.), 1995 — « Colonialisme, racisme et ethnologie en Nouvelle-Calédonie ». *In* Bensa (A.) : *Chroniques Kanak*, Ethnies Documents, 10 (18-19) : 108-131.

DOUSSET-LEENHARDT (R.), 1978 — *Colonialisme et contradictions. Les causes de l'insurrection de 1878.* Paris, L'Harmattan.

FREYSS (J.), 1995 — *Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie.* Paris, Iedes/PUF.

HOWE (K. R.), 1978 — *Les îles Loyauté. Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900.* Nouméa, Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie.

INSEE, 1989 — *Recensement de la population.* Nouvelle-Calédonie, Nouméa.

MERLE (I.), 1995 — *Expériences coloniales. Nouvelle-Calédonie (1853-1920).* Paris, Belin.

Province des Iles Loyauté, 1993 — *Brochure État-Province Iles. Contrat de développement 1993-1994.* Nouméa.

Économies paysannes et secteur autonome

Jean-Marc Gastellu
Économiste

Lors des enquêtes que je menais dans les pays serer au Sénégal, de 1966 à 1972, un fait m'avait frappé. Les habitants du M'Bayar transposaient en ville leur organisation économique sans grandes modifications. De plus, leurs comportements d'utilisation du revenu paraissaient dirigés vers le village d'origine, même si des différences apparaissaient — que je notais sans y attacher d'autre importance — selon les activités exercées (GASTELLU, 1981 : 474-580). Ces observations rejoignaient de nombreux travaux conduits en Afrique de l'Ouest, qui tous prouvaient et le dynamisme des sociétés paysannes, et leur conquête des milieux urbains. Un séjour dans un pays andin a été l'occasion de dépasser le thème des relations entre la ville et la campagne, de s'interroger sur l'existence d'un socle commun entre économie paysanne et petites activités en milieu urbain. Ainsi est née l'hypothèse d'un secteur économique qui regrouperait l'ensemble de ces professions, avec une organisation et des logiques semblables sans être complètement identiques. Ce cadre d'intégration est le « secteur autonome ».

Économie paysanne et activités urbaines en Afrique de l'Ouest

Les leçons d'une enquête sur l'organisation et les comportements économiques des originaires du M'Bayar en milieu urbain, au

Sénégal, seront resituées dans un courant plus vaste de recherches sur les dynamismes paysans en Afrique de l'Ouest. Les jalons ainsi posés permettront d'esquisser une comparaison avec des observations en Amérique andine.

L'organisation économique des originaires du M'Bayar

En 1970, une étude particulière a été effectuée sur les migrations des habitants du M'Bayar vers les centres urbains du Sénégal : Dakar, mais aussi Diourbel, Fatick, Thiès, Kaolack... D'emblée, il apparaissait qu'il fallait distinguer mobilité géographique et émergence dans les activités modernes. À Ngohé, une faible émergence était liée à une faible mobilité. Les migrants ne formaient que 7,2 % de la population du village. C'étaient plutôt des hommes, de faible niveau scolaire, de confession musulmane, âgés de 16 à 45 ans. Deux flux se distinguaient : l'un en direction des zones rurales, l'autre vers les centres urbains. L'appartenance à la religion catholique était un facteur de différenciation, car le passage par les écoles primaires des missions prédisposait à un emploi de petit cadre dans l'administration sénégalaise. Cette insertion dans les activités modernes était restreinte à un petit nombre.

Le groupe domestique en milieu urbain était, par sa composition, proche de celui du village d'origine. Il ne se réduisait pas à un groupe nucléaire. Et il était divisé en plusieurs unités d'accumulation, composées de proches parents issus d'un même lignage : une épouse et ses enfants ; un responsable et ses frères ; un oncle et son neveu[1]. Au sein de chaque groupe domestique, les activités étaient diverses, combinées de différentes façons. Certaines de ces activités se repéraient à la fois par une faible qualification et par une indépendance à l'égard de tout employeur. C'était le cas pour des vendeurs de

[1] Les Serer du M'Bayar ont un système de parenté bilinéaire dans lequel prédomine, pour la transmission des biens, l'appartenance à un matrilignage, c'est-à-dire à un groupe d'individus qui descendent par les femmes d'une femme-ancêtre connue. Dans la suite du texte seront qualifiés de « parents utérins » les individus ainsi apparentés.

légumes ou de poisson, des marchands de bétail, des boulangers, tailleurs, mécaniciens, plombiers, jardiniers, commerçants...

Quelques entretiens avaient permis de comprendre les comportements d'utilisation du revenu chez les originaires de Ngohé en milieu urbain. Ces comportements étaient décrits pour la consommation alimentaire, l'épargne, les transferts vers le village d'origine.

La consommation alimentaire est assurée en ville par le chef du groupe domestique, de la même façon qu'au village : « C'est moi qui fournis la nourriture à la famille... »

Cette obligation ne va pas sans contrepartie de la part des autres membres du groupe : « En principe, c'est moi qui achète toute la nourriture de ma famille. À la fin du mois, quelques habitants de mon *ngak*[2] font des cadeaux à ma femme, qui serviront en réalité à acheter de la nourriture. »

C'est la même règle que dans les villages : le chef d'exploitation doit fournir le produit pour la consommation collective, ce que complètent les autres habitants en procurant l'assortiment, là sur le revenu monétaire de leurs récoltes d'arachide, ici sur les gains de leurs activités urbaines. À défaut, les parents restés au village aident ceux qui sont au chômage en ville : « Chaque fin de mois, les différents habitants de mon *ngak* donnent chacun une contribution suivant leurs possibilités. C'est ainsi qu'Ernest me donnera du mil qu'on lui envoie du village, puisqu'il ne travaille pas. Les autres donnent leur participation en argent. »

Lorsque le chef d'exploitation ne travaille pas et ne peut respecter l'obligation de fournir le produit de la consommation alimentaire collective, un membre de son unité d'accumulation se substitue à lui : « C'est bien moi qui achète la nourriture pour ma famille, mais, en réalité, c'est mon neveu qui donne l'argent, car, maintenant, je suis sans travail. »

Les règles qui président à l'autoconsommation collective au village ont été transposées au milieu urbain.

---

[2] *ngak* se traduit en français par « cuisine ». Son rôle primordial pour l'alimentation quotidienne est ainsi souligné. Pour des économistes, il correspond à une unité de production et de consommation, pour les anthropologues à un groupe domestique.

Quand des membres adultes d'un même lignage se trouvent assemblés dans un groupe domestique en ville, ils mettent en commun leurs ressources. Ils échappent totalement à la gestion et au contrôle du chef du groupe domestique s'il est d'une unité d'accumulation différente. Et chacune de ces unités est en relation avec des parents utérins restés dans les villages :

« À la fin du mois, Doudou (neveu du chef) me remet tout son argent après avoir payé toutes ses dettes. J'achète de la nourriture, puis je garde le reste. Alioune (fils du chef), par contre, aime l'argent. C'est pour cela qu'il ne me remet que sa contribution... Son oncle maternel ne vit plus, mais sa mère si. C'est peut-être à elle qu'il envoie son argent. Elle vit au village. »

On notera qu'une réprobation morale masque le dépit de voir échapper la gestion d'une unité d'accumulation différente.

Lorsque l'unité d'accumulation installée en milieu urbain est suffisamment importante, un processus collectif est amorcé, qui permet, notamment, d'acquérir des moyens de production, exactement comme on y aurait procédé dans le village d'origine. Ainsi en est-il de quatre frères, aidés d'un cousin :

« Nous avons un compte commun à mon nom à la caisse d'épargne. Chaque mois, chacun de nous y verse un peu d'argent. Nous faisons toutes nos dépenses ensemble...

Q — Comment utilisez-vous l'argent qui est à la caisse d'épargne ?

R — Par exemple, nous avons acheté du matériel de pêche, nous avons mis sur pied une menuiserie pour Farry, et, le reste, nous vivons avec. »

Ainsi, cinq adultes placent leurs gains sur un livret de caisse d'épargne, y effectuent des versements individuels, assument une gestion collective de leurs dépenses, acquièrent sur cette épargne collective les moyens de production nécessaires à quelques-uns d'entre eux. L'insertion en milieu urbain ne semble pas entraîner de soi une gestion individuelle des revenus. En revanche, les habitudes de mise en commun des ressources ont certainement aidé l'émergence économique des membres de cette unité d'accumulation en ville. Mais il faut se garder de toute généralisation. La palette des comportements est très diversifiée, et l'on rencontre des cas de gestion individuelle comme, par exemple, celui de cette jeune infirmière :

« Aïda (fille du chef du groupe domestique) ne me confie pas de l'argent, ni à sa mère d'ailleurs. Je crois qu'elle garde son argent au centre de chèques postaux. Je ne sais pas tellement comment elle utilise son argent. Je sais qu'elle me donne de l'argent si j'en ai besoin, et ainsi que sa mère. À part cela, elle s'habille bien. »

En sus de cette mise en commun des ressources en ville, une partie des gains des originaires du M'Bayar est diffusée à différentes communautés de parents demeurés dans leurs villages. Ces dons monétaires peuvent être une contrepartie au travail fourni par ces parents sur des champs dont le produit est destiné aux membres de l'exploitation qui résident en ville. Ils peuvent être aussi une aide qui aurait été fournie en nature (par exemple, à des parents âgés) si l'individu n'avait pas quitté son village.

Parfois, une fraction des revenus diffusée aux communautés de parents demeurés dans les villages est une compensation directe au travail qu'ils fournissent au bénéfice de ceux qui sont en ville. De ce fait, ces derniers participent directement aux travaux des champs, en procurant, notamment, les sommes nécessaires pour organiser les festivités des travaux collectifs :

« Je leur envoie de l'argent de temps à autre pour leurs besoins, les travaux collectifs.

Q — Bénéficiez-vous des récoltes ?

R — Bien sûr, car ma mère m'envoie souvent des arachides, du mil et même des haricots. »

D'autres fois, les dons envoyés au village ne sont pas la contrepartie d'un travail, mais la marque de la solidarité des individus issus d'une même unité d'exploitation ou d'une même unité d'accumulation :

« Aucun des membres de mon *ngak* ne fait cultiver de champs au village. Cela n'empêche pas qu'ils envoient de l'argent à leurs parents qui y sont... »

«J'ai un frère et une sœur au village, et nous les aidons, mon frère qui vit ici et moi. »

Cette aide fournie à des parents restés au village, et paradoxale dans une société où tout est toujours versé avec contrepartie, remplace la fourniture des produits d'autoconsommation à laquelle un individu aurait été tenu s'il était demeuré au village ; ainsi se sent-il obligé d'effectuer des dons à sa mère :

« C'est en quelque sorte le grenier de mil que j'aurais dû placer ici si j'étais cultivateur. »

Cette diffusion des revenus urbains dans les villages d'origine pénètre encore plus profondément les mécanismes de l'organisation économique : non seulement elle sert à l'aide momentanée fournie à de proches parents, mais, aussi, elle alimente l'accumulation lignagère, toujours localisée dans le village d'origine.

La finalité économique des originaires du M'Bayar

L'enseignement le plus important retiré de ces entretiens est que l'émigration en milieu urbain ne fait pas éclater les unités d'accumulation lorsque les membres en sont dispersés dans plusieurs zones ; les émigrés apportent leur contribution (*a pokat*) à la formation de l'accumulation lignagère :

« Pour ce qui est de l'achat du cheptel et du matériel agricole, c'est l'affaire de mon oncle. Il nous arrive aussi de donner notre participation, tant bien que mal. »

Ainsi, les revenus urbains se combinent au produit du travail agricole pour façonner cette accumulation. Elle demeure collective, que le mode d'acquisition soit individuel, comme pour le matériel agricole, ou qu'il soit commun (remise d'une « participation » par plusieurs agents), dans le cas du cheptel. Les règles de son utilisation sont contraignantes : utilisation collective, c'est-à-dire au bénéfice de l'ensemble des membres de l'unité d'accumulation, et jamais pour assouvir des finalités individuelles. Un pieux musulman, qui avait vendu le cheptel reçu en héritage pour partir en pèlerinage à La Mecque, a dû s'installer à la périphérie du village, pour fuir la réprobation morale de ses voisins.

Les émigrés du M'Bayar en milieu urbain répartissent leurs biens entre deux lignes de filiation, c'est-à-dire entre deux communautés : celle des parents utérins et celle des enfants. En réalité, ce n'est pas l'ensemble des biens qui est divisé entre les deux communautés. Plus précisément, les biens amassés en milieu urbain sont destinés aux enfants, tandis que les biens qui alimentent l'accumulation

lignagère, dans le village d'origine, seront hérités par la communauté des parents utérins. Cette distinction normative entre des « biens citadins » affectés aux enfants et l'« accumulation lignagère » promise aux parents utérins trouve naissance dans une autre norme : le critère de la réussite en milieu rural et en milieu urbain :

« À Ndoffène, on appelle richesse les terres et les vaches. À Diourbel, on dit que quelqu'un est riche lorsqu'il possède beaucoup de maisons. »

Une analyse exhaustive amène à reconnaître que tous les migrants ne se soucient pas autant de l'accroissement de leur accumulation lignagère. Certains n'y contribuent aucunement, qu'ils soient plantons ou instituteurs.

Les règles de l'héritage, du moins au plan normatif, s'appuient sur cette distinction : aux enfants, nés et élevés en milieu urbain, seront laissés les biens qui pourront faciliter leur ascension dans ce milieu ; aux parents utérins, restés dans le village d'origine, seront dévolus les biens qui assureront la bonne renommée de l'unité d'accumulation :

« Actuellement se posent des problèmes énormes concernant l'héritage. C'est pour cela que j'achète des bêtes à côté de ma maison. Les bêtes reviendront aux neveux, et maison et pension reviendront à mes enfants… »

« Mes vaches vont à mes neveux utérins, seulement ma pension militaire et ma maison à Thiès reviendront à mes enfants. »

Cependant, selon l'activité exercée, les positions individuelles, le lieu de résidence, les biens peuvent être parfois destinés aux seuls enfants :

« Il n'y a pas de problème : ce sont mes fils qui hériteront de mes biens, car je vis en ville. »

Ces entretiens sont datés. Ils nous enseignent que les originaires du M'Bayar conservaient des liens étroits avec les villages d'origine quand ils résidaient dans des centres urbains. En particulier, les logiques d'accumulation étaient orientées vers ces villages. Toutefois, et ce point est capital, les comportements économiques se différenciaient selon le type d'activité. Les agents impliqués dans des métiers artisanaux et modestes, qualifiés plus tard de

« secteur informel », étaient intégrés dans des réseaux qui maintenaient leurs relations avec le lieu de provenance. À l'inverse, certaines professions modernes détournaient, soit en partie, soit complètement, des droits et obligations à l'égard de la communauté d'origine. L'organisation et les logiques économiques de l'économie paysanne et du secteur informel paraissent donc proches alors que s'en distinguent les activités davantage réglementées. Cet acquis demande à être confronté à d'autres expériences.

Les dynamismes paysans en Afrique de l'Ouest

De nombreuses études ont porté, pendant plusieurs décennies, sur les relations entre les villes et les campagnes, les migrations, la diversification agricole et la pluri-activité en Afrique de l'Ouest. À défaut d'opérer une synthèse, on peut en tirer quelques enseignements majeurs.

L'esprit d'entreprise des agriculteurs africains a été maintes fois souligné, que ce soit pour les pays du Sahel (YUNG et BOSC, 1992) ou en zone forestière (CHAUVEAU, 1995 ; GASTELLU, 1989 : 93). En Côte d'Ivoire, les dynamismes paysans se sont manifestés avec éclat par une reconversion des productions vivrières en cultures pour la vente en réponse à une demande urbaine (CHALÉARD, 1994). Les agriculteurs avaient de longue date investi la capitale de ce pays. Leurs comportements en milieu urbain se différenciaient selon le lieu de naissance et la durée d'insertion en ville, ce qui permet de distinguer plusieurs types : les citadins, les ruraux prolétarisés, les nouveaux citadins (GIBBAL, 1974).

Ces dynamismes paysans obligent à repenser les stratégies de recherche. On ne peut se cantonner à l'étude d'un ou de quelques villages. L'attention doit porter sur des réseaux qui s'étendent à tout le pays, voire à d'autres pays, sur une « économie familiale d'ensemble » (LESOURD, 1988).

De plus, la similitude des comportements, en particulier face aux risques, appelle une comparaison entre économie paysanne et secteur informel (BAUMANN, 1988 : 59). Aussi la proposition a-t-elle été faite de considérer l'agriculture de plantation comme une

branche du secteur informel (BUREAU, 1985). Cette hypothèse novatrice avait le défaut de réduire un secteur économique à un autre, alors que l'économie paysanne et le secteur informel doivent être considérés chacun dans sa spécificité. Un pas supplémentaire sera franchi quand sera mis à jour le socle sur lequel ils se fondent tous deux.

Cette organisation et ces logiques paysannes ne sont pas pour autant statiques. Une illustration en est fournie par les travaux consacrés, pendant plusieurs décennies, aux Soninké de la vallée du Sénégal. Plusieurs étapes marquent leurs comportements économiques. Dans un premier temps, les revenus des expatriés ont contribué au renforcement de l'accumulation lignagère dans les villages d'origine. Puis, la fermeture du marché du travail en France a obligé à rompre avec cette logique. Des associations ont été créées, qui ont eu pour but de relancer l'activité de production dans ces villages (DELAUNAY, 1984; LAVIGNE-DELVILLE, 1991; QUIMINAL, 1991; DURIEUX, 1996). D'une façon générale, la scolarisation en milieu rural montre, dans de nombreux cas, que l'avenir des enfants ne s'envisage plus dans l'agriculture.

Une dernière notation mérite d'être retenue. L'agriculture en Afrique de l'Ouest reste, dans sa majorité, l'œuvre d'une cellule familiale qui se caractérise par une autonomie de décision par rapport aux exploitations intégrées dans des projets de développement (AFFOU YAPI, 1994 : 13).

Ces éléments permettent un rapprochement avec des observations recueillies dans un pays andin.

Économie paysanne et activités urbaines au Pérou

L'hypothèse de réseaux formés par les groupes domestiques des villages d'origine et leurs antennes en milieu urbain ou dans les zones de colonisation a été transposée au Pérou. Elle a servi de fil

conducteur à une enquête lancée en 1990 sur les conséquences d'une nouvelle politique économique dans les comportements quotidiens des groupes domestiques. C'était le moment de mesurer l'importance de ces liens entre des pôles dispersés dans l'espace alors que les conditions générales étaient difficiles. Or, les résultats furent décevants. Seuls 10 % des groupes domestiques déclarèrent avoir bénéficié de transferts ou en avoir fourni à d'autres groupes. L'explication était simple. La nouvelle politique s'était traduite par une hausse drastique des prix à la consommation, en particulier ceux des transports. Les échanges entre la ville et la campagne en avaient subi le contrecoup. Une voie était alors tracée. Au lieu de s'intéresser aux flux, aux échanges entre groupes domestiques dans l'espace, il convenait de se pencher sur les logiques propres à l'économie paysanne et aux secteurs informels de façon à vérifier si elles se fondaient dans un socle commun. L'andinité d'une fraction récente de la population de Lima joue pour beaucoup dans la similitude de ces logiques. L'hypothèse d'un « secteur autonome », fortement inspirée de celle du « secteur intermédiaire » (COUTY, 1968)[3], est alors apparue.

L'économie paysanne dans les Andes

Malgré la diversité des activités rurales dans les Andes, l'économie paysanne reste la forme d'organisation dominante. C'est un mode de vie orienté vers la production agricole. Le groupe domestique est l'unité où s'élabore cette production, et il s'insère dans un marché, qu'il soit local, national ou international. Ce groupe domestique est en situation de reproduction simple, et il s'enracine dans un terroir.

Il est difficile de brosser les caractères généraux de cette économie paysanne tant elle est variée, que ce soit par le milieu physique, le

[3] Les passages suivants sont extraits d'une contribution intitulée : « L'archipel écologique à la fin du XXe siècle. Une expérience au Pérou », à paraître dans un ouvrage édité par C. BLANC-PAMARD, J. BOUTRAIS et L. CAMBRÉZY : *Dynamique des systèmes agraires. Cadrages, objets, démarches, terrain : quoi de neuf ?* Paris, Orstom.

peuplement humain, les institutions sociales. Cette diversité doit être cependant dépassée dans un essai tenté pour esquisser une comparaison avec les activités accomplies en milieu urbain.

L'organisation économique repose sur deux pôles : les groupes domestiques et les réseaux de coopération. La composition du groupe domestique se modifie selon les étapes de son cycle de vie, les activités saisonnières, les régions, les étages écologiques, les identités culturelles... Cependant, ce groupe domestique se repère grâce à un centre de décision principal, une équipe de travail permanente, bien qu'affectée de variations, et des outils de travail qui lui sont propres (DALE *et al.*, 1990). L'emploi d'une main-d'œuvre salariée est rare. On a parfois recours à des journaliers pour quelques tâches urgentes. De nos jours, l'agropastoralisme s'insère dans une forte pluri-activité (KHOLER et THILMANN, 1988).

Le rôle de la communauté paysanne par rapport à d'autres instances de coopération a été surévalué dans la littérature consacrée aux Andes (MOSSBRÜCKER, 1990; BEY, 1994). En fait, de nombreux réseaux existent. Ces réseaux sont les canaux d'une entraide entre groupes domestiques fournie soit pour des tâches de production (*ayni*), et dans ce cas elle est symétrique, soit pour l'entretien de biens collectifs ou de services communs, auquel cas elle est asymétrique (*faenas*) (ALBERTI et MAYER, 1974). Les réseaux assurent donc un rôle de régulation en garantissant une cohésion qui est indispensable à la continuité de l'activité de production. Le critère de partage des décisions réside dans la dimension de l'action à entreprendre. L'organisation quotidienne de la production relève du groupe domestique alors que les travaux qui touchent aux biens collectifs ou aux services communs dépendent des délibérations d'une assemblée des utilisateurs.

La faible productivité de cette agriculture paysanne est souvent évoquée sans qu'elle ait jamais été mesurée ni rapportée aux conditions du milieu naturel (MORLON, 1992). En fait, une mesure exacte de cette productivité devrait tenir compte de tous les aménagements apportés par l'homme au milieu, et non des seules productions.

L'incomplétude des marchés rend le groupe domestique en grande partie autonome à l'égard des facteurs de production. Le moyen principal d'acquisition de la terre est l'héritage ou l'appartenance à une communauté paysanne. Il ne faut d'ailleurs pas confondre plu-

sieurs ordres de faits, et voir apparaître de la propriété privée ou une individualisation de la terre là où l'on observe seulement une appropriation de l'usage par les groupes domestiques (GASTELLU, 1994). La force de travail est familiale, complétée par une entraide. Chaque producteur relève à la fois de deux sphères : une sphère d'échange marchand et une sphère d'échange non marchand (GÖLTE et CADENA, 1983), ce qui explique la logique économique.

Le calcul économique ne vise pas qu'une maximisation, ni même une optimisation de la production ou des revenus, car les acteurs sont insérés dans les deux sphères. Leurs réactions aux prix ne sont pas de même nature en période de prospérité ou de dépression. Si l'offre est élastique par rapport aux prix dans une bonne conjoncture, elle devient inélastique quand le contexte s'inverse (GÓMEZ GALARZA, 1994). Dans ce dernier cas, la satisfaction des besoins est mise en balance avec la pénibilité du travail (TCHAYANOV, 1990). D'ailleurs, ce calcul ne se limite pas aux seules productions végétales et animales. Un indice de la diversité des activités économiques apparaît avec la faible place qu'occupe l'agriculture au sens strict dans le temps de travail de quelques familles de la vallée du Mantaro (MARTÍNEZ et BARRERA, 1989).

Les secteurs informels à Lima

De 1940 à 1981, la population rurale du Pérou est passée de 73,1 % à 42,0 % de la population totale (CHÁVEZ, 1990 : 110). À Lima, les migrants sont originaires des Andes dans leur grande majorité, et ils alimentent les secteurs informels. Ces activités sont d'une extrême diversité : de la vente ambulante à l'artisanat, en passant par la tenue d'une boutique, le transport par tricycle ou la musique andine...

L'organisation économique de ces activités s'appuie sur deux pôles : les groupes domestiques et les réseaux de coopération. Le groupe domestique est constitué en unité de production, dotée de caractéristiques spécifiques : faible degré de capital, faible degré de complexité technologique, faible division technique du travail, faible niveau de qualification, petite dimension de l'entreprise, faible développement des relations salariales, faible respect des règles juridiques et institutionnelles (CHÁVEZ, 1990; LEÓN et

CERMEÑO, 1990). L'emprunt pour la production y est perçu comme un risque. La relation de travail est très personnalisée même quand existe du salariat (ADAMS, 1991).

Ces groupes domestiques s'insèrent dans des réseaux de coopération, établis sur des liens familiaux, religieux, de voisinage, de sous-traitance (GROMPONE, 1991 : 48), ou fondés sur une même provenance géographique. L'appartenance à ces réseaux fournit à la fois une entraide, en particulier pour un financement, et un flux d'informations face aux tentatives de l'État, des banques et des municipalités (CHÁVEZ, 1990 ; ADAMS, 1991). L'action de corporations et d'associations joue dans le même sens. Ces réseaux sont mis à contribution pour les débuts et la croissance d'une activité. Ils sont en constante transformation.

L'incomplétude des marchés, à laquelle suppléent les réseaux de coopération, répond à une nécessité. Les marchés sont segmentés selon les revenus des consommateurs, et les secteurs informels s'adressent à une demande particulière, sans concurrence avec les grandes entreprises (LEÓN et CERMEÑO, 1990). Leur productivité ne devrait, alors, être mesurée que par rapport à ce segment de marché.

Une éthique du travail, de l'austérité, de l'épargne s'explique par l'origine andine d'une grande partie des actifs des secteurs informels. Cette éthique inspire, aussi, un désir d'autonomie dans les activités en milieu urbain, qui suscite une instabilité de la force de travail. En effet, comme dans l'économie paysanne, les dépendants sont des responsables d'unités de production en puissance. Une fois que l'apprentissage d'un métier a été acquis dans une entreprise ou un atelier, ils aspirent à devenir leur propre maître (ADAMS, 1991 : 50 ; GROMPONE, 1991 : 35). Le calcul économique vise une maximisation du revenu monétaire. Mais cette maximisation s'accomplit dans le cadre du groupe domestique, s'inscrit souvent dans des réseaux de coopération. Ce calcul s'imbrique dans l'entraide.

L'organisation et la logique économiques de l'informalité à Lima présentent plusieurs similitudes avec l'économie paysanne dans les Andes. Les deux mondes sont en étroite relation par les migrations. On ne doit cependant pas les réduire l'un à l'autre, mais plutôt chercher un cadre commun d'intégration.

Un cadre d'intégration : le secteur autonome

L'organisation économique du secteur autonome s'appuie sur le groupe domestique et les réseaux de coopération[4]. Le groupe domestique, à la ville comme à la campagne, forme l'unité de production, c'est-à-dire qu'il se présente comme un noyau qui regroupe, de façon complémentaire et en interrelation, toutes les activités économiques des membres qui le composent. Le chef de famille est responsable de la gestion quotidienne de ce noyau, même si chaque membre peut jouir d'un certain degré d'indépendance dans l'accomplissement de ses occupations. En d'autres termes, ce responsable est autonome dans les décisions de production quotidiennes, ce qui ne l'empêche pas d'avoir recours à des réseaux de coopération quand le besoin s'en fait sentir. Ces réseaux sont fondés sur différentes affinités et ils se composent de pôles répartis dans l'espace : dans le village d'origine, en milieu urbain, en zone de colonisation, voire à l'étranger, aux États-Unis ou en Europe...

L'attachement à la terre d'origine pourrait être l'une des caractéristiques majeures du secteur autonome. Quand cet attachement disparaît, quand les activités ne s'appuient plus sur des réseaux de coopération mais sur les mécanismes du marché, on est en train d'abandonner le secteur autonome pour intégrer des activités davantage formelles.

Les groupes domestiques et les réseaux de coopération ne sont d'ailleurs pas composés que de paysans et d'agents des secteurs informels. Toute une gamme d'activités s'y trouvent étroitement mêlées. Et il faut éviter une vision statique. Les particularités du marché du travail en Amérique latine font que formel et informel se succèdent, et souvent coexistent, au sein des mêmes unités économiques (PALMA, 1988). La pluri-activité marque autant les indivi-

[4] La dénomination de « secteur autonome » peut être contestée, puisque ce secteur d'activité est, aussi, dépendant de nombreux circuits. La qualification d'« autonomie » a été maintenue par référence aux élections présidentielles de 1990 au Pérou pendant lesquelles les sociétés paysannes et les secteurs informels avaient manifesté leur indépendance de choix face aux appareils des grands partis politiques (GASTELLU, 1993).

dus que les groupes domestiques en ville. On la retrouve en milieu rural, où un cultivateur peut être aussi artisan, employé d'administration, ouvrier à temps partiel dans une mine, ou tenir une boutique. La coordination de ces activités par le responsable du groupe domestique devient essentielle car c'est elle qui donne une finalité à l'ensemble.

L'autonomie des responsables des unités de production a été repérée par rapport aux appareils politiques. Elle se manifeste pleinement face aux circuits de l'État. Si les superficies totales d'une communauté paysanne sont connues, il n'y a pas de chiffres sur les surfaces cultivées chaque année. Les cultures illégales, pratiquées comme activité saisonnière dans les piémonts amazoniens, échappent à tout contrôle. En ville, le non-enregistrement des activités informelles a parfois été pris comme un critère de définition de ce secteur. Cette autonomie n'est que relative et ne doit pas être érigée en dogme.

Elle apparaît aussi à l'égard du marché des facteurs. L'appartenance à une communauté paysanne donne accès à la terre en milieu rural. La gratuité de cet accès, en ville, est assurée par des « prises de terre », des « invasions » qui révèlent des failles dans l'organisation juridique du marché foncier. Dans les villages, on n'a recours à une main-d'œuvre salariée qu'en de rares occasions, et encore s'agit-il de « journaliers » pris dans des relations interpersonnelles. Le salariat y est « impur » (BACA, 1982). De même, les activités informelles se qualifient par une petite dimension et un faible nombre de salariés, choisis selon des apparentements ou des affinités, et non sur le marché du travail. Le degré d'équipement en capital est réduit, la technologie simple : le détour de production n'est guère développé. À la campagne, on n'utilise qu'en partie des consommations intermédiaires, selon une rationalité toute paysanne qui retient des engrais pour telle parcelle et pas pour telle autre, ou qui les distribue en quantités réduites. L'outillage est de fabrication artisanale alors qu'en ville il y a peu ou pas de transformation du produit. Il en résulte un faible endettement pour la production, c'est-à-dire une autonomie à l'égard des circuits financiers, du moins tant que les acteurs n'ont pas été pris dans l'engrenage des projets de développement. Les emprunts se feront davantage au sein des réseaux de coopération qu'auprès des

banques. L'autonomie à l'égard des facteurs de production s'explique par l'incomplétude des marchés. Elle paraît un critère essentiel, car elle est plus sensible dans l'économie paysanne et les secteurs informels que dans les branches d'activités modernes, ce qui permet, aussi, une plus grande souplesse d'adaptation face aux soubresauts de la conjoncture.

À l'inverse, la dépendance est plus grande à l'égard du marché des produits, puisque les réactions aux prix sont fortes, du moins en phase de prospérité pour l'économie paysanne. Cette première différence s'approfondit quand on s'intéresse au marché des denrées alimentaires. Alors que l'approvisionnement en nourriture est fourni, en économie paysanne, par des parcelles vouées aux cultures pour l'autoconsommation, il n'est assuré qu'en faible partie par les réseaux de coopération pour les secteurs informels. Dans ce cas, la plus grande partie de l'alimentation doit être achetée sur le marché, ce qui explique une croissance continue de la demande alimentaire en ville, parallèle aux migrations. Le degré d'autonomie des secteurs informels est moindre que celui des économies paysannes face à ce marché.

On le voit, similitude ne veut pas dire ressemblance. Les secteurs informels ne sont pas l'économie paysanne. Si le groupe domestique est l'unité de production dans les deux cas, les réseaux de coopération ne sont pas de même nature car les relations internes à une communauté andine ne sont pas transposées telles quelles en milieu urbain. De plus, aussi bien en milieu rural qu'en ville, tout un gradient d'unités de production s'étend de l'agriculture familiale à l'agriculture industrielle, de la vente ambulante à la micro-entreprise. Le secteur autonome ne regroupe que des activités coordonnées par des groupes domestiques. Et les logiques économiques sont semblables sans être identiques, ne serait-ce qu'en raison des domaines d'activité et des contextes dans lesquels elles s'emboîtent. En économie paysanne, si la réaction aux prix est forte en période de prospérité, les membres du groupe domestique se limitent à un calcul entre satisfaction des besoins et pénibilité du travail quand la conjoncture s'inverse. Dans les secteurs informels, au contraire, une forte insertion dans le marché des denrées alimentaires oblige chaque membre du groupe domestique à multiplier les petites activités dans les épisodes de crise, et non à mesurer ses efforts.

Conclusion

L'hypothèse d'un secteur commun à l'économie paysanne et aux activités informelles a des répercussions à la fois pratiques et théoriques.

Sur le plan pratique, cette hypothèse conduit à quelques propositions pour les responsables en charge des décisions. Par définition, le secteur autonome n'est pas à libéraliser puisqu'il s'agit de sa caractéristique principale. Dans ces conditions, il convient d'améliorer les conditions d'exercice de ces activités : développement des infrastructures en milieu rural, lutte contre la prévarication en milieu urbain. Un second enseignement est que l'incitation par les prix n'est pas un instrument universel de politique économique. En effet, la réponse aux prix n'est pas de même nature selon la conjoncture économique, selon le degré d'autonomie de chaque activité par rapport à différents types de marché. D'autres incitations sont à mettre en place. De plus, le secteur autonome est la manifestation de dynamismes spontanés, qu'il faut éviter d'étouffer par un excès de codification, de réglementation, par une intégration accélérée dans les marchés fonciers ou du travail. Enfin, le regard porté sur l'économie paysanne et le secteur informel se trouve modifié par cette nouvelle hypothèse. Le secteur informel est souvent une étape transitoire dans la vie d'un individu. Au lieu de le considérer comme un domaine qui sert à éponger une partie du chômage national, il serait préférable de l'envisager comme une phase de préparation, de formation à d'autres activités, davantage formelles. De même, l'agriculture familiale peut être conçue comme un moule d'initiation à d'autres métiers. Les actions d'intervention doivent œuvrer dans ce sens.

Dans le domaine théorique sont obsolètes les schémas de développement fondés sur une succession des stades agricole, industriel et tertiaire. Avec les crises et les nouvelles politiques économiques, on remarque une extension des secteurs informels, c'est-à-dire d'un type d'activité fondé sur le groupe domestique, avec une expansion de logiques économiques d'origine paysanne en milieu urbain. Cette extension doit, d'ailleurs, être resituée dans un ample mouvement sur longue période autant pour l'Afrique de l'Ouest que

pour les Andes. L'époque précoloniale se caractérisait par une diversité des activités dans les deux continents. La conquête a spécialisé ces sociétés dans quelques productions. En Afrique-Occidentale française, chaque territoire a été voué à une production dominante. Les sociétés andines ont été réorientées principalement vers l'élevage et les mines. À l'époque contemporaine, les crises, qu'elles soient climatiques ou économiques, obligent à une redécouverte de la diversité, par réactivation de métiers disparus (DUPRÉ et GUILLAUD, 1988), par migration vers les villes, les fronts pionniers, vers d'autres continents. Enfin, cette hypothèse a des conséquences pour l'organisation de la recherche. Les décisions de production agricole ne se comprennent que replacées dans un champ plus vaste que la production, plus vaste que l'agriculture, plus vaste que le monde rural. Elles ne s'entendent que par la prise en compte de réseaux composés de plusieurs pôles, dont certains en ville, d'autres dans des pays voisins ou éloignés. Les spécialistes des disciplines techniques ont alors besoin des apports des disciplines généralistes qui les aident à situer leurs travaux dans ce cadre global, sans tentative d'hégémonie.

Bibliographie

ADAMS (N.), 1991 — « Lo cultural en el surgimiento del sector informal ». *In* ADAMS (N.), VALDIVIA (N.), éd. : 19-115.

ADAMS (N.), VALDIVIA (N.), 1991 — *Los otros empresarios. Etica de migrantes y formación de empresas en Lima.* Lima, IEP, 186 p.

AFFOU YAPI (S.), 1994 — *Quel devenir pour les systèmes productifs à base de cacaoyers et de caféiers en Côte d'Ivoire ?* Montpellier, université de Montpellier-I, thèse, 220 p.

ALBERTI (G.), MAYER (E.), 1974 — « Reciprocidad andina : ayer y hoy » *In* ALBERTI (G.), MAYER (E.), éd. : 13-37.

ALBERTI (G.), MAYER (E.), éd. 1974 — *Reciprocidad y intercambio en los Andes peruanos.* Lima, IEP, 360 p.

BACA (E.), 1982 — *Economía campesina y mercados del trabajo. Caso del valle sagrado de los Incas.* Cusco, Universidad nacional San Antonio Abad, 347 p.

BAUMANN (E.), 1988 — L'investissement dans les activités informelles. *Cahier Monnaie et Financement,* 18 : 39-61.

BEY (M.), 1994 — *Le meilleur héritage. Stratégies paysannes dans une vallée andine du Pérou.* Paris, Orstom, coll. À travers champs, 204 p.

BUREAU (G.), 1985 — *Le développement par les secteurs informels. Le cas de la Côte d'Ivoire.* Paris, CPDCET, 125 p.

BUSTAMANTE (A.), CHÁVEZ (E.), GROMPONE (R.), MACHACUAY (S.), RIOFRÍO (G.), 1990 — *De marginales a informales.* Lima, Desco, 178 p.

CHALÉARD (J.-L.), 1994 — *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire.* Paris, université de Paris X-Nanterre, thèse, 3 tomes, 1041 p.

CHAUVEAU (J.-P.), 1995 — Les agricultures africaines : évaluer la performance ou privilégier les processus ? *Marchés Tropicaux,* spécial cinquante ans : 205-212.

CHÁVEZ (E.), 1990 — « El empleo en los sectores populares urbanos : de marginales a informales ». *In* BUSTAMANTE (A.), CHÁVEZ (E.), GROMPONE (R.), MACHACUAY (S.), RIOFRÍO (G.), éd. : 71-125.

COUTY (P.), 1968 — La structure des économies de savanes africaines. *Cah. Orstom, sér. Sc. Hum.*, 5 (2) : 23-43.

DALE (C.), GASTELLU (J.-M.), VALER (L.), 1990 — « Familia, comunidad campesina y unidad de producción en el Perú ». *In* ERESUE (M.), GASTELLU (J.-M.), MALPARTIDA (E.), POUPON (H.), éd. : 440-457.

DEGREGORI (C.-I.), GROMPONE (R.), 1991 — *Elecciones 1990. Demonios y redentores en el nuevo Perú. Una tragedia en dos vueltas.* Lima, IEP, 142 p.

DELAUNAY (D.), 1984 — *De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal.* Paris, Orstom, 218 p.

DUPRÉ (G.), GUILLAUD (D.), 1988 — L'agriculture de l'Aribinda (Burkina Faso) de 1875 à 1983 : les dimensions du changement. *Cah. Sci. hum.*, 24 (1) : 51-71.

DURIEUX (B.), 1996 — *L'impact des migrations soninké ur les dynamiques socio-économiques des villages d'origine.* Nanterre, université de Paris X-Nanterre, 77 p., annexes.

ERESUE (M.), GASTELLU (J.-M.), MALPARTIDA (E.), POUPON (H.), éd., 1990 — *Agricultura andina : unidad y sistema de producción.* Lima, Editorial Horizonte, 500 p.

FERNANDEZ (M.), éd., 1989 — *El trabajo familiar y el rol de la mujer en la ganadería en comunidades altoandinas de producción mixta.* Huancayo, Yanapai, 48 p.

GASTELLU (J.-M.), 1981 — *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal.* Paris, Orstom, 808 p.

GASTELLU (J.-M.), 1989 — *Riches paysans de Côte d'Ivoire.* Paris, L'Harmattan, 178 p.

GASTELLU (J-M.), 1993 — « Pérou : la protestation d'un secteur autonome ». *In* LINCK (T.), éd. : 225-229.

GASTELLU (J.M.), 1994 — «Reflexiones» (conclusion). *In* HERVÉ (D.), GÉNIN (D.), RIVIÈRE (G.), éd. : 349-356.

GASTELLU (J.-M.), BACA (E.), 1994 — Le marché dans les économies paysannes. *Cah. Sci. hum.*, 30 (1-2) : 157-178.

GIBBAL (J.-M.), 1974 — *Citadins et villageois dans la ville africaine.* Grenoble-Paris, Presses Universitaires de Grenoble/F. Maspéro, 398 p.

GOLTE (J.), CADENA (M. de la), 1983 — La codeterminación de la organización social andina. *Allpanchis Phuturinga*, 19 (22) : 7-35.

GÓMEZ GALARZA (V.), 1994 — *Marché international, politiques macro-économiques et politiques agricoles au Pérou : 1950-1990.* Montpellier, université de Montpellier-I, 272 p.

GROMPONE (R.), 1991 — « Fujimori : razones y desconciertos ». *In* DEGREGORI (C. I.), GROMPONE (R.), 1991 : 21-71.

HERVÉ (D.), GÉNIN (D.), RIVIÈRE (G.), 1994 — *Dinámicas del descanso de la tierra en los Andes*, La Paz, IBTA-Orstom, 356 p.

KHOLER (A.), TILLMANN (H. J.), 1988 — *Campesinos y medio ambiente en Cajamarca.* Lima, Mosca Azul, 280 p.

LAVIGNE DELVILLE (P.), 1991 — *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal.* Paris, Syros/Alternatives, 232 p.

LEÓN (J.), CERMEÑO (R.), 1990 — « Las interrelaciones entre los sectores formal e informal en Lima metropolitana : el caso de la industria ». *In* VALCARCEL (M.), éd. : 59-110.

LESOURD (M.), 1988 — La forêt, la machette et le billet de banque. Problématique du colonat agricole en région d'économie de plantation : l'exemple du système de production baule (Côte d'Ivoire forestière). *Cah. Sci. hum.*, 24 (1) : 73-99.

LINCK (T.), éd., 1993 — *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions.* Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, 256 p.

MARTÍNEZ (D.), BARRERA (M.), 1989 — « Uso del trabajo familiar en comunidades campesinas agropastoriles andinas ». *In* FERNANDEZ (M.), éd. : 23-48.

MORLON (P.), 1992 — *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes centrales (Pérou, Bolivie).* Paris, Inra, 522 p.

MOSSBRUCKER (H.), 1990 — *La economía campesina y el concepto « comunidad » : un enfoque crítico.* Lima, IEP, 116 p.

PALMA (D.), 1988 — *La informalidad, lo popular y el cambio social.* Lima, Desco, 102 p., 2e éd.

QUIMINAL (C.), 1991 — *Gens d'ici, gens d'ailleurs.* Paris, C. Bourgois, 224 p.

TCHAYANOV (A.), 1990 — *L'organisation de l'économie paysanne.* Paris, Librairie du Regard, 344 p.

VALCARCEL (M.), éd., 1990 — *Pobreza urbana. Relaciones económicas y marginalidad religiosa.* Lima, Puc, 202 p.

YUNG (J.-M.), BOSC (P.-M.), 1992 — *Le développement agricole au Sahel.* T. IV- Défis, recherches et innovations au Sahel, Montpellier, Cirad, 384 p

La ruralité dans les dynamiques mondiales

partie 3

Le développement rural en région méditerranéenne

Présentation d'une recherche en cours du Rafac

Pierre Campagne
Économiste

Origine

Il y a un peu plus de dix ans, le Rafac[1] était créé à Montpellier.

L'objectif principal du réseau était d'abord de réaliser des analyses comparées selon un certain nombre de principes simples : chacun réalise ses analyses dans son propre pays, sur ses propres terrains mais en utilisant des problématiques et des méthodes communes ; chaque équipe s'engage à présenter aux autres, notamment à l'occasion d'ateliers organisés par le Rafac, ses méthodes, les difficultés rencontrées, et ses résultats ; chaque fois que cela sera possible, des travaux plus collectifs seront organisés, qui déboucheront sur des publications communes.

L'objet d'analyse était — et reste aujourd'hui encore — l'agriculture familiale. Mais, très rapidement, cet objet s'était sensiblement transformé pour se centrer sur les fonctionnements respectifs des

[1] Rafac : Réseau agriculture familiale comparée. Réseau créé en 1984 sous l'égide du CIHEAM, et qui regroupe actuellement 34 chercheurs de 12 pays méditerranéens du Nord, de l'Est et du Sud... Le secrétariat exécutif est assuré par le CIHEAM-IAM Montpellier.

agricultures et des familles agricoles et leurs relations réciproques (OLIVEIRA BAPTISTA, 1995).

Du point de vue méthodologique, on constatait dès le départ que la plupart des équipes utilisaient l'analyse de système. C'est ainsi que les différentes recherches du Rafac se sont construites autour des concepts de système de culture et de système de production familial.

Le niveau spatial d'observation a toujours été la « zone rurale ». Il s'agit d'un espace méso-économique qui se situe entre l'espace micro-économique de l'exploitation agricole ou du village et l'espace régional. Appelée « espace de développement », la zone rurale est davantage un espace d'action qu'un espace de recherche. Elle a ses règles propres de délimitation qui, sans éliminer les nécessaires impératifs de l'homogénéité, s'appuient davantage sur l'avenir que sur le passé. Dans beaucoup de cas, la zone rurale est le produit d'une volonté politique d'un certain nombre d'acteurs locaux ayant décidé de bâtir une stratégie commune de développement.

L'analyse comparée consiste d'abord à repérer, dans les différentes zones, quels sont les invariants et les différences dans les processus observés. On peut alors passer au niveau explicatif et faire un certain nombre d'hypothèses permettant de rendre compte à la fois des similitudes et des différences. Ces hypothèses seront par la suite confirmées, infirmées ou modifiées dans les différentes zones.

Plus de dix ans après sa création, le Rafac a pu traiter un certain nombre de thèmes communs, qui ont d'abord été méthodologiques. On a pu ainsi travailler sur les problèmes de niveaux d'analyse (parcelle, exploitation, village, zone rurale), sur les types de méthodes (suivi d'exploitation, analyse rétrospective, analyse des comportements et des stratégies). Certains thèmes tournés plus généralement vers l'analyse comparée ont aussi été traités, comme les performances de l'agriculture familiale en Méditerranée, les comportements en agriculture irriguée, l'analyse des comportements des agriculteurs face aux risques et aux choix technologiques.

Mais, rapidement, les analyses comparées allaient amener un certain nombre d'équipes à englober la sphère agricole dans un ensemble plus vaste qui s'appela d'abord « système rural » et qui a tendance à devenir aujourd'hui « système local ». Comme on le voit, le Rafac a donc radicalement tourné le dos aux problématiques de type « système agraire » qui tentent de montrer comment

l'agriculture régit la logique d'ensemble du fonctionnement économique d'une zone rurale. Cet angle d'attaque ne semble pas être pertinent actuellement en Méditerranée, même si l'on pense qu'il a pu l'être encore il y a quelques années. Cette évolution apparaît plus particulièrement dans les travaux du Rafac qui concernent la pluri-activité. On y montre, en effet, à la fois la diversité du phénomène dans les différentes zones, et le changement radical de logique introduit par la diminution relative de l'activité agricole.

Cette évolution a poussé le Rafac à se lancer dans une nouvelle recherche comparée, portant sur le développement rural dans les régions méditerranéennes. Ce travail s'insère dans une nouvelle série de recherches, plus exigeante du point de vue des problématiques et des méthodes communes. Le travail sur le développement rural a été précédé par deux analyses comparées, la première portant sur les effets des politiques de prix et de subventions sur les agricultures familiales, et la seconde sur les effets des politiques de crédit et de financement de l'agriculture.

Ce travail s'effectue, comme les précédents, sur des zones rurales qui sont l'objet d'analyses quasi permanentes par les équipes de recherche ou sur des espaces qui ont déjà fait l'objet d'analyses dans une perspective plus spécifiquement agricole.

Certaines ont même déjà été observées dans le cadre de la recherche sur la pluri-activité. C'est dire que les questions problématiques, conceptuelles et méthodologiques dont nous rendons compte ci-dessous se posent non pas de façon abstraite mais au moment de la mise en place des dispositifs d'observations des douze équipes du Rafac engagées dans cette recherche.

Le développement rural en Méditerranée : constats

La problématique commune proposée est d'abord fondée sur l'enchaînement de faits et de réflexions que l'on a exprimé ci-après de façon schématique.

Dans le Nord comme dans le Sud, on a un modèle dominant de développement de l'agriculture qui est le même car il est fondé sur la recherche de l'augmentation permanente de la productivité du travail (de droit dans le Nord et de fait dans le Sud — cf. l'idéologie de la « modernisation »). La nécessité de la mise en œuvre de ce modèle dominant est renforcée par la mondialisation des échanges qui connecte les agricultures du monde entier. C'est ainsi que toutes les agricultures sont régies par la loi de la compétitivité. La loi de la compétitivité est elle-même régie par les productivités différentielles des agricultures.

Mais celles-ci sont déformées par les différentes protections dans les pays du Nord et par les prélèvements dans les pays du Sud. Malgré les protections, le nombre des actifs agricoles a fortement diminué dans le Nord. Mais la forte pression sur les prix agricoles a, dans le Sud, les mêmes effets. Un grand nombre d'actifs agricoles a été — dans le Nord — et est encore — dans le Sud — engagé dans un processus d'exclusion de la production agricole. Les espaces ruraux où l'on observe cette régression de l'activité agricole et de la production étaient d'abord des espaces « difficiles » :

— dans le Nord, ce sont de plus en plus des « espaces intermédiaires » qui sont les plus atteints ;

— dans le Sud, la régression a surtout touché jusqu'à présent les « espaces » difficiles ;

— mais, compte tenu du processus engendré par la généralisation du modèle dominant, il n'y a aucune raison pour que le phénomène ne s'étende pas aux « espaces intermédiaires » (cf. les avantages comparatifs et la généralisation du commerce mondial des produits de base élaborés à des prix plus bas dans les zones favorables des pays du Nord).

Dans le Nord, la diminution de la population active agricole dans toutes les zones déshéritées, et maintenant dans les zones intermédiaires, a entraîné une telle diminution de la population totale de ces zones que les États ont injecté sous différentes formes des capitaux importants pour atténuer les effets pervers de la dépopulation. Les actifs agricoles qui se sont maintenus tirent une part importante de ces transferts. Dans le Sud, en revanche, il n'y a pas encore de processus de transfert vers les zones rurales en dépeuplement. Dans le Nord comme dans le Sud — mais à un moindre degré — émer-

gent des espaces ruraux dans lesquels l'agriculture n'est plus l'activité dominante :

— elle ne représente plus la part la plus importante de la valeur ajoutée, de l'emploi, et des revenus ;

— elle ne régit plus les rapports entre l'homme et la nature ;

— elle ne peut plus être considérée comme le point de départ d'un redéploiement de l'activité économique ;

— sa régression a entraîné celle des solidarités et des modes d'organisation qui géraient les rapports entre les hommes et ceux de l'homme avec son environnement.

Dans le Sud, le triple défi que représente produire davantage en employant davantage de monde et en sauvegardant davantage l'environnement ne peut pas être relevé si l'on ne compte que sur la seule agriculture. Des activités dans l'ensemble des secteurs économiques doivent être créées dans la plupart des zones rurales, ne serait-ce que pour tenter de freiner l'afflux des sans-emploi vers les villes.

On voit donc, au Nord comme au Sud, émerger un concept de « rural » chaque jour plus autonome par rapport à l'agriculture, et un concept de développement rural de plus en plus distinct de celui de développement agricole. Les formes de réalisation passées et présentes de ces phénomènes et les modes d'organisation du futur sont différents d'un pays à l'autre et d'un type de zone à l'autre. Elles comportent cependant des invariants pour l'ensemble du pourtour méditerranéen qu'il est utile de repérer pour les rapprocher.

Le développement rural en Méditerranée : hypothèses

Ces « constats » nous ont amené à formuler quatre hypothèses principales qui régissent la recherche comparée actuellement engagée.

Réforme de la politique agricole commune au Nord et politiques d'ajustement structurel au Sud

La réforme de la politique agricole commune (PAC) au Nord et la généralisation des politiques d'ajustement structurel au Sud produisent les mêmes effets de « désengagement » de l'économie globale d'un nombre croissant d'espaces ruraux.

Au Nord, les impératifs d'une croissance très rapide de la productivité du travail agricole avaient entraîné la mise en place de l'ensemble des dispositifs de la PAC qui permettaient aux États de se substituer en grande partie aux agriculteurs pour financer la modernisation de l'agriculture. La quasi-totalité des espaces agricoles européens ont profité de ce processus, hormis ceux — relativement peu importants en surface globale — qui se trouvaient dans des situations agroclimatiques trop défavorables pour appliquer le « modèle » de modernisation de la PAC. Mais la réforme de la PAC, en diminuant les flux publics en direction de l'agriculture, a provoqué des difficultés importantes dans les agricultures de zones dites « intermédiaires » (Communauté européenne, 1988), c'est-à-dire les zones qui ne sont ni les zones « défavorisées » ni celles où le « modèle dominant » de la PAC peut continuer à s'appliquer (zones riches, qui produisent une part très importante de la production agricole européenne) (ARNALTE, 1995). On peut donc parler, au Nord, avec la réforme de la PAC, d'un réel « désengagement de l'État » des zones dites « intermédiaires »[2].

Au Sud, les programmes de « développement » agricole avaient eu pour effet d'intégrer le maximum d'espaces ruraux dans les circuits marchands et dans des processus de « modernisation » d'ailleurs plus ou moins efficaces. Les « programmes », « projets », « offices », « commissariats de développement régional » représentaient la traduction en termes de structures et d'organisation de cette volonté de diffusion par l'État des processus de l'économie

[2] qui ne coïncident que partiellement avec les zones UE des objectifs « 1 » et « 5 b ».

globale dans un nombre croissant d'espaces ruraux (AKESBI, 1995 ; ABAAB et ELLOUMI, 1995). Mais le coût excessif pour les États et les processus de récession de l'économie mondiale ont provoqué la « mise sous ajustement structurel » de l'ensemble des pays de la zone méditerranéenne. Cette opération a pour conséquence un désengagement de l'État des processus de développement dans lesquels il était présent, à la fois par ses structures et par ses dispositifs d'appui et d'aide au développement des agricultures. Alors que, comme dans le Nord, les espaces qui n'avaient pas été concernés par les programmes de développement se réduisaient aux « zones difficiles », le « désengagement de l'État » est en train de les étendre à des zones que l'on peut aussi qualifier d'« intermédiaires ». Dans ces espaces, une agriculture relativement performante peut encore exister, mais elle ne peut pas le faire sans appui, en raison des rentes négatives dont elle est l'objet par rapport aux zones plus riches. Le désengagement de l'État risque de provoquer dans ces zones une régression de l'agriculture analogue à celle que l'on observe dans les pays du Nord. Pourtant, dans ces zones, comme dans celles du même type situées au Nord, une agriculture performante peut continuer d'exister, mais sous condition qu'elle soit « soutenue » par des activités non agricoles (ELLOUMI, 1991).

De nouveaux modes de développement rural au Nord comme au Sud

Au Nord de façon quasi générale, mais au Sud dans un certain nombre de régions, on voit apparaître de nouveaux modes de développement rural dans ces zones victimes du « reflux » de l'économie globale.

Ces processus sont observés depuis près de vingt ans en Europe. Ils ont été institutionnalisés de façons très diverses au niveau des États et en partie homogénéisés avec l'initiative communautaire Leader[3]

[3] Leader : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale. « Initiative communautaire » destinée à financer des programmes de développement local. Près de 400 « zones rurales » en Europe bénéficient des fonds Leader.

en 1991. Ces processus apparaissent de façon nette dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Ils sont parfois accompagnés de création de structures spécifiques communales ou intercommunales (districts). Ils peuvent aussi être l'émanation de processus d'organisation des acteurs locaux (ELLOUMI, 1995 ; CIVICI, 1995). Dans tous les cas de figure, au Nord comme au Sud, les caractéristiques de ces processus semblent présenter trois particularités dont il faut vérifier à la fois la validité et l'universalité, notamment pour certains pays du Sud :

— les activités et les emplois promus intéressent tous les secteurs économiques et non plus seulement l'agriculture ou les activités qui lui sont liées ;

— l'espace concerné est bien un espace méso-économique intermédiaire entre l'espace micro-économique et l'espace régional ;

— les processus mis en place sont en grande partie initiés et gérés par les acteurs locaux et non plus par des « structures de développement » qui étaient le plus souvent une émanation directe ou indirecte de l'État.

Ils agissent sur les phénomènes démographiques qui, à leur tour, peuvent être à l'origine de nouveaux processus de développement (BRUN *et al.*, 1991).

Place de l'agriculture dans ces processus

La place de l'agriculture dans ces processus est l'objet de profondes transformations.

Dans les processus originels (avant désengagement de l'État), l'agriculture avait un rôle moteur à la fois direct (valeur ajoutée et emplois agricoles) et indirect (effets multiplicateurs locaux amont et aval). Dans les processus observés actuellement au Nord comme au Sud, l'agriculture a d'abord perdu son rôle moteur. En effet, malgré son adaptation à la demande, qu'elle peut satisfaire de façon compétitive (produits de qualité ou du « terroir »), elle n'engendre que peu de valeur ajoutée supplémentaire et continue à perdre des emplois (CAMPAGNE, 1994).

Mais l'élément le plus nouveau est sans doute que cette agriculture non seulement ne soutient plus les autres secteurs économiques

mais a besoin d'eux pour se reproduire (BOURENANE et CAMPAGNE, 1991). On observe en effet de façon quasi générale, au Nord comme au Sud, que les zones où l'accumulation de capital dans l'agriculture est la plus fréquente et la plus durable sont celles où les revenus extérieurs des familles agricoles sont importants. Cette nouvelle source d'accumulation, qui ne peut exister que si des emplois non agricoles apparaissent et se multiplient, permet alors un certain niveau de modernisation, d'adaptation et donc de durabilité de ces agricultures (ABDEL HAKIM et CAMPAGNE, 1987; CARVALHO *et al.*, 1991; ELLOUMI, 1995).

Les processus du développement rural face aux évolutions du marché et des politiques

Malgré un caractère évident d'endogénéité, les processus de développement rural sont des processus « ouverts » qui dépendent donc fortement des évolution du marché et des politiques. Dans les débuts de l'ajustement structurel au Sud, comme dans ceux du « repeuplement » par les néoruraux au Nord, certaines analyses — comme celles de la Banque mondiale pour le Sud — prévoyaient un « repli sur l'autoconsommation » et, pour le Nord, l'émergence d'une forme particulière du développement « endogène », plus proche d'ailleurs de l'autarcie que de la vraie endogénéité.

On constate au contraire que les processus observés sont essentiellement « ouverts » sur l'extérieur (GOUSSIOS, 1995). Certes, au Nord comme au Sud, les objectifs de développement sont très marqués, comme on le verra ci-après, par la nécessité de « valoriser localement les ressources locales », aussi bien que de « satisfaire localement les besoins fondamentaux ». Mais l'élément nouveau est, semble-t-il, la prise de conscience que l'on ne peut pas durablement faire progresser une vie économique, sociale et culturelle dans un espace rural donné sans échanger avec l'extérieur.

Or, échanger, c'est se soumettre aux règles du marché et des politiques. D'ailleurs, toutes les activités « nouvelles » que l'on voit apparaître — de façon générale au Nord, plus timidement au Sud — sont des activités tournées vers les marchés extérieurs. Du tourisme rural à la fabrication et à la transformation de produits agri-

coles de qualité, nous sommes au centre des rentes différentielles qui gèrent les échanges entre le « dedans » et le « dehors », même s'il s'agit d'être compétitif sur la « qualité », alors que l'extérieur le sera sur les produits de « consommation de masse ». Au Sud, les activités nouvelles sont particulièrement marquées par un fort développement de la circulation des produits et de la mise à disposition locale de certains services, notamment ceux qui touchent à l'échange de produits et à la communication. On a donc là également des activités essentiellement « ouvertes ».

Cette ouverture, qui interconnecte les activités locales avec les marchés régionaux, nationaux et même internationaux, est aussi une ouverture aux politiques économiques. En établissant et en gérant un certain nombre de règles du jeu, qui concernent à la fois la production et les échanges mais aussi l'environnement des activités économiques, en appuyant telle ou telle initiative ou en se substituant aux populations pour tel investissement, les politiques de développement rural représentent un atout décisif pour la durabilité de toute expérience de développement local au Nord. Ces politiques n'existent encore que faiblement au Sud. Elles ne compensent donc pas encore les handicaps évidents que la libéralisation des échanges a fait croître dans beaucoup de zones rurales. Leur émergence apparaît cependant sous la forme de politiques d'équipement rural qui, dans un certain nombre de zones, sont essentielles pour l'apparition de processus plus spontanés de développement.

Le développement rural en Méditerranée : questions conceptuelles

La mise en œuvre de cette problématique suppose un certain nombre d'accords conceptuels dont les deux principaux concernent le « rural » et le « développement » quand il est appliqué au « rural ».

Rural

On sait en effet que non seulement chaque pays dispose de sa propre définition statistique du « rural », mais qu'à l'intérieur du pays, on a souvent trois « lectures » du rural :
— la première est statistique et utilisée dans les documents officiels producteurs de données ;
— la deuxième est opérationnelle et utilisée pour l'action et la planification ;
— la troisième est celle des chercheurs et peut varier d'une discipline à l'autre.

L'observation du « rural » tel qu'il se réalise dans l'espace conduit à confirmer l'impossibilité de parler d'espace rural et la nécessité de prendre comme objet d'analyse les espaces ruraux et non l'espace rural. En ce sens, nous nous orientons, avec des chercheurs comme Kayser, vers une approche du rural qui se définirait surtout par son « inscription locale » (KAYSER, 1990). La « zone rurale » devient alors un des concepts de base. C'est, en effet, l'espace d'analyse et d'action par excellence du développement rural. Son caractère méso-économique, s'il pose de sérieux problèmes de délimitation spatiale, permet seul de prendre en compte l'espace dans lequel se mettent en œuvre concrètement les processus de développement rural. La zone rurale devient alors pour nous l'« espace de développement rural ». En effet, on peut dire que l'on retrouve bien, dans les espaces qu'étudie le Rafac, les trois caractères communs à tous les espaces ruraux précédemment cités (caractère « local » ou « territorial » des processus observés, prise en charge plus ou moins importante mais toujours réelle des processus par les acteurs locaux, caractères plurisectoriels des phénomènes et leur autonomie croissante par rapport au développement agricole).

La « zone rurale » est donc un lieu particulier où sont organisés et gérés par les populations elles-mêmes des processus de développement rural. Et c'est pour cette raison que nous en faisons aussi un espace d'analyse. Ce concept de zone rurale est ainsi relativement proche de celui de « territoire », qui est souvent utilisé par les acteurs locaux ou dans les grands programmes de développement rural européens comme le programme Leader.

Développement rural

Pour sortir des difficultés conceptuelles et théoriques propres à la notion de développement, nous discutons actuellement de trois « conventions ».

La première porte sur la définition générale du processus de développement rural. Elle est arrêtée provisoirement sur le terme de « reproduction durable », et nous cherchons à y englober également un aspect qui nous paraît essentiel, à savoir la maximisation de la satisfaction locale des besoins « essentiels ». Cela suppose, bien entendu, une définition des « besoins essentiels » qui nous renvoie pour le moment à ce que nous avons appelé « niveau social des besoins ».

La deuxième porte sur les trois objectifs (dans une perspective volontariste) ou les trois phénomènes (dans une perspective plus spontanée) qui permettent de « qualifier » un processus de développement rural :

— maintenir et/ou créer des activités et des emplois portant sur la production de biens et de services. Il s'agit de l'objectif classique de « création de richesse » ;

— améliorer les rapports sociaux, de manière qu'ils puissent être cohérents avec la prise en charge collective du processus de création de richesse ;

— renforcer l'identité culturelle du « territoire ».

Chacun de ces objectifs ou de ces phénomènes est à son tour conditionné par un certain nombre de phénomènes ou de comportements indispensables à son émergence en tant que processus de développement rural[4]. Certains programmes ou certaines analyses parlent ainsi du caractère « développant » de certaines actions ou opérations :

— La « création de richesse » renvoie à trois comportements économiques particuliers : la valorisation locale des ressources locales ; la maîtrise des technologies mises en œuvre dans les actions et opérations ; la maîtrise de la compétitivité des produits (biens et services) fabriqués dans le territoire.

[4] Ces « critères » sont actuellement discutés au sein de l'Observatoire du développement rural créé par l'UE dans le cadre de l'initiative Leader 2.

— La seconde renvoie notamment à deux phénomènes majeurs rencontrés dans toutes les zones méditerranéennes : la question de la démocratie locale telle qu'elle s'exprime dans la prise en charge des processus de développement rural ; la maîtrise des migrations.
— La troisième a trait à deux autres « conditions » culturelles d'une reproduction « durable » : la maîtrise de l'utilisation des ressources naturelles locales ; l'image du territoire concerné vis-à-vis de l'extérieur.

Le développement rural en Méditerranée : questions méthodologiques

Les questions majeures qui ont actuellement retenu notre attention sont les suivantes :
— Comment délimiter les espaces choisis comme lieu d'observation, à savoir les « zones rurales » ?
— Combien de zones rurales, et différenciées de quelle façon pour que l'analyse soit pertinente ?
— Quelles unités observer ? Choix des unités agricoles déjà analysées, choix des unités de production dans les autres secteurs économiques.
— L'observation des « institutions », questions de base et dispositifs spécifiques d'observation.
— L'observation des changements culturels.
— La méthode d'observation : suivi d'unités de production des trois secteurs, enquêtes rétrospectives, analyses historiques plus qualitatives...
— Vers un jeu d'hypothèses complémentaires aux quatre hypothèses principales qui seraient communes et porteraient sur :
- la formation historique des phénomènes de développement rural ;
- le processus de conscientisation et de diagnostic ;

- les critères d'évaluation des atouts et des contraintes majeures des territoires concernés ;
- la mise à jour des contradictions communes aux différents territoires ;
- les innovations observées afin de surmonter les handicaps et valoriser les « atouts ».

Bibliographie

ABAAB (A.), ELLOUMI (M.), 1995 — *L'agriculture tunisienne, de l'ajustement à la mondialisation : résultats et perspectives.* Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

ABDEL HAKIM (T.), CAMPAGNE (P.), 1987 — *L'agriculture familiale à revenus extérieurs en région méditerranéenne (Languedoc).* Colloque de Montpellier « Changement rural en Europe », France, 6-10 juillet 1987.

AKESBI (N.), 1995 — *La politique d'ajustement structurel dans l'agriculture au Maroc : risques et périls du désengagement de l'État.* Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

ARNALTE (E.), 1995 — *Transformation des exploitations familiales durant un processus de modernisation : quelques enseignements du cas espagnol.* Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

BOURENANE (N.), CAMPAGNE (P.), 1991 — « Synthèse des études de zone ». *In : Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes,* Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM

BRUN (A.), CAVAILHES (J.), PERRIER-CORNET (P.), SCHMITT (B.), 1991 — Les espaces ruraux français revisités. *Économie et Sociologie Rurales,* Dijon, Inra.

CAMPAGNE (P.), 1994 — « Agriculture et développement local : quelques questions économiques ». *In : Territoires en mutation,* Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM.

CARVALHO (A.), BARROS (V. C.), FRAGATA (A.), 1991 — « L'agriculture à temps partiel au nord-centre littoral du Portugal - Importance actuelle et perspectives futures ». *In : Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes,* Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM.

CIVICI (A.), 1995 — *Les problèmes et les incertitudes de l'agriculture albanaise pendant le processus de passage*

d'une économie complètement planifiée et centralisée vers les structures d'une économie de marché libre. Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

Communauté Européenne, 1988 — L'avenir du monde rural. *Bulletin des Communautés Européennes,* supplément 4/88.

ELLOUMI (M.), 1991 — « Revenus et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles - Région de Zaghouan/Tunisie ». *In : Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes,* Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM.

ELLOUMI (M.), 1995 — *Stratégies d'emploi et de formation du revenu familial et développement rural dans la région de Skhira (Tunisie du Sud-Est).* Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

GOUSSIOS (D.), 1995 — *Stratégies d'adaptation économique et spatiale du système exploitation-famille en Grèce.* Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

KAYSER (B.), 1990 — *La renaissance rurale.* Paris, A. Colin, coll. Sociologie, 316 p.

OLIVEIRA BAPTISTA (F.), 1995 — *Familles et exploitations agricoles : notes sur l'agriculture familiale dans l'Europe du Sud.* Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

La ruralité en miettes ?

Globalisation et fragmentation des territoires et sociétés rurales du Mexique

Thierry Linck
Économiste

Dans le domaine des sciences sociales, la tentation est grande d'aborder la ruralité par défaut en opposition au monde de la ville, ou urbanité. Dans cette perspective, la spécificité des campagnes tiendrait essentiellement à une population moins dense à l'unité de surface, dispersée, et à une fonction économique propre : la production agricole. Sans doute, mais au-delà de cette conception sommaire il apparaît que la ruralité existe surtout dans la construction permanente de formes de sociabilité. Cette vision, à son tour, resterait triviale si l'on n'insistait sur le fait qu'il ne peut être question que de sociabilités contingentes, construites en interaction avec des cadres territoriaux mouvants ; elles puisent leurs racines à la fois dans la capacité des acteurs locaux à produire du lien social, à se concerter et à coordonner leurs actions et dans l'existence de formes particulières d'intégration à la société globale. C'est bien dans cette double perspective que doit être envisagée l'étude des liens entre globalisation et ruralité.

Retenons de la globalisation la présence de pressions uniformisantes particulièrement puissantes, qui découlent des progrès considérables de la communication et de la circulation des produits et des idées à l'échelle planétaire[1]. Si ces pressions ont, par essence, vocation à déstructurer le lien social, il n'en est pas moins vrai

[1] Il est donc bien question ici à la fois d'une mondialisation des marchés des biens et des produits financiers, d'une diffusion large de techni-
.../...

qu'elles suscitent le plus souvent des réponses contrastées. En effet, les sociétés rurales qui subissent ces pressions sont le produit de parcours historiques particuliers et complexes, profondément marqués par la spécificité des liens noués avec l'environnement global. Ainsi, les sociétés rurales sont entrées dans un processus de recomposition dont les issues multiples ne sont encore que très partiellement connues ou prévisibles. Paradoxalement (en apparence), l'emprise croissante de la globalisation nourrirait ainsi un regain d'intérêt marqué et justifié pour les études régionales.

Cette double articulation doit être soulignée à propos du Mexique, même si, compte tenu de l'ampleur et de la rapidité du changement, la composante « déstructuration » semble encore l'emporter ici largement sur la dimension « recomposition ». Notre attention s'est principalement portée sur l'analyse de l'évolution des rapports d'intégration des habitants des campagnes à la société globale ainsi que, du point de vue des politiques agricoles récentes ou actuelles, sur le déphasage existant entre le projet qui les ont suscitées et leur impact réel. La mise en œuvre, dans le courant des années quatre-vingt, de politiques d'inspiration néolibérale a entraîné une rupture brutale du modèle de développement suivi depuis plusieurs décennies et suscité une crise économique, politique et sociale dont l'issue paraît encore lointaine. Le choc de la rupture a été particulièrement brutal et a été ressenti autant — sinon davantage — dans les campagnes que dans les villes.

L'agriculture mexicaine : de l'assistanat à la déshérence

Au Mexique, il y a toujours eu une agriculture à deux temps : la paysannerie du maïs et la grande agriculture. Au fil des années, la

ques standardisées et d'une uniformisation des politiques économiques et des courants idéologiques qui les inspirent. Voir *Le Monde Diplomatique*, novembre et décembre 1995.

stratégie de substitution d'importations et la mise en œuvre d'une croissance tirée par l'essor des débouchés intérieurs ont cantonné l'agriculture paysanne mexicaine dans des fonctions bien particulières. Il était question, d'une part, de consolider ses fonctions de fournisseur de produits alimentaires de base, et, d'autre part, d'assurer des débouchés captifs pour des filières industrielles en mal d'intégration. Ces deux objectifs s'inscrivaient dans une stratégie plus globale tendant, entre autres choses, à limiter le poids du déficit structurel de la balance des produits alimentaires de base et à contenir un mécontentement paysan qui s'était exprimé avec force dans le courant des années soixante-dix (LUA *et al.*, 1988). Mais ils s'appuyaient sur des choix techniques dont la diffusion exigeait un encadrement particulièrement strict des paysanneries : les options définies de façon autoritaire et centralisée étaient, par nature, difficilement compatibles avec les réalités sociologiques et écologiques des campagnes mexicaines. Les politiques agraires, la distribution généreuse de crédits à taux négatifs ou à fonds perdus ainsi que les ristournes consenties sur le prix des intrants d'origine industrielle sont les éléments les plus caractéristiques du système alimentaire mexicain mis en œuvre de 1980 à 1982, qui marque le point culminant du modèle d'accumulation par substitution d'importations. Dans ce cadre, une présence institutionnelle forte, des incitations et des sanctions multiples constituent bien les traits dominants d'une stratégie qui n'a abouti qu'à déposséder les paysans de leur autonomie (individuelle et collective), de leurs savoir-faire et, en définitive, de leur identité (LINCK, 1989). En ces temps qui nous semblent aujourd'hui bien lointains, la ruralité était déjà fermement contrariée.

Elle l'était d'autant plus que les progrès de l'urbanisation et l'essor des classes moyennes ont accéléré la diffusion de nouvelles habitudes alimentaires au profit d'une autre agriculture, celle des exploitations héritières des *néolatifundia* issues de la révolution verte et des districts irrigués. L'augmentation spectaculaire et durable de la demande d'aliments frais (fruits et légumes, productions animales) a favorisé la constitution de filières centralisées sur la ville de Mexico et dont les ramifications peuvent toucher les coins les plus reculés du pays. Les contraintes techniques spécifiques à la commercialisation des denrées périssables et, surtout, les rentes élevées que promet une demande en expansion soutenue ont

conduit à la mise en place de monopoles de fait. Leur création et leur consolidation s'expliquent en partie par la neutralité bienveillante des pouvoirs publics[2] et par l'absence de cadre réglementaire digne de ce nom : pourquoi l'État interviendrait-il dans un secteur « qui tourne tout seul » ? Elles tiennent en fait surtout à la qualité de l'intégration des filières et, en particulier, à leur capacité à gérer un contingentement de l'offre : les rentes de monopole ne peuvent être acquises que dans la mesure où l'offre de produits est maîtrisée et reste durablement inférieure à la demande solvable, c'est-à-dire dans la mesure où des procédures d'éviction efficaces peuvent être instaurées et maintenues.

Ces procédures d'éviction ont eu un impact considérable. D'un point de vue macroéconomique, l'absence de concurrence s'est logiquement soldée par le maintien d'une production maraîchère et fruitière peu efficiente[3] et par un renchérissement des denrées. De même, l'attrait de rentes élevées a suscité un recul notable des cultures d'exportation[4]. Du point de vue, surtout, des transformations agricoles et agraires, les procédures d'éviction ont alimenté une double fracture qui engage les rapports entre l'agriculture et ses territoires : l'espace agricole est désormais fragmenté et largement déterritorialisé (LINCK, 1991,1993).

Une première fracture peut être mise en évidence à l'échelle du pays considéré dans son ensemble avec l'émergence d'une spécialisation régionale à bien des égards exagérée. La mobilisation des produits (logistique des filières) est d'autant plus aisée et, surtout,

[2] Jusqu'en 1988, l'État a concédé à l'Union nationale des producteurs de fruits et légumes la mission de « programmer » les superficies irriguées (statuts de l'UNPH) et lui donnait les moyens de la mettre en œuvre : la répartition des tours d'eau était fréquemment décidée conjointement par les représentations du ministère de l'Agriculture (SARH), responsables de l'administration des districts d'irrigation, et par les associations locales affiliées à l'UNPH.

[3] Et symétriquement par le développement d'élevages intensifs (porcs et volailles) relativement peu performants...

[4] Le solde de la balance agro-alimentaire qui permettait, jusqu'en 1972, de financer plus de 40 % des importations totales cesse d'être significatif à partir de 1974. D'autres facteurs ont joué dans le même sens : surévaluation du peso, chute des cours mondiaux, renchérissement des coûts de production.

les procédures d'éviction sont d'autant plus facilement maîtrisables que les espaces de production sont moins nombreux et plus concentrés. Ainsi, les productions maraîchères et fruitières, de même que les élevages intensifs, s'inscrivent dans une logique de bassins spécialisés. Celle-ci est compatible avec des options de dispersion relative en un petit nombre de centres éloignés les uns des autres lorsqu'il est possible de tirer parti de calendriers de production complémentaires (c'est par exemple le cas de la pomme de terre). Mais cette dispersion limitée ne parvient pas le plus souvent à dissimuler une spécialisation régionale poussée : plus de la moitié de la production maraîchère du pays est concentrée dans la plaine côtière de deux État du Nord ; 80 % de la production nationale d'avocats est assurée par une frange d'une dizaine de kilomètres de large sur moins de cinquante de long ; trois quarts de la production de fraises est obtenue dans un bassin spécialisé de quelque 2 000 hectares. La production de porcs, de poulets et d'œufs suit une logique similaire : ces élevages sont largement regroupés, du moins jusqu'à la fin des années quatre-vingt, autour du Bajío (plaine de « grande agriculture » aménagée en districts irrigués, à production mécanisée, au nord de Mexico), à proximité des principaux nœuds de communication et des bassins spécialisés dans la production de sorgho.

La spécialisation par filières et portions du territoire national s'est développée à l'avantage d'exploitations bien équipées, dotées d'une surface agricole utile (SAU) élevée, et de grands bassins irrigués situés, pour la plupart, hors des régions d'agriculture paysanne. La fracture est donc également sociale. Les procédures d'éviction ont joué aux dépens des exploitations familiales modestes. Pour ce qui concerne la plus grande part des régions d'agriculture paysanne, l'éviction s'est matérialisée par la perte des débouchés traditionnels pour les productions d'appoint (œufs, volailles, fruits et légumes pour les marchés proches) ou associées à la culture du maïs (élevage bovin, porcs). La fragmentation est perceptible à l'échelle des terroirs et à celle des exploitations. Il en a résulté un rétrécissement des bases de reproduction du paysannat qui explique en partie le recul de la production de maïs depuis la fin des années soixante. À l'échelle des unités de production, cette dynamique est par nature fragilisante et propre à encourager le développement d'activités non agricoles.

Globalement, la stratégie de l'État peut paraître contradictoire : comment concilier un volontarisme stérilisant dans le domaine des productions alimentaires de base, et une démission totale pour ce qui concerne les autres productions agricoles ? La position de l'État en faveur d'un renforcement de la césure entre deux types d'agriculture, déjà distincts depuis la réforme agraire, cesse d'être paradoxale pour apparaître en continuité d'une politique, dès lors qu'elle est examinée à la lumière des options techniques mises en œuvre. Dans ce dernier domaine, le projet était clair ; il s'agissait, d'un côté, de lancer une dynamique de modernisation fondée sur une approche sectorielle qui garantissait la constitution d'un marché captif de grande dimension pour les agro-industries d'amont et, de l'autre, de favoriser l'essor d'une agriculture « dynamique » dont la prospérité est largement liée à l'obtention d'économies d'échelle. Dans un cas comme dans l'autre, la spécialisation des exploitations et le recours aux techniques exigeantes en énergies concentrées et intrants d'origine industrielle s'intègrent parfaitement dans un même projet global de modernisation.

Le choc de l'ajustement structurel

La faillite de la stratégie de substitution d'importations est consommée dans le courant des années quatre-vingt. La crise d'août 1982 et le poids considérable de l'endettement interne et externe ont conduit à la mise en œuvre de politiques de stabilisation particulièrement sévères, bientôt confirmées par un engagement sans faille du Mexique dans les voies de l'ajustement structurel. Le désengagement de l'État et la déréglementation, l'ouverture des frontières et la définition de nouvelles modalités de partage des richesse, tels sont les axes autour desquels prennent corps les mesures d'inspiration néolibérale appliquées dans le courant de la décennie. Elles sont à l'origine d'une remise en cause radicale du « contrat » sur lequel reposait l'organisation de l'économie et de la société mexicaines.

Le revirement est brutal et durement ressenti : la libéralisation a été conduite sans ménagement et de façon mal préparée dans un environnement économique peu favorable. L'ensemble des structures d'encadrement ont été remises en cause sans qu'ait été engagé, à l'échelle des sociétés rurales ou au sein de la profession, le moindre mouvement de recomposition[5]. Il est vrai que la situation des campagnes mexicaines se prêtait bien aux errances néolibérales. Ainsi selon Luis Tellez, la « tête pensante » des administrations Salinas et Zedillo, l'échec des stratégies de développement rural était inéluctable : l'État était bien trop présent, son intervention n'a conduit qu'à produire à grand frais une agriculture assistée et peu efficace ainsi que des agriculteurs déresponsabilisés et corrompus (TELLEZ, 1994). Le projet lui-même est jugé contestable dans la mesure où les aides étaient canalisées vers des exploitations trop exiguës pour pouvoir mettre en œuvre les techniques modernes de production. En définitive, seule la concurrence, avec ses sanctions et ses incitations, pouvait garantir un usage optimal des ressources.

Le changement de cap entraînera bien sûr des sacrifices, mais ils représentent les impondérables (que les politiques de lutte contre la pauvreté doivent tempérer) d'une étape incontournable vers l'émergence d'une agriculture moderne et efficace. Il reste cependant que ce changement de cap est moins radical qu'il ne paraît dans la mesure où les choix techniques sur lesquels reposaient les politiques agricoles passées n'ont en aucune façon été modifiés. L'objectif reste bien de « moderniser » l'agriculture, mais cette fois en suscitant l'émergence et le renforcement d'exploitations « viables » et l'élimination des minifundia.

La vision dualiste de l'agriculture caractéristique des anciennes politiques agricoles n'est bien sûr pas remise en cause par les orientations nouvelles, mais bien plutôt accentuée par les exigences de rigueur que les temps imposent. Cette approche est clairement perceptible dans la typologie qui fonde l'action des pouvoirs publics. Globalement le « secteur » (l'ensemble des activités agro-pastorales) se décomposerait en deux grands ensembles. Le premier est

[5] Il est question ici de l'absence de cadre institutionnel propre à stimuler la concertation entre les acteurs, dans un cadre territorial, professionnel et sectoriel.

composé des exploitations relevant de l'agriculture d'entreprise et accessoirement de l'agriculture en transition (qui se voit en quelque sorte gratifiée d'une ultime chance). Ce premier groupe rassemble les exploitations jugées aptes à adopter les techniques performantes et à répondre aux sollicitations et contraintes du marché. Il représente l'avenir de l'agriculture mexicaine et constitue à ce titre la cible privilégiée (en fait, la seule) des politiques agricoles. À l'opposé, la grande masse des exploitations paysannes forment le groupe des agriculteurs jugés « non productifs », « non compétitifs » et donc condamnés à disparaître en se fondant dans une population rurale où les actifs agricoles seraient de moins en moins nombreux (PEPIN LEHALLEUR, 1992). Le seul soutien auquel ils peuvent prétendre relève des politiques de lutte contre la pauvreté, qui ont été conçues et qui sont mises en œuvre sans que soit examiné leur impact éventuel en termes de développement. Le programme *solidaridad* a ainsi canalisé des moyens considérables[6] vers les campagnes mexicaines, non sans arrière-pensées politiques[7]... Cette approche est donc globalement peu propice à une densification du lien social dans les campagnes mexicaines, dans la mesure au moins où les politiques agricoles mises en œuvre depuis 1988 ne contribuent qu'à accentuer le divorce entre l'agriculture et ses supports territoriaux. Elle l'est d'autant moins que le désengagement de l'État, l'ouverture des frontières et les réformes institutionnelles ont porté un coup particulièrement sévère à l'agriculture.

De 1981 à 1993, l'investissement fédéral dans l'agriculture chute de près de 80 % et les crédits de fonctionnement de l'administration agricole sont amputés des deux tiers. Les orientations nouvelles, aggravées par une politique conjoncturelle déflationniste, ont entraîné une raréfaction et un renchérissement considérable du cré-

[6] Il s'agit du second poste du budget de la fédération et, en règle générale, de la principale ressource des collectivités territoriales.

[7] Les politiques de lutte contre la pauvreté, dans la mesure où elles s'appuient sur la mise en place de comités visant à susciter une concertation des acteurs locaux, peuvent être susceptibles d'impulser une certaine renaissance rurale. Mais ces programmes sont le plus souvent mis au service d'intérêts contingents et ne conduisent le plus souvent qu'à des concertations éphémères, dénaturées et orientées, peu propices à l'émergence de dynamiques sociales autonomes.

dit. Entre 1981 et 1994, les prêts à l'agriculture octroyés par la Banque nationale de développement passent de 19 200 millions de nouveaux pesos à 11 170. De toute évidence, les restrictions touchent en premier lieu l'agriculture paysanne : au cours de la même période, les superficies financées passent de 7 263 000 hectares à 1 060 000 (SHCP-Banrural, 1994). Le différentiel taux d'intérêt-inflation était, en moyenne, estimé à 25 % en 1989, 10 % en 1994 et probablement plus de 50 % ou 60 % en 1995 : les taux négatifs du début de la décennie passée relèvent donc bien d'une autre logique (SARH, 1989, 1994 ; SCHWENTASIUS *et al.*, 1995). La libération des prix et l'ouverture des frontières ont produit un effet de ciseau qui a touché l'ensemble des activités agricoles. Entre 1981 et 1994, les termes de l'échange du secteur ont chuté de 27 % (CALVA, 1996)[8] ; le recul atteint 43,45 % pour le maïs, 40,8 % pour les haricots rouges et 43,1 % pour le blé. Au cours de la même période, le Produit Intérieur agricole recule de plus de 26 %, la production annuelle par habitant des principaux grains diminue de près de 22 %, la production de viandes rouges de 31,2 % et celle de lait de 22 %. Cette période est marquée par une véritable explosion des importations d'aliments, qui passent de 1,79 million de dollars en 1982 à plus de 7,36 en 1994 (CALVA, *ibid.*).

Ce repli marqué des activités agricoles, accentué par la crise de décembre 1994, explique en partie le fait que les réformes institutionnelles mises en œuvre sous l'administration de Salinas de Gortari n'aient pas produit les résultats spectaculaires annoncés. Les réformes de l'article 27 de la Constitution tendaient à la suppression des contraintes institutionnelles qui s'opposaient à la « modernisation » de l'agriculture (incertitudes sur le statut de la propriété, absence de marché foncier…), et visaient à impulser sur une large échelle l'essor d'exploitations « viables ». Il est ainsi question de « renverser la tendance à l'essor des minifundia » et de « susciter des flux d'investissement et une capitalisation des exploitations de façon à élever la production et la productivité du travail » (Pr. de la Republica, 1992).

[8] Rapport entre l'indice pondéré du coût des intrants et la valeur de la production agricole.

Ces réformes mettent un point final à plus de soixante-quinze ans de réforme agraire. Elles ouvrent la possibilité d'une privatisation des terres confiées aux *ejidos* et encouragent la création de *sociedades mercantiles* qui se voient accorder le droit de constituer des exploitations d'une taille vingt-cinq fois supérieure au maximum autorisé par la loi pour les propriétés individuelles (100 hectares de terres irriguées ou leur équivalent). Le bilan des trois dernières années est modeste. Les privatisations sont plutôt rares, et les capitaux privés sont fort peu enclins à s'investir dans l'agriculture. L'attrait des placements spéculatifs, le flou très fréquent concernant l'identification des attributaires (absence de cadastre), l'imprécision des bornages et l'absence de perspectives de gain renforcée par la surévaluation du peso ou le renchérissement du crédit peuvent être évoqués opportunément.

Il reste qu'un mouvement bien réel de concentration de la terre s'est amorcé. Il se fonde sur une disposition des réformes de l'article 27 qui légalise la location de parcelles éjidales. La location de parcelles est en fait une pratique ancienne mais qui prend désormais un caractère systématique et alimente des modalités nouvelles (techniques et sociales) de mise en valeur de l'espace. Elle présente, dans la conjoncture actuelle, d'incontestables avantages sur l'achat de terres. D'une part parce que les *ejidatarios,* qui n'ont souvent plus les moyens de travailler leurs parcelles, sont susceptibles de les céder en location pour un prix dérisoire : dans les terres chaudes du Jalisco, du Bajío et du Tamaulipas, le loyer ne dépasse pas le montant des primes accordées pour certaines cultures, à l'hectare, par Procampo. D'autre part, parce que cette formule dispense le locataire de la charge de l'entretien des réserves de fertilité : la location n'excède pas la durée d'une campagne. Dans ce sens, les formes de location qui se développent actuellement consacrent un divorce virtuellement complet entre l'agriculture et son territoire.

Il n'existe pas encore, à notre connaissance, d'évaluation de l'importance du phénomène. Nous avons pu constater cependant que le mouvement revêt une ampleur significative, notamment dans les États du Jalisco, du Michoacán ou de Guanajuato. Des entreprises de culture se sont constituées, elles investissent les *ejidos* et cultivent en un seul bloc des ensembles de parcelles qui, un an ou deux

auparavant, faisaient vivre cinquante ou soixante familles[9]. L'utilisation de moyens mécaniques puissants et de techniques modernes permet un véritable développement de cultures de plein champ et autorise des rendements à l'hectare et une productivité du travail similaires aux niveaux européens. Globalement, l'opération se solde par un résultat sans doute satisfaisant, mais probablement pas exceptionnel si l'on tient compte de l'importance des coûts financiers et de l'évolution du prix des intrants. Les perspectives à moyen ou long terme semblent devoir être favorables à ce type de mise en valeur. À court terme, les effets de ciseau et le coût du crédit limitent encore ce genre d'opérations. Mais rien n'interdit de penser que les entreprises de culture, encore semi-artisanales, issues le plus souvent d'initiatives individuelles, se renforcent, engagent un mouvement de concentration ou — comme cela a pu être observé en Argentine — se placent sous la coupe d'entreprises financières opérant sur de vastes échelles. Dans cette éventualité, les probabilités d'un renforcement de la ruralité semblent bien minces : dynamiques sociales locales et dynamiques territoriales s'inscriraient alors dans des logiques largement étrangères l'une à l'autre. Le développement à venir de cette forme « d'agriculture nomade » s'intègre en effet dans une dynamique globale qui a toutes les chances de marginaliser encore davantage les paysanneries traditionnelles sur des terres médiocres et dans les activités les moins rémunératrices.

L'inégalité devant la loi du marché

Les élevages intensifs

Pourtant, le désengagement de l'État et la libéralisation de l'économie n'ont pas que des aspects négatifs, en particulier du point de

[9] Par exemple, maïs, sorgho, semences hybrides en Occidente, pommes de terres et plantes maraîchères dans le nord et le nord-est du pays.

vue de la mise en cause possible des procédures d'éviction. Divers éléments pouvaient laisser envisager une évolution favorable : outre les mesures de déréglementation proprement dites[10], la baisse considérable du pouvoir d'achat des citadins et l'ouverture des frontières sont de nature à affaiblir les monopoles qui contrôlent depuis la ville de Mexico l'organisation des approvisionnements en aliments frais. De ce point de vue-là, force est de constater que le bilan des politiques de « modernisation » est bien décevant. Deux situations peuvent être opposées : celle des produits animaux (viandes blanches, œufs), et celle des fruits et légumes (LINCK, 1994).

Les filières avicoles et porcicoles s'inscrivent dans une dynamique de renforcement des tendances passées. Le renchérissement des coûts de production et l'ouverture des frontières ont profondément touché les élevages extensifs pour la plupart situés dans le centre-ouest du pays. Mais ces difficultés n'ont en définitive contribué qu'à accentuer l'emprise des agro-industries d'amont sur l'ensemble des filières. Comme dans le cas des productions alimentaires de base, le sens des évolutions récentes s'explique pour une bonne part par le maintien des options techniques définies antérieurement.

La filière porc a été sans doute la plus durement touchée par la baisse de pouvoir d'achat et la concurrence des élevages nord-américains. C'est également celle qui avait le plus largement profité de l'essor des nouvelles habitudes alimentaires au cours des années soixante et soixante-dix. Les situations de quasi-monopole acquises par les grands producteurs de l'époque, notamment dans le Bajío, et les rentes confortables qui en ont découlé n'ont pas stimulé l'adaptation technique des exploitations. Il est à cet égard significatif que la crise de la porciculture soit plus particulièrement ressentie dans les grands bassins traditionnels. La « part de marché » des États de Jalisco, Michoacan et Guanajuato, où les élevages porcins tendaient souvent à mieux valoriser la production régionale de sorgho, chute de 31 % à 21 % entre 1980 et 1991. La porciculture

[10] Ainsi, depuis 1988, l'Union nationale des producteurs de fruits et légumes n'est plus habilitée à « programmer » les superficies cultivées. Dans le même sens, les infrastructures d'irrigation sont progressivement (depuis 1989) confiées à des associations locales d'usagers.

parvient en revanche à se maintenir, voire à se développer, dans les États situés au sud de Mexico ou le long du golfe du Mexique. Seules parviennent à tirer leur épingle du jeu les exploitations les plus technicisées et les mieux intégrées (celles qui gèrent plus de 200 reproducteurs) : elles assurent aujourd'hui près du tiers de la production contre 17 % en 1980. Les exploitations intermédiaires (de 50 à 200 reproducteurs) et les petits éleveurs (moins de 50 reproducteurs) voient leurs apports baisser respectivement de 35 % à 30 % et de 53 % à 40 % de la production nationale (SCHWENTESIUS et CRUZ, 1992).

La chute brutale de la production de porc s'explique autant par l'accroissement des coûts que par les vices de l'organisation de la filière dans son ensemble. Le renforcement des exploitations du premier groupe peut s'expliquer par leur meilleure maîtrise des processus de production et une productivité élevée. Ainsi, les cinq premières entreprises porcicoles (0,01 % des exploitations) concentrent 12 % des reproducteurs et assurent moins de 3 % des emplois directs. Leur succès tient davantage à une intégration plus large des processus d'élevage[11] et à leur maîtrise des circuits de commercialisation. Il en va tout autrement des exploitations intermédiaires ou familiales. Pour ce qui les concerne, l'accroissement des coûts est supporté entièrement par des producteurs mal organisés qui pèsent peu face à un petit nombre de négociants qui contrôlent l'ensemble des approvisionnements. Selon une étude récente, 18 négociants assurent seuls 80 % des approvisionnements de la ville de Mexico (ASEVEDO, 1993). Leur position dominante leur permet de mettre en concurrence les porciculteurs mexicains, entre eux ainsi qu'avec les producteurs nord-américains. Le Mexique ouvre largement ses frontières à l'importation de produits alimentaires à partir de 1987. Les importations de viande de porc et d'animaux vifs étaient encore relativement peu significatives à la fin de l'administration de Salinas de Gortari (elles s'élèvent à plus de 127 milliards de pesos dès 1988 et à près de 153 milliards en 1992), mais sans doute suf-

[11] Ils prennent ainsi en charge eux-mêmes la naissance et l'embouche, alors que les éleveurs du Bajío ont à se décharger de la naissance et de l'élevage *stricto sensu* sur les petites exploitations paysannes de la région.

fisantes pour peser sur l'évolution des prix[12]. La chute de la consommation entraîne un manque à gagner sans doute largement compensé par l'accroissement de leurs marges : il est ainsi admis que le tiers à peine du prix au détail de la viande de porc revient au producteur.

La crise de la porciculture n'aurait pas été aussi spectaculaire sans la présence d'un substitut direct : la viande de poulet. À bien des égards, la trajectoire de la filière poulet au cours des années quatre-vingt s'inscrit dans le prolongement des recompositions expérimentées par la filière porc. Ainsi, les exploitations marginales — celles qui peuvent être caractérisées par de faibles volumes de production et une intégration moins poussée dans la filière — sont fragilisées. Selon GOMEZ CRUZ (1989), le nombre d'unités de production est passé de 4 900 à 3 618 de 1980 à 1989 (-27 %) ; au cours de la même période, la production de poulet augmentait de près de 40 %. L'ajustement structurel a donc bien, ici aussi, induit une concentration de la production. Comme dans le cas de la porciculture, ce mouvement se double d'un aménagement notable de la distribution spatiale des unités de production; bien plus, les délocalisations suivent approximativement le même schéma nord-sud. Ainsi, l'État du Jalisco, qui assurait encore 18,4 % de la production nationale en 1986 voit sa part réduite à 12,6 % en 1992. En contrepartie, la contribution des États de Puebla, Queretaro et Veracruz passe globalement de 12,7 % à 26 % au cours de la même période. Le rapprochement des grands centres de consommation constitue ainsi sans doute le premier critère de choix de localisation. La proximité des grands bassins de production de grain n'intervient qu'en second plan, d'autant plus que la part des importations ne cesse de s'accroître : celles de soja et de sorgho s'élevaient en 1991 à près de la moitié de la consommation intérieure, contre un tiers environ en 1980.

Une différence essentielle tient au fait que l'intégration de la filière est bien plus poussée dans le cas du poulet que dans celui du porc,

[12] Les rendements moyens (rapport entre le nombre de porcs et le nombre d'animaux sacrifiés au cours d'une année) s'établissent à 0,89 au Mexique contre 1,64 au États-Unis. En 1990, les coûts de production moyens sont 1,4 fois plus élevés au Mexique (ASEVEDO, 1993).

et qu'elle s'est largement construite autour des activités d'amont. Cette situation s'explique en grande partie par des raisons techniques. Ainsi, les aviculteurs, bien plus encore que les éleveurs de porc, sont tenus d'entretenir des liens très étroits avec leurs fournisseurs de produits sanitaires et de reproducteurs. Dans le même sens, la fragilité des animaux les pousse à contrôler, voire à prendre en charge directement, les fonctions de transport. De ce point de vue, la localisation systématique des ateliers d'élevage à proximité des grands axes de circulation est significative.

Plus encore que toute autre filière agro-alimentaire, celle-ci se caractérise par l'absence virtuelle de producteurs indépendants : tous sont liés par contrat à des firmes qui assurent au moins les fournitures en intrants. Cette précision apportée, il est possible de construire une typologie en fonction de la taille des élevages, selon différents modes d'insertion des producteurs dans la filière.

Le premier groupe réunit les élevages qui produisent plus de 100 000 poulets par cycle; leur production annuelle moyenne dépasse 2 000 tonnes. Ces gros élevages représentent 7,3 % des exploitations et assurent (en 1990) 74 % de la production totale. Les liaisons qu'ils entretiennent, aussi bien en amont qu'en aval, leur permettent de contrôler étroitement l'ensemble de la chaîne. Ils sont ainsi fortement associés à la production des intrants, des aliments composés ainsi que des poulets d'un jour et des reproducteurs. C'est notamment le cas des plus grandes unités de production d'œufs ou de poulets de chair : elles appartiennent à des firmes qui dominent la production d'aliments composés et l'incubation. Ces firmes sont les seules détentrices des licences d'importation de progénitrices et, par ce biais, elles sont en mesure d'infléchir à leur gré le niveau de l'offre globale et les orientations techniques de l'ensemble des exploitations. De même, les gros éleveurs maîtrisent l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire et une part appréciable des circuits de commercialisation, pour ce qui concerne leur propre production ainsi que celle des élevages de moindre importance qui leur sont associés. L'intégration de la filière est donc également horizontale : le contrôle de la production d'intrants et d'aliments et la maîtrise des circuits de commercialisation assurent aux gros éleveurs une large emprise sur les ateliers artisanaux ou semi-artisanaux qui forment les deux autres classes de notre typologie.

Le second groupe réunit les élevages produisant de 50 000 à 100 000 poulets par cycle, il rassemble près de 20 % des exploitations et fournit 11 % environ de la l'offre nationale. Ces « aviculteurs aisés » (ARRIOLA, 1993 : 6) sont en fait des satellites virtuels des grandes unités de production et des firmes d'amont : ils jouissent d'une autonomie restreinte, au mieux, au financement de leurs unités de production et à la commercialisation. Leur dépendance structurelle ainsi que leur taille et leur capacité à intégrer les changements techniques leur confèrent une stabilité appréciable.

Le troisième groupe réunit les exploitations de « petite » taille, les plus fragiles : leurs capacités de production ne dépassent pas 50 000 unités par cycle. Ces élevages sont largement majoritaires (73 % des exploitations) et n'assurent qu'une part restreinte des approvisionnements (15 % environ). Bénéficiaires parfois des programmes de développement du début des années quatre-vingt, ils sont aujourd'hui pénalisés par le désengagement de l'État, la hausse des taux d'intérêt et le relèvement rapide des seuils techniques. Le groupe peut être décomposé en deux ensembles. D'une part, les ateliers « familiaux », « indépendants », qui n'ont pas accès aux canaux de commercialisation contrôlés par les grands éleveurs et se retrouvent donc fréquemment sous la coupe d'agents commerciaux et autres *coyotes*. D'autre part, les *aparceros* (« métayers »), simples ateliers de sous-traitance dont la présence ne semble se justifier qu'en tant que débouchés captifs pour les firmes situées en amont.

Comparée au déclin de la porciculture, la forte progression de la production de poulets de chair peut s'expliquer par le niveau technique et les capacités d'adaptation des élevages qui dominent le marché. Ainsi, les performances de l'aviculture mexicaine supportent la comparaison avec celles des États-Unis : les indices de conversion (rapport entre la quantité de grains et la production de poulet) s'élèvent, en moyenne, à 2,32 ici contre 2 aux États-Unis (ARRIOLA, *ibid.* : 31) Nous avons vu que l'écart est bien plus élevé en ce qui concerne la porciculture. L'essor de la production de poulet cache également un mouvement de substitution de productions aux dépens des œufs. Le prix du poulet — il s'agit en réalité d'un prix d'orientation — est négocié avec les organisations de producteurs lors de l'établissement des programmes annuels de stabilisa-

tion (PASE et PECE)[13]. La production des œufs, qui sont inclus dans le panier alimentaire de base, est administrée et fixée de façon autoritaire par les pouvoirs publics[14].

La forte concentration qui caractérise l'organisation des approvisionnements en poulets de chair et la structuration de la filière à partir des activités d'amont ont induit une standardisation des élevages et une forte homogénéisation des produits finaux. Il en résulte que pour les consommateurs la seule différenciation des produits (et des prix) tient au mode de commercialisation (circuits « intégrés » des supermarchés ou « traditionnels » des marchés publics) et à la présentation du produit (volailles vendues avec ou sans leurs abats, entières ou en morceaux). L'organisation du commerce de détail reste à l'image d'une organisation des approvisionnement entièrement construite en fonction de la recherche systématique d'économies d'échelle : elle ne laisse absolument aucune place à une segmentation du marché fondée sur une différenciation des produits en fonction de leurs qualités gustatives ou de leur image. Cette caractéristique, qui est loin d'être exclusive de la filière poulet, interdit virtuellement toute possibilité de développement d'une aviculture basée sur la valorisation de savoir-faire paysans et de races locales[15]. En revanche, les exigences techniques croissantes qui s'imposent aux producteurs ont toutes les chances de renforcer les pratiques discriminatoires qui marquent la filière.

---

[13] Pacto de Solidaridad Economica de l'administration de la Madrid et Pacto de Estabilidad y Crecimiento Economico de l'administration de Salinas de Gortari.

[14] Il est vrai que les enjeux sont d'une autre nature : les œufs occupent une place très importante dans les rations alimentaires des Mexicains, particulièrement au sein des couches sociales les plus défavorisées : la consommation annuelle moyenne d'œufs est (en 1991) de 14 kg, supérieure d'un quart environ à celle des Nord-Américains (M. Antonieta Yañez : « La avicultura mexicana y su posición ante el Tratado Trilateral de Libre Comercio México-EUA-Canadá » in PACHECO *et al.*, 1992 : 281).

[15] Encore que la progression du pouvoir d'achat des couches sociales les plus favorisées ouvre des créneaux étroits mais très rémunérateurs pour des produits alimentaires typés. C'est par exemple le cas de certaines découpes de viande rouge importées des États-Unis.

Les fruits et légumes

Cet ensemble présente un double intérêt.

D'une part, du point de vue des objectifs des politiques économiques suivies, les fruits et légumes sont reconnus comme un secteur stratégique. L'ensoleillement, les possibilités d'irrigation et le coût de la main-d'œuvre sont à l'origine d'avantages comparatifs qui, un moment, ont nourri l'espoir d'un développement spectaculaires des exportations agricoles « non traditionnelles » (produits tropicaux ou de contre saison) en direction des États-Unis. Ici encore, les bienfaits de la concurrence interne et externe combinés à la mise en œuvre des réformes institutionnelles[16] étaient censés impulser une amélioration significative des niveaux d'efficacité des exploitations concernées.

D'autre part, cette remise en cause attendue des procédures d'éviction aurait logiquement dû avoir des effets bénéfiques pour l'agriculture paysanne. Il est en effet question ici de productions exigeantes en travail et en soins.

Les espoirs placés dans un développement rapide de la production et des exportations de végétaux frais ont été déçus. Des facteurs d'ordre conjoncturel pourraient sans doute être évoqués également dans le cas présent, de même sans doute que les délais importants que supposent *a priori* des recompositions de cette nature et de cette ampleur. Sans doute, mais il reste que le secteur est dans son ensemble marqué par une forte permanence des modes d'organisation en place et par le maintien des procédures d'éviction qui les sous-tendent. Cette situation permet de cerner les limites des politiques de déréglementation : l'organisation des approvisionnements en végétaux frais est par nature trop « pointue », trop « sensible » pour qu'il soit possible d'envisager qu'elle puisse se construire exclusivement sur une régulation concurrentielle, hors de toute procédure de concertation (et donc d'exclusion). Le fait que les concertations entre les acteurs qui, par leur taille, dominent les filières l'emportent sur les concertations définies localement (asso-

[16] Ainsi, logiquement, qu'à la stagnation des débouchés intérieurs.

ciations locales ou régionales de producteurs cherchant de meilleures conditions de mise sur le marché, notamment) permet à son tour de souligner l'importance des enjeux politiques de la question et par là, le rôle incontournable de l'État.

Les grossistes des halles centrales de Mexico (Central de Abasto) et leurs réseaux de mandataires qui semblent couvrir l'ensemble des filières tant en direction de l'amont que de l'aval mobilisent à juste titre l'intérêt de la recherche sur l'organisation des approvisionnements. Ici les situations oligopolistiques sont de règle : le passage obligé des produits par les entrepôts qu'ils contrôlent et la spécialisation généralement très poussée des négociants s'y prêtent particulièrement. Ainsi, pour ce qui concerne la commercialisation des tomates, les onze plus gros négociants contrôlent à eux seuls plus de 43 % des arrivages. Cette proportion peut dépasser 50 % entre janvier et mai, lorsque les expéditions de Sinaloa et Basse Californie (les premiers bassins nationaux de production) sont à leur plus haut niveau. Le cas des oignons est plus marqué encore, puisque les six premiers grossistes contrôlent à eux seuls plus de 80 % des arrivages. La pomme de terre présente également une situation caractéristique : dix grossistes réalisent directement plus de 85 % des transactions (plus de 60 % pour les six premiers d'entre eux)[17]. Il reste cependant que la position de force des grands négociants ne produit d'effets et ne peut être reconduite que dans la mesure où ils parviennent à conduire leurs opérations sur une dynamique de concertation avec de grandes exploitations.

Ces spéculations sont en effet marquées par des coûts de production élevés et par une grande incertitude à court terme sur les niveaux de l'offre primaire. La prise en compte des risques de commercialisation pousse les agriculteurs à développer des stratégies de concertation avec les négociants, de façon à se ménager de meilleures conditions de commercialisation. Pour leur part, les négociants sont incités à s'inscrire dans une logique similaire vis-à-vis de fournisseurs privilégiés, ceux-ci pouvant leur assurer un fonds d'approvisionnement précieux pour les périodes où l'offre

[17] En 1986 pour la tomate, 1987 pour les oignons et la pomme de terre : il n'y a pas de données plus récentes.

primaire est insuffisante. Négociants et producteurs ont intérêt enfin à développer leurs concertations de façon à aménager des procédures d'éviction à l'encontre de producteurs et négociants tiers afin de contenir l'offre à un niveau susceptible d'engendrer des rentes de monopole significatives. L'organisation des approvisionnements repose donc bien sur un monopole, mais il s'agit d'un monopole partagé, fondé sur des procédures de concertation passées entre des acteurs qui occupent des positions différentes dans la filière et sur la mise en place de barrières à l'entrée aux deux extrémités de la chaîne. Ce monopole n'a rien de définitif et ne laisse aux acteurs qui en tirent avantage que des marges de manœuvre relativement étroites. En particulier, les négociants ne peuvent se permettre de restreindre exagérément le nombre de leurs fournisseurs ou le volume des transactions qu'ils réalisent sous peine de voir surgir une concurrence plus agressive et de risquer d'être eux-mêmes évincés, notamment lorsque l'offre primaire est faible[18]. Ils ne peuvent pas davantage élargir excessivement le cercle de leurs fournisseurs privilégiés : ce choix induirait une baisse de la rente globale que se partagent les acteurs qui dominent la filière et pourrait se traduire par des pertes considérables en situation d'offre excédentaire.

Les exploitations marginales ont leur place dans cette forme de « gouvernance hybride » : ce sont elles qui assument l'essentiel des risques de commercialisation. Le maintien de monopoles partagés repose largement sur une structuration des filières autour d'un « cœur » formé par les grandes exploitations et les principaux négociants : le contrôle qu'ils exercent sur les arrivages leur assure des conditions de commercialisation stables et avantageuses. Mais ce « cœur » n'existerait pas sans sa « marge », sans sa « périphérie ». Il est en réalité question d'un ensemble de cercles concentriques, aux limites mal définies, qui englobent les autres acteurs de chaque filière et marquent leur position relative en fonction de la qualité et de la stabilité des conventions qu'ils ont réussi à passer avec les négociants ou leurs mandataires. Selon l'ampleur des fluctuations de l'offre primaire, le cœur gonfle et les intègre progressivement ou, au contraire, il se durcit et se resserre en les excluant.

[18] Ou, dans un horizon temporel plus large, lorsque la demande solvable est peu dynamique, ce qui est le cas depuis le début des années quatre-vingt.

La place qu'occupent les exploitations familiales à la marge des filières maraîchères et fruitières n'est pas sans effets sur la construction d'une nouvelle ruralité. Les stratégies qu'elles adoptent relèvent d'une logique de loterie. Ces agriculteurs n'ont de place dans l'organisation des approvisionnements qu'en tant que force régulatrice, que soupape de sûreté ; ils savent que l'accès à la *Central de Abasto* risque fort de leur être interdit. Ils seront alors contraints de laisser pourrir leur récolte sur pied ou de s'en dessaisir à un prix qui couvrira tout juste leurs frais de transport.

Mais ils savent aussi qu'ils ont une chance raisonnable de réaliser des gains importants qui leur permettront de combler — largement peut-être — leurs pertes antérieures. Cette dimension marque profondément l'orientation des exploitations. Le souci de réduire aussi strictement que possible les coûts monétaires d'exploitation en témoigne, tout autant que la diversification notoire des activités (cultures réputées plus sûres, élevage, achat et exploitation d'un moyen de transport, placements divers, notamment dans l'immobilier, migrations internationales, etc.), destinée à multiplier les sources de revenus ou à constituer des fonds de réserve.

Ces stratégies, étudiées dans une communauté du sud de l'État de Jalisco (POILLY, 1995) présentent la particularité d'intégrer une « composante aval » forte, qui témoigne du souci constant de se situer aussi près que possible du cœur de la filière : achat d'une camionnette, efforts répétés pour assurer une meilleure insertion dans les clientèles locales animées par les négociants ou leurs mandataires. Dans cette communauté marquée par une incontestable aptitude à la concertation — dans les luttes agraires ou à propos de la mise en place et de la gestion des infrastructures d'irrigation — aucune action collective n'a pu être engagée dans le domaine de la commercialisation des productions maraîchères. Et pour cause : chaque producteur agit comme si le gain attendu d'une action collective était inévitablement moindre que la perte des avantages qu'il retire de sa position relative particulière par rapport au cœur de la filière. En d'autres termes, l'emprise de la filière sur ces exploitations maraîchères est telle qu'elle stérilise par avance les dynamiques de concertation définies dans les cadres régional ou local. Dans ce contexte encore, la ruralité semble bien compromise.

Conclusion

Comment parler encore de ruralité ? Les sociétés rurales mexicaines sont fragilisées et traversées par de multiples fractures. Les activités agricoles sont profondément engagées dans une dynamique de déterritorialisation, et les campagnes sont à leur tour de moins en moins structurées par leur agriculture : les interactions entre dynamiques sociales et territoriales sur lesquelles se construit la ruralité sont bien pauvres. À l'exception des enclaves spécialisées, les fonctions productives des campagnes mexicaines sont désormais à la fois affaiblies et niées. Leurs fonctions politiques ne sont pas mieux préservées, si ce n'est, ponctuellement, à l'occasion d'élections : les grandes institutions — parti officiel, syndicats et administrations —, qui ont joué un rôle central dans l'intégration territoriale du pays, ont perdu une grande part de leur emprise. L'un dans l'autre, les rapports d'intégration à la société globale sont mis en cause dans leur ensemble.

Mais il reste que, pour une large part, cette situation n'est que le reflet d'une crise non résolue qui touche l'ensemble des structures politiques, sociales et économiques nationales. Ses développements à venir ne seront pas sans effets sur les campagnes mexicaines. Ainsi, la mise en place d'un système de certification — il est vrai depuis longtemps annoncé et jamais encore assumé — ou la mise en œuvre de politiques ponctuelles privilégiant la qualité plutôt que la recherche systématique de gains de productivité peuvent s'avérer bénéfiques aux exploitations familiales. Il reste également que les incertitudes et les difficultés de la situation actuelle, la déprise de l'agriculture et l'affaiblissement des grands organes d'intégration créent un vide et appellent inévitablement des réponses de la part des acteurs sociaux. En tout état de cause, tous ces facteurs se prêtent bien à l'émergence de nouveaux réflexes de solidarité et de nouvelles dynamiques de concertation qui déjà peuvent être décelés en de multiples endroits. Le *Barzón*, association de défense créée par des agriculteurs surendettés des provinces occidentales du Mexique, et dont l'influence couvre désormais l'ensemble du pays, villes comprises, ainsi que le mouvement zapatiste du Chiapas en constituent les expressions les plus achevées et les plus visibles.

Bibliographie

ARRIOLA (A. J.), 1993 — *Estructura del mercado de carne de pollo en el D.F.* Mexico, Cide, Tesis de Maestria.

ASEVEDO (L. F.), 1993 — *Modelacion mediante series de tiempo del abasto de carne de cerdo al D.F.* Mexico, Cide, Tesis de Maestria.

CALVA (J. L.), 1996 — *La reforma economica de México y sus impactos en el sector agropecuario.* Mexico, Cemca.

GOMEZ CRUZ (M.), 1989 — *Nuevas tendencias del desarrollo agroindustrial en la produccion intensiva de carne y huevo.* Berlin, Université Humboldt.

LINCK (T.), 1989 — *El campesino desposeido.* Mexico, Cemca et Zamora, El Colegio de Michoacan.

LINCK (T.), 1991 — *El trabajo campesino.* Mexico, UAM-Xochimilco, Argumentos.

LINCK (T.), 1993 — *Cambio tecnico y marco macroeconomico de la « modernizacion » de la agricultura campesina.* Zamora, El Colegio de Michoacan, Relaciones.

LINCK (T.), 1994 — « Approvisionnement de Mexico en produits frais et recompositions de l'agriculture mexicaine ». *In* Douzant (D.), Grandjean (P.), éd. : *Nourrir les métropoles d'Amérique latine*, Paris, L'Harmattan.

LUA (G. F.), PARE (L.), SARMIENTO (J.), 1988 — *Las voces del campo, Movimiento campesino y politica agraria 1976-1984.* Mexico, Unam, Instituto de Investigaciones Sociales.

PACHECO (G. C.) *et al.*, 1992 — *El sector agropecuario mexicano frente al Tratado de Libre Comercio I.I.E.* Mexico, Unam.

PEPIN LEHALLEUR (M.), 1992 — Hacia una socialidad urbana en el campo mexicano ? Reflexiones a partir de la desunion de produccion y consumo. *Estudios Sociologicos,* 10 (29) : 289-313.

POILLY (C.), 1995 — *Sur les marges des filières, les petites exploitations maraîchères de Tuxcacuesco.* Toulouse, université Le Mirail, thèse.

Presidencia de la republica, 1992 — *Iniciativa de Reforma del articulo 27 Constitucional.* Mexico.

SARH, 1989-1994 — *Boletin mensual de informacion basica del sector agropecuario.* Mexico.

SCHWENTESIUS (R.), GOMEZ CRUZ (M.), 1992 — « La porcicultura mexicana ante la possible apertura de un tratado de libre comercio con E. U. y Canada ». *In* Calva (J. L.) *et al.*, éd. : *a agricultura mexicana frente al tratado de libre comercio,* Texcoco, Universidad Autonoma Chapingo.

SCHWENTASIUS (R.), RINDERMAN, GOMEZ CRUZ (M.), CALVA (J. L.), 1995 — *La cartera vencida del sector agropecuario.* Mexico, Ciestam-UACh.

TELLEZ (K. L.), 1994 — *La modernizacion del sector agropecuario y forestal.* Mexico, Fondo de Cultura Economica.

SHCP-BANRURAL, 1994 — *Sexto informe de Gobierno.* Mexico.

Carte de situation 4 - Le Mexique et la méso-Amérique

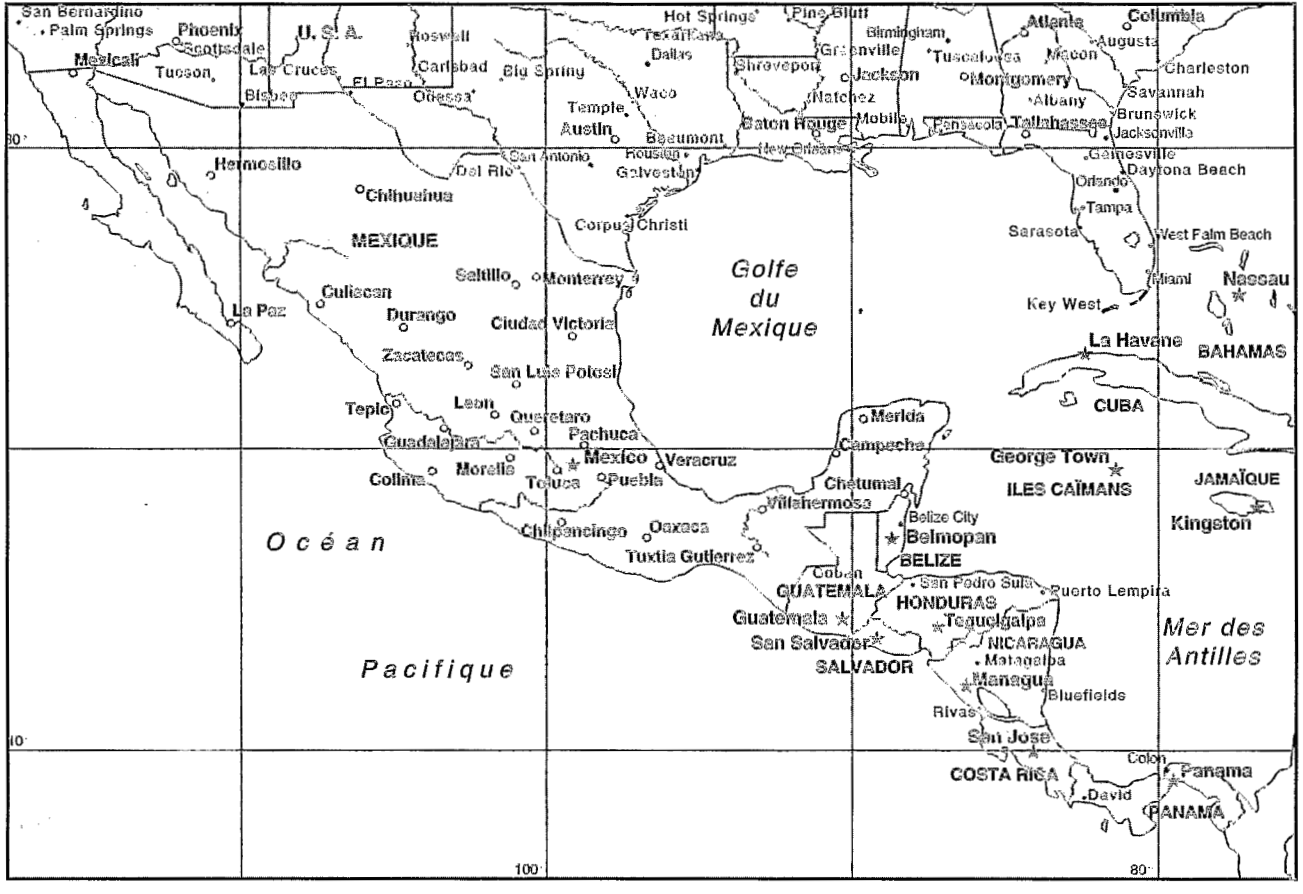

Crise et développement des cultures illicites au Mexique et en Côte d'Ivoire

Éric Léonard
Agro-économiste

Introduction

Depuis le début des années quatre-vingt, le trafic de drogues est devenu l'un des thèmes les plus médiatisés du débat politique dans les pays occidentaux et l'un des enjeux des politiques de coopération et de financement du développement. Longtemps confinées à des espaces géographiques bien délimités (opium en Asie du Sud-Est, coca en Amérique andine, haschisch et khat en Afrique du Nord et au Proche-Orient) et à un usage domestique ou rituel — que les pouvoirs coloniaux ont souvent encouragé —, les narcocultures ont connu un développement considérable au cours des trente dernières années, lié à l'essor de la consommation aux États-Unis et en Europe, mais aussi, et de plus en plus, dans les pays du tiers monde. Cet essor de la production et du trafic apparaît indissociable du mouvement de libéralisation et de mondialisation (des échanges de marchandises et de capitaux, des systèmes de gouvernement sur le modèle des démocraties parlementaires et sous la pression des bailleurs de fonds, etc.) impulsé depuis la fin des années soixante-dix.

Sur un plan macrosocial, cette problématique est souvent considérée en relation au développement de mafias nationales et transnationales, et en fonction du rôle déstabilisant que ces mafias peuvent

jouer sur les gouvernements. Les notions d'État mafieux ou de « narco-démocratie » sont ainsi couramment employées au sujet de certains pays, souvent pour justifier des interventions qui ne sont pas dénuées d'arrière-pensées hégémoniques de la part des grandes puissances. En revanche, le rôle joué par la production et le trafic de drogues dans la reproduction des formations sociales fragilisées et menacées par les processus de libéralisation, tant en milieu urbain qu'en zone rurale, est plus rarement pris en considération. Le narcotrafic apparaît en particulier intervenir dans la stabilisation (sociale, politique) de régions qui se trouvent reléguées à la périphérie du système économique mondial. Au-delà de tout jugement de valeur, il s'agit d'un déterminant majeur du développement des activités illicites et de leur possible intégration sur un plan politique et institutionnel par les gouvernements du tiers monde.

À partir de situations observées sur le versant pacifique-sud de l'altiplano mexicain et en zone forestière ivoirienne, ce travail vise à alimenter cette réflexion en répondant aux questions suivantes : quelles sont les modalités d'intégration des paysans aux circuits clandestins de la production et du trafic, et quel est leur accès aux marchés des drogues ? Partant, dans quelle mesure les activités illicites peuvent-elles constituer une alternative aux processus de paupérisation et d'exclusion sociale ? Enfin, ces activités sont-elles susceptibles d'être intégrées aux projets politiques et économiques des gouvernements, et quelles peuvent en être les implications pour ces sociétés agraires ?

Une crise de reproduction des exploitations paysannes

Les cas mexicain et ivoirien correspondent à des cadres totalement différents du point de vue des conditions écologiques de la production agricole, de l'environnement socioculturel et institutionnel, et des processus historiques de formation du système agraire. Pour autant, le Tropique Sec mexicain et le Sud-Ouest ivorien offrent des

similitudes intéressantes. En premier lieu, les deux régions ont été engagées au cours des vingt-cinq dernières années dans un mouvement de forte spécialisation économique, une production (les veaux pour l'embouche dans un cas, le cacao dans l'autre) venant constituer l'essentiel des ventes des exploitations et l'axe de structuration de la société. Dans les deux cas, cette spécialisation est la conséquence d'une intégration croissante au marché international et induit une grande vulnérabilité aux fluctuations des cours de ces produits que les États sont impuissants à maîtriser[1]. En second lieu, cette spécialisation s'est produite en même temps qu'une forte croissance démographique, qui a conduit à la réduction de la taille des exploitations, à une situation de saturation foncière marquée sur certains terroirs et à des modifications sensibles de l'environnement agro-écologique.

Quelle place dans le marché nord-américain pour les paysans mexicains ?

La société agraire qui occupe la dépression du Río Balsas, dans le sud-est de l'État du Michoacán, se caractérise, à l'image de beaucoup d'autres agricultures latino-américaines, par la coexistence de grands domaines fonciers et d'exploitations minifundistes. Les reliefs accidentés et le climat semi-aride y posent de lourdes contraintes à l'agriculture. Cela s'est traduit de tout temps par d'importants écarts de productivité entre les producteurs de maïs, soumis aux aléas du climat et à la pauvreté des terres, et les éleveurs de bovins, qui ont développé cette activité sous sa forme la plus extensive (LÉONARD, 1995 a). Jusqu'à la réforme agraire des années 1935-1945, la répartition des terres reflétait le jeu de ce différentiel de productivité et d'accumulation depuis trois siècles, qui avait abouti à la formation de domaines de plusieurs milliers d'hectares. Les stratégies de concentration foncière menées par les éleveurs répondaient au double souci de contrôler d'une part les

[1] Comme l'a démontré l'inefficace politique de rétention des ventes de cacao menée par la Côte d'Ivoire, pourtant premier producteur mondial, « pesant » le tiers du marché, entre 1987 et 1989.

différents étages écologiques entre lesquels transhumait le bétail au long de l'année, et d'autre part la main-d'œuvre requise à la production des chaumes qui constituent l'alimentation des bovins durant les mois critiques de la saison sèche.

La réforme agraire a entraîné l'expropriation des grands domaines et leur répartition, sous forme de lopins de 6 à 8 hectares, entre les ouvriers agricoles *(peones)* et les métayers qui y vivaient. Cette réforme n'a pourtant pas remis fondamentalement en question le poids économique, le *leadership* social ni l'influence politique des grands éleveurs, dans la mesure où elle n'a concerné que la terre, à l'exclusion des autres moyens de production. En conservant le monopole du bétail (et donc des animaux de trait), des outils et du capital circulant, les éleveurs ont pesé sur les instances politiques des communautés agraires nouvellement créées (les *ejidos*), négocié un droit de vaine pâture sur les terres qui leur avaient été confisquées et orienté en fonction de leurs intérêts la répartition et la gestion de ces terres (notamment en préservant l'indivision des parcours et en bloquant la mise en place de clôtures sur les terres cultivées de façon à perpétuer les systèmes d'affouragement en vigueur sur les domaines). Dans bien des cas, ils sont même parvenus à intégrer les *ejidos*, que ce soit directement ou par le biais de prête-noms.

Dès la mise en place de la réforme agraire s'est donc trouvée confirmée la polarisation de la société agraire entre des petites exploitations paysannes, dont l'activité est restée centrée sur la production de maïs et d'un oléagineux, le sésame, cultivé à des fins commerciales, et des domaines d'élevage, dont la base territoriale s'étendait bien au-delà des propriétés épargnées par les expropriations. Si un début d'accumulation est alors apparu à la portée des paysans, qui échappaient à une partie des prélèvements auxquels ils étaient soumis sur les grands domaines (ceux relatifs à l'accès à la terre, mais pas le loyer des animaux de trait), c'est bien une société à deux vitesses qui s'est développée, la croissance des troupeaux et la concentration des moyens de production (tracteurs, parcelles labourables, véhicules de transport, crédit) par les éleveurs contrastant avec la stagnation des équipements et de la productivité des petits paysans.

La décennie 1960 a marqué un tournant pour ces producteurs. D'une part, le changement de génération et le jeu des héritages ont

conduit à la division de nombreux lopins et à une *minifundisation* accrue. D'autre part, la politique d'approvisionnement à faible coût des centres urbains et industriels menée par le gouvernement mexicain s'est traduite par une baisse continue des prix bord-champ du maïs et des oléagineux, concurrencés par les importations en provenance des États-Unis. Les avancées de la seconde révolution agricole (moto-mécanisation, diffusion des semences hybrides, des engrais chimiques et des produits phytosanitaires), qui devaient compenser cette érosion, ont eu un effet limité sur la productivité des paysans : entre 1960 et 1980, alors que la valeur commerciale du maïs chutait de 40 %, le rendement moyen de la céréale a progressé de 20 % seulement dans la région du Moyen-Balsas et celui du sésame a diminué de près d'un quart. L'élevage extensif a constitué la seule activité où la productivité du travail se maintenait, voire progressait, grâce à l'expansion du marché de la viande dans les grandes agglomérations de l'altiplano et aux États-Unis.

L'intégration de la région du Moyen-Balsas à un espace économique de plus en plus large, mais dans des conditions qui étaient dictées par les performances des grandes exploitations mexicaines et nord-américaines, a donc conduit au recentrage des stratégies paysannes sur l'élevage bovin. Mais les écarts d'accumulation existant entre les différentes strates de la société agraire déterminent les chances de réussir cette spécialisation. Entre 1960 et 1988, les effectifs bovins ont quadruplé dans la région[2]. Cet accroissement a eu de profondes répercussions sur l'exploitation des ressources fourragères, tant au niveau des parcours que des parcelles individuelles : pour parer au surpâturage, un mouvement d'enclosures s'est développé, qui a conduit à l'appropriation de fait des indivis par les grands éleveurs, seuls acteurs capables de financer la clôture de surfaces importantes. Ils ont également récupéré les terres labourables cédées par les paysans les plus pauvres, qui ne parvenaient plus à en retirer des revenus suffisants. Des propriétés de taille respectable se sont ainsi reconstituées, à l'intérieur même

[2] Selon les recensements agricoles, ces effectifs passent de 51 300 têtes de bétail en 1960 à 101 800 en 1970, 138 600 en 1980 et 202 000 en 1988 (LÉONARD, 1995 a : 149).

des *ejidos*, où sont restaurés les schémas d'exploitation de l'espace valides au temps des grands domaines.

Cette évolution a achevé de marginaliser les petits agriculteurs car, en leur fermant l'accès aux parcours, elle leur a ôté toute perspective de capitalisation sous forme de bétail et de spécialisation dans l'élevage extensif : les retards d'accumulation sont devenus définitifs. Au cours des dix dernières années, un faisceau de facteurs a renforcé la dynamique de différenciation et de polarisation de la société agraire. Il s'est agi en premier lieu du désengagement de l'État dans le domaine du crédit rural et des subventions à la production (intrants, semences, encadrement) ou à l'équipement (mécanisation, hydraulique). La réforme du code foncier, intervenue en 1992, qui tend à privatiser les terres éjidales, autrefois théoriquement soustraites au marché foncier, devrait contribuer à formaliser et à accélérer les processus de concentration foncière. La finalisation de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et le Canada (Alena) devrait enfin aggraver la situation des exploitations minifundistes, puisque l'on peut en attendre un alignement des prix des céréales sur ceux du marché nord-américain. Confrontés à une croissance démographique qui demeure élevée[3], ces paysans ne semblent plus avoir à terme d'autres recours que l'exode vers les centres urbains, déjà surpeuplés, du centre du pays.

Les planteurs ivoiriens confrontés à l'épuisement de la « rente forestière »

Le sud-ouest de la Côte d'Ivoire présente un cadre écologique, historique et social totalement différent. Demeurée enclavée jusqu'au début des années soixante-dix, cette région a connu une croissance démographique vertigineuse au cours des vingt dernières années et constitue aujourd'hui le principal foyer de production cacaoyère du pays[4]. Ce bouleversement est associé à l'expansion du front pion-

[3] La population du Moyen-Balsas a augmenté de 13,5 % entre 1970 et 1980, malgré un solde migratoire très déficitaire.

[4] Alors que les densités de population y étaient demeurées inférieures à 2 habitants/km² pendant près d'un siècle, la région Sud-Ouest a connu

nier qui a balayé la Côte d'Ivoire d'est en ouest et dont la région Sud-Ouest a constitué l'ultime débouché. La dynamique de colonisation agricole a eu deux moteurs principaux : d'une part la culture du cacao, qui assurait aux paysans l'accès à une source de revenus réguliers et garantis par l'État ainsi que la pérennité de leur droit sur la terre grâce à la fonction de « marqueur » de l'espace que remplissent les cultures arbustives ; d'autre part la migration de centaines de milliers de paysans originaires des savanes du centre et du nord de la Côte d'Ivoire et des pays soudaniens limitrophes (Mali, Guinée et surtout Burkina Faso).

La phase pionnière, correspondant à l'installation de ces populations et au défrichement de la forêt tropicale humide, s'est caractérisée par une très forte productivité du travail paysan. Ces performances s'expliquent en premier lieu par les rentes agronomiques (forte fertilité grâce au brûlis de la biomasse forestière, faible incidence des adventices et des parasites, forte disponibilité en eau) liées à l'exploitation d'un milieu forestier vierge. Le système de culture pionnier, associant cultures vivrières (igname, manioc, banane plantain) et jeunes plants de café et cacao, permettait de maximiser la productivité des travaux de mise en place et d'entretien des plantations pérennes grâce aux productions vivrières dont l'excédent était commercialisé. Les niveaux de productivité ainsi atteints ont souvent conduit les pionniers à perpétuer ce système de culture par des défrichements renouvelés annuellement jusqu'à l'épuisement de leurs réserves foncières.

Les composantes sociales de cette productivité retiennent tout autant l'attention. Dans un contexte de forte disponibilité foncière et de très faible coût du facteur terre, les colons agricoles ont surtout rémunéré la main-d'œuvre qui leur parvenait du village d'origine par des cessions de terres. Ce système d'échange de forêt pour du travail a permis une expansion rapide des plantations et un rythme d'accumulation élevé. Reproduit en cascade par les planteurs, il a également alimenté une véritable course à la forêt : la

un taux de croissance démographique voisin de 7 % par an et a vu sa population multipliée par 10 entre 1970 et 1988. Dans le même temps, la production régionale de cacao est passée de 1 000 à près de 200 000 tonnes.

contradiction interne du système de production pionnier (la nécessité d'aliéner les réserves foncières pour capter la main-d'œuvre nécessaire à leur mise en valeur) devait être levée par la colonisation de nouvelles terres.

Les performances qui ont marqué la phase pionnière peuvent cependant être assimilées à l'exploitation d'une rente différentielle aux composantes écologiques (fertilité) et sociales (accès aisé et peu coûteux à la main-d'œuvre) (RUF, 1987). Après cette phase pionnière, la productivité du travail paysan tend à décroître, d'une part parce que le développement des vergers interdit de perpétuer l'association cacao-vivrier, et d'autre part parce que les rentes de fertilité associées au milieu forestier tendent à se dissoudre. Le vieillissement des vergers et l'émergence de nouvelles contraintes sociales (l'apparition de rentes foncières, l'accroissement du coût de la main-d'œuvre, la définition des droits d'héritage) se conjuguent alors pour entraîner une augmentation graduelle des coûts de production (RUF, 1987 et 1995). Les charges sociales s'accroissent elles aussi : les pionniers ont souvent développé des stratégies de sortie de l'agriculture (scolarisation, construction en ville ou dans le village d'origine) qui limitaient les investissements productifs et hypothéquaient le contrôle ultérieur sur la main-d'œuvre familiale. Si ces stratégies ont été fondées tant que la croissance des activités urbaines et de l'appareil administratif s'est poursuivie, elles ont lourdement pesé sur la trésorerie des exploitations dès lors que la crise et les plans d'ajustement structurel en ont réduit la rentabilité sociale.

Au terme du cycle de vie des planteurs, plutôt que de prendre en charge un verger sénescent, où la productivité du travail était devenue faible, ou de se lancer dans une opération hasardeuse et coûteuse de replantation, leurs successeurs ont eu tendance à se déplacer vers de nouvelles terres forestières, porteuses de rente différentielle, et à entamer un nouveau cycle pionnier. Sur un sol dégradé, la mise en place du cacao requiert en effet un travail considérable (lutte contre les adventices et les parasites, remplacement des pieds morts) et une forte consommation de capital (engrais, traitements phytosanitaires). La migration a ainsi constitué le mode de reproduction privilégié des exploitations.

L'épuisement de la frontière agricole au cours des années quatre-vingt a remis en question le fonctionnement du système agraire.

Les sociétés paysannes doivent absorber sur un espace désormais clos une croissance démographique qui reste forte (le taux de croissance naturel approche 3 %), alors que la productivité du travail agricole subit une dégradation régulière et inéluctable. Cette crise annoncée a des répercussions sur l'ensemble d'une société ivoirienne qui dépend à l'excès des productions de café et de cacao[5]. Le boom cacaoyer expérimenté par la Côte d'Ivoire entre 1970 et 1988 a par ailleurs largement contribué à la surproduction mondiale de cacao et à la chute des prix enregistrée à partir de 1986. Cette dépression a précipité la crise financière de l'État ivoirien et l'a conduit à se désengager massivement du secteur rural. Une telle évolution exclut toute intervention étatique dans le domaine de la reconversion des anciennes zones pionnières, comme cela avait pu être le cas au cours des décennies précédentes. Et la fermeture des débouchés dans les villes touchées par la crise et les plans d'ajustement structurel vient encore réduire les recours à la portée des paysans.

L'effondrement des cours du café et du cacao a ainsi couronné une dégradation régulière des conditions de la production agricole. Entre 1988 et 1992, le prix bord-champ du café non décortiqué a été divisé par 4 et celui du cacao par 2,7[6], provoquant un choc qui a remis en question les bases des systèmes de production : l'autosuffisance alimentaire est devenue un souci prioritaire tandis que les travailleurs salariés, qui n'ont pu être payés, ont souvent abandonné massivement les exploitations (LÉONARD et OSWALD, 1995). La baisse du volume global de main-d'œuvre, le report de la force de travail sur les cultures vivrières, la crise de liquidité se traduisent par une forte diminution des soins accordés aux plantations. Entre 1988 et 1992, les rendements cacaoyers ont baissé de 20 à 50 %, dépassant rarement 400 kg/ha sur des vergers matures (LÉONARD, 1994). Au total, les planteurs ont dû faire face à une baisse de 60 à

[5] Celles-ci représentent, bon an mal an, la moitié des revenus d'exportation et environ 25 % du PIB du pays (LOSCH, 1994).

[6] Le prix du kg de café non décortiqué est passé de 200 à 50, voire 25 F CFA. Celui du cacao a été réduit officiellement de 400 à 200 F, mais les prix pratiqués « en brousse » ont été proches de 150 F CFA.

80 % de leurs revenus. Cette régression n'a été compensée qu'en réduisant encore les dépenses salariales et les investissements de tout type. Il s'agit des éléments de base d'un processus cumulatif de décapitalisation (baisse de la productivité et de l'espérance de vie du verger), déjà expérimenté dans les anciennes régions cacaoyères, mais qui se produit cette fois en accéléré et sans cette soupape de sécurité que représentaient auparavant les forêts situées plus à l'ouest.

Pour les jeunes générations : cultures vivrières et vente de la force de travail

Sur le Tropique Sec mexicain, sur des surfaces insuffisantes pour se lancer dans l'élevage bovin avec une quelconque possibilité de succès, comme dans le Sud-Ouest ivoirien, où l'épuisement des réserves forestières et la suppression des aides autrefois dispensées par l'État hypothèquent toute tentative de mise en place d'une plantation pérenne, les jeunes générations se trouvent virtuellement exclues des activités qui, traditionnellement, ont servi de support à l'accumulation paysanne.

Dans le région du Moyen-Balsas, leur insertion dans l'espace économique doit se réaliser dans des conditions de forte subordination vis-à-vis des grands éleveurs : l'accès aux pâturages leur étant fermé, les paysans pauvres n'ont d'autre alternative que de se cantonner à la production de maïs pour leur propre consommation et à celle de fourrage pour les troupeaux des éleveurs. Les systèmes de polyculture pluviale de type maïs-sésame-sorgho, qui valorisent le mieux le travail familial dans les conditions agroclimatiques dominantes, ne permettent plus d'assurer la survie d'une famille sur une surface inférieure à 10 hectares par actif. Ils ne sont envisagés que dans la mesure où il est possible d'en commercialiser les chaumes auprès des éleveurs et d'augmenter ainsi de 50 % la valeur ajoutée obtenue à l'hectare (LÉONARD, 1995 a). Même dans ces conditions, et malgré les tentatives de valoriser au maximum les sous-produits de l'agriculture par l'élevage de volailles et de porcs, les revenus obtenus s'avèrent généralement trop faibles : à la fin des années quatre-vingt, il fallait disposer d'au moins 6 hectares pour se ména-

ger une marge d'accumulation réduite avec un système de production associant polyculture et petit élevage[7]. Du fait des divisions successives des parcelles liées aux héritages, rares sont les jeunes qui peuvent espérer accéder à une telle surface. Des disponibilités foncières existent pourtant dans tous les *ranchos* d'élevage, où la production de chaumes demeure nécessaire à l'alimentation du bétail. Les propriétaires y mettent à la disposition des paysans les animaux de trait et les outils nécessaires à la culture du maïs, sans autre contrepartie que la cession des chaumes après la récolte. Mais ce prélèvement, si limité soit-il[8], annule la rentabilité d'un tel contrat pour le paysan.

Pour compléter un revenu minimum que l'agriculture ne peut leur fournir dans la région, les paysans pauvres n'ont d'autre recours que la vente de leur force de travail, à des distances sans cesse croissantes. Les migrations saisonnières vers les foyers d'agriculture intensive (bassins sucriers, zones d'horticulture pour l'exportation) ou vers les centres industriels du pays ont constitué depuis près de cinquante ans l'une des bases de reproduction des exploitations minifundistes. Depuis le début des années quatre-vingt, les réseaux migratoires se sont cependant détournés en direction des États-Unis, attirant une part sans cesse croissante de la population active[9]. Mais en changeant de destination, les migrations ont également changé de nature. Elles concernent désormais une proportion majeure de fils d'éjidataires riches et de propriétaires fonciers, quand les paysans pauvres y ont accès dans des conditions généra-

[7] Le « seuil de reproduction », correspondant au niveau, socialement reconnu, des « besoins incompressibles » d'une famille, pouvait être évalué à 800 dollars environ à la fin des années quatre-vingt. 80 % des petits agriculteurs interrogés avaient des revenus inférieurs à ce seuil et la productivité moyenne au sein de cet échantillon s'élevait à 600 dollars (LÉONARD, 1995 a : 204-209).

[8] Compte tenu de la production de viande liée au pâturage des chaumes, ce prélèvement représentait en fait 45 % environ de la valeur ajoutée que le cultivateur de maïs a contribué à créer (cf. LÉONARD, 1995 a : 210).

[9] Compte tenu de la durée des saisons de plein emploi, un journalier agricole pouvait, en 1989, gagner 10 à 12 fois plus aux États-Unis que dans la région du Moyen-Balsas.

lement défavorables : étant illégale, l'émigration aux États-Unis repose sur des filières clandestines, payantes pour qui ne dispose pas d'un réseau social des deux côtés de la frontière. Il en coûte au minimum 400 dollars, soit presque 6 mois du salaire minimum régional, pour tenter sa chance dans les fermes frontalières de Californie ou du Texas, où les salaires sont bas et la police migratoire très active. Un emploi dans une grande agglomération, où le clandestin bénéficie de l'anonymat, requiert un investissement de 600 à 800 dollars. Même si l'émigration aux États-Unis concerne aujourd'hui tous les groupes sociaux et permet la survie d'exploitations que leurs structures situent en deçà du seuil de reproduction, il est rare que les envois de dollars permettent une reproduction élargie de ces unités. Parce qu'elle est illégale, tout semble au contraire indiquer que cette migration contribue à accroître les écarts d'accumulation et la capacité d'expansion des oligarchies.

Dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, la crise de l'agriculture de plantation a eu pour conséquence un renforcement du contrôle social exercé par les planteurs sur leur descendance. L'épuisement des réserves forestières au niveau national, de même que la contraction des ressources familiales destinées à la scolarisation et à la fermeture des débouchés urbains, a contribué à fixer autour de l'exploitation les jeunes générations qui, jusqu'à présent, avaient privilégié des stratégies d'émancipation sociale par l'émigration vers la frontière agricole ou vers les villes. Parallèlement, la crise a entraîné, à l'échelle de certains groupes, la réactivation des règles « traditionnelles » d'héritage, entre frères, au détriment des enfants du défunt (CHAUVEAU, 1994 b et 1995). Le retour des membres de la famille qui ont échoué dans leurs stratégies d'insertion urbaine vient encore compliquer les rapports intergénérationnels et renforce la position des aînés.

Ces tendances contribuent à accroître la dépendance des cadets vis-à-vis des propriétaires fonciers. La crise a paradoxalement contribué à accroître le prix des terres, en particulier celui des friches. Autrefois dévalorisées en raison de leur faible aptitude pour la culture cacaoyère, elles constituent aujourd'hui les seuls milieux disponibles pour la production vivrière et sont de ce fait très convoitées. La mobilité sociale des jeunes se réduit d'autant : ils sont davantage dépendants des possibilités d'héritage que leur

famille peut leur offrir. Cette dépendance se traduit par une réduction de leur marge de négociation dans les rapports avec les aînés disposant de terres, plantations ou friches, et par un accroissement des prélèvements en travail de la part de ces derniers (BOCQUET et CALAS, 1995 ; OSWALD, 1994). Ainsi, il n'est pas rare de voir s'instituer des rapports de métayage entre un père et ses enfants dans la perspective de la cession future, mais largement différée, des plantations concernées.

Pour ceux qui se trouvent écartés des terres aptes aux cultures pérennes et des possibilités de valorisation du travail qu'elles offrent, soit parce que le patrimoine familial est trop exigu, soit parce qu'ils refusent de se soumettre aux exigences des aînés, les possibilités se réduisent à la culture de friches dégradées, s'ils font jouer leur droit d'usage temporaire des terres familiales ou s'ils les louent. Les systèmes de culture reposent alors sur des rotations rapprochées de maïs et de manioc, deux plantes peu exigeantes sur un plan agronomique mais peu valorisées sur les marchés. Dans ces conditions ces jeunes n'ont que des possibilités réduites d'accumulation et n'ont même pas accès au mariage, qui reste conditionné au versement d'une dot ou, au moins, à des gages de solvabilité. Ils cherchent donc généralement à privilégier la rémunération immédiate de leur travail en multipliant les cycles de culture et en accroissant la surface cultivée, malgré les contraintes foncières — et donc en raccourcissant les temps de jachère, au risque de provoquer une dégradation rapide des terres (LÉONARD et OSWALD, *à paraître*). Même à travers ces stratégies prédatrices du milieu, leur productivité (entre 130 000 et 180 000 F CFA) demeure en deçà du seuil de reproduction évalué, en 1992, à 200 000 F CFA pour la région. La faiblesse de leurs revenus agricoles amène ces jeunes à effectuer d'importants transferts de travail en direction des exploitations voisines, soit par des contrats salariés, soit en se replaçant dans le giron familial, ce qui limite encore leurs perspectives de capitalisation par le travail sur les terres auxquelles ils ont accès.

Bien qu'il s'agisse d'un blocage relativement récent dans un cas, beaucoup plus ancien dans l'autre, la crise qui touche ces deux paysanneries remet radicalement en cause les mécanismes d'ascension sociale, voire, pour les catégories les plus défavorisées, les conditions de reproduction des exploitations qui étaient valides aupara-

vant. Dans les deux cas, le Marché s'est substitué à l'État comme agent de régulation et d'intégration sociale, fermant un certain nombre de débouchés, dans le domaine agricole comme en milieu urbain, mais offrant également, dans le cadre de l'économie de surface ou dans sa marge, des espaces de reproduction, voire d'accumulation. Dans le Sud-Ouest ivoirien et dans la région du Moyen-Balsas, comme dans de nombreuses autres régions de la zone intertropicale, les cultures illicites de drogues se sont ainsi imposées comme les seules qui permettent de maintenir ou d'accroître les revenus tirés de surfaces en régression et d'un milieu appauvri. Leur impact sur les structures de la société agraire apparaît cependant radicalement différent dans les deux régions, pour des raisons d'ordre à la fois social, politique et agro-écologique.

Au Mexique : accentuation de la subordination économique

La culture et la consommation du cannabis (sous forme de feuilles séchées, ou marijuana) ont cours dans le Tropique Sec depuis plus d'un siècle. Jusqu'au début des années soixante-dix, cette production répondait à un usage domestique, tant récréatif que thérapeutique. L'essor de la demande nord-américaine, à partir de la guerre du Vietnam, a transformé les conditions de cette culture. La région du Moyen-Balsas s'est ainsi convertie, depuis le début des années quatre-vingt, en foyer important de production de marijuana. Dans le même temps, elle est devenue une zone de transit pour la cocaïne colombienne, débarquée sur la côte pacifique ou sur les aérodromes clandestins de la Sierra de Guerrero voisine, et pour l'opium, dont cette même sierra, foyer elle aussi d'un fort minifundisme et d'une extrême pauvreté, est un important producteur. L'enclavement de la région, la nature accidentée du relief, l'existence de grandes étendues de pâturages arborés constituent autant « d'avantages comparatifs » pour le camouflage des plants de cannabis et celui des pistes d'atterrissage utilisées pour évacuer les récoltes. L'essor de la pro-

duction de marijuana a également eu pour corollaire celui d'une mafia du trafic, en forte prise avec les pouvoirs locaux et régionaux, et le développement d'une répression particulièrement violente, menée par des forces bien équipées (hélicoptères munis de rampes d'aspersion, armement lourd). Ces deux éléments dictent bien sûr largement les conditions d'insertion des petits paysans dans les réseaux du trafic et leur accès aux bénéfices illicites.

Élevage extensif et marijuana : une logique de concentration foncière

Potentiellement, l'impact économique de la culture du cannabis est considérable pour les paysans minifundistes : en 1988, un kilogramme et demi de marijuana, soit une demi-douzaine de plantes séchées, avait une valeur supérieure à celle d'une tonne de maïs et la vente de 100 kg rapportait davantage que toute une année de travail dans un restaurant de Houston ou de Los Angeles, et plus que sept ans du salaire d'un journalier agricole dans la région du Moyen-Balsas[10]. De tels gains s'obtiennent à partir de très peu de travail : la surface à semer est sommairement débroussaillée et les travaux ultérieurs se limitent à un semis rapide au bâton fouisseur puis à un sarclage partiel. La récolte intervient trois mois environ après le semis, juste après la floraison ; les plantes sont alors mises à sécher sur une aire ensoleillée puis empaquetées. Au total, la production d'un sac de marijuana, d'un poids approximatif de 20 à 25 kg, ne représente que quelques jours de travail, pour une valeur commerciale de 2 000 à 3 000 dollars, soit trois fois le niveau du seuil de reproduction économique...

Si la culture du cannabis ne présente guère de limitants techniques, elle pose en revanche de fortes contraintes quant aux conditions pratiques de sa réalisation. Il s'agit d'une activité particulièrement

[10] Le prix bord-champ offert au producteur en 1988 tournait autour de 125 dollars par kg de marijuana, un niveau largement supérieur à celui avancé par les administrations mexicaine et nord-américaine de répression du trafic (3 à 16 dollars).

dangereuse du fait de l'intensité de la répression, qui conduit les producteurs à camoufler leurs semis dans les recoins les moins accessibles de la région et à atomiser les îlots de culture sur une très grande surface, de façon à les rendre invisibles au milieu des pâturages arborés[11]. Cette contrainte rend la production de marijuana inaccessible aux paysans qui ont été exclus des processus d'appropriation des parcours indivis, si ce n'est en s'associant avec un grand propriétaire ou un gros éleveurs de l'*ejido*, qui aura clôturé une surface de pâturages suffisamment vaste pour y dissimuler les plants de cannabis. Le candidat doit alors se soumettre à des rapports de métayage et assumer seul la responsabilité du délit en cas d'intervention des forces de l'ordre : l'expérience montre qu'en alléguant leur absentéisme les grands éleveurs bénéficient souvent d'un non-lieu lorsque l'on découvre du cannabis sur leur domaine, et que la répression se concentre sur les petits tenanciers qui y vivent.

La répression, si elle a sans doute permis de limiter l'extension des cultures, semble en effet peu affecter les véritables organisateurs du trafic. De nombreux observateurs insinuent que les coups portés aux petits producteurs ont surtout pour vocation d'éliminer la concurrence désorganisée qui nuit aux intérêts de la mafia régionale. Tout porte à croire en revanche que celle-ci bénéficie de protections qui assurent sa prospérité autant que celle des forces de l'ordre. Confrontés à d'énormes problèmes de commercialisation, car les routes qui mènent à l'altiplano sont sévèrement contrôlées et ils n'ont qu'une mauvaise connaissance des marchés, les petits producteurs sont obligés de passer sous la coupe des grands trafiquants. L'insertion dans les réseaux clandestins du trafic leur offre un accès sûr aux semences et au marché de la marijuana, mais elle ne leur garantit aucune protection efficace et constitue un engagement duquel il est difficile de se défaire : l'intimidation violente est systématiquement employée pour dissuader les producteurs qui, ayant accumulé suffisamment, manifestent le désir de se retirer du trafic.

[11] Les témoignages relatifs aux tortures et pillages perpétrés par les forces de l'ordre, dont sont victimes les personnes soupçonnées d'implication dans le trafic ou leurs familles, sont légion.

Dans ces conditions, les bénéfices que l'on peut escompter du narcotrafic sont aléatoires. Ils suffisent parfois à peine à améliorer temporairement le niveau de vie de la famille, mais peuvent également représenter une manne qui permettra l'acquisition de terre et de bétail, l'achat d'un véhicule de transport ou la construction d'une maison. Les enquêtes réalisées entre 1987 et 1989 révélaient ainsi quelques cas de réussite fulgurante qui ne pouvaient être interprétés qu'en relation au trafic de drogue. Les retombées financières dépassent d'ailleurs largement la strate des producteurs : en 1988, les journaliers employés à l'entretien des plantations de cannabis recevaient un salaire cinq à six fois supérieur à celui en vigueur dans les secteurs licites; les paysans sans terre et leurs familles fournissent également le gros des bataillons de « mules » qui transportent de petites quantités de marijuana et de cocaïne dans les autobus qui relient le Moyen-Balsas à l'altiplano. Il va sans dire que ces tâches sont les plus exposées à la répression. Selon un fonctionnaire municipal, entre le quart et le tiers de la population de Huetamo, le centre recteur de la région, vivait en 1989 grâce au trafic de drogue, de façon directe ou part le biais des commerces, compagnies de transport et entreprises de construction qui servent de façade légale et de fonds d'investissement aux « narcos ».

Il ne fait cependant aucun doute que c'est la mafia locale qui tire les principaux bénéfices du trafic. On y retrouve beaucoup de grands éleveurs et certains commerçants de bétail parmi les plus influents de la région. Cette association entre l'élevage et le trafic de drogue n'est pas fortuite. Comme le souligne COCHET (1993 : 186), la production de marijuana et l'élevage extensif relèvent de la même logique d'expansion et de concentration foncière. De même que pour l'élevage, c'est le contrôle de l'espace et son monopole qui donnent accès aux rentes de situation dont bénéficient les gros trafiquants de marijuana. L'analogie ne se limite pas à ce trait : le *rancho* d'élevage constitue un moyen d'insertion dans les organisations corporatives (associations d'éleveurs et de propriétaires) qui constituent la base clientéliste du pouvoir et négocient sa tolérance à l'égard du trafic. Les achats de bétail et de propriétés figurent ainsi logiquement au premier rang des moyens employés pour blanchir les narcodollars.

Narcotrafic, dollarisation, inflation : la crise de l'agriculture paysanne

L'injection massive de dollars provenant des activités illicites, la culture du cannabis, ou l'émigration aux USA, a créé de profondes distorsions dans l'économie régionale. En première analyse, elle s'est traduite par un essor de la consommation : amélioration de l'habitat, achat de véhicules, d'électro-ménager, etc. Les dépenses somptuaires ne doivent cependant pas occulter l'importance des investissements productifs. L'acquisition de bovins notamment permet aux paysans de s'ouvrir l'accès aux parcours éjidaux et justifie une appropriation ultérieure, via la pose de clôtures, lorsque cela demeure possible. Le bétail constitue alors un capital sur pied qui se multiplie sans requérir de grosses dépenses et peut ensuite être échangé contre une propriété ou un droit éjidal. La très forte croissance du troupeau bovin depuis 1980 — qui est passé de 140 000 à plus de 200 000 têtes de bétail en 1988 — reflète cette stratégie d'accumulation.

En ce sens, le trafic de drogue et l'émigration ont contribué à amplifier l'effet de saturation des ressources fourragères à l'échelle régionale. Les grands propriétaires et les oligarchies éjidales y ont pris une part déterminante : en augmentant les charges animales et la pression sur les pâturages, ils éliminent toute concurrence possible de la part des petits producteurs incapables d'assumer les coûts d'alimentation du bétail. Pendant que les uns deviennent de plus en plus tributaires des dollars de l'émigration ou du trafic pour survivre, les autres affermissent leur contrôle sur les moyens de production. Car il en va de même de l'accès à la terre : sous l'afflux des narcodollars, le prix des parcelles éjidales et des propriétés d'élevage a beaucoup augmenté. Il fallait à la fin des années quatre-vingt consacrer le produit de la vente de 7 taurillons de 150 kg pour acquérir un droit éjidal correspondant à un hectare de terre labourable. Les terrains les plus enclavés, qui sont les plus propices à la culture du cannabis, sont ceux qui ont vu leur prix le plus augmenter.

Cette hausse du coût des facteurs de production concerne également le travail. Depuis le début des années quatre-vingt, l'émigration d'une part croissante de la population, qu'elle soit volontaire

vers les États-Unis, ou forcée vers les ceintures de misère des grandes villes, a provoqué une réduction sensible de la main-d'œuvre. Il en a résulté une hausse des salaires saisonniers, que le trafic de drogue a considérablement renforcée : au cours du cycle pluvial de 1988, le salaire agricole était en moyenne 100 % supérieur à celui en vigueur dans les zones d'agriculture intensive de l'altiplano. Contrairement à la tendance observée dans l'ensemble du pays — où il a diminué de 40 % en termes réels entre 1982 et 1987 —, le salaire a suivi dans la région du Moyen-Balsas une hausse supérieure de 50 % au niveau moyen de l'inflation et plus importante encore au regard des prix des principaux produits agricoles : en 1988, le paiement des journaliers employés à la coupe du sésame représentait environ la moitié de la valeur de la récolte (LÉONARD, 1995 à : 195).

Cette évolution pénalise au premier chef les petits producteurs de maïs et de sésame, deux cultures qui, du fait du climat sec, imposent le recours massif à des travailleurs salariés à des étapes cruciales de leurs cycles végétatifs. Le désengagement de l'État dans le domaine du crédit a parallèlement laissé les paysans sans solution pour subvenir aux besoins de trésorerie qui culminent lors des goulets d'étranglement du calendrier agricole. Ils sont donc contraints de réagir à la hausse des salaires en simplifiant les itinéraires techniques et donc en limitant les rendements. La dollarisation de l'économie régionale contribue ainsi à accroître le poids de l'élevage extensif par rapport aux productions vivrières et à renforcer la crise de l'agriculture minifundiste. En dehors de l'émigration aux États-Unis, dont nous avons vu que les retombées bénéficient surtout aux oligarchies, la culture et le transport de la marijuana sont en passe de constituer les seuls recours susceptibles de permettre la survie des plus petites exploitations. Mais l'accès à ces activités s'effectue dans des conditions de subordination aux élites locales qui renforcent les écarts d'accumulation et les processus de concentration de la terre et du bétail. S'il représente un sursis pour un certain nombre d'entre elles, dans la mesure où elles échappent à la répression, le trafic de drogue ne semble pas constituer une base de reproduction élargie pour les petites exploitations du Tropique Sec mexicain.

En Côte d'Ivoire : autonomie sociale et espace d'accumulation

Une insertion du trafic dans l'économie de plantation

La culture du cannabis a connu une diffusion récente en Côte d'Ivoire forestière. Bien qu'elle ait fait localement l'objet d'un usage domestique dès la fin des années cinquante dans les régions précocement intégrées aux échanges marchands, au contact forêt-savane ou dans la zone littorale, elle ne s'est réellement développée dans l'Ouest forestier que dans la deuxième moitié des années quatre-vingt. La quasi-totalité des producteurs de marijuana rencontrés dans le Sud-Ouest se sont engagés dans cette activité après l'effondrement des prix du café et du cacao en 1988-1989 et les deux tiers d'entre eux attribuent leur décision à la crise économique et foncière[12]. Il s'agit d'autre part d'un phénomène aussi généralisé que rapide, puisque malgré l'hétérogénéité socioculturelle de la population, liée au caractère cosmopolite de la colonisation agricole, presque tous les groupes en présence apparaissent impliqués, à des degrés divers, dans le trafic (LÉONARD, 1995 b).

Si la recherche de revenus alternatifs à ceux du café et du cacao a constitué le moteur principal de la production de marijuana, son essor ne peut être dissocié de l'accroissement de la demande locale : au plus fort de la crise, la consommation de stupéfiants, amphétamines en premier lieu mais aussi marijuana, a été adoptée par certains comme un moyen de compenser les départs de travailleurs salariés en augmentant la durée du travail individuel. Ce recours est fréquent chez les jeunes qui cherchent à mettre en place une plantation cacaoyère sur une friche de mauvaise qualité, en étant tenus d'effectuer un travail d'entretien très important.

[12] Les résultats présentés dans cette partie sont tirés d'une enquête réalisée entre avril 1994 et juin 1995 auprès de 41 producteurs de cannabis de la région Sud-Ouest.

De nombreux facteurs ont facilité l'insertion du trafic dans l'économie régionale. La construction de la société agraire autour des plantations pérennes a favorisé la formation de structures sociales et foncières et de réseaux marchands qui constituent un support favorable à la production et au trafic de marijuana : en premier lieu, la société pluri-ethnique de la zone forestière est une société éclatée, où le contrôle social de type traditionnel est affaibli par les distances séparant les migrants de leur milieu d'origine ou par les processus de déstructuration qui ont affecté les lignages autochtones depuis la colonisation (DOZON, 1985). Les liens sociaux se sont distendus avec l'individualisation du foncier puis avec l'impossibilité de perpétuer l'échange terre-travail (à l'exception des Mossi du Burkina Faso). Cette évolution est indissociable du passage à un régime de propriété privée du sol : en contribuant à créer un droit d'usage permanent et exclusif sur la terre plantée de café ou de cacao, l'économie de plantation a entraîné la dissolution des anciennes formes de contrôle foncier : chaque planteur peut dénier tout droit de regard sur son exploitation aux chefs traditionnels et aux membres de son lignage[13].

L'existence d'un réseau dense de commerçants et de transporteurs a enfin permis au trafic de se greffer aisément sur un système économique qui s'était développé par son intégration au marché international. De par les volumes considérables transportés et la fréquence des convoyages, le commerce du café et du cacao est un support idéal pour celui du cannabis. De nombreux éléments portent à croire que l'imbrication entre les deux filières s'étend au-delà du simple convoyage vers les ports d'Abidjan ou de San Pedro : la crise qui a secoué le secteur café-cacao et la restructuration qui l'a

[13] La végétation dominante, composée de deux formations, les cacaoyères et les friches à *Chromolæna odorata* (connue sous l'appellation populaire de « sékou-touré »), constitue par ailleurs un excellent support aux cultures illicites. *C. odorata* tend à former un fourré impénétrable, dont la hauteur atteint 3 mètres dès la deuxième année de recrû, qui pose de lourdes contraintes sur un plan strictement agronomique, mais qui offre l'avantage de parfaitement dissimuler les cultures aux regards indiscrets. Les cacaoyères offrent une protection similaire. Les structures minifundistes et les fortes densités de populations ne constituent donc pas ici un obstacle aux cultures clandestines, en partie parce que les conditions écologiques s'y prêtent.

suivie ont remis en question les rentes dont bénéficiaient les membres de l'élite politique via l'attribution de quotas d'exportation (Losch, 1994). Mais ces quotas leur ont souvent donné accès au conseil d'administration des sociétés exportatrices et à une influence qu'ils peuvent mettre à profit pour créer de nouvelles rentes. Le commerce de la cola est également le support d'échanges anciens et réguliers avec les régions soudaniennes. La marijuana voyage dans les ballots de cola fraîche qui sont rarement contrôlés dans la mesure où leur ouverture provoquerait l'oxydation rapide du produit : s'agissant d'une denrée très valorisée sur le plan social et culturel, il s'agit d'un sacrilège que peu de gendarmes sont prêts à assumer.

Le trafic de marijuana s'insère ainsi dans les stratégies de diversification ou de reconversion développées par l'ensemble des acteurs aux différents niveaux d'une société dont la dépendance vis-à-vis des revenus cacaoyers, aujourd'hui en pleine érosion, est excessive. Ce contexte particulier mais aussi la « rente de situation » dont bénéficie la Côte d'Ivoire dans ses relations avec ses partenaires du Nord et les bailleurs de fonds du fait de son poids géopolitique expliquent la faiblesse, voire l'absence, de la répression. Les conditions de formation de la société agraire n'ayant pas permis l'émergence d'une oligarchie foncière assurant à la fois les fonctions de contrôle politique et d'intermédiaire commercial, la petite paysannerie bénéficie ainsi d'un accès au narcotrafic beaucoup plus facile qu'il ne l'est au Mexique.

Une solution aux blocages fonciers et économiques

La culture du cannabis répond ainsi aux objectifs d'une population qui cherche à s'insérer dans un milieu où les terres disponibles sont rares, chères et de faible potentiel. Elle concerne en premier lieu des personnes qui disposent d'une propriété de très petite taille, mais également des paysans dont l'accès au foncier est apparemment bloqué : la moitié des producteurs de marijuana interrogés pratiquent cette culture en tant que contractuels sur l'exploitation d'un proche. Ils ignorent qui en est le commanditaire et quels en

sont les profits réels, mais bénéficient en contrepartie d'une bonne protection vis-à-vis des forces de l'ordre[14]. Leur rémunération est souvent différée pendant plusieurs saisons, jusqu'à ce que leur employeur leur cède un lopin de forêt, une plantation, un petit commerce ou un taxi collectif. Il s'agit en somme de la reproduction exacte des modalités de fixation et de rémunération de la main-d'œuvre qui ont permis l'expansion des fronts pionniers : la culture du cannabis permet de perpétuer les modèles de contrôle social de la force de travail et les rapports de production liés à l'échange forêt-travail au-delà de l'épuisement de la forêt (voir *supra*). La rémunération de ces manœuvres est largement supérieure à celle qu'offrent les autres activités à la portée des paysans sans terre (salariat, cultures vivrières, métayage sur une plantation cacaoyère) : elle répond à des normes relativement respectées qui attribuent une valeur de 300 à 350 000 F CFA pour la culture de 625 à 1 000 m^2 (l'unité de référence étant un carré dont les côtés varient de 25 à 35 m) et pour chacun des deux à trois cycles de culture pratiqués dans l'année.

L'autre moitié des producteurs de marijuana est composée majoritairement de paysans qui ont un accès (limité) à la terre, parfois même à une petite plantation, mais qui se trouvent en situation de blocage foncier et n'ont que des possibilités réduites d'accéder aux niveaux de rémunération que procurent les cultures pérennes : 20 % d'entre eux n'ont pas de plantation, et la moitié disposent d'un verger cacaoyer d'une surface inférieure à 3 hectares. Certains, dont l'assise sociale au sein du village est particulièrement précaire, sont amenés à se placer sous la protection d'un gros producteur de marijuana, dans des conditions de subordination similaires à celles qui prévalent pour les paysans sans terre. La majorité bénéficie cependant d'un accès plus favorable au marché : leur récolte n'est pas vendue au forfait, pour une unité de surface donnée, mais en fonction de son volume. L'association avec un intermédiaire (généralement acheteur de café et de cacao) reste toutefois de rigueur, d'une

[14] « Moi on m'a pris deux fois, mais le patron est trop fort et je n'ai jamais fait plus d'une semaine en prison » (entrevue réalisée à Bakayo, sous-préfecture de Soubré, mai 1994).

part pour s'assurer de la commercialisation rapide et complète de la récolte, d'autre part afin de bénéficier d'une protection sûre. Comme dans le cas précédent, le commanditaire fournit les semences et garantit le prix d'achat. La valeur bord-champ d'un sac rempli de 20 à 25 kg de feuilles séchées s'établit autour de 150 à 200 000 F CFA, soit 7 000 à 8000 F par kg de marijuana, et le produit brut obtenu sur 0,1 hectare, équivalent à la production de 8 à 12 sacs, varie entre 1,5 et 2 millions de F CFA.

Une minorité de producteurs (15 à 20 % des personnes interrogées) parvient à vendre au détail une partie de sa récolte sur les marchés de proximité qui ont considérablement crû avec la crise (voir *supra*). Ces producteurs « indépendants » sont amenés à prendre en charge les fonctions assumées par les commanditaires dans les cas précédents, en particulier l'achat de protections, qui peut absorber une grosse partie de leur revenu[15]. En fait, la récolte est rarement vendue au détail dans sa totalité, mais plutôt en « demi-gros » aux dealers locaux ou à des boutiquiers qui remplissent cette fonction dans les différents villages. Un sac de 20-25 kg de marijuana rapporte alors en moyenne 500 000 F, et la culture de 0,1 hectare entre 3 et 5 millions de F CFA.

Les niveaux de rémunération évoqués ci-dessus sont bien sûr de nature à bouleverser les conditions de reproduction de la société agraire. En termes de revenu par unité de surface, il est évident qu'aucune culture à la portée du paysan ivoirien ne peut concurrencer celle du cannabis : la production de 0,1 ha vendue « au sac » procure, sur deux cycles de culture, un revenu annuel de 3 à 4 millions de F CFA ; il s'agit de la valeur de 10 à 13 tonnes de cacao, le produit d'une plantation d'une trentaine d'hectares exploitée en faire-valoir direct grâce à une dizaine de travailleurs, ou de plus de 40 ha confiés en métayage ! La comparaison en termes de productivité du travail est tout aussi illustrative. Avant la dévaluation du franc CFA, même dans les conditions les plus défavorables d'accès au marché (situation de producteur « captif », rémunéré par unité de surface), cette culture offrait une productivité journalière

[15] Selon le témoignage d'un de ces producteurs, ces frais représenteraient jusqu'à 50 % du produit brut.

7,5 fois supérieure à la production cacaoyère et 15 fois supérieure aux cultures vivrières. Si la dévaluation a permis d'atténuer ces écarts, dans la mesure où l'ensemble des productions agricoles licites ont vu leur prix augmenter alors que ceux du cannabis stagnaient, cette culture demeure de très loin la plus rémunératrice : la productivité journalière est entre 5 et 27 fois supérieure à celle qu'offrent le café et le cacao et de 9 à 47 fois plus élevée que celle des cultures vivrières (LÉONARD, 1995 b). On comprend, en référence à ces estimations, la révolution que constitue l'« innovation cannabis » pour la petite paysannerie : les revenus annuels générés par cette culture sont en moyenne de 4 600 000 F CFA, soit 11 à 12 fois la valeur des besoins de base d'une famille entière, et même dans les pires conditions d'accès au marché, elle permet d'obtenir un revenu deux fois plus élevé que le niveau du seuil de reproduction.

L'impact économique et social du cannabis apparaît d'autant plus fort que cette culture s'insère dans les systèmes de production sans concurrencer les autres activités agricoles, ni dans l'occupation de l'espace, ni dans l'organisation du travail. Les cultures licites, qu'il s'agisse du café et du cacao ou des productions vivrières, demeurent des façades indispensables pour justifier un enrichissement vis-à-vis de la communauté villageoise. Les synergies entre activités sont d'ailleurs beaucoup plus larges, les revenus illicites servant à financer les autres cultures (achat de produits phytosanitaires pour les plantations cacaoyères ou les rizières, réparation du matériel) et des acquisitions ou des améliorations foncières. Enfin, en raison des petites surfaces occupées par les plantations de cannabis et de la nécessité de maintenir une discrétion absolue, les travaux y sont réalisés en fin de journée, après que l'on ait assuré l'entretien des autres cultures, lorsque les propriétaires des parcelles voisines sont déjà retournés au village. Le coût d'opportunité du travail consacré au cannabis est donc très faible.

Les complémentarités apparaissent particulièrement fortes entre la culture du cannabis et celle du cacao : après dissolution de la « rente différentielle-forêt », les investissements nécessaires au renouvellement des plantations supposent une injection massive de capital, à défaut de disposer d'une main-d'œuvre captive. La culture du cannabis est, parmi les activités accessibles aux petits paysans, la seule qui permette de tels transferts. En retour, la plantation

(ou la replantation) demeure la meilleure valorisation possible des revenus illicites dans le secteur agricole, compte tenu de la nécessité de maintenir une base foncière pour poursuivre cette activité. Ainsi, et même si les préférences des paysans interrogés vont au secteur tertiaire (transport, immobilier, commerce), notamment parce qu'il est plus facile de réaliser et de rentabiliser des investissements à distance de la société villageoise d'origine, près du tiers d'entre eux a acquis, grâce aux revenus du cannabis, une plantation ou un îlot de forêt en vue de la création d'une plantation.

Conclusion : une substitution aux politiques de développement ?

L'« innovation cannabis » apparaît ainsi, en Côte d'Ivoire forestière, comme la plus pertinente — et dans une certaine mesure la plus accessible — alternative de reconversion à l'issue du cycle cacaoyer pionnier, non seulement pour les exploitations paysannes, dont les mécanismes de reproduction sont remis en question, mais aussi pour les réseaux marchands et les élites administratives qui, jusqu'à présent, ont vécu de la rente tirée des exportations de café et de cacao. Dans une certaine mesure, sa diffusion peut être comparée à celle de l'« innovation cacaoyère » à la fin du XIXe et au début du XXe siècle au sein des sociétés yoruba au Nigeria, akwapim et krobu au Ghana ou kru et anyi en Côte d'Ivoire, dont les bases économiques avaient été affectées par la dépression du marché de l'huile de palme puis par la colonisation européenne (CHAUVEAU, 1994 a). Ce qui est remarquable dans le cas du cannabis, c'est que cette diffusion a lieu sans induire, apparemment, de transformation majeure de l'organisation économique et sociale. Elle permet au contraire, à ce stade de son développement, la reproduction des schémas de captation de la main-d'œuvre et d'accès au foncier qui avaient cours durant le cycle cacaoyer pionnier et apparaît comme un support possible des productions de café et de cacao. Tout se passe comme si l'innovation technique permettait de diffé-

rer les innovations sociales (au niveau des sociétés paysannes comme à celui de l'État) que l'achèvement du cycle pionnier semblait imposer.

Au Mexique également, l'innovation cannabis se diffuse sans induire de modification notable de l'organisation économique et sociale. Elle repose sur les pouvoirs traditionnels et s'effectue selon les mécanismes de contrôle social et de sujétion qui caractérisent depuis des siècles le fonctionnement de l'économie du Tropique Sec. Tout au plus permet-elle la survie d'exploitations minifundistes que les contraintes macro-économiques fragilisent malgré le rôle qu'elles jouent dans le fonctionnement des grandes unités d'élevage. Mais elle ne permet pas la reproduction élargie de la petite paysannerie, parce qu'une telle évolution nuirait aux intérêts des commanditaires locaux du trafic.

Car le trafic de drogues ne se développe, logiquement, qu'en prise avec les superstructures sociales existantes. Il tend de ce fait à confirmer la tendance à l'exclusion ou à l'intégration des processus de développement en cours. La différence majeure entre les cas mexicain et ivoirien résiderait ainsi dans le fait que le développement économique suivi depuis des décennies est, dans un cas, de nature excluante, liée à l'élevage extensif, et débouche sur le monopole de la terre, alors qu'il repose, dans l'autre, sur l'intégration du plus grand nombre à l'économie de plantation[16], en tant que producteurs de café et de cacao, deux cultures exigeantes en main-d'œuvre.

Ces considérations conduisent à s'interroger quant aux conditions dans lesquelles s'exerce la répression du trafic dans les deux pays. Au-delà de la dimension inégale du phénomène et des contextes géopolitiques différents (qui conduisent, dans un cas, à faire du narcotrafic un problème prioritaire de sécurité nationale sous la pression des États-Unis, et dans l'autre, à en minimiser la portée, voire à nier son existence), les modalités de la répression semblent répondre avant tout aux impératifs de reproduction des systèmes

[16] La politique de « nationalisation » de la main-d'œuvre étrangère, entreprise par le président Houphouët-Boigny, serait ainsi l'illustration de ce projet, jusqu'à sa remise en question récente, qui correspond à l'achèvement du cycle pionnier de l'économie de plantation ivoirienne.

politiques dans chacun des deux pays. Au Mexique comme en Côte d'Ivoire, les pouvoirs locaux constituent un relais essentiel du pouvoir central et leur financement procède de la redistribution de rentes centralisées par l'État. Au Mexique, les exportations pétrolières ont longtemps constitué la principale source de financement des réseaux clientélistes, quand cette fonction était assurée en Côte d'Ivoire via l'attribution de quotas d'exportation de café et de cacao ou de permis d'exploitation forestière. L'épuisement de la rente pétrolière dans un cas, de la « rente forestière » dans l'autre, a remis en question le fonctionnement de ces systèmes.

Le trafic de drogue est venu localement combler les lacunes financière du pouvoir central. Cela induit une modification des rapports entre ce pouvoir et ses relais locaux dans le sens d'une plus grande autonomie de ces derniers, mais ne remet pas en cause le rôle de régulateur exercé par l'État. C'est particulièrement vrai au Mexique, où la frontière commune avec les États-Unis pourrait permettre la mise en place de microréseaux et une démocratisation du trafic au détriment des mafias régionales : une répression forte à l'égard des petits intervenants s'avère indispensable pour que les pouvoirs locaux puissent contrôler le trafic et maintenir leurs réseaux de clientèle[17]. En Côte d'Ivoire, l'accès aux marchés d'exportation est limité à un nombre réduit de filières, très structurées et fortement contrôlées par le pouvoir central, soit de façon directe, soit, plus fréquemment, à travers la prise de contrôle des principales sociétés exportatrices par les grandes familles qui forment le premier cercle de l'État (Losch, 1994). Le développement du narcotrafic ne menace donc pas, *a priori*, le système centralisé de gestion des rentes et de financement des clientèles : la répression vis-à-vis des producteurs de cannabis, lorsqu'elle s'exerce, répond davantage aux besoins d'autofinancement des appareils policier et judiciaire qu'à une volonté de canaliser la collecte primaire de marijuana.

L'appropriation au moins partielle du trafic par les pouvoirs locaux soulève de nombreuses interrogations quant aux possibilités

[17] Voir à ce sujet Rivelois (1995).

d'institutionnalisation de ce phénomène. En Côte d'Ivoire comme au Mexique, l'État s'est désengagé au cours des dix dernières années de tous les secteurs du développement rural. La baisse (ou la suppression) des prix agricoles garantis, la dissolution des structures de crédit et d'assistance technique, la mise en veilleuse des programmes de santé et de scolarisation ont sanctionné ce retrait. En Côte d'Ivoire, les pouvoirs publics tendent même à accroître la part relative de leurs prélèvements sur les filières exportatrices de coton ou de cacao (LÉONARD, 1994). Les tensions entre autochtones et planteurs immigrés qui ont marqué les élections ivoiriennes de 1995 et, surtout, le soulèvement armé zapatiste de janvier 1994 au Mexique peuvent être interprétés comme autant de signaux d'alarme des conséquences de ces politiques sur les sociétés paysannes. Les disponibilités financières que les États peuvent mobiliser pour stabiliser les zones les plus menacées par les processus de globalisation et de déréglementation économique étant de plus en plus limitées, le narcotrafic peut représenter une bouée de sauvetage pour les pouvoirs centraux, dans la mesure où il leur est possible d'en maîtriser les retombées politiques. Les États peuvent alors être tentés de déléguer aux parrains locaux du trafic, de façon directe ou par l'intermédiaire de leurs protecteurs politiques, une partie des charges de régulation et d'intégration leur incombant. À la vue des conditions d'essor du trafic, et plus encore dans le cas du Mexique que dans celui de la Côte d'Ivoire, il est permis de se demander dans quelle mesure les activités illicites n'ont pas été intégrées comme un facteur déterminant de la stabilisation sociale et du contrôle politique sur des portions importantes du territoire national.

Bibliographie

BOCQUET (O.), CALAS (J.), 1995 — *Les dynamiques d'installation des jeunes générations dans la sous-préfecture de Sassandra à l'aube de l'an 2000.* Communication au séminaire « Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra », ENSEA/Orstom, Sassandra, Côte d'Ivoire, 14-16 juin 1995, 9 p.

CHAUVEAU (J.-P.), 1994 a — « Crises, innovations et reconversions : histoire comparée

de la cacaoculture en Gold Coast, au Nigeria et en Côte d'Ivoire (années 1890-1945) ». *In : Crises et ajustements en Côte d'Ivoire, les dimensions sociales et culturelles*, Abidjan, Gidis-CI/Orstom : 105-116.

CHAUVEAU (J.-P.), 1994 b — *Jeu foncier, institutions d'accès à la ressource et usage de la ressource : une étude de cas dans le Centre Ouest ivoirien.* Communication au colloque « Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle », Orstom/Gidis-CI, Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994, 21 p.

CHAUVEAU (J.-P.), 1995 — « Land pressure, farm household life cycle and economic crisis in a cocoa-farming village (Côte d'Ivoire) ». *In* Ruf (F.), Siswoputranto (P. S.), éd. : *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply,* Cambridge, Woodhead Publishing Ltd : 107-123. Édition en français : Pression foncière, cycle domestique et crise économique : étude de cas en Côte d'Ivoire forestière, *Bulletin du GIDIS-CI,* 10, avril 1995 : 12-32.

COCHET (H.), 1993 — *Des barbelés dans la Sierra. Origines et transformations d'un système agraire au Mexique.* Paris, Orstom, coll. À travers champs, 395 p.

DOZON (J.-P.), 1985 — *La société bété.* Paris, Orstom/Karthala, 367 p.

LÉONARD (E.), 1994 — *Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recomposition sociale sur les anciens fronts pionniers ivoiriens.* Communication au colloque « Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle », Orstom/Gidis-CI, Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994, 15 p.

LÉONARD (E.), 1995 a — *De vaches et d'hirondelles. Grands éleveurs et paysans saisonniers au Mexique.* Paris, Orstom, coll. À travers champs, 328 p.

LÉONARD (E.), 1995 b — *Développement de la culture du cannabis et du trafic de marijuana en Côte d'Ivoire forestière.* Paris, Orstom/Observatoire géopolitique des drogues, 46 p.

LÉONARD (E.), OSWALD (M.), 1995 — « Cocoa smallholders facing a double structural adjustment in Côte d'Ivoire: responses to a predicted crisis ». *In* Ruf (F.), Siswoputranto (P. S.), éd. : *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply,* Cambridge, Woodhead Publishing Ltd : 125-150. Édition en français : Les planteurs de cacao ivoiriens face à un double ajustement structurel : réponses sociales et techniques à une crise annoncée, *Bulletin du GIDIS-CI,* 12, janvier 1996 : 19-44.

LÉONARD (E.), OSWALD (M.), *à paraître* — *Une agriculture forestière sans forêt. Transformations de l'environnement et mise en place de systèmes agricoles stables en Côte d'Ivoire forestière.* Abidjan, Orstom, centre de Petit-Bassam, 15 p.

LOSCH (B.), 1994 — *À la recherche du chaînon manquant. Pour une lecture renouvelée de l'économie de plantation ivoirienne.* Communication au colloque « Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle », Orstom/Gidis-CI, Abidjan, Côte d'Ivoire, 28 nov.-2 déc. 1994, 14 p.

OSWALD (M.), 1994 — *La problématique de l'insertion des jeunes dans les systèmes de production du centre-ouest de la*

Côte d'Ivoire (des exemples tirés de communautés bete et baule). Communication au colloque « Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle », Orstom/Gidis-CI, Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994, 10 p.

RIVELOIS (J.), 1995 — *Les implications politiques du narco-trafic au Mexique.* Communication au séminaire « Rente, travail, pouvoir : recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporains », EHESS/Orstom, 22 nov. 1995, 37 p.

RUF (F.), 1987 — Éléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides. I- De la forêt, rente différentielle, au cacaoyer, capital travail. *L'agronomie Tropicale,* 42 (3) : 218-232.

RUF (F.), 1995 — *Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun.* Paris, ministère de la Coopération/Cirad/Karthala, 459 p.

Les agricultures du Sud face aux changements biotechnologiques

Fatima Abdesselem
Économiste

Au sens large, les biotechnologies agricoles peuvent être définies comme " l'ensemble des techniques faisant appel à des organismes ou à des processus biologiques pour fabriquer ou modifier des produits, améliorer des végétaux ou des animaux ou mettre au point des micro-organismes à des fins particulières " (OTA, 1992). Leurs domaines d'application sont principalement les semences, les engrais, les pesticides et la santé animale. A priori, elles devraient repousser les limites biologiques d'un accroissement de la productivité agricole et donc de la production en général. Le cycle de fabrication des produits biologiques devrait aussi être raccourci, renforçant les liens entre le secteur agricole et les besoins des économies nationales ou internationales. Depuis la crise des années soixante-dix, les biotechnologies participent aux changements du système agro-industriel mondial, si bien que nous pouvons nous demander si elles sont une réponse technologique à un cycle de croissance dépressif, et si elles constituent une base nouvelle de l'accumulation agricole ou agro-alimentaire post-fordiste.

Rien n'est moins sûr, car elles ne sont, surtout pour les pays sous-développés, qu'un potentiel de développement économique. Elles restent pour l'essentiel complémentaires des technologies existantes, quels que soient les domaines concernés : agriculture, secteur agro-alimentaire, environnement, énergie, chimie et santé. Elles risquent cependant d'amplifier la tendance au renforcement du dualisme agricole, bénéficiant aux grandes exploitations, aux moyens importants, avec abandon de la multitude de petites exploi-

tations, familiales et souvent vivrières, dans les pays en développement. Différentes de la révolution verte, les nouvelles biotechnologies génèrent d'autres rapports entre secteurs public et privé de la recherche agricole et modifient les approches traditionnelles du financement de la recherche, l'appropriabilité des profits réalisés, le droit à breveter le vivant, l'organisation agro-industrielle, etc.

Les frontières naturelles de la recherche agricole s'estompant, apparaissent de nouveaux objets de recherche, des partenariats plus diversifiés et une approche plus multidisciplinaire du développement agricole et économique. Les pays en développement pourront-ils tirer bénéfice de ces mutations de la recherche scientifique, de la réorganisation du secteur public de recherche agricole dans le monde et des changements de l'organisation agro-industrielle ? La privatisation du vivant, avec l'aide du secteur public dans la plupart des pays industrialisés, ne favorise-t-elle pas un nouveau droit sur le vivant qui exclue encore davantage des pays déjà en marge de l'ordre productif mondial ? Quel rôle peuvent jouer les États du tiers monde ou les systèmes nationaux de recherches agricoles ? Doivent-ils favoriser, à l'instar de nombreux pays d'Amérique latine et d'Asie, le développement de certaines biotechnologies agricoles par rapport à des besoins internes et/ou externes spécifiques ? L'utilisation des techniques agronomiques traditionnelles n'est-elle pas limitée face à une agriculture mondiale plus compétitive et à des consommateurs plus exigeants ?

Repenser la relation entre science, technologie et croissance économique dans le cadre du développement des biotechnologies agricoles semble être aujourd'hui une nécessité pour les pays en développement, car la structure et l'orientation de leur type d'agriculture devront nécessairement changer pour des raisons de sécurité alimentaire et de mondialisation des marchés agricoles.

Le changement technologique est un processus endogène, induit par des modifications des dotations relatives en ressources et par la croissance de la demande, plutôt qu'un facteur exogène, totalement étranger à l'économie et à la société qui le mettent en œuvre.

Nous proposons, par rapport à l'ensemble de cette problématique, d'aborder dans un premier temps la relation entre changement technologique et agriculture et dans un second temps le potentiel et l'avenir des biotechnologies dans le tiers monde.

Biotechnologies et agriculture

Généralement, le changement technologique correspond à une amélioration de l'état des connaissances propre à augmenter les possibilités productives.

En agriculture, ce changement est le plus souvent incorporé dans de nouveaux intrants, durables ou non[1], sous forme d'une amélioration de la qualité et/ou de la quantité. Historiquement, l'agriculture a d'ailleurs évolué de systèmes agricoles *labour-intensive*, de faible productivité, vers des systèmes intensifs incorporant de plus en plus de savoir, de science et de capital :

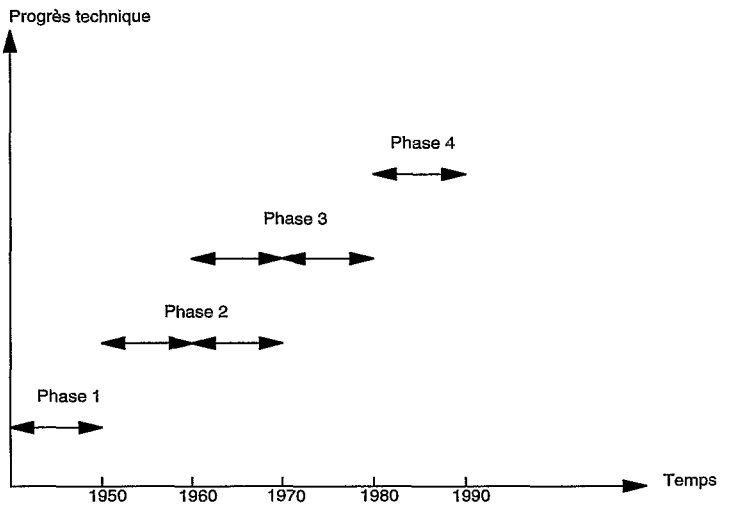

Figure I
Evolution du progrès technique agricole.

[1] Les intrants durables correspondent aux machines, équipements et animaux. Les intrants non durables comprennent les engrais, produits chimiques, semences, etc, détruits au cours du procès de travail

Phase 1 : nature. Cycles biologiques + sélection des plantes et des animaux + fertilisants naturels.

Phase 2 : mécanisation. Semences améliorées + irrigation + tracteurs.

Phase 3 : révolution verte. Nouvelles variétés à haut potentiel de développement (hybrides) + irrigation + engrais, fongicides, pesticides.

Phase 4 : biotechnologies. Culture des tissus + techniques de l'ADN recombinant + transgénose animale et végétale.

Aujourd'hui, le développement des biotechnologies issues du génie génétique, du génie microbiologique et du génie enzymatique concerne des secteurs aussi différents que la pharmacie (santé humaine et animale), l'agriculture et l'environnement.

Les défis à relever sont importants puisque les trois-quarts de la population mondiale vivent dans des pays en développement, où les besoins alimentaires sont en croissance rapide. Comment y assurer alors la sécurité alimentaire tout en préservant l'environnement productif et l'avenir des générations futures ? Les biotechnologies peuvent-elles constituer une réponse pertinente en termes d'augmentation de la productivité agricole et de croissance agricole durable ?

Biotechnologies vertes et développement économique

Nous devons nous interroger sur la nécessité de développer les biotechnologies face à la concentration du pouvoir oligopolistique des firmes multinationales pharmaceutiques, chimiques ou agro-alimentaires et au poids des agricultures développées encore protégées, parallèlement à la dépression des marchés des matières premières agricoles et aux difficultés d'ajustement structurel des pays sous-développés.

Selon Okonkwo (1992), le but ultime à atteindre dans l'application des biotechnologies agricoles est un approvisionnement facile et moins coûteux en vivres. Les domaines concernés sont nombreux et variés :

— biotechnologies de la plante ;

— biotechnologies microbiennes ;
— biotechnologies animales ;
— biotechnologies aquatiques.

Nous nous limiterons aux deux premiers types de biotechnologies, car dans la plupart des agricultures en développement le secteur des intrants et celui des techniques post-récolte restent prédominants et font appel aux biotechnologies de la plante et aux biotechnologies microbiennes.

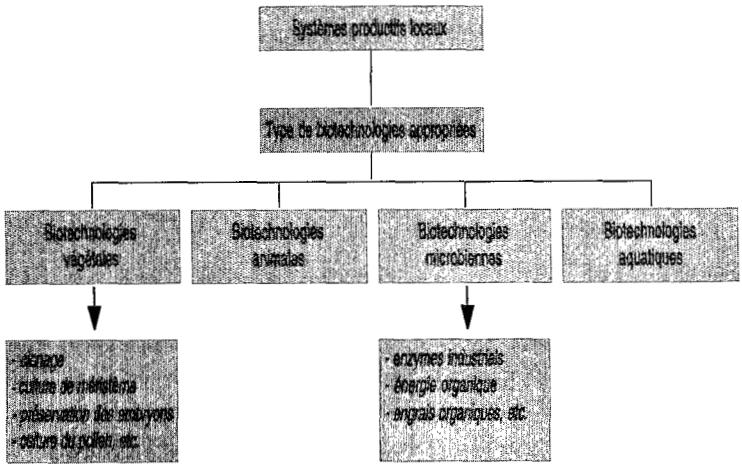

Figure II
Domaines d'application des biotechnologies.

Les biotechnologies végétales

La culture de la cellule et du tissu de la plante est ici essentielle. Cette technique repose sur le fait qu'une seule cellule (ou un groupe de cellules) provenant des organes de la plante (racine, feuille, tige) peut être plantée dans un bouillon de culture aseptique,

afin de générer rapidement des populations qui pourront enfin pousser dans le sol, ce qui concerne :

— la propagation clonale[2] :

Perfectionnée depuis 1937, la culture du tissu offre les moyens d'une propagation rapide et moins coûteuse de la plante (multiplication par clones). Cette technique est applicable dans la propagation de nombreuses variétés de fruits ou de légumes (palmier à huile, banane, patate douce, igname). Elle est destinée à accroître rapidement les productions alimentaires, mais aussi à lutter contre la désertification dans des programmes de reboisement ;

— la culture du méristème :

" En 1952, note A. SASSON (1983), l'Inra a réussi à obtenir, à partir du méristème[3] d'un dahlia malade, un dahlia indemne de virus. Une variété de pomme de terre, la belle-de-Fontenay, que l'infection par un virus avait fait disparaître des cultures, avait été reproduite à partir d'un méristème sain prélevé sur une plante malade et multiplié *in vitro*. " Plus largement, les plantes débarrassées des agents pathogènes par cette méthode sont le manioc, la patate douce, l'igname, le cacao et les fraises. Par rapport aux techniques traditionnelles de multiplication, l'avantage de la culture du méristème, surtout pour les variétés fragiles, est de fournir par technique *in vitro* beaucoup plus de descendants en un minimum de temps. L'inconvénient, cependant, est le risque de diminution de la diversité génétique, car les individus d'une espèce proviennent d'un méristème unique. Aussi la création de banques de gènes est nécessaire afin de conserver les patrimoines héréditaires indispensables au maintien de la diversité génétique. Conscients de ce problème, lié au remplacement progressif des variétés traditionnelles par des variétés à fort rendement, les centres internationaux de recherche agricole ont constitué des centres de conservation du plasma ger-

[2] Le clonage désigne la propagation de plante de manière asexuée.

[3] Méristème : petite masse de cellules indifférenciées, d'une dimension inférieure au dixième de millimètre. Le méristème est situé à l'extrémité de la tige de la plante, qui croît constamment et donne naissance aux organes de la plante. Au bout de quelques semaines, la tige est découpée en micro-boutures qui, dans des conditions favorables, se transforment en plantes entières.

minatif. C'est le cas du CIP et de l'IITA qui conservent la totalité de la collection mondiale des génotypes de pomme de terre et espèces voisines (manioc, igname, patate douce) ;

— la préservation des embryons :

Les embryons issus des croisements entre plantes à espèces variées meurent fréquemment en raison de certaines incompatibilités. Leur préservation dans des conditions particulières et leur culture *in vitro* conservent leurs caractères bénéfiques et contribuent à l'enrichissement de la biodiversité ;

— La culture du pollen :

La culture *in vitro* du pollen constitue une méthode rapide (quelques semaines à quelques mois) et appropriée pour la production de plantes haploïdes (stériles). Celles-ci peuvent être « converties » par l'application de la méthode du dédoublement des chromosomes, afin de produire des plantes homozygotes[4] diploïdes (possédant un double assortiment de chromosomes semblables), fécondes, essentielles dans le développement d'une nouvelle multiplication de lignées ou dans la production d'hybrides. Les méthodes traditionnelles de production des lignées pures homozygotes demandent plus de temps, parfois de nombreuses années.

Pour la plupart, ces méthodes peuvent être utilisées par les pays en développement, car elles ne demandent pas des équipements et des infrastructures de recherche très sophistiqués[5], ni des chercheurs longuement formés. Les orientations possibles devraient concerner :

— la recherche sur la résistance génétique : les herbicides, utilisés pour éliminer les plantes adventices, sont souvent dangereux pour l'environnement. De nouvelles espèces d'herbicides (glyphosate, chlorusefuron) tuent tout végétal sans affecter la nappe phréatique.

---

[4] Homozygote : se dit d'une cellule qui possède deux gènes identiques, situés aux endroits correspondants des deux chromosomes d'une même paire.

[5] La micropropagation, par exemple, demande (BOXUS, 1989 : 169) :
— un besoin en matériel de départ très limité : quelques bourgeons sont suffisants, les parcs à bois ou à pieds mères coûteux à entretenir ne sont pas nécessaires,
— une surface de culture minime : chaque année, chaque mètre carré de tablette peut produire plus de 25 000 arbres ou plus de 50 000 fraisiers-racines, etc.

La résistance à de tels herbicides est contrôlée par des gènes uniques, clonés et intégrés dans les génomes des plantes transgéniques concernées, qui développent ainsi une résistance aux herbicides. Des résistances à la sécheresse ou une plus grande tolérance à la salinité peuvent également être introduites, afin que les plantes s'adaptent à une gamme d'environnements plus large ou maintiennent la biodiversité existante ;

— la recherche sur la résistance aux insectes : la découverte de la bactérie *Bacillus Thuringiensis* est un bon moyen de lutter contre les insectes nuisibles aux récoltes, puisqu'elle produit une protéine qui, une fois ingérée par l'insecte, dégage une toxine active qui élimine celui-ci. Elle est inoffensive pour l'homme, l'animal et l'environnement, et peut être clonée dans le génome de plusieurs espèces de végétaux ou utilisée sous forme de poudre insecticide ;

— la recherche sur la tolérance génétique aux virus : les chercheurs ont découvert que les végétaux infectés par des souches moins virulentes de virus développaient une résistance aux infections consécutives par une souche beaucoup plus virulente. Ce phénomène, appelé *croisement de protection*, proviendrait de la couche de protéines (CP) qui provoque les virus. Aussi ces recherches ont-elles conduit à la production de végétaux transgéniques dans lesquels des gènes CP de certains virus ont été incorporés.

Les biotechnologies microbiennes

Fondamentales dans la gestion des ressources naturelles, ces biotechnologies regroupent, par exemple, la production d'engrais organiques, d'enzymes industriels et l'énergie d'origine organique (biogaz).

— Les engrais organiques

L'usage de micro-organismes, tels les champignons ou les bactéries comme la *Rhizobia*[6], peut fixer à moindre coût l'azote atmosphérique pour produire " l'azote riche " utilisée par les plantes. Cela évite le recours à des engrais azotés chimiques plus chers et pol-

[6] La *Rhizobia* colonise les racines de la plante hôte, qui fixe alors mieux l'azote biologique.

luant les sols. La production de quelques Rhizomes est déjà commercialisée en Afrique et bien sûr en Amérique latine, en Asie, particulièrement en Inde où la révolution verte a créé, par l'usage important d'engrais, des dommages au niveau des sols et de la nappe phréatique (ALAM, 1994).

— Les enzymes industriels

L'utilisation de micro-organismes pour produire des enzymes industriels (par exemple amylose a, amylose b, amyloglucosidise) peut intéresser les pays en développement, en particulier ceux orientés vers les fermentations agro-alimentaires[7], le brassage de la bière, l'industrie des confitures, etc.

— Les productions d'énergie organique

Il s'agit ici de produire, à partir de micro-organismes et d'hydrocarbures tels les sucres, la cellulose ou les matières organiques, du méthane ou du dioxyde de carbone. Le biogaz obtenu à partir d'engrais ou de déchets du bétail, de résidus de récoltes est utilisé comme une source d'énergie pour des besoins domestiques, alors que les résidus organiques sont utilisés comme compost. On connaît, depuis longtemps, l'utilité de la production de biogaz (faibles coûts, préservation de l'environnement) dans les milieux ruraux pauvres du tiers monde (Chine, Inde). Son développement dans les régions où le bois de chauffage est une cause de désertification (exemple du Sahel) se heurte néanmoins à des habitudes de consommation solides.

En définitive, ces différentes biotechnologies agricoles ou agro-alimentaires, à priori plus efficaces[8] que les méthodes traditionnelles

---

[7] L'étude de l'écologie des micro-organismes, responsables de la fermentation du *m'bannick*, une des principales boissons lactées traditionnelles du Sénégal (N'DIR, 1989), dégage des axes de recherche extrêmement intéressants pour développer et contrôler la fabrication de ce produit biologique (ferments lactiques vivants). Le développement agro-industriel de ce lait caillé demande, toutefois, la maîtrise parfaite de la qualité du produit et des conditions de production (réaction des levures, des lactobacilles, des acides, etc.).

[8] « Malgré leur efficacité, notent LEPOIVRE et SEMAL (1989 : 159), les méthodes classiques de l'amélioration végétale présentent des défauts, en particulier la longueur du processus (une variété de blé n'est commercialisée qu'après 8-10 ans de sélection), et la reproduction sexuée

.../...

de sélection végétale ou de production industrielle, pourraient sous certaines conditions[9] être plus ou moins rapidement adoptées dans le tiers monde afin d'augmenter la sécurité alimentaire, de diversifier une agriculture aux spécialisations anciennes et de protéger l'environnement.

Dans le domaine de l'environnement, les biotechnologies peuvent intervenir au niveau de la diversité génétique, de la diversité des espèces et de la diversité des écosystèmes, en créant de nouvelles espèces de plantes et d'animaux ou en améliorant celles qui existent déjà. L'accroissement, le maintien ou la réduction de la biodiversité dépend cependant de plusieurs facteurs :

— l'accès libre ou non aux ressources biologiques (problématique de la privatisation du vivant, des droits de propriété intellectuelle) ;

— la viabilité de la conservation *ex situ* ;

— la viabilité de la conservation-valorisation *in situ*.

La Convention sur la biodiversité (1992) met surtout l'accent sur la conservation in situ au travers notamment de zones naturelles à préserver ou à aménager, telles les réserves naturelles et les parcs nationaux. En 1993, plus de 8 500 zones protégées existent de par le monde, la plupart d'ailleurs en pays sous-développés.

Pour la conservation *ex situ*, nous pouvons prendre l'exemple des banques de gènes, qui gèrent trois types de collections[10] à des coûts

impose des barrières dans le choix du matériel, eu égard aux cas d'incompatibilité, limitant les possibilités de croisement. Les développements récents des cultures de tissus et de la biologie moléculaire permettent de lever ces obstacles et d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la création d'une variété génétique somaclonale ». Par ailleurs, les risques de créer des mutants ne sont guère plus importants en culture *in vitro* qu'en culture traditionnelle, si les principes d'usage sont respectés (balance hormonale appropriée, conditions d'asepsie rigoureuses).

[9] Spécialisations scientifiques solides (pathologie végétale, amélioration variétale), chercheurs confirmés, laboratoires de recherche opérationnels, relations avec des instituts de recherche extérieurs, coopération Nord-Sud (approvisionnement en produits chimiques de qualité, financement d'un encadrement local, fourniture de plantes-mères et de licences), etc.

[10] Ces collections peuvent prendre la forme de graines, tissus, pollen, ovules, etc. Dans le monde, 131 pays conservent des ressources génétiques agricoles, auxquels il faut ajouter 10 centres internationaux de recherche agricole. Au total, 4,35 millions d'échantillons végétaux sont stockés et préservés *ex situ*, aux frais des pays développés.

évidemment variables et croissants en fonction du temps de conservation et du nombre de tests pour s'assurer de la conservation de l'information génétique (au moins 85 % de l'échantillon testé doit germer). Il s'agit : des collections effectivement utilisées pour la reproduction ou le travail de multiplication, et conservées une année ; des collections utilisées à moyen terme, séchées et conservées entre 0 °C et -5 °C sur une période de 10 à 20 ans (les températures basses assurent la viabilité du matériel génétique) ; des collections de base, séchées et conservées dans des feuilles d'aluminium à des températures comprises entre -10 °C et -20 °C.

Les banques de gènes constituent une réponse à la perte de la diversité génétique sur le long terme et la mémoire d'écosystèmes fragilisés par l'action des hommes et/ou de la nature. Elles ne sont néanmoins qu'un " système de précaution " qui n'agit pas sur les causes de dégradation de la biodiversité. Nous pouvons prendre l'exemple des forêts tropicales, où certains estiment que 5 % à 10 % des espèces locales pourraient disparaître dans les trente prochaines années. Un quart des espèces végétales mondiales disparaîtraient également si la déforestation continuait (MUGABE, 1994). Les biotechnologies peuvent alors intervenir pour enrichir les collections existantes, améliorer *in situ* le taux de régénération des forêts, accroître les résistances des variétés et rééquilibrer les écosystèmes.

La commercialisation croissante de nombreux produits issus des nouvelles biotechnologies ne s'effectuera cependant pas sans problème au niveau de la conservation de l'environnement ou de la biodiversité et de l'accès aux progrès scientifiques et technologiques pour l'ensemble des pays. Les risques et les dangers sont multiples et relativisent les potentialités offertes par les biotechnologies dans les pays en développement. La modification d'organismes vivants pourrait effectivement accroître la vulnérabilité de certaines plantes et animaux transgéniques, uniformes génétiquement. De plus, leur interaction dans des environnements différents n'est pas toujours connue et maîtrisable *ex ante*, etc.

Par rapport à l'introduction des nouvelles biotechnologies vertes, les pays sous-développés n'ont évidemment pas les mêmes intérêts de développement ou les mêmes besoins que les pays déjà industrialisés ; aussi les transferts de technologie, comme par le passé, devront-ils être attentifs aux " contingences locales " et aux potentialités scien-

tifiques et technologiques nationales. C'est d'autant plus vrai que, à la différence de la révolution verte, qui favorise des paquets technologiques fournis par le secteur public, la nouvelle biorévolution privilégie le développement du secteur privé et une agriculture plus productive et plus écologique dans les pays industrialisés.

De nouveaux modèles d'organisation agro-industrielle

Les nouvelles biotechnologies restent pour l'essentiel complémentaires des technologies existantes. D'après Ducos et Joly (1988), elles sont transversales, combinatoires et complémentaires.

Transversales, en raison de l'universalité du code génétique. Qu'elles s'appliquent aux animaux, aux végétaux ou aux micro-organismes dans les secteurs alimentaires, pharmaceutiques et autres, les techniques de génie génétique seront les mêmes. Pourtant, elles sont en soi insuffisantes et doivent faire appel à d'autres techniques (fermentation, purification) pour la maîtrise du processus productif et commercial. En ce sens, elles sont combinatoires et favorisent la coopération ou l'alliance entre entreprises, qui ne peuvent maîtriser toutes les techniques et le savoir-faire correspondant. Elles sont, enfin, complémentaires des technologies traditionnelles. Dans le domaine des semences, par exemple, les variétés améliorées et les variétés à haut rendement prédominent encore sur les variétés modifiées par génie génétique. La relation entre la plante et son environnement est effectivement difficile à maîtriser et à stabiliser, et la structure génétique des plantes commerciales et vivrières n'est pas toujours très bien connue[11].

Les biotechnologies risquent cependant d'accélérer le développement de recherches sur les plantes à grande valeur marchande, asso-

[11] « On ignore encore, remarque Gros (1990 : 135), pourquoi et en vertu de quel mécanisme certains gènes ne fonctionnent qu'à des étapes parfaitement définies du développement de la plante et seulement dans certains organes (racines, feuilles, graines) » Quelques plantes à vocation commerciale (tabac, pomme de terre, pétunia) ont cependant fait l'objet de recherches poussées par des laboratoires privés, tel celui de la firme Monsanto.

ciant firmes chimiques, pharmaceutiques et nouvelles entreprises biotechnologiques. L'exigence sociale de diffusion des connaissances ne serait plus alors nécessairement maintenue, puisque la firme privée pourrait conserver les résultats de ses recherches jusqu'à ce qu'ils soient protégés par le dépôt d'un brevet[12]. Le brevet est en effet l'objet d'enjeux économiques importants, puisqu'il offre à l'entreprise qui le dépose la première la possibilité de maintenir une avance technologique et donc un marché (quasi-rente, récompensant son effort financier de recherches), jusqu'à ce que d'autres entreprises rattrapent leur retard concurrentiel et proposent des produits équivalents ou supérieurs. En ce qui concerne le vivant, le brevet, au sens industriel du terme[13], pose des difficultés d'application, car la reproductibilité de l'action d'un micro-organisme[14], par exemple, est plus complexe à contrôler et prévoir systématiquement[15], surtout si le matériel génétique créé n'est pas déposé par la firme agro-industrielle, chimique ou pharmaceutique.

Par ailleurs la frontière entre invention et découverte de propriétés naturelles (caractère inappropriable ou appropriable) a pendant longtemps été difficile à établir, au moins jusqu'à l'affaire Chakrabarty (États-Unis, 1980). Cette dernière ouvre une étape nouvelle, établissant une distinction entre ingéniosité propre à la nature et ingéniosité de l'inventeur dans le génie génétique. La Cour suprême américaine statua sur le droit de dépôt d'un brevet

---

12 Aux États-Unis, les trois quarts des brevets associés aux biotechnologies sont déposés par des entreprises privées, souvent multinationales. Le quart restant est partagé par des universités, des organismes publics et des individus.

13 Ne sont brevetables que les inventions qui respectent les critères de nouveauté, originalité, utilité et qui possèdent un caractère technique, ou qui peuvent, autrement dit, être strictement reproductibles à partir de formules et d'indications précises.

14 En agriculture, les micro-organismes ou *starters* ont des propriétés qui visent soit à se substituer aux substances chimiques de type pesticides (exemple : les bactéries *Pseudomonas*), soit à résoudre des problèmes spécifiques liés à l'activité agricole (conditionnement, conservation).

15 Cela suppose que les propriétés nouvelles du micro-organisme, de la plante ou de l'animal transgénique soient liés à des gènes parfaitement définis et dont la manipulation peut être décrite avec précision (GROS, 1990 : 208).

sur un micro-organisme, une bactérie du genre Pseudomonas, qui existe à l'état naturel et renferme deux plasmides stables, générateurs d'énergie, qui lui permettent de dégrader les hydrocarbures. Il s'agissait là, remarque GROS (1990), " d'une mise au point biotechnologique de grande importance, puisqu'on espérait, en utilisant ce micro-organisme modifié par génie génétique, pouvoir lutter contre certaines formes de pollution ". La Cour a argumenté sa décision en rejetant l'argument du produit naturel : le chercheur avait réussi à fabriquer une nouvelle bactérie qui possédait des caractéristiques différentes de celles existant à l'état naturel et utiles dans de multiples domaines[16].

L'économie des brevets biotechnologiques est ainsi fort complexe à définir, tant elle bouleverse les législations traditionnelles, le système de l'UPOV[17], les rapports entre l'homme et la nature ou entre science et éthique. Le débat s'est actuellement déplacé avec le développement des biotechnologies, qui accroissent la valeur intrinsèque des ressources génétiques manipulées par l'homme à des fins productives. Il ne s'agit plus seulement de contrôler, par exemple, la vente des semences créées, mais de contrôler les procédés techniques qui interviennent dans la modification génétique de la plante, ainsi que de breveter des gènes aux caractéristiques modifiées ou fabriquées par l'inventeur. Cela pourrait avoir deux conséquences dramatiques pour le tiers monde :

— l'existence de variétés brevetées empêcherait les sélectionneurs traditionnels ou les centres internationaux de recherche agronomique (Cira) de les utiliser librement comme matériel de sélection ;

[16] La Cour, souligne GROS (1990 : 209), s'est cependant efforcée d'établir des limites à la brevetabilité. Elle en a exclu les organismes vivants purs et simples, c'est-à-dire non modifiés par génie génétique, estimant que l'octroi du brevet Chakrabarty constituait une exception puisqu'il concernait un organisme vivant doté de son véhicule génétique (carrier) introduit par transformation et, par conséquent, modifié génétiquement par l'homme.

[17] Le droit des obtentions végétales ne protégeait pas la matière génétique à l'intérieur de la semence, mais donnait le droit de monopole sur la vente et la distribution d'une variété aux caractéristiques spécifiques. Cela a ainsi plutôt favorisé la création de biens publics, largement diffusés par la recherche agronomique internationale (semences hybrides, par exemple).

— la production de semences artificielles obligerait les producteurs à renouveler régulièrement leur stock de semences.

En définitive, nous pouvons dire que la marchandisation progressive des produits de la recherche agricole génère une donne nouvelle en agriculture, qui diffère des caractéristiques de la révolution verte, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Caractéristiques	Révolution verte	Biorévolution
Domaines affectés	blé, riz, maïs	en théorie toutes les cultures, zootechnie, pharmacie, environnement
Pays concernés	Asie et certains pays en développement	*a priori* tous les pays et toutes les régions
Diffusion des innovations	institutions publiques et fondations privées	secteur privé, avec surtout des firmes multinationales
Savoir scientifique et technique	amélioration et sélection classiques des plantes, hybridation	génie génétique, génie microbiologique, génie enzymatique
Accès à l'information	aisé, diffusion large par les centres internationaux de recherche agricole	difficile, privatisation du vivant, brevets
Droits de propriété	système du droit des obtentions végétales n'offrant qu'un monopole restreint sur les variétés créées	brevets et autres formes de protection des modifications génétiques réalisées
Financement des recherches	surtout public	public et surtout privé, avec des coûts plus ou moins élevés selon les techniques utilisées

Tableau I
Comparaison entre révolution verte et biorévolution

Les logiques de fonctionnement, les rôles des secteurs public et privé se sont donc considérablement modifiés et nécessitent dans les pays en développement le renforcement et la diversification des réseaux d'échange régionaux et internationaux, publics et privés. Des projets régionaux sahéliens, financés par le Cilss, la FAO, l'Usaid, le FED ou l'Orstom, ont par exemple été réactivés dans les

domaines de lutte intégrée contre les " ennemis " des cultures vivrières, les nématodes de l'arachide et les criquets pèlerins.

Le CGIAR[18], créé il y a une vingtaine d'années, devrait d'ailleurs davantage appuyer cette réorientation en augmentant ses dépenses annuelles, estimées à 280 millions de dollars en 1990 (BRENNER, 1991); ce qui ne représente que 2% de l'ensemble des dépenses publiques de recherche agricole dans le monde. La France à elle seule, avec l'Orstom et le Cirad, consacre plus de 100 millions de dollars à la recherche agricole des pays tropicaux.

De même, le poids de l'International Centre for Genetic Engineering and Biotechnology (ICGEB), installé en 1988 à l'initiative de l'Onudi à Trieste (Italie) et à New Delhi (Inde), demande à être accru. L'institut de New Delhi est spécialisé dans la recherche sur les biotechnologies végétales, sur la malaria et autres maladies virales. Il contribue de façon importante à la formation de scientifiques ou de techniciens du tiers monde dans ces domaines divers. Son rôle demeure toutefois plus conceptuel qu'opérationnel.

Dans ce contexte, quel type de développement des biotechnologies végétales ou agro-alimentaires peut-on préconiser dans les pays en développement?

Potentiel et avenir des biotechnologies dans les pays en développement

La tendance à la concentration du pouvoir agro-industriel ou technologique est telle au niveau international que la mise en œuvre des

[18] Une quarantaine de donateurs (gouvernements, fondations privées, organisations internationales telle la Banque mondiale, etc.), appartenant au CGIAR fournissent un soutien à un réseau actif de 17 centres internationaux de recherche agricole, dont la vocation est l'aide à l'agriculture du tiers monde et le renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole.

innovations biotechnologiques s'effectue à priori sans aucune concertation avec les pays en développement. Cependant, la bio-révolution peut également conduire à valoriser des ressources naturelles exclusivement présentes dans le tiers monde, dans des secteurs aussi différents que l'agro-alimentaire, la pharmacie et les cosmétiques. Même si elle ne peut à court terme assurer une autosuffisance alimentaire dans ces pays, elle leur offre néanmoins la possibilité du saut technologique ou celle d'accélérer des étapes dans le processus d'acquisition du savoir et de résorption des déséquilibres alimentaires et économiques. Pour cela, ils doivent mettre l'accent sur l'amélioration de leur infrastructure scientifique et technologique.

Les biotechnologies végétales en Asie

Depuis les années quatre-vingt, la plupart des États asiatiques (SINGH, 1989) ont développé des programmes visant à adopter certaines biotechnologies peu coûteuses, telles la culture des tissus, la production d'enzymes industriels et de biogaz. Il s'agit du Bangla Desh, de la Chine, de la Corée, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Thaïlande, de l'Inde... ; soit 20 pays couverts par le Regional Office for Asia and Pacific.

L'Inde a créé en 1982 le National Biotechnology Board (NBTB), orienté vers la satisfaction des objectifs d'autosuffisance alimentaire, de santé, d'environnement et de formation de scientifiques. En agriculture, l'accent est mis sur les bactéries qui fixent l'azote, le développement de variétés qui résistent aux maladies et aux insectes ou à la sécheresse. La propagation clonale est utilisée pour la production de fleurs, de dattes, de noisettes et de fruits. À partir de 1990, le NBTB est remplacé par le Department of Biotechnology, chargé de formuler des projets spécifiques de recherche-développement en biotechnologie, en collaboration avec des instituts publics de recherche et les universités et industries concernées. Il y a aujourd'hui une quinzaine d'entreprises privées impliquées dans les biotechnologies, dont certaines ont conclu des accords de *joint-ventures* avec des firmes étrangères (Unilever NV, Seedtec International, Cargill Inc., Sandoz AB).

En Chine, le Chinese National Center for Biotechnology and Development est créé entre 1984 et 1988, afin d'augmenter la pro-

duction céréalière et d'améliorer les produits alimentaires. Le pays s'est lancé dans la culture *in vitro* de plants de pommes de terre sains, de fleurs, et dans la propagation clonale de la canne à sucre, de la banane et de l'orange.

En Indonésie, le gouvernement déclare, en 1985, que la biotechnologie est une priorité dans le développement de l'économie nationale : mise en place de centres de formation, programmes de coopération internationale. Le National Center for Biotechnology, créé en 1986, coordonne tous les projets de recherche-développement biotechnologique. L'accent est mis, comme en Malaisie, sur la production de l'huile de palme à l'aide des nouvelles techniques biotechnologiques. Les deux pays fournissent les deux tiers de la production mondiale d'huile de palme.

En Malaisie, le National Council for Scientific Research and Development (1984) fixe plusieurs priorités en agriculture : la culture *in vitro*, le génie génétique, la biotechnologie animale, la production de l'énergie organique, les techniques de fermentation. Les universités et les instituts publics ont des programmes de biotechnologie communs, en liaison avec les besoins de l'industrie, et participent à des programmes internationaux de recherche biotechnologique. Le fonds spécial pour la promotion des biotechnologies consacre 5,45 millions de dollars à la recherche sur les biotechnologies végétales, agro-alimentaires, animales et environnementales (Singh, 1989). Par rapport à l'importance économique du caoutchouc et de l'huile de palme, le gouvernement a encouragé à la fois une recherche biotechnologique publique et une recherche biotechnologique privée.

En Thaïlande, les fluctuations internationales du prix des matières premières ont incité le gouvernement à développer des biotechnologies permettant une réduction des coûts de production et surtout une diversification des cultures. Le National Center for Genetic Engineering and Biotechnology (1983) coordonne les programmes biotechnologiques dans des domaines aussi variés que l'industrie, l'agriculture, la santé publique, l'énergie et l'environnement. La création en 1985, avec l'aide de l'Usaid, du Science and Technology for Development Programme renforce le dispositif précédent en mettant l'accent sur la bioscience et l'utilisation de l'informatique. Près de Bangkok, de nombreuses sociétés privées se

sont lancées dans la culture *in vitro* et la propagation clonale des orchidées et autres fleurs. Leur activité est évaluée à 20 millions de dollars US par an. À la différence d'autres pays asiatiques, le secteur public thaïlandais n'a que faiblement développé ses liens avec le secteur privé de recherche agricole. L'État aide cependant quelques entreprises privées spécialisées en biotechnologies, par l'intermédiaire de subventions, de prêts bancaires et d'une fiscalité favorable.

Aux Philippines, le National Science and technology Plan considère les biotechnologies comme un moyen important de développement économique et de liaisons plus étroites entre l'agriculture et l'industrie. La priorité est donnée au soja, aux plantes médicinales et au coton. Le principal centre de recherche-développement biotechnologique, Biotech, travaille sur l'énergie organique, la fixation de l'azote, le reboisement, les vaccins animaux, la fermentation et les antibiotiques. Le laboratoire de biologie moléculaire de Biotech poursuit des recherches sur la *Rhizobia*, le génie génétique et la culture des tissus.

En République de Corée, l'État subventionne 70 % des dépenses de recherche-développement en biotechnologies industrielles. Depuis 1982, les programmes biotechnologiques sont organisés par le Korean Genetic Engineering Research Association, qui regroupe aujourd'hui 19 sociétés privées aidées financièrement par l'État. En 1986 cependant, le secteur public ne couvre plus que 28 % des coûts de recherche-développement, alors que l'industrie en finance 70 %. Les compagnies privées ont investi surtout dans les techniques de fermentation et dans les produits pharmaceutiques, et peu en agriculture. Dans le secteur privé, le nombre total de scientifiques spécialisés dans les biotechnologies est passé de 64 en 1982 à 329 en 1988, et celui des personnes détenant un PhD a triplé pendant la même période. Les programmes de biotechnologies agricoles sont coordonnés par l'Agricultural Biotechnology Research Council qui regroupe des chercheurs issus des instituts publics et des universités ainsi que des représentants de l'industrie et du secteur privé. La production de pommes de terre issues de la propagation clonale est passée par exemple de 12 t/ha en 1981 à 26 t/ha en 1986. La technique a par la suite été utilisée pour plusieurs variétés de fleurs et pour les fraises.

La plupart des pays asiatiques se sont ainsi orientés vers les biotechnologies vertes et ont commencé à travailler sur des techniques de génie génétique plus complexes :

— la Chine a mis au point des variétés de tabac résistant au virus CMV (Cucumber Mosaïc Virus), des variétés de soja résistant aux herbicides, etc. ;

— l'Inde utilise les bactéries de type Bacillus Thuringiensis pour contrôler biologiquement les attaques d'insectes. Elle a mis au point une collection génétique de plusieurs variétés, dont le pois chiche;

— les Philippines maîtrisent l'usage de la *Rhizobia* pour mieux fixer l'azote sur le riz et le maïs.

L'enjeu économique et alimentaire du développement des biotechnologies en Asie est essentiel, car la production agricole devra doubler dans les 25 prochaines années sans dégradation supplémentaire de l'environnement agro-écologique. Les conditions tropicales causent actuellement de 20 % à 30 % de pertes de production, en raison des maladies, des insectes, des champignons et de la salinité.

Plusieurs firmes appartenant aux pays développés se sont intéressées au transfert de gènes de résistance dans les plants de tabac, de soja, de tomate (Agracetus, Monsanto Co., Ciba Geigy AG). Elles coopèrent avec quelques pays asiatiques : la Chine et la Corée principalement, car ces deux pays autorisent les brevets sur les inventions biogénétiques. Les autres pays sont plus réticents face à une protection par les brevets, par crainte de voir augmenter les coûts de production agricoles, les paysans étant obligés d'acheter simultanément les semences et l'herbicide qui les accompagnent. La possibilité de mal utiliser l'herbicide ou l'intégralité du paquet technique n'est par ailleurs pas exclue et nécessite comme auparavant la prise en compte des facteurs socio-économiques et agro-écologiques des différents systèmes productifs.

Malgré les problèmes financiers, socio-économiques, et de dépendance scientifique et technologique, les pays asiatiques essaient de développer leurs propres biotechnologies vertes, afin de diversifier leurs productions traditionnelles (jute, huile de palme, caoutchouc, sucre) aujourd'hui concurrencées par des produits de substitution. La richesse de leurs ressources génétiques les pousse de plus en plus à envisager de nouvelles valorisations pharmaceutiques, agro-alimentaires et la production d'huiles essentielles.

Selon SINGH (1989), les pays asiatiques ont non seulement intérêt à coopérer avec les centres internationaux de recherche agricole et avec les pays développés, mais aussi à renforcer une coopération régionale (Asean, Sarrc)[19], car de nombreux problèmes dans l'utilisation des biotechnologies leur sont communs. Ces pays maîtrisent 75 % de la production mondiale de riz, jute, caoutchouc, huile de palme, noix de coco, thé, mangues, etc. Or les cours mondiaux de ces produits connaissent fréquemment des fluctuations à la baisse. La mise en commun de leur potentiel de recherches agricoles et de leur capital humain spécialisé en biotechnologies constitue un atout à court ou moyen terme par rapport aux insuffisances de leurs systèmes nationaux de recherche agricole (taille, moyens financiers, équipements).

Une tendance semblable se dessine en Amérique latine, où de multiples formes de coopération scientifique et technologique ont été développées.

Les biotechnologies végétales en Amérique latine et aux Caraïbes

En Amérique Latine et aux Caraïbes, les programmes biotechnologiques régionaux et internationaux concernent plus de 120 espèces de plantes : 12 espèces de céréales, 14 d'arbres, 12 de fruits tropicaux, 10 de légumes, 10 de plantes médicinales, 12 de plantes ornementales, etc. Au Mexique, plus de 500 spécialistes participent à des programmes de recherche biotechnologique. Au Brésil, une centaine de chercheurs sont engagés dans les biotechnologies agricoles.

La plupart des institutions publiques disposent de laboratoires aptes à mener des recherches sur les biotechnologies vertes. L'accent a été mis sur des programmes de coopération technique et scientifique entre pays qui disposent déjà d'infrastructures et de capital humain spécialisé dans les nouvelles technologies, tels l'Argentine

[19] Asean : Association of South-East Asian Nations.
Sarrc : South Asian Regional Research Cooperation.

(Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria), le Brésil (Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecurio), la Colombie (Instituto Colombiano Agropecuario), le Venezuela (Fondo Nacional de Investigaciones Agropecuarias), et pays plus faiblement dotés, tels la Bolivie, la République dominicaine, le Panama, Trinidad et Tobago.

Chaque État a fait le point sur ses propres besoins en biotechnologies et sur ses capacités à les mettre en place : ressources humaines, état des connaissances scientifiques et technologiques, relations entre recherche agricole publique, universités et secteur privé, biotechnologies existantes. La priorité est en général accordée aux biotechnologies agricoles rapidement disponibles. À moyen terme, l'accent est mis sur les techniques de génie génétique destinées à produire des plantes pouvant s'adapter à un environnement difficile (sols, sécheresse).

Une collaboration entre secteur public et secteur privé de recherche agricole s'instaure à partir de législations sur les droits de propriété génétique (Colombie), de défiscalisation (Chili) et de joint-ventures avec des firmes privées (Argentine). Le développement d'un secteur privé de recherche (Pineiro, 1985) est en effet conditionné par :

— la taille et la nature du marché, les perspectives de croissance économique ;

— l'organisation socio-économique de la production et la nature des exploitations agricoles ;

— l'importance du savoir scientifique et technologique national, l'aide du secteur public ;

— l'existence d'une législation sur la propriété intellectuelle (possibilités de breveter le vivant).

Dans les pays qui en ont fait le choix, cela demande une réorganisation de la recherche agricole traditionnelle, afin d'atteindre une taille suffisante (capital humain et financier) dans l'exploitation des nouvelles technologies, de répondre à l'évolution de la demande interne et externe, et de développer des relations avec des organismes publics ou privés internationaux.

En Amérique latine, les institutions publiques de recherche agronomique ont ainsi concentré leurs efforts sur des activités de

recherche fondamentale portant sur des variétés à débouchés locaux qui n'intéressent pas le secteur privé et les firmes multinationales, préoccupées par des variétés à haute valeur ajoutée commerciale. C'est le cas de la production de fruits au Chili ou de la production de légumes (brocolis) au Mexique. Dans tous les cas, cependant, le développement d'un secteur privé de recherches agricoles dépend fortement de la qualité de l'organisation d'une recherche nationale et de l'encouragement de l'État.

La Colombie constitue ici un exemple intéressant (FALCONI, 1993 ; SANINT, 1995), car elle est l'un des rares pays d'Amérique latine à avoir institutionnellement intégré un secteur privé de recherche agricole[20] au sein de son système national de recherches scientifiques et technologiques. L'ICA (Instituto Colombiano de Agricultura)[21], structure mixte (ministères, scientifiques, représentants du secteur privé) en est l'expression directe. Il gère tous les programmes agricoles et biotechnologiques, les transferts technologiques ainsi que la diffusion de l'information entre secteur public et secteur privé. Le secteur public de recherches agricoles peut officiellement passer des contrats avec le secteur privé dans les domaines qu'il juge complémentaires de ses activités. L'État a mis en place une stratégie de type outward oriented et un ensemble de mesures macro-économiques strictes : contrôle de l'inflation, des dépenses publiques, réforme fiscale, baisse des tarifs douaniers de 15 %, référence aux prix internationaux, privatisation des banques agricoles, suppression des licences d'importation. Des aides sont toutefois maintenues pour les cultures de base, garantissant un prix minimum au producteur (blé, maïs, riz, orge). L'ICA favorise d'ailleurs les paquets techniques de type biens publics pour ces cultures, mais ne s'intéresse que très faiblement aux techniques post-récolte. Des firmes telles que Cargill et Hoechst ont pu introduire,

[20] L'agriculture est un secteur économique très important (30 % des emplois, 35 % des exportations). En 1991, elle représente 23 % du PNB. Les principales cultures exportées sont le café, la banane, les fleurs et le sucre.

[21] 55 % des fonds financiers de l'ICA proviennent de l'État, 35 % de la Banque mondiale, 8 % des ventes de produits et de services, 2 % des dons internationaux (CIP, Cimmyt, Isnar, Usaid, Cirad, FAO, etc.).

par l'intermédiaire de distributeurs locaux, des variétés de sorgho hybrides plus résistantes aux maladies des zones humides ainsi que des produits agrochimiques. De même, la société privée Floramerica a réussi, par l'utilisation de techniques biotechnologiques, à augmenter de 20% la production de fleurs sur cinq années. Des résultats similaires ont été obtenus pour une variété de café résistant à la rouille et pour la canne à sucre (variété CC 84-75). FALCONI (1993) remarque toutefois qu'il est difficile de mesurer exactement la contribution du secteur privé de recherches agricoles dans la croissance économique. La Colombie a néanmoins cherché à établir des synergies, au travers de *joint-ventures* avec des firmes multinationales mais aussi avec des universités américaines (Cornell University, MIT University, etc.) ou des instituts américains (California Biological Research Center) dans des programmes de recherche fondamentale ou de recherche biotechnologique finalisée. Les coûts, le capital humain spécialisé nécessaire et les risques d'exclusion par les prix des nouveaux paquets techniques incluant des biotechnologies vertes ont poussé la Colombie et les autres pays d'Amérique latine à renforcer, parallèlement à l'encouragement des nouvelles techniques, leurs réseaux d'échange scientifique et technologique avec des organismes régionaux et internationaux.

Cette tendance est moins évidente en Afrique subsaharienne, sauf, depuis peu, dans des pays tels le Kenya, l'Éthiopie et la Tanzanie, qui ont explicitement inclus dans leur programme de développement économique une priorité aux biotechnologies vertes. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la région sahélienne, dont la situation économique et agro-écologique est inquiétante.

Les biotechnologies végétales en Afrique subsaharienne

Peu d'informations existent sur le développement réel des biotechnologies en Afrique, car, comme nous venons de le souligner, il s'agit là d'un processus relativement récent. En 1989, une étude de l'Agence de coopération culturelle et technologique (ACCT) a néanmoins montré l'existence de programmes de recherche de

niveau 1 dans la plupart des pays subsahariens : applications biotechnologiques à court terme (clonage, culture *in vitro*, techniques de fermentation). Aucun pays n'utilisait des techniques plus sophistiquées de génie génétique, niveau 2, pour des raisons financières mais surtout par manque de capital humain spécialisé dans les nouvelles technologies. Quelques pays étaient toutefois susceptibles d'adopter ces techniques sur des variétés locales, avec selon les cas l'aide de l'Orstom, de l'IRHO, du CTFT et du Cirad : le Congo (eucalyptus, manioc), la Côte d'Ivoire (huile de palme), le Gabon (banane, plantain, manioc) et le Cameroun (sorgho, riz, maïs).

Les systèmes nationaux de recherche agricole sahéliens n'ont pas atteint une taille qui leur permette d'adopter les nouveaux progrès techniques agricoles et d'avoir une recherche agricole scientifiquement autonome. Ils n'ont pas nécessairement intérêt à développer des innovations technologiques dont seront exclus les producteurs les plus pauvres. Bien que les frontières traditionnelles entre recherche agricole publique et recherche agricole privée se soient considérablement modifiées dans la plupart des pays, en Afrique la recherche agronomique demeure un bien public. À la différence de l'Asie et de l'Amérique latine, les conditions requises pour le développement d'un secteur privé (PINEIRO, 1985, 1986) n'y sont pas réunies. Les producteurs conservent pour la plupart une activité d'autoconsommation et ont besoin d'une recherche agricole encore orientée sur les cultures vivrières et sur la protection de l'environnement (dégradation des sols, désertification, perte de biodiversité).

Les nouveaux enjeux d'une agriculture mondiale en voie de globalisation (ajustement structurel, baisse de l'investissement agricole, innovations technologiques) et l'instabilité des cours mondiaux des matières premières ont pourtant des effets directs sur les agricultures sous-développées et risquent de restreindre le fonctionnement de la recherche agricole traditionnelle. Les pays sahéliens n'ont-ils alors pas intérêt à mieux coopérer en mettant en place des programmes de recherche régionaux finalisés, à l'image des pays asiatiques ou latino-américains ? Sont-ils prêts à de tels changements ?

La Banque mondiale (1993) propose non seulement de renforcer les recherches agricoles nationales mais également de développer des pôles régionaux de recherche avec des axes communs de travail. Les pays sahéliens pourraient en effet partager leurs savoirs

respectifs sur les différents systèmes agraires en fonction des avantages comparatifs de chaque système national de recherches agricoles.

Le Cilss a identifié quelques priorités de recherche pouvant faire l'objet d'une collaboration régionale :

— la gestion et la préservation de l'environnement : sols, eau, forêts ;

— l'amélioration de la production alimentaire : diversification culturale, technologies post-récolte, association élevage-culture, lutte contre les maladies des plantes et les insectes ;

— la gestion stratégique de la recherche agronomique : mise en commun et conservation des ressources génétiques des différents pays, adoption des innovations biotechnologiques possibles, bibliothèques et fonds documentaires communs.

Le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal pourraient se concentrer sur la conservation des ressources naturelles régionales et gérer les programmes de recherche communs. Le Burkina Faso pourrait constituer un pôle régional spécialisé dans la conservation et le développement des ressources génétiques du maïs, le Mali un pôle pour le sorgho, le Niger un pôle pour le mil et le niébé, le Sénégal un pôle pour l'arachide et l'élevage.

Le Cilss pourrait coordonner activement la gestion de ces pôles avec l'aide d'organismes internationaux (tel l'Isnar) ou de programmes spéciaux (tel Spaar), proposer des orientations scientifiques et technologiques tenant compte à la fois des mutations de l'agriculture régionale et mondiale, et des capacités d'adaptation des producteurs sahéliens. Le développement de cultures de contre-saison (légumes, fruits) ou de " niches agricoles " orientées vers la CEE ou le bassin méditerranéen compenserait probablement en partie la tendance à la baisse des principaux produits de base. Une telle orientation pourrait être renforcée dans l'immédiat par l'utilisation de biotechnologies végétales de niveau 1, possible déjà dans de nombreux pays africains, et ensuite par des applications biotechnologiques de moyen terme de niveau 2.

Les organismes internationaux de développement (Banque mondiale, FAO, CGIAR, Cirad, Orstom) et de nombreux projets biotechnologiques encouragent d'ailleurs les pays sahéliens et l'ensemble des pays en développement à adopter la voie de ces

changements techniques et scientifiques en veillant à ce qu'ils correspondent bien aux besoins de leurs agricultures, de leur situation agro-écologique et aux potentialités de leurs systèmes nationaux de recherche agricole.

Conclusion

Le coût des biotechnologies vertes (de quelques milliers de dollars à plusieurs millions), présenté souvent comme un facteur qui limite leur utilisation en pays sous-développés, ne doit toutefois pas provoquer leur rejet, car les applications possibles à court terme (environ 3 ans), telles la propagation clonale, la production d'enzymes industriels, la culture de méristème, sont à la portée de beaucoup de pays. Bien sûr, les applications à moyen terme (3-8 ans) et à long terme (8-15 ans), tels les manipulations et les transferts de gènes, requièrent l'aide de programmes internationaux, surtout lorsqu'il s'agit de cultures vivrières[22] ou de productions locales peu commercialisées.

Des formes de coopération bilatérales ou multilatérales existent, par exemple avec la CEE-Directions Générales XII et XIII, pour différentes actions RDT (recherche et développement technologique), susceptibles de répondre aux besoins des pays en développement. Cela concerne principalement les Directions XII-B (coopération avec les pays tiers et les organisations internationales), XII-E (sciences et technologies du vivant) et XIII-D (diffusion et valorisation des résultats des actions de recherche et développement technologique, transfert technologique et innova-

[22] Les laboratoires spécialisés dans les cultures in vitro sont rares dans les pays du tiers monde et particulièrement en Afrique, à l'exception toutefois pour l'Afrique de l'Ouest du grand laboratoire de l'IRHO, situé à La Mé en Côte d'Ivoire (le premier cours sur les biotechnologies a été créé à l'université d'Abidjan en 1989). La priorité y est cependant donnée aux cultures de rente (palmier à huile, cacao), qui devraient avant la fin de ce siècle bénéficier des progrès des recherches scientifiques menées depuis quelques années.

tion). Avec un budget total de 12,3 billions d'écus, le quatrième Framework Programme (1994-1998) met l'accent sur les biotechnologies (552 millions d'écus), sur la recherche dans les domaines de l'environnement et de l'énergie (1 854 millions d'écus), sur la formation et la mobilité des chercheurs (774 millions d'écus), etc. Certains résultats[23] pourraient être transférés dans les pays en développement avec l'aide d'organisations régionales et/ou internationales spécialisées.

Le Cirad de Montpellier, dont les échanges avec les pays en développement, et notamment l'Afrique, sont anciens et scientifiquement diversifiés, a créé trois sociétés, qui travaillent sur des biotechnologies vertes pouvant intéresser de nombreux pays en développement. Il s'agit de Prosem SA (riz, maïs, sorgho, canne à sucre, manioc, etc.), Vitropic SA (fruits tropicaux) et Tropiclone (huile de palme). Elles peuvent breveter leurs résultats dans de nombreux domaines agricoles ou agro-alimentaires.

De même, les travaux des centres internationaux de recherche agricole en Côte d'Ivoire sur la multiplication *in vitro* du palmier à huile sont remarquables et ont été diffusés à de nombreux pays africains et asiatiques. La rapidité de la production d'hybrides par rapport aux méthodes traditionnelles a permis une augmentation de la production de 20 % à 25 %, sans effets négatifs sur l'environnement.

En définitive, nous dirons que mondialisation et globalisation n'épargnent aucun pays, à fortiori s'il est sous-développé, donc plus vulnérable de par ses spécialisations agricoles et sa situation économique. La recomposition, au-delà des frontières nationales, des processus de production génère des changements dans la répartition des richesses, dans la diffusion du savoir et dans la relation entre l'État et le marché qui ne peuvent laisser inactifs les pays en développement, particulièrement dans le domaine des biotechnologies.

[23] La CEE a d'ailleurs déjà financé une étude au Sénégal portant sur la fixation de l'azote à partir de molécules de type Sesbiana Rostrata ; une étude au Mexique sur la tolérance des céréales à la sécheresse (maïs) ; une étude au Brésil sur les virus de la pomme de terre.

Bibliographie

ABDESSELEM (F.), 1994 — *Recherche agronomique, structures de développement et politique économique dans un pays sous-développé : la recherche agronomique tropicale au Sénégal, un facteur de production à développer dans le contexte de la bio-révolution.* Thèse de doctorat de sciences économiques, faculté des sciences économiques - université Aix-Marseille-II.

ALAM (G.), 1994 — Biotechnology and sustainable agriculture: lessons from India. *Technical Papers*, 103, December, Paris, OCDE.

Banque mondiale, 1993 — Revitalizing agricultural research in the Sahel: a proposed framework for action. *Africa Technical Department Series*, 211, Washington DC.

BOXUS (P.), 1989 — La multiplication *in vitro*, une biotechnologie intéressante pour le développement. Des perspectives industrielles. *Annales de Gembloux*, 3, 3e trimestre : 163-181.

BRENNER (C.), 1991 — Biotechnologies, maïs et développement. *L'Observateur de l'OCDE*, 171, août-septembre : 9-12.

BRENNER (C.), KOMEN (J.), 1994 — International initiatives in biotechnology for developing countries agriculture: promises and problems. *Technical Papers*, 100, October, Paris, OCDE.

CTA (Technical Center for agricultral and rural cooperation), 1989 — *Plant biotechnologies for developing countries.* The Trinity Press, UK.

DUCOS (C.), JOLY (P. B.), 1988 — *Les biotechnologies.* Paris, Éditions La Découverte.

FALCONI (C. A.), 1993 - *The development of the private sector in agricultural research: implications for public research institutions.* The Hague, Isnar, Netherlands.

FAO, 1989 — *Plant biotechnologies for developing countries.* International symposium on plant biotechnologies for developing countries, Luxembourg, 368 p.

GROS (F.), 1990 — *L'ingénierie du vivant.* Paris, Odile Jacob.

HOBBELINK (H.), 1988 — *La biotechnologie et l'agriculture du tiers monde : espoir ou illusion ?* Paris, Éditions Équilibres.

LEPOIVRE (P.), SEMAL (J.), 1989 — « Biotechnologie appliquée aux plantes : les contraintes d'amont et d'aval». Faculté des sciences agronomiques de Gembloux, séminaire sur les biotechnologies appliquées à l'Afrique, 28 février-1er mars 1989, Dakar : 151-162.

MUGABE (J.), 1994 — *Technological capability for environmental management: the case of biodiversity conservation in Kenya.* PhD Thesis, University of Amsterdam, Amsterdam.

N'DIR (B.), 1989 — « Étude microbiologique de *m'bannick*, lait fermenté acidifié du Sénégal». Faculté des sciences agronomiques de Gembloux, séminaire sur les biotechnologies appliquées à l'Afrique, 28 février-1er mars 1989, Dakar : 245-251.

Office of Technology Assessment (OTA), 1992 — *A new technological aera for American agriculture.* Washington DC, Congress of the United States.

Okonkwo (S. N. C.), 1992 — Biotechnologies et gestion des ressources naturelles. Whydah, 3 (2), Académie africaine des sciences, bulletin d'informations : 1-9.

Pineiro (M.), 1985 — *Agricultural research in the private sector: issues on analytical perspectives.* The Hague, Isnar, Netherlands.

Pineiro (M.), 1986 — *The development of the private sector in agricultural research: implications for public research institutions.* The Hague, Isnar, Netherlands.

Sanint (L. R.), 1995 — Crop biotechnology and sustainability: a case study of Colombia. *Technical Papers*, 104, January, Paris, OCDE.

Sasson (A.), 1983 — *Les biotechnologies : défis et promesses.* Paris, Unesco.

Singh (R. B.), 1989 — « Current status and future prospects of plant biotechnologies in developing countries in Asia ". *In* CTA : *Plant biotechnologies for developing countries*, The Trinity Press, UK : 141-163.

L'archipel rural africain en mouvement

Michel Lesourd
Géographe

Introduction

« La fin des paysans », « la fin des terroirs ». Dans les pays du Nord, les évolutions du monde rural sont à la fois anciennes et massives. L'urbanisation mais aussi les transformations des campagnes ont réduit les rôles économiques et surtout sociologiques des paysans, des éleveurs, des agriculteurs. L'utilisation dans les pays du Nord de l'espace rural comme conservatoire de l'environnement, espace de loisir, terrain de jeu, mais également comme réserve apte à accueillir des activités décentralisées ou seulement déconcentrées de la ville résulte de dynamiques récentes mais qui contribuent au renouvellement des paysages, des sociétés et des économies rurales.

Dans les pays du Sud, la mutation est-elle moins profonde ? Plus récente, sans doute, elle n'en est pas moins importante, et les trente dernières années ont été décisives. Soutenue par l'exode rural, l'urbanisation africaine a été rapide, et la mégalopolisation latino-américaine et asiatique, d'une ampleur inégalée. Répondant à l'urbanisation généralisée, le développement de l'hydro-agriculture, les mutations des techniques et des matériels botaniques sont d'autres dynamiques, caractéristiques de la sphère agropastorale. Mais la ruralité ne se définit pas seulement par les activités productives liées à la terre et aux systèmes d'exploitation de la nature. Dans les pays du Sud, le non-urbain s'est rapproché de l'urbain. La ville est perçue comme un champ d'emploi pour les ruraux, la campagne comme un espace à conquérir, à relier, à intégrer à la ville.

Les campagnes des Suds s'industrialisent, se tertiarisent en s'urbanisant, sans perdre leur caractère premier : la production de biens alimentaires.

Parcourir les Suds révèle toute la richesse et la diversité de leur ruralité. La mosaïque est complexe et des situations contrastées témoignent des tensions et des complémentarités entre des espaces inégalement intégrés dans l'économie-monde. Des paysanneries à fort enracinement culturel et territorial aux néoruraux travaillant en ville, la palette des situations sociales est colorée et mouvante ; la ruralité est comme un archipel de situations sociospatiales diverses.

Les facteurs d'évolution

L'évolution de la charge de population

L'espace rural africain est le récepteur de multiples influences externes, en même temps qu'il exprime les impulsions données par les sociétés locales. On peut réfléchir sur la ruralité en termes de système où interfèrent société, activités, milieu, techniques de production, mais on se contentera ici de rappeler quels sont les quatre principaux facteurs de dynamique des sociétés et des espaces ruraux, avant d'insister sur quelques évolutions caractéristiques.

D'une manière générale, la charge de population a partout augmenté en Afrique rurale, sauf dans les espaces à population très fortement migrante (certains cercles du pays mossi, par exemple) et dans les cas particuliers de dépopulation liée aux conflits (Liberia, Mozambique, Rwanda). Même les régions les plus épargnées, comme le Sénégal oriental, n'y échappent pas.

La pression sur l'espace, inégale et inégalement ressentie selon les milieux et les ressources disponibles, a entraîné une augmentation des besoins alimentaires, contraignant les populations paysannes et pastorales à des adaptations techniciennes, à des choix de productions et de revenus.

Trois possibilités s'offrent à la société rurale :
— soit un accroissement des surfaces cultivées, pâturées, sans modification du système de culture et notamment sans intensification, pouvant aller jusqu'à une sollicitation excessive du milieu ;
— soit une intensification du système de production, par utilisation des ressources hydrauliques ou par complexification des systèmes agropastoraux (nouvelles associations culturales, semences et plants sélectionnés) et éventuellement émigration ;
— soit une diversification du système de production afin de permettre l'apport de revenus variés, allant jusqu'à l'adoption d'activités paraagricoles ou non agricoles (transformation et vente de produits agricoles de base, artisanat, vente de bois et autres produits de ramassage, activité urbaine). Les stratégies familiales incluent l'émigration.

La pression du marché

La recherche de numéraire a conduit l'Afrique à privilégier longtemps les cultures de produits exportables. Mais la croissance des marchés urbains et, dans une certaine mesure, la densification des campagnes ont créé peu à peu des débouchés réels, sur un marché surtout intérieur, pour des produits vivriers. Marché international des matières premières agro-industrielles et marché intérieur de vivriers se complètent davantage qu'ils ne s'opposent. Nombreuses d'ailleurs sont les exploitations qui pratiquent les deux types de spéculation.

Les fluctuations du marché du cacao et, dans une moindre mesure, du café ont révélé, à la fin des années quatre-vingt, les limites des « miracles » du développement rural lié aux cultures d'exportation. Mais la hausse presque continue des cours durant plus de deux décennies (1960-1982) avait très fortement incité les paysans ivoiriens, burkinabe, maliens, nigérians, camerounais à créer des plantations arbustives. Petits et grands planteurs de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Cameroun ont ainsi créé et organisé de nouveaux terroirs, contribué à la modernisation des campagnes (scolarisation des enfants, infrastructures de communication, naissance et développement de bourgs ruraux, croissance des villes préexistantes) sans pour autant créer un nouveau « modèle » productif : la fortune cacaoyère et caféière en Côte d'Ivoire est basée sur l'extensivité et

sur une productivité du travail moyenne grâce à l'utilisation d'une main-d'œuvre familiale ou importée abondante et peu coûteuse. Tout au plus peut-on évoquer un fait nouveau — mais probablement capital pour l'avenir — : la privatisation, encore très partielle, de la terre. Aux contrats traditionnels, multiformes et complexes, s'ajoutent désormais l'achat de terre et le bornage des propriétés. Presque partout, cette dynamique agricole, soutenue par un marché très porteur (jusqu'au milieu des années quatre-vingt) a abouti à la saturation foncière.

La chute brutale des cours du cacao qui accompagna la surproduction mondiale mit la majorité des producteurs ivoiriens de cacao — petits et moyens planteurs surtout — sur la défensive. La crise les obligea à chercher d'autres revenus. Sans se détourner des arbustifs, ils utilisèrent à leur profit une demande urbaine croissante et commercialisèrent des vivriers, développant éventuellement des stratégies familiales de pluri-activité et de multispatialisation des lieux de production (achat de terres forestières dans d'autres secteurs de la région Sud-Ouest en Côte d'Ivoire par des planteurs installés dans la sous-préfecture de Soubré).

Partout, le marché intérieur se développe : montée des demandes urbaines en vivriers, création d'entreprises de transformation des produits bruts, croissance de la population rurale et urbaine. En Afrique de l'Ouest, où les dynamiques urbaines sont particulièrement spectaculaires, le marché des vivriers est en pleine expansion. Il n'est pas né de rien. Ses origines sont précoloniales. S'il n'a jamais été l'objet des attentions des colonisateurs, aires de productions, circuits de commercialisation et lieux de vente et d'échange existent depuis très longtemps. Mais la poussée urbaine et le désenclavement des campagnes par la multiplication des pistes et des routes, autant que de souples moyens de transport, ont créé les conditions d'un marché important et durable, basé sur des produits dont le paysan maîtrise les techniques de culture depuis des siècles et qui sont au cœur des préoccupations quotidiennes des populations. De plus, alors que les cultures d'exportation sont toujours contrôlées par les hommes, les vivriers marchands le sont davantage par les femmes qui, en outre, ont la maîtrise de leur commercialisation et transformation. Le marché interne soutient une dynamique d'activités féminines riches et variées et contribue à

rééquilibrer la détention du pouvoir économique dans le monde rural. Enfin, il rapproche le rural et l'urbain.

La pression du milieu

Les crises de sécheresse, dont les effets se font sentir du Sahel au monde équatorial, mais aussi la forte sollicitation des ressources naturelles ont modifié au cours des années soixante-dix - quatre-vingt les conditions d'exploitation mais aussi les stratégies agro-pastorales des acteurs.

Dans la zone sahélienne, le durcissement des conditions bioclimatiques combiné à la sollicitation souvent excessive d'un milieu fragile ainsi que, dans certaines régions (routes transsahariennes), la déprise humaine ont modifié les rapports traditionnels que les sociétés nomades et sédentaires entretenaient avec leur espace. L'abaissement des nappes phréatiques, la mort des arbres, la raréfaction des pâturages, la remise en mouvement d'ergs fossilisés ont accompagné le glissement latitudinal des isohyètes et l'accroissement de l'irrégularité des pluies utiles. Pasteurs et paysans ont alors développé des stratégies du milieu plus défensives que conquérantes, tandis que les États engageaient d'ambitieuses politiques de lutte contre l'érosion et d'aménagement hydraulique comme au Cap-Vert, au Sénégal, au Mali.

Dans les régions équatoriales forestières, des effets d'altération bioclimatique se font sentir, comme l'abaissement anormal du taux d'hygrométrie quotidien aux heures chaudes de la journée, ainsi que la fréquente venue des « coups » d'harmattan en saison sèche. Les défrichements, le remplacement de la forêt par des formations arborées basses (cacaoyers) et l'épuisement des sols forestiers ont pu entraîner l'apparition de nouvelles plantes « parasites ». Ainsi de *Chromolaena odorata*, arbuste conquérant sur les jachères du front pionnier du Sud-Ouest ivoirien, qui gêne les agriculteurs (mais protège les sols). Partout, la terre reste le bien à prendre, et les forêts primaires classées sont toutes menacées par la pression des planteurs et une politique très laxiste des États : la Côte d'Ivoire, qui disposait de plus de 15 millions d'hectares de forêt en 1960 n'en possède plus que 3 millions.

État et acteurs sociaux

Des années soixante aux années quatre-vingt, l'État s'est surtout comporté en aménageur. Les jeunes États indépendants ont reçu des fonds qui leur ont permis de mettre en place des politiques d'aménagement considérées comme des « remèdes » au sous-développement, et principalement destinées à améliorer la situation des économies agricoles et pastorales. Dans les pays sahéliens, les efforts ont porté sur la lutte contre l'érosion, sur la maîtrise de l'eau par les aménagements fluviaux et l'exhaure des eaux souterraines, sur le reboisement ainsi que sur la limitation et la protection des espaces pastoraux et la création de fermes d'élevage. Dans les pays forestiers à forte économie exportatrice, l'État a organisé l'aménagement volontariste et planifié d'espaces régionaux (opérations « Aménagement de la Vallée du Bandama » et « Autorité pour la Région du Sud-Ouest » en Côte d'Ivoire), et a pris en charge l'encadrement et le soutien aux petits planteurs. Il a surtout créé des plantations industrielles gérées par des sociétés d'État (Palmindustrie en Côte d'Ivoire).

Ces politiques ont eu des résultats très inégaux, notamment en ce qui concerne les grands aménagements hydro-agricoles. Dans la vallée du Sénégal, aménagée par la SAED, la rentabilité est restée médiocre. Les barrages de Manantali et Diama, les périmètres irrigués n'ont pas engendré l'intensification maximale attendue, mais ils ont augmenté la sécurité hydraulique. Ils ont aussi bouleversé les habitudes des petits paysans toucouleurs et soninke. Les politiques pastorales n'ont guère eu plus de succès, sauf en ce qui concerne les tentatives de reconstitution du matériel végétal des pâturages. En revanche, les politiques de lutte contre l'érosion ont, dans certains pays du Sahel, abouti, avec l'aide internationale, à des résultats très favorables (Cap-Vert, Burkina Faso).

En Côte d'Ivoire, l'État a développé une politique de contrôle et de protection du secteur agro-exportateur : contrôle par les sociétés d'État, contrôle et protection par la Caisse de stabilisation et de soutien des prix et produits agricoles (Caistab), du moins jusqu'à un certain point : État encadreur et gestionnaire. Mais cette politique n'a jamais favorisé la compétitivité d'un modèle agro-exportateur aujourd'hui mal en point.

Puis l'État réformateur est venu. La fin des années quatre-vingt a été, pour l'Afrique, une période de mutations : l'effondrement du système communiste, le discours occidental conditionnant l'aide à davantage de démocratie, mais surtout la montée d'oppositions de plus en plus variées et critiques au sein de la société civile vis-à-vis des dirigeants ont, partout ou presque, permis la mise en place de conférences nationales qui ont débouché sur le pluripartisme politique. Les nouvelles politiques de développement néolibérales cherchent à donner davantage de démocratie socioterritoriale. Aussi les États se sont-ils engagés dans des politiques de réforme administrative du territoire inspirées de modèles occidentaux : autonomie administrative et financière des régions et des collectivités territoriales (Cap-Vert, 1991-1992; Sénégal, 1995; Mali, 1995-1996). Le désengagement de l'État dans le domaine agricole passe par la promotion de « réformes agraires » agrolibérales, du moins dans les pays anciennement marxistes. Ailleurs, l'État cherche à promouvoir les droits fonciers modernes, sans toutefois renoncer à ses prérogatives sur la terre. En même temps qu'il maintient des encadrements jugés indispensables (notamment pour des cultures d'exportation comme le coton) et surtout sa mainmise sur la commercialisation, il cherche à valoriser la moyenne et la grande exploitation moderne. Il s'appuie pour cela sur les élites urbaines et rurales (grandes exploitations irriguées dans la vallée du Sénégal appartenant à la bourgeoisie dakaroise et saint-louisienne), en écornant éventuellement son patrimoine (déclassement de forêts au profit de grands planteurs en Côte d'Ivoire).

L'émergence de nouveaux acteurs est peut-être le principal facteur d'évolution.

La société civile s'organise : après une période de repli des solidarités anciennes (classes d'âge, travail communautaire) liée à la déstructuration des sociétés traditionnelles, les effets combinés du désengagement de l'État, de l'émigration et des problèmes économiques ont conduit les sociétés paysannes à agir davantage pour maîtriser leur avenir. Au Sénégal, les paysans se regroupent depuis longtemps en associations villageoises de développement (AVD) ou en groupements à vocation coopérative (GVC). Ils cherchent, par l'autodéveloppement, à améliorer leurs revenus : dans le bassin arachidier, la trituration de l'arachide est effectuée sur place, ainsi

que la production de tourteaux. Les émigrés (Toucouleurs et Soninke du fleuve Sénégal, Peuls de Guinée) envoient des devises, créent dans leur pays d'accueil des associations conseils pour désenclaver les villages, améliorer le potentiel des plantes cultivées, moderniser l'habitat, construire ou rénover des lieux de culte. En Côte d'Ivoire, au Cameroun, les jeunes réactivent une entraide qui leur permet de gagner un peu d'argent et, malgré leur faible accès à la terre, d'entrer dans la compétition pour l'obtention d'une plantation.

Les femmes se sont organisées, surtout dans les régions où l'émigration masculine est forte (Cap-Vert, pays mossi, bamileke, soninke). Elles prennent en charge des innovations productives (élevage avicole, transformation-commercialisation des produits) et sociales, en s'appuyant sur le système des tontines.

Les encadrements religieux (confréries islamiques, sectes, Églises protestantes) ont un rôle plus actif que par le passé. Ils s'appuient sur une valorisation du paradigme culturel et se préoccupent de problèmes sociaux locaux. Mourides au Sénégal, harristes en Côte d'Ivoire, marabouts peuls ou diakhanke (Sénégal oriental) constituent des groupes pionniers très soudés. Au désengagement de l'État répondent aussi d'autres encadrements nationaux ou locaux, étrangers ou autochtones, socio-économiques (ONG) ou politiques (partis, syndicats), qui activent et transforment les hiérarchies de pouvoir dans le monde rural.

Nouveaux problèmes, nouvelles approches

L'approche zonale dépassée ?

Existe-t-il une ruralité zonale, sahélienne, des zones tropicales humides ? Oui, car il existe une communauté de problèmes spécifiques de chaque type de contraintes-atouts offerts par ces milieux ainsi que des problèmes sociaux et économiques caractéristiques de

chaque activité « dominante » : relation pasteur-paysan au Sahel, problèmes de plantations d'exportation, plus au sud.

Mais, au-delà des spécificités, n'est-on pas en présence d'une série de mécanismes et de processus comparables et universels ? Le marché, partout ; le foncier (la terre, capital), la main-d'œuvre (le travail), les acteurs (l'État, la société). Mobilité, pluri-activité, stratégies de genre, pression démographique ou foncière sont des faits azonaux majeurs, comme le sont les aménagements des milieux (irrigation). La ruralité renvoie également à des positions géographiques azonales (enclavement, proximité d'une frontière, d'une ville, d'un axe de circulation). Ainsi, plus que d'une ruralité d'adaptation (aux contraintes), ne faut-il pas plutôt lire la zonalité comme partie d'un « système rural » renouvelé, dans lequel la biodiversité est, avec la ville et les structures foncières et de production un élément essentiel ? Et où les biotechnologies, relais de révolutions vertes déjà anciennes, viennent au secours des agro-éleveurs pour dépasser la contrainte zonale ?

Quels territoires pour la ruralité ?

Les dynamiques territoriales sont à l'ordre du jour. Tant dans les espaces pionniers que les terroirs anciens, les divisions administratives doivent évoluer. Dans les zones pionnières, elles sont à construire. Dans le Sud-Ouest ivoirien, les villages autochtones ont été débordés par les immigrants, qui se sont installés dans des campements aujourd'hui infiniment plus peuplés que les villages autochtones. La multiplication des campements, la mobilité des résidents, les nouveaux besoins en services (écoles, marché) dans les aires de peuplement ainsi créées ont impliqué un redécoupage des divisions administratives et la création de nouveaux chefs-lieux : ainsi Meadji, bourg rural né d'un carrefour de pistes, est-il devenu, en vingt ans, une petite sous-préfecture... À ces choix de territoire et de pôles administratifs correspondent de nouvelles hiérarchies et prééminences sociales : Baoule et autres immigrants ont partiellement dépossédé les autochtones bakwe de leur représentation administrative.

Les divisions administratives nouvelles imposées par le pouvoir remettent en cause le fonctionnement jusqu'alors relativement

fermé des espaces villageois. L'espace paysan s'élargit. Communautés rurales, groupements villageois ne peuvent être appréhendés que sur une base d'étude large multiterritoriale, mais les vieilles divisions ethnoterritoriales peuvent toujours être opératoires, comme les « territoires de route » des Diakhanke. Dans le système colonial portugais (Angola, Sao Tomé et Principe), les *roças* (plantations) privées incluaient dans le domaine des « dépendances » (logements des familles d'ouvriers agricoles). La privatisation et le démantèlement de ces domaines, nationalisés après les indépendances (1975), met à l'ordre du jour la question de la création *ex nihilo* de territoires de communes : mais quels sont les critères de tracé des limites ? Et comment transformer un lieu de travail en lieu social, et un contremaître en maire élu ?

Gérer ces divisions administratives et économiques nouvelles est bien un défi important pour les collectivités territoriales élargies.

La complexité des dynamiques foncières

Le droit foncier traditionnel africain se caractérise par la sacralisation de la terre, son inaliénabilité, l'indivision clanique ou familiale et, partout, son absence de valeur marchande. Pourtant, depuis une trentaine d'années, la pression accrue sur la terre, les concurrences d'usage ainsi que les politiques d'État et les incitations du système de l'aide internationale ont peu à peu créé des situations de concurrence et de conflits entre les trois acteurs que sont l'État, les communautés rurales et les familles. Dans des situations socio-économiques et géographiques extrêmement variées, les problèmes s'amplifient dans trois domaines : les droits, les conflits d'usage, les contrats de travail.

— Les droits : après la politique du « tout État » des années soixante (loi de nationalisation des terres), l'État s'est engagé, depuis 1990, dans des politiques de privatisation ou de dessaisissement en encourageant, à travers les plans fonciers ruraux, l'établissement de cadastres, tout en réaffirmant la prééminence publique sur les réserves d'espace (forêts, terres vacantes). Dans les sociétés paysannes, on assiste, mais de manière très variable, à la montée de droits métissés, même si la terre demeure, en théorie, un bien

inaliénable et sans valeur vénale. Les situations sont très contrastées. Les régions d'économie de plantation et les secteurs d'agriculture irriguée moderne sont largement engagés dans ce processus, tandis que les paysanneries et les éleveurs sahéliens et des savanes demeurent plus traditionalistes, même si la concurrence augmente en termes de droits d'usage. Mais on ne voit pas encore de manière décisive la mise en pratique du droit « moderne ».

— La montée des conflits d'usage : Entre État et agriculteurs, pasteurs et paysans, planteurs étrangers et autochtones, les concurrences se développent. Pour affirmer leur droit de culture, les paysans plantaient traditionnellement des arbres. Cette pratique se généralise, dans un contexte de raréfaction de l'offre en régions sahéliennes comme forestières ouest-africaines. La cession vénale du droit d'usage s'est considérablement accrue, alors qu'autrefois ces « fermages » avaient davantage valeur symbolique. Les demandes s'affirment et les conflits se durcissent : la revendication foncière des Maures beïdanes sur les terres walo du fleuve Sénégal au détriment des paysans toucouleurs et soninke est partiellement responsable du récent conflit mauritano-sénégalais. L'usage réservé des forêts classées, des zones tampons des parcs nationaux est depuis longtemps contesté par les éleveurs et les paysans. Mais dans certaines situations, c'est l'État qui mène une politique laxiste en la matière, satisfaisant la demande clientéliste (déclassement de forêts en Côte d'Ivoire) ou tolérant le prélèvement de charbon de bois dans les forêts du Sénégal oriental, par exemple. Dans certaines conditions de surpeuplement (Hautes Terres du Rwanda, Burundi), les héritages sont devenus symboliques, même en cas de dévolution à un seul enfant (Bamileke) ; le microfundisme se généralise ; le problème foncier pose, au moins régionalement (Nord-Cameroun, Rwanda, Cap-Vert), la question de la viabilité de l'exploitation africaine.

— Les contrats de travail : ils ont évolué en fonction de l'offre de main-d'œuvre, plutôt rare en Afrique, mais aussi des revendications des jeunes qui n'ont accès que très difficilement à la terre, particulièrement dans les régions d'économie de plantation. Les situations sont variées, mais les stratégies développées ont pour but de se procurer du numéraire, et de « prendre rang » pour obtenir, ultérieure-

ment, une modeste terre à planter de la part d'un aîné. Dans ce contexte, les chefs de terre revitalisent les compétitions entre héritiers maternels et paternels.

Choix techniques : vers l'intensification généralisée ?

Croissance démographique, augmentation des besoins alimentaires, raréfaction de la ressource en terres imposent désormais aux sociétés des espaces les plus denses d'Afrique (Afrique de l'Ouest, Afrique orientale) la recherche de l'intensification de leurs systèmes de production agricole. Y parvenir est malaisé, car ce serait le résultat d'un délicat équilibre entre terre, capital, main-d'œuvre et choix techniques. L'observation des campagnes africaines montre des paysanneries souvent soucieuses d'innovations, même si celles-ci sont, au total, très insuffisantes en termes d'intensivité.

On assiste à l'extension de nouvelles plantes : association maïs-coton au détriment du sorgho, dans les régions nord-soudaniennes du Sénégal, du Mali, de Centrafrique, grâce à des maïs sélectionnés issus de la recherche agronomique ; multiplication de l'usage des tubercules, et notamment du manioc, peu nutritif mais qui pousse (presque) partout ; en tous lieux, plantes potagères.

On utilise, partout où cela est possible, des engrais et des produits phytosanitaires — même achetés dans le commerce de contrebande — et, chez les éleveurs, il y a généralisation des traitements vétérinaires.

Enfin se développe la diffusion des matériels et élevages de bât et de trait (semoir et houes attelés, charrette, petite motorisation), même si les progrès sont lents et inégaux.

L'avenir n'est pas fermé. Mais la progression des agricultures africaines, et notamment l'amélioration de rendements encore trop bas — même dans les agricultures intensives — conduit à soutenir la diffusion et l'usage des produits biotechnologiques, à multiplier les aménagements (petite irrigation des bas-fonds), à valoriser l'engrais animal, dans un encadrement bien compris de populations pauvres, avec un crédit rural réellement populaire capable de relayer les tontines qui ne peuvent tout prendre en charge.

L'adaptabilité spatiale et économique

Trois types de réponses au problème de la simple survie ou de la pérennité économique du groupe familial apparaissent :

— le repli « traditionnel » sur les valeurs de l'altérité, où domine l'utilisation exclusive très extensive du territoire élargi. C'est le cas des sociétés pastorales qui font usage, pendant les phases de sécheresse accentuée, de la totalité du milieu sahélien (herbe, feuille, racines), dans le cadre d'une mobilité élargie (vers le sud, dans les domaines les plus humides : vallées, bourgoutières du delta intérieur du Niger) ;

— le cas le plus souvent observé est la recherche de la pluri-activité locale, familiale ou plurifamiliale : diversification de vivriers, recours plus intense aux produits de cueillette éventuellement commercialisables, transformation alimentaire, et dynamisation d'artisanats variés si le désenclavement, les marchés locaux, une activité tertiaire (tourisme) le permettent (Dogon, Bassari, Serer) ;

— mais partout où cela est possible, depuis plus de deux décennies, l'adaptabilité se mesure d'abord à l'importance prise par la recherche d'espaces et d'activités complémentaires du terroir. La mobilité spatiale est une option ancienne, mais qui a pris une vigueur nouvelle avec le désenclavement : descente des montagnards dans les piémonts périphériques (Dogon, monts Mandara), migrations de fin de semaine, saisonnières, de longue durée vers des bassins d'emplois ruraux ou urbains, locaux ou lointains. La mobilité généralisée affecte les familles et les groupes dans toutes les situations écologiques, de charge humaine, de revenus. La migration n'est pas seulement une stratégie de survie, même si c'est du Sahel que viennent les immigrés récents installés dans les régions côtières d'économie de plantation de l'Ouest africain.

Les conditions récentes imposées aux économies (ajustement structurel, dévaluations, baisse des cours de certains produits), les restrictions apportées à l'immigration dans les pays d'Europe ont renforcé les stratégies de pluri-activité multispatiale de groupes et d'individus demandeurs de revenus pour l'accès aux études, aux soins, à la simple survie économique qui assure la reproduction du groupe. Les facilités des communications modernes encouragent

ces comportements qui utilisent complémentarités spatiales et différentiels de main-d'œuvre et de valeurs monétaires, éventuellement au travers des frontières.

Les chaînes de migration à vocation mono-économiques ou pluri-économiques, l'éclatement résidentiel concerté du groupe familial conduisent de plus en plus à un nouveau modèle spatio-économique de la ruralité. Au système de production agricole se substitue progressivement la notion de système d'activités plurispatiales ; à l'unité de production évoluant vers la famille restreinte s'oppose l'économie familiale globale, multi-active et plurilocalisée.

Conclusion

La ruralité africaine s'adapte aux contraintes avec souplesse. Malgré la croissance démographique, l'exode rural et des structures de circulation encore médiocres, l'Afrique parvient — certes inégalement — à nourrir ses populations, en choisissant des solutions alimentaires originales et, avec les tubercules, non concurrentes de produits d'importation essentiellement céréaliers. Le marché gagne en influence et, au-delà d'un marché international difficile à contrôler tant au niveau des cours que de la montée des concurrences, les échanges locaux et régionaux offrent des débouchés soutenus par une demande urbaine forte mais peut-être précaire. L'Afrique emprunte, au moins sur ce point, le chemin des « modèles » indien et d'Asie du Sud-Est.

Cependant, les gains de productivité du travail et de rendement par unité de surface sont difficiles à obtenir. L'Afrique pourra-t-elle faire l'économie d'une « révolution par les biotechnologies » et d'une généralisation des techniques de maîtrise de l'eau ? Les réserves d'espace encore disponibles (bassin du Zaïre) et les faibles peuplements relatifs ne doivent pas faire illusion et, à travers la valorisation « minière » des forêts équatoriales et des savanes boisées, c'est la question de la biodiversité comme patrimoine universel qui est posée.

La montée des problèmes fonciers est un autre révélateur de la gravité du problème de la gestion agricole, pastorale et forestière des ressources par des populations de plus en plus denses. Si l'on constate, au tournant du XXe siècle, un infléchissement réel de la croissance démographique de l'Afrique (qui pourrait laisser espérer un allégement de la contrainte alimentaire ?), la question foncière se complexifie et s'aggrave. L'Afrique a su, jusqu'à présent, faire cohabiter modernité et tradition foncière et a inventé des droits métissés. La « propriété » ancestrale n'est guère contestée, mais la compétition pour la terre a durci la concurrence pour les droits d'usage et la contractualisation de la main-d'œuvre. Combien de temps l'Afrique échappera-t-elle à une révolution foncière que les bourgeoisies urbaines et l'État semblent appeler de leurs vœux ?

C'est peut-être par la capacité des sociétés à organiser de nouveaux espaces de production et de vie, avec l'adoption d'activités renouvelées et non nécessairement agricoles qui obligent à réfléchir en termes de système d'activité — et non plus de système de production agricole — ainsi qu'en termes d'économie familiale globale que l'avenir de la ruralité africaine paraît le plus positif : fuseaux migratoires à chaînes de plantations, chaînes migratoires multiactives ruralo-urbaines, aires élargies de ruralité polarisée par les villes, fuseaux spatiaux structurés par des couloirs majeurs de circulation, espaces des marges frontalières, structurés par des pénétrantes transfrontalières remplacent l'antique organisation en terroirs et territoires ethniques fermés.

Au moment même où l'État africain se désengage administrativement, spatialement et économiquement de la gestion des territoires et des hommes dont il a la charge, c'est dans ces espaces nouveaux que se met en place une pluri-activité multispatiale familiale, qui témoigne de la vitalité des sociétés rurales et urbaines africaines.

Bibliographie

BOUTRAIS (J.), 1992 — *Hautes terres d'élevage au Cameroun.* Paris, Orstom, coll. Études et thèses.

CHALÉARD (J. L.), 1996 — *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire.* Paris, Karthala, 661 p.

DAVID (O.), 1996 — L'oignon du Niger dominera-t-il longtemps les marchés d'Abidjan ? *Grain de Sel,* bulletin trimestriel de l'Inter-Réseaux, 3 : 10-11.

GALLAIS (J.), 1977 — *Stratégies pastorales et agricoles des Sahéliens durant la sécheresse 1969-1974.* Bordeaux, Ceget/CNRS, Travaux et Documents de Géographie Tropicale, 30.

GALLAIS (J.), 1994 — *Les Tropiques. Terres de risques et de violence.* Paris, A. Colin, 271 p.

GASTELLU (J. M.), 1980-1984 — *Une économie du trésor : les grands planteurs du Moronou.* Paris, Orstom, 4 vol.

IGUE (J.), 1989 — « Le développement des périphéries nationales en Afrique ». In : *Tropiques, lieux et liens,* Paris, Orstom, coll. Didactiques : 594-605.

LÉONARD (E.) et al., 1996 — Production et trafic des drogues : le cas du Mexique et de la Côte d'Ivoire. *Historiens et Géographes,* 352 : 155-165.

LESOURD (M.), 1988 — La forêt, la machette et le billet de banque. *Cahiers des Sciences humaines,* 1 : 73-97.

LESOURD (M.), 1991 — « Les stratégies de lutte contre la sécheresse dans le Nordeste brésilien, les îles du Cap-Vert et le Sahel continental africain ». In : *Sahel Nordeste Amazonie. Politiques d'aménagement en milieux fragiles,* Paris, Unesco/L'Harmattan : 145-219.

LESOURD (M.), 1995 — *État et société aux Iles du Cap-Vert.* Paris, Karthala, 524 p.

OSWALD (M.), 1994 — *La problématique de l'insertion des jeunes dans les systèmes de production du Centre-Ouest (Côte d'Ivoire).* Communication au colloque « Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle », Abidjan, déc. 1994, 7 p.

POURTIER (R.), 1992 — L'explosion urbaine. « Trente années d'Afrique ». La Documentation Française, *Afrique Contemporaine,* 164 : 153-167.

RETAILLE (D.), 1989 — « La conception nomade de la ville ». *In : Le Nomade, l'Oasis et la Ville,* Urbama, 20 : 21-35.

RUF (F.), 1988 — *Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne.* Thèse de doctorat, université Paris-X, 6 vol.

SCHWARTZ (A.), 1993 — *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale.* Paris, Orstom, 490 p.

Ruralité et localité

partie 4

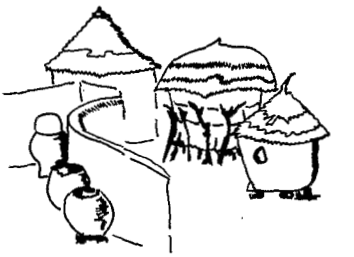

Que sont les communautés andines devenues ?

Changements dans la société rurale péruvienne

Marguerite Bey
Sociologue

Introduction

La communauté andine ne peut plus être considérée dans une perspective strictement rurale. Ses relations avec la société péruvienne ont évolué très rapidement, et ces changements, que nous tentons d'analyser ici, nous renvoient à une mobilité à la fois physique (migrations temporaires ou définitives, double résidence entre ville et campagne) et sociale (scolarisation, diversification des activités professionnelles et sociales, statut social débordant de la catégorie de paysan, etc.).

L'ouverture sur l'espace socio-économique national est une dimension indispensable, car elle seule peut fournir les clefs qui permettront de déchiffrer la réalité actuelle d'une société rurale aux multiples facettes, dont une seulement concerne la production agricole. Dans ce cadre, il convient d'identifier les acteurs d'une nouvelle ruralité indissociable du milieu urbain et d'étudier plus particulièrement trois aspects : la différenciation socio-économique au sein des communautés, le rôle des nouvelles élites et la question de l'autonomie.

À partir de la fin des années soixante, l'isolement légendaire des paysanneries andines fut rompu par une plus grande présence de l'État, avec l'implantation de diverses infrastructures et services en

milieu rural. La société globale devenait dès lors l'échelle de référence. Comment comprendre autrement les changements que l'on s'accorde à reconnaître parmi les paysanneries : dans leurs modalités d'insertion au marché, dans le poids acquis par des activités non agricoles dans leurs revenus et leur organisation, dans les innovations qu'elles apportent à leurs pratiques agricoles et à leurs modes de vie, dans les adaptations de leurs structures institutionnelles ?

Pour comprendre ces transformations de la société rurale péruvienne, nous suivrons un fil conducteur, celui de la modernisation : celle imposée par le haut, d'abord, à travers la réforme agraire en particulier, puis celle qui émane de la construction de nouveaux rapports sociaux dans la communauté et qui est assimilable à une modernité. Nous terminerons par une analyse de la signification actuelle de la communauté paysanne, autant du point de vue sectoriel et institutionnel que du point de vue de ses membres. Ces différents points seront traversés par les trois aspects relevés ci-dessus, qui en éclaireront le sens.

Modernisation et modernisme

Nous analyserons dans ce chapitre comment un processus de modernisation — en particulier des structures de production agricole — imposé par les pouvoirs publics est réinterprété dans les stratégies des populations andines et finit par constituer un nouveau système de valeurs sociales et culturelles.

La modernisation par le haut

Les mouvements réformistes des années soixante étaient porteurs d'une volonté de modernisation pour faire face à une triple exigence. Les structures archaïques de la propriété foncière méritaient d'être rénovées, la production devait augmenter pour faire face à une demande alimentaire croissante, et, par conséquent, être

modernisée, et, parallèlement, l'exode rural devait être freiné en raison du faible développement industriel urbain. Il convient en effet de renverser la proposition souvent entendue : ce ne sont pas les lumières de la ville qui attirent les populations rurales, mais bien la pression foncière qui expulse des paysans des campagnes.

L'année 1969 fut donc, pour le Pérou, celle du « progrès ». Un progrès social, tout d'abord, grâce à la réforme agraire qui allait transformer les structures de production (plus de sept millions d'hectares de terres agricoles et d'élevage, sur les neuf millions programmés, ont été redistribués à travers différentes modalités de type coopératif) et grâce à l'instruction scolaire, rendue obligatoire ; un progrès technique, grâce aux découvertes de la révolution verte ; un progrès politique, enfin, puisque la communauté (andine et amazonienne) reçut une reconnaissance officielle comme institution exerçant un droit de propriété sur un territoire nettement délimité[1].

Qu'en est-il réellement de ces « progrès » ? Malgré le slogan « la terre à ceux qui la travaillent » lancé par le gouvernement révolutionnaire, seuls 30 % de petits producteurs bénéficièrent de la répartition de terres, la plupart peu productives.

Sur la côte, les entreprises capitalistes furent réorganisées en coopératives de production agricole (CAP) et d'élevage (EPS), consacrant encore une grande partie de leur production à l'exportation. Les anciens ouvriers agricoles devenaient membres actifs des coopératives, mais demeuraient figés dans un rapport hiérarchisé vis-à-vis du personnel d'administration et dans une segmentation des tâches qui les empêchait d'avoir une quelconque maîtrise du système de production. De surcroît, les prêts du Banco Agrario (banque publique) conditionnaient les choix culturaux, privilégiant les productions d'exportation. Cette situation a entraîné des comportements d'inertie de la part des coopérateurs[2].

---

[1] Remarquons que les analphabètes (soit la majorité des populations paysannes) n'ont acquis le droit de vote qu'en 1980, au retour de la démocratie.

[2] Voir la synthèse des débats dans HAUBERT et BEY(1995) et le numéro spécial du *Bulletin de l'IFEA*, 1986.

Dans les Andes, la priorité fut accordée à la titularisation des communautés paysannes, et le parc animal des anciens propriétaires fut regroupé dans des entreprises associatives (SAIS) sur le territoire occupé auparavant par les haciendas. Absorbant ainsi une partie des terres de nombreuses communautés, les SAIS bénéficiaient d'une main-d'œuvre gratuite temporaire et offraient en contrepartie (mais pas toujours) une formation aux techniques d'élevage modernes[3].

La modernisation fut mise en œuvre par le biais d'un réseau de techniciens et agronomes du ministère de l'Agriculture. Des crédits furent octroyés à travers le Banco Agrario, et la Empresa Nacional de Comercialización de Insumos (ENCI) fut chargée de commercialiser des intrants subventionnés.

Ces efforts furent-ils profitables à l'agriculture familiale ? Sans hésitation, nous pouvons répondre par la négative : ni au niveau de la structure foncière, ni au niveau de la modernisation de la production.

Tout d'abord, conformément aux besoins, que faut-il moderniser ? Nous avons souvent entendu que les structures de production étaient archaïques. Exceptons cependant quelques entreprises côtières d'agro-exportation qui étaient mécanisées et déjà qualifiées de « modernes ». Dans l'ensemble, les haciendas faisaient un usage extensif de la terre et les rapports de production relevaient souvent d'une appropriation des travailleurs (peones indiens), avec son corollaire, le paternalisme. Dans les Andes, en particulier, les rendements étaient très bas et la productivité du travail était très faible, du fait d'un outillage rudimentaire, mais adapté au milieu[4], et de conditions agroclimatiques peu favorables. Néanmoins, retenons surtout que les propriétaires terriens étaient bien plus intéres-

[3] Enquêtes de l'auteur auprès des éleveurs de la communauté de Tomas et de la SAIS Túpac Amaru, dans les Andes centrales (1986-1988).

[4] La *chakitaklla*, « araire de pied », est un instrument très ancien adapté à une géomorphologie en pente et à des parcelles trop petites pour qu'y entre une araire attelée (Bourliaud *et al.*, 1988). En outre, il est utile de rappeler que l'agriculture paysanne (y compris dans le système d'hacienda) compense la faible productivité du travail par l'exploitation d'une main-d'œuvre familiale abondante et non rémunérée.

sés par le pouvoir et le prestige conférés par le statut de propriétaire que par la production elle-même.

Moderniser ces conditions de production signifiait, pour les pouvoirs publics, inciter les producteurs à adopter de nouvelles formes d'organisation — le système coopératif étant conçu pour obtenir des économies d'échelle[5] — et les nouvelles techniques que la science mettait à leur disposition. Nous ne reviendrons pas sur les effets pervers de l'application de la révolution verte dans des champs qui ne sont en rien comparables aux parcelles d'expérimentation. Pour des parcelles de quelques mètres carrés, en pente et situées en altitude, les techniques éprouvées au fil des générations ont fait leurs preuves. Quant aux moyens, rappelons seulement que, pendant longtemps, la banque n'a concédé des prêts qu'aux agriculteurs propriétaires de leurs parcelles, excluant donc les *comuneros*. En revanche, les systèmes irrigués se sont fortement développés, transformant les systèmes de production et l'organisation sociale des activités agricoles et d'élevage.

Si nous limitons nos observations à la région andine, la réforme agraire faisait ainsi d'une pierre deux coups : elle remettait la terre à ceux qui savaient la travailler et qui la rendraient d'autant plus productive qu'ils en seraient propriétaires, ne serait-ce que collectivement. Les aménagements collectifs (systèmes irrigués, chemins, infrastructures sanitaires pour l'élevage, etc.) et individuels (petites irrigations, terrasses) témoignent de ce dynamisme.

La période réformiste se caractérisa par deux aspects : la consolidation des communautés paysannes (y compris la création de communautés dans des zones où elles n'avaient aucun antécédent) et les rapports, souvent conflictuels, avec les SAIS. Il convient de ne pas oublier que les mouvements paysans pour la récupération de leurs terres spoliées sont nés dans la Sierra. Or, celle-ci n'a pas connu les changements espérés avec la réforme agraire.

La modernisation de l'agriculture s'est faite dans la Sierra de manière très inégale. Distinguons trois grandes zones écologiques : une zone semi-aride, irrigable, souvent proche des bourgs en fond

[5] Les résultats économiques, et même la faillite de certaines coopératives, ont vite prouvé que ces prévisions étaient erronées.

de vallée ; la zone de cultures pluviales, la plus caractéristique de l'agriculture andine, irrigable par endroits, souvent plus éloignée des routes, et indissociable de l'élevage extensif (ovins et camélidés andins) pratiqué dans la zone la plus élevée (au-dessus de 3 800 mètres d'altitude). Les obstacles posés par la géomorphologie andine se traduisent par une intervention différenciée d'organismes publics et privés dans le domaine du développement agricole. Deux objectifs ont guidé les interventions : freiner l'exode rural et approvisionner les villes (surtout côtières). Il apparaît donc de manière évidente que l'expansion du marché, bien que généralisée, atteint plus particulièrement les zones accessibles et irrigables, constituant ainsi une première source de différenciation entre communautés et, en leur sein, entre producteurs.

Dans la vallée du Cañete[6], par exemple, on observe deux étapes dans la modernisation : d'abord le développement du réseau routier, puis celui de systèmes irrigués (consolidation et creusement de canaux) dans les communautés de fond de vallée (accompagné principalement par des organismes non gouvernementaux). En ce qui concerne l'élevage, les SAIS, de par leur proximité avec les communautés, étaient supposées fournir les reproducteurs et les techniques pour la modernisation de l'élevage communal. Des progrès certains ont été obtenus, mais de manière hétérogène selon que les paysans étaient « riches » ou « pauvres ».

Les stratégies productives des paysans

Qu'en est-il des dynamiques paysannes dans ce contexte de modernisation ? Dans une économie paysanne, les choix agricoles dépendent davantage de la disponibilité de main-d'œuvre et de facteurs de production que d'un objectif de maximisation du profit. Cette rationalité explique que l'insertion des paysans au marché est toujours partielle, aussi bien en ce qui concerne le marché du travail que celui des produits. L'organisation qui en découle peut être caractérisée par trois types de choix étroitement liés :

[6] Cette vallée, d'où sont tirées la plupart des observations de terrain, se trouve à 150 kilomètres au sud de Lima.

— des choix d'investissement dans la production agricole et/ou d'élevage ;

— des choix de production ;

— des choix dans l'organisation du travail.

Les choix d'investissement dans la production agricole et/ou d'élevage supposent la compatibilité des calendriers. Dans certains cas (communautés d'altitude), la nécessaire dissociation des deux activités dans l'espace exige une certaine disponibilité de main-d'œuvre, principalement familiale. Enfin, dans tous les cas, prédomine l'exigence de s'adapter aux conditions écologiques du milieu. À Tomas (communauté située entre 3 300 et 4 800 mètres d'altitude), on pratique un élevage extensif (pour la laine et la viande) sur des pâturages naturels éloignés du village, autour duquel s'étendent les zones agricoles ; à Casinta[7] (communauté située entre 1 700 et 2 500 mètres d'altitude), l'élevage bovin laitier est réalisé sur des parcelles agricoles irriguées, semées de luzerne. Cette pratique permet de maintenir des jachères longues, bien que la tendance actuelle soit à la culture permanente de cette plante fourragère. L'investissement économique dans l'élevage est en outre plus lourd à supporter, mais le cheptel constitue en contrepartie une épargne d'appoint.

Les choix de production évoluent peu en fonction des lois du marché. Ils sont généralement déterminés par trois types de contraintes : la disponibilité monétaire, la disponibilité de main-d'œuvre et les limitations agro-écologiques. C'est ainsi que le choix de cultures pérennes répond souvent à une faible disponibilité de main-d'œuvre familiale ou à l'absence des propriétaires, mais signifie un investissement monétaire important. Les cultures annuelles, quant à elles, supposent une plus grande disponibilité de main-d'œuvre, mais sont moins tributaires du marché, puisqu'une partie de la récolte est toujours destinée à la consommation familiale. La décision d'écourter ou de rallonger le temps de jachère (souvent prise collectivement au sein de la communauté) implique, elle aussi, des choix culturaux. On observe également dans le pay-

[7] Tomas et Casinta sont des communautés de la haute vallée du Cañete (voir BEY 1994).

sage de nombreuses parcelles à l'abandon, quand elles ne sont pas irrigables et sont éloignées du village. Quoi de moins étonnant si l'on sait ce que coûte, en temps de travail, le déplacement des hommes et le transport des produits, ainsi que la réfection des terrasses, pour ne cultiver que pour la table familiale. De plus, les salaires des ouvriers agricoles tendent à la hausse, du fait que la proximité de Lima attire les migrants et que les plus démunis de terre refusent généralement de se prolétariser.

Enfin, l'organisation du travail dépend des différentes possibilités d'accès à la force de travail : dans la famille, selon son organisation économique (agriculture seule, agriculture et élevage, pluri-activité), dans la communauté, selon les formes de solidarité (échanges de travail, échanges de travail contre des produits, salariat partiel, métayage). Ces choix dépendent en grande partie des bras disponibles dans la famille et dans la communauté, mais aussi des besoins monétaires de la famille et de la place qu'elle accorde à l'activité agro-pastorale.

Le modernisme chez les paysans

La modernisation ne s'applique pas qu'à l'agriculture ; les modes de vie aussi subissent des influences extérieures et font bouger les repères sociaux et culturels des familles paysannes. De même que l'état de pauvreté est relatif, la culture et le savoir suivent une évolution selon les valeurs qui leur sont associées. Toutefois, les rêves attirent parfois des changements bien réels.

Le facteur le plus important est l'ampleur prise par le système scolaire depuis les années soixante. Nous ne ferons référence ici qu'au déploiement voulu par l'État d'un système pédagogique uniforme, visant à inculquer des valeurs universalistes empruntées au modèle occidental. En quelques années, l'analphabétisme a fortement reculé dans les campagnes. À côté de ce résultat, certes positif, remarquons trois types de limitations :

— l'uniformisation d'un savoir en langue espagnole, faisant fi des particularités linguistiques de nombreuses régions rurales, où l'espagnol n'est pas la langue maternelle ;

— la mauvaise dotation des écoles rurales, tant en enseignants (la

plupart citadins, mal formés, qui rentrent chez eux à toute occasion et méprisent souvent les paysans) qu'en locaux et matériel pédagogique[8] ;

— la réduction de la main-d'œuvre disponible dans l'agriculture, qui affecte davantage les familles les plus aisées, dès l'entrée des enfants à l'école primaire et au fur et à mesure de l'allongement des études ; cela soulève finalement la question de la succession sur les exploitations.

Cette situation a pour conséquence trois phénomènes : une différenciation croissante au sein des communautés paysannes, le départ d'un nombre de plus en plus important de jeunes pour suivre leurs études en ville, creusant davantage l'écart culturel entre eux et leurs parents, et un transfert de revenus de l'agriculture vers l'éducation et des activités urbaines.

Les zones rurales côtières sont, sur ce point, bien mieux loties que les Andes. Leur proximité des centres urbains favorise depuis longtemps une interaction entre les deux milieux et des activités diversifiées au-delà de l'agriculture.

La différenciation socio-économique au sein de la communauté n'est pas un phénomène nouveau. Sans prétendre montrer un lien de continuité entre l'*ayllu* préhispanique et la communauté contemporaine, il est toutefois certain que la société rurale a toujours été hiérarchisée, que l'on évoque les anciens caciques ou bien les notables d'aujourd'hui. La nouveauté résiderait plutôt dans le fait que le savoir lié à la maîtrise de l'agriculture, qui fondait le pouvoir des anciens, se trouve détrôné par des connaissances livresques et universelles, qui placent la ville au centre du pouvoir. La communauté se trouve désormais bien en peine de retenir ses jeunes, n'ayant à leur offrir qu'un enseignement de deuxième ordre et, plus tard, des activités paysannes, objet de mépris dès l'école primaire.

[8] Par exemple, à Casinta, l'école fut construite par la communauté. Les six années du primaire étaient assumées par un seul enseignant (originaire du village). À Tomas, l'ensemble des édifices administratifs ont également été construits par la communauté. Ce chef-lieu de « district » (équivalent d'une commune en France) bénéficie des niveaux primaire et secondaire, la plupart des cours étant pourvus d'un enseignant venu d'ailleurs. À l'occasion d'une absence prolongée de l'un d'eux, j'ai pu observer que l'âge de « mes » élèves oscillait entre 10 et 14 ans et qu'un seul livre était disponible pour toute la classe. Quant aux contenus des manuels scolaires, voir BEY (1994).

Enfin, phénomène essentiel, les familles modifient substantiellement leurs stratégies de reproduction : elles misent sur l'éducation des enfants et de nouvelles activités ouvertes sur l'espace national, ou du moins urbain.

Le modernisme se traduit, dans les communautés, par une course aux services, chaque communauté menant une compétition avec ses voisines pour avoir la première école (et surtout collège), l'électricité, l'eau à domicile, des égouts et un dispensaire. Remarquons, cependant, que le paradoxe observé au sujet des écoles est d'autant plus vrai pour les dispensaires : quand on est vraiment malade, on se rend chez un médecin ou à l'hôpital, en ville. Néanmoins, ces signes de « progrès » ne sont pas que de façade. Le modernisme déplacé des places bétonnées, laissant au loin les bosquets accueillants, ne peut masquer l'importance de l'eau et de l'électricité dans les maisons. Des services de caractère urbain attirent incontestablement une population qui tendrait à vivre plus dispersée. L'école, quant à elle, non seulement retient les parents d'élèves au village, mais apporte une animation que ceux qui ont visité des villages peuplés de vieillards comprendront aisément.

La modernité, omniprésente, n'en est pas moins porteuse de contradictions : avoir « tout » chez soi n'est qu'une étape qui prépare les jeunes à quitter le village. En effet, les débouchés professionnels demeurent fort limités hors de l'agriculture, et la pression foncière s'accentue, car les besoins monétaires sont en augmentation constante (d'où la nécessité de cultiver des superficies toujours plus grandes, avec une érosion toujours plus menaçante).

Une nouvelle ruralité

Les transformations politiques, économiques, techniques et sociales étudiées ci-dessus nous conduisent à repenser les acteurs ruraux dans un espace élargi qui va du village à la ville. Les relations sociales et économiques se modifient au sein de la communauté comme dans les échanges entre les milieux rural et urbain. Face à

une aspiration générale à une citoyenneté nationale, les solidarités familiales s'estompent et cèdent la place à une individualisation.

Relations entre villes et campagnes

Il devient impossible, aujourd'hui, de s'intéresser au milieu rural sans analyser ses rapports avec la ville. La ville, centre de pouvoir par excellence et grande consommatrice, est la destination préférentielle des produits et des gens.

Les efforts éducatifs depuis les années soixante-dix allant dans ce sens, la société devient de plus en plus homogène. La culture paysanne, sans aller jusqu'à parler de « culture andine », dépasse largement les limites de la communauté. Qui n'a pas, aujourd'hui, au moins un enfant qui réside en ville et offre un point de chute aux parents restés au village ? Dans tous les villages, on trouve des radios (ne serait-ce qu'à piles), quelquefois même des téléviseurs. On fait de plus en plus d'achats en ville et les habitudes de consommation, aussi bien sur le plan alimentaire que sur celui des objets de consommation durable, s'en trouvent transformées.

Dans les villages, de nombreuses boutiques, de la simple échoppe au magasin de demi-gros, ont ouvert leurs portes au cours des dernières décennies. Des restaurants et même des hôtels, bien que ne répondant pas vraiment au label qui les désigne, toujours situés sur le trajet des autobus, ouvrent leurs portes aux voyageurs et fonctionnaires. Les collèges secondaires attirent aussi quelques pensionnaires. Les familles se disloquent sous l'effet de la multiplication des activités : parents dans la zone d'élevage, enfants au village à la charge de l'aîné ou d'un proche ; ou bien père au village, mère en ville avec les enfants ; ou encore mère dans la zone d'élevage, père au village avec les enfants, etc.

Les solidarités familiales, expression galvaudée à propos des communautés andines, se recomposent. L'institution coutumière de l'aide réciproque (*ayni*[9]) a beaucoup perdu de sa raison d'être dans l'agriculture. En revanche, elle devient indispensable entre des

[9] Ce terme quechua contient l'idée d'un échange entre parents.

parents[10] dont les activités deviennent complémentaires : ceux qui résident en ville et laissent leurs terres en métayage ou leurs animaux à la garde d'un parent, ou d'un berger que l'on s'attache en devenant compères, et ceux qui restent au village et envoient leurs enfants étudier en ville ou y rechercher un emploi. Sur le plan commercial, ces liens sont pareillement importants : ils permettent aux deux parties de s'assurer, pour l'une, des débouchés, et pour l'autre, un approvisionnement régulier, à des prix rémunérateurs en évitant les intermédiaires.

Le clientélisme n'est pas absent de ce genre de relations, qui impliquent à la fois le centre urbain et la communauté. Les notables villageois n'ont de pouvoir que par les relations qu'ils ont tissées en ville. Leurs interlocuteurs urbains n'en sont pas moins conscients, qui renforcent leur propre pouvoir à travers eux. L'exemple de l'élection du comité directeur d'une communauté est assez éloquent : le parent émigré choisit les candidats (souvent, il se présente lui-même pour le poste de président) qui seront favorables à des projets de développement dont lui seul peut obtenir le financement et dont la réalisation ajoutera à son prestige personnel et à celui de sa famille demeurée au village.

Un autre aspect des relations entre ville et campagne se manifeste dans la fondation de « clubs de résidents ». Ces associations existent depuis les mouvements d'exode rural des années cinquante. Inspirées des confréries religieuses, qui étaient nées du besoin de gérer l'organisation économique des fêtes religieuses du village ou du canton, les associations de caractère laïque ont pour vocation de réunir les membres éparpillés, dans chaque ville (surtout Lima), d'un même village ou d'une zone plus vaste (BEY, 1995). Leurs activités sont principalement festives et visent à réunir de l'argent pour soutenir leur communauté d'origine dans ses travaux d'infrastructure, l'aménagement de locaux communaux, l'installation de l'électricité, etc. Cette générosité des migrants est pour eux l'occa-

[10] Il convient d'élargir la définition de la parenté au « compérage » (*compadrazgo*), qui lie deux familles à l'occasion du parrainage d'un baptême, d'une communion ou d'un mariage. Les compères deviennent alors des parents fictifs, mais l'importance de ce lien n'en est pas moins grande.

sion de faire l'ostentation d'une situation économique meilleure que celle de ceux demeurés au village, même si leur statut social ne s'est pas amélioré. Parallèlement, ces associations sont le lieu où l'appartenance culturelle peut s'exprimer à travers des musiques, des danses, des plats et même des compétitions sportives entre ressortissants de communautés voisines. Dans une ville comme Lima, où ce genre d'expression était fortement réprimé jusqu'aux années soixante, l'importance de ces associations saute aux yeux. De même que dans le domaine des solidarités, puisqu'elles en font partie sous la forme de groupe, nous retrouvons dans ces associations la même hiérarchisation et les mêmes relations de type paternaliste et clientéliste.

Finalement, un regard différent peut être porté sur les résidents en ville d'origine andine. On a beaucoup insisté sur une continuité dans leurs formes d'organisation depuis la communauté jusque dans les quartiers pauvres de Lima. Il est vrai qu'aussi bien dans la construction des maisons que dans l'organisation et la production de services, ou encore dans les compétitions sportives et les festivités, nous retrouvons la trace de la culture andine : réciprocité, redistribution, compétition entre villages. Cela n'empêche pas, par ailleurs, une intégration au milieu urbain : d'abord, la proximité résidentielle a supplanté les relations de parenté; mais aussi, mariages, activités professionnelles, relations diverses apportent le témoignage d'une intégration plus large. La musique *chicha* par exemple, très prisée chez les jeunes migrants, est le résultat d'un mélange de musiques andines et de rock.

La société ne reproduit pas ses comportements à l'identique, elle les adapte (BEY *et al.*, 1997). Un point commun relie encore les espaces urbain et rural, si différents par ailleurs : la pauvreté, quelquefois extrême. Dans ce cas, quoi de plus naturel que de recourir à la solidarité qui, seule, peut aider à survivre ?

Changements dans la société rurale

Après tous ces changements, la société rurale se montre sous un jour nouveau, radicalement différente de ce qu'elle fut dans la première moitié de ce siècle. Les spécialistes péruviens évoquent eux-

mêmes une « crise des paradigmes » (MONGE, 1994). La société polarisée, caractéristique de la période qui a précédé la réforme agraire de 1969, a bel et bien disparu. Les prédictions marxistes de la disparition du paysannat et de son absorption par le système capitaliste à travers sa prolétarisation sont aujourd'hui fortement relativisées. Le découpage de la société en classes sociales rencontre lui aussi ses limites : le revenu est en effet devenu plus important que le statut professionnel. Quant au fonctionnalisme, nous le rejetons parce qu'il ne prend pas en compte les conflits, qui ont pourtant démontré leur rôle dynamique dans le cours de l'histoire. Le « paradigme indigéniste » (ANSION, 1994) est encore prédominant au Pérou, cependant que l'indigénisme rencontre des difficultés multiples dans ses tentatives pour se détacher de l'idéologie. L'empirisme n'est d'ailleurs pas à l'abri de ces perversions.

La société rurale du Pérou se présente aujourd'hui sous un nouveau jour. En particulier, les paysans, qui étaient en grande majorité analphabètes, ont désormais pour la plupart un niveau d'instruction primaire. Ils ont enfin le droit de voter et représentent, par leur poids numérique, une force politique non négligeable, bien que peu politisée dans l'ensemble[11]. À l'heure où les *comuneros* ont adopté le pull-over en fibre synthétique, le président de la République, d'origine japonaise, fait ses tournées dans les Andes couvert d'un *poncho*.

Cependant, le sentiment national est aussi fort dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Exalté au cours des guerres d'indépendance et, surtout, à la fin du XIX^e siècle, pendant la guerre contre le Chili, il fut rendu apparent par le gouvernement militaire, qui imposa l'uniforme gris dans les écoles et l'hymne national à toute occasion. Le 28 juillet, jour anniversaire de l'Indépendance, le drapeau péruvien flotte au-dessus de toutes les maisons, qu'elles soient de brique, de torchis (*adobe*), comme dans les Andes, ou de canne tressée (*esteras*), comme dans les bidonvilles. Pour les habitants de ces derniers, ce geste signifie : nous sommes péruviens, nous avons le droit d'occuper le sol de ce pays. Encouragés par de

[11] OSSIO (1995) nous fait observer que si l'écrivain Mario Vargas Llosa a perdu aux élections présidentielles de 1990, lui qui s'enorgueillissait de sa culture universelle (et surtout européenne), ce fut à cause du rejet des masses paysannes.

vaines promesses, les paysans attendent aussi beaucoup de la part de l'État, alors qu'ils ont si peu reçu et se sont habitués à tout faire par eux-mêmes.

La société rurale a changé car les activités se sont diversifiées au fur et à mesure que les besoins augmentaient. Des services nouveaux ont fait leur apparition, mais aussi de petites entreprises ont été créées, le plus souvent par des jeunes pleins de dynamisme et qui manquaient de terre pour pouvoir limiter leurs activités à l'agriculture. Les communications se sont développées et fournissent aux paysans des informations qui leur permettent de mieux maîtriser leur production et les circuits commerciaux ; mais elles renforcent aussi le sentiment d'une citoyenneté nationale.

La communauté dans le néolibéralisme

Cette société rurale, qui joue la carte du modernisme, est aussi celle qui approvisionne les villes en aliments. Le paysan, parcellaire ou *comunero*, participe désormais pleinement à l'économie de marché. À l'heure du néolibéralisme, du retrait de l'État du secteur de production agricole et des ajustements tous plus préjudiciables aux populations pauvres les uns que les autres, il est urgent de s'interroger sur le devenir des paysans andins et de l'organisation communale, dont les fonctions politiques et économiques sont repensées à l'aune des besoins actuels.

Le poids de la communauté aujourd'hui

L'importance numérique et sociale de la communauté

Bien que la population nationale soit devenue majoritairement urbaine depuis les années soixante, l'agriculture occupe encore plusieurs millions de personnes et, seulement dans les Andes, près de

5 000 communautés paysannes abritent environ 5 millions d'habitants et regroupent 70 % de la population active agricole nationale[12].

La communauté paysanne des années quatre-vingt peut être définie, de la manière la plus concise possible et pour faire fi des formules idéologisantes, comme un ensemble de familles appartenant à une institution qui possède et contrôle un territoire bien délimité. Il est important de souligner que l'organisation en communauté répond avant tout aux exigences d'une économie pauvre. Il a été amplement prouvé que l'organisation de travaux collectifs, qu'il s'agisse de travaux à l'échelle communale (réseaux d'irrigation, réfection des chemins, défrichements périodiques, construction d'infrastructures) ou à l'échelle des exploitations (construction de terrasses, tâches lourdes de l'agriculture), non seulement correspond à une plus grande disponibilité de main-d'œuvre que de capital, mais aussi constitue la forme la mieux adaptée pour répondre aux besoins de chacun. De surcroît, la communauté présente le plus souvent une géomorphologie qui exige une dispersion des risques dans l'agriculture.

La question, aujourd'hui, n'est pas tant de savoir si l'institution coutumière que constitue la communauté va disparaître ou non. Il semble bien plus important d'analyser quelles sont actuellement ses conditions de reproduction. À cet effet, nous nous baserons essentiellement sur des processus longs, aussi bien dans les dynamiques des familles paysannes que dans l'évolution institutionnelle de la communauté.

Transformations dans les unités de production

Au sein des unités de production familiale, ce qui frappe tout d'abord est la forte augmentation de la scolarisation des enfants, qui se traduit par une réduction de la force de travail dans l'unité de production et par une moindre disponibilité pour les travaux d'aide réciproque et collectifs au bénéfice de la communauté. L'organisation du travail au sein de chaque unité se modifie en

[12] Chiffres approximatifs tirés d'un rapport mensuel de Procampo (organisme public péruvien) : *Comunidades campesinas : esas grandes olvidadas*, mars 1995.

conséquence, avec moins de temps pour les productions d'autosuffisance et davantage pour les productions commerciales et les activités rémunérées. Le salariat tend donc à la fois à augmenter et à se diversifier. Ainsi, un producteur qui a renoncé à cultiver ses terres faute de bras peut réorienter son activité vers l'élevage, plus lucratif, et s'employer comme *peón* le temps d'une récolte, pour gagner la part qui lui revient en produits de consommation. Remarquons que l'aide réciproque évolue vers des formes rémunérées, mais pas entièrement salariées. De plus, chacun choisit les familles qu'il va « aider » (c'est le terme employé).

Parallèlement, les productions pour le marché augmentent, ce qui conduit à l'abandon progressif de parcelles éloignées du village ou des chemins, et au développement de l'irrigation. Cette dernière implique à son tour des transformations importantes dans l'organisation de l'agriculture au niveau collectif (en particulier dans les assolements avec des jachères longues[13]) et au niveau privé (organisation du travail). Certains exploitants non seulement perdent les bras qui leur sont tellement indispensables, mais aussi réduisent leurs troupeaux et réorientent leurs activités agricoles vers des productions commerciales. Les plus pauvres d'entre eux se trouvent de plus en plus sollicités pour des tâches salariées et pour des contrats de métayage, tandis qu'ils demeurent seuls à valoriser encore une agriculture destinée à leur consommation.

La pratique de plus en plus généralisée d'activités diverses, en particulier hors de l'agriculture (commerce) et hors de la communauté, vient s'ajouter à celle des résidences multiples (dans la communauté et en ville). Cette organisation spatiale a une conséquence directe dans la gestion des exploitations. Dans l'organisation du travail des unités de production, on rencontre de plus en plus souvent des métayers et, dans une moindre mesure, des ouvriers agricoles. D'une manière générale, les changements dans les systèmes de production et dans l'organisation des activités familiales tendent vers

[13] Les assolements sur trois ans suivis de cinq à sept années de jachère sont une pratique courante dans les Andes pour permettre au sol de se reconstituer. Par ailleurs, la coordination communale a pour résultat une gestion homogène des ressources qui favorise les tâches menées collectivement (aide réciproque), tout en permettant d'ouvrir les secteurs en jachère aux troupeaux des particuliers.

une individualisation et réduisent la dépendance des unités de production vis-à-vis de la communauté, en tant qu'instance de contrôle des ressources collectives. Mais de quelle autonomie disposent les familles vis-à-vis de leur communauté ?

Que signifie la communauté aujourd'hui ?

L'attachement au terroir

Quel que soit le degré de dépendance à l'égard des ressources du territoire communal, l'appartenance à la communauté apporte une identité sociale aux individus. Non seulement la communauté est un lieu de sociabilité entre des familles qui se connaissent, mais l'activité agricole est demeurée pendant longtemps le commun dénominateur des familles membres, qu'elles soient plus ou moins pauvres.

La mobilisation pour la terre a réuni les paysans des siècles durant autour d'une cause qui n'a trouvé qu'une solution partielle avec le processus de réforme agraire. Les contes et légendes qui entourent encore les événements marquants des luttes paysannes, en particulier les procès dans lesquels se sont affrontés paysans et propriétaires terriens, sont bien vivants pour rappeler la prégnance de ces mobilisations. La terre, pour des paysans, est un motif amplement justifié pour unir des familles qui sont déjà liées par une proximité physique et sociale (si ce n'est par le sang).

Pour ces raisons, la communauté représente un refuge d'autant plus valorisé, y compris par les jeunes, que l'émigration ne constitue pas toujours la panacée. Le migrant en ville perd non seulement son ancien statut, mais il n'acquiert, dans la plupart des cas, qu'un statut précaire, miroir dévalorisant d'un état de paysan andin, d'habitant d'un bidonville ou d'un travailleur informel, voire en quête d'emploi.

La sécularisation de la communauté

La modification des systèmes de production a pour corollaire une nette diminution du contrôle exercé par l'institution communale sur les ressources (principalement terres et eau d'irrigation) de son territoire. On observe par conséquent une sécularisation croissante de la communauté, c'est-à-dire une tendance à détourner la fonction

de contrôle de l'institution vers une fonction de service envers ses membres. Le rajeunissement des élites dirigeantes de la communauté pousse dans ce sens.

On assiste à une différenciation socio-économique croissante, en partie liée à ce qui précède et en partie liée à une ouverture sur l'espace extérieur à la communauté, qui apporte de nouveaux débouchés à l'agriculture et de nouvelles possibilités d'activités hors de ce secteur.

Les petits projets de développement communal tendent à proliférer, du fait du resserrement des relations avec la ville, centre de pouvoir. Bien que présentés aux bailleurs de fonds comme bénéficiant à la communauté dans son ensemble, ces projets ne servent bien souvent que les intérêts de groupes d'acteurs particuliers mêlés à une élite qui s'exprime au nom des ruraux. De plus, la question de l'autonomie ne peut être résolue de cette façon ; au contraire, ces projets sont un moyen de dissoudre des attentes et des revendications, qui vont au-delà d'une modernisation portée par une catégorie d'intermédiaires.

Toutes ces transformations nous conduisent à observer l'émergence d'un conflit apparent entre, d'une part, les intérêts de la communauté et ceux des familles, et, de l'autre, les intérêts des différentes catégories de familles. Cependant, ces conflits d'intérêts doivent être considérés comme le moteur du changement social plutôt que comme un obstacle à la reproduction de la communauté.

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que toutes ces transformations n'empêchent pas que la communauté demeure une institution indispensable pour ses membres, aussi bien sur le plan social que sur le plan économique. L'existence et même la persistance de cette institution, dans son évolution, est incontournable pour comprendre les processus de changement et l'état actuel de la société rurale péruvienne.

Deux problèmes restent posés au milieu rural, que les récentes orientations des politiques agricoles risquent de rendre plus aigus encore : l'un est celui des débouchés professionnels pour les jeunes sortis de l'école et leur succession hypothétique sur l'exploitation paternelle, l'autre est soulevé par la tendance inéluctable vers une plus grande ouverture sur l'espace national et, du fait d'une amé-

lioration des communications, par la possibilité pour les familles rurales de disperser leurs activités (sociales et économiques) entre la campagne et la ville. Ainsi, la communauté s'enracine, tandis que la ruralité se dissout.

Bibliographie

ANSION (J.), 1994 — « Transformaciones en la sociedad rural : el paradigma indigenista en cuestión ». *In : Sepia V, Perú : el problema agrario en debate.* Lima, Sepia : 69-101.

BEY (M.), 1994 — *Le meilleur héritage. Stratégies paysannes dans une vallée andine du Pérou.* Paris, Orstom, coll. À travers champs, 204 p.

BEY (M.), 1995 — La continuité entre villes et campagnes au Pérou : le rôle des associations urbaines. *Revue Tiers-Monde*, 36 (141) : 211-222.

BEY (M.), GASTELLU (J. M.), MESCLIER (E.), 1997 — Au Pérou, la famille peut-elle remplacer l'État ? *Autrepart,* 1(2) : 89-104.

BOURLIAUD (J.) *et al.*, 1988 — *Chakitaklla.* Lima, Orstom/Pisa, 104 p.

HAUBERT (M.), BEY (M.), coord., 1995 — *Les paysans peuvent-ils nourrir le Tiers-monde ?* Paris, Publications de la Sorbonne, 268 p.

MONGE (C.), 1994 — « Transformaciones en la sociedad rural ». *In : Sepia V, Perú : el problema agrario en debate,* Lima, Sepia : 33-67.

OSSIO (J.), 1995 — « Etnicidad, cultura y grupos sociales ». In Portocarrero (G.), Valcárcel (M.), éd. : *El Perú frente al siglo XXI,* Lima, PUC-Fondo Editorial : 321-361.

Bull. IFEA, 15 (1-2), 1986 — Políticas agrarias y estrategias campesinas, 264 p.

L'*ejido*, laboratoire des pratiques sociales et fondement de la ruralité contemporaine au Mexique

Odile Hoffmann
Géographe

Quelques explications

Au Mexique, au début des années quatre-vingt-dix, la situation agraire semble apaisée : les nouvelles répartitions de terre sont rares ou inexistantes depuis plus de dix ans, et les conflits fonciers qui subsistent par endroits ne mobilisent plus de grandes masses de population, pas même les centrales syndicales paysannes, qui s'attellent désormais à l'organisation de la production et à sa commercialisation. C'est alors que le gouvernement du président Salinas, sans négociation préalable avec les organisations paysannes, réforme l'article 27 de la Constitution, marquant ainsi la fin de la répartition agraire et ouvrant la possibilité pour les paysans d'individualiser et de privatiser les parcelles *ejidales*. À long terme, ce sont les bases mêmes de cette structure qui sont ébranlées. Que signifie ce changement, que tous s'accordent à considérer comme majeur pour la société rurale ?

Pour avancer, il nous faut comprendre ce que recouvre cette institution, telle qu'elle était avant les réformes. Si, dans cet article, le temps grammatical est le présent, la description correspond à la période qui précède les réformes de 1992.

En termes très généraux, l'*ejido* est une structure qui réunit un groupe de paysans bénéficiaires (une vingtaine au minimum) et les terres qui lui sont attribuées par l'État. L'*ejido* est géré par une assemblée *ejidale* qui se réunit chaque mois et lors d'une session extraordinaire annuelle. Il existe aussi deux autres instances : le commissariat *ejidal*, de fait l'autorité interne et le représentant des *ejidatarios*, et le conseil de surveillance.

Née de la révolution de 1910 afin de doter les paysans de terres, cette institution acquiert peu à peu une structure complexe, due aux modifications entreprises par les gouvernements successifs (MACKINLAY, 1991 ; CRODA, 1992). L'*ejido* devient une structure « plurifonctionnelle » qui s'articule autour de trois grands axes : la régulation de la propriété foncière, la gestion et éventuellement la prise en charge des services publics par la communauté, la médiation entre le gouvernement et la communauté paysanne (HOFFMANN et COLIN, 1995).

La figure 1 — un cercle divisé en trois fractions susceptibles de se désagréger — symbolise ce dispositif. La dernière réforme constitutionnelle (1992) tend à modifier cette structure en la privant d'emblée de ses prérogatives en matière de régulation foncière, ce qui suppose une dissociation des trois champs observés, avant d'envisager de nouvelles institutions. Nous tenterons d'analyser et de comprendre les évolutions et les dynamiques à l'œuvre dans les campagnes.

Régulation foncière

Les modalités de transmission de la terre sont restreintes au sein de l'*ejido* face à la propriété privée. Selon la constitution, les dotations *ejidales* sont inaliénables (elles ne peuvent être vendues, louées ou hypothéquées) et les droits individuels ne peuvent être transmis qu'à un seul héritier. Ces dispositions sont censées exclure ces terres d'un marché où les *ejidatarios* se trouveraient en position désavantageuse face à des acheteurs ou des accapareurs éventuels. Toute modification à ce statut doit être approuvée par l'assemblée et notifiée au ministère de la Réforme agraire.

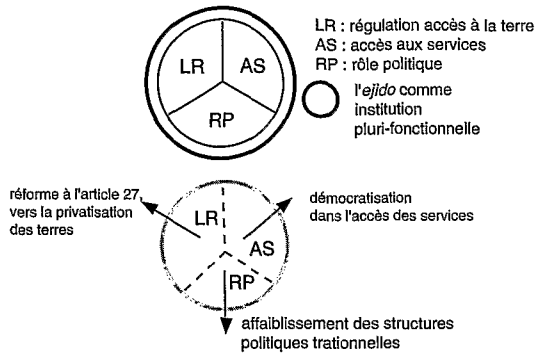

Les possibles évolutions

Modèle A : éclatement des sphères et disparition de l'institution *ejido*

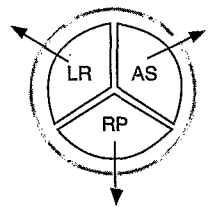

Modèle B : adaptations et innovations institutionnelles, l'*ejido* survit tout en se modifiant

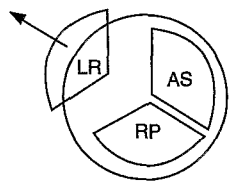

Modèle C : conservatisme institutionnel formel, rejet des modifications constitutionnelles

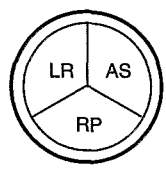

Figure I
L'ejido : une institution pluri-fonctionnelle soumise à des forces centrifuges

De telles restrictions ont entraîné la mise en place de normes et de mécanismes de régulation alternatifs qui, s'ils se situent en dehors du cadre légal, n'en sont pas moins légitimés par les pratiques locales. Les droits agraires sont fréquemment vendus ou transférés, les parcelles héritées sont divisées, d'autres sont louées, prêtées ou laissées en gage (DEWALT et REES, 1994). Si les modalités de contrôle sont variables d'un *ejido* à l'autre, il existe des constantes : les négociations se font toujours entre deux individus, celui qui « vend » et celui qui « achète », et portent un nom, la « transmission de droits agraires ». On consulte parfois l'assemblée *ejidale* ; souvent, on lui notifie la transaction après coup ; parfois, on l'ignore tout simplement. Les généralisations sont délicates, mais agir en dehors du cadre légal n'est pas toujours considéré comme un processus social et culturel condamnable. Le marché foncier informel peut aussi bien recouvrir des situations d'accaparement de terres par certains caciques et leaders que des processus de désintégration accélérée. Il peut également révéler l'existence d'un échange de terres socialement régulé, au sein de l'institution ou avec l'extérieur.

Dans le premier cas — l'accaparement de terres —, les restrictions légales imposées à l'échange favorisent finalement les accapareurs, qui imposent leurs règles en dehors du marché et profitent de leur position de force. Théoriquement, la réforme constitutionnelle de 1992 devrait libérer les *ejidatarios* de ces pressions, en obligeant les acheteurs à respecter la loi du marché et les modalités légales d'acquisition. En effet, si l'*ejido* a longtemps assumé une fonction régulatrice d'accès à la terre, celle-ci a profité d'abord à ceux qui en avaient le contrôle. Dans ce cadre, la dérégulation de 1992 ouvre effectivement de nouveaux horizons aux *ejidatarios*.

Dans le second cas de figure, la vente des terres octroyées naguère par la Réforme agraire peut être le symptôme d'une désagrégation de la structure *ejidale*. Personne ne contrôle ni ne s'intéresse aux échanges de parcelles ; quiconque peut vendre ou acheter sans autorisation ni avis préalable communiqué au commissariat ou à l'assemblée. Cette situation est fréquente dans les aires périurbaines, où la pression sur la terre est telle que l'*ejido* perd sa capacité de régulation, et où il existe un consensus général pour légitimer les transactions en marge des instances *ejidales* officielles. En libéralisant et en banalisant les échanges, la réforme de 1992 ne ferait alors que ratifier ou légaliser une situation de fait.

Troisième cas de figure : les ventes de parcelles ne tendent pas à la désintégration de l'*ejido*, mais plutôt à une différenciation interne, par un renouvellement des attributaires aux dépens des *membres* les plus pauvres. Cette fois, il s'agit d'un processus qui accompagne l'intégration au marché de la terre, du travail et des produits agricoles (mais aussi des services et des produits de consommation, matériels ou culturels), processus dans lequel certains acheteurs aisés réussissent à pénétrer l'institution et à y acquérir les meilleures parcelles auprès d'*ejidatarios* en difficulté. Les transactions se font avec l'approbation de la majorité (mais pas toujours avec l'accord formel de l'assemblée), moyennant le paiement d'un « impôt » pour des « bénéfices communautaires » (impôt qui finit généralement entre les mains du commissaire *ejidal*, voire d'une autre autorité au sein du ministère de la Réforme agraire).

On voit donc que l'achat et la vente de terres, considérés comme illégaux sans être pour autant illégitimes, ne remettent pas en question la viabilité de cette structure, ni ne prouvent son inefficacité en matière de flexibilité et d'adaptation aux circonstances locales, au contraire. Les *ejidos* ne sont pas restés statiques ; ils ne se sont pas laissé enfermer dans les contraintes légales. Ils n'ont pas attendu les réformes juridiques pour trouver les solutions adéquates aux questions à régler dans l'immédiat. Ils ont adopté des règlements, bien entendu non officiels, mais approuvés par la majorité de leurs membres.

S'il est vrai que les lois interdisant l'achat et la vente de terrains n'étaient pas respectées (et ne pouvaient pas l'être, objectivement et localement), cela n'impliquait pas, cependant, comme les détracteurs de l'institution veulent le laisser croire, que ce dernier n'était ni viable ni efficace. Leur raisonnement pèche pour deux raisons :

— il réduit l'*ejido* à une seule fonction, celle de régulateur d'accès à la terre ;

— il ne lui reconnaît aucune dynamique propre et réduit les transactions foncières à de simples escroqueries, par là même condamnables.

Aujourd'hui, reconnaissons que l'*ejido* ne contrôle plus, à strictement parler, l'accès à la terre. Cependant, il existe d'autres domaines où il s'impose et remplit des fonctions déterminantes pour le monde rural. En effet, la terre possède des propriétés et des qualités qui vont au-delà du simple support de production ou de

survie. On peut le dire de tout type de terre (patrimoine, source d'identité, refuge, prestige) mais plus encore de l'*ejido*, qui joue un rôle prépondérant dans l'organisation de la vie rurale, dans la mesure où il permet d'accéder à d'autres types de prestations, comme les services publics.

L'*ejido*-territoire : l'accès aux services

Depuis le temps que la répartition agraire agit, les terres *ejidales* occupent près de la moitié de la superficie de l'État de Veracruz, proportion que l'on retrouve au plan national (tableau I). Dans trois régions du golfe du Mexique récemment étudiées, où plus de la moitié de la population vit dans des localités de moins de 2 500 habitants, les *ejidos* couvrent de 36 % à 53 % de la superficie totale ; ils représentent environ le quart des localités recensées, et regroupent entre 25 % et 70 % de la population active employée dans l'agriculture en 1990 (tableau II). Ces chiffres montrent l'importance et le potentiel du secteur *ejidal* dans la production régionale et nationale.

Territoires	Nb d'*ejidos*	Nb d'*ejidatarios*	Superficie en hectares
Mexique	28 000	approx. 3 000 000	95 millions
État de Veracruz	approx. 3 400	approx. 234 000 (35 % des unités	approx. 50 % de la superficie totale de production)

Tableau I
Importance des *ejidos* et des communautés en 1990 (Inegi, SRA).

L'*ejido* signifie bien plus qu'une simple dotation de terres. Il représente l'établissement de personnes et de familles qui produisent, vivent et exploitent un espace rural selon les modalités qui leur sont propres. Dans les régions peu peuplées du golfe du Mexique des années quarante à soixante-dix, les dotations *ejidales* se sont accompagnées de créations de localités nouvelles, que ce soit pour commencer de simples hameaux, le *centro ejidal,* ou de quartiers additifs à des villages existants. Des maisons ont été construites, des chemins tracés, des parcelles défrichées. Par la suite, des besoins ont été exprimés : eau, électricité, santé, éducation. Les communautés *ejidales* se sont transformées peu à peu en villages. Les boutiques sont apparues, tenues par des commerçants qui achètent les productions locales (maïs, oranges, café), et les activités se sont diversifiées au fur et à mesure que la population augmentait. Peu à peu ou rapidement, les localités *ejidales* ont cessé d'être les satellites de la grosse localité la plus proche pour assumer elles-mêmes des fonctions administratives, comme celles de chef-lieu de nouveaux municipes (ZENDEJAS, 1994 ; BLANCO *et al.,* 1994).

Catégories	Santa Engracia TAMAULIPAS	Alamo-Tuxpan, VERACRUZ	Martínez de la Torre, VERACRUZ
Espaces de référence *(municipios)*	Padilla-Hidalgo-Güemez	Alamo-Tuxpan	Martínez-Misantla-Tlapacoyan
Population totale 1990	55 000	220 000	206 000
Pop. dans localités de moins de 2 500 hab.	65 %	50 %	46 %
Nb d'ejidos	120	168	80
Nb de localités	502	645	245
Nb d'ejidatarios	6 835	10 963	6 687
Moyenne ha/*ejidat.*	29,8 ha.	10,7 ha.	8 ha.
Superf. *ejidal*/total	45,3 %	53 %	36 %
Ejidos/localités	24 %	26 %	33 %
Ejidatarios/PEA	68 %	43 %	23,4 %

Tableau II
Le monde *ejidal* dans trois régions du Golfe du Mexique (source : MINELLO *et al.,* 1995).

Il est donc possible de parler d'un « espace *ejidal* » construit à partir de la Réforme agraire, dans la mesure où celle-ci a orienté la dynamique rurale vers la création d'un tissu de localités dont chacune est dotée d'histoire et de ressources. Actuellement, de proche en proche, les *ejidos* forment une maille territoriale. Une carte de population des plaines du golfe du Mexique (1990) se présente comme un ciel étoilé. Les communautés de moins de 1 000 habitants y occupent pratiquement tout l'espace disponible (PALMA *et al.*, 1992 ; CAMBRÉZY, 1992).

L'efficacité des services publics en milieu rural est, par la force des choses, liée à l'espace *ejidal*. L'électrification, l'adduction d'eau et l'installation du tout-à-l'égout incombent aux services spécialisés de l'État et ne dépend pas du statut des demandeurs. Dans le cas de l'*ejido*, cependant, même si les habitants de la localité n'en sont pas tous membres, les demandes sont formulées et discutées au sein de l'assemblée et canalisées vers les instances supérieures par le biais des autorités *ejidales* les mieux à même de pouvoir intervenir afin d'accélérer les démarches et d'obtenir de meilleurs financements. De fait, l'*ejido* assume les fonctions d'aménagement de son espace rural.

Et il apparaît que dans les *ejidos* qui sont devenus des villages de plus de mille habitants, c'est-à-dire des localités à part entière, les décisions concernant les services publics sont toujours prises par les autorités *ejidales,* lesquelles peuvent également gérer de petits monopoles, comme le magasin coopératif, le moulin à maïs, le téléphone ou les transports en commun.

Il s'ensuit que, dans les secteurs que nous avons étudiés, la distinction est maintenue entre le monde *ejidal* et d'autres parties du monde rural. L'identité *ejidale* l'emporte sur les clivages, comme ceux entre agriculteurs et éleveurs, ou entre producteurs de canne à sucre et producteurs de maïs. C'est dans ce sens que l'*ejido* est un fondement du monde rural. Il fonctionne comme principal et souvent unique médiateur entre les ruraux et la société mexicaine dans de nombreux domaines. Il monopolise les prérogatives qui devraient être le fait de l'ensemble de la société rurale, comme l'accès aux services publics, mais aussi le contrôle de l'information en général. On recourt à l'*ejido* pour « savoir ce qui se passe », connaître les prix en vigueur pour tel produit, s'informer des crédits ou prendre connaissance des dernières réformes, ce qui réactive en permanence son rôle et son importance dans la politique locale.

La représentation politique

La fonction politique de l'*ejido* est importante sur deux plans : celui de la représentation et celui de la formation politique de ses membres et dirigeants. Même s'il ne regroupe que la moitié des producteurs ruraux, le « secteur social » que l'*ejido* représente est au centre des politiques agricoles. Il apparaît comme le partenaire privilégié de l'appareil d'État chargé de planifier et gérer le développement rural. Cet appareil est constitué par les organismes de régulation et de surveillance des affaires rurales, tels le Secretaria a la Reforma Agraria (SRA), la Liga de las communidades agrarias (LCA) et la Comision agraria mixta (CAM), par les banques et les organismes de crédit, par les instances chargées de l'assistance technique, par les programmes de subvention pour des secteurs spécifiques de la production et par les programmes de développement.

Les rapports entre les *ejidatarios* et ces différentes institutions passent généralement par le syndicat national paysan, la Confederación Nacional Campesina (CNC), à laquelle ils sont automatiquement affiliés. La CNC est le « bras paysan » du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, parti officiel et virtuellement unique jusqu'aux les années quatre-vingt) depuis sa fondation. Elle participe donc de la structure fondamentale du régime. Jusqu'en 1975, la CNC contrôlait la plupart des postes importants du milieu rural. Non seulement elle nommait et défaisait les autorités *ejidales,* mais elle intervenait également dans l'élection des présidents municipaux (maires) et des députés locaux et fédéraux qui, lorsqu'elle les soutenait, étaient systématiquement élus. Ainsi, les canaux de représentation politique en milieu rural s'inséraient dans les structures *ejidales* et s'y superposaient assez strictement.

Toutefois, cette monopolisation politique commence à s'affaiblir au milieu des années soixante-dix, lorsque la diversification sociale en milieu rural (meilleure scolarisation, pluri-activité) met en question la légitimité d'une représentation aussi limitée. Par ailleurs, le mécontentement provoqué par une crise agricole (1965) et les manifestations d'opposition souvent violemment réprimées par l'État contribuent à mettre en doute la capacité de contrôle et de « gestion sociale » de la CNC. C'est alors qu'apparaissent de nou-

velles organisations plus ou moins indépendantes : Unión general obrera campesina y popular (Ugocep) et Central campesina indepediente (CCI). Ces organisations, qui seront absorbées par les instances gouvernementales quelques années plus tard, n'en offrent pas moins, au début de leur existence, des alternatives aux *ejidatarios* en entamant l'hégémonie de la CNC. Celle-ci, affaiblie, doit négocier sa représentation électorale avec d'autres organisations du PRI qui représentent les ouvriers (CTM), les artisans (CROM), les commerçants et les secteurs populaires (CNOP).

Le rôle politique du secteur *ejidal* n'est pas limité à celui de la représentation électorale. L'institution joue un rôle fondamental dans la micropolitique, celle qui se fait quotidiennement dans les villages, celle qui, en quelque sorte, pose les bases d'une certaine démocratie — ou anti-démocratie — dans les campagnes. En tant qu'instance de négociation quotidienne, l'*ejido* requiert et promeut les relations de pouvoir nécessaires à sa survie, et « fabrique » s'il le faut des leaders et des médiateurs. Au-delà des privilèges et des passe-droits, le contrôler signifie s'insérer dans le réseau constitué par l'appareil d'État (ce qui représente un enjeu de taille pour les candidats aux postes de pouvoir). Les *ejidos* ne fonctionnent pas seulement comme de petits « laboratoires politiques », ils constituent des viviers de leaders pour les instances politiques supérieures, à l'échelle régionale ou nationale. Ce sont les lieux d'initiation à la politique et à l'exercice du pouvoir, initiation qu'il faut comprendre dans les deux sens du terme : comme « introduction à la connaissance d'affaires délicates » — la politique — et dans le sens d'une « révélation des mystères », par extension, d'admission à un statut social particulier, celui de « ceux qui savent », de l'élite politique. L'*ejido* filtre la sélection des candidats aux niveaux supérieurs. Les erreurs y sont localement filtrées, les succès y sont amplifiés par la caisse de résonance que peuvent représenter les appareils de la CNC, de la CTM ou de la CROM.

Cette fonction explicitement politique de l'*ejido* suscite des compétitions et des affrontements entre ses membres, des fraudes et des malversations de la part des dirigeants, ce qui entraîne dénonciations et mécontentement de la base, recherche de nouveaux leaders, etc. Cependant, les *ejidatarios* s'identifient de manière surprenante à l'institution et cherchent souvent à en préserver la bonne image

vis-à-vis de l'extérieur. Tout en étant conscients de son dysfonctionnement et des conséquences négatives qu'il entraîne, ils expriment leurs divergences au sein de l'*ejido* et rarement à son encontre. Les abus sont généralement attribués à des individus, mais pas à l'institution ou à ses structures, qui restent intouchables. Cet attachement exprimé par les *ejidatarios* s'ancre, dans une large mesure, dans les micromythologies élaborées localement. Chaque *ejido* possède son mythe fondateur ainsi qu'une histoire de luttes et de souffrances qui lui est propre. D'un lieu à l'autre, on légitime certains groupes (familiaux ou politiques) ou certaines alliances, et on présente, face à l'extérieur, une cohésion ou du moins une identité. La dimension « culturelle » et identitaire de l'*ejido* est intimement liée à sa dimension politique et économique.

Les réformes de 1992 n'abordent pas explicitement la dimension politique de l'*ejido*, qui ne repose, il est vrai, sur aucune norme légale ou juridique. Mais elles incluent toute une série de mesures destinées à rompre son l'hégémonie dans le milieu rural. En témoigne la création d'assemblées d'habitants *(juntas de pobladores)*, qui sont supposées remplacer les assemblées *ejidales* pour ce qui concerne la gestion de l'espace rural ainsi que l'administration des services et la représentation de la collectivité à l'extérieur, tout particulièrement face aux autorités municipales (*Nueva legislación agraria*, articles 41 et 42 : 54-56). Ces *juntas* devront inclure tous les habitants indépendamment de leur statut (*ejidatarios* ou non, agriculteurs ou simples résidents). On prévoit ainsi une sorte de « laïcisation » des instances de pouvoir local ou microlocal, dans laquelle les *ejidatarios* perdraient leurs privilèges de représentation et seraient obligés de les céder à l'ensemble de la population rurale, restée jusqu'à présent en marge des décisions.

Cependant, depuis que des changements sont intervenus dans la Constitution mexicaine en 1992, les mesures de soi-disant démocratisation en milieu rural n'ont pas encore pris effet. Qu'il s'agisse d'une pression des *ejidatarios,* qui n'abandonneraient pas facilement leurs privilèges, ou de l'apathie des habitants, dépourvus de culture politique après plus d'un demi-siècle de non-participation, et donc incapables de construire et gérer leurs propres espaces, les assemblées d'habitants sont rares et n'ont toujours aucun rôle sur la scène politique régionale.

La fusion des trois domaines : l'*ejido* comme capital spatial

Pour les paysans, la légitimité de l'*ejido* dépend de son efficacité. Mais celle-ci est difficile à estimer dès lors qu'elle combine les sphères du politique, du social et du culturel. On reprendra donc la notion de « capital spatial » (LEVY, 1994 : 55), pour rendre compte de la multiplicité de fonctions et de droits associés au fait de posséder un bout de terre. La possession d'un terrain constitue évidemment un capital dans la mesure où sa situation détermine ou contraint son propriétaire à des engagements sociaux, économiques et politiques, tout en lui apportant certains avantages ou désavantages.

Le capital spatial se fonde sur des caractéristiques simples : « La localisation et la mobilité dans un espace donné constituent des biens recherchés. Le capital monétaire peut se transformer en localisation d'habitat (ou de production, d'exploitation), soit en capital relationnel... Le capital spatial est échangeable, transformable, utilisable, fructifiable. » (*ibid.* : 94).

Cette démonstration éclaire les processus de ségrégation spatiale dans la plupart des grandes villes, elle peut facilement s'étendre aux milieux ruraux. Dans tous les cas, les mécanismes de défense mis en œuvre par les détenteurs de capital spatial vont bien au-delà du simple désir de conserver et d'étendre des privilèges économiques. Aussi les propriétaires issus des classes socio-économiques les plus privilégiées protègent-ils leurs investissements ou leurs héritages en sélectionnant les acheteurs potentiels des terrains situés dans leur voisinage. Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour exclure les indésirables : prix élevés, ventes bloquées, entraves multiples, tout un arsenal de mesures visant moins l'économique que le contrôle social et la sauvegarde du capital en place (HOFFMANN, 1992).

Comme les propriétés privées, les terres *ejidales* constituent un capital spatial, valorisé tant par les *ejidatarios* que par ceux qui, habitant le lieu, n'appartiennent pas légalement à l'institution. Ce capital comprend, bien sûr, la parcelle attribuée, mais également et

surtout des droits et des obligations ainsi que des réseaux de relations sociales et politiques auxquels elle permet d'accéder (crédits, services). C'est ce que Lévy appelle la « fungibilité » : les différents champs de valeurs sont « interchangeables », c'est-à-dire qu'il y a possibilité de transfert d'un champ à l'autre ; les atouts d'une portion de territoire sont plus ou moins valorisés selon la valeur politique qui leur est associée (ce que Lévy appelle le capital relationnel) ; celle-ci se monnaye contre services et infrastructures apportés à la communauté *ejidale,* ce qui assure la pérennité d'une base clientéliste définie territorialement et corporativement, tout en élevant la valeur monétaire des terrains.

Nos observations récentes confirment cette interprétation. Par exemple, à Martinez de la Torre, le prix de vente d'un terrain *ejidal* — un verger d'agrumes — a dépassé celui d'un terrain privé doté des mêmes caractéristiques, la différence étant attribuée au fait que le premier terrain était inclus dans un *ejido.* Nous avons même rencontré (à Rancho Viejo, municipe de Emiliano Zapata, près de Xalapa) des cas plus particuliers où les droits fonciers *ejidales* étaient échangés et valorisés monétairement, sans que leur soit associée une parcelle de terre. On a acheté le titre d'appartenance à l'*ejido* sans acquérir de parcelle, seulement pour être membre de la collectivité.

Les réformes de 1992 étaient censées mettre de l'ordre dans l'*ejido* pour permettre l'alignement du Mexique sur les pays de l'OCDE. Il s'agissait d'assurer la sécurité foncière d'hypothétiques — et pour l'instant absents — investisseurs et de rendre transparents les mécanismes de valorisation économique des terrains. De toute évidence, les réponses des *ejidatarios* ne vont pas dans le même sens. Elles semblent miser davantage sur la pérennité de l'institution *ejidale* que sur sa disparition.

Le maintien ou la recomposition

Pour le pouvoir politique, l'*ejido* a été un instrument de pénétration dans les coins les plus reculés du pays et un moyen de contrôle de la

population rurale. Les *ejidatarios*, émancipés par la révolution et la Réforme agraire, n'ont cessé d'être les sujets des politiques agricoles, des planifications et des programmes de développement. Ils devaient à leur incorporation au système politique national leur ressource, la terre, ainsi que leur statut social et politique.

Il n'en demeure pas moins que l'*ejido* demeure l'« arène de négociation » (ZENDEJAS, 1994), l'espace de conscientisation et de fondement identitaire pour près de la moitié de la population rurale du Mexique. Il est indéniable qu'il constitue — constituait ? — une unité de sociabilité, qu'elle soit démocratique ou pas. Sa légitimité et son insertion dans l'appareil politique en faisaient le canal des dialogues et négociations entre le gouvernement et le monde rural. Même s'il ne remplissait pas pleinement sa fonction régulatrice d'accès à la terre et de moteur économique, du moins était-il un espace propre et spécifique aux populations paysannes, espace qui leur permettait de se situer face aux autres acteurs (propriétaires privés et État), d'être reconnus, et d'avoir droit à la parole, fût-ce par le biais de leaders corrompus.

Dans ce contexte, on comprend mieux les réponses contradictoires des *ejidatarios* aux réformes de l'article 27 qui visent plus ou moins explicitement à leur disparition en tant que secteur corporatiste. S'il y eut, de fait, une faible mobilisation face aux modifications constitutionnelles, on assiste désormais à une résistance diffuse à l'encontre de toute tentative de privatisation.

Cette résistance peut adopter des formes diverses : d'un rejet collectif et voté en assemblée du « Programme de certification des droits *ejidales* » (Procede), qui est la première étape avant la titularisation des droits et leur postérieure privatisation jusqu'à l'obstruction quotidienne du travail du personnel chargé du levé parcellaire. En effet, il est possible d'accepter le programme et de faire reconnaître les droits de tous les occupants des parcelles — qu'ils soient ou non *ejidatarios* —, tout en conservant la même structure organisationnelle et le même nombre de membres qu'au moment de la dotation. Par cette contradiction (une de plus), on accepte la déréglementation de l'accès à la terre, mais on conserve l'institution en tant que telle. Toutes les études de cas récentes menées dans l'État de Veracruz montrent que les *ejidatarios* acceptent sans sourciller que l'*ejido* cesse de réguler et de contrôler l'accès à la terre — situation

qui en fait n'était pas nouvelle —, mais refusent sa disparition en tant que tel.

Si l'on reprend le schéma proposé en début de texte, nous nous trouvons souvent dans le cas du modèle B, c'est-à-dire face à l'évolution qui reconnaît la transformation de l'*ejido* mais refuse sa désintégration. Les réactions de type C, qui prétendent conserver les règles formelles de l'*ejido* historique, sont moins fréquentes et correspondent aux *ejidos* les plus éloignés et les plus marginalisés, réticents à tout changement. Si les réformes constitutionnelles venaient à imposer la disparition ou la disqualification de l'*ejido*, elles risqueraient de détruire les canaux d'information et de médiation liés à celui-ci avant que n'en apparaissent de nouveaux. Jusqu'à présent, en milieu rural, hormis l'*ejido*, il n'existe pas de conditions qui assurent aux paysans un accès à l'information, aux moyens de production, au financement, bref, à la participation à la vie nationale.

Bibliographie

Atelier de Queretaro, 1994 — *Las reformas rurales emergentes.* Résumés des communications, 27-29 octobre 1994, Center for US-Mexican Studies, UCSD, USA.

BLANCO (J. L.) *et al.*, 1994 — *Legitimidad y cultura política. La emergencia de nuevos actores políticos en la disputa por el poder municipal.* XVIe Coloquio de Michoacán : Las disputas por el México rural, 16-18 novembre 1994, Zamora, Michoacan.

CAMBRÉZY (L.), 1992 — Terre et territoire au Mexique (Veracruz). De la réforme agraire à la fiction municipale. *Cah. Sci. hum.*, 28 (4) : 625-642.

CRODA (M.), 1992 — *Las reformas al artículo 27.* México, Instituto de Proposiciones Estratégicas, 252 p.

DEWALT (B.), REES (M. W.), MURPHY (D.), 1994 — *The end of the agrarian reform en México.* San Diego, Center for US-Mexican Studies, 76 p.

FAO-UAM Xochimilco, 1995 — *Mercados de tierras en México.* Rome/Mexico, 248 p.

HOFFMANN (O.), 1992 — *Tierras y territorio en Xico, Veracruz.* Xalapa, Gobierno del Estado de Veracruz, colloque Vº Centenario, 300 p.

HOFFMANN (O.), COLIN (J.-P.), 1995 — *The "commoditization" of ejido land*

in Mexico: a dramatic institutional change? Poster, 15th annual meeting of the Society for Economic Anthropology, 21-22 avril 1995, Santa Fe, USA.

HOFFMANN (O.), 1994 — *La tierra es mercancía y mucho más. El mercado de tierras ejidales en Veracruz.* Nuevos procesos rurales en México. Teorías, estudios de caso y perspectivas, séminaire international IIS/Unam, Inah, UAM-Azcapotzalco, 30 mai-3 juin 1994, Taxco.

LÉVY (J.), 1994 — *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique.* Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.

MACKINLAY (H.), 1991 — « La política de reparto agrario en México (1917-1990) y las reformas al artículo 27 constitucional ». *In : Procesos rurales y urbanos en el México actual,* México, UAM-I : 117-167.

MINELLO (N.) éd., 1995 — *Poder local en el Golfo de México.* El Colegio de México, coll. Cuadernos del CES 38, 224 p.

Procuraduría Agraria, 1993 — *Nueva Legislación Agraria,* México DF.

PALMA (R. G.), HOFFMANN (O.), MARCHAL (J.-Y.), 1992 — *Nord-Veracruz, éléments pour un inventaire cartographique.* Xalapa, Inegi/Orstom, 30 figures et 48 p. de commentaire.

TELLEZ (L.) coord., 1993 — *Nueva legislación de tierras, bosques y aguas.* Fondo de Cultura Económica, Mexico.

WARMAN (A.), 1972 — *Los campesinos, hijos predilectos del regimen.* Mexico, Nuestro tiempo, 138 p.

ZENDEJAS (S.), 1994 — La otra cara del ejido : el ejido como ámbito de organización de prácticas políticas de grupos locales. *Regiones,* 1 (4), Guanajuato : 37-50.

Systèmes transformables, ruralité durable dans le delta central du Niger (Mali)*

Yveline Poncet
Géographe

Danièle Kintz
Anthropologue - Linguiste

Jacques Quensière
Écologue

Le néologisme « ruralité » permet de désigner un ensemble de particularités spécifiques de certains espaces, de leurs habitants et de leurs systèmes de production. Cet ensemble se présente d'emblée comme opposé aux ensembles de particularités relevant soit de la ville, soit du désert. Ainsi exprimé, à propos de la France comme des pays du Sud, ruralité possède un sens avant tout descriptif et son utilité est d'ordre synthétique : faire globalement référence aux étendues et aux habitants qui présentent les caractères décrits.

* Ce texte a bénéficié de la collaboration de Ousmane Pamanta, interprète-informateur, étudiant en DEA à l'Institut supérieur de formation à la recherche appliquée (Isfra) de Bamako, et de la relecture attentive de Samba Tounkara, ingénieur des pêches, direction nationale des Ressources forestières, fauniques et halieutiques, Bamako.

Ruraux et ruralités du delta

En Afrique au sud du Sahara, la culture et la langue peules sont présentes sur de vastes régions. Dans le delta central du Niger, elles sont reconnues comme dominantes par tous les groupes sociaux, y compris non peuls, et beaucoup de non-Peuls parlent peul, parfois exclusivement. C'est le cas des pêcheurs dits bozo de la région du Diaka-Walado dont nous traitons ici. La culture peule illustre donc notre propos. Elle fait référence à la ville, qu'elle a intégrée depuis longtemps, aussi bien qu'au désert, qu'elle côtoie. Or la société peule, au sein de laquelle les échanges commerciaux avec la ville (notamment pour la vente du bétail qu'elle produit) sont nombreux, n'a pas intrinsèquement besoin de la ville pour exister économiquement et s'identifier culturellement. La vraie culture peule, valorisée par les Peuls y compris les citadins, est rurale, et plus spécifiquement pastorale. La ruralité, appliquée à la société peule, correspond à l'essence même de la culture, à un noyau irréductible, sémantiquement, idéologiquement et affectivement très fort, qui a valeur d'archétype.

Parallèlement au français « ruralité », nous proposons le néologisme peul *laddaaku*, construit à partir de *ladde* (dont le français d'Afrique donne une bonne traduction : « la brousse ») et de *-aaku*, suffixe d'abstraction, plus souvent utilisé pour caractériser les qualités de l'humanité que celles de la nature. Bien qu'à notre connaissance *laddaaku* ne soit pas répertorié, ce néologisme peut être compris par tout locuteur intellectuel de langue peule.

Ladde, « la brousse », s'oppose à *wuro*, le lieu construit, y compris pour un usage temporaire et avec des matériaux provisoires ou démontables. *Wuro* a un caractère absolu : un lieu est ou n'est pas *wuro*, quelle que soit sa taille ; ce peut être une ville ou une paillote. Ce qui le caractérise, c'est sa socialisation et donc (le « donc » relève de la logique peule) la présence de femmes. Il renvoie à l'unité familiale, même potentielle. *Ladde* en revanche est une notion toujours relative et parfois péjorative : en ville, elle désigne tout l'espace non-ville, habité ou non, exploité ou non ; dans un village, elle nomme l'espace non habité ; dans les champs, elle réfère

à l'espace non cultivé; au puits, elle renvoie aux espaces encore moins humanisés : les pâtures, les forêts et les lieux dénudés. *Laddaaku* peut donc désigner toute une ruralité qui, à des degrés divers, est plus ou moins *brousse*, mais participe de la même essence.

Espace de la production plus ou moins socialisée, *ladde* est vécu à l'inverse de *wuro*, espace éminemment socialisé, espace de la règle, de la bienséance, et donc des femmes, en d'autres termes espace de la *pulaaku* (traduisible par « éthique peule »), concept largement répertorié et connu de tous. La *pulaaku*, qui détermine le bon comportement peul destiné à s'exprimer dans le *wuro*, donc en ville, y est perçu comme émanant totalement de la *brousse*. *Ladde* et *wuro* divisent l'espace social mais s'opposent moins nettement dans l'espace de la production : ce sont les qualités de *ladde* (l'abondance de l'eau, la richesse des pâtures, la fertilité du sol cultivable) qui génèrent l'installation, temporaire ou durable, de *wuro* (KINTZ, 1981 et 1991).

L'histoire linguistique du delta central reste à faire. Ceux des pêcheurs dits Bozo qui parlent exclusivement peul sont considérés par eux-mêmes et par l'extérieur comme ayant perdu leur langue d'origine. Or rien n'atteste que ethnies et langues aient, à une époque quelconque, parfaitement coïncidé. Ces Bozo se trouvent dans la même situation sociolinguistique que les pêcheurs des rives du fleuve Sénégal, les *Cubello*, pluriel *Subalbe*, de la société *Halpular'en* (littéralement « ceux qui parlent peul », les peulophones, dits Toucouleurs en français). La culture peule, éminemment pastorale et dont la langue possède une centaine de termes pour désigner les robes des vaches, s'est en plusieurs endroits adaptée à l'halieutique. À notre connaissance, cette adaptation, intéressante du point de vue sémantique, n'a pas été étudiée.

Connaître, justement : le développement rural africain au sens socio-économique planétaire reste largement une affaire de décideurs et d'analystes citadins, guidée par les principes du transfert univoque (de connaissances et de techniques), d'homogénéité (des gestions), de protection (des potentiels). Or les archétypes des producteurs et les archétypes des développeurs continuent à s'éloigner les uns des autres à partir de ce qu'ils croient nommer et décrire en commun : au-delà de leur nature sémantique (synthèse d'une part, essence de l'autre), la ruralité est peut-être actuellement, en cette

fin de XXe siècle, ce rapport distant et compliqué entre des ruraux qui assument et assurent leur spécificité essentielle en ville aussi bien qu'en brousse, et des citadins qui la découpent et en décrivent séparément les éléments.

La ruralité peut donc être enrichie par la notion de distance, aussi bien au sens figuré que nous venons de citer, qu'au sens littéral plus classique, le monde rural étant celui « où il y a de la place ». Nous la précisons ici principalement dans le domaine des droits d'accès à la production de la pêche, ce qui nous conduit à poser le problème de la multiplicité des cadres juridiques qui s'appliquent au monde rural africain.

Saisir la ruralité dans sa dimension « synthèse » et dans sa dimension « essence » n'est pas la même chose. De telles saisies ne correspondent pas tout à fait aux mêmes processus scientifiques et ce peut être l'un des objectifs des ruralistes que de les associer. Pour en dessiner les prémisses, nous montrons ici l'une de ces vigoureuses et essentielles ruralités africaines, celle des pêcheurs du delta. Elle est décrite dans quatre chapitres qui se correspondent deux à deux : à la géographie variable dans l'espace et dans le temps du delta central répond positivement la flexibilité des organisations foncières. Aux modèles de développement rigides proposés dans le but de moderniser et d'augmenter la production répond négativement un droit indistinct, peu sûr de ses constructions. Les deux binômes se juxtaposent sans s'opposer dans le projet de décentralisation, tout en renouvelant et en enrichissant l'apparente antinomie entre tradition et modernité, coutume et « ce qui est d'ailleurs », nous et les autres.

À la notion d'espace rural s'attachent entre autres la réalité physique de l'espace de la production et la réalité sociale des droits d'accès à la production. Au Mali comme en beaucoup d'autres pays d'Afrique, le partage des accès à l'espace productif n'est pas fondé sur ce que l'on possède mais sur qui l'on est. La nature et le lieu des droits d'accès à la ressource sont légitimés par le lieu d'habitat ou d'origine, auquel est associée la notion mystique, historique et sociale de fondation. La ruralité du delta central est un rapport identifiable à l'héritage, à la tradition comme continuité des savoirs et des pratiques de la production, et par conséquent à la stabilité (qui n'a rien à voir ici avec l'immobilité), à la sécurité et à la confiance.

Dimension et héritage contribuent à rendre ce monde rural différent du monde urbain : si l'on considère que ce dernier se conçoit (entre autres choses) comme « rencontre interactive aléatoire, produit de la complexité spatiale » qui ajoute la diversité à la densité (LÉVY, 1994), le rural du delta central peut se décrire, à l'inverse, comme l'arrangement organisé des étendues et des hommes dans une variété prévue.

Une géographie variable

L'espace des systèmes de production deltaïques est une étendue à géométrie variable, engendrée par les phases d'extension et de retrait de l'eau fluviale. C'est autant l'extension des hautes eaux ou des basses eaux qui compte que la durée de l'inondation et la dynamique compliquée de propagation et de retrait, qui sont fonction du microrelief et de la végétation. Une « bonne » année de production n'est pas nécessairement celle d'une crue très abondante, c'est surtout celle au cours de laquelle les événements hydrologiques et pluviométriques s'accordent avec le calendrier biologique et économique en ce qui concerne, par exemple, la régénération de la végétation naturelle, le frai et la croissance des poissons, la baisse des eaux pour la pâture des bovins ou l'installation par les pêcheurs de leurs habitats temporaires de décrue, ou encore la montée des eaux pour la levée du riz puis la soudure céréalière.

La richesse naturelle et la fertilité du delta ne sont pas également distribuées : les aires les plus productives sont celles où la crue et la décrue s'organisent par rapport aux pluies, à la température des eaux, au courant dans les chenaux et aux mares-réservoirs, favorisant ainsi les divers cycles biologiques qu'elles abritent de façon permanente ou temporaire.

Les usages de l'étendue deltaïque sont variables et préétablis : lieux de pêche, rizières, pâtures, selon la saison et selon la succession des ayants droit à l'accès pour une production. Ce peut être la même unité de production ; ce sont souvent des unités de production dif-

férentes qui se succèdent, avec une structure de droits différents, et des relations différentes entre le lieu de production et le lieu d'habitat.

Les distances, les axes de circulation et les réseaux de transport sont variables eux aussi, puisqu'ils sont fondés sur le même moteur, soit de façon positive (l'eau comme axe de circulation), soit de façon négative (l'eau comme obstacle infranchissable). Les paysages ne sont pas volontairement générés comme des signalisations explicites et ils ne traduisent pas de façon visible l'histoire des systèmes de production. Il y a là, certes, un fait purement naturel (l'indicateur le plus courant, l'arbre, est peu à l'aise en zone inondable), mais aussi une notion culturelle qui s'exprime en opposition à la notion de limite, et plutôt en référence à celles de repères et de réseau (PONCET et KINTZ, *à paraître*) : on laisse passer le poisson, le bétail, les hommes (FAY, 1989). L'alternance crue-décrue rend routes et ponts sans objet et empêche les constructions durables de clôture et d'habitat, sauf en des lieux précis et rares. L'habitat, au contraire, est une édification d'autant plus ostensible et repérable qu'il est plus ancien, plus légitimé par l'histoire et l'âge de son installation. Sa visibilité fondatrice perdure après son abandon : les *togge* innombrables qui parsèment le delta (DEMBÉLÉ *et al.*, 1993) en sont les repères topographiques et souvent les repères fonciers[1]. Seule, la riziculture artificialise parfois les paysages : sa visibilité est peut-être, justement, un indice de son rôle perturbateur. Elle est très ténue et temporaire, quand la transformation du milieu se limite aux diguettes de terre construites au ras du sol pour gêner les poissons rizophages. Elle est spectaculaire dans le cas des aménagements modernes à contrôle partiel du plan d'eau, avec hautes digues, vannes et batardeaux. L'aménagement, c'est-à-dire le travail qui l'a produit, légitime dans les systèmes agricoles la pérennité des droits de l'aménageur. C'est la revendication ostentatoire de cette pérennité qui fait problème dans les sociétés deltaïques. Non pas nécessairement (ou uniquement) par intérêt conservateur

[1] *Toggere*, pl. *togge* : en peul « élévation », « éminence », pas nécessairement habitée ni abandonnée. Le sens de ce mot a été restreint par le français, qui l'a adopté pour désigner les buttes anthropiques actuellement abandonnées et couronnées d'arbres, si caractéristiques du delta central.

et égoïste (explication partielle), mais parce que, dans le delta, ce qui est permanent n'est guère habituel ni, peut-on dire, légitime.

Un foncier flexible

Le foncier halieutique se décline à plusieurs niveaux d'ayants droit, de nature des droits, d'unités de production, de prélèvements (FAY, 1989). Fay insiste à juste titre sur l'importance, dans le foncier halieutique, des techniques et des engins de pêche, qui sont précisément un rapport du producteur à l'espace des poissons : intercepter, aller chercher, bloquer le poisson ne sont pas des procédures comparables sur le plan social, les pêcheries correspondantes n'ont pas les mêmes caractères dans le processus de partage et de répartition des accès au poisson.

À l'interface entre naturel, social et politique, le foncier halieutique transcrit la finesse des solutions traditionnellement appliquées à ce mouvement permanent. Historiquement, les sociétés du delta ont beaucoup changé, de même que leurs politiques territoriales pour le contrôle de la production, aux échelles régionale et locale. Les systèmes fonciers halieutiques, eux, semblent avoir maintenu des éléments de stabilité.

Des illustrations peuvent être recherchées dans les relations entre les pêcheurs « autochtones » et les pêcheurs « étrangers ». Les premiers appartiennent aux lignages fondateurs (au sens historique et chronologique) et à leurs associés, exploitants plus récents avec lesquels se sont nouées des alliances fortes et partagés les accès à la ressource ; premiers arrivés (ou réputés tels), ils sont les organisateurs de l'espace social, les propriétaires. Les seconds sont tous les autres, arrivés ultérieurement en plusieurs périodes, ce qui différencie leurs droits ; l'accès à la ressource ne leur est jamais refusé, et, encore actuellement, on n'a pas d'exemples de refus, et guère d'exemples de renvois qui ne soient vivement critiqués, y compris par les lignages propriétaires. Le droit d'accès est néanmoins conditionnel, mais les conditions sont connues et sociale-

ment légitimées auprès de tous ; les « étrangers » pratiquent les mêmes dans leur village d'origine. L'autorisation de pêcher est un contrat, dont il existe plusieurs niveaux de solidité mais qui lie socialement les parties, en plus des éventuelles redevances symboliques, locatives ou fermières.

La logique du foncier est doublement fondée : socialement sur l'ancienneté de l'installation, l'identification et le partage de sites de pêche, la pratique de l'engin adapté au lieu et au moment ; écologiquement, sur un espace des poissons, domaine naturel qui réunit les biotopes nécessaires à la permanence et au renouvellement halieutiques, c'est-à-dire à l'ensemble du cycle biologique des espèces : frai, refuge et croissance des jeunes, circulations et migrations, refuge et nourriture des adultes.

Des lignages deviennent éminents par le savoir-faire et le talent de leurs membres, qui légitiment leur position de contrôle au même titre que celle des propriétaires. Les uns et les autres jouent le rôle de législateurs ; détenteurs des connaissances sur les règles naturelles et sociales, ils sont chargés de les faire respecter en s'assurant de leur équité et d'en légitimer les éventuelles modifications. Ils ont la capacité d'agir dans les relations entre communautés. En revanche, les « nouveaux arrivés » ne peuvent réclamer de droits que dans la communauté à laquelle ils sont rattachés.

De plus, l'étendue des droits dépend de la place et du rôle du lignage et du chef de famille dans la communauté, et cette place et ce rôle sont susceptibles de changements. Ils sont même sans cesse réexaminés y compris pour les lignages éminents. Il existe en fait un grand nombre de circonstances sociales susceptibles de modifier les accès d'un pêcheur, ou du groupe auquel il appartient, au lieu de production. Les exploitants non propriétaires changent de statut social s'ils se fixent dans un village autre que celui de leur origine lignagère, si la dimension de leur famille varie, si le rapport entre aînés et cadets évolue, si l'appauvrissement ou l'enrichissement du ménage leur retire ou leur accorde de l'autonomie dans le groupe. Les propriétaires, eux, sont soumis aux rivalités et aux compétitions à l'intérieur du lignage et, du fait de leur position éminente, aux jugements et réévaluations de la communauté sur leurs aptitudes à gérer les relations au sein même de la communauté et avec l'extérieur : l'administration, les voisins, les « étrangers ».

Le tableau d'ensemble est donc variable et les éclaircissements n'y sont pas faciles puisque chaque fondation villageoise et l'histoire qui l'a suivie constituent un cas particulier. Les analyses historiques et sociales en termes de pouvoirs (FAY, 1989, 1991, 1993, 1995) sont très éclairantes tout en n'abordant qu'une partie du rapport des producteurs à leur espace de production. Une autre approche, par les conflits cette fois, aborde une réalité disparate et souvent volontairement brouillée qui reste à approfondir (FAY, 1994 a).

Dans l'évolution politique que connaissent le delta et le Mali tout entier, l'identification des accès à la production paraît maintenant posée en termes d'autonomie des unités de production, en vue de participer à la gestion de leurs lieux. Autonomie de proposition, de décision, d'action, « possibilité de participer ou non à l'élaboration des possibles pour l'avenir et à la définition des droits opérationnels du futur » (SANDBERG, 1994). Et surtout, autonomie dans le cadre dimensionnel de la communauté (et donc de son rapport à l'espace) qui sera à la fois reconnu par le système officiel et opérationnel dans le système hérité.

Des modèles de développement inappropriés

Le delta n'a jamais été autarcique, mais le processus de colonisation l'a fait entrer, au niveau régional et au niveau villageois, dans un système politique, économique et social beaucoup plus étendu qu'auparavant, sur l'extension duquel ni les pêcheurs, ni les éleveurs, ni les riziculteurs n'avaient plus prise désormais. C'est au moment où les systèmes de production ont eu le plus grand besoin d'exercer leur souplesse et leur adaptabilité que les nouvelles organisations politiques et administratives ont commencé à se fixer. Tout en gardant en partie ses propres règles (la « gestion coutumière »), chaque système de production s'est vu plus ou moins rapidement enfermer dans un cadre rigide.

En ce qui concerne la pêche, l'apparent laisser faire colonial est issu de l'ignorance de sa complexité, en partie de la reconnaissance par certains experts, qui ont su se faire entendre, de la compétence des pêcheurs et de l'efficacité productive de leur organisation (QUENSIÈRE *et al.*, 1994). L'augmentation de la production (« le développement ») ne commençait qu'après la capture, avec l'amélioration de la conservation et de la commercialisation du poisson.

Le Mali indépendant a pratiqué ensuite une approche du développement qui souhaitait intégrer l'ensemble du processus de production, depuis le juridique et le social jusqu'au technique. Cette approche était fondée sur deux idées. D'une part, sur celle que la modernisation des règles, sous la forme du développement du droit écrit, est une forme de développement socio-économique, « les sociétés africaines pouvant disposer des mêmes instruments que ceux qui avaient fait leurs preuves dans les États les plus avancés » (CONAC, 1980). D'autre part, sur celle que la gestion des ressources communes est mieux assurée par la communauté nationale, nécessairement représentée par l'État, que par une diversité de producteurs considérés comme archaïques. En même temps apparaissait la nécessité de nourrir les villes et de favoriser ce secteur sociogéographique dynamique et politiquement turbulent.

La distance mise entre le monde rural et les attentes du développement économique, social et culturel de la nation est confirmée à partir de 1972 par les conséquences de la sécheresse, qui sont couramment interprétées comme une sanction de l'incompétence paysanne. Le rôle de l'État en est renforcé : affiché comme détenteur des savoirs, maître des financements et des décisions, il commande les transferts de technologie et de crédit coopératif vers des producteurs ruraux supposés ignorants et reconnaissants. Les relais administratifs et politiques aux différents niveaux géographiques servent ce dessein : la sectorialisation du développement par les Opérations de développement rural (ODR) en est un exemple. Plus tard, les interventions locales furent laissées à une multitude d'organisations non gouvernementales, ce qui peut d'ailleurs être interprété comme un avatar inversé de la centralisation, de même que la gestion des productions en filières séparées.

D'innombrables malentendus durables entre l'État et les producteurs ruraux se sont donc installés. Ils se sont traduits par des échecs, des conflits, des ajustements éphémères ou des transgres-

sions, une crise que les travaux récents sur la pêche (KASSIBO, 1993, 1994 ; QUENSIÈRE, 1994) ont mise en évidence : la réalité de l'espace écologique, social et politique n'était que fort peu prise en compte, puisqu'il s'agissait justement de la transformer sans s'y attarder.

À partir de 1991-1992, le changement de régime politique a inversé la position du gouvernement à l'égard du monde rural, avec l'approbation active des conseils, assistants et financiers extérieurs. Le projet majeur de la IIIe République malienne est la réalisation d'une décentralisation (que les régimes précédents avaient déjà envisagée), couramment traduite comme un retour vers un fonctionnement antérieur représenté comme harmonieux et productif. La nation affiche désormais sa confiance à l'égard de ses producteurs, dont elle attend qu'ils mettent en oeuvre les solutions à leur propre développement, en puisant dans leur héritage et leurs traditions. Les restructurations spontanées (regroupements communaux, initiatives d'autofinancements, mise en commun de projets) sont approuvées et encouragées, avec l'appui des organisations non gouvernementales, dont la dimension sociale et financière paraît bien adaptée.

Le développement s'appuie désormais sur l'efficacité du local, sur l'environnement comme système, sur le devoir de protection du milieu (sous forme d'autoprotection), et par conséquent, sur la mise en valeur des savoirs paysans. La réalité sociale de l'espace politique rural devient la base de la réforme. Mais de quelle réalité parle-t-on ? Après un siècle de bouleversements divers, qu'est devenu l'espace politique rural ? Quelle est la distance entre la représentation que les multiples sociétés de producteurs se font de leur territoire et de leur maîtrise à son égard, et la représentation que s'en font les instances décisionnelles non productrices (l'État, les administrations, les représentants élus...) ou non rurales ? Comment les différentes représentations se coordonnent-elles, entre un passé refuge ou ressource, qui est tantôt rejeté, tantôt survalorisé, et un futur tantôt catastrophique, tantôt rayonnant ? Comment les différentes représentations s'accordent-elles et à quelles échelles ? Et plus brièvement, quels sont la réalité fonctionnelle, le contenu et les dimensions de ce qui n'est ni international, ni national, ni régional, ni extérieur, et qu'on appelle désormais le local ?

Si la décentralisation est un nouveau rapport entre l'individu et l'État, force est de constater qu'actuellement, c'est toujours l'État

qui détient les concepts et leurs applications, les généralisations et les dérogations : la décentralisation est octroyée et conçue par le centre.

Cette persistance s'accompagne de représentations qui n'ignorent plus, certes, l'existence de la complexité des systèmes de production deltaïques, mais qui ne la prennent guère en compte, en partie parce que l'information — et tout particulièrement l'information sur le droit coutumier — leur arrive simplifiée, tronquée, déjà influencée par des modèles agraires supposés valides partout.

Il n'est donc pas assuré que la réforme de décentralisation atteigne les objectifs espérés, même si elle apporte davantage d'autonomie aux producteurs. Pour commencer, il n'est pas certain que l'autonomie de gestion devienne une réalité, certains exemples le montrent (Le Roy, 1980), ni corresponde à un progrès de développement réel et durable. Dans la décentralisation qu'il présente, l'État malien conserve la gestion des machines compliquées telles que la coordination des réseaux nationaux (enseignement, santé, équipements techniques, justice), les distributions financières, les emboîtements de responsabilités et de décisions... Ce sont des tâches qu'il sait faire. En revanche, il abandonne aux communautés territoriales la gestion du complexe, pour laquelle ni lui ni elles n'ont d'expérience, de savoir-faire ni de modèles tout prêts : les superpositions sociales et juridiques, la multiplicité des niveaux, la transformation permanente, la gestion du difficile (les désaccords, les inégalités), de la proximité (la communauté elle-même, les voisinages) et de l'immédiat : il y a peu de *distances* dans le local. Il restitue aux communautés rurales décentralisées ce qu'il n'a pas su résoudre (régler durablement certains conflits, par exemple) en leur prêtant la capacité innée de le faire.

Le droit indistinct

La décentralisation pose nécessairement à terme le problème de la redistribution des droits d'accès à la ressource et de l'usage de la fertilité naturelle.

Sans le démontrer, nous allons poser que le niveau local pris comme dimension du développement renvoie aux réalités du politique, du social et du spatial, non seulement bien entendu dans les unités considérées (territoire villageois, commune rurale décentralisée), mais aussi dans l'ensemble qu'elles forment avec leurs voisines. L'une des interfaces de ces trois champs se situe dans le domaine juridique : organisation de la production par la distribution des accès, organisation de l'avenir social par le statut des personnes, des groupes et de leurs relations, organisation de l'autorité et de la responsabilité par les pouvoirs et les contrôles.

Or le droit applicable au monde rural deltaïque paraît encore d'une grande opacité, une source de confusions entre le coutumier et l'officiel, mutuellement mal connus dans leurs principes, leurs contenus et leurs pratiques, dans leurs représentations, leurs vocabulaires et leurs finalités.

Le droit officiel est en partie coutumier et en partie étranger. Il est fondé sur des codes écrits destinés à expliciter des règles d'exécution immédiate et malgré ses composantes coutumières rédigées dès la période coloniale sur ordre du gouverneur de l'Afrique-Occidentale française Brévié dans les années trente (cf. CONAC, 1980), il n'est guère orienté vers la conciliation et l'arbitrage. Il reste souvent mal connu des populations concernées et, du fait de son imbrication avec l'État, confondu avec le politique et l'administratif. La récente émergence de lois d'orientation sur la gestion des ressources naturelles permet les initiatives locales, mais la méfiance et les abus qui ont séparé le social rural et le droit officiel ne paraissent pas favoriser, encore aujourd'hui, leur rapprochement spontané.

À l'opposé, dans la plupart des représentations, le coutumier recouvre un grand nombre de principes et de concepts différents, parfois contradictoires avec l'officiel. Bien qu'il ait été en partie rédigé, le coutumier paraît être fort mal connu dans certains champs de la recherche juridique (ce qui touche au sol et aux ressources naturelles, notamment), quoique très étudié par l'anthropologie et la sociologie. En fait, le droit traditionnel (celui de l'héritage culturel et matériel) ne se perçoit pas lui-même comme exigeant une information vers l'extérieur.

Cette hétérogénéité et une pluralité de droits parfois « rivaux » (schématiquement : droit officiel, droit coutumier, droit musulman)

entravent la nécessaire continuité juridique. Non pas seulement la continuité historique entre le présent et le passé et entre les différentes « législations » (lire : gouvernements) du Mali indépendant, mais aussi la continuité sociale entre le riche et le pauvre, le lettré (en français ou en arabe) et le non-lettré, le leader et le suiveur, et la continuité géographique entre l'urbain et le rural, l'agraire et le pastoral, la terre et les eaux. Ce qui apparaît comme une multiplicité désordonnée de droits d'applications différentes est, pour les producteurs, l'occasion d'exercer les uns contre les autres des stratégies d'opposition, de priorités et d'argumentations contradictoires (FAY, 1994 a) fondées sur les différentes sources des droits qu'ils s'approprient pour l'occasion. La confusion est entretenue par la relative ignorance de la part des instances décisionnelles du détail et de multiplicité des pratiques foncières locales. La réforme politique de décentralisation au Mali incite donc à réfléchir sur l'adéquation des droits (dans leurs principes, dans leurs pratiques et dans leurs finalités) à la ruralité d'aujourd'hui. Puisque la décentralisation implique de nouveaux objectifs (déjà proposés) et le changement des règles, quels sont les modèles disponibles pour édifier les nouveaux systèmes, les nouvelles articulations ?

Le retour au coutumier ne paraît guère pourvu de sens dans une région où il n'a jamais été fixe dans le temps ni dans l'espace et où se superposent des coutumiers différents, en partie opposés : droits traditionnels sur les eaux, droits fixés par la *Diina* (la théocratie peule musulmane de la première moitié du XIXe siècle) sur les pâtures et les aires de parcours du bétail. Leurs contradictions peuvent apparaître en cas d'intervention extérieure du droit officiel : la nationalisation des eaux par exemple, ou les « concessions » rizicoles. Par ailleurs, la confusion est souvent faite entre « droit coutumier » (la philosophie et le contenu de règles non écrites) et « système coutumier » (l'ensemble des processus d'exercice à partir des règles non écrites de la tradition locale et des règles écrites du droit musulman). Le système dit coutumier possède des titulaires de la connaissance sur les droits ainsi que des moyens de faire appliquer ses règles, puisqu'elles sont connues par les populations et ajustées aux milieux et aux sociétés auxquels elles s'appliquent.

Concernant les droits d'accès aux ressources naturelles, le projet de décentralisation se trouve donc confronté à un double problème :

concevoir et faire fonctionner les règles relatives aux rapports entre l'État et les trois niveaux de communautés décentralisées (régions, cercles et communes) ; concevoir et faire fonctionner les règles relatives aux rapports du droit moderne et des droits localement hérités.

Dans nombre de régions du Mali, il n'y a pas adéquation entre territoire villageois visible et réalité foncière, notamment dans les systèmes pastoraux et halieutiques. Et dans le delta central, la réalité territoriale est encore plus compliquée. Cette complication n'est d'ailleurs pas ignorée et des dérogations sont déjà prévues pour y faire face, ce qui ne réduit pas la confusion. On ne voit donc pas encore clairement comment l'efficace flexibilité deltaïque va s'accommoder de la fixation de territoires, de centres et de limites (PONCET et KINTZ, *à paraître*). L'un des points importants vers lequel doit s'orienter la réflexion est la conception d'un mécanisme de gestion entre les collectivités qui préserve les spécificités liées à la fertilité de l'hydrosystème deltaïque, désormais répartie entre des territoires visibles et distincts.

Conclusion : le fixe et le flou

La notion de ruralité est extrêmement riche de contenus essentiels dans les sociétés africaines, en même temps que de contenus synthétiques dans le monde scientifique francophone. Quand cette richesse se combine à la complexité de réalités gérées par les unes et analysées par l'autre, les ouvertures sont multiples. Notre conclusion s'articule autour de trois orientations : mettre en valeur les « savoirs paysans » sur les relations entre la notion de ressource et celle d'exploitation, tenir compte de la complexité des environnements sociaux et naturels, nuancer les dichotomies entre rural et moderne.

Il ne fait guère de doute qu'à travers les préoccupations globales sur les ressources naturelles, la notion de préservation, la réémergence des compétences paysannes, la promotion de la décision communautaire locale se dessine une idéologie de la ruralité

comme point d'appui du développement. La ruralité durable pourrait être proposée comme slogan. Le monde rural africain a été étudié pendant tout le XXe siècle et de plus en plus de connaissances sont potentiellement disponibles sur les étendues (rurales aussi bien qu'urbaines), grâce aux avancées méthodologiques et techniques (recensements exhaustifs, traitements de données, télédétection, outillages informatiques). Mais un élément reste encore à l'arrière-plan des analyses : la valeur accordée aux savoirs du monde rural et à leur place dans les hiérarchies sociopolitiques. Le rural reste au bas de l'échelle du savoir et de la valorisation des pratiques. Et ce ne sont pas quelques reconnaissances météorologiques, zootechniques ou botaniques dites traditionnelles qui changent réellement cette hiérarchie. Pourtant, les sociétés africaines ont sur leurs milieux naturels, sur les règles et sur les systèmes de fonctionnement de ceux-ci des savoirs et des valorisations éminents. Les ruralistes du monde scientifique, administratif et politique portent leur propre regard sur ces milieux et leurs habitants. Entre les deux, quels vont être désormais les termes de l'échange, les éléments simples entre lesquels établir une relation ? Autour de quels objets et à quelles échelles d'espace et de temps les ruraux et les ruralistes doivent-ils se rencontrer ? De même qu'il y a une réflexion sur les échelles spatiales du développement, accompagnée d'une focalisation sur le local, il peut être fécond de travailler, outre sur la continuité ou les découpages de l'histoire, sur les échelles temporelles des ruralités telles que perçues par les ruraux.

Que le monde rural soit complexe, personne ne le met en doute, mais comment intégrer des complexités multiples dans le projet de développement d'une nation ? Dans le delta central du Niger, la complexité des fonctionnements et des perceptions est en contradiction avec une image répandue, fondée sur l'immobilité, la simplicité et la conformité à quelques règles supposées ancrées dans la profondeur des sociétés et dans les caractères du milieu naturel. Cette image est illusoire, sa réalité n'a jamais existé. La complexité rurale que l'on observe ne peut pas être considérée comme la transition entre une simplicité ancienne et traditionnelle présumée, et une simplicité souhaitable, supposée recouvrable dans l'avenir grâce à de saines gestions. Il paraît plus légitime de gérer la ruralité comme une complexité permanente et durable. Dans cette perspective, le projet sociopolitique peut être alors de veiller à ne pas

accroître l'instabilité, tout en conservant la flexibilité : en ce qui concerne la gestion des systèmes fondés sur l'exploitation des ressources naturelles, ce sont les directions de travail à l'interface entre le champ social, le champ écologique et le champ juridique qui se montrent fécondes.

À la lumière de ce que l'on sait sur l'histoire récente et sur l'évolution des systèmes de production du delta central (GALLAIS, 1967, 1984 ; CISSÉ et GOSSEYE, 1990 ; QUENSIÈRE, 1994), il n'est pas certain que les seuils d'un *changement de ruralité* aient été franchis de façon repérable : certains critères classiques de saturation démographique ou de saturation foncière ne sont pas approchés, malgré des situations locales inégales. L'appauvrissement économique et la dégradation du milieu ont été en partie conjoncturels, comme le montrent à l'inverse les effets bénéfiques de la crue de 1994. Le delta connaît des migrations de population depuis longtemps et est ouvert vers l'extérieur, notamment sur d'autres ruralités[2]. Sa situation sanitaire et scolaire est déplorable. Mais rien de cela n'est nouveau, ni récent. La transformation importante se situe plutôt entre les années trente et soixante, période où se sont conjugués les effets des irruptions extérieures. Encore ces irruptions ont-elles concerné l'ensemble du sous-continent ouest-africain, engendrant des bouleversements bien plus importants dans les systèmes urbains et globaux que dans les systèmes ruraux. Il n'est donc guère légitime de faire une lecture dichotomique de la ruralité du delta central : tradition et modernité, adaptation et rigidité, local et national, ancien et actuel, savoirs paysans et opacités administratives... Il est certes indispensable de montrer que les cohérences internes, les bons fonctionnements et les arbitrages entre voisins se trouvent souvent en opposition avec les interventions extérieures maladroites, les perturbations et les malentendus engendrés par l'éloignement (plus idéologique que géographique) de la capitale et de l'État. Mais il s'agit maintenant d'organiser l'interface entre ces dimensions trop schématiquement contradictoires.

[2] De nombreux pêcheurs du delta malien se sont déplacés à partir des années soixante sur les lacs de barrage de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

Dans ce sens, développer, c'est informer, clarifier. Mais pas dans le sens de la simplification. Par exemple, le droit moderne ne peut s'inspirer du droit coutumier que s'il en comprend les nuances et les finalités, sans s'arrêter aux pratiques immédiates ni aux discours simplificateurs destinés à une « autorité » que le monde rural lui-même préfère maintenir à distance. Inversement, des études approfondies, notamment linguistiques, peuvent permettre un transfert réciproque des connaissances et rendre compte de la richesse des savoirs locaux, de leur adaptation à l'environnement et de leur adaptabilité permanente. Au-delà du relevé habituel des nomenclatures, utile néanmoins, les interprétations locales des causalités, les observations fines que font sur leur environnement ses utilisateurs sont à revaloriser pour leur fonctionnalité. L'impasse sur les expressions verbales qui expriment des processus prive encore les analystes et les développeurs des savoirs ruraux sophistiqués. Aujourd'hui, ces savoirs n'alimentent pas suffisamment la réflexion sur la ruralité.

Ces orientations impliquent, on le voit, le retour au terrain, et même la permanence sur le terrain. Non pas seulement pour comparer les ruralités anciennes avec celles d'aujourd'hui, mais aussi pour en identifier les transmissions, les longévités, les noyaux durables. En cette fin du XXe siècle, le monde rural des pays du Sud n'est plus caractérisé par les insuffisances économiques et sociales, qu'il partage désormais avec les villes du monde. Les mots clés des politiques mondiales (environnement, décentralisation) et la déruralisation des pays du Nord lui lancent directement de nouveaux défis culturels, écologiques, juridiques, que la recherche scientifique peut contribuer à relever.

Bibliographie

Cissé (S.), Gosseye (P.A.), éd, 1990 — *Compétition pour des ressources limitées : le cas de la cinquième région du Mali.* Wageningen-Mopti, CABO/ESPR, rapport en 4 volumes, 750 p.

Conac (G.), 1980 — « La Vie du Droit en Afrique ». In Conac (G.), dir. : *Dynamique et finalités des Droits africains. Actes du colloque La vie du Droit en Afrique*, Paris, Économica : V-XXXX.

DEMBELE (M.), SCHMIDT (A. M.), VAN DER WAALS (J. D.), 1993 — « Prospections de sites archéologiques dans le Delta Intérieur du Niger (rapport préliminaire) ». *In* : *Vallées du Niger*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux : 218-232.

FAY (C.), 1989 — Sacrifices, prix du sang, « eau du maître » : fondation des territoires de pêche dans le Delta Central du Niger (Mali). Systèmes halieutiques et espaces de pouvoir : transformation des droits et des pratiques de pêche dans le delta central du Niger (Mali). *Cahiers des Sciences humaines*, 25 (1-2) : 159-176 ; 213-236.

FAY (C.), 1991 — « La production de pêche dans le Delta Central du Niger (Mali) : systèmes de perception et d'appropriation des territoires ». *In* Durand (J. R.), Lemoalle (J.), Weber (J.), éd. : *La recherche face à la pêche artisanale. Symp. International Orstom-Ifremer, Montpellier France, 3-7 juillet 1989*, Paris, Orstom, vol. II : 881-888.

FAY (C.), 1993 — Repères technologiques et repères d'identité chez les pêcheurs du Macina (Mali). *In* Jolivet (M. C.), Rey-Hulman (D.), éd. : *Jeux d'identité, études comparatives à partir de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan : 167-202.

FAY (C.), 1994 — « Les organisations socialeset culturelles de la production de pêche : morphologie et grandes mutations ». *In* QUENSIÈRE (J.), éd. : 191-207.

FAY (C.), 1994 — « Le Maasina ». *In* QUENSIÈRE (J.), éd. : 363- 382.

FAY (C.), 1995 — La démocratie au Mali ou le pouvoir en pâture. EHESS, *Cahiers d'Études Africaine*, 25 (1), 137 : 19-53.

GALLAIS (J.), 1967 — *Le Delta Intérieur du Niger. Études de géographie régionale*. Mémoire Ifan 78, Dakar-Paris, Larose, 2 vol., 621 p.

GALLAIS (J.), 1984 — *Hommes du Sahel, espaces-temps et pouvoirs, le Delta Intérieur du Niger 1960-1980*. Paris, Flammarion, 289 p.

KASSIBO (B.), 1994 — « Histoire du peuplement humain ». *In* QUENSIÈRE (J.), éd. : 81-97.

KASSIBO (B.), 1994 — « La zone pré-lacustre de Sendégué ». *In* QUENSIÈRE (J.), éd. : 383-400.

KASSIBO (B.), *à paraître* — « Contrôle social et contrôle politique des migrations dans le Delta Central du Niger ». Conférence de Bergen sur les migrations de pêche en Afrique de l'Ouest, 1993. À paraître *in* Chaboud (C.), Chauveau (J. P.), Larsen (Y.), éd. : *Les migrations de pêche en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, sous presse.

KINTZ (D.), 1981 — *La perception de leur environnement par les populations sahéliennes, u ne étude de cas : Sammbo Na'i, Haute-Volta*. Unesco-MAB, projet 13, 106 p.

KINTZ (D.), 1991 — « L'environnement comme écosystèmes : thème peul de pointe ». In OLIVIER DE SARDAN (J. P.), PAQUOT (E.), éd : *D'un savoir à l'autre, les agents de développement comme médiateurs*, Paris, Gret/ministère de la Coopération : 71-80.

LE ROY (E.), 1980 — « L'émergence d'un droit foncier local au Sénégal ». *In* Conac (G.), dir. : *Dynamique et finalités des Droits africains. Actes du colloque La vie du Droit en Afrique*, Paris, Économica : 109-140.

LÉVY (J.), 1994 —
L'espace légitime, sur la dimension géographique de la fonction politique. Paris, Presses de la Fondat. nat. des sc. politiques, 442 p.

PONCET (Y.), KINTZ (D.), *à paraître* —
« Les idées et les images de territoires dans le Delta Central du Niger au Mali ». Colloque « Le territoire, lien ou frontière », univ. Paris-IV/Orstom, Paris, 2-4 octobre 1995.

PONCET (Y.), QUENSIÈRE (J.), *à paraître* —
« La conception et la préparation d'un système d'information géographique comme contribution à l'aide au développement : le projet de territorialisation de la pêche au Mali ». Séminaire Inra « Étude des phénomènes spatiaux », La Rochelle, 6-8 décembre 1995.

QUENSIÈRE (J.), éd., 1994 —
La Pêche dans le Delta Central du Niger (Mali). Paris, Orstom/Karthala, 2 vol., 495 p. + 8 cartes h.t. et notice.

QUENSIÈRE (J.), PONCET (Y.), FAY (C.), MORAND (P.) *et al.*, 1994 —
« Synthèse et recommandations ». *In* QUENSIÈRE (J.) éd. : 407-446.

SANDBERG (A.), 1994 —
Gestion des ressources naturelles et droits de propriété dans le grand nord norvégien : éléments pour une analyse comparative. *Natures-Sciences-Sociétés*, 2 (4) : 323-333.

Pour une gestion locale des ressources : exemples maliens

James T. Thomson
Politologue

Notre problématique, traitée dans la première partie, est d'aborder le thème de la durabilité des ressources renouvelables sous l'angle de la « gouvernance » plutôt que sous celui de l'administration ou de la gestion technique. Précisons que gouvernance peut être défini, dans un système politique donné, comme l'utilisation du pouvoir pour prendre des décisions collectives et les faire appliquer. Nous traiterons ensuite de la définition des termes qui accompagnent cette problématique. Enfin, nous présentons trois études de cas, en insistant sur les effets des règles communautaires et des règles, formelles, établies avant ou pendant la transition démocratique au Mali. La conclusion propose des recommandations quant au cadre institutionnel à promouvoir afin que les habitants des campagnes soient mieux à même de « gouverner » leurs ressources.

Le jeu des pouvoirs

Dans les études sur le pouvoir, on adopte habituellement l'une des perspectives suivantes : chercher si les uns se servent du pouvoir pour dominer les autres, ou si les groupes ont le pouvoir de résoudre leurs problèmes collectifs. C'est la seconde perspective que nous privilégions à partir de deux observations.

Tout d'abord, si le concept de ruralité ouvre la possibilité scientifique de mieux approcher les populations engagées dans les processus de changements socio-politico-économiques, il importe de nous intéresser à leurs problèmes collectifs. Car de la capacité à leur faire face et à les gérer convenablement dépend le bien-être de l'individu et du groupe. Seconde observation : bien que la tradition française des deux derniers siècles ait privilégié les réponses technico-administratives aux questions relevant des ressources renouvelables, telle n'est pas la manière de voir de la majorité des populations. Elles savent, par expériences souvent amères, que si elles ne répondent pas elles-mêmes à ces questions, les techniciens et les administrateurs n'y répondront pas non plus au mieux de l'intérêt général.

Les problèmes se posent donc à plusieurs échelles. Certains sont parfaitement maîtrisables par les petits groupements que sont les quartiers villageois, les villages ou les grappes de villages. D'autres, plus importants, requièrent l'intervention ou le concours d'encadrements de plus grande ampleur, qui peuvent être la commune rurale, l'arrondissement, le cercle, le département, la région, l'État, voire la communauté internationale. Dans ces cas-là intervient le principe de « subsidiarité » (MILLON-DELSOL, 1992 : 198-208) ou, si l'on préfère, de substitution, lorsque l'organisation législative n'a pas prévu ce type de problèmes. L'intervention de ces encadrements plus forts, plus vastes, ne doit pas être, précisons-le, la prise en charge intégrale des problèmes mais une collaboration sous forme de soutien à l'effort des petits groupes directement concernés.

Notre hypothèse est donc la suivante : pour que les ressources renouvelables soient bien gérées (efficacité technique, efficience économique, équité), il faut que la gouvernance soit bonne. Mais pour que la gouvernance soit bonne, il faut que ses structures soient adaptées à l'échelle du problème : par exemple, l'érosion hydrique dans un bassin versant, la sur-exploitation d'un pâturage, l'entretien d'un système irrigué. Et l'explication de ce « il faut » est assez simple.

Si la gouvernance est confrontée à un problème de taille, les pouvoirs collectifs ne parviennent pas à enrayer totalement les effets qui découlent du problème posé. Ces effets peuvent être momentanément diminués, mais ils peuvent persister et donc réduire à néant les efforts consentis.

En revanche, si la gouvernance est large et dépasse de loin l'échelle du problème, ceux qui sont confrontés à ce problème ne parviennent pas à se faire entendre. Car la gouvernance en question (un arrondissement, une commune rurale) est appelée à traiter simultanément plusieurs problèmes, ce qui provoque une concurrence dans les priorités à accorder, selon l'utilisation des machines, les allocations budgétaires à mettre en place ou la simple disponibilité en main d'œuvre. Sans oublier le jeu que l'appartenance politique entretient entre groupes rivaux.

Dans un but d'efficacité, il paraîtrait judicieux de promouvoir des structures ou « foyers d'action collective » à différentes échelles et, notamment, d'ouvrir de nouvelles portes aux plus bas niveaux de décision habituellement reconnus par l'encadrement national (OSTROM et OSTROM, 1977 ; OSTROM, 1993).

L'idée directrice est que chaque problème soit pris en charge par la plus petite entité capable de le résoudre (MILLON-DELSOL, 1992 : 198-208), tout en sachant qu'une telle prise de position va à l'encontre de la conception jacobine qui a été transmise aux pays africains francophones (TOCQUEVILLE, éd. 1986 ; MÉNY, 1992 : 137-38).

Notre propos est d'examiner les cadres institutionnels qui fixent pour une communauté, à un moment donné, les possibilités d'action dans le secteur des ressources renouvelables, ce qui revient à parler des règles formelles et informelles qui interviennent dans les rapports entre ruraux, habitants des zones péri-urbaines et citadins. Il est entendu que le cadre institutionnel peut être un stimulant ou, au contraire, un frein aux actions à entreprendre.

Ce cadre institutionnel mérite d'être pris en compte par l'approche pluridisciplinaire, car le comportement d'un individu ou d'un groupe relève pour partie de la nature des codes en vigueur, que ceux-ci soient écrits avec force de loi, ou qu'ils forment un ensemble de droits, de devoirs et de libertés admis par une collectivité. Celui ou celle qui analyse les stratégies collectives ou individuelles a tout à gagner à l'examen des contraintes et opportunités qui s'imposent ou s'offrent aux habitants d'un lieu. Les conclusions de ses études seront mieux à même d'aider à l'élaboration de recommandations pour améliorer le cadre institutionnel et de faciliter les actions qui visent à surmonter les obstacles à la gestion des ressources ; ce qui revient à parler, ni plus, ni moins, de processus

de développement. Or, chacun sait que, dans les contextes en évolution rapide que connaît l'Afrique de l'Ouest, les sociétés sont appelées à se réinventer, ce qui pose le problème institutionnel.

Faut-il rappeler que la façon de gérer les ressources renouvelables influe, à long terme, tant sur les chances de reproduction ou de survie des populations rurales que sur le ravitaillement des villes en vivres, produits forestiers et agroforestiers ? Et que le taux d'urbanisation est en partie fonction du degré de bien-être des campagnes ? Plus la gouvernance est affaiblie, plus la campagne connaît de situations économiques précaires et plus il y a de migrants entassés dans les bidonvilles. Voilà des aspects triviaux de la réalité africaine qui ne sont pas très éloignés de notre propos.

Des mots pour le dire

D'abord, précisons que le mot « institution » recouvre trois sortes de règles : opérationnelles, de prises de décision, et constitutionnelles (KISER et OSTROM, 1982 : 206-11). Par exemple, une ONG, comme l'État, est une institution. Les règles opérationnelles comportent les défenses, obligations et permissions qui fixent, dans le cas concret qui nous intéresse, les conditions d'accès et d'utilisation des ressources naturelles renouvelables. Celles qui régissent la prise de décision collective créent, modifient ou suppriment les règles opérationnelles. Enfin, les règles constitutionnelles déterminent qui est membre de droit d'un système, quels en sont les rôles primordiaux et quel est le règlement à créer en matière de prise de décision.

Le mot « gouvernance », déjà employé, est un barbarisme anglo-saxon qu'il est difficile de traduire en français. Il désigne le processus généralement complexe par lequel on se sert du pouvoir dans un système politique donné pour prendre des décisions collectives, les mettre en œuvre et résoudre les conflits suscités par la mise en application de ces décisions. En soi, gouvernance est un mot neutre ; ce sont les processus qui lui sont liés qui lui donnent

un sens. C'est pourquoi on ajoute généralement des adjectifs spécifiques : gouvernance autoritaire, démocratique, socialiste, aristocratique, familiale, etc. Pour notre part, nous employons le mot au sens démocratique, sans préciser davantage.

Il est clair que l'État se situe de plain-pied dans la gouvernance, mais il n'en détient pas le monopole *a priori*. En dépit de la tradition européenne, qui voudrait que l'État ait en main l'essentiel des pouvoirs législatifs, exécutifs et juridiques, ce qui est inscrit dans nombre de constitutions, on peut admettre que « l'ensemble des règles de droit qui s'ordonnent en faisceau pour réaliser la réglementation des rapports sociaux d'un certain groupe (famille, clan, cité, tribu, État) compose (également) un ordre juridique ou système de droit (patriarcal, municipal, tribal, étatique) » (SCELLE, 1959 : 10). Par exemple, dans un quartier bamana ou dogon, on peut parfaitement concevoir un système de gouvernance qui ne soit pas celui que l'administration cherche à imposer. Cette gouvernance, au niveau du quartier, du village ou d'une maîtrise de terre, est du domaine communautaire. Bien entendu, la réglementation de l'État influe sur ce domaine, mais cela relève de l'empirisme et non de l'*a priori*.

« District spécial informel » : cette traduction littérale de *special purpose districts* ou *single purpose governments* désigne l'ensemble des structures communautaires non formellement reconnues par l'État et qui ne bénéficient donc pas d'une personnalité juridique. Par ce terme, nous cherchons à faire admettre que des pouvoirs locaux peuvent avoir pour objectif d'améliorer la gestion politique et technique des ressources renouvelables et proposer des prestations de service. De tels districts sont couramment reconnus dans le cadre fédéral des États-Unis, où les collectivités jouissent de pouvoirs tant législatifs qu'exécutifs dans leur secteur géographique d'intervention (SCHROEDER, 1994). Parmi les pouvoirs dont ils jouissent, notons le droit d'établir les règles fiscales, l'autonomie en matière de police et, si besoin est, de mobilisation de la population, le droit de passer contrat directement avec des entreprises, etc. Les districts prennent en charge les services collectifs, aussi bien l'éducation primaire et secondaire que les transports, la conservation du patrimoine naturel ou l'approvisionnement en eau potable.

Nous écrivons volontairement « pouvoirs publics » au pluriel pour souligner que plusieurs « publics » sont capables d'exercer leur pouvoir, du groupe d'usagers à l'État, en passant par une série d'échelons intermédiaires. De la sorte, l'approche de la ruralité que nous préconisons essaie de cerner toutes les possibilités institutionnelles d'une société, sans s'en tenir à l'habituel « intérêt public », à connotation unificatrice, que l'État à tendance à poser comme un principe absolu.

Que les politiques publiques soient reconnues indispensables pour encadrer le jeu des multiples acteurs qui interviennent à différents niveaux de décision est une chose. Reconnaître à un groupe la capacité de gérer ses ressources en lui donnant un rôle clé dans l'articulation entre gestion privée et réglementation publique en est une autre. Par exemple, dans le contexte administratif malien vivent plusieurs sociétés aux modes de vie différents. Au niveau des communautés propres à chacune d'elles, il n'est pas interdit d'admettre que les décisions soient prises par les chefs après consultation de leur conseil. De toute façon, voilà des instances qui, par tradition, établissent des règlements applicables à ceux qui se trouvent sous leur juridiction. Et, en dépit des tentatives des deux premières républiques pour étouffer les droits de ces sociétés, ces droits existent et les collectivités persistent à vouloir les appliquer. Pour elles, ils n'ont rien d'informel.

Dans les anciennes colonies françaises, exception faite de la rédaction de quelques « coutumiers » dans l'AOF des années cinquante et de l'application, à Madagascar, des *dina* (règles établies par les *fokonolona,* groupements endogames de résidence qui exercent leurs droits sur la terre), les États ont préféré, jusqu'à présent, rédiger des codes et tenter de les faire appliquer plutôt que reconnaître les institutions locales existantes.

Au Mali, trois études de cas

Ces études ont été sélectionnées parmi celles où nous nous sommes impliqué. La première relate une gouvernance de longue durée sur

les pêches du fleuve Sénégal. La seconde, qui concerne des Soninke, traite de la protection des pâturages contre les feux de brousse. La dernière concerne un village dogon soucieux de sauvegarder sa forêt.

Droits de pêche sur le fleuve Sénégal

Dans l'extrême-ouest du Mali, entre Moli et Kayes (50 km), la pêche est depuis longtemps réglementée par trois *Ton somono :* communautés de pêcheurs réunies en une fédération dont le chef réside à Kayes. Les instruments de pêche ont été définis et la reproduction du poisson est assurée par la surveillance des lieux de ponte ainsi que par l'interdiction de pêcher en certains lieux préservés (DJIBO et *al.*, 1991). Le règlement est simple et efficace.

Il n'y a pas de gardien assermenté ni de surveillance effectuée à tour de rôle sur les lieux mis en défens. Toutefois, quand un membre d'une des associations aperçoit quelqu'un en train d'enfreindre le règlement, il l'interpelle et saisit son engin de pêche qu'il remet au *Somono kuntigui*, chef d'une des communautés. Celui-ci décide d'un procès dans les trois jours à venir, durant lesquels l'accusé peut continuer à pêcher dans les lieux autorisés, s'il possède encore un filet.

Le procès se déroule devant l'assemblée des pêcheurs, chacun ayant droit à la parole. Quand les parties ont présenté leurs versions des faits et si l'accusé est jugé coupable, l'assemblée fixe l'amende. Jusqu'à ce qu'elle soit réglée, le coupable n'a plus de droit de pêcher et s'il refuse de payer, sa pirogue peut lui être retirée.

Le montant des amendes sert à alimenter un fond de sécurité sociale auquel, par ailleurs, chaque pêcheur contribue à raison de 1 000 F CFA par mois. Quand un pêcheur est malade ou meurt, la communauté vient en aide à sa famille, ce qui suppose que la caisse soit alimentée et que le métier de pêcheur soit d'un bon rapport. Dans ce but, la fédération de pêche a jugé utile d'imposer à chaque prétendant au métier deux ans d'apprentissage auprès d'un bon pêcheur reconnu comme tel par la communauté.

Après avoir précisé l'institution et ses règles, voyons ce que l'arrivée de pêcheurs étrangers, de 1964 à 1987, a suscité.

Conformément au code des Eaux et Forêts, la fédération n'a pu s'opposer à l'installation d'immigrés, à partir du moment où ceux-ci étaient munis de permis de pêche. Mais, rapidement, elle a fait comprendre qu'elle n'entendait pas que sa gouvernance soit mise en cause.

Dans ce but, elle a cherché un appui auprès de l'administrateur du chef-lieu d'arrondissement de Lontou, qui a demandé l'intervention du directeur régional des Eaux et Forêts de Kayes. Les deux responsables ont alors établi un document reconnaissant la gestion de la pêche en vigueur entre Kayes et Moli, ce qui revenait à donner force de loi aux règlements locaux. En conséquence, chaque étranger a dû demander l'autorisation du *Somono kountigui* le plus proche et se plier au règlement de la fédération. De surcroît, il a été stipulé que, en cas de litige, le chef d'arrondissement devait intervenir le premier, le chef suprême de la fédération de pêche en second, puis, en ultime recours, le service des Eaux et Forêts, avec majoration des amendes d'un niveau à l'autre, comme il se doit.

À la fin du mandat du président Moussa Traore, des incidents se sont produits sur les lieux, apportant la preuve qu'une collaboration de type « subsidiaire » était possible entre, d'une part, les pêcheurs du village de Fatola et, d'autre part, les représentants de l'administration et du service technique concerné.

Un pêcheur étranger s'est installé sans tenir compte du règlement local. Évidemment, ses prises étaient plus que respectables, mais les pêcheurs de Fatola l'ont surpris alors qu'il pêchait dans une réserve temporaire. Après lui avoir expliqué les règles et coutumes locales, et comme l'étranger a persévéré malgré tout, les autochtones lui ont retiré ses engins de pêche. Mais rien n'y a fait, si bien qu'après avoir été pris en flagrant délit à plusieurs reprises, le réfractaire a été roué de coups.

L'étranger a porté plainte. Mais, après avoir rappelé aux gens de Fatola qu'ils ne devaient pas faire usage d'une justice expéditive, le chef d'arrondissement a conseillé à l'étranger de se plier aux règlements locaux. Comme le jugement ne comportait pas de sanctions à l'encontre des pêcheurs, ceux-ci en ont déduit fort justement que l'autorité de leur *Ton Somono* se trouvait renforcée. L'étranger a quitté la région.

L'incident illustre un mode de gouvernance venant en subsidiarité. Un vieux système de gestion politique et technique de la pêche a fourni le cadre adéquat pour assurer le contrôle collectif d'une ressource et la qualité d'une profession. Qui plus est, en s'assurant l'appui de l'administration et d'un service officiel, le groupe a renforcé son rôle de gestionnaire. De leur côté, l'arrondissement et le service des Eaux et Forêts ont évité les difficultés (et les dépenses inutiles) qu'une police des pêches aurait entraînées.

Gestion des pâturages et des feux en pays soninke

Le village soninke de Yaguinebanda se trouve dans la partie nord-ouest du Mali entre Yélimané et Kayes. Son terroir, bordé à l'est par des collines, s'étend sur environ 240 km^2. Ce sont essentiellement des terres à vocation pastorale, mis à part un petit espace cultivé avec des jardins de saison sèche. Un millier de têtes bovines et trois fois plus de petits ruminants, auxquels s'ajoutent saisonnièrement des troupeaux transhumants, forment le pivot du système de production (DJIBO et *al.*, 1991).

Sur les 1 500 habitants que compte le village, la moitié est habituellement absente, surtout les hommes partis en quête de numéraire. Leur réussite permet le rapatriement de sommes non négligeables que la parenté investit dans l'achat de bétail. Plus encore, migrants et résidents mettent une partie de leurs fonds en commun pour améliorer leur qualité de vie et la gestion de leurs ressources.

C'est ainsi qu'en 1988 l'épargne a été utilisée, d'une part, pour poser une adduction d'eau potable desservant huit bornes-fontaines et, d'autre part, pour améliorer les forages installés six ans plus tôt par le Projet de développement de l'élevage au Sahel-Ouest (Prodeso). À ses frais, la collectivité de Yaguinebanda a remplacé une pompe défectueuse et a fait construire une citerne permettant aux animaux de s'abreuver sans interruption. Les 24 millions de francs CFA qu'ont coûté ces investissements donnent un aperçu de la capacité d'autogestion du village.

Les pasteurs ont également réglementé l'accès aux mares et aux pâturages qui les bordent, de manière à tirer parti au mieux des dif-

férents parcours de saison sèche. Les troupeaux sont d'abord conduits à proximité des mares qui s'assèchent le plus vite, puis aux abords de celles qui retiennent l'eau plus longtemps. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que les animaux soient abreuvés uniquement aux puits et forages. Si la gestion des points d'eau est généralement partagée par nombre de sociétés sahéliennes, Yaguinebanda présente en outre l'originalité de vouloir préserver les pâturages des feux de brousse.

En 1986, les agents des Eaux et Forêts du cercle de Yélimané ont pris l'initiative de créer des comités de lutte contre les feux de brousse, ce que les gens de Yaguinebanda ont accepté sur le champ. Depuis lors, et à la fin de chaque saison pluvieuse, ils aménagent, au pied de la chaîne de collines qui limite leur territoire, un pare-feu d'une vingtaine de kilomètres et de trois à neuf mètres de large, sauf dans les secteurs dénudés qui n'en ont pas besoin.

Pour ce faire, l'ensemble des habitants tout confondu accepte d'y consacrer deux jours par semaine, alors même que les céréales sont en cours de récolte. Il s'agit donc d'un investissement collectif considérable à bien des égards : la main-d'œuvre non rémunérée a été estimée en moyenne à 1 000 personnes par jour dans les moments de débroussaillage, moyenne établie sur les années 1986-1990.

Pour que tous contribuent à l'effort collectif, le chef de village exerce un contrôle sur la main-d'œuvre par l'intermédiaire d'un de ses conseillers secondé par les représentants des classes d'âge. Les personnes notées absentes sont convoquées à la mosquée où elles doivent se justifier ou bien payer une amende de 2 500 F CFA par jour d'absence (Djibo et *al., op. cit. :* 41). De tels cas étant rares,les forestiers de Yélimané reconnaissent que Yaguinebanda est un modèle du genre. D'autres villages alentour s'organisent de la même manière, mais avec moins d'efficacité, sans parler de ceux qui préfèrent se mobiliser en cas de feu plutôt que d'effectuer le débroussaillage en temps utile.

Ce second exemple démontre que l'intervention d'un service public peut générer des effets tout à fait positifs à l'intérieur d'un groupe. Cette fois, le concours du service des Eaux et Forêts n'a été qu'incitatif : proposer une solution requérant, certes, un grand effort physique, mais réalisable au moyen de haches et de coupe-coupe. Toutefois, l'important est de noter que le groupe d'habitants a d'autant mieux répondu à la proposition faite que celle-ci a été « digé-

rée » par un collectif disposant de ses propres références institutionnelles, autrement dit son capital social.

Contrôler la forêt en pays dogon

Comme dans tout le Sahel, la gouvernance des forêts au Mali pose un défi majeur. Le service des Eaux et Forêts, responsable de l'ensemble du domaine forestier, n'est pas en mesure de contrôler l'ensemble de l'espace placé sous sa juridiction, faute d'un effectif en agents suffisant. Dans ces conditions, la « subsidiarité » peut, ici encore, se présenter comme une alternative.

La forêt de Bore couvre environ 200 km^2, entre le pied de la falaise de Bandiagara et la route Mopti-Douentza : deux villes situées l'une comme l'autre à 75 km de la forêt, respectivement à l'ouest et à l'est. Depuis la sécheresse de 1984, beaucoup d'arbres sont morts. Il y a donc un intérêt urgent à ne pas gaspiller ce qui reste des ligneux au seul profit des citadins proches.

La grande question est de savoir qui a le droit d'exploiter cette forêt. Car les villageois qui résident à proximité et vivent de la ressource en bois (coupe, transport et vente) sont de plus en plus concurrencés par des bûcherons engagés par les commerçants qui disposent de camions. La question de la durabilité de la forêt est donc posée.

Aux temps anciens, treize villages dogons riverains étaient réunis en une fédération, *Walde Kelka*, dont la règle fondamentale donnait à chaque communauté la responsabilité de la gestion d'une portion de forêt. La fédération se saisissait des questions collectives d'échelle supérieure comme, par exemple, le passage des troupeaux fulbe et le cantonnement de leurs bergers.

Pendant la période coloniale, aucune intervention de l'État n'est venue bousculer l'autogestion de la part des populations riveraines. Ce n'est qu'en 1970 que le service des Eaux et Forêts s'est manifesté afin de supprimer les règles communautaires existantes et les remplacer par celles du code forestier (DENNISON et *al*, 1992 : 23-24 ; THOMSON, 1995 b).

Comme le code n'a jamais été traduit en langues nationales, les forestiers avaient tout loisir d'interpréter le règlement comme bon leur semblait. Ils se sont donc enrichis aux dépens des paysans en

menant un jeu habile entre les transactions officielles, où le code était appliqué avec rigueur, et les procédures moins régulières (amende collective, chantage). Les agents du Service public devaient justifier leur zèle en apportant, contraventions à l'appui, une certaine somme trimestrielle aux caisses de l'État. Une fois le montant atteint, une totale liberté d'action s'offrait à eux (CAMPBELL, 1990 ; THOMSON, 1995 b : 8-9).

Selon l'ancien code forestier malien, l'agent de terrain qui établissait un procès-verbal bénéficiait d'une ristourne de 10 % du montant de l'amende ; son chef de cantonnement, de 5 % à partager avec le personnel de bureau ; les directeurs régional et national, de 5 % encore, divisés à part égale. Un tel système ne pouvait que motiver les agents forestiers dans l'exercice de leur fonction. Mais, le pire venait ensuite, lorsque, le quota de contraventions étant atteint, les agents s'en prenaient aux exploitants de la forêt de Bore pour arrondir leurs fins de mois.

De 1987 à 1991, un moment de répit fut accordé aux habitants du simple fait de la qualité exceptionnelle du personnel nommé au cantonnement de Douentza. Cependant, malgré le changement de régime survenu au Mali (1991), la nomination en 1992 d'un nouveau chef de cantonnement « ancien style » a ravivé les tensions.

Cette fois, ce sont les riverains de la forêt de Bore qui s'en sont pris aux forestiers. Le directeur régional des Eaux et Forêts de Mopti a dû intervenir auprès de son représentant à Djenné pour que les mauvaises habitudes cessent. Il était temps, car les agents en étaient venus à dresser contravention à propos d'arbres situés dans les champs, lesquels ne relevaient pas du code forestier (N'DIAYE, 1992). Les débats publics entamés durant la transition entre le régime de Moussa Traore et la Troisième République, à propos des feux de brousse et du domaine forestier, ont prouvé que la tension est restée forte entre ruraux et forestiers (ANON, 1993).

C'est dans le contexte de la transition démocratique que la fédération *Walde Kelka* a tenté de faire revivre sa coutume, aidée en cela par une ONG, la Near East Foundation (NEF), basée à Douentza (DENNISON *et al.*, 1992 ; THOMSON, 1994).

D'abord, les forestiers ont cessé d'effectuer leurs patrouilles, sans pour autant rendre à la fédération la gestion patrimoniale de la

forêt. Alors, profitant de l'absence de surveillance et d'organisation juridique, les éleveurs fulbe ne se sont pas privés d'élaguer les arbres pour alimenter en feuillages leurs animaux privés d'herbes en fin de saison sèche. D'où l'hécatombe d'acacias de toutes espèces, et le désarroi des Dogon, placés dans l'impossibilité d'intervenir.

Cependant, dans l'un des villages de la vieille fédération dogon, Tibouki, situé à l'écart de la route principale et à 15 kilomètres du premier marché, donc peu surveillé, les villageois ont repris en main la gouvernance de « leur » partie de forêt, sans plus attendre.

Le village compte 250 habitants, qui sont regroupés en six lignages répartis en deux quartiers, dont l'un fondé au XVIII^e siècle.

Les lignages ne correspondent plus aux unités de production-consommation collectives de l'ancien temps, mais les familles, qui cultivent séparément leurs parcelles, restent néanmoins unies sur une base patrilinéaire et gérontocratique. Et bien que les Dogon de Tibouki se disent aujourd'hui musulmans, ils croient toujours fermement que les aînés disposent, outre de l'autorité, de pouvoirs magiques. Cela fait qu'ils sont prêts à élaborer des projets communs et à les mettre en œuvre sous la tutelle du conseil des anciens réuni autour du chef du village (THOMSON, 1994).

Les membres du conseil ont d'abord élaboré les règles fondatrices d'un « district spécial » s'appliquant à la forêt. L'une d'elles stipule l'interdiction d'accès à toute personne étrangère à Tibouki ou à l'ancienne fédération, ce qui s'oppose expressément au code forestier. Le conseil en a ainsi décidé, comme une condition *sine qua non* de la conservation de la forêt.

Les responsables du comité créé pour gérer le district spécial sont au nombre de treize : deux par lignage, plus un membre du conseil des anciens. Ce sont des hommes mûrs, qui vivent tous de l'exploitation du bois et sont chargés de surveiller les fourrés dans l'intérêt commun. Ils organisent des rondes quotidiennes de telle manière que tous les hommes du village y participent à tour de rôle, en toute équité.

Quand une personne est prise en flagrant délit, elle peut régler l'amende imposée par la ronde ou, si elle n'est pas d'accord, demander à être entendue par le comité.

Les infractions ont fortement diminué de 1992 à 1995, d'abord celles commises par les villageois eux-mêmes, dès qu'ils ont com-

pris que la forêt était redevenue patrimoine commun. Les patrouilles ont dû aussi refuser l'accès aux étrangers, même munis d'un permis de coupe délivré par le service des Eaux et Forêts, sans que des ennuis s'ensuivent avec ce service. Et, plus la nouvelle se répand selon laquelle Tibouki défend son patrimoine forestier, moins les exploitants de bois s'y risquent. Le comité du district spécial se déclare satisfait, pour le moment.

Ce troisième exemple illustre le cas limite d'une communauté qui se dispense, jusqu'à présent, de tout appui du service technique concerné. S'il est vrai qu'un incident grave risque de se produire, et que, dans ce cas, le règlement dit « informel »puisse être mis à l'épreuve par l'intervention de la police forestière, il n'en demeure pas moins que la gestion collective d'un bien communal peut fonctionner sans être placée forcément sous la tutelle d'un service.

Ce que l'on pourrait souhaiter aux Dogon de Tibouki, c'est que les forestiers deviennent leurs conseillers techniques. Or le personnel actuellement en poste ne connaît pas suffisamment la végétation locale pour être d'une grande utilité.

Un encadrement de rang supérieur au district spécial créé par le village devrait permettre de préserver la forêt comme source de bois de chauffe et de construction, et comme source d'approvisionnement en noix, fruits et fourrage, tous produits commercialisables quand ils ne sont pas consommés sur place. Sans quoi la stratégie de sauvegarde de la forêt de Bore restera fragile.

Et si le service des Eaux et Forêts reprenait vigueur en déclenchant la lutte sur le thème « à qui appartient la forêt? ». Les bûcherons venus de la ville s'attaquent aujourd'hui au bois vert (THOMSON et COULIBALY, 1995).

Pour la décentralisation

Les trois cas analysés ont tenté de prouver la compétence des populations rurales et, partant, l'utilité de l'action communautaire en

matière de gouvernance et de gestion des ressources naturelles renouvelables. Les deux premiers cas illustrent des possibilités de collaboration aux échelles régionale et nationale sur un mode subsidiaire entre, d'un côté, les districts spéciaux de l'échelle locale et, de l'autre, les services techniques et les projets de développement. Le troisième cas est plus particulier, dans la mesure où l'institution locale générée par la communauté demeure fragile.

Le problème le plus fondamental est d'ordre constitutionnel. À l'indépendance du Soudan, devenu Mali, les institutions étatiques se sont inspirées du modèle français, qui ne laissait aucune place au principe de subsidiarité. De plus, la volonté politique du jeune État était de rassembler les groupes ethniques en une nation « une et indivisible » dont il fallait assurer le développement économique. D'où l'accent mis sur la force du pouvoir central; l'existence de gouvernances prenant en charge les réalités au niveau local ne pouvait être tolérée.

Cependant, ni les effectifs disponibles, ni les moyens financiers mis à la disposition des services techniques de rang national n'ont pu permettre l'application pleine et entière du principe de souveraineté. Pire, les agents de terrain, mal rémunérés et placés devant le choix de faire allégeance à leurs supérieurs ou d'aider leurs concitoyens, ont préféré assurer leur propre sécurité économique avant toute chose. Bien peu se sont intéressés aux conditions de vie des gens de la campagne. Cela revient à dire que, sans le concours des composants de la société civile et des collectivités locales, les services techniques ne sont pas à même d'apporter grand-chose, sauf les tractations et tracasseries multiples que chacun impose dans son domaine juridique.

Celles-ci, évidemment, freinent les initiatives locales : attentes répétées, papiers timbrés à fournir, appels à témoins, signatures, enquêtes, pour une autorisation qui n'est pas toujours accordée, loin s'en faut, parce que la législation ne le permet pas. Demander aux familles d'un village une contribution pour mobiliser les fonds nécessaires à une action collective, c'est enfreindre la réglementation des finances nationales. Cela ne veut pas dire que les initiatives n'existent pas — les trois cas cités témoignent du contraire — mais ce sont des actions jugées « hors-la-loi », ou bien fragiles sur le plan officiel.

La législation de la nouvelle République préconise pourtant la décentralisation. À ce jour (janvier 1996), tous les décrets d'application ne sont pas encore publiés. Ce que l'on sait, c'est que des communes rurales devraient prendre la place des actuels arrondissements : des communes « de plein exercice » qui engloberaient de 10 à 50 villages. Dans ces conditions, il est peu probable que la gestion de ces communes donne aux unités villageoises la gouvernance politique et technique des ressources renouvelables.

Comment faire reconnaître le capital social existant au niveau communautaire ? Le principe de subsidiarité n'est pourtant pas compliqué : si une collectivité, si petite soit-elle, est capable de gérer un problème à son niveau, pourquoi ne pas lui accorder ce droit ?

Il faut au préalable reconnaître les communautés comme entités responsables et, selon les demandes exprimées par leurs membres, autoriser la création de districts spéciaux en matière de gouvernance et gestion des ressources ; les autoriser, dans le domaine de leur gouvernance, à légiférer et à faire appliquer les règles collectives, avec possibilité de faire appel aux services techniques et administratifs en cas de besoin ; les autoriser à mobiliser les moyens en personnel et en argent nécessaires à la gestion de leurs ressources patrimoniales (THOMSON et COULIBALY, 1994).

Bibliographie

ANON. (N. D.), 1993 — *Mali Forestry Code Change Case Study: Bush Fire Code Reform.* Bamako, Usaid, 6 p.

CAMPBELL (P.), 1990 — *Malian Forest Law and Its Application in the Koro Circle: Existing Laws and Their Enforcement as an Impediment to Agroforestry Development.* Unpublished paper, 24 p.

CROISAT (M.), 1995 — *Le fédéralisme et les démocraties contemporaines.* Paris, Montchrestien, 2e édition.

DENNISON (S.), MILLER (D.), THOMSON (J.T.), 1992 — « Decentralization and Natural Resources Management: Mali Field Report ». *In : Decentralization and Local Autonomy: Conditions for Achieving Sustainable Natural Resource Management,* Vol. II, Burlington, Usaid/AFR/ARTS/Fara, Associates in Rural Development, Inc., 70 p.

DJIBO (H.), COULIBALY (C.), MARKO (P.), THOMSON (J. T.), 1991 — « Décentralisation, gouvernance et gestion des ressources naturelles renouvelables : options locales dans la République du Mali » *In* : *Études sur la décentralisation au Sahel,* Vol. III, Club du Sahel et CILSS, 108 p. et annexes.

KISER (L.L.), OSTROM (E.), 1982 — « The Three Worlds of Action: a Metatheoretical Synthesis of Institutional Approaches ». *In* Ostrom (E.), éd. : *Strategies of Political Inquiry,* Beverly Hills, California, Sage Publications : 179-222.

LENOIR (R.), LESOURNE (J.), éd., 1992 — *Où va l'État ? La Souveraineté économique et politique en question.* Paris, Le Monde Éditions.

MÉNY (Y.), 1992 — « Les collectivités locales et l'Europe ». In Lenoir (R.), Lesourne (J.), éd. : *Où va l'État ? La Souveraineté économique et politique en question,* Paris, Le Monde Éditions : 118-139.

MILLON-DELSOL (C.), 1992 — *L'État subsidiaire ; ingérence et non-ingérence de l'État. Le principe de subsidiarité aux fondements de l'histoire européenne.* Paris, PUF.

N'DIAYE (S.), 1992 — *Lettre n°012/DREF-M. du 28 mars 1992 adressée par Le Directeur régional des Eaux et Forêts-Mopti à Monsieur le Chef de Cantonnement Forestier de Djenné.*

OSTROM (E.), 1993 — « Social Capital and Development Projects ». *In* : *Social Capital and Economic Development,* Cambridge, American Academy of Arts and Sciences, MA, 12 p.

OSTROM (V.), OSTROM (E.), 1977 — « A Theory for Institutional Analysis of Common Pool Problems ». *In* Hardin (G.), Baden (J.), éd. : *Managing the Commons,* San Francisco : 157-172.

SCELLE (G.), 1959 — « Fédéralisme et Proudhonisme ». *In* : *Oeuvres complètes de P.-J. Proudhon ; Du principe fédératif et œuvres diverses sur les problèmes politiques européens.* Nouvelle édition avec introductions par Georges Scelle, J.-L. Puech et Théodore Ruyssen, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie : 9-23.

SCHROEDER (L.), 1994 — *An Assessment of Special Single Purpose Governments in Developing Countries.* Burlington, U.S. Agency for International Development, Associates in Rural Development, Inc., 35 p., Annex.

THOMSON (J. T.), 1992 — *Schéma d'analyse des incitations institutionnelles dans le domaine de la foresterie communautaire.* Rome, FAO/ARD, 140 p.

THOMSON (J. T.), 1994 — « Legal Recognition of Community Capacity for Self-Governance: A Key to Improving Renewable Resource Management in the Sahel ». *In* : *Sahel Decentralization Policy Report,* Vol. III, Burlington, Office of Sahel and West Africa Affairs, Africa Bureau, Agency for International Development, 35 p.

THOMSON (J. T.), 1995 a — *Mali: The Enabling Framework for User-Based Governance of Forest Resources.* Fifth Common Property Conference « Reinventing the Commons », Bodoe, Norway, 24-28 May 1995, 16 p.

THOMSON (J. T.), 1995 b — *Community Institutions and the Governance of Local Woodstocks in the Context of Mali's Democratic Transition.* 38th Annual Meeting of the African Studies Association, Orlando, 29 p.

THOMSON (J. T.), COULIBALY (C.), 1994 — *Decentralization in the Sahel: Regional Synthesis.* Regional Conference on Land Tenure and Decentralization in the Sahel, Praia, Cape Verde/Paris/ Ouagadougou : OCDE/Club du Sahel and CILSS, 47 p.

THOMSON (J. T.), COULIBALY (C.), 1995 — Systèmes d'aménagement des forêts communautaires dans la Cinquième région du Mali : résistance et vitalité face aux contraintes. *Unasylva*, 46 (180) : 16-22.

TOCQUEVILLE (A. de), 1986 — *De la démocratie en Amérique ; Souvenirs ; L'Ancien Régime et la Révolution.* Paris, Robert Lafont, coll. Bouquins.

Diversité et problématique de la gestion collective des lacs collinaires tunisiens

Sili Selmi
Hydrologue

Jean-Claude Talineau
Agronome

En Tunisie aride et semi-aride, la rareté de l'eau, confrontée à une demande soutenue, a fait de cette ressource, depuis bien des siècles, un facteur de regroupement et de cohésion sociale des populations. Le phénomène associatif dans la gestion et l'exploitation de l'eau est très ancien. On en retrouve une trace écrite dans un document organisant la distribution de l'eau dans les oasis du Djérid[1].

Hors les grandes concentrations d'oasis, et jusqu'au début de l'installation des colons en Tunisie, l'appropriation privée de l'eau des sources et des oueds est très répandue du nord au sud du pays (BADUEL, 1985).

Quatre ans après son établissement en 1881, l'administration coloniale avait établi la domanialité publique des eaux. Elle a permis par la suite la création de syndicats d'arrosage. Le premier syndicat fut celui de Zarzis, en 1896 (BADUEL, 1985). Il est suivi par ceux qui se constituent autour des grands oueds du centre : Zéroud, Merguellil et Sbiba. Un peu plus tard (1912-1920), on assiste à la création des associations syndicales des propriétaires des oasis.

[1] Il s'agit du modèle préconisé par Ibn Chabbat au XVII[e] siècle. Ce document est exposé au musée Dar Chraït de Tozeur.

Depuis, d'autres formes juridiques de gestion communautaire de l'eau ont été instituées ; les associations spéciales d'intérêt hydraulique, d'abord à Rouhia en 1923 puis dix ans plus tard à Ouchtata, et enfin les associations d'intérêts collectifs (AIC).

L'apparition d'une structure moderne de gestion collective : les AIC

Une conception qui a beaucoup évolué

Les AIC ont été instituées durant la période coloniale par le décret du 5 août 1933. Elles sont rattachées administrativement au Groupement d'intérêt hydraulique, ou GIH, créé par le même décret (MEJRI, 1985). Ces nouvelles structures proposent d'accueillir après transformation les associations spéciales et les syndicats d'arrosage. Le regroupement a un caractère obligatoire pour les usagers des ouvrages d'hydraulique agricole financés partiellement ou totalement par des crédits d'État (BADUEL, 1987).

La Tunisie indépendante va continuer à favoriser les initiatives d'association dans ce cadre institutionnel, mais n'interviendra dans le domaine législatif de la gestion de l'eau qu'à partir de 1975 avec la promulgation du code des eaux. Ce code est apparu indispensable à la suite de longues recherches hydro-géologiques et hydrologiques qui ont conclu à la nécessité d'économiser et de valoriser les ressources en eau. Plusieurs décisions de développement ont été prises, tant au plan de l'allocation optimale des ressources que de celui de l'instauration de structures institutionnelles[2].

[2] Essentiellement le lancement des plans directeurs des eaux dans les grandes régions du pays (Nord, Centre et Sud).

Le code des eaux[3] n'innove pas considérablement en matière de structure des AIC par rapport aux textes antérieurs. Mais, dans le détail, il définit les attributions et précise le fonctionnement administratif et financier de cette organisation sociale.

De 1975 à 1988, la gestion de l'eau, des aménagements hydro-agricoles et des périmètres irrigués a été confiée principalement à des offices régionaux de mise en valeur[4] relevant de la tutelle du ministère de l'Agriculture, et dont la vocation était la mise en application des plans directeurs des eaux.

À partir de 1988, et suite au relatif échec de la forte intervention de l'État en milieu rural, la vieille idée des AIC est réactivée (JUSSERAND, 1994). L'appellation officielle réapparaît dans la loi n° 87-35 du 6 juillet 1987 pour être généralisée à toutes les formes d'associations d'usagers de l'eau. L'objectif primordial est de faire participer directement les agriculteurs et les usagers à la gestion et à l'exploitation en commun de l'eau du domaine public.

Pour rendre le fonctionnement de ces associations plus souple, plusieurs autres réformes ont été appliquées. On peut citer notamment la possibilité de création d'une AIC depuis 1990, par simple arrêté du gouverneur de la région, et la mise à disposition, depuis 1992, d'un budget autonome géré par un trésorier, désigné par les membres de l'AIC, sur proposition du conseil d'administration et après approbation du gouverneur (article 33 du 21 décembre 1992).

Le conseil d'administration est composé de 3 à 9 membres élus et nommés pour trois ans, renouvelables par tiers chaque année, par l'assemblée générale des adhérents. Il a plusieurs attributions, dont :

— la gestion et le contrôle de toutes les activités de l'association ;

[3] Dans le code des eaux, deux types d'innovations méritent d'être signalées (BADUEL, 1987) :
— la création sous l'autorité du ministère de l'Agriculture d'un comité national de l'eau et d'une commission du domaine public ;
— la conversion des droits de propriété de l'eau notamment dans les oasis en simples droits d'usage et l'incessibilité de l'eau indépendamment de la terre.

[4] Le nombre total de ces Offices a atteint 11.

— l'élaboration des plans d'activité et de développement de l'association en fixant des prévisions financières ;
— le recrutement des ouvriers et employés de l'association et la fixation de leurs salaires.

Un dynamisme récent favorisé par l'État

La politique de développement général du pays visant la création massive de points d'eau potable et de moyens d'irrigation participe grandement à la multiplication du nombre des AIC.

Pour aider au développement des zones rurales et encourager la décentralisation administrative, l'État tunisien, engagé depuis 1986 dans une politique d'ajustement structurel, essaye progressivement d'impliquer les collectivités et les organisations locales dans la gestion des activités économiques, notamment celles relatives aux ressources naturelles rares. Cette politique doit accroître la participation des destinataires des actions de l'État pour définir une juste allocation des ressources. Entre l'État et les usagers des ressources, les tâches semblent être définies. Le rôle de l'État consiste à mobiliser les ressources et à fournir au départ une grande partie des investissements nécessaires à la réalisation des ouvrages et équipements hydrauliques. Les utilisateurs doivent prendre en charge la gestion quotidienne des ressources mobilisées et des infrastructures mises en place : la structure AIC fournit le cadre de la mise en œuvre de ces principes.

Cette orientation a été confirmée par l'adoption depuis 1992 de la stratégie nationale de création et de suivi des AIC d'eau potable. Le programme prévoit durant le VIIIe Plan (1992-1996) l'alimentation en eau potable d'environ 500 000 ruraux supplémentaires et la création d'environ 900 AIC. Les maîtres d'œuvre sont la Direction générale du génie rural (DG/GR) pour l'habitat dispersé et la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (Sonede) pour les agglomérations. Le taux de la population rurale bénéficiant de l'adduction d'eau potable passera alors de 60 % à 75 %.

Ainsi, entre 1986 et 1995, soit en moins de dix ans, le nombre des associations a été multiplié par 17, passant d'une centaine à

1710 en juin 1995. Les gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Siliana[5] sont les plus impliqués; on y trouve 30 % du nombre total des AIC.

Les AIC pour l'irrigation se constituent beaucoup plus lentement et ne dépassent pas encore le nombre de 500. Autour des lacs collinaires, leur développement est encore faible. À Siliana, ce type d'association est relativement bien représenté puisqu'on en dénombre 14 actuellement, dont certaines sont en cours de constitution.

Outre l'évolution remarquable du nombre et du cadre juridique des AIC, l'État ne cesse d'apporter son soutien institutionnel à ces structures. Il a, au niveau de la DG/GR, renforcé le service de promotion des AIC et, au niveau régional[6], créé des cellules d'AIC (CAIC) qui s'occupent de la promotion et du suivi des associations d'intérêt collectif : organisation de journées de formation et de vulgarisation pour les présidents, trésoriers et éventuellement pour le personnel chargé du fonctionnement et de la maintenance du matériel d'irrigation.

Les AIC des lacs collinaires

Principe de constitution

Les services agricoles régionaux, forts de textes institutionnels réglementaires, incitent à la constitution d'AIC avec une attitude souvent proche de la « pétition de principe », sans toujours bien en mesurer toutes les difficultés et nécessités.

Très concrètement, autour des lacs collinaires la création d'une AIC émane généralement d'une initiative privée, expression locale

[5] Le nombre total de gouvernorats en Tunisie est de 23.

[6] On a crée dans chaque arrondissement GR une CAIC.

d'une volonté plus ou moins consensuelle de valorisation du nouveau supplément de ressources. Le plus souvent démunis de moyens, les paysans manifestent leur intérêt et adressent une demande d'aide en équipement aux services régionaux du développement agricole. Ces derniers, après visite de terrain et sommaire étude technico-économique sur des bases théoriques et normatives, lient une possibilité d'assistance financière à la nécessité d'un regroupement en AIC. Très souvent, pour éviter un blocage de la situation, la procédure est simplifiée et un premier groupe motopompe est accordé provisoirement en attendant la constitution d'une association d'irrigants.

Les paysans devraient compter sur l'appui des ingénieurs et techniciens des CAIC. En fait, ces derniers sont en priorité occupés à améliorer et accroître la desserte en eau potable du milieu rural, et peu disponibles pour s'intéresser aux microprojets d'irrigation. Le contexte administratif constitue également un frein, en ce sens que les lacs collinaires relèvent de la responsabilité du Service de la conservation des eaux et des sols, dont les activités sont encore peu coordonnées avec celles du génie rural. À ce jour, on n'a pas encore vu apparaître une étude préalable, exhaustive et crédible, de développement local autour d'un lac collinaire fondé sur un usage moderne de la ressource hydrique.

Fonctionnement type d'une AIC

Il n'y a pas de textes réglementaires appropriés déterminant avec précision les fonctions des AIC des lacs collinaires. Les objectifs généraux assignés à ces institutions peuvent globalement se résumer comme suit :

— l'exploitation et gestion de l'ouvrage ;

— l'entretien des ouvrages et la sauvegarde des plantations de protection (acacia, sulla, pin d'Alep, etc.) à l'amont et à l'aval de la digue avec une attention particulière au cours des premières années d'installation ;

— la prise en charge, l'assurance du bon fonctionnement et l'entretien des équipements hydrauliques (groupe motopompe, réservoir, canalisation) fournis par l'État.

La plupart de ces objectifs sont trop généraux pour être mobilisateurs. De plus, ils portent sur des objets ou des domaines dont les règles d'appropriation n'ont pas été clairement fixées. Enfin, certains d'entre eux sont très éloignés des véritables préoccupations locales et ne convergent guère vers les intérêts vitaux et essentiels à défendre.

Chaque AIC dispose en principe d'un budget propre qu'elle arrête annuellement et soumet à l'approbation du gouverneur. Il comprend :

— en recettes : les cotisations des usagers adhérents, le produit de la vente de l'eau et éventuellement les excédents des budgets antérieurs.

— en dépenses : les frais de fonctionnement comprenant des coûts unitaires d'exploitation et le financement de l'entretien du matériel.

Les AIC sont tenues d'agir dans les limites de leurs ressources financières. Les excédents des recettes par rapport aux dépenses, réalisés à la fin de chaque année, doivent être transférés à la même rubrique pour l'exercice financier suivant.

A priori, il y a un déficit de prévisions sur le type de développement envisagé et ses conséquences en matière de gestion comptable. Veut-on assurer aux AIC une autonomie de fonctionnement à moyen terme, même si des subventions sont toujours possibles, pour les achats de matériel notamment ? Ce développement sera-t-il équitable, et les contributions de chacun en rapport avec son statut économique et social initial ? Autant de questions dont les réponses impliqueront ou non la mise en place d'une caisse d'amortissement, une définition de l'assiette des cotisations et en définitive une cohérence économique et une cohésion sociale.

Dynamique de constitution

Le nombre d'AIC autour des lacs collinaires demeure encore très faible. C'est dans le gouvernorat de Siliana que la dynamique de création est la plus rapide : une relativement bonne disponibilité en eau et de substantielles aides étatiques expliquent ce phénomène :

	Siliana	Kairouan	Kasserine
Nombre total de lacs (1990-1995)	63	35	37
Lacs > = 50 000 m3	46	26	33
Nombre d'AIC*	14	5	1
En % du nombre de lacs > = 50 000 m3	30 %	19,2 %	3 %

* Après le remplissage de la majorité des lacs à la suite des fréquentes et fortes pluies des mois de septembre et octobre 1995, plusieurs AIC sont en cours de constitution.

Tableau I
Situation des lacs (octobre 1995) et des AIC
dans les gouvernorats de Siliana, Kairouan et Kasserine.

L'abreuvement du cheptel et les usages domestiques de l'eau sont collectivement tolérés et ne posent guère de problème, surtout quand règne une bonne entente locale, qu'il n'apparaît aucune dominance sociale et que, dans la mesure où la ressource est encore le plus souvent notoirement sous-exploitée, concurrence et gaspillage sont deux enjeux mineurs.

Il en va tout autrement avec la décision de promouvoir une exploitation par irrigation qui a un caractère collectif presque obligatoire. L'AIC offre alors le cadre juridique et réglementaire pour la mise en œuvre d'une telle initiative. D'une façon générale, trois facteurs sont déterminants pour la mise en place et les chances de réussite de cette structure :

— il doit exister une garantie minimale de disponibilité hydrique assortie d'une stratégie saisonnière d'usage indicative. Déjà, la DG/GR a fixé un seuil minimal d'exploitation établi à une capacité théorique de 50 000 mètres cubes. Ce critère est insuffisant. Il faut le plus vite possible le remplacer par une estimation prévisible des apports annuels, ce qui commence à être envisageable avec les résultats des recherches en hydrologie. Il doit être également complété par une connaissance de la demande potentielle au vu des terres irrigables et des pratiques régionales d'arrosage. Ainsi, pour chaque retenue collinaire, on devrait disposer de ce minimum technique de base ;

— la mise en place d'un équipement d'irrigation en matériel de puisage et de transfert de l'eau à la parcelle doit être assurée. Très

souvent il y a une forte volonté politique, à l'initiative du président de la République, d'attribuer ces moyens, ce qui est une forme d'expression de la solidarité nationale au profit des zones déshéritées. Assimiler cette aide et l'intégrer dans le cadre du fonctionnement des AIC est déjà beaucoup plus difficile, dans la mesure où bien des responsabilités individuelles et collectives sont encore très mal assurées : maintenance et gestion d'un bien public et conditions de son renouvellement en particulier ;

— une AIC ne va pas se développer spontanément de manière harmonieuse. Au bouleversement technique et à la prise de risque déjà considérables à introduire dans les systèmes de production s'ajoutent toutes les contraintes de la gestion d'une entreprise dont le but est également social. On ne peut pas imaginer qu'un tel développement se fasse sans l'appui des agents de l'État mobilisés pour l'encadrement des principaux intéressés. Restent à faire des choix d'une politique de développement local qui auront bien des conséquences sur la gestion technique et économique à la fois de l'environnement et des unités de production ; ce sont ces choix et ces conséquences qui doivent être d'abord perçus et assimilés par les vulgarisateurs.

La gestion de l'eau

Autour des lacs collinaires, quand l'eau est disponible et mise en valeur, les usages prennent au moins deux formes pas forcément exclusives l'une de l'autre : une gestion privée typiquement individualiste qui n'a pas a priori le souci du bien commun, et une exploitation collective dans le cadre d'une AIC.

On voit bien ici poindre toute une série de difficultés relatives à l'expression d'un droit foncier de propriété. Une analyse a été récemment proposée (MOOREHEAD et LANE, 1995) pour le cas des ressources pastorales mais riche d'enseignements pour une application aux lacs collinaires. En particulier, la théorie de l'accès, « ouvert » ou « surveillé », à une ressource renvoie à des approches comme la « tragédie des communs » ou l'école des « droits de propriété ».

Une gestion privée

La gestion privée est définie par opposition à une gestion collective qui s'exerce dans le cadre d'une AIC. En effet, en l'absence d'organisation reconnue par l'administration, l'exploitation de la ressource ne peut être que privée. Tous les usagers, agriculteurs, éleveurs et ménages riverains, ont accès à l'eau suivant des règles indéfinies qui obéissent dans la plupart des cas à une hiérarchie économique et sociale et aux rapports de force qui en résultent.

Les conditions de sévère sécheresse qui ont prévalu dans la zone semi-aride au cours des deux années 1994-1995 et au moins partiellement en 1993 ont largement déterminé le développement d'activités agricoles autour des lacs. Certains lacs ont été seulement mis en eau au cours des mois relativement humides (de novembre à mai), ce qui leur a quand même permis de jouer un rôle important pour l'abreuvement du cheptel et pour certains usages domestiques.

En été, où la demande est très forte suite au tarissement des sources et des cours d'eau permanents, la gestion du lac a très rapidement posé au moins deux types de grand problème, quand l'eau y est encore disponible :

— Qui bénéficie d'un droit de prélèvement, et pour quel usage ?

— Quel type de troupeau est-il accepté et quelle voie d'accès peut-il emprunter ?

En l'absence de règles et d'un agrément collectif d'usage et d'accès à la ressource, ces problèmes ne peuvent devenir que plus aigus à moyen terme, étant donné que les lacs collinaires sont des milieux dynamiques en perpétuelle évolution.

Le développement de petits périmètres irrigués autour des lacs collinaires est fonction de nombreux facteurs naturels (disponibilité des ressources en eau et en sol) et anthropiques (dynamisme et motivation des exploitants, moyens financiers et expérience de l'irrigation). La diversité et la spécificité de ces facteurs sont telles que l'on a fréquemment tendance à considérer l'unité « lac collinaire » comme n'étant qu'un cas particulier. Il est en tout cas difficile de les classer en groupe à problématique commune. On peut toutefois tenter une discrimination en distinguant deux niveaux d'intensité de la demande hydrique.

Quand le nombre d'irrigants est très limité (1 à 3), l'exploitation ne suscite généralement pas de difficultés ; elle se fait de deux principales façons, éventuellement simultanées :

— par pompage direct dans la retenue collinaire : l'offre de l'eau est suffisante pour assurer l'irrigation de petites superficies individuelles. Les irrigants utilisent soit des équipements fournis par l'administration à titre d'encouragement, soit des groupes motopompe achetés sur des fonds propres. Dans les deux cas, la gestion sociale de la ressource ne pose pas de problèmes particuliers ;

— à partir de puits aval directement alimentés en recharge à partir d'infiltrations. Ce type d'exploitation de la ressource n'est pas très répandu mais offre une assez grande autonomie. Il est fonction non seulement de l'existence et de l'étendue de nappes phréatiques mais encore des conditions économiques assez particulières à caractère de rente de situation (existence du puits avant la création du lac). Là encore, la bonne entente semble régner entre les paysans. L'apprentissage des techniques d'irrigation et d'intensification des systèmes de production semble être facilité par un enrichissement réciproque et par la communication quotidienne entre les exploitants agricoles. Quand ils existent, les malentendus sont résolus à l'amiable sans aucune intervention extérieure.

Toutefois, à moyen et long terme et dans les deux situations, les risques de surexploitation et d'épuisement au moins temporaire de la ressource ne sont pas négligeables. La mesure du disponible exploitable semble encore une fois s'imposer.

Quand le nombre d'usagers est plus élevé, la concurrence pour l'utilisation de la ressource devient immédiatement un sérieux problème qui nécessite parfois l'intervention d'une autorité extérieure. Les usages de l'eau sont indépendants, ne tenant compte ni de la disponibilité limitée de la ressource ni d'une obligation morale de partage.

L'usage concurrentiel de la ressource (6 à 8 groupes motopompe par lac) est à l'origine de tensions et de disputes entre les usagers. En l'absence de règles du jeu préalablement définies par les usagers potentiels et l'État et qui déterminent la responsabilité de chaque bénéficiaire, la concentration d'équipements hydro-agricoles peut très vite aboutir à l'épuisement de la ressource et par la suite à d'importants déficits hydriques culturaux. Ainsi, aucun programme prévisionnel cultural individuel ou global tenant compte du bilan

d'eau même approximatif n'a été jusque là mis en œuvre par les irrigants. La problématique des ayants droit à la ressource et la détermination en commun des superficies et des cultures à irriguer chaque année est une brûlante question d'actualité. Les principales contraintes sont de deux ordres :

— technique : il est difficile pour les agriculteurs d'estimer aussi bien les disponibilités en eau mensuelles, saisonnières et même annuelles que les quantités prélevées en fonction des besoins des cultures;

— social : l'appartenance de la majorité des bénéficiaires au même groupe ethnique, où le pouvoir semble être détenu par les exploitants à la fois les plus âgés et les plus nantis, crée des problèmes de jalousies et de malentendus entre les différents usagers. Ces attitudes sont de nature à encourager le gaspillage et la mauvaise allocation des ressources.

À cause de ces difficultés sociales, le groupement et l'organisation des usagers plusieurs fois encouragés et soutenus par l'administration agricole locale sont encore loin d'être opérationnels. L'allocation optimale de la ressource garantissant la pérennité des effets positifs du lac ne peut se réaliser que dans le cadre d'un climat socio-économique favorable. La participation de l'État dans la création de ce climat est souhaitable mais elle reste à définir. L'intervention de l'administration doit concerner essentiellement l'arbitrage de la distribution de la ressource et la mise en place d'un système de fonctionnement durable qui garantisse non seulement le développement à partir des usages de l'eau mais encore l'entretien au moins temporaire de l'ensemble de l'aménagement du lac collinaire.

Une gestion collective dépendante d'une organisation sociale

Le souci de promouvoir et de mettre en œuvre des organisations rurales à buts multiples, et en particulier celui de la gestion d'une ressource naturelle, est très présent sur le continent africain. Ainsi le rappelle Prod'home (1995) quand il parle, pour l'Afrique noire, d'un foisonnement d'associations et des voies de professionnalisation de l'agriculture. Les premières AIC, avec objectif d'exploita-

tion des lacs collinaires à des fins d'irrigation, se sont constituées en 1992. Celles qui sont fonctionnelles sont encore en phase d'essai et d'apprentissage. Très rares sont les situations de réussite. Les prises de contact, depuis deux ans, avec les membres des conseils d'administration et les adhérents de ces associations puis la réflexion offrent une possibilité de poser l'essentiel de la problématique et de souligner les plus graves difficultés inhérentes à une bonne gestion des ressources.

Problèmes sociaux difficiles à surmonter

L'âge avancé et le fréquent état d'analphabétisme, caractéristiques fondamentales des responsables des unités de production des zones collinaires du milieu semi-aride tunisien, représentent des handicaps dans l'exercice des mandats électifs des membres du conseil d'administration, particulièrement pour le trésorier chargé de tenir et mettre à jour les documents comptables. On peut imaginer des solutions transitoires en se tournant par exemple vers les éléments plus jeunes de la population et en leur attribuant un rôle de mandataire, au risque sinon de condamner toute bonne gestion administrative et financière.

La majorité, voire la totalité, des membres de l'association ignorent pratiquement tout de la réglementation de leur propre institution et ne peuvent donc préparer les voies de mise en œuvre. Ainsi, même les problèmes mineurs sont laissés en suspens.

Le manque de confiance entre la population d'usagers et les responsables de l'association, pourtant souvent proches voisins d'un même douar, sont à l'origine de disputes et querelles qui aboutissent, de manière dramatique, à l'abandon des équipements hydro-agricoles et à l'arrêt des activités d'irrigation. Cette redoutable défiance provient probablement de l'insuffisance d'un débat contradictoire initial expliquant et fixant les buts à atteindre et les moyens à mettre en œuvre.

Pauvreté et manque de moyens financiers

L'agriculture extensive des zones collinaires du milieu semi-aride tunisien, fortement affectée par les aléas climatiques, génère de

faibles revenus ayant peine à garantir l'excédent financier nécessaire pour couvrir les frais de fonctionnement de l'AIC (frais de carburant et de maintenance courante), sans même parler de la nécessité de créer une réserve financière pour le renouvellement du matériel.

Et pourtant, il n'y a pas lieu de céder au découragement et à la fatalité. Il faut faire la preuve que ce qu'un paysan isolé ne peut pas atteindre seul est à la portée du groupe. Les rares calculs économiques prévisionnels dont on dispose ne semblent pas s'appuyer sur des données plausibles et aboutissent à des impasses financières. Il faut s'engager vers l'établissement de modèles économiques beaucoup plus proches de la réalité économique et sociale. Ces outils ne deviennent crédibles et opérationnels sur le long terme que s'ils reposent sur des choix essentiels de gestion tels que pratique ou non de l'amortissement, assiette des cotisations, ouverture de parts sociales, réserves et garanties financières permettant d'accéder au crédit, répartition des résultats. Alors tout peut devenir transparent et mettre clairement en évidence les efforts financiers à consentir, que ce soit ceux socialement et économiquement acceptables par les paysans ou ceux, sans doute inévitables, de l'État au moyen d'un régime de subventions.

On ne peut laisser perdurer la situation actuelle, en voie de désagrégation, dans laquelle aucune règle financière n'est plus respectée et qui conduit au désintéressement et au désengagement des responsables des associations.

Demande urgente d'une vulgarisation

Très éloignées des centres de communication, les populations des lacs collinaires font rarement l'objet de visites des techniciens de l'agriculture, formateurs et vulgarisateurs d'un savoir-faire technique, qui seraient à l'écoute des problèmes socio-économiques locaux. Il en résulte un mauvais entretien des équipements hydro-agricoles, avec des pannes de plus en plus fréquentes, une sous-utilisation de la ressource, une intensification culturale insuffisante et peu de sens collectif pour une gestion de l'aménagement.

Quand elle est constituée, l'AIC doit résoudre tous ces problèmes pour arriver enfin à améliorer les revenus des ses adhérents et leur

garantir un développement durable. Cela ne peut être atteint qu'au prix d'une intensification des campagnes étatiques de formation et de vulgarisation.

La gestion des lacs dans le cadre des AIC est encore à la recherche de la forme la plus adéquate qui permette à la fois de garantir l'entretien des équipements et du réseau d'irrigation, et de s'assurer de leur éventuel renouvellement. Dans de rares cas, l'engagement des populations locales dans une gestion collective des ressources naturelles semble prendre la voie de la réussite. L'État se doit alors d'en tirer parti et de tenter d'en généraliser l'expérience. À terme, il pourrait se limiter à garantir la disponibilité de la ressource.

Conclusion

Contrairement aux AIC d'eau potable et d'irrigation, notamment dans les oasis, l'expérience de la gestion collective des eaux des lacs collinaires est très récente et pose des problèmes bien spécifiques. Les acquis préalables en matière de techniques d'irrigation et de systèmes de production intensifs sur ces petites unités sont encore très rudimentaires, voire inexistants. La rareté de l'eau, le manque de moyens et l'éloignement des centres de communication sont autant de facteurs qui influencent l'état de développement agricole dans les zones collinaires du milieu semi-aride tunisien (système extensif, revenu faible, difficile accès au marché).

De ce fait, gérer de façon optimale une ressource naturelle coûteuse pour la collectivité et l'affecter au service du développement local nécessite non seulement un dynamisme et une solidarité populaires mais encore un minimum de connaissances techniques. L'appel à la vulgarisation de techniques modernes et à l'encadrement des futurs irrigants est ici très pressant.

Autour des lacs collinaires, les agriculteurs et les ruraux restent faiblement organisés. Alors que les formes traditionnelles de solidarité et d'entraide paysanne ont tendance à dépérir et que se développent de plus en plus des positions individualistes, ces popu-

lations ne disposent pas encore des structures qui puissent les représenter, organiser leur contribution à l'effort d'aménagement et de développement de leur environnement, leur fournir les services et satisfaire les besoins les plus urgents et nécessaires. L'État doit certes continuer son effort de sensibilisation des populations rurales à l'organisation en associations d'intérêt collectif, mais il doit prendre de plus en plus en considération la dimension qualitative du fonctionnement de ces groupements.

Les AIC récemment créées pour assurer à la place des services publics la gestion des retenues collinaires sont encore très dépendantes d'une assistance matérielle et technique de l'État. Des modes autonomes locaux de fonctionnement et de gestion des ressources en eau doivent apparaître le plus rapidement possible.

Bibliographie

BADUEL (P. R.), 1985 — « Action sur les facteurs de production et dépendance paysanne : l'exemple du développement hydro-agricole tunisien ». *In* Conac (G.) *et al.*, éd. : *Les politiques de l'eau en Afrique* : 704-720.

BADUEL (P. R.), 1987 — Politique tunisienne de développement hydro-agricole (1881-1983). *In* : *Travaux de la Maison de l'Orient. L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient* : 147-174.

JUSSERAND (Y.), 1994 — *Projet de recherche pour le développement de l'agriculture d'oasis : gestion de l'eau dans l'oasis de Nefta Beni Ali.* Cnearc, 143 p. + annexes.

MEJRI (S.), 1985 — Les associations d'intérêts collectifs dans les oasis du gouvernorat de Gabès. *Revue Tunisienne de Géographie*, 14 : 163-183.

Ministère de l'Agriculture, Direction du génie rural, 1994 — *Gestion administrative et juridique des AIC*, 8 p.

MOOREHEAD (R.), LANE (C.), 1995 — « Nouvelles orientations en matière de politique et de tenures foncières des ressources pastorales ». *In* : *Terre, terroir, territoire : des tensions foncières.* Orstom, Paris : 421-453.

PROD'HOME (J. P.), 1995 — Diversité des organisations rurales en Afrique noire et prémices d'un mouvement paysan. *Économie Rurale*, 228 : 48-53.

SELMI (S.), TALINEAU (J.-C), 1994 — Des lacs collinaires pour un développement durable en Tunisie semi-aride. *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 37 : 33-46

Deux modèles culturels de la ruralité andine

Province de Bolívar, Équateur

Yves Poinsot
Géographe

Fabien Pouille
Géographe

Michel Pouyllau
Géographe

Introduction

Depuis l'avancée démographique qui s'est produite entre la fin du siècle dernier et les années cinquante, on observe dans la région andine équatorienne (la Sierra) une série de réorganisations de l'espace, doublées d'un net accroissement de la pression sur les ressources naturelles. Dans la Sierra équatorienne, les fortes densités locales, les migrations vers les terres basses, l'émergence de modèles socio-économiques liés à la rente pétrolière, mais aussi la gestion anarchique des nouveaux réseaux, la remontée des communautés indigènes vers des terres de l'extrême, les antagonismes et affrontements interculturels, la notion d'État multinational, les politiques publiques conflictuelles se mêlent et participent à une transformation des espaces montagnards, génératrice d'interrogations sur l'avenir de ces milieux et des sociétés qui les occupent.

Depuis les années soixante et les « réformes agraires » entamées en 1964, un fort accroissement de la pression démographique dans certaines parties des Andes équatoriennes (le sillon interandin principalement, mais aussi certains versants externes), une intensifica-

tion des méthodes culturales, une ouverture de fronts de colonisation, qui déclenche ou accélère des processus d'érosion et/ou d'appauvrissement du potentiel agronomique des sols, accompagnent une différenciation nette des stratégies de développement des sociétés rurales indigènes et métisses. La fracture est profonde et concerne tout autant les modes de gestion du potentiel productif (types de productions, systèmes de cultures, régimes fonciers) que les stratégies de diversification des ressources, fondées notamment sur des pratiques migratoires[1].

Notre hypothèse de travail repose sur l'idée que la compréhension des évolutions rurales observées dans la Sierra au cours des deux dernières décennies passe par l'identification de deux modèles culturels clairement différenciés, que l'on tente de caractériser par leurs manifestations plus que par leur essence[2].

Un modèle territorial classique dans les Andes

Inclus dans le modèle d'organisation de l'Équateur bipolaire qui n'est pas repris ici (DELER, 1991), le modèle territorial de la pro-

[1] L'étude de ces stratégies et de leurs résultats quant au contrôle de l'espace est déterminante pour imaginer ce que serait une recomposition territoriale de certains secteurs de la Sierra. Les métis adoptent des stratégies de migrations différées, assurant provisoirement grâce à la rente de la terre l'éducation de leurs enfants, qui ne reviendront plus vers des activités rurales, ouvrant ainsi un nouveau marché foncier une fois les parents décédés ou trop âgés pour travailler la terre. Les Indiens migrent temporairement vers les villes ou les haciendas de la Costa, s'assurant ainsi un certain capital monétaire qui leur permet d'envisager le rachat de terres rendues libres par les stratégies des métis. Certains envisagent même une « ré-indigénisation » de la Sierra (voir LEMOINE, *Le Monde Diplomatique,* novembre 1994).

[2] On a choisi de focaliser l'attention sur un espace assez restreint où coexistent des sociétés indigènes et métisses, sur des versants fort semblables, et où se manifestent depuis longtemps les processus consi-

vince de Bolívar se structure autour de l'environnement physique, qui joue un rôle majeur dans la structuration de l'espace équatorien, de l'organisation sociale, avec les oppositions haciendas-métis-indigènes, et des flux. Le chorotype de la province de Bolívar est construit sur la base de cinq chorèmes qui reprennent autant de modèles territoriaux (fig. 1).

1 — Le gradient altitudinal constitue la base unique du modèle auréolaire primaire. Il reprend les grandes divisons altitudinales de la région entre le volcan du Chimborazo et les páramos, la partie supérieure des bassins internes, l'étage moyen du fond des bassins et les flancs externes vers le piémont de la Costa.

2 — L'appropriation différenciée de l'espace obéit à un modèle centre-périphérie classique avec au centre du chorotype une association complexe socioculturelle « métisse-criolla » et l'expression de modes de production comme l'hacienda ou/et l'agriculture de fonds de bassin à dominante métisse. Dans la première périphérie, on note des avancées de l'agriculture de type productiviste (essentiellement métisse) au détriment des terroirs indigènes. Autour de leur communauté, ces derniers subdivisent à l'extrême leurs minifundios. Des situations de conflits peuvent se produire lorsque se juxtaposent bourgs ruraux métis, communautés indigènes et haciendas. L'espace du páramo est en cours d'appropriation sous la pression des communautés indigènes repoussées vers les hautes terres. Mais le conflit autour du contrôle de la terre et de l'eau est loin d'être aussi facilement réduit à un modèle géométrique simple.

3 — Les lieux habités se distribuent suivant un modèle orbital partiellement déséquilibré. La ville d'origine coloniale de Guaranda occupe le centre, le second cercle des communautés indigènes suit des règles orbitales régulières, tandis que le premier cercle des bourgs ruraux métis (San Miguel, San José de Chimbo, San Simon) est plutôt déséquilibré par une digitation vers le sud. Cela pourrait

dérés : le bassin de Guaranda dans la province de Bolívar. Cette région est située sur les premiers flancs extérieurs de la Cordillère occidentale, à proximité du massif du Chimborazo, à mi-chemin du sillon interandin et du piémont de la Costa, sur une diagonale Quito-Guayaquil qui a joué un rôle important dans la structuration de l'espace équatorien jusqu'au XIX^e siècle.

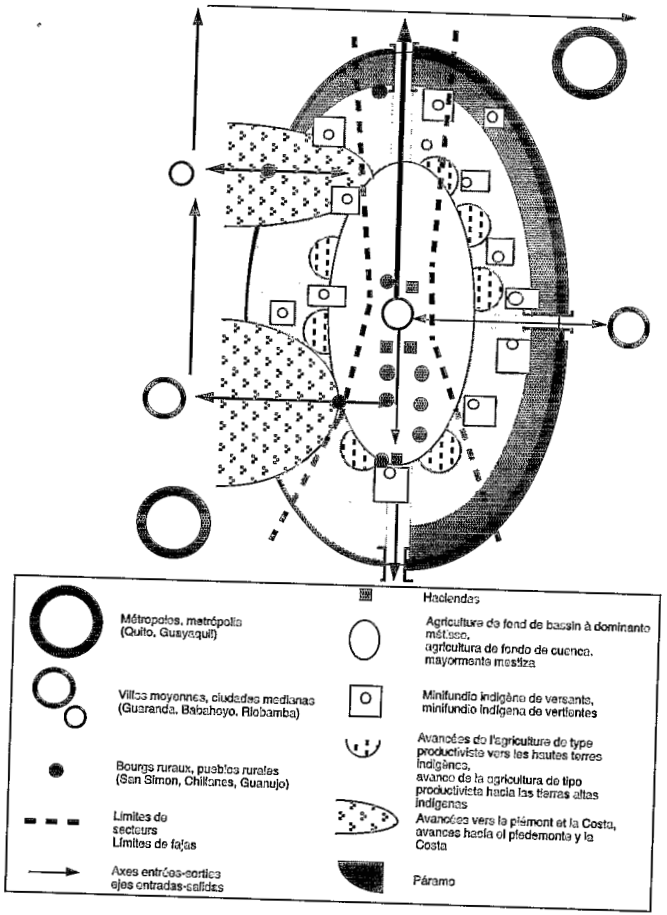

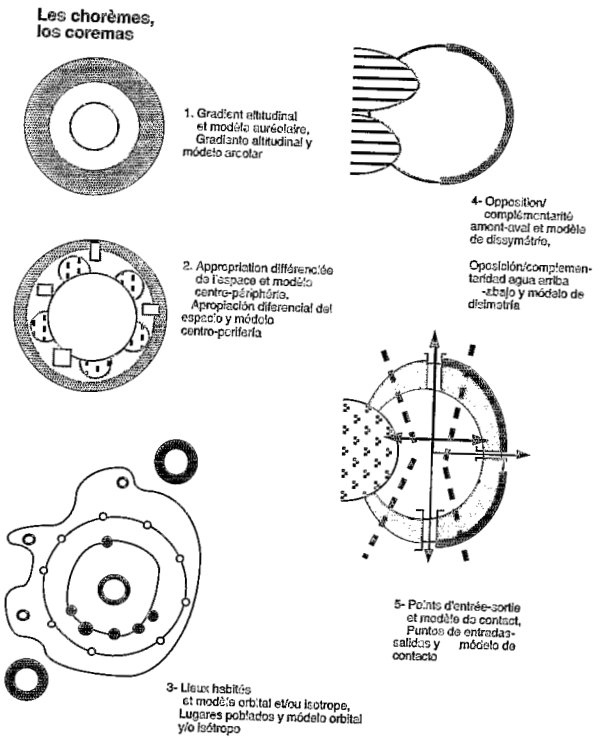

(adapté de J.P. Delar et P. Gondard. 1992, Géographie Universelle, chap. Equateur, p. 271.

Figure I
Modèle de la Province de Bolivar, Equateur
Le modèle spatial spécifique.

correspondre à des milieux plus favorables du point de vue écologique en aval du bassin (terres moins froides), mais aussi à des raisons historiques : le centre d'attraction du Corregimiento de Chimbo était plutôt situé vers San José de Chimbo qu'à Guaranda. Les villes externes au bassin, Ríobamba, Babahoyo, et les métropoles de Quito et Guayaquil sont sur un modèle isotrope.

4 — La topographie des versants extérieurs joue un rôle certain mais non déterminant dans les oppositions amont-aval. La dynamique socio-économique participe à ce modèle en créant des complémentarités entre ces deux situations géographiques, contribuant ainsi à la mise en place d'un modèle de dissymétrie entre la barrière du Chimborazo, seule véritable barrière physique de la région, les cols facilement franchissables et les ouvertures généralisées vers le piémont et la Costa, qui obéissent plus à une extension postérieure surfacique de type front de colonisation.

5 — Le « modèle de contact » illustre le rôle qu'a tenu la province dans la liaison entre Quito et Guayaquil. Deux axes d'entrée-sortie semblent émerger : l'un de type linéaire vers le nord, les marchés agricoles et la métropole andine (Ambato, Quito), l'autre de type surfacique avec les fronts de colonisation du piémont, et au-delà la Costa et Guayaquil.

Indiens et métis : une dichotomie culturelle ou économique ?

Malgré leur diversité disciplinaire, les recherches en sciences sociales et agronomiques sur les civilisations rurales andines ont permis l'émergence d'un « modèle implicite » des dynamiques traversant les campagnes andines. Un survol rapide de ses traits essentiels, produits de l'histoire, souligne son origine précolombienne, qui a donné naissance à une société exploitant des milieux écologiquement différenciés au travers d'une organisation communautaire répartie en un « archipel vertical » (MURRA, 1975). Si certains traits

de cet héritage subsistent encore, la colonisation qui succède impose un modèle territorial nouveau (« le grand domaine ») qui, par le couple dialectique « latifundio-minifundio », détermine encore la structure sociospatiale de larges portions des campagnes andines. Sa remise en cause partielle n'est survenue que dans certains pays (Bolivie, Équateur...) sous l'influence de la transition démographique génératrice d'une pression foncière débouchant sur des réformes agraires. Ces dernières, chargées de procédures d'applications lourdes, ont souvent autant permis, sinon plus, l'émergence d'une paysannerie de « mediofundistes » d'origine métisse qu'une restitution des terres « ancestrales » aux communautés indigènes.

Réalisées dans une perspective de modernisation du pays par la substitution d'une agriculture marchande au mode de production précapitaliste antérieur, ces réformes ont précipité l'ouverture des campagnes à l'économie marchande, à la culture occidentale, au mode de vie urbain. Facilités par un désenclavement routier (annonçant l'arrivée des autobus et des camions) et culturel (par les médias), de puissants processus migratoires se sont développés (pour l'Équateur, cf. les travaux de DELAUNAY, 1989). Ils contribuent à la fois à la croissance urbaine, à l'ouverture de fronts de colonisation amazoniens, à la fourniture d'une main-d'œuvre abondante aux secteurs capitalistes des agricultures nationales (bananeraies équatoriennes, plantations de cotonniers boliviennes...).

Ces derniers phénomènes permettent d'entrevoir l'esquisse d'un débat relatif à l'interprétation des comportements migratoires. Dans une vision « universaliste », ils seraient la reproduction moderne de l'exode rural qui a vidé les montagnes européennes depuis un siècle (BRAUDEL, 1986). Une interprétation « andine » soucieuse d'identifier des continuités culturelles pourrait y voir, *a contrario,* une poursuite sous une forme modernisée des pratiques précolombiennes de diversification des ressources dans l'espace telles que MURRA (1975) les a dépeintes chez les Lupaqua ou les Quero. La résolution de cette ambivalence apparente était jusque récemment trouvée du côté d'une différenciation spatiale. On opposait ainsi les sociétés « métis » des Andes du Nord (Venezuela, Colombie pour l'essentiel), qui empruntent au modèle occidental les tensions foncières et la forte mobilité ruro-urbaine, à celles, « indigènes », des Andes centrales, où se rencontrait avec une per-

manence relative le modèle des organisations en archipel (cf. San Juan dans Vallée du Chancay, BERTRAND *et al.*, 1980) et des processus de marginalisation et d'acculturation progressives des sociétés indigènes (MORLON, 1992).

Les revendications indianistes

Les événements de l'année 1992 sont venus, à notre sens, perturber cet ordonnancement satisfaisant pour la pensée. La vigueur des manifestations indigènes qui se sont cristallisées sur la célébration de *« 500 años de resistencia indígena »* sous forme de mouvements indigènes imposants, a souligné l'existence de contre-courants puissants dans le flux d'acculturation qui semblait devoir s'imposer[3]. Apparemment nourri par un puissant mouvement de recherche identitaire, cette vague de revendication de l'indianité marque pour certains la fin de cinq siècles de dépréciation d'une culture par une « idéologie de la discrimination » (BEY, 1994).

La transcription de cette idéologie nouvelle dans le champ politique est marquée par de nombreux avatars. Plusieurs travaux récents soulignent notamment la position ambiguë des meneurs de ces mouvements. Ainsi LAVAUD (1992 : 73) explique qu'en Bolivie « le discours indianiste est produit et promu par une nouvelle élite, d'origine rurale, première bénéficiaire des réformes éducatives et de l'ouverture sociale post-révolutionnaire. Vingt ans après, on trouve à la tête du mouvement katariste (de Tupac Katari, chef du soulèvement indien qui assiégea La Paz au XVIII^e^ siècle) des étudiants, des instituteurs ou des professeurs, des promoteurs de programmes de développement rural, des agronomes, etc. Cette élite aymara, campée à la frontière de la ville et de la campagne, est en relation plus ou moins étroite avec les réseaux internationaux de défense des droits des peuples ou des minorités (le Conseil indien d'Amérique du Sud

[3] Si l'existence de ces manifestations, sans préjuger de leur ampleur, était prévisible dans les pays de tradition indigène (LAVAUD, 1992 ; FASSIN, 1991), leur extension à la Colombie, par exemple, constitue incontestablement un phénomène nouveau très clairement analysé par GROS (1994) et illustré par la place notable accordée aux indigènes dans la nouvelle Constitution de ce pays (BLANQUER, 1992).

— Cisa —, l'International Indian Treaty Council, qui est représenté à l'ONU, le Conseil mondial des Églises, les mouvements écologistes, les organisations de défense des droits de l'homme, etc.) qui cautionnent et financent ces diverses organisations ».

Bien que la genèse du mouvement emprunte pour partie à la culture occidentale et que la part de modernité qu'il recèle l'éloigne du vécu des populations rurales, son écho dans les campagnes andines est incontestable, attestant de la vigueur du sentiment identitaire. Si l'on se fie aux principales revendications actuelles, son fondement est avant tout culturel, les doléances linguistiques se plaçant souvent au premier plan. S'y adjoignent des demandes portant sur la restitution des terres ancestrales qui, dans les années soixante-dix, étaient plutôt revendiquées au nom de la lutte des classes. La géographie de ces revendications, bien que difficile à tracer dans le détail, offre des contours qui ne manquent pas de surprendre. En effet, si les mouvements indianistes sont présents dans les pays démographiquement indigènes (de la Bolivie à l'Équateur), ils prennent une ampleur surprenante en Colombie, où les populations « non métis » sont faiblement présentes. La caisse de résonance qu'a constitué le débat sur la nouvelle Constitution n'y est sans doute pas étrangère.

Parmi les anciens pays à forte tradition indigène, l'Équateur semble connaître une agitation particulière mais surtout voit naître une tension entre les deux cultures, nouvelle pour ce pays jusqu'alors présenté comme un havre de paix dans la région andine. Le tableau général du pays que brosse LEMOINE (1994) est instructif. Il explique ainsi que la mise en œuvre d'un plan d'ajustement structurel est venue récemment tendre la situation. Des travaux de l'Idea (expression locale de l'Usaid) ayant fait apparaître que l'agriculture équatorienne ne nourrissait plus le pays, une nouvelle loi agraire a été votée le 3 juin 1994. Destinée à moderniser l'agriculture (« convertir le pays en une entreprise agro-industrielle et faire de la terre une marchandise », estimait *a contrario* Mgr Corral, évêque progressiste de Ríobamba), elle rendait possible la parcellisation et la vente des terres communautaires, l'eau elle-même devenant susceptible de privatisation.

La mobilisation indienne déclenchée par cette loi fut telle que le pouvoir fit machine arrière, acceptant une rediscussion de quarante

des 46 articles de la loi pourtant déjà votée. Cet événement a eu une portée dans la Sierra dont on n'a sans doute pas encore mesuré toute l'ampleur. Elle a montré au gouvernement comme aux indigènes la force de pression de ces derniers mais, plus encore, elle a contribué à faire naître l'inquiétude chez les paysans métis. Par un basculement soudain et totalement imprévisible pour eux, ils ont mesuré à cette occasion la force des indigènes qu'ils méprisaient jusqu'alors. Une méfiance réciproque se développe donc dans les campagnes et laisse à penser qu'elles voient s'esquisser une indigénisation de la Sierra que les travaux menés dans la province de Bolívar (POINSOT *et al., à paraître*) voyaient poindre par la démographie et le contrôle de la terre.

Une nouvelle problématique aux contours mal définis

Dans le champ sociopolitique, le phénomène fait naître une interrogation à laquelle il semble aujourd'hui difficile de répondre. Va-t-on assister à une scission majeure des sociétés andines selon une fracture passant par la séparation culturelle entre indigènes revigorés par la re(co)naissance post-moderne de leur indianité, et métis soudain chargés du poids du crime colonialiste dont ils hériteraient ? Ou ne s'agit-il que de l'émergence de nouveaux acteurs dans le paysage politique latino-américain, qui, poussés par une idéologie de la revanche indienne (se substituant en cela à une revanche prolétarienne issue d'un marxisme qui a nourri des générations d'opposants sud-américains), viendraient constituer un nouveau pôle politique sans que la dynamique fondamentale d'occidentalisation culturelle et économique par acculturation des indigènes ne s'interrompe ?

Pour la recherche en sciences sociales, cette nouvelle donne invite à se pencher plus encore sur la spécificité culturelle indigène, en y cherchant les constantes comportementales à partir desquelles de nouvelles voies de développement pourraient s'esquisser. Pourtant, le postulat d'une spécificité culturelle indienne fondatrice de la différenciation, emprunté au politique, n'offre pas une solidité telle qu'il puisse être enfourché sans discussion. Des travaux récents

(MORLON, 1992 ; BEY, 1994 ; BERNAND, 1994) portant sur les Andes centrales, où la dichotomisation décrite en Équateur est sans doute moins marquée, fournissent des éléments qui laissent à penser que cette spécificité est autant économique (liée à un niveau de ressources extrêmement bas qui justifie le poids considérable de l'aversion au risque) que culturelle. Autrement dit, nombre de ces comportements identifiés comme spécifiquement indiens ne seraient pour certains que liés à une culture de la pauvreté.

Déterminer le rôle exact du culturel et de l'économique dans ces spécificités comportementales nous paraît d'une importance majeure. En effet, si l'hypothèse culturelle est bien valide, le développement d'une société indigène à l'identité culturelle affirmée et sur des bases économiques nouvelles n'est pas une utopie complète. Si, en revanche, une part notable de cette apparente spécificité indienne n'est que l'expression d'une pauvreté telle qu'elle uniformise les comportements, créant l'illusion d'une unité comportementale d'origine culturelle, l'amélioration du niveau de vie, ou tout au moins la diminution des risques, que sous-tend tout projet de développement conduira inéluctablement à une disparition de cette spécificité indigène qui serait en fait issue d'une pauvreté éthologiquement uniformisante. Compte tenu de la gravité et de la complexité du débat, nous ne voudrions ici que poser quelques jalons[4].

Dans la province de Bolívar, la différenciation éthologique entre indigènes et métis est accentuée. S'agissant d'une province où le peuplement créole est ancien, les communautés indigènes n'y sont que minoritaires (tout au moins à proximité des grands axes de communication), mais aisément identifiables. La distinction spatiale entre les deux communautés culturelles est aisée (POINSOT *et al., à paraître*). Ceux que nous définirons comme métis se caractérisent en première approximation par une tenue vestimentaire de

[4] Ces pistes sont nourries des résultats du programme de recherche que nous menons en Équateur (que nous considérerons donc ici comme un cas extrême de manifestation de la fracture culturelle) dans la province de Bolívar, complétés des travaux à caractère ethnographique menés par BEY (1994) au Pérou et BERNAND (1994) en Équateur (sur des terres où la dichotomie indigènes/métis ne s'exprime apparemment pas aussi vigoureusement).

type occidental, par l'usage constant de l'espagnol, par une forte monétarisation ainsi que par un recours prioritaire à la scolarisation comme moyen de promotion sociale (peu d'enfants prennent la suite des parents sur l'exploitation agricole, l'objectif de ces derniers étant prioritairement d'en faire des citadins par l'apprentissage d'un métier). Si l'on sort de la sphère familiale pour les caractériser par leur comportement agricole, on constate que la commercialisation de leur production agricole est fréquente, tout comme le recours aux engrais et aux semences sélectionnées. Poussant plus avant, on doit opérer une distinction entre ceux que nous qualifierons de « moyens » métis et ceux que nous appellerons « petits » métis. Les premiers, souvent anciens bénéficiaires des réformes agraires, exploitent des superficies comprises entre 10 et 20 ha et emploient une main-d'œuvre salariée. Parfois possesseurs d'un véhicule, ils exercent aussi une activité de transporteurs, délaissant parfois l'exploitation directe de certaines parcelles qu'ils confient à un exploitant en manque de terres. Ce dernier appartiendrait dès lors à la seconde catégorie, celle des petits métis dont les terres en propriété n'excèdent souvent pas 2 à 3 hectares. Ils complètent dès lors leurs revenus par des embauches temporaires chez un « moyen » métis, dans une hacienda voisine, ou par une émigration saisonnière vers les plantations de la Costa.

Ceux qu'on qualifie d'indigènes présentent des comportements clairement distincts. Ils portent des vêtements peu européanisés, leur langue courante est le quechua et ils se soignent par un recours presque exclusif à la phytothérapie traditionnelle. La scolarisation de leurs enfants est de faible durée, la présence de ces derniers étant indispensable au fonctionnement de l'exploitation. Celle-ci fournit pour l'essentiel des produits destinés à l'autoconsommation (maïs, pommes de terre, céréales et tubercules andins), les rares produits commercialisés étant destinés à fournir les sommes nécessaire au paiement des impôts et aux quelques achats indispensables (outillage). Sur le plan foncier, la gestion du patrimoine est soumise à un contrôle de la communauté qui interdit toute vente de parcelle à un individu extérieur, soulignant ainsi l'existence d'une territorialité indigène spécifique.

La discrimination foncière qu'impose la collectivité indigène à ses membres répond à une autre forme de discrimination émanant des

métis qui s'interdisent généralement l'embauche d'indigènes (comme salariés ou par des contrats). Le fort ancrage rural des Indiens est attesté par leur comportement migratoire. Ils sont cantonnés sur des exploitations minuscules (moins d'un hectare parfois), et l'accès à d'autres ressources est impératif. Interdits d'embauche sur place, ils émigrent saisonnièrement sur la côte ou vers la ville, mais selon un calendrier qui tend à privilégier les travaux agricoles « lourds » (labours, récoltes) que requiert l'exploitation, marquant ainsi la priorité accordée à la reproduction de cette dernière. Les migrations saisonnières parfois longues sont fréquemment destinées à la constitution d'un capital qui, lorsqu'il est suffisant, est réalisé sous forme d'achat de terres, si possible à des métis quittant la région. Ce mouvement atteste une progression des surfaces agricoles aux mains des indigènes et donc explique qu'on évoque une indigénisation foncière de la province, que conforte l'indigénisation démographique issue d'un accroissement naturel qui semble plus vigoureux que chez les métis. Des enquêtes auprès des communautés indigènes ont montré que le nombre moyen d'enfants par femme était de 7 à 8 enfants, contre 3 en moyenne pour la population rurale métisse dans la province de Bolívar (MEZZINE, 1993).

Sur ces terres où la dichotomie comportementale est aussi nette, évoquer une spécificité culturelle indigène semble aller de soi. Pourtant deux observations contredisent quelque peu cette assertion. La première, sur des exploitations métisses de tailles diverses, constate que l'organisation de la structure foncière en « archipel vertical » est souvent présente. On rencontre ainsi à Chillanes, village du Bolívar (POINSOT *et al., à paraître*), nombre d'exploitations métisses de taille moyenne, situées vers 2 500 m d'altitude, qui possèdent des parcelles à près de 3 500 m sur lesquelles est cultivé du maïs à très faible rendement destiné à fournir une semence non contaminée par les parasites de moyenne altitude. Par ailleurs, nombre de ces exploitations des étages tempérés situées dans les villages des versants les plus externes de la Cordillère possèdent aussi des terres dans les paroisses proches du « subtropico » (cultures de bananes, d'agrumes...) qu'elles exploitent par des migrations saisonnières dans le cadre d'une « double résidence ». La seconde observation, relevée dans plusieurs villages métis du bassin de Guaranda (capitale du Bolívar), concerne les pratiques de travail collectif, qualifiées de *mingas*, mot quechua, par les habi-

tants eux-mêmes. Ces dernières sont organisées occasionnellement par le maire ou le prêtre pour l'entretien des routes, des réseaux d'irrigation ou encore de bâtiments ou d'équipements collectifs dans des paroisses ne se définissant pas comme des communautés.

Ces quelques observations, marginales au regard de la différenciation connue qui sépare les pratiques des deux communautés culturelles, soulignent que de tels comportements, réputés « proprement indigènes », se manifestent dans des sociétés parfaitement métisses au regard des autres critères de différenciation. Cet éclairage incite à s'interroger de manière « sacrilège » sur l'existence d'une porosité culturelle des indigènes vers les métis : l'acculturation serait-elle parfois réciproque ?

La langue, indicateur d'acculturation ou facteur de porosité ?

Bien que l'utilisation, exclusive ou non, d'une langue ne puisse être considérée comme l'unique indicateur d'une appartenance culturelle, elle différencie très nettement, en Équateur, les non-indigènes du reste de la population. En effet, à de très rares exceptions près, l'usage du quechua dans la Sierra est quasiment nul dans la population métisse. Le quechua, apporté lors de l'incorporation de la Sierra équatorienne au *Tahuanunsuyo* inca reste un facteur essentiel de cohésion sociale et culturelle. KNAPP (1991) estime, à partir de projections du recensement de 1950, une population de « quechua-hablantes » comprise entre 840 000 et 1 360 000 en 1987 sur une population totale d'environ 9 millions de personnes. Le recensement de 1990 reprend pour la première fois la question sur la pratique de la langue : les données, non publiées, feraient état d'un chiffre beaucoup plus faible, légèrement inférieur à 340 000 (BÜTTNER, 1993). Cela ferait passer la proportion de « quechua-hablantes » de 14 % en 1950 à 3 à 4 % en 1990, et serait le signe d'une acculturation très forte des populations indiennes durant les quarante dernières années. Toutes ces données ne doivent être considérées que comme une indication de l'évolution globale de l'utilisation du quechua, en raison de la dévalorisation de celle-ci ; il est sans doute plus que probable que de nombreuses personnes

bilingues aient caché leur connaissance du quechua. Ce processus d'acculturation donnerait aussi raison aux discours et actions « intégrationnistes » de politiques équatoriens des années soixante-dix qui considéraient les Indiens comme des « marginaux » qu'il était plus ou moins urgent d'intégrer au monde moderne selon les gouvernements (SANTANA, 1992). Pourtant, pendant la même période, les mouvements indigénistes n'ont cessé de s'organiser, de se faire entendre et d'agir. Les mots d'ordre sont justement « différence et reconnaissance d'un territoire ». À la suite de ces revendications, l'éducation bilingue a été vulgarisée dans les zones rurales de la Sierra dominées par les indigènes. Aujourd'hui la « marginalité » des indigènes est intégrée dans l'éducation nationale. Afin de différencier le social ou l'économique du culturel, il est intéressant de se pencher sur l'évolution de la langue quechua en nous basant sur l'étude de BÜTTNER (1993) pour l'ensemble de la Sierra équatorienne.

Cette étude montre que les écoles bilingues n'ont pas été acceptées partout de la même façon. Dans de nombreux cas, l'éducation en quechua a été refusée par les communautés indigènes, ce qui traduit une mauvaise concordance avec la réalité sociolinguistique dans sa dynamique actuelle. En effet, cette étude, beaucoup plus précise que les recensements, met en évidence pour l'ensemble des communautés étudiées une transmission imparfaite du quechua. Si le quechua est la langue maternelle de 82 % des indigènes de plus de 61 ans, cette proportion chute à 63 % pour les 14-20 ans. De même, le niveau d'instruction (indice de différenciation socio-économique évident en Équateur) joue un rôle important et rend compte autant du statut social que culturel de l'indigène. En effet, plus le niveau scolaire augmente, plus le quechua comme langue maternelle unique diminue.

Ces résultats montrent bien de fortes différences comportementales au sein même de la population indigène. Tout d'abord, l'éducation est une stratégie des familles les plus aisées, comme nous l'avons constaté chez les indigènes de la province de Bolívar, qui tirent la plus grande partie de leur revenu des migrations saisonnières voire temporaires dans les villes. Ces familles vivent toujours près des villes ou des bourgs, ou le long des routes qui y mènent. Au contraire des métis, les études suivies par ces indigènes sont le plus souvent techniques et ont un rapport soit directement avec l'agri-

culture, soit avec la commercialisation des productions (chauffeur, mécanicien, etc.). Les études supérieures sont encore relativement rares mais, dans ce cas encore, le lien avec le monde rural et plus particulièrement indigène reste très présent, soulignant un attachement plus fort à la terre (au moins au niveau des stratégies familiales) que celui des métis. Un indigène de Guanujo, petit village près de la capitale de Bolívar, Guaranda, s'est spécialisé dans les règlements de conflits sur la terre. Sa maîtrise parfaite du quechua en fait l'interlocuteur privilégié des indigènes, qui ont peur d'être lésés par les autorités métisses. Ses deux fils sont maintenant avocats, ils pratiquent la même profession mais « avec un titre académique ». Ils maîtrisent cependant mal le quechua car ils ne l'ont jamais parlé chez eux ; ils l'apprennent au contact des paysans. Par contre, et c'est là le deuxième point délicat, on se rend compte qu'on ne peut attribuer à l'Indien un seul statut socio-économique. Tout comme dans le cas de la société indigène du Mexique (ROLDÀN, 1988), les Indiens couvrent une « aire intersectorielle » qui va du sous-prolétaire agricole à la bourgeoisie moyenne commerciale, voire de services. Cette nouvelle « bourgeoisie » indienne, tout comme au début de la Colonie, sert d'intermédiaire entre le monde des villes et celui des campagnes reculées, et elle s'applique même à maintenir les relations d'exploitation et de déséquilibre dans les échanges qui pèsent sur les agriculteurs indigènes pauvres.

Niveau d'instruction	Population s'autodéfinissant comme indigène, ayant reçu une langue maternelle unique (en %)	
	Quechua	Espagnol
Analphabètes	87,2	10,2
Études collégiales terminées	58,5	41,5

Source : Büttner, 1993.

Tableau I
Langue et niveau d'instruction

De plus l'usage du quechua n'a pas toujours un rôle de communication intra-ethnique pour les bilingues : le contexte social joue un rôle prépondérant. En effet, si nous imaginons un dialogue entre deux indigènes bilingues de la même communauté, ceux-ci utiliseront préférentiellement le quechua lors des *mingas* et des travaux agricoles, dans une moindre mesure lors des assemblées générales de la communauté, et utiliseront plutôt l'espagnol au marché ou lors de leurs négociations commerciales ou dans les déplacements à la ville proche. Ainsi, chaque fois que l'individu se trouve placé dans une situation socialement valorisante ou doté d'un statut social envié, l'espagnol est privilégié au détriment du quechua. Dans le propre référentiel socioculturel des indigènes, l'espagnol bénéficie donc d'un statut plus élevé que le quechua, reflet de la position économique dominante des métis. Au-delà de l'exemple équatorien de Bolívar étudié ici, deux thèses en sciences sociales récemment publiées ont été consacrées, l'une au Pérou (BEY, 1994), l'autre en Équateur (BERNAND, 1994), à des communautés indigènes en cours d'acculturation. Elles posent certaines questions de fond qu'il est nécessaire de discuter. Nous analyserons essentiellement ici l'étude de M. Bey.

La différenciation culturelle serait-elle économique ?

La première étude (M. Bey) compare deux communautés (Casinta et Tomás) de la vallée du Cañete, la seconde (C. Bernand) est entièrement consacrée au village de Pindilig et à certaines des communautés de son voisinage. Dans les trois villages, l'identité indigène subsiste à travers le statut de *communidad,* la reconnaissance par les habitants de leur indianité, mais l'espagnol, à des niveaux divers, est partout parlé, le quechua étant même déjà perdu à Casinta. Les liens avec la ville sont relativement étroits dans les trois exemples, une agriculture nettement commerciale caractérisant même la communauté de Casinta. S'ils constituent des recherches à caractère monographique, ces travaux offrent le grand intérêt de s'attacher explicitement à l'étude du phénomène d'acculturation et notamment aux processus de pénétration différentielle de la culture occidentale suivant le niveau de ressources des

familles. Les conclusions viennent éclairer d'un jour nouveau les observations effectuées dans la province de Bolívar.

Dans la vallée du Cañete, M. Bey souligne la diversité des rapports à l'école. L'auteur montre que la fréquentation de celle-ci est d'autant plus longue que les revenus de la famille sont élevés et donc que les parents peuvent se passer de la main-d'œuvre enfantine. Par delà la durée de cette scolarisation, il met le doigt sur le rôle déterminant du lieu où elle se déroule. Il apparaît ainsi qu'à Casinta, où les terres disponibles sont rares, la plupart des familles cherchent à scolariser les enfants à la ville, trouvant dans cette attitude le prétexte et le moyen de désamorcer la bombe démographique, en fournissant aux jeunes le petit bagage scolaire qui permet l'émigration définitive. Cette stratégie permet en outre de renforcer les liens familiaux avec le monde urbain, la mère de famille allant souvent résider en ville pour accompagner ses enfants collégiens ou lycéens. À Tomás, où les réserves foncières sont plus larges, la scolarisation intervient plus souvent sur place. Elle est généralement suivie d'une émigration qui peut être de longue durée (4-5 ans). Elle se conclut souvent par un retour définitif dans la communauté lorsque les années de travail au loin ont permis de constituer un capital suffisant pour acheter les terres autorisant la mise en route d'une exploitation viable.

Cette perspective comparative vient souligner la part déterminante des réserves foncières dans les stratégies migratoires. Dans une population issue d'un fond culturel unique, elle montre que la coupure séparant les migrants définitifs de ceux qui restent à la terre passe surtout par la possibilité offerte ou non de se constituer un « outil de production » (le patrimoine foncier) viable. Elle rappelle aussi que la fracture entre riches et pauvres existe bien; les premiers peuvent s'offrir le luxe d'une stratégie migratoire par enfants interposés (donc avec un décalage d'une génération) tandis que les seconds restent attachés à la terre faute de moyens.

L'analyse du couplage « conduite de l'exploitation/stratégie migratoire » est notamment remarquable. On explique ainsi (*ibid.* : 131) que « dès que la famille dispose de moyens suffisants, elle n'hésite pas à investir dans l'éducation des enfants au risque, à long terme, de provoquer une décapitalisation de l'unité de production (par la vente du bétail pour payer les études). Les intérêts économiques se

trouveront dès lors de plus en plus orientés vers la ville. Cette tendance est d'autant plus nette dans les familles les plus aisées. » M. Bey conclut qu'« il y a donc une priorité donnée à la reproduction de la famille, qui passe avant celle de l'exploitation agricole et de l'organisation collective qui la soutient (la communauté) » (*ibid.*, 1994 : 144).

Ces comportements au regard de l'éducation, différenciés à Bolívar (Équateur) selon une distinction qui paraissait recouvrir partiellement la coupure métis/indigènes, apparaissent ici opposer au sein d'une même communauté les plus riches aux plus pauvres. Un tel renversement d'interprétation se retrouve à propos de la question communautaire.

La structure communautaire existe encore formellement à Casinta comme à Tomas. Pourtant, la vigueur des pratiques est bien supérieure dans la seconde, où les pâturages d'altitude sont encore propriété de la communauté et répartis par celle-ci. L'analyse détaillée du sentiment d'appartenance communautaire à partir d'histoires de vie différentes fait apparaître que celui-ci demeure vigoureux chez les plus pauvres tandis qu'il est faible chez les plus aisés. Ces derniers, dont on a vu qu'ils privilégiaient les stratégies de reproduction familiale au détriment de l'exploitation et de la communauté, satisfont aux obligations qu'elle leur impose par personnes interposées, payant certains *peones* pour qu'ils exécutent les obligations à leur place. À l'inverse, les *communeros* les plus pauvres participent avec vigueur à son fonctionnement dans le cadre d'une « stratégie de survie des économies pauvres » (GONZALES DE OLARTE, 1986). M. Bey décrit ainsi une famille qui se classe elle-même parmi les plus pauvres de Casinta. Don Pedro (le père de famille) compte parmi les rares *Casintanos* qui s'élèvent contre la propriété privée, car « tout le monde a le droit de cultiver », affirme-t-il. Il ajoute que l'organisation en communauté est un facteur de progrès car, de cette manière, « tous doivent participer ». De telles remarques soulignent, là encore, combien cette différence de « priorité organisationnelle » (la famille pour les uns, la communauté pour les autres) qui se superpose dans la province de Bolívar à la césure entre indigènes et métis paraît ici commandée par le niveau de ressources. On pourrait poursuivre encore ces comparaisons, dans le champ du *compadrazgo* par exemple. Identifié en Bolívar et présenté par

MORLON (1992) comme un trait spécifiquement indigène, il est décrit par ces anthropologues comme un mode de relation en fort développement chez les plus aisés des communeros, qui l'utilisent comme outil de contrôle d'une « clientèle » de paysans pauvres afin de contrôler les décisions d'une communauté dont on a vu qu'ils n'attendaient plus grand chose.

Conclusion

Par delà les nombreux comportements dont l'interprétation paraît ambivalente, à travers ces quelques exemples c'est bien la validité du concept de « renaissance indigène » qu'il faut évaluer. Si l'identité culturelle est vraiment première, il ne faut voir dans des organisations en archipel vertical ou des pratiques de *mingas* chez les métis que des formes de « récupération » de comportements opérationnels chez les Indiens par les descendants des colonisateurs. Une analyse plus précise de cette perméabilité culturelle mériterait d'être approfondie car elle témoigne d'une bijectivité des influences, qu'on a souvent décrites comme à sens unique. Si, en revanche, la récurrence de ces comportements en des lieux et dans des substrats culturels variés recouvre de façon significative un niveau de ressources particulièrement bas, tout laisse à penser qu'il s'agit là de modalités assez universelles de « prévention du risque » (qui se traduiraient notamment dans le cadre de campagnes surpeuplées plus ouvertes au monde urbain par le passage structuralement semblable d'un « archipel vertical » à un « archipel d'activités ») (MORLON, 1992). Dans ce cas, la spécificité indienne serait très étroitement liée aux niveaux de revenus extrêmement faibles des populations, que cinq siècles de colonisation ont soigneusement entretenus. Les ambitions d'accès à un autodéveloppement indigène contrôlé ne pourraient dès lors être considérées que comme des « utopies mobilisatrices », politiquement sans doute efficaces, mais prospectivement peu crédibles. Le développement enfin concédé aux familles indiennes les plus pauvres ne pourrait dès lors déboucher *a priori* que sur l'affaiblissement de leurs spécificités

organisationnelles. L'éventuelle préservation de leur identité linguistique ou mythologique pourrait-elle alors être assurée par la seule vigueur du sentiment identitaire ? On rejoint là un débat que Bretons, Basques ou Alsaciens posent à l'uniformisation culturelle de la nation française.

Bibliographie

ANTONINI (G. A.), 1982 — « Chambo : evolución del paisaje y su relación con el potencial productivo agricola ». *In : Geografia y desarollo : metodologia y caso de estudios (un aporte panamericano)*, Quito, Cepeige.

BERNAND (C.), 1992 — *Pindilig, un village des Andes équatoriennes.* Paris, CNRS, 428 p.

BERTRAND (G.) *et al.*, 1980 — Une cartographie de reconnaissance des géosystèmes dans les Andes du Pérou. Toulouse, *Revue des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 51 (2) : 169-181.

BEY (M.), 1994 — *Le meilleur héritage : stratégies paysannes dans une vallée andine du Pérou.* Paris, Orstom, coll. À travers champs, 203 p.

BLANQUER (J. M.), 1992 — Colombie : la nouvelle Constitution. Paris, La Documentation Française, *Problèmes d'Amérique Latine*, 7 : 83-97.

BRAUDEL (F.), 1986 — *L'identité de la France. Espace et Histoire.* Paris, Arthaud/Flammarion, 364 p.

BÜTTNER (T.), 1993 — *Uso del quichua y del castellano en la Sierra ecuatoriana.* Quito, EBI-MEC-GTZ, édit. Abya-Yala, 445 p.

DELAUNAY (D.), PORTAIS (M.), 1986 — *Équateur 1986.* Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, 2 vol.

DELAUNAY (D.), 1989 — « Espacios demograficos y redes migratorias ». *In : Flujos demógraficos en el Ecuador, Estudios de geografía*, vol. 1, Quito, Corporación Editora Nacional.

DELER (J. P.), 1991 — « L'Équateur bipolaire ». *In : Géographie Universelle, vol. Amérique latine*, Paris, Hachette/Reclus : 264-277.

FASSIN (D.), 1991 — Équateur : les nouveaux enjeux de la question indienne. *PAL*, 3 : 91-108.

FAUROUX (E.), 1989 — La plasticité des structures communautaires dans les processus de transformation de l'Équateur rural. *Cah. Sci. hum.*, 25 (3) : 369-381.

GONDARD (P.), HARTMANN (R.), 1985 — *Atlas agricole de l'Équateur.* Montpellier, Orstom, Laboratoire d'études agraires (édition provisoire).

GONDARD (P.), LEÓN (V. J.), SILVA (Ch. P.), éd., 1988 — *Transformaciones agrarias en el Ecuador.* Quito, IPGH (Instituto Panamericano de Geografía e Historia)/Orstom/IGM (Instituto Geográfico Militar), coll. Geografía Básica del Ecuador III.

GONZALEZ DE OLARTE (E.), 1986 — *Economía de la communidad campesina.* Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 260 p.

GROS (Ch.), 1994 — Identités indiennes, identités nouvelles. *Caravelle,* 63 : 129-159.

KNAPP (G.), 1988 — *Ecología cultural prehispánica del Ecuador.* Quito, Banco Central del Ecuador, 205 p.

KNAPP (G.), 1991 — *Adaptative dynamics in Ecuador.* Westview Press, Boulder, Color., 224 p.

KNAPP (G.), 1991 — *Geografía quichua de la Sierra del Ecuador.* Quito, Abya-Yala, 87 p.

LAVAUD (J.-P.), 1992 — De l'indigénisme à l'indianisme : le cas de la Bolivie. Paris, La Documentation française, *Problèmes d'Amérique Latine,* 7 : 63-82.

LEMOINE (M.), 1994 — La révolte très politique des Indiens d'Équateur. *Le Monde Diplomatique,* novembre 1994.

MARTINEZ (V. L.), 1985 — Migraciones y cambios en las estrategias familiares de las comunidades indigenas de la sierra. Quito, *Ecuador Debate,* 8, « Migraciones y migrantes ».

MEZZINE (F.), 1993 — *Monographie d'un village de la Sierra équatorienne : Pucara (Province de Bolivar).* Université Michel de Montaigne - Bordeaux-III, TER de maîtrise, 82 p.

MORLON (P.), 1992 — *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes centrales (Pérou, Bolivie).* Paris, Inra, 522 p.

MURRA (J.), 1975 — *Formaciones económicas y políticas del mundo andino.* Lima, IEP, 339 p. (voir le chapitre « El control vertical de un máximo de pisos ecológicos en las economías de las sociedades andinas »).

PAUQUET (N.), 1993 — *Stratégies démographiques et migratoires des sociétés rurales de Chillanes et leur impact sur les structures agraires.* Université Michel de Montaigne - Bordeaux-III. TER de maîtrise, 95 p.

POINSOT (Y.), POUYLLAU (M.), POUILLE (F.), *à paraître* — « Crecimiento demografico y organizacion del espacio : ensayo de modelizacion de los procesos activos en la Provincia de Bolivar, Ecuador ». *In* : *Representacion Cartografica y Dinamica de Cambio en los Andes : Identificar, Interpretar, Comunicar,* Centro de estudios regionales andinos Bartolome de Las Casas/Institut français d'études andines, actes du colloque de Cuzco du 24 au 27 août 1994.

POMEROY (Ch.), 1988 — « Fincas familiares multizonales en la vertiente occidental de los Andes ecuatorianos (Provincia de Bolívar) ». *In* MacKee (L.), Argüello (S.), éd. : *Nuevas investigaciones antropológicas ecuatorianas,* Quito, Abya-Yala : 125-152.

POUILLE (F.), 1993 — *Étude préliminaire de l'utilisation, de l'évolution et de la dégradation des sols andins dans les Andes équatoriennes (Province de Bolivar).* Ifea/CNRS/université de Bordeaux-III, 75 p.

POUYLLAU (M.), BAZZO (D.), POUILLE (F.), VERGNES (A.), 1995 — « SIG Chimborazo. Mutations des espaces ruraux et risques dans la Sierra équatorienne ». *In* : *SIG, et autres outils pour l'approche des risques sociaux et environnementaux,* 6e Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges,

octobre 1995, publication électronique de 12 Mo sous Director-Macintosh, avec documents Map II, Multiscope, ClarisWorks, Canvas, MacDrawPro.

ROLDÁN (L.), 1988 —
La categoria social del indio : etnocentrismo y conciencia étnica. Mexico, *Boletín de Antropología americana*, 18, Dic. 1988 : 49-84.

SALAMEA (L.), 1980 —
« La transformación de la hacienda y los cambios en la condición campesina ». *In* : *Ecuador : cambios en el agro serrano*, Quito, Flacso/Ceplaes.

SANTANA (R.), 1992 —
Les Indiens d'Équateur, citoyens dans l'ethnicité. *Caravelle*, Toulouse.

WHITAKER (M. D.), 1990 —
El ról de la agricultura en el desarrollo económico del Ecuador. Idea, 566 p.

Ruralité et mobilité

partie 5

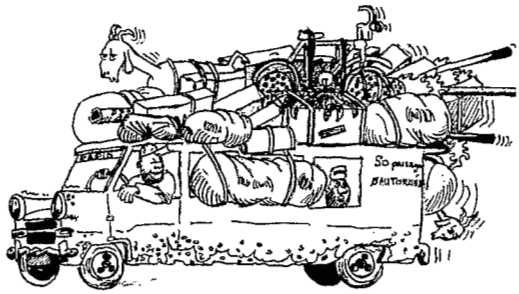

Migrations en Afrique de l'Ouest, effets d'échelle et déterminants*

Christophe Guilmoto
Démographe

Sous l'influence des progrès survenus dans l'économie du développement, depuis les années soixante, la recherche sur la migration a été reformulée à partir des concepts centraux de la nouvelle micro-économie, à savoir les marchés incomplets ou l'information asymétrique. Une plus grande variété de configurations institutionnelles ou mercantiles est désormais prise en compte, avec plus de détails dans les analyses. Pour simplifier, disons que l'individu maximisant son utilité que Todaro invoquait dans son modèle est considéré aujourd'hui comme le membre d'un ménage dont le premier objectif est de se mettre à l'abri du risque, à l'intérieur d'une société dont l'architecture institutionnelle limite sévèrement l'éventail des choix individuels possibles.

À partir de données rassemblées dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, cette communication aborde la question des échelles de détermination de la migration. Les effets des différentes institutions qui encadrent les processus migratoires se manifestent à divers niveaux de structuration sociale, ce qui suggère que certaines des contradictions internes propres à la migration pourraient être du ressort d'échelles décisionnelles différentes. Nous examinerons les déterminants de deux types de migration habituellement distingués : les migrations temporaires et les migrations de longue durée.

---

* Ce texte doit également paraître dans une publication du Cirad.

Déplacement et migration

Depuis que le phénomène migratoire a été replacé dans le cadre général de la circulation de populations, la migration, définie comme un changement durable de résidence, est apparue comme une forme particulière d'ajustement des populations à l'espace, à l'intérieur d'une gamme très large de stratégies possibles. L'ajustement par la mobilité correspond à l'une des réponses possibles aux déséquilibres des répartitions spatiales, relatifs en particulier au capital et au travail dans le cas des migrations professionnelles qui nous intéressent.

Certaines typologies très fines ont été élaborées, notamment à partir de l'expérience des populations de Sénégambie, du Burkina Faso ou du Nigeria. Mais cette diversité (navette, nomadisme, migrations définitives, mouvements de réfugiés) se prête mal à une interprétation globale : l'histoire migratoire propre à chaque communauté la place dans une situation singulière qui détermine sa capacité à répondre aux opportunités internes et externes, sans que cela corresponde simplement à une étape de sa « transition migratoire ». C'est la raison pour laquelle le tableau des échanges migratoires est souvent très segmenté en termes ethniques, régionaux ou sociaux, la diffusion des comportements ne se faisant que progressivement à l'intérieur de la société de départ.

L'histoire récente des migrations en Afrique de l'Ouest indiquerait qu'il faille requalifier les mouvements de population. Les bouleversements migratoires de l'époque coloniale dérivaient des impulsions données par les autorités en place, avec les travaux forcés et l'introduction de besoins monétaires dus à l'impôt de capitation.

Une première période fut marquée par l'accélération des migrations saisonnières vers les aires de plantation ou d'extraction minière, vers les fronts pionniers et, finalement, vers les centres urbains. Les retours réguliers permettaient aux migrants de maintenir leurs engagements dans l'agriculture des villages de départ. De plus, la terre représentant le bien le plus sûr pour ces sociétés marquées par de régulières fluctuations économiques, la migration temporaire avait l'avantage supplémentaire de permettre aux migrants de conserver leurs droits fonciers en dépit de leur absence.

Dans la région étudiée, ce sont les migrations des « navétanes », migrants de la saison des pluies, vers le bassin arachidier qui ont principalement orienté les flux temporaires avant l'indépendance du Sénégal.

Ces mouvements de courte durée ont progressivement conduit aux migrations permanentes dirigées vers les pôles urbains, où la demande en travail était plus régulière qu'en zone rurale. Il devint alors difficile pour les individus de combiner les activités sur les lieux de départ avec les activités sur le lieu de migration. La division spatiale des tâches s'est pérennisée par de plus longs séjours et une moindre fréquence des retours.

Pour résumer, l'émigration du début du siècle dans la région du fleuve Sénégal coïncidait avec le temps mort de la saison agricole. Les migrants ne restaient que quelques mois sur les lieux d'accueil, à savoir le bassin arachidier ou les villes côtières comme Saint-Louis ou Dakar. Depuis l'indépendance, même si les migrations de courte durée restent fréquentes, celles-ci se sont diversifiées et sont parfois devenues permanentes, le migrant ayant fait venir auprès de lui une partie de sa famille.

Toutefois, les absences courtes ont conservé un rôle important dans cette région sahélienne fréquemment frappée par la sécheresse. La crise climatique des années 1970-1973 a notamment relancé les formes de mobilité à court terme dont l'importance avait progressivement décliné.

Selon MORTIMORE (1989), qui a étudié les effets de la dégradation d'un terroir nigérian, la mobilité fait partie de la panoplie anti-crise du monde rural, en même temps que la diversification agricole ou les privations alimentaires. Mais la migration vers les villes, parce qu'elle demeure le plus souvent spontanée et réversible, est l'un des mécanismes d'adaptation les plus souples pour les populations pauvres.

Hors des périodes de crise, le mouvement migratoire tend à se stabiliser, la durée d'absence s'appréciant au regard de la « stagnation » relative de la production rurale. De ce fait, le lissage des revenus, auparavant obtenu par la diversification agricole, temporelle et sectorielle (grâce à l'alternance d'emplois agricoles et urbains), s'appuie désormais davantage sur la diversification spatiale des sources de revenus entre les membres de l'unité familiale.

La croissance démographique, qui a entraîné une augmentation du nombre de garçons atteignant l'âge adulte, et donc du nombre de migrants potentiels, a renforcé la capacité productive des ménages ainsi que la diversification professionnelle de leur membres.

L'institutionnalisation de l'émigration

Les observations qui viennent d'être formulées illustrent la manière dont a évolué la théorie migratoire. L'unité familiale et la diversification des activités forment désormais les concepts essentiels du schéma interprétatif qui avait auparavant trop privilégié les logiques du profit individuel. Cette évolution est parallèle à celle de l'économie du développement, qui met aujourd'hui davantage l'accent sur le rôle de l'unité familiale (le ménage) et sur les stratégies de prévention du risque dans l'analyse de la paysannerie du tiers monde.

Les progrès les plus significatifs découlent de l'observation selon laquelle les mécanismes de marché (de l'emploi, du crédit) ne recouvrent qu'une partie des échanges de la plupart des sociétés rurales en développement. Ces marchés, imparfaits, incomplets ou inexistants, sont par conséquent loin d'être les seuls facteurs de régulation migratoire. Le rôle occupé par l'État et d'autres organisations civiles, auparavant perçus comme des obstacles exogènes freinant la mise en valeur naturelle des ressources dans l'économie de marché, a depuis été reconsidéré et constitue un des apports des théories néo-institutionnalistes. Ces institutions sociales, c'est-à-dire le système de normes et de règles qui définit les droits et les obligations, donnent les contours précis des comportements sociaux et économiques qui se substituent aux différents marchés défaillants.

En définitive, il est fondamental de souligner le rôle de ces institutions dans les mécanismes de coordination des transactions économiques car, dans les sociétés rurales, même les effets limités de l'intervention de l'État ou des mécanismes de marché restent soumis à la régulation du système local des valeurs et des normes.

Dans les régions d'émigration ancienne, comme la moyenne vallée du Sénégal, la migration est devenue à son tour une institution à proprement parler, incluant ses propres processus et normes. En

d'autres termes, la circulation migratoire est progressivement incorporée par la structure sociale qui transforme un phénomène incontrôlé, et propre à affaiblir le tissu social, en un dispositif stable de redistribution de main-d'œuvre. Une fois la migration reconnue comme une stratégie légitime, la famille et le village définissent un ensemble de règles qui vise à coordonner les comportements des sédentaires et des migrants.

Nous ne cherchons pas à affirmer que tous les cas de mobilité observés sont socialement régulés, suggestion que la littérature anthropologique aurait tôt fait de dissiper. Ce que nous souhaitons souligner est plutôt que la plupart des migrations se trouvent encadrées par les instances de régulation sociales qui participent à la définition du projet migratoire : désignation des candidats dans les familles et les classes d'âge, sélection des destinations, organisation des trajets et introduction aux réseaux migratoires. Alors que la mobilité spatiale contemporaine dépend, à l'origine, de l'ouverture aux facteurs strictement exogènes, tels que le marché du travail urbain ou les politiques migratoires, l'intensité des échanges migratoires a, au fil des années, conduit les systèmes de production locaux à intégrer ce nouvel espace économique.

Le système social s'étant lui-même adapté au fonctionnement de la migration, on en conclura que l'institutionnalisation de la migration correspond à son endogénéisation dans la moyenne vallée du Sénégal.

Autant que faire se peut, on conservera toutefois présente à l'esprit la distinction entre les « migrations », à savoir les phénomènes démographiques relevés durant les enquêtes, et l'institution de la migration en elle-même, telle qu'elle opère à différents niveaux sociaux (individu, famille, village).

Bénéfices individuels et risques collectifs

Réfléchir à la finalité des migrations impose un retour sur quelques traits centraux de l'économie paysanne. L'unité de production et de consommation est le plus souvent en Afrique une famille étendue. La taille et la composition hétérogène de cette dernière satisfont, mieux qu'à l'échelle des producteurs individuels ou des familles nucléaires, les deux grands principes économiques des ménages :

augmenter et lisser dans le temps le profil global des revenus du ménage par la mise en commun des produits individuels.

Le système économique traditionnel fonctionne à l'intérieur d'un espace limité, dans lequel les statuts hérités donnent à la société sa structure économique et politique, alors que les mécanismes de solidarité viennent au contraire servir de ciment aux membres des unités sociales (familles, castes). La solidarité, comme toute entreprise coopérative, comporte un certain nombre de risques intrinsèques, notamment les comportements opportunistes de ceux qui contribuent individuellement moins au produit collectif qu'ils n'en bénéficient. Mais ces risques sont réputés limités en raison de la surveillance croisée des activités et du niveau de vie des uns et des autres. Dans un environnement aussi soumis aux risques que le milieu sahélien, c'est au niveau du lignage et de la communauté villageoise que ce système d'assurance mutuelle caractéristique de l'économie morale opère de la manière la plus efficiente.

La migration professionnelle semble répondre parfaitement aux impératifs de rentabilité et de sécurité propres à l'économie paysanne. En élargissant l'espace professionnel à des régions éloignées, notamment les zones urbaines, elle permet d'accéder à des emplois souvent mieux rémunérés ou plus stables qui dépendent d'une économie faiblement covariante aux aléas de la production locale.

Les revenus de la migration sont toutefois très inégalement redistribués sur le lieu d'origine. Ils sont en premier consommés par les migrants eux-mêmes sur le lieu de migration, et seule une fraction du gain migratoire atteint le village, où les ayants droit sont rangés par ordre de proximité sociale. Les familles des migrants sont en général en mesure de capter la plus grande part de ces transferts. C'est une part beaucoup moins importante qui atteint les institutions d'ordre supérieur, et qui bénéficie par conséquent, directement ou indirectement, aux parents plus éloignés ou aux autres villageois. La communauté en tant que telle risque fort d'être exclue de la redistribution, à moins qu'elle n'ait mis sur pied des dispositifs spécifiques comme les associations de migrants, qui canalisent certains transferts migratoires vers des investissements collectifs.

Quoique les sociétés cherchent à décourager la consommation individuelle par la promotion de valeurs altruistes, la distance et la

durée des migrations tendent à intensifier les risques de non-respect des obligations réciproques. À la différence de la situation qui prévaut à l'échelon local de la communauté, les mécanismes de suivi et de surveillance sont très peu adaptés à l'évaluation de trajectoires migratoires dispersées.

Les risques d'aléa moral deviennent importants dès que les migrants ont la possibilité de dissimuler ou de sous-déclarer leurs revenus et leur patrimoine, de diminuer le volume des transferts et de distendre les rapports avec leurs familles. Toutefois, les liens restent extensifs et fréquents entre les individus, leur groupe de parenté et leur village d'origine. Même après des années d'absence, les institutions sociales conservent assez de pouvoir pour exercer leur autorité sur les migrants, lesquels peuvent avoir besoin de revenir au village en de nombreuses occasions (maladies, chômage, mariage, etc.).

La singularité de la position du migrant en relation avec sa famille d'origine suggère de considérer la migration comme un « contrat familial » qui fixe les engagements de chacune des parties. Dans une interprétation élargie, que nous adoptons ici, le contrat migratoire s'étend au-delà de la famille proche pour inclure d'autres alliés potentiels (parents éloignés, villageois, membres de l'ethnie), même si les obligations réciproques sont d'importance très inégale. Le principe central de ce type d'arrangement est que le ménage s'attend à recevoir une part importante des revenus du migrant, offrant en contrepartie à celui-ci la garantie du retour et d'une réintégration dans la famille.

Il revient aux structures du pouvoir local de faire appliquer ces règles tacites, par un système de normes et de pressions diverses. C'est au cours de son institutionnalisation que la migration a pris quelques formes modales de déroulement. Désormais, elle impose aux contractants un ensemble minimal de règles à suivre, souvent implicites.

Un cadre et quelques hypothèses

Quoique notre étude soit plus une exploration fondée sur des données rarement confrontées qu'une tentative de validation d'une

modélisation préalable, notre grille théorique suggère une orientation particulière de nos investigations et un petit nombre d'hypothèses préliminaires.

L'étude des déterminants de la migration implique une analyse à plusieurs niveaux, afin d'évaluer les avantages et inconvénients à l'échelon individuel autant que collectif. Les impératifs sociaux et économiques affectent probablement les individus à chaque étape de leur cycle de vie et selon leurs dotations personnelles. En dépit de l'importance du ménage comme unité économique, il n'est pas raisonnable de se restreindre à ce niveau d'analyse et d'ignorer ainsi l'hétérogénéité propre aux caractéristiques individuelles. Au contraire, l'importance des différences statutaires liées à l'âge ou au genre dans les systèmes hiérarchiques africains incite à procéder à la plus large désagrégation possible des données vers le niveau individuel.

La comparaison entre les migrations brèves et les migrations longues vise précisément à faire apparaître l'influence respective des différents mécanismes qui les nourrissent.

On fait ici l'hypothèse que les migrations brèves, parce qu'elles ne menacent pas l'équilibre démographique de la communauté, sont moins encadrées par les institutions de contrôle social et moins dépendantes des réseaux déjà en place que les absences de longue durée. En d'autres termes, la migration ne s'institutionnalise pas tant que son fonctionnement ne remet pas en cause les bases de la société rurale. L'initiative et les circonstances individuelles joueraient un rôle plus important dans l'orientation des mouvements temporaires que les normes sociales. En comparant les déterminants des migrations selon leur durée, on fait ressortir la nature et l'effet des mécanismes d'institutionnalisation.

L'hypothèse centrale est que le fonctionnement institutionnel sert en premier lieu à garantir une certaine sécurité au système local, en régulant les comportements individuels. Dans le cas précis de la mobilité spatiale, l'institution migratoire doit viser à réduire les risques de privatisation des bénéfices migratoires afin de protéger les intérêts de la collectivité.

Les institutions les plus anciennes répondent aux impératifs d'un autre ordre, comme par exemple la stratification sociale, associée à

la gestion des ressources dans un environnement naturel hostile. Mais les institutions plus récentes se sont développées en réponse à l'ouverture graduelle de la société et aux nouvelles formes d'échanges induites par la monétarisation, les migrations de travail ou les cultures commerciales. Les nouvelles possibilités économiques s'adressent directement aux individus et peuvent susciter des risques sérieux de comportement opportuniste. C'est la raison pour laquelle l'institution migratoire doit renforcer ou simplement préserver l'intégration de l'individu dans ses groupes de rattachement traditionnels. Or, dans les sociétés rurales, la reconnaissance sociale et le prestige se fondent sur un système de valeurs hautement localisé, en sorte que le statut social du migrant reste tributaire de son lieu d'origine. Si la situation anonyme du migrant en ville peut le protéger du déshonneur en cas de revers économique, elle l'empêche en revanche d'affirmer son statut en cas d'insertion réussie. C'est là un des mécanismes par lesquels la communauté locale peut influencer le comportement des migrants, notamment pour les absences les plus longues.

L'alternative entre les migrations à court et à long terme doit permettre de mettre en évidence certains des effets d'entraînement propres aux mécanismes migratoires. On teste donc notamment l'effet cumulatif des expériences migratoires (personnelles, familiales, villageoises) sur ces formes de migrations, en faisant l'hypothèse d'un effet indépendant propre aux réseaux de migration. Quand il ne s'agit pas de premières migrations, les migrations brèves demandent sans doute plus d'expérience personnelle, mais une infrastructure d'accueil moins importante. Les migrants doivent néanmoins connaître à l'avance les possibilités d'emploi en certains lieux de destination. À l'inverse, pour les migrations plus longues, le migrant vise un emploi mieux rémunéré et plus stable. Cette recherche prend un laps de temps beaucoup plus long et le migrant s'appuie nécessairement sur le réseau déjà en place pour être accueilli. La formation de ces réseaux, qui ancrent les échanges migratoires sur des trajets bien définis, s'appuie naturellement sur la famille et la communauté d'origine, les deux institutions qui sont partie prenante du projet migratoire.

La moyenne vallée du Sénégal

La partie sénégalaise de la moyenne vallée du fleuve Sénégal correspond au département administratif de Podor, à l'intérieur de la région de Saint-Louis ou encore, dans la géographie locale, au Fuuta Tooro dominé par l'ethnie *haalpulaar* (ou toucouleur). La société est divisée en groupes statutaires, globalement endogames, parmi lesquels les Toorobbe dominent démographiquement et politiquement. Une partie importante de la population est issue de groupes autrefois serviles *(Macubbe)*. Les éleveurs peuls, qui sont nombreux à pratiquer l'élevage itinérant hors de la région, forment un groupe à part. Les solidarités restent fortes au sein du segment de lignage *(lenyol)*, mais plus encore à l'intérieur de la concession *(galle)* ou du ménage *(foyre)*.

La région, islamisée bien avant le reste du Sénégal, a la réputation d'être conservatrice ; elle se flatte de pratiquer l'islam le plus orthodoxe. Les femmes jouent un rôle marginal hors de la sphère domestique. Le niveau d'éducation est un des plus faible du pays, avec une proportion de plus de 90 % d'analphabètes dans la population féminine. Du fait de la baisse de la seule mortalité, l'accroissement naturel reste fort ; toutefois, la ponction migratoire a un impact suffisamment important pour inverser la croissance et provoquer une légère baisse des effectifs dans certaines zones de la moyenne vallée.

Quoique située à l'ouest du Sahel, la moyenne vallée a bénéficié d'une situation privilégiée, du fait de l'accès aux eaux du fleuve dont le parcours et le régime des crues déterminent la localisation du peuplement. Depuis la fin du siècle dernier, la croissance démographique et le désenclavement ont progressivement déséquilibré l'économie du Fuuta Tooro, fondée sur les cultures de décrue et l'élevage extensif pratiqué par les Peuls.

L'incapacité des systèmes de production locaux à répondre aux changements contemporains, alors que les villes côtières et le bassin arachidier se développaient, a provoqué dès l'après-guerre d'importants courants migratoires, notamment vers Dakar. Dès les années soixante, diverses études décrivent la stagnation économique et l'hémorragie migratoire.

Au cours des vingt dernières années, la sécheresse installée sur l'ensemble de l'Afrique sahélienne est venue sonner le glas de l'agriculture pluviale et des systèmes pastoraux traditionnels. Les espaces de transhumance ont dû s'élargir sensiblement vers un Sud plus humide, alors que l'agriculture se resserrait progressivement sur le fleuve Sénégal. Cependant, la dégradation des ressources agricoles a été freinée par la mise en place d'un ambitieux programme d'irrigation, qui visait originellement à substituer aux cultures de décrue (sorgho, maïs et produits maraîchers) la riziculture intensive et l'introduction de cultures spéculatives (tomate). Cette « révolution agricole », peu commune dans une région où les maux semblaient irréversibles depuis le tassement brutal de la pluviométrie, a fait couler beaucoup d'encre et, quoique son bilan soit encore mitigé, elle a incontestablement revitalisé les terroirs concernés par les aménagements hydro-agricoles.

Vingt ans après son introduction, l'irrigation, qui concerne sur la rive sénégalaise environ 15 000 ha, reste encore très inégalement répartie : les différences les plus fortes se manifestent entre les villages plutôt qu'entre les exploitations qui les composent. Dans les zones les mieux desservies, qui ont bénéficié d'investissements massifs pour aménager de vastes périmètres irrigués, les paysans contrôlent souvent plus d'un hectare, parfois éclaté en plusieurs parcelles acquises au fur et à mesure des programmes d'aménagement. Ailleurs, dans les terroirs isolés, ou plus éloignés du fleuve et de ses bras, les surfaces irriguées peuvent être de faible superficie (par exemple, 20 ares par famille), voire inexistantes.

Le développement de l'irrigation, souvent décriée pour ses implications écologiques et sa rentabilité incertaine, semble pourtant représenter le principal vecteur de croissance régionale après des décennies de stagnation agricole. Les retombées de ce développement sur le réseau urbain, principalement sur les bourgs situés le long de l'axe routier reliant Saint-Louis à Bakel, ne sont qu'un des effets multiplicateurs des transformations économiques de la moyenne vallée.

Si l'on considère que la stagnation de l'agriculture traditionnelle a été la principale cause de l'émigration, la capacité présente de l'agriculture moderne à enrayer les départs d'actifs hors du Fuuta Tooro peut servir de premier indice pour évaluer sa réussite. Pour

les exploitations agricoles, l'adoption des techniques irriguées, quand les aménagements réalisés localement le permettent, représente un progrès sous deux aspects : amélioration des revenus bruts et nets à l'hectare, et moindre dépendance face aux risques climatiques liés à la forte irrégularité des pluies et de la crue. Et rares sont les paysans qui renoncent à la culture irriguée une fois qu'ils disposent de parcelles aménagées. La rentabilité des filières marchandes a souvent été mise en question, mais le succès rencontré par l'irrigation auprès de paysans que la sécheresse avait rendus encore plus vulnérables durant vingt ans démontre que l'évolution des systèmes de production ne leur laisse guère de choix.

Les résultats d'une observation

Ils proviennent d'une série d'enquêtes à passages répétés menées dans la moyenne vallée en 1992 et 1993. Un échantillon de près de 900 ménages, répartis en douze grappes à l'intérieur du département de Podor, a fait l'objet d'une première enquête concernant à la fois les ménages et les personnes les composant. Les principales données recueillies correspondaient au niveau de vie de la famille et aux biographies migratoires des adultes durant les vingt années précédant l'enquête. Les passages ultérieurs (tous les six mois) ont enregistré notamment les activités économiques, les changements familiaux et les déplacements, y compris de courte durée, qui se sont déroulés durant l'intervalle.

Le suivi de l'échantillon a permis de rassembler les données relatives à 3 599 personnes de 15 ans et plus, réparties en 805 ménages, dont on connaît à la fois les migrations anciennes et les formes de mobilité récentes, ainsi que les activités agricoles sur plusieurs années (limitant ainsi les risques liés à l'instabilité de la production agricole annuelle). L'échantillon est constitué de douze grappes (villages) à l'intérieur desquels entre 60 et 70 ménages ont été interrogés. À l'échelon sous-régional, la stratification des grappes selon la taille et le zonage écologique des villages assure une bonne représentativité du secteur géographique étudié. Il est à noter que l'échantillon est strictement rural, la préfecture de département ayant été exclue de l'échantillon.

Pour chaque adulte, on dispose de variables socio-économiques et migratoires. Ces dernières fournissent les variables dépendantes pour les modélisations étudiées et correspondent à un enregistrement individuel. Un certain nombre de variables socio-économiques porte sur l'échelle familiale : production agricole, troupeau, composition de la famille, etc. À l'aide d'une analyse factorielle de correspondances, les données agricoles ont été résumées par une variable unique qui mesure l'intensité de l'agriculture irriguée dans chaque exploitation.

Il convient de souligner que l'enquête se déroulant en zone de départs, l'information collectée sur les migrants et leurs conditions de vie en ville se restreint aux renseignements les plus fiables que l'on puisse collecter auprès du reste de la famille demeurée sur place : lieu de destination, dates des séjours, type d'accueil. Il est donc difficile d'évaluer l'impact du succès éventuel des insertions, mesuré par exemple par le revenu des migrants, sur la suite du parcours migratoire des gens. Les informations relatives au mode de vie et aux activités des migrants qui peuvent expliquer leurs choix en matière de retour ou de poursuite du séjour ne sont donc pas prises en compte. Notre réflexion porte donc avant tout sur les facteurs de départ et de retour propres au secteur rural.

Deux formes de migration

Nous comparons maintenant les déterminants de la mobilité définie sous ces deux aspects : migration durable (ou « permanente », « de longue durée ») et migration temporaire (« brève », « de courte durée »). Les mouvements liés à la transhumance des troupeaux ont été exclus de l'analyse, car ce type de mobilité recouvre un phénomène d'une autre nature.

Les migrations ou déplacements temporaires correspondent aux personnes, présentes lors du premier passage de l'enquête, qui se sont ensuite déplacées hors du département pour motif professionnel pendant au moins une semaine. Un pourcentage non négligeable de ces individus (35 %) avait déjà achevé leur séjour à l'extérieur du village lors du troisième et dernier passage des enquêteurs ; les durées d'absence observées sont donc strictement inférieures à un an.

Pour leur part, les migrations durables sont définies comme l'absence du village pour motif professionnel lors des trois passages des enquêteurs, en 1992-1993, à savoir pour une durée d'au moins un an. Près de la moitié des personnes concernées étaient déjà absentes cinq ans auparavant. Par rapport aux migrations temporaires, les migrations de longue durée sont ainsi beaucoup moins récentes. Le modèle sera testé sur l'ensemble de l'échantillon, à l'exclusion toutefois des migrations non professionnelles (notamment familiales et scolaires) et des quelques personnes en situation intermédiaire au regard de nos définitions.

Quoique les définitions employées visent à isoler des phénomènes distincts par leur durée (et leur ancienneté), un certain recouvrement est inévitable : les deux situations relèvent d'un même processus et s'échelonnent en un continuum qui rassemble les formes de mobilité rangées selon la durée d'absence. Toutefois, nous pouvons cerner quelques premières différences en confrontant les lieux de séjour (tableau I, cf. annexe).

Les mouvements de courte durée s'orientent vers les lieux proches. Plus de 22 % de ces déplacements concernent la région de Saint-Louis, contre moins de 12 % pour les migrations durables. Le plus grand nombre de migrations professionnelles brèves se dirigent ainsi vers la localité voisine de Richard-Toll, où se situent les plus importantes plantations de canne et raffineries de sucre du Sénégal. Là, une société emploie de nombreux habitants du Fuuta Tooro pour des périodes courtes. Dans leur immense majorité, ces employés retournent au village en fin de saison.

La Mauritanie (agglomération de Nouakchott au premier chef) attire également une plus grande part de migrations courtes que de migrations durables. La première raison en est la proximité du pays, à la fois géographique et culturelle. Nouakchott est plus proche du pays toucouleur que Dakar, et une partie importante de la population mauritanienne est d'origine *haalpulaar*. Toutefois, il faut observer que les migrations vers la Mauritanie, autrefois particulièrement intenses, ont connu un coup d'arrêt lors du conflit sénégalo-mauritanien (1989), à l'occasion duquel la majorité des migrants sénégalais (employés, commerçants, artisans) a dû se réfugier précipitamment au sud du fleuve. À l'heure actuelle, les courants migratoires se remettent en place vers la Mauritanie, et

c'est la raison pour laquelle les migrants permanents sont encore relativement peu nombreux.

Dans le dispositif migratoire, Dakar fonctionne comme une place centrale, aussi bien comme lieu d'établissement que comme destination pour un bref transit. Les transports sont aujourd'hui facilités vers la capitale et tous les villageois y ont quelque parent qui pourra leur assurer l'hospitalité en raison de l'ancienneté de cette migration. La distinction entre les deux types de migration se fait plutôt par les statuts et les secteurs professionnels. Les migrants permanents sont mieux implantés dans le secteur organisé, à l'écart des emplois précaires de commerçants de rue *(bana-bana)* qui sont l'apanage des nouveaux arrivants. À l'inverse, les destinations plus lointaines, et avant tout les migrations internationales (si l'on exclue la Mauritanie) concernent seulement 8,1 % des migrations temporaires, alors qu'elles représentent près de 20 % des migrations de longue durée. Parmi ces destinations, la Côte d'Ivoire occupe la première place dans le dispositif migratoire des *Haalpulaaren,* avant le Cameroun ou le Gabon. Pour la plupart, les migrants y sont commerçants itinérants dans leurs premières années. Seul un effectif marginal de migrants se dirige vers l'Europe (France, Italie), à la différence d'autres ethnies sénégalaises qui s'y sont fortement implantées.

La formalisation micro-économique de la migration conduit le plus souvent à une modélisation en termes de choix discrets entre différents comportements migratoires. Les deux variables dépendantes (migrant de longue ou de courte durée) sont ici dichotomiques. Selon l'échelle retenue (micro, méso, macro), chaque individu ou ménage tente d'opérer le choix optimal selon les diverses contraintes ou conventions afférentes à chaque option. La modélisation utilisée est de type log-linéaire, afin de pouvoir utiliser des variables indépendantes quantitatives ou qualitatives. On a retenu ici le modèle logit classique, mais la modélisation par probit conduit à des résultats tout à fait similaires.
La probabilité d'être migrant est modélisée sous la forme :
Prob (migrant) = $P = f(VI, VF, VV)$

D'après le modèle logistique, la fonction f peut être explicitée sous la forme :
$P = f(VI, VF, VV) = 1/[(1+\text{expo}(-a - b.VI - c.VF - d.VV + e)]$
ou encore $\ln(P/1\text{-}P) = a + b.VI + c.VF + d.VV + e$

avec : . *VI*, *VF* et *VV* les vecteurs des variables respectivement individuelles, familiales et villageoises ;
. *a*, *b*, *c* et *d* les paramètres d'ajustement ;
. *e* le terme d'erreur stochastique.

On a distingué trois vecteurs de variables explicatives, selon l'échelle propre aux différentes variables. Les variables familiales se rapportent au *foyre* (« cuisine » en langue *pulaar*), à savoir l'unité économique de référence qui correspond au ménage. Dans le cas des effets d'entraînement migratoires, l'unité familiale a été élargie à la concession *(galle)*, à savoir la parenté étendue qui reste un cadre privilégié pour les solidarités. Pour alléger notre présentation, nous avons éliminé les variables dépourvues d'effet sur la migration.

Les résultats des deux analyses logistiques sont présentés dans le tableau II. Dans les deux cas, le chi-deux relatif au modèle est très fortement significatif et le degré de corrélation avec les données observées, mesuré par un pseudo r^2, apparaît également tout à fait satisfaisant. Toutefois, on note que la modélisation des migrations longues est de qualité très supérieure à celle des migrations temporaires, bien que moins de variables aient été utilisées pour cette dernière. La taille de l'échantillon permet de confirmer le poids statistique des variables utilisées, les coefficients étant souvent significatifs à 1 ‰.

Une affaire d'homme

Le sexe des adultes constitue une des variables les plus significatives du modèle. La mobilité féminine ne représente qu'une fraction minime de l'ensemble des mouvements à caractère professionnel, à la différence de la situation observée parmi d'autres populations sénégalaises. L'autonomie féminine, très limitée dans la société *haalpulaar*, découle d'un système de valeurs fondé sur la pratique religieuse orthodoxe. Les distinctions sexuelles correspondent à des prérogatives sociales divergentes. Les femmes ne peuvent jouer qu'un rôle très subsidiaire dans la définition des orientations économiques du ménage, et leur participation est réduite à la production domestique, qu'il s'agisse des

cultures vivrières ou des activités exercées à l'intérieur de la maisonnée (artisanat, soins donnés aux enfants, etc.). Ainsi, l'attribution des terres irriguées se fait selon un double principe de genre et de séniorité ; par conséquent, les femmes sont rarement détentrices des parcelles qu'elles cultivent. La mobilité spatiale des femmes est subordonnée à leur situation matrimoniale et à la mobilité de leur tuteur masculin (parent ou époux) ; elles ne migrent jamais seules hors du Fuuta Tooro et exercent rarement une profession en ville.

Cependant, l'exclusion des femmes des courants de migration de travail est sensiblement moins accentuée dans le cas des déplacements sur une courte période, le coefficient du modèle étant significativement supérieur à celui des migrations de plus d'un an. Le système de normes, qui subordonne l'activité féminine à la production domestique, s'exerce en proportion directe de la durée des séjours à l'extérieur du ménage de référence. L'analyse des déplacements à caractère non professionnel, que rend possible l'exploitation statistique de l'ensemble des déplacements de courte durée observés, indique d'ailleurs que ces mouvements sont beaucoup plus équilibrés selon le sexe, les femmes étant en particulier majoritaires dans les visites de famille effectuées à l'intérieur du Sénégal. Il n'est pas inutile à ce propos de souligner que le temps de travail des femmes, central dans la théorie de l'économie domestique de l'École de Chicago, se trouve ici étroitement contrôlé par le système social, afin qu'il ne déborde pas hors des sphères familiale et/ou villageoise, où il est jugé moins rentable. Le niveau de fécondité, qui reste le plus élevé du pays et dont la baisse n'a pas commencé, rappelle que la principale fonction des femmes est la reproduction de l'unité domestique et que les responsabilités familiales sont incompatibles avec les migrations longues.

En outre, on remarque que les normes sociales qui découragent (sinon interdisent) les mouvements féminins ont un effet indiscutable dans la stabilisation de l'entropie migratoire. En empêchant l'autonomisation économique féminine hors de la région, le système, qui s'appuie sur le principe d'endogamie, fixe les femmes au Fuuta Tooro et contraint de surcroît les hommes à revenir au village pour se marier. Le marché matrimonial ou, d'une manière plus générale, la sphère reproductive représente l'un des derniers domaines dans lesquels la communauté peut maintenir un contrôle

sur les comportements individuels. Une fois mariés, les migrants laissent souvent au village femmes et enfants dans leur ménage d'origine, à qui ils envoient régulièrement de l'argent.

Âge et cycle de vie

La variable d'âge a été dédoublée par l'ajout du logarithme de l'âge pour tenir compte de la relation curvilinéaire entre âge et migration. L'effet de l'âge a été modélisé sur le graphique 1. Pour ce faire, nous avons bloqué les autres variables à une valeur moyenne afin de simuler l'effet des seules variables d'âge, *ceteris paribus*. Ce qui signifie que d'autres variables, très fortement corrélées à l'âge, comme les indicateurs du cycle de vie, sont tenues pour fixes.

Les distributions du graphique 1 représentent deux types de comportement distincts. Dans le cas des migrants permanents, la courbe est typique des parcours individuels. La proportion de migrations professionnelles va en s'accroissant très régulièrement de 15 ans vers un maximum atteint entre 35 et 40 ans, groupe d'âges pour lequel la simulation atteint une valeur de 30 % de la population dans son ensemble. Pour la seule population masculine à cet âge, le maximum dépasse les 50 %. Il s'agit de l'effet cumulé des soldes migratoires par âge (et non de l'âge au départ), en sorte que cette courbe résume le déroulement de la carrière hors du village. C'est une des raisons pour lesquelles l'âge moyen des migrants de longue durée s'avère largement supérieur à l'âge moyen au départ des migrants relevés par d'autres enquêtes conduites en Afrique. Une autre cause de cet écart est le caractère institutionnel de la migration, qui a préservé l'unité du ménage en dépit de la durée parfois considérable des séjours hors du village. En d'autres contextes, quelques années de migration suffisent à précipiter l'éclatement familial.

Les départs interviennent aux âges plus jeunes, dès que les enfants du chef de ménage sont libérés de leurs obligations scolaires ou domestiques et peuvent envisager de chercher un emploi en ville. Plusieurs années de séjour, ou plusieurs séjours différents, sont d'ordinaire nécessaires à l'établissement durable du migrant sur le lieu de destination. Les revenus dérivés du séjour en ville sont

d'ailleurs proportionnels à la durée de la migration, même s'ils tendent à plafonner pour les migrations les plus longues.

L'évolution du projet migratoire semble se retourner avant 40 ans, étape à laquelle les migrants sont de plus en plus nombreux à se réinstaller au village pour reprendre en main l'exploitation familiale. C'est à cet âge que le solde des échanges migratoires se renverse au profit des retours. Ceux-ci coïncident souvent avec des obligations familiales et avec le départ en migration des cadets, y compris des propres enfants. Toutefois, la tendance au repli vers le village est légèrement plus lente que l'accélération des départs avant 35 ans, ce qui donne à la courbe un aspect asymétrique. De fait, certains migrants ont opté pour un établissement quasi permanent en ville. Dans notre échantillon, ils figurent tant qu'ils ont conservé une attache familiale avec le village, mais il se peut que nombre d'entre eux aient renoncé à retourner au pays.

La relation âge/migrations temporaires est moins accentuée que celle correspondant aux migrations longues, comme l'indiquent les plus faibles coefficients logistiques. La principale différence tient à l'étalement beaucoup plus marqué entre les générations. Par ailleurs, l'intensité maximale des migrations brèves correspond à un âge légèrement plus jeune que pour les migrations durables. La plus forte variance de l'âge pour les migrations courtes est due en partie à l'hétérogénéité de cette dernière définition, qui allie à la fois des courts séjours de jeunes migrants en quête de travail, lesquels pourront se transformer éventuellement en migrations stables, et des migrations temporaires à proprement parler, qui concernent une population plus âgée.

Le graphique 2, dérivé du tableau II, met en parallèle les coefficients de nos deux modélisations, ordonnés selon la taille croissante des unités de référence. Certains coefficients, qui ne sont pas significativement différents de zéro, apparaissent sur le graphique, pour mettre en relief les différences souvent marquées avec les coefficients relatifs à l'autre équation migratoire.

Ici, nous cherchons autant à établir des contrastes entre les phénomènes qu'à les décrire individuellement. Les quatre premières variables individuelles, qu'il s'agisse de la responsabilité à l'intérieur de la famille, de l'état matrimonial ou de la présence de jeunes enfants, se réfèrent clairement au cycle de vie des individus, dont

les étapes pourraient être ainsi résumées pour les hommes :

avant 25 ans	: célibataire
de 25 à 30 ans	: marié sans enfants (chef de noyau conjugal)
de 30 à 40 ans	: marié avec enfants jeunes (chef de noyau)
de 40 à 65 ans	: chef de ménage avec enfants jeunes
de 65 à 75 ans	: chef de ménage sans enfants jeunes
au-delà de 75 ans	: veuvage et rattachement à un cadet.

Dans le modèle, les différents statuts qui ponctuent le cycle de vie sont résumés par des variables dichotomiques. La principale observation est sans doute que ces variables opèrent presque systématiquement de manière inverse dans la détermination des deux formes de mobilité. Ainsi, les responsabilités familiales que recouvrent les variables de chef de ménage et de chef de noyau sont associées à une plus grande mobilité à court terme. Un certain nombre des déplacements concernés sont dictés par les besoins économiques immédiats de la famille, auxquels un emploi saisonnier peut apporter une réponse. Dans le cas des séjours de plus d'un an, le fait d'occuper des responsabilités familiales exerce un effet négatif très marqué sur la probabilité d'être absent, que reflètent les coefficients de l'équation logistique. De tous les aînés d'un lignage, il s'avère d'ailleurs que ce sont les chefs de concession qui migrent le moins sur le long terme. De la même manière, les parents d'enfants de moins de quinze ans sont beaucoup moins nombreux parmi les migrants de longue durée.

Si le statut de célibataire favorise quelque peu les mouvements temporaires, son effet négatif sur les migrations stables est, en revanche, plus difficile à interpréter. Cette dernière constatation suggère que ce n'est pas tant le statut matrimonial *per se* qui détermine la propension à vivre en migration, mais plutôt d'autres phases de formation de la famille, qui sont mesurées par la présence d'enfants ou la formation du noyau conjugal.

Le nombre d'hommes adultes dans le ménage est le dernier facteur familial à intervenir dans la détermination des migrations. Il s'agit d'un indicateur de « l'offre familiale » de migrants potentiels. Si cette variable est sans effet sur les migrations temporaires, la relation curvilinéaire observée pour les migrations de longue durée indique que le taux de migration tend légèrement à décroître avec le nombre d'adultes, tant que la famille compte moins de quatre

hommes adultes. Exprimée différemment, cette relation peut signifier que le rendement marginal de la migration est décroissant. Le taux de migration ne s'élève que dans les familles comptant au moins quatre hommes adultes, situation moins fréquente. On pourrait interpréter la baisse de ce taux marginal de migration selon le nombre d'adultes comme une validation partielle de certaines hypothèses propres à la théorie du risque. La relation reste toutefois fragile et la question devrait faire l'objet d'une étude plus systématique qui dépasse l'objet de cette communication.

La comparaison entre les deux formes de migration étudiées suggère quelques articulations entre le cheminement migratoire et le cycle de vie. Les jeunes célibataires sont nombreux à tenter une première migration et, pour certains, il ne s'agit que du prolongement d'un séjour scolaire. Cependant l'installation permanente des migrants, accompagnée d'une meilleure aisance matérielle, précipite souvent le mariage, qui intervient précisément lorsque le migrant a accumulé le capital suffisant pour s'établir en famille. Le premier mariage, décidé d'ordinaire par les aînés, se tient souvent lors d'une visite rendue au village. L'épouse et les enfants demeurant en général dans la famille du migrant, ce dernier connaît alors des incitations au retour. Par conséquent, la prise de responsabilités est étroitement liée au statut migratoire, et ce de manière bilatérale : l'accès au statut de chef de famille est à la fois la conséquence du retour au village et la raison du comportement migratoire futur. S'il a choisi de se réinstaller au village, l'ancien migrant opte alors pour des migrations beaucoup plus courtes.

Le rapprochement de ces observations avec celles concernant l'âge souligne les pressions contraires qui s'exercent parmi les jeunes adultes. Le séjour hors du village permet d'améliorer régulièrement leur situation sociale et économique. Toutefois, ils éprouvent quelques difficultés à convertir leur réussite matérielle en promotion statutaire, car le système de valeurs dans le milieu d'accueil est différent du leur. Mais, dans le même temps, l'effet mécanique de recomposition familiale, par mariage des migrants et décès des aînés, renforce la nécessité du retour au village.

Mari, puis père, puis chef de ménage potentiel, le migrant accumule progressivement les avantages en termes de statut de pouvoir local. Cependant, ces derniers restent conditionnels, car seul le

retour au village où résident femmes, enfants et le reste de la parenté peut matérialiser la promotion sociale.

On peut même penser qu'en offrant aux migrants d'un certain âge les avantages liés à un statut de prestige dont on ne peut jouir que sur place, les institutions villageoises se prémunissent contre la tentation de l'absence définitive. Il s'agit d'un capital social spécifique au village et non transférable. Les migrants doivent donc, avant d'atteindre la quarantaine, évaluer les avantages respectifs d'une installation en ville ou d'un retour.

Pour faire reconnaître leur réussite, ils se doivent de rendre visite au village, tout en sachant combien ces visites sont onéreuses, car les parents attendent à ces occasions des transferts financiers ; c'est pourquoi les migrants tendent à retarder les visites ou à les espacer. Une fois revenus définitivement, ils peuvent « solder leurs dettes » avec la communauté et retirer de leur présence les avantages dérivés de la seniorité et de leur patrimoine.

Réseaux et effets d'entraînement

La formation de réseaux migratoires est tenue pour un des traits majeurs des mécanismes cumulatifs par lesquels la migration s'auto-entretient et peut même se développer indépendamment des conditions déclenchantes initiales. Les effets de réseau relevant de mécanismes sociologiques qu'il est malaisé de quantifier, nous nous contenterons de variables qui prennent en compte l'effet d'entraînement des migrations antérieures sur la situation actuelle et se rapportent à trois niveaux d'expérience migratoire : l'individu, la famille étendue (la concession) et le village.

Quand elles peuvent être utilisées dans les modèles, ces variables ont systématiquement un effet positif, le lien statistique n'étant pas toujours significatif. L'expérience personnelle de migration antérieure est le facteur le plus important dans la détermination des déplacements professionnels à durée limitée. Et comme l'analyse inclut un certain nombre de jeunes villageois qui sont dépourvus de

tout passé migratoire, le lien statistique trouve surtout à s'appliquer aux adultes plus âgés. Ces derniers, parce qu'ils sont d'anciens migrants, bénéficient d'une expérience appréciable qui fonctionne comme « capital migratoire » : connaissance des circuits d'insertion, familiarité avec les réseaux de migrants. En revanche, l'intensité migratoire à l'intérieur de la concession ou du village de référence semble d'un effet limité. Apparemment, le soutien familial et villageois ne joue guère pour les migrations temporaires.

Pour les migrations longues, il était difficile de tester les expériences migratoires personnelles ou villageoises, en raison de risques de forte endogénéité. En revanche, l'expérience des autres membres de la concession (à l'exclusion du migrant) joue très clairement un rôle positif. À moins que cette covariance ne soit due à une variable familiale commune non observée, la liaison tend à suggérer que l'effet d'entraînement est important au sein de la famille, et que les migrants déjà en place favorisent l'établissement durable d'un nouveau migrant en lui offrant l'accueil et les moyens d'une insertion professionnelle. En permettant une installation rapide ou moins aléatoire, les réseaux d'accueil et d'entraide familiaux abaissent à la fois le prix et les risques afférents à l'entreprise migratoire.

Le fonctionnement de ces réseaux a été décrit dès les années soixante pour Dakar ; il reposait notamment sur une structure spécifique d'accueil, le *suudu*. Au niveau communautaire, qu'il est difficile de tester dans notre modèle, le lien est également évident du fait de la présence d'associations villageoises de migrants dans la plupart des localités enquêtées. Ces associations, qui encadrent l'institution de la migration, maintiennent le lien social entre le village et le lieu d'émigration. Il reste qu'une analyse diachronique serait plus propice à l'examen des réseaux du fait de leurs effets dans le temps.

Le rôle des infrastructures villageoises et de l'irrigation

Nous avons relégué en dernière partie l'examen du rôle joué par les variables à caractère économique : éducation, infrastructures, irrigation familiale et villageoise.

Le degré d'alphabétisation est le meilleur indicateur indirect du potentiel économique individuel hors du secteur agricole ; il est remarquable de constater que cette variable ne joue pas tout à fait dans le sens positif attendu. La probabilité d'émigrer plus d'un an est certes positivement liée à l'éducation, mais dans une mesure que l'on peut juger assez faible. Inversement, et de manière paradoxale, les migrations brèves sont très clairement le fait des personnes les moins instruites. Ce dernier résultat provient en partie de la définition stricte de la mobilité professionnelle excluant les séjours éducatifs et, par conséquent, les jeunes qui sont les plus instruits de leur génération. Mais le phénomène est perceptible pour toutes les tranches d'âge et semble donc indiquer le très faible rendement des investissements scolaires vis-à-vis des migrations temporaires, phénomène en partie lié à la crise économique qui prévaut dans les villes.

En définitive, si l'option migratoire est ouverte à tous, les personnes moins éduquées sont plus nombreuses à se déplacer sur de courtes périodes. En revanche, l'installation en ville est beaucoup plus fréquente chez les personnes éduquées, en raison du savoir-faire urbain qu'implique la formation scolaire reçue. La prolongation du séjour en ville requiert apparemment une formation scolaire qui sert de « signal » auprès de certains employeurs, en particulier dans la fonction publique, et facilite l'accès aux emplois garantis, ou mieux payés. Les premières années de migration fonctionnent comme un filtre sélecteur parmi les migrants les mieux dotés.

Comme l'indique le degré de signification statistique des trois dernières variables examinées relatives aux infrastructures et à l'irrigation, leur importance est cruciale dans notre modèle. Très logiquement, la qualité des infrastructures villageoises est liée de manière négative à la migration. En fait, la présence des infrastructures communautaires (enseignement, commerce et santé, principalement) correspond souvent à la taille des villages et à l'état de développement des activités non agricoles, c'est-à-dire à la diversité des ressources des villages. Il s'ensuit que les villages les mieux équipés, certains d'entre eux avantageusement situés le long de la route goudronnée, sont plus à même d'offrir des emplois de substitution aux émigrants potentiels, en particulier dans le secteur commercial ou la construction. En revanche on note, d'une part,

que la proximité du réseau routier, qui coïncide globalement avec la variable précédente, n'a pas d'effet positif sur la migration, mais que, d'autre part, les zones les plus enclavées, à l'intérieur des espaces arides du Ferlo ou perdues au milieu des marigots du fleuve, sont désormais les plus affectées par la migration.

Deux variables résument les activités agro-pastorales des ménages, observées lors des trois passages des enquêteurs, et dérivent d'une analyse factorielle des correspondances qui réduit les principaux traits de l'agriculture irriguée à une variable unique. Les valeurs positives de cette variable factorielle correspondent au degré croissant d'agriculture irriguée (production, superficie, main-d'œuvre). Inversement, les valeurs négatives sont associées à l'absence d'irrigation, qui va le plus souvent de pair avec l'activité d'élevage ou avec l'agriculture traditionnelle fluviale ou pluviale. Sous sa première forme, la variable correspond aux différents ménages qui constituent notre unité économique de référence. C'est d'ailleurs à ce niveau social que se sont déroulées les distributions de parcelles irriguées à l'intérieur des villages, et non au niveau individuel ou au niveau du segment de lignage. Cette variable a été ensuite agrégée à l'ensemble du village (ou tout au moins à la fraction du village incluse dans l'échantillon), afin d'obtenir un indicateur composite du degré moyen d'irrigation du village dans son ensemble.

Comme l'indiquent les coefficients de régression, les deux variables occupent une place essentielle dans la modélisation, avec des coefficients logistiques très élevés. On relève en premier lieu que l'irrigation, appréciée à une échelle familiale, agit comme un frein puissant à la mobilité mesurée sous ses deux définitions. Le revenu dérivé de l'agriculture modernisée semble être à la fois assez régulier et substantiel pour limiter le nombre des départs et encourager le retour des migrants.

À l'échelle villageoise, l'irrigation joue un rôle inverse et se trouve associée positivement aux migrations temporaires et durables. Il serait toutefois erroné d'en déduire que les villages les moins irrigués migrent moins que les autres, car la variable d'irrigation villageoise ne prend de sens statistique qu'en complément de la variable ménage dont elle dépend entièrement. Il s'agit d'un effet complémentaire à la variable familiale. Si, dans les ménages, la migration est avant tout fonction inverse de l'intensité de l'agricul-

ture irriguée, on remarque que les villages les mieux dotés en aménagement de parcelles ont, d'un point de vue global, un niveau collectif de migration supérieur à celui des communautés les plus défavorisées d'un point de vue agricole.

Enfin, on observe que les effets des variables économiques sont plus affirmés dans le cas des migrations longues que dans le cas des mouvements temporaires. Les mécanismes économiques qui influencent les courants migratoires semblent par conséquent moins prégnants dans l'orientation des migrations à court terme. Une nouvelle fois, la durée de séjour agit comme un filtre, et ce sont les migrants originaires des ménages les plus favorisés qui ont le plus intérêt à rentrer au village, contribuant ainsi à renforcer l'effet des inégalités économiques dans la détermination des migrations permanentes.

L'individu et le contrat migratoire

Il n'existe pas aujourd'hui de cadre d'analyse unique qui rende compte de la diversité des déterminants de la migration dans les pays en développement. Cependant, les facteurs examinés, qu'ils soient économiques, institutionnels ou statutaires, peuvent être combinés dans leur ensemble pour fournir un modèle prédictif assez fiable des comportements futurs. Toutefois, cette communication s'attache davantage à tirer les conclusions théoriques pour le champ des recherches migratoires qu'à établir les articulations spécifiques entre le démographique et le social. Avant tout, nous avons cherché à mettre en lumière l'échelle des déterminants de la migration et montrer les contradictions qu'elle illustre dans la définition des stratégies des agents, des familles ou des communautés rurales dans leur ensemble.

Dans le cas étudié, il ne fait guère de doute que l'individu et le ménage étaient, à l'heure des premières migrations, des unités de référence sensiblement moins pertinentes pour l'analyse qu'elles ne le sont devenues depuis. Les régulations à l'échelle du village, appliquées à l'intérieur des castes ou des lignages, étaient beaucoup plus prégnantes et la mobilité individuelle restait une exception. Les villageois migraient alors en groupe et les stratifications

propres au village, comme celles fondées sur les différenciations statutaires entre castes, se trouvaient reproduites sur le lieu d'accueil.

Le poids de ces entités sociales s'est considérablement réduit aujourd'hui et le ménage, institué notamment comme interlocuteur par les pouvoirs publics, a pris une importance centrale. Nous considérons même que l'hypothèse du ménage unitaire reste une convention imparfaite, dans la mesure où les composantes du ménage, segmentées principalement par sexe et par âge, sont loin d'être soumises au même système d'opportunités et de préférence.

En premier lieu, l'analyse statistique indique que les migrations durables sont mieux saisies par la modélisation que les migrations temporaires. Ces dernières représentent un phénomène à caractère volatil, qui recouvre une population beaucoup plus hétérogène en termes d'âge ou de sexe. Un certain nombre de facteurs non observés, relevant par exemple des circonstances climatiques ou familiales, devrait expliquer la fréquence des migrations brèves dans la moyenne vallée du Sénégal. Mais la sélectivité de la migration ne se fait sentir qu'après quelques années de séjour hors du village, accentuant ou parfois inversant les associations observées sur le court terme.

En second lieu se placent les points communs et les variations entre les deux modèles. Alors que les variables collectives (comme l'irrigation, la présence d'infrastructures villageoises) ont un effet comparable sur les deux types de migrations examinés, les distinctions apparaissent presque systématiquement à travers les caractéristiques individuelles. Les variables relatives au sexe, à l'âge, au statut de chef de ménage ou de noyau conjugal, au célibat et à la présence d'enfants jeunes sont dans les deux équations dotées de coefficients dont les valeurs sont significativement distinctes ($p < 5\ \%$). Les coefficients expriment même parfois des effets opérant dans des directions contraires selon la forme de mobilité considérée. En revanche, les corrélations des indicateurs relatifs à d'autres unités de référence (le ménage, la concession, le village) sont globalement similaires pour les deux types de mobilité. Ce qui signifie que les deux formes de migration réagissent de manière presque identique aux inégales dotations des ménages et des villages. En revanche, la durée du séjour vient renforcer, parfois en l'inversant, le rôle des déterminants individuels de la migration.

En dépit du recours à l'unité du ménage pour l'analyse économique, les caractéristiques individuelles interviennent de manière tangible dans la sélection des migrants, à l'intérieur des familles et au cours du temps. Les attributs relatifs au statut personnel apparaissent, de surcroît, comme les premiers dispositifs par lesquels la famille et la communauté tentent de promouvoir leurs normes et de dicter certains termes du contrat migratoire. Auparavant, la caste et le lignage servaient à déterminer la position de l'ensemble des familles dans la hiérarchie politique et terrienne. Bien que le système ancien ait laissé ses traces, d'autres instruments de régulation relatifs au statut social et à l'accès à la terre semblent avoir aujourd'hui un impact plus significatif sur les stratégies migratoires ; ils sont précisément orientés vers les individus ou les ménages.

Même parmi les jeunes, pour qui la migration est souvent en contexte africain une stratégie d'initiation ou d'émancipation, les facteurs idiosyncrasiques déterminant la migration ne se font sentir que pour les migrations temporaires qui ne menacent pas l'équilibre villageois.

Bibliographie

Amin (S.), 1974 — « Introduction ». *In* : *Modern Migrations in Western Africa/ Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest*, Oxford, Oxford University Press : 65-124.

Bardem (I.), 1993 — L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines. *Cahiers des Sciences humaines*, 29 (2-3) : 375-393.

Becker (G. S.), 1991 — *A Treatise on the Family.* Cambridge, Harvard University Press, enlarged edition.

Bloch (P. C.), 1993 — « An Egalitarian Development Project in a Stratified Society: Who ends up with the Land? ». *In* Basset (T. J), Crummey (D. E.), éd : *Land in African Agrarian Systems*, Madison, University of Wisconsin Press : 222-243.

Boutillier (J.-L.) *et al.*, 1962 — *La moyenne vallée du Sénégal.* Paris, PUF.

Brockerhoff (M.), Eu (H.), 1993 — Demographic and Socioeconomic Determinants of Female Rural to Urban Migration in Sub-Saharan Africa. *International Migration Review*, 27 (3) : 557-577.

BROWN (E. P.), NOOTER (R.), 1992 — Succesfull Small-Scale Irrigation in the Sahel. *World Bank Technical Paper,* 171, World Bank, Washington (D.C.).

COURGEAU (D.), 1988 — *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes.* Paris, Éditions de l'Ined.

CROUSSE (B.) *et al.*, éd., 1991 — *La vallée du fleuve Sénégal. Évaluations et perspective d'une décennie d'aménagements.* Paris, Karthala.

DASGUPTA (P.), 1993 — *An Inquiry into Well-Being and Destitution.* Oxford, Oxford University Press.

DAVID (P.), 1980 — *Les Navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours.* Dakar- Abidjan, Les Nouvelles Éditions Africaines.

DELAUNAY (V.), 1994 — *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais.* Paris, Ceped.

DEMARIS (A.), 1992 — *Logit Modeling. Practical Applications.* Newbury Park, Sage.

DIEMER (G.), VAN DER LAAN (E.), 1987 — *L'irrigation au Sahel. La crise des périmètres irrigués et la voie haalpulaar.* Paris, CTA/Karthala.

DIOP (A. B.), 1965 — *Société toucouleur et migration. L'immigration toucouleur à Dakar.* Dakar, Ifan.

DIOUF (P. D.), GUILMOTO (C. Z.), 1994 — *Démographie et développement dans la moyenne vallée du Sénégal. Présentation des enquêtes de 1992-93, premiers résultats et analyse typologique des ménages.* Dakar, DPS/Orstom.

ELLIS (F.), 1988 — *Peasant Economics. Farm Households and Agrarian Development.* Cambridge, Cambridge University Press.

ENGELHARD (P.), 1986 — *Enjeux de l'après-barrage. Vallée du Sénégal.* Paris, Enda/ministère de la Coopération.

FAFCHAMPS (M.), 1992 — Solidarity Networks in Preindustrial Societies: Rational Peasants with a Moral Economy. *Economic Development and Cultural Change,* 41 (1) : 147-173.

FINDLEY (S. E.), 1987 — *Rural Development and Migration. A Study of Family Choices in the Philippines.* London, Westview Press, Boulder.

FINDLEY (S. E.), 1992 — « Circulation as a Drought-Coping Strategy in Rural Mali ». In Goldscheider (C.), éd : *Migration, Population Structure, and Redistribution Policies,* London, Westview Press, Boulder : 61-89.

FINDLEY (S. E.), DIALLO (A.), 1993 — *Interactions between Household Structure and Female Migration in Rural Mali.* Paper presented at the seminar on Women and Demographic Change in Sub-Saharan Africa, Dakar, March.

GOLDSTEIN (A.) *et al.*, 1993 — « Determinants of Permanent and Temporary Mobility in Hubei Province, PRC ». *In : International Population Conference, Montreal 1993,* Liège, IUSSP, vol. 2 : 85-102.

GUGLER (J.), FLANAGAN (W. G.), 1978 — *Urbanization and Social Change in West Africa.* Cambridge, Cambridge University Press.

GUILMOTO (C. Z.), 1995 — « Trente ans plus tard, le long du fleuve Sénégal. L'enquête de la MISOES à l'épreuve du temps ». *In* : *Populations du Sud,* Paris, Orstom.

HART (K.), 1987 — « Rural-Urban Migration in West Africa ». *In* Eades (J.) éd : *Migrants, Workers, and the Social Order,* London and New York, Tavistock Publications : 65-81.

HE (Y.), 1994 — Économie néo-institutionnelle et développement — une analyse synthétique. *Revue d'économie du développement,* 4 : 3-34.

HODDINOTT (J.), 1994 — A Model of Migration and Remittances Applied to Western Kenya. *Oxford Economic Papers,* 46 : 459-476.

HYDEN (G.), 1986 — « The Invisible Economy of Smallholder Agriculture in Africa ». *In* Moock (J. L.), éd : *Understanding Africa's Rural Households and Farming Systems,* Westview Press, Boulder and London : 11-35.

JANVRY (A. de), SADOULET (E.), THORBECKE (E.), 1993 — Introduction. *World Development,* 21 (4) : 565-575.

LAMBERT (S.), 1994 — La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte-d'Ivoire. *Revue d'économie du développement,* 2 : 3-38.

LEBART (L.) *et al.*, 1995 — *Statistique exploratoire multidimensionnelle.* Paris, Dunod.

MAIER (G.), WEISS (P.), 1991 — « The discrete choice approach to migration modelling ». *In* STILLWELL (J.), CONGDON (P.), éd. : *Migration Models: Macro and Micro Approaches,* London and New York, Belhaven Press : 17-33.

MASSEY (D. S.) *et al.*, 1987 — *Return to Aztlan. The Social Process of International Migration from Western Mexico.* Berkeley, University of California Press.

MASSEY (D. S.) *et al.*, 1993 — Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review,* 19 (3) : 431-466.

MAZUR (R. E.), 1984 — « Rural Out-Migration and Labor Allocation in Mali ». *In* Goldscheider (C.), éd : *Rural Migrations in Developping Nations. Comparative Studies of Korea, Sri Lanka and Mali,* Boulder and London, Westview Press : 209-288.

MORTIMORE (M.), 1989 — *Adapting to Drought. Farmers, Famines and Desertification in West Africa.* Cambridge, Cambridge University Press.

OLOFSON (H.), 1985 — « The Hausa Wanderer and Structural Outsiderhood: an Emic and Etic Analysis ». *In* Prothero (R. M.), CHAPMAN (M.), éd. : *Circulation in Third World Countries,* London, Routledge and Kegan Paul : 54-74.

OUCHO (J. O.), GOULD (W. T. S.), 1993 — « Internal Migration ». *In* Foote (K. A.) *et al.*, éd. : *Demographic Change in Sub-Saharan Africa,* Washington, National Academy Press : 256-296.

PARK (T. K.), 1992 — Early trends towards class stratitification: Chaos, common property, and flood recession agriculture. *The American Anthropologist,* 94 : 90-117.

PARNWELL (M.), 1993 — *Population Movements and the Thirld World.* London and New York, Routledge.

POLLACK (R. A.), 1985 —
A Transaction Cost Approach to Families and Households. *Journal of Economic Litterature*, XXIII : 581-608.

PROTHERO (R. M.), CHAPMAN (M.), éd., 1985 —
Circulation in Third World Countries. London, Routledge and Kegan Paul.

ROSENZWEIG (M. R.), BINSWANGER (H. P.), Mc INTIRE (J.), 1988 —
« From Land Abundance to Land Scarcity: The Effects of Population Growth on Production Relations in Agrarian Economies ». *In* LEE (R. D) *et al.*, éd. : *Population Food and Rural Development,* Oxford, Clarendon Press.

RUSSELL (S. S.) *et al.*, 1990 —
International Migration and Development in Sub-Saharan Africa. Washington, World Bank, Overview, vol. I.

SCOTT (J. C.), 1976 —
The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia. New Haven and London, Yale University Press.

SKELDON (R.), 1990 —
Population Mobility in Developing Countries: A Reinterpretation. London and New York, Belhaven Press.

STARK (O.), 1991 —
The Migration of Labor. Cambridge, Basil Blackwell.

STIGLITZ (J. E.), 1975 —
The Theory of "Screening" Education, and the Distribution of Income. *American Economic Review*, 65 : 283-300.

SWINDELL (K.), 1985 —
« Seasonal Agricultural Circulation: the Strange Farmers of The Gambia ». *In* Prothero (R. M.), Chapman (M.), éd : *Circulation in Third World Countries,* London, Routledge and Kegan Paul : 178-201.

TODARO (M. P.), 1969 —
A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries. *American Economic Review*, 59 (1) : 138-148.

TRAIN (K.), 1986 —
Qualitative Choice Analysis. Theory, Econometrics and an Application to Automobile Demand. Cambridge (Mass.) and London, The MIT Press.

WANE (Y.), 1969 —
Les Toucouleur du Fouta Tooro (Sénégal). Stratification sociale et structure familiale. Dakar, Ifan.

WOODHOUSE (P.), NDIAYE (I.), 1991 —
Structural Adjustment and Irrigated Food Farming in Africa: The "Disengagement" of the State in the Senegal River Valley. *The Project on African Agriculture, Working Paper 5.*

Annexe

Les variables utilisées

Nom	Description	Min.	Max.	Moy.
Variables dépendantes				
MIGD	migration durable : 1 = actif absent lors des trois passages	0	1	.11
MIGT	migration temporaire : 1 = présent lors du premier passage et migration professionnelle d'au moins une semaine en 1992-1993	0	1	.06
Variables indépendantes				
Individu :				
SEXE	0 = homme ; 1 = femme	0	1	.48
ÂGE	âge	15	93	37
AGL	logarithme du précédent	2.7	4.5	3.5
CDF	1 = chef de ménage	0	1	.22
CDN	1 = chef de noyau familial (non CDF)	0	1	.11
ENFANT	nombre d'enfants de moins de 15 ans	0	14	1.8
CÉLIBAT	1 = célibataire (jamais marié)	0	1	.27
LETTRE	1 = sait lire et écrire le français	0	1	.12
EMIGP*	expérience migratoire personnelle : années en migration professionnelle de 1982 à 1991.	-.38	3.5	0
Ménage :				
HADULT	nombre d'adultes masculins	0	7	2.6
HADUL2	carré du précédent	0	49	9
IRRIG*	degré d'irrigation de l'exploitation	-1.6	2.9	0
Concession :				
CEMIG*	exp. migratoire dans la concession : total de EMIGP pour les autres membres de la concession.	-.76	5.5	0
Village :				
VIRRIG*	degré d'irrigation moyen du village	-1.3	2.0	0
VINFRA*	indice d'infrastructures villageoises	-1.2	1.0	0
VEMIG*	exp. migratoire dans le village : moyenne de EMIGP pour le village.	-2.1	1.5	0

* : variables standardisées (moyenne = 0 ; écart-type = 1)

Type de migrations	temporaires	durables
Région de Saint Louis		
zones rurales	5.13	2.23
Saint-Louis	2.99	2.84
Richard-Toll	14.10	6.49
Reste du Sénégal		
Dakar-Pikine	47.86	49.09
Autres régions du pays	11.11	13.39
Pays étrangers		
Mauritanie	10.68	6.90
Autres pays d'Afrique	7.27	15.61
Reste du monde	0.85	3.45
Total	100 %	100 %
Effectifs	234	493

I Tableau I
Répartition des destinations de migrations temporaires et durables (en pourcentage)

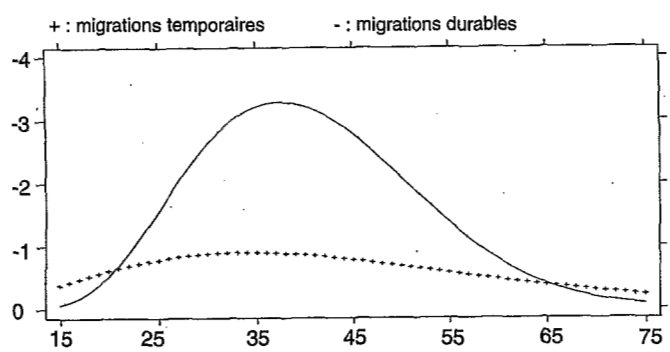

I Graphique I
Simulation des effets d'âge à partir des modélisations.

	variables dépendantes :					
	migrations temporaires			migrations durables		
	Coef.	z	P>|z|	Coef.	z	P>|z|
SEXE	-3.393	-7.468	0.000	-5.7257	-9.358	0.000
ÂGE	-.10232	-3.527	0.000	-.35874	-10.606	0.000
ÂGELOG	3.4807	2.982	0.003	13.451	11.091	0.000
CDF	. 16374	0.451	0.652	-1.5115	-5.611	0.000
CDN	. 4143	1.262	0.207	-.6374	-2.838	0.005
ENFANT	. 02158	0.479	0.632	-.18199	-3.847	0.000
CÉLIBAT	. 4926	1.456	0.145	-.50704	-2.198	0.028
LETTRE	-.68553	-2.543	0.011	. 32351	1.858	0.063
HADULT	-.20711	-0.833	0.405	-.43131	-1.984	0.047
HADULT2	. 02997	0.785	0.432	. 06600	2.067	0.039
EMIGP	. 4232	6.111	0.000	non utilisée		
CEMIGP	. 07767	0.904	0.366	. 16332	2.508	0.012
VEMIG	. 13990	1.642	0.101	non utilisée		
VINFRA	-.34298	-3.625	0.000	-.3854	-5.040	0.000
IRRIG	-.55803	-3.327	0.000	-.65246	-4.749	0.000
VIRRIG	. 43133	2.620	0.009	. 48679	3.573	0.000
constante	-10.428	-3.351	0.000	-34.162	-10.818	0.000
N	3106			3485		
Chi"	374.2			941.5		
Pseudo R"	0.2597			0.3928		
Log vrais	. -533.3			-727.7		

Note : z = t asymptotique

Tableau II
Modélisation logistique des deux formes de migration

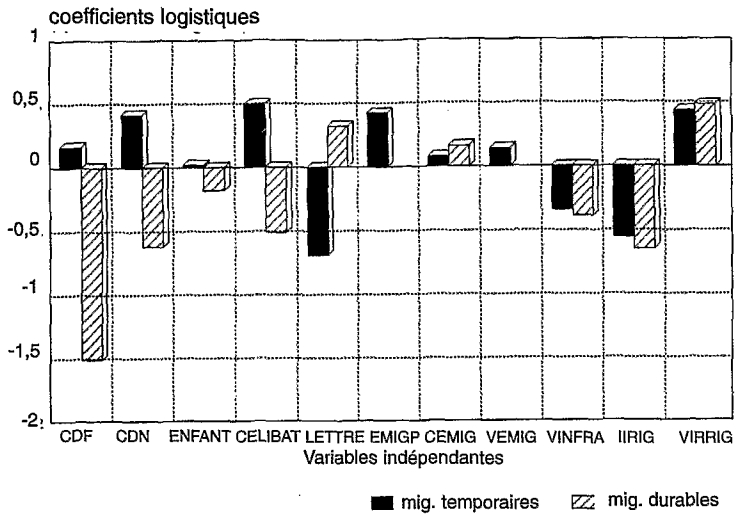

Graphique II
Les coefficients des régressions logistiques.

Carte de situation 5 - L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale

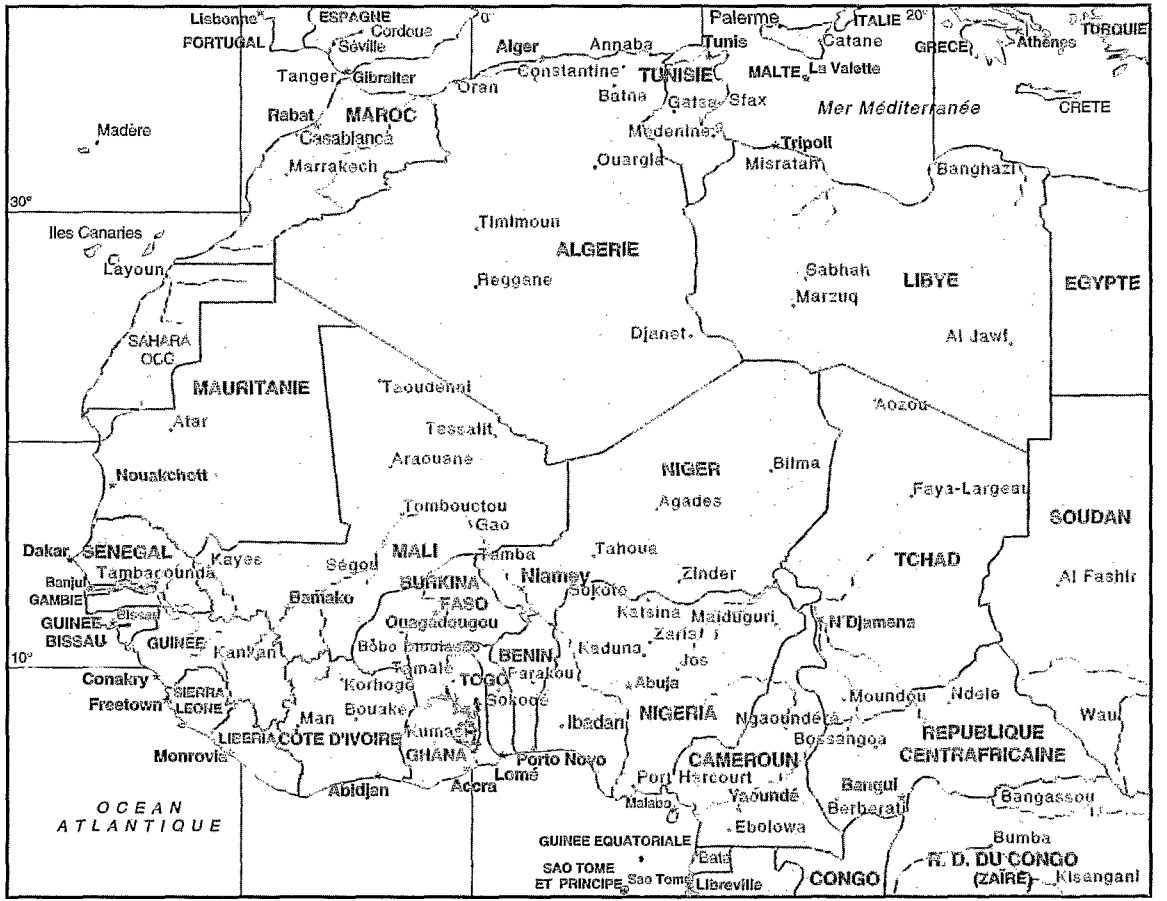

Déterminants des migrations en zone montagneuse forestière tunisienne

Frédéric Sandron
Démographe

Introduction

La diversité des mobiles et la complexité des stratégies migratoires ne cessent d'être mieux perçues à travers l'abondante littérature sur le sujet. Au-delà des deux courants traditionnels, qui s'intéressent pour l'un aux caractéristiques individuelles du migrant, pour l'autre aux différences entre zones de départ et d'arrivée, se développe un courant de recherche qui prend en compte d'autres variables se situant entre les niveaux individuels et macro- cités. Parmi ces autres niveaux d'analyse, on peut citer le ménage ou la famille, la communauté ou l'ethnie, le contexte géographique ou environnemental. L'hypothèse implicite sous-tendant cette approche est que la migration n'est pas liée à un déterminisme simple mais correspond à un processus élaboré qui inclut à la fois des aspects culturels, économiques, sociodémographiques, environnementaux, etc.

Si, à travers cette approche, la description des phénomènes migratoires se trouve complexifiée, elle a en revanche l'avantage de mieux cerner les phénomènes et de déboucher sur des politiques de développement plus opérationnelles au niveau local, comme le suggèrent les orientations nouvelles prises en la matière depuis les années quatre-vingt.

C'est dans cette optique que nous allons nous intéresser aux déterminants des migrations en milieu rural. La zone d'étude retenue se situe en forêt kroumir dans le nord-ouest de la Tunisie. Le matériau principal de notre contribution sera une enquête effectuée en 1992 dans le cadre du projet Dypen[1].

Présentation de la région et de la zone d'étude

Les conditions naturelles, les facteurs historiques et politiques, la densité de peuplement importante liée à des ressources limitées font que la région Nord-Ouest de la Tunisie reste à l'écart du développement économique que connaît le pays. Précarité économique extrême et migrations importantes caractérisent le paysage de cette région depuis plusieurs décennies. C'est à la lumière de ces deux caractéristiques que nous comprendrons mieux les migrations au niveau local.

Une économie de subsistance

Zone de montagne et de forêt, la Kroumirie apparaît de prime abord comme relativement bien pourvue en ressources naturelles notamment grâce à une pluviométrie de l'ordre de 800 mm qui la classe dans les zones subhumides, dans un pays où l'eau est fréquemment

[1] Le projet Dypen (Dynamique des populations et environnement) étudie les relations entre l'évolution des milieux naturels et la dynamique des populations en Tunisie. Il est mené par un collectif de recherches qui inclut l'institut des régions arides de Medenine, l'institut sylvopastoral de Tabarka, le commissariat régional de développement agricole de Siliana, l'école supérieure d'agriculture de Mograne, le laboratoire population-environnement de l'université de Provence-Orstom, la mission Orstom de Tunisie.

le facteur limitant de l'agriculture. « Château d'eau » de la Tunisie, les ressources en eau souterraine et de surface du Nord-Ouest représentent environ les trois quarts de celles du pays. Malheureusement, les précipitations sont très irrégulières, combinant des averses hivernales et une sécheresse estivale. La mobilisation de cette ressource hydrique est donc problématique et en outre les violentes averses provoquent une érosion des sols. Gorgés d'eau l'hiver et durcis par la sécheresse l'été de par la présence importante d'argile, ces sols s'avèrent peu propices à l'agriculture.

Le peuplement humain de la forêt kroumir s'est fait par la création de clairières au sein desquelles sont cultivées des terres. À proximité se trouve le douar qui regroupe quelques habitations, où vivent en moyenne une vingtaine de ménages. Les habitants descendent généralement du même ancêtre qui est à l'origine de la création du douar. On n'y trouve aucune infrastructure, ni eau courante, ni électricité jusqu'à une date récente, seul un *hanout*, sorte de petite épicerie vendant les produits de première nécessité, s'y trouve parfois implanté. De nombreuses habitations étaient encore des *gourbis* jusqu'à ce que la campagne de « dégourbification » des années quatre-vingt et les projets de développement rural favorisent l'accès à la propriété d'un habitat en dur.

Le problème majeur auquel est confrontée la population est l'enclavement. Un réseau de pistes traverse la forêt et la montagne, mais celui-ci est insuffisant, vétuste et mal entretenu. Les crues des oueds ou bien la neige en hiver rendent les pistes impraticables. Les véhicules motorisés sont rares, les déplacements se font à pied, ainsi que le transport de l'eau, du bois, des récoltes ou du fourrage, qui incombe aux femmes. Une conséquence importante de l'enclavement est que les enfants ont de grandes difficultés à poursuivre leur scolarité au-delà du primaire, le coût d'accès inhérent à l'éloignement des écoles représentant un obstacle financier très lourd pour les ménages.

Les facteurs climatiques, ceux relatifs au relief et aux sols et l'enclavement ont pour conséquence directe une faible productivité de l'agriculture et une insertion minime dans une économie de marché. Les techniques agricoles sont archaïques, les rendements parmi les plus faibles du pays, l'utilisation d'intrants peu développée, les surfaces cultivées faibles. L'agriculture est, dans ces

régions, une « véritable gageure », selon l'expression de KASSAB (1980). En fait, l'agriculture n'a ici aucune vocation à caractère économique ou marchand, elle est destinée à l'autoconsommation, ce qui explique par exemple la culture de certaines variétés de blé à faible rendement mais très appréciées dans la préparation du pain.

Ce moindre intérêt pour l'agriculture n'est pas seulement la conséquence de facteurs naturels défavorables mais s'avère être aussi le reflet de la désorganisation d'un mode de vie ancien basé plutôt sur le pastoralisme. La sédentarisation des populations forestières est assez récente au regard de l'Histoire, on peut la relier aux persécutions successives qu'elles ont subies depuis plus d'un siècle. Avant la colonisation de 1881, le pouvoir beylical ponctionnait fortement les paysans des plaines du Nord-Ouest, qui n'avaient pas d'autres solutions que se soumettre et rester dans des conditions économiques désastreuses, ou partir vers des zones où le pouvoir n'avait pas prise, c'est-à-dire les zones montagneuses forestières, marginales et difficiles d'accès. La période coloniale a perpétué l'exode des petits paysans par l'implantation de l'agriculture céréalière de type capitaliste, nécessitant des machines et peu de main-d'œuvre. Les petits paysans et les petits éleveurs se sont enfuis soit vers la ville, soit vers la Kroumirie. Après l'Indépendance, dans les années soixante, l'État a mis en place une politique de collectivisation qui n'a pas eu les succès escomptés en termes de lutte contre la pauvreté dans la région du Nord-Ouest.

Plus que l'agriculture, c'est l'élevage qui assure un revenu au paysan kroumir. D'ailleurs, la population des forêts kroumirs est par tradition davantage portée sur l'élevage que sur l'agriculture. La privatisation des terres fertiles des plaines à différentes époques a entraîné la migration vers la forêt de nombreux éleveurs qui ne pouvaient plus bénéficier des terres de parcours pour leur troupeau. La mise en défens des terres après l'indépendance en 1956 et l'interdiction de l'élevage de caprins a entraîné une baisse sensible des revenus paysans. Aujourd'hui, les paysans possèdent des petits troupeaux de caprins, d'ovins et de bovins dont la fonction n'est pas seulement économique mais se rattache aussi à divers aspects dont l'utilisation des animaux lors des cérémonies traditionnelles familiales ou religieuses. Les animaux, de petite taille, adaptés aux conditions locales, pâturent en forêt, ce qui a pour conséquence une

dégradation de l'écosystème local dans les cas de surpâturage ou de mauvaise gestion des ressources.

Depuis de nombreuses décennies, l'État, propriétaire des forêts et des terres, essaie d'endiguer la dégradation de la forêt par l'adoption de diverses mesures interdisant le bétail caprin ou les parcours. La législation est ainsi faite que la présence de la population est tout juste « tolérée » dans ces zones, le droit d'usage jouant un rôle modérateur face aux sévères réglementations du code forestier. Face à ce problème, l'État est en quelque sorte pris dans un dilemme puisqu'il veut à la fois préserver intacte « sa » forêt et éviter l'exode rural des populations forestières, dont la ressource traditionnelle principale provient de la forêt.

Ces différentes mesures et réglementations sont perçues par les paysans comme étant orientées contre eux, et créent des rapports conflictuels avec l'État, malgré les attentes de la population envers lui. En effet, la région du Nord-Ouest a longtemps été impliquée dans des actions d'assistance, plus que de développement, comme la création des chantiers de « lutte contre le sous-développement », employant une main-d'œuvre peu payée et axés sur des travaux ponctuels. Ces divers plans successifs ont entraîné un état de dépendance de la part des paysans, qui remettent leur sort entre les mains des pouvoirs publics et des organismes de développement.

La conséquence de cette situation est la dévalorisation du travail de la terre et de l'esprit d'entreprise. Dès lors, l'impossibilité d'accumulation à partir du travail agricole, largement perçue comme un cercle vicieux, incite à trouver d'autres sources de revenus. Si l'on étudie les revenus liés à l'agriculture et à l'élevage en Kroumirie, on peut sans ambiguïté déclarer que ceux-ci sont insuffisants à la survie de la grande majorité de la population. C'est pourquoi environ trois quarts du revenu est extra-agricole et provient de l'embauche occasionnelle dans les chantiers forestiers, de la pratique illégale de fabrication et de vente de charbon de bois, ou bien de la migration.

En résumé, la population rurale kroumir fait face à de nombreuses contraintes à la fois naturelles et socio-économiques qui rendent son existence même très précaire. Peu ou pas insérés dans l'économie de marché, tant au niveau de la production que du marché du crédit ou de l'assurance, les paysans pratiquent une agriculture

majoritairement destinée à l'autoconsommation. Seul un petit élevage joue un rôle de sécurité en permettant une rentrée d'argent par déstockage. Les rapports entretenus avec l'État sont ambigus et débouchent, que ce soit au niveau des craintes ou des attentes, sur une vision à très court terme, caractéristique des sociétés vivant dans une pauvreté extrême. Dans ces conditions, la migration, si ce n'est l'exode, se présentent comme des solutions. Or, l'adaptation d'une population à son environnement physique et économique par les comportements démographiques induit une dynamique particulière que nous allons maintenant étudier.

Une région de migration et un réservoir de main-d'œuvre

La dynamique migratoire des populations forestières et montagnardes du Nord-Ouest est complexe à appréhender puisqu'elle recouvre dans son déroulement une superposition de phénomènes différents.

Tout d'abord, il faut mentionner l'existence d'un mode de vie semi-nomade ancien des Kroumirs. En effet, dans la seconde moitié du XIXe siècle, ils pratiquaient un nomadisme de courte distance, leur tente était installée dans les forêts l'hiver, pour se protéger des vents froids, et en plaine l'été. Accompagnés de leurs troupeaux, les éleveurs utilisaient les pâturages de manière communautaire, ce qui n'était pas sans générer des conflits (JEMAI et SAADANI, 1995). Une autre étude, dans laquelle l'auteur souligne le caractère ancien de la mobilité des populations rurales du Nord (RONDOT, 1953), montre qu'au cours de la décennie 1880, plus de la moitié des membres de la tribu montagnarde des Mekna ont émigré vers des emplacements meilleurs.

On perçoit déjà au siècle dernier le caractère pluriel des migrations en pays kroumir. Un premier type est constitué par l'exode, il concerne les populations les plus démunies, se pratique par familles entières, et s'avère souvent la solution ultime à une situation économique désastreuse. L'autre type de migrations est lié à une diversification des activités, forcément nécessaire eu égard au caractère dérisoire et aléatoire des modes de production locaux. Cette

seconde catégorie de migrations concerne principalement les hommes jeunes. Si les migrations du premier type sont assez bien connues de par leur ampleur et les événements qui les ont provoquées, les migrations temporaires sont rarement appréhendées quantitativement, d'où l'intérêt de notre étude.

Concernant la répartition de la population par région, on dispose de données relativement fiables depuis 1936. On peut voir dans le tableau I que la population du Nord-Ouest n'a cessé d'occuper une part de plus en plus faible au sein de la population nationale. La région n'en reste pas moins très peuplée, les densités de population dans les clairières forestières sont évaluées entre 120 et 200 habitants/km^2 (BEN BOUBAKER et ALBOUCHI, 1993), représentant les plus fortes densités rurales de la Tunisie. Mentionnons aussi le fait que la population du Nord-Ouest est aujourd'hui rurale à 65,6 % contre 39,0 % pour le pays (INS, 1994).

1936	1946	1956	1966	1975	1980	1989	1994
22,2	20,6	21,4	19,6	17,5	16,7	15,8	14,0

Source : recensements INS.

Tableau I
Part de la population du Nord-Ouest dans la population tunisienne (%).

Face à des ressources naturelles difficiles ou impossibles à exploiter, de tels taux de densité présentent une charge démographique trop lourde pour permettre à tous de subsister. L'exode rural apparaît donc lors de situations bloquées, sans perspectives d'avenir pour les populations. La première vague d'exode rural, vers les années trente, est consécutive à la politique coloniale qui a privé de ses terres agricoles et de ses terres de parcours la paysannerie locale. Une seconde vague a eu lieu après plusieurs années de sécheresse, l'interdiction de l'élevage caprin, et surtout à la suite de l'expérience collectiviste des années soixante, qui s'est soldée par un appauvrissement de la population forestière. Troisième temps

fort dans l'histoire démographique du Nord-Ouest, les nombreuses migrations au début des années quatre-vingt marquent un nouveau phénomène, celui des départs vers les petits centres régionaux. Cela est consécutif à un développement embryonnaire du réseau routier et surtout du transport rural collectif. Pour avoir une idée de l'ampleur des migrations depuis 1969, on pourra se référer au tableau II.

1969-1975	1975-1980	1979-1984	1984-1989
-0,68	-0,44	-0,66	-0,30

Source : recensements INS

Tableau II
Taux annuel de migration interne nette de la région Nord-Ouest (%).

Le ralentissement des migrations du Nord-Ouest est assez récent, et il trouve son origine dans la conjonction de deux phénomènes. D'abord, les vagues importantes de départ du début des années soixante-dix ont créé un déséquilibre dans la pyramide des âges qui se traduit vingt-cinq ans après par une diminution du nombre de migrants potentiels. Ensuite, le chômage croissant qui sévit dans les zones urbaines induit un différentiel de revenu espéré de moins en moins avantageux pour les migrants ruraux. Quoi qu'il en soit, et cela est accentué par une faible fécondité, l'accroissement de la population de la région se ressent de ces mouvements migratoires : depuis maintenant une trentaine d'années, le taux de croissance du Nord-Ouest est largement inférieur au taux national, comme l'indique le tableau III. Dans certaines zones, la population décroît en nombre absolu.

	1956-1966	1966-1975	1975-1984	1984-1994
Nord-Ouest	2,0	1,5	1,4	1,0
Tunisie	1,8	2,3	2,5	2,3

Source : recensements INS.

Tableau III
Taux de croissance annuel moyen de la population (%)

Analyser les causes générales de la migration moderne du Nord-Ouest revient à s'intéresser à la déstructuration d'un système de production autarcique ancien, basé sur l'élevage et les ressources sylvopastorales. Le passage à un système économique davantage orienté vers le marché passe par une phase intermédiaire dans laquelle les migrations sont « l'instrument du changement » (PICOUËT, 1971).

En effet, le rééquilibrage régional par l'intermédiaire des migrations peut avoir deux origines. Premièrement, les ruraux les plus pauvres, c'est-à-dire les paysans sans terre ou considérés comme tels, migrent avec leur famille, espérant trouver de meilleurs auspices ailleurs. Deuxièmement, les jeunes générations, plus instruites, peuvent trouver un emploi en ville à la mesure de leurs capacités. Ce deuxième type de migration se développe grâce à l'information que reçoivent les jeunes par plusieurs canaux (télévision, école, visites en ville...), combinant à la fois les effets répulsifs de leur environnement et les effets attractifs de la ville.

Ce modèle est assez théorique, et dans le cas des régions forestières de la Kroumirie, si le niveau scolaire monte quelque peu, la scolarisation au-delà du primaire demeure rare, surtout pour les filles. Les activités agricoles et le gardiennage du troupeau nécessitent une main-d'œuvre disponible constituée par les jeunes enfants. Plus âgés, ils occupent des emplois temporaires, majoritairement à la capitale. Les garçons sont souvent manœuvres dans le bâtiment ou employés dans les chantiers forestiers, les filles de Kroumirie sont traditionnellement bonnes à demeure, parfois dès l'âge de dix ou douze ans, chez les familles aisées tunisoises. Leur salaire est directement et intégralement versé au père.

Ces pratiques d'emploi temporaire sont en fait le lot des populations kroumirs puisqu'au temps de la colonisation, elles étaient déjà employées le temps des récoltes dans les grandes plaines céréalières. ATTIA (1986) qualifie cette région de « réserve de main-d'œuvre saisonnière » et y voit la cause du retard de son développement.

Stratégie familiale et migration à Aïn Snoussi

Après les conditions structurelles dans lesquelles évolue la population kroumir, nous allons maintenant nous attacher à décrire et analyser les conditions dans lesquelles les migrations se déroulent à un niveau plus fin, avec des informations plus riches tirées de l'enquête Dypen.

Présentation de la population

La Tunisie est découpée administrativement en 23 gouvernorats, eux-mêmes subdivisés en délégations, ces dernières regroupant des imadats. Aïn Snoussi est un imadat situé dans la délégation de Tabarka, au sein du gouvernorat de Jendouba. Cet imadat se compose de 25 douars, situés dans une zone de moyenne montagne, au sein d'une forêt de chênes-lièges et chênes zéen. Au moment de l'enquête, on y trouve deux écoles primaires et un dispensaire.

Les revenus des habitants proviennent des chantiers forestiers de la région, de l'exploitation de la forêt (artisanat, cueillette, charbonnage...), des emplois des migrants en ville et, pour une faible part, de l'agriculture et de l'élevage. La population, bien qu'en augmentation en nombre absolu, subit un exode rural important, que confirme la diminution du nombre de ménages. Au total, la croissance est relativement faible pour le milieu rural, comme le montre le tableau IV.

L'enquête proprement dite a porté sur 200 ménages, soit 42 % d'entre eux, pour un total de 1 264 individus. Elle comportait un volet « ménage » apportant entre autres des informations sur l'habitat et l'équipement du ménage, sur les caractéristiques démographiques, scolaires, socio-économiques et familiales de chaque membre. Une partie est consacrée à la migration des membres et du chef de ménage. Un autre volet « exploitant agricole » s'attache à décrire le type de cultures pratiquées, les activités d'élevage, l'utilisation de la force de travail, l'occupation des sols et les attitudes face à l'environnement. Nous présentons les résultats de cette enquête.

	1956	1966	1975	1984	1994
Population	1713	2229	2504	2660	2774
Ménages		431	493	508	486
Taux de croissance annuel moyen de la population (%)		2,67	1,30	0,67	0,42

Source : recensements INS.

▌Tableau IV
Croissance de la population à Aïn Snoussi.

En premier lieu intéressons-nous aux conditions d'habitat. Si elles se sont améliorées après la politique de « dégourbification », 31 % des ménages vivent encore dans des habitations non construites en dur. Parmi celles-ci, la moitié est composée de maisons en pisé (mélange de terre argileuse, paille et cailloux), l'autre moitié de gourbis et de tentes. Toutes habitations confondues, les ménages partagent une ou deux pièces dans 81 % des cas. Un quart des ménages utilisent des bouteilles de gaz, les autres consomment uniquement du bois et du charbon de bois comme énergie domestique.

Les résultats concernant la composition familiale indiquent une suprématie de la famille nucléaire sur la famille élargie. En effet, 52 familles sur 200 comportent, en plus des parents et enfants, un ou plusieurs membres de la famille proche, père, mère, petits-enfants, frère ou sœur du chef de ménage. La taille médiane du ménage est de 6 membres, 27,5 % des ménages étant composés de 8 membres ou plus.

La structure démographique de la population se caractérise par son extrême jeunesse, 50,5 % des individus ayant moins de vingt ans. En revanche, les chefs de ménage sont plus âgés du fait du mode de transmission du patrimoine familial. Un fils ne devient chef de ménage qu'après s'être marié, installé et avoir en partie pris son autonomie vis-à-vis de son père. Cela nécessite soit le décès du père, soit un pécule de départ généralement peu compatible avec les revenus familiaux. Il s'ensuit que peu d'hommes jeunes accèdent à ce statut. On n'en trouve aucun âgé de moins de 25 ans et seulement un tiers d'entre eux ont moins de 45 ans.

La fécondité est encore forte à Aïn Snoussi, bien qu'ayant diminué. La descendance finale des femmes de 60 ans et plus est de 8,7 enfants, alors que celle des femmes de la tranche d'âge 45-49 ans est de 6,4 enfants. Une fécondité forte et un âge au mariage tardif des hommes ont pour corollaire un différentiel d'âge entre le chef de ménage et sa femme. L'enquête indique que les hommes épousent des femmes en moyenne de 8,7 ans plus jeunes qu'eux.

Caractéristiques de la population migrante

Parmi les 200 ménages, 57 ont actuellement au moins un membre en migration, c'est-à-dire ayant quitté la région ou travaillant temporairement hors de la région. Sur ces 57 ménages, 51 ont un ou deux membres en migration, et six en ont trois ou quatre, pour un total de 87 migrants.

La particularité de ces migrations est qu'elles sont le fait d'une catégorie très précise des membres de la famille. La migration des chefs de ménage est négligeable puisque seuls 3,5 % d'entre eux se sont absentés plus de six mois au cours des cinq dernières années. Il en est de même pour l'épouse du chef qui reste dans le douar. En fait, la migration est le fait des enfants dans 88,5 % des cas. Quittant le foyer parfois très jeunes, ils vont chercher du travail à Tunis ou dans quelques gros bourgs proches. Leur migration a souvent un caractère temporaire, leur salaire est reversé au père, surtout pour les filles. On trouvera les caractéristiques précises des migrants dans le tableau V.

La jeunesse des migrants, la faible durée des migrations ainsi que le pourcentage élevé des migrants aidant financièrement leur famille restée au douar tendent à montrer que la migration s'inscrit dans une stratégie familiale de nature économique, mais également liée à des modes de transmission du patrimoine particuliers, au sein desquels s'inscrivent les systèmes d'alliance. Les mariages, qui nécessitent un pécule de départ pour les jeunes couples, favorisent alors la migration des jeunes adultes célibataires. Les revenus issus de ces migrations sont versés en partie à la famille, qui ne manquera pas, le moment venu, de redistribuer la somme nécessaire au mariage et à l'installation.

Lors d'une migration, les liens sont rarement rompus avec la famille ; l'objectif est le retour au douar, sauf pour quelques diplômés dont les ambitions professionnelles ne peuvent être exaucées

qu'en dehors de la région. Il faut d'ailleurs ici mentionner la différence qui existe entre les migrants de sexe masculin, pour lesquels le niveau de scolarité joue un rôle primordial sur la migration, et les filles, pour lesquelles l'activité d'employée de maison exercée très jeune bloque la possibilité de poursuivre des études.

Certains jeunes partent aussi poussés par l'attrait de la ville, mais, mal préparées, avec des moyens insuffisants, ces migrations de refus du milieu d'origine se soldent souvent par des échecs (Karaoui, 1991). Afin de mieux cerner le processus migratoire dans son ensemble, nous allons maintenant analyser les particularités des familles migrantes par rapport aux autres.

	Sexe féminin	Sexe masculin	Ensemble
Nombre	24	63	87
Âge moyen	18,1 ans	21,9 ans	20,9 ans
Célibataires	100 %	98 %	99 %
Activités principales	- Employée de maison	- Ouvrier (chantiers) - Militaire	
Formation scolaire			
- Sans instruction	58 %	15 %	27 %
- Primaire	42 %	59 %	54 %
- Secondaire et supérieure	0 %	26 %	19 %
Durée de séjour	2 ans	1,6 an	1,7 an
Aidant la famille financièrement	96 %	67 %	75 %
Revenant temporairement	8 %	24 %	20 %

Source : enquête Dypen

Tableau V
Caractéristiques des migrants.

Migration et accumulation familiale

À la suite de Gary Becker, l'analyse économique des comportements démographiques a donné lieu à de nombreux travaux dans les pays développés. Mais les hypothèses sous-tendant les modèles

s'avéraient difficilement transposables aux pays en développement et, de plus, les études fines de terrain manquaient cruellement. Enfin, explicitement ou implicitement, le postulat de rationalité économique semblait ne pas s'appliquer aux sociétés humaines de ces pays. Un nouveau courant de recherche s'inscrit en faux contre cette dernière hypothèse.

Dans ce cadre, l'étude des migrations dans les pays du tiers monde s'intéresse à de nouvelles composantes qui dépassent les analyses traditionnelles en termes de flux ou de cycle de vie individuel. ROZENSWEIG et WOLPIN (1985) et ROZENSWEIG (1988) développent une théorie des migrations en milieu rural basée sur l'idée que la famille est un lieu idéal de passation de contrats implicites entre générations, contrats destinés à réduire le risque inhérent à l'activité agricole en l'absence de marchés du crédit et de l'assurance. Plus récemment, certains auteurs se sont attachés à cerner la migration individuelle comme le résultat d'une stratégie familiale globale (LAUBY et STARK, 1988 ; ROOT et DE JONG, 1991 ; LAMBERT, 1994). La pertinence de ces travaux est évidemment liée à la prégnance de la famille comme unité élémentaire de décision et de la pression sociale qui s'exerce sur ses membres.

La dernière condition semble remplie dans le cas que nous étudions. En Tunisie, et particulièrement dans les zones déshéritées, la famille reste sinon une norme, du moins une valeur. Issue d'un ancêtre commun qui la fédère, la famille voit comme une « misère sociale » la dispersion de ses membres par migrations successives (BEN SALEM, 1994). Sa force vient de sa légitimité fondée sur une éthique religieuse et sur un système d'obligations réciproques lié à une économie d'autosubsistance. Les aléas de la vie font d'elle une véritable « entité économique » selon l'expression de MAHFOUD (1994). On retrouve là, dans d'autres termes, la notion de contrats implicites passés entre les membres de la famille.

Les résultats présentés dans le tableau VI s'inscrivent dans la logique selon laquelle la fonction d'utilité du ménage est la référence primordiale en milieu rural tunisien. L'hypothèse corrélative est qu'une part importante des migrations individuelles se décline comme composante à part entière d'une stratégie familiale d'ensemble. Une confirmation en est donnée par la forte proportion des migrants aidant financièrement la famille.

Les variables les plus discriminantes quant à la décision de migration sont liées à la composition familiale et à l'utilisation de la force de travail au sein de l'exploitation. La structure familiale n'entre pas en jeu en tant que clivage entre familles nucléaires ou élargies, ni selon le nombre de noyaux qui s'y rattachent. En revanche, la distribution des âges des membres est une variable fondamentale dans le processus de migration individuelle. Elle est fortement liée au niveau économique du ménage qui s'inscrit dans un processus d'accumulation relativement précis consistant à la fois à pourvoir aux besoins quotidiens et à constituer un capital pour faire face aux grosses dépenses prévues ou imprévues. En l'absence d'une véritable épargne monétarisée, le capital prend la forme du bétail, qui s'avère facile à déstocker au souk le plus proche, alors que le revenu minimum est assuré par la pluri-activité et la migration.

Seulement, élevage et migration nécessitent l'un et l'autre la mobilisation d'une certaine catégorie de la force de travail familiale, le bétail étant gardé par les jeunes enfants, les revenus des migrations provenant des adolescentes et des jeunes adultes masculins. Quant aux chefs de ménage, ils trouvent à s'employer occasionnellement dans les chantiers forestiers tandis que leurs femmes effectuent les travaux agricoles et les activités domestiques. Ce partage social des tâches par âge est lié à un processus d'accumulation traditionnel. Il consiste à constituer un petit cheptel, de caprins le plus souvent, pour amasser l'argent nécessaire à l'envoi d'un membre en migration. Les revenus que celui-ci fournit à la famille permettent à nouveau l'achat de bétail, plus diversifié cette fois. L'opération peut se renouveler plusieurs fois, les migrations étant de durées généralement courtes. Les augmentations dans le temps du revenu et du capital sont donc en synergie. À un certain stade de ce processus, les paysans peuvent envisager une activité agricole plus importante, plus moderne, voire un début d'insertion dans le marché.

Étant donné les différences entre les revenus liés aux migrations et ceux provenant de l'exploitation familiale, on peut se demander pourquoi la migration n'est pas systématique pour tous les ménages. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce fait. D'abord, la réussite de la migration n'est pas établie à l'avance, le migrant n'étant pas toujours assuré de trouver un emploi en ville. Ensuite, la désagrégation de la famille est mal perçue et mal vécue.

Variables	Familles ayant au moins un membre en migration	Familles sans membre en migration	Significativité de la diffrence entre les deux groupes
Nombre	57	143	
Variables sociodémographiques			
Nombre de membres dans le ménage	7,1 (2,4)	6,0 (2,1)	0,01
Nombre d'enfants dans le ménage	4,5 (1,7)	3,4 (2,1)	0,001
Nombre de noyaux familiaux	1,3 (0,6)	1,3 (0,6)	NS
Familles élargies	24,6%	26,6%	NS
Âge du chef de ménage	56,4 ans (9,8)	48,1 ans (14,2)	0,001
Âge de la femme du chef de ménage	46,5 ans (10,0)	40,1 ans (13,2)	0,001
Nombre de membres âgés de 17 à 30 ans autres que le chef de ménage et sa femme	2,6 (1,6)	1,0 (1,3)	0,001
Frères et sœurs du chef de ménage vivant hors de la région	43%	32%	0,05
Niveau de scolarité maximal atteint dans la famille			
1 : sans instruction	1,8%	17,6%	0,001
2 : primaire	68,4%	72,5%	NS
3 : secondaire et supérieure	29,8%	9,9%	0,001
Habitat			
Nombre de constructions indépendantes	1,6 (0,5)	1,4 (0,5)	0,05
Constructions en dur	71,9%	67,8%	NS
Nombre de pièces dans le logement principal	2,2 (0,9)	2,0 (0,9)	NS
Ménages résidant depuis plus de 5 ans dans le logement	49,1%	41,1%	NS
Ménages utilisant le gaz	26,8%	23,2%	NS

Tableau VI (suite page 547)

Variables	Familles ayant au moins un membre en migration	Familles sans membre en migration	Significativité de la diffrence entre les deux groupes
Variables économiques (agriculture, élevage)			
Nombre de membres travaillant dans l'exploitation	2,9 (1,4)	2,2 (1,3)	0,01
Nombre de mois de travail par an dans l'exploitation	20,2 (13,0)	12,0 (11,2)	0,001
Ménages ayant moins de 2 hectares de terres	6,3 %	40,6 %	0,1
Ménages cultivant les céréales	78,9 %	65,0 %	0,1
Ménages utilisant un tracteur	14,0 %	7,0 %	NS
Ménages commercialisant plus de la moitié ou plus de la production agricole	17,0 %	8,1 %	0,1
Nombre d'ovins	2,9 (4,9)	2,1 (4,2)	NS
Nombre de caprins	5,9 (5,2)	3,7 (4,6)	0,01
Nombre de bovins	1,9 (1,3)	1,5 (1,2)	0,05
Nombre d'équidés	0,6 (0,5)	0,5 (0,5)	0,1

Source : enquête Dypen.
* Les nombres entre parenthèses sont les écarts-types.

Tableau VI
Comparaison entre les familles ayant un membre en migration et les autres.

Il en est notamment ainsi pour les jeunes filles que les parents envoient comme bonnes à Tunis. À Aïn Snoussi comme dans toute la Kroumirie, l'apprentissage de la ville est considéré comme néfaste pour elles. Enfin, on observe à l'intérieur de chaque douar l'existence de filières ou de réseaux qui facilitent la migration par une entraide financière, logistique, ou tout simplement par la fourniture d'informations de la part de membres déjà installés en ville. Ainsi, 75 % des jeunes filles proviennent de seulement trois douars, qui regroupent dans l'enquête 40 % des ménages. De la même manière pour les garçons, certains douars pourvoient la capitale en

ouvriers de bâtiment tandis qu'un autre est « spécialisé » dans le recrutement de militaires.

Le résultat général concernant les migrations est que les caractéristiques individuelles des migrants ne suffisent pas à les expliquer. Il faut étendre l'analyse aux stratégies économiques familiales en tenant compte de la composante sociale, au niveau du douar, dans laquelle s'insère toute prise de décision au sein du ménage. La migration dépend donc du stade d'accumulation du ménage, de la composition par âge du ménage et d'une composante sociogéographique structurelle.

Conclusion

En milieu rural dans les pays en développement, la migration est souvent présentée comme une alternative à l'activité agricole et analysée dans les modèles théoriques comme lui étant substituable. Il en résulte un coût d'opportunité de la migration lié à la perte d'une unité supplémentaire de travail agricole. Dans la zone que nous étudions, l'activité agricole est fortement limitée, de manière quasiment structurelle eu égard aux conditions environnementales (climatiques, géographiques, édaphiques), démographiques et législatives. C'est pourquoi l'activité agricole et l'élevage ont davantage une fonction respectivement d'autosubsistance et de constitution d'un capital-risque plutôt que de source régulière de revenus. Cependant, ces activités ne sont pas à négliger car elles demeurent à la base de la vie des habitants.

L'activité agricole ne pouvant assurer seule les revenus de la famille, la pluri-activité s'est développée sous différentes formes, dont la migration. Celle-ci apparaît à la fois comme une étape dans le processus d'accumulation familiale et comme une résultante de variables sociodémographiques caractéristiques d'une certaine position dans le cycle de vie du ménage. En effet, les processus de croissance économique sont fortement stéréotypés, ce qui fait que la migration s'appréhende comme une composante d'une stratégie

familiale globale. À cet égard, on peut dire, en schématisant à l'extrême, que « toute famille a, a eu ou aura un membre en migration ».

Dans ce contexte, les explications sommaires des motifs migratoires ne peuvent plus tenir dans la mesure où nous sommes face à une société où l'économique est aussi symbolique, où la démographie et les alliances sont soumises à un contrôle social encore prégnant, où l'environnement physique est un facteur primordial. Ainsi, l'intuition selon laquelle la migration est liée à des facteurs répulsifs ne tient que dans les cas extrêmes de pauvreté. Au contraire, les migrants appartiennent à des familles ayant déjà un petit capital, et ils reviennent dans le douar après quelques années dans la majorité des cas. Une fois mariés, les adultes n'opèrent plus de migration temporaire.

Au-delà de l'analyse *per se* des comportements migratoires au sein des familles de cette région montagneuse et forestière du nord de la Tunisie, il serait intéressant de montrer l'impact éventuel des résultats sur les actions de développement. Dans l'objectif du développement économique, il apparaît que la diversification des activités est la voie à suivre, mais qu'elle doit s'inscrire dans une optique de moyen terme de manière à insérer les habitants dans une logique de marché, telle qu'elle se développe dans tout le pays. En effet, si les différentiels de revenus entre régions continuent à s'accroître, les derniers bastions qui retiennent les ruraux vont tomber et l'on assistera probablement à une nouvelle vague d'exode rural, ce contre quoi luttent actuellement les pouvoirs publics. Il faut en fin de compte que l'horizon économique des habitants s'élargisse dans le temps en les assurant d'un revenu minimum régulier, ce qui implique aussi une conception nouvelle des rapports entre l'État et les paysans au sujet de l'appropriation de la forêt.

Plus que sur les résultats descriptifs des comportements migratoires et sur les stratégies familiales à Aïn Snoussi, nous voudrions insister sur l'approche globale mise en œuvre ici. L'étude des migrations individuelles n'aurait pas pu être reliée à une dynamique explicative sans la prise en compte des stratégies familiales et des variables contextuelles. Knoop (1990) regrettait que l'étude des migrations en Tunisie soit a-théorique. À cet égard, l'idée selon laquelle les migrations obéissent à une logique familiale offre un cadre théorique de recherche intéressant.

Bibliographie

ATTIA (H.), 1986 — Problématique du développement du NO tunisien. *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* : 41-42.

BEDOUI (A.), 1994 — « Migration et dynamique socio-économique en Tunisie ». *In* : *Les migrations intérieures en Tunisie*, Cahier de l'IREP, 10, Tunis,

BEN BOUBAKER (A.), ALBOUCHI (A.), 1993 — *Impact socio-économique de l'utilisation des produits secondaires de la forêt en Kroumirie-Mogods.* ODESYPANO.

BEN SALEM (L.), 1994 — « Structures familiales et réseau d'entraide ». *In* : *L'entraide familiale*, Cahier de l'IREP, 11, Tunis.

BOUJU (S.), 1991 — *La recherche géographique sur les paysanneries des montagnes de l'extrême-nord de la Tunisie.* Mémoire de DEA, université Paris-I.

BOUJU (S.), 1994 — *Le développement des zones rurales défavorisées et le rôle de leur environnement urbain proche : le cas de la Khroumirie (Tunisie) comparé à celui des Préalpes de Dignes (France).* Communication au colloque URBAMA « Petites villes et développement local », Tours, 28-30 juin.

CERES, 1993 — « Problèmes socio-économiques de la forêt du nord-ouest de la Tunisie ». *Cahier du CERES*, Série Géographique n° 8, Tunis.

DRIRA (M.), 1993 — « Les migrations internes en Tunisie ». *In* : *La démographie historique en Tunisie et dans le monde arabe*, Cérès Productions, Tunis.

GANA (A.), 1991 — « L'exploitation familiale en Tunisie ». *In* Lamarche (H.) éd. : *L'agriculture familiale*, Paris, L'Harmattan.

HUGON (P.), 1993 — *L'économie de l'Afrique.* Paris, La Découverte.

Institut national de la statistique, 1994 — Premiers résultats du recensement de 1994. Tunis, INS.

JEMAI (A.), SAADANI (Y.), 1995 — Historique et évolution des systèmes agrosylvopastoraux dans les zones montagneuses du Nord-Ouest. *Parcours Demain*, numéro spécial, juin 1995.

KARAOUI (N.), 1991 — L'univers éclaté des paysans du Nord-Ouest tunisien : la reproduction de l'échec. *Revue Tunisienne des Sciences Sociales* : 104-105.

KASSAB, 1980 — *Études rurales en Tunisie.* Publications de l'université de Tunis, Série géographie, vol. VI.

KNOOP (H.), 1990 — « Les déterminants des migrations internes en Tunisie ». *In* : *Population, espace et développement*, Cahier de l'IREP, 4, Tunis.

LAMBERT (S.), 1994 — La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte d'Ivoire. *Revue d'Économie du Développement*, 2.

LAUBY (J.), STARK (O.), 1988 — Individual migration as a family strategy : young women in the Philippines. *Population Studies*, vol.42 : 473-486.

MAHFOUDH (D.), 1994 — « Changement social et solidarité familiale : problématique, méthodologie et éclairage théorique ». *In* : *L'entraide familiale*, Cahier de l'IREP, 11, Tunis.

MINCER (J.), 1978 — Family migration decisions. *Journal of Political Economy*, 86 (5).

PICOUET (M.), 1971 — Aperçu des migrations intérieures en Tunisie. *Population*, numéro spécial.

RANIS (G.), STEWART (F.), 1993 — Rural nonagricultural activities in development. Theory and application. *Journal of Development Economics*, 40 : 75-101.

RONDOT (P.), 1953 — L'émigration ancienne des Mekna (1880-1890). *Cahiers de Tunisie*, 1 (1).

ROOT (B.D.), DE JONG (G.F.), 1991 — Family migration in a developing country. *Population Studies*, 45 : 221-233.

ROSENZWEIG (M. R.), 1988 — Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low-income countries. *Economic Journal*, 98.

ROSENZWEIG (M. R.), WOLPIN (K. I.), 1985 — Specific experience, household structure, and intergenerational transfers : farm family land and labor arrangements in developing countries. *Quaterly Journal of Economics*, 100, supplément.

Systèmes de production et migration dans un village mexicain

Jean-Philippe Colin
Économiste

Hélène de Château-Thierry
Agronome

Clémence Rouy
Agronome

Hermilio Navarro
Agronome

I Une agriculture marginale

La production agricole à San Lucas Quiavini relève, comme partout, d'une série de conditions plus ou moins favorables que nous allons répertorier dans cette première partie de l'analyse.

Des sols peu fertiles

Trois unités topographiques peuvent être distinguées dans le terroir de San Lucas Quiavini : la plaine, de 1 815 ha, dont les terrasses alluviales s'étendent de 1 620 m à 1 720 m d'altitude, se caractérise par des sols alluviaux à faible teneur en matière organique, à taux variable en matériaux argileux et sableux. Les collines, arrondies, fortement entaillées par les talwegs, couvrent 400 ha, entre 1 720 m et 1 940 m d'altitude ; les sols sont peu évo-

lués, superficiels et très érodés. Enfin la montagne, entre 1 940 et 2 900 m, au relief escarpé, entaillé par des talwegs, et dont les sols sont squelettiques.

Une forte contrainte climatique

Le climat est de type tropical sec d'altitude. La contrainte climatique est avant tout d'ordre pluviométrique. Les températures annuelles sont élevées (moyenne annuelle 18,7 °C) avec une faible amplitude thermique (de 22 °C en janvier à 13 °C en septembre) ; il n'y a donc aucun problème de température en avril, mai ou juin pour le maïs (période de semis), dont le zéro de végétation est 10 °C. Il pleut en moyenne 700 mm par an, avec de fortes variations d'une année à l'autre. La saison des pluies s'étale d'avril à octobre — période recevant, en moyenne, 90 % des précipitations annuelles, mais la répartition mensuelle connaît une variabilité interannuelle. En général, on constate deux pics, en juin et septembre. Sur une période de 40 ans, on a pu estimer que le semis du maïs pouvait être réalisé dans 22 % seulement des cas en juin, période à laquelle la réserve utile du sol est atteinte. Dans 63 % des cas, la plante connaît un déficit hydrique au moment de la floraison, ce qui peut entraîner des baisses de rendement de moitié. Ces pluies irrégulières et insuffisantes n'autorisent pas une deuxième saison de culture.

La contrainte climatique est d'autant plus forte que l'agriculture reste essentiellement pluviale ; seules 3 % des superficies des producteurs interrogés sont irriguées.

Ces dernières décennies, la coupe de bois et le surpâturage dans la zone haute du terroir ont conduit à une dégradation de la strate arbustive et arborée. En saison des pluies, l'eau, qui n'est plus freinée et s'écoule avec violence, provoque une forte érosion. Les précipitations ne rechargent plus les nappes phréatiques, dont le niveau diminue. Depuis 1950, le cours d'eau principal du village coule de façon intermittente, environ trois mois par an. La dégradation du milieu, décrite par les habitants de San Lucas Quiavini, est corroborée par un texte de la fin du siècle dernier, qui évoque un climat humide et une végétation « exubérante et splendide » (Martínez Gracida, 1883 : 698).

Un « système milpa » dominant

La *milpa*, association du maïs, du haricot et de la courge, est caractéristique de la production agricole régionale depuis les temps préhispaniques ; à l'heure actuelle, maïs, haricot et courge occupent encore 80 % des terres cultivées à l'échelle de l'État de Oaxaca (REINA, 1988 : 14). Elle marque l'économie agricole du village et couvre 90,5 % des superficies cultivées. Les autres cultures — maguey[1] (en association avec la *milpa*), pois chiche, tomate, luzerne — sont spatialement et économiquement marginales. Le maguey valorise les sols les plus pauvres ; tomate et luzerne se limitent aux petites parcelles irriguées.

Milpa	123,25 (66.6 %)
Milpa-maguey	44,25 (23.9 %)
Total *milpa*	167,50 (90.5 %)
Pois chiche	6,75 (3.6 %)
Haricot (cycle court)	6,60 (3.6 %)
Tomate	1,00 (0.5 %)
Luzerne	3,25 (1.8 %)
Total	185,10 (100 %)

Tableau I
Cultures pratiquées à San Lucas Quiavini en 1992 par les exploitants enquêtés : superficie (ha) et %

La *milpa*, qui couvre tous les types de sols mis en culture dans la zone, est conduite à partir de variétés locales, pratiquement sans fertilisation chimique (il n'y a que 6 exploitations sur 55 enquêtées qui l'utilisent, à de très faibles doses). La fumure organique est mise à profit lorsque le producteur dispose d'animaux ; le fumier est épandu uniquement sur les parcelles les plus proches du village. Le rendement, variable selon les années et les parcelles, reste faible (300 kg en moyenne en 1992) ; il dépasse rarement 800 kg/ha de maïs-grains. La récolte a lieu 4 mois après le semis ; les tiges de maïs (*zacate*) sont récoltées comme fourrage.

[1] Agave exploité à Oaxaca, dont la sève distillée produit une boisson alcoolisée, le *mezcal*.

Une agriculture d'autoconsommation

Le maïs-grain, le haricot et la courge sont destinés à l'autoconsommation des ménages ; le zacate, les gousses de haricot et le maïs piqué sont utilisés pour l'alimentation des animaux (bœufs de trait, petit élevage ovin, caprin et porcin). Du fait des faibles rendements, la priorité est donnée à la production de maïs et de *zacate*. Elle se traduit par des rendements réduits de courge et de haricot.

L'orientation de la production vers l'autoconsommation ne se traduit pas systématiquement par une autosuffisance, sauf pour les exploitations les plus importantes. En moyenne, les producteurs enquêtés achètent du maïs pendant 3,7 mois par an lorsque la superficie cultivée est inférieure à 3 ha (41 % d'unités de production (UP) autosuffisantes), 2,4 mois par an pour une superficie de 3 à 6 ha (57 % d'UP autosuffisantes) ; toutes les exploitations ou unités de production qui cultivent plus de 6 ha sont autosuffisantes.

Les producteurs de San Lucas Quiavini font état d'une réduction avec le temps de leur capacité à atteindre l'autosuffisance alimentaire, du fait d'une baisse des rendements de la *milpa*. Une telle appréciation semble corroborée par l'estimation du rendement moyen en maïs dans les Vallées centrales à la fin des années quarante, ou encore par les travaux de GAY (1990) selon lesquels, à l'époque coloniale, les Indiens des Vallées centrales parvenaient sans difficulté à assurer leur consommation annuelle de maïs.

Des comuneros *minifundistes*

En moyenne, chaque exploitant possède et cultive 3,5 ha, avec un maximum de 13 ha.

Les terres dites communales, mais appropriées individuellement, représentent 82 % des superficies contrôlées ; les parcelles éjidales[2]

[2] L'*ejido* est une institution agraire héritée (dans sa forme actuelle) de la Réforme agraire. La « possession éjidale » peut être définie comme un droit d'usufruit individuel ou collectif sur la terre.

se limitent à 9 % de la superficie possédée par les producteurs enquêtés. Les producteurs peuvent également ouvrir des parcelles de culture dans l'indivis communal (réellement commun aux villageois) que constituent les zones hautes du terroir, utilisées pour le parcours des animaux et la collecte du bois (9 % des superficies lors des enquêtes) ; il suffit pour cela d'en aviser le bureau des biens communaux. La simplicité de cette forme d'accès à la terre s'explique de toute évidence par le peu d'intérêt porté par les villageois à l'ouverture de telles parcelles, coûteuse en travail au regard de la production qui peut en être retirée. Aucune parcelle du terroir n'a le statut de *pequeña propiedad* (propriété privée formelle, selon la terminologie de la Réforme agraire).

Il existe un marché foncier des parcelles communales appropriées individuellement, mais les transactions restent limitées aux membres de la communauté. Ce marché est loin d'être marginal. Sur 191 ha possédés par 54 producteurs enquêtés (pas d'information dans un cas), 66 ha ont été achetés, soit 35 % de la superficie. Près d'une exploitation sur deux (24/54) a eu accès à la terre, en totalité ou en partie, par achat.

Un faible niveau d'équipement et de main-d'œuvre

Le capital d'exploitation usuel se limite à un attelage de bovins[3] avec l'équipement de culture attelée et à une charrette, mais 35 % des exploitations ne disposent même pas d'un attelage. Les exploitations possédant un tracteur ou une camionnette restent l'exception (5 UP).

La plupart des exploitations pratiquent un petit élevage ovin-caprin-porcin de 4 à 8 têtes en moyenne, parfois moins. Ces animaux, destinés à la consommation familiale, constituent également

[3] Les bœufs utilisés comme animaux de trait sont achetés à l'âge de 2 ans et peuvent travailler après un apprentissage d'environ un mois. Ils sont revendus 4 à 5 ans plus tard ; au-delà de cet âge, les animaux perdent de leur efficacité au travail et consomment davantage de fourrage.

une « trésorerie sur pied », permettant de payer des journaliers, de financer la location d'un attelage, etc.

Chaque exploitation compte, en moyenne, un seul actif familial masculin permanent et un demi-actif à temps partiel, pour un groupe de consommation de 4 adultes ou équivalents-adultes. La participation des femmes aux tâches agricoles est limitée, à l'exception du semis et, parfois, de la récolte.

Une pluri-activité forte en marge des interventions de l'État

50 producteurs sur 55 ont d'autres activités hors de l'exploitation. Il s'agit essentiellement de travaux réalisés comme journaliers agricoles (36 UP), de prestations de services agricoles (location d'attelages : 23 UP, de tracteurs ou transport par camionnette : 4 UP), de petit commerce local (8 UP) ou d'artisanat (7 UP). La coupe et la vente de bois représentent également une activité non marginale (14 UP).

Sur 55 exploitations, 26 reçoivent actuellement un appui financier apporté par un ou plusieurs membres de la famille travaillant en Californie. Sur les 29 exploitations qui ne reçoivent pas cet appui, 20 ont eu l'occasion de bénéficier dans le passé de revenus migratoires ; seules 9 exploitations sur 55 n'ont jamais bénéficié de telles ressources.

On assiste depuis quelques années à une réorientation profonde de la politique économique mexicaine, avec l'abandon du protectionnisme et de l'étatisme qui la caractérisaient depuis des décennies. La politique d'ajustement structurel en cours depuis 1982 et surtout depuis 1989 conduit à une redéfinition du rôle de l'État, qui se traduit par une modification profonde de l'environnement économique et institutionnel des producteurs agricoles, modification qui doit être accentuée par le Traité de libre commerce avec les États-Unis et le Canada, entré en vigueur le 1er janvier 1994, et par la possibilité de privatisation de l'*ejido* (modification, en 1992, de l'article 27 de la Constitution).

Le bouleversement porte en particulier :

— sur les conditions d'accès au crédit agricole, avec la réduction des volumes de crédit disponibles, la suppression des subventions

des taux d'intérêt, l'exclusion des producteurs et des régions « à risque » de la clientèle de la Banque de développement rural (Banrural) ; les zones marginales bénéficient d'une assistance à caractère social du Programme national de solidarité (Pronasol), pouvant prendre la forme de prêts de campagne ;

— sur la disparition des prix de garantie et la mise en place du programme Procampo (passage de prix subventionnés à une subvention à l'hectare, pour certains produits).

À San Lucas Quiavini, la production agricole est toujours restée en marge de l'action gouvernementale, et en particulier de l'attribution de crédits bancaires. D'après SEGURA (1988), la prédominance des terres communales expliquerait que l'État de Oaxaca soit resté en marge des crédits attribués à partir des années cinquante par les banques successives de développement, qui favorisaient le secteur éjidal.

Banrural est intervenue une première fois à San Lucas Quiavini en 1978, dans le cadre d'un programme de construction de puits et de fourniture de pompes. L'incidence de ce programme est restée des plus limitées au vu des superficies irriguées. En 1985, un crédit d'équipement a été proposé pour l'achat de quelques attelages et d'un tracteur (à l'échelle du village), ce dernier étant rapidement revendu faute de remboursement du crédit. En 1988, un crédit de campagne pour la production de maïs a bénéficié à une vingtaine de producteurs seulement. Enfin, une plantation d'arbres et la réalisation d'une porcherie sont restées des initiatives sans lendemain qui n'ont fait que laisser quelques traces dans le paysage.

Le Pronasol, à travers le *Fondo de Solidaridad para la Producción*, qui permet l'obtention de crédits de campagne sans intérêts, n'a jamais été sollicité par les exploitants de San Lucas Quiavini, par manque d'information ou par défiance vis-à-vis des autorités.

Dans ces conditions, et du fait également des caractéristiques de la production à San Lucas Quiavini — peu d'achat d'intrants, peu de ventes de produits agricoles — l'incidence directe de l'évolution de la politique agricole sur cette agriculture fonctionnant essentiellement hors marchés ne peut que rester faible.

Les exploitations de San Lucas Quiavini appartiennent à plusieurs types. Deux critères, la superficie cultivée et le matériel d'exploita-

tion disponible, permettent de construire une typologie structurelle simple. On distinguera ainsi trois groupes :

— groupe GI : superficie cultivée inférieure à 3 ha, en différenciant le sous-groupe GIa, qui comprend les exploitations ne disposant pas de matériel hormis l'outillage manuel, et le sous-groupe GIb, qui regroupe celles qui disposent d'un attelage (et éventuellement d'une charrette).

— groupe GII : superficie cultivée comprise entre 3 et 6 ha, avec GIIa comprenant les UP qui ne disposent pas de matériel d'exploitation hormis l'outillage manuel et GIIb celles qui disposent d'un attelage (et éventuellement d'une charrette).

— groupe GIII : superficie cultivée supérieure à 6 ha; toutes ces exploitations ont un capital d'exploitation plus important (tracteur et/ou camionnette, attelage éventuellement).

Groupes		Nb d'UP
Groupe I	Ia	11
	Ib	16
	total GI	27
Groupe II	IIa	6
	IIb	16
	total GII	22
Groupe III		6

Tableau II
Typologie élémentaire des exploitations de San Lucas Quiavini.

Cette typologie s'avère significative d'un certain nombre d'éléments déterminants : les relations avec les États-Unis, la pluri-activité, la composition de l'unité domestique (actifs agricoles permanents, dimension du groupe de consommation), les modes de tenure, les systèmes de culture, l'importance relative du travail domestique et du travail rémunéré au sein de l'exploitation, ainsi que le degré d'autosuffisance en maïs (CHÂTEAU-THIERRY *et al.*, 1994) Du fait de la thématique présentée, on insistera uniquement sur les deux premiers points.

Seules certaines exploitations du groupe GI — principalement GIa — n'ont pas et n'ont jamais eu de membres émigrés aux États-Unis. Par ailleurs, la proportion des exploitations qui bénéficiaient, lors des enquêtes, de l'appui financier d'un membre de la famille travaillant en Californie passe du tiers pour le groupe GI à la moitié pour le groupe GII ; toutes les exploitations du groupe GIII recevaient un tel appui (tabl. III) :

Groupes	Relation actuelle	Relation passée	Total	N'a jamais eu de de relations avec les E.U.
G Ia	3/11	3/11	6/11	5/11 (45%)
G Ib	5/16	7/16	12/16	4/16 (25%)
G I	8/27	10/27	18/27	9/27 (33%)
G IIa	4/6	2/6	6/6	0
G IIb	8/16	8/16	16/16	0
G II	12/22	10/22	22/22	0
G III	6/6	-	6/6	0

Tableau III
Types d'exploitations et relations avec les États-Unis (migration ou aide économique venant de migrants).

Ces résultats illustrent le rôle joué par le migration aux États-Unis dans le processus de capitalisation des exploitations, en particulier par l'achat de terres et de tracteurs.

Cette typologie simple fait également apparaître quelques spécificités de la pluri-activité locale. Le travail parallèle des journaliers agricoles décroît du groupe GI (80% des UP) au groupe GII (70% des UP), pour disparaître dans le groupe GIII. Pratiquement tous les exploitants disposant d'un attelage le louent de temps à autre (GIb et GIIb). Les autres activités locales se retrouvent plus particulièrement chez les petits exploitants du groupe GIa (petit commerce, 75% des UP) et dans la strate des exploitants aisés (GIII, travail du sol au tracteur et transport, 80% des UP).

Des systèmes de production non reproductibles

Nous proposerons ici une analyse économique du système *milpa*, en termes de coûts d'opportunité, puis de débours monétaires effectifs. Un tel bilan monétaire est proposé ensuite pour l'ensemble de l'activité agricole des exploitations enquêtées.

Évaluation économique du système milpa

Dans un premier temps, les facteurs fournis par l'exploitation (travail, attelage, transport) sont valorisés aux coûts d'opportunité, en retenant comme normes le prix de ces facteurs sur le marché. Les coûts de production et le résultat net d'exploitation par hectare de *milpa* sont calculés pour deux types de parcelles : (a) sols dits de « deuxième classe », travaillés en culture pluviale mais considérés comme productifs, représentatifs de conditions localement jugées favorables ; (b) sols dits de « quatrième classe », représentatifs des parcelles considérées comme peu productives. Pour chaque type de sol, on considère les résultats d'une « bonne » campagne (mais non exceptionnelle) et d'une « mauvaise » campagne (mais non catastrophique). Soit au total quatre scénarios de rendement (H1 à H4).

Cette évaluation porte sur la *milpa* en culture pluviale, caractéristique de l'agriculture dans la communauté, avec un labour au tracteur et opérations culturales ultérieures réalisées en culture attelée (avec araire), sans fertilisation chimique et sans fumure organique (pratique non généralisée). Afin de simplifier le calcul, le coût de l'accès à la terre et l'intérêt du capital ne sont pas pris en compte.

Calculé sur de telles bases, le coût de production varie, selon le rendement, de 850 à 1 500 nouveaux pesos (N$) par hectare[4]. On note,

[4] À l'époque des enquêtes (printemps-été 1993), le taux de change était de 1,90 franc français pour un nouveau peso.

dans l'estimation de la valeur brute de la production, l'importance décisive revêtue par les tiges de maïs comme ressources fourragères qui, dans le contexte étudié, sont loin de représenter un simple sous-produit.

	H1	H2	H3	H4
Valeur production	1 200	760	540	390
Coût de production	1 510	1 225	985	860
Résultat net	- 310 N$	- 465 N$	- 445 N$	- 470 N$

Tableau IV
Résultat net par hectare de *milpa*
(en nouveaux pesos).

Quel que soit le scénario retenu, la production reste déficitaire au vu d'une analyse économique du système *milpa* conduite en estimant, aux prix du marché, le coût d'opportunité des facteurs.

En d'autre termes, les producteurs de San Lucas Quiavini retiennent implicitement d'autres coûts d'opportunité que les prix de marché — ce qui devrait être analysé en prenant en compte les nombreux coûts de transaction qui caractérisent le fonctionnement des marchés ruraux. Que la production de *milpa* perdure s'explique également par la faible proportion des dépenses monétaires engagées par les producteurs : en moyenne, 33 % seulement du coût de production total (354/1 062 N$ par hectare de *milpa*)[5]. La part des dépenses monétaires consacrées au travail motorisé (77 %) et au travail manuel (47 %) est plus forte que celle consacrée au travail en culture attelée (20 %) et au transport de la récolte de la parcelle au village (12 %).

[5] Pour chaque exploitation, le coût total est estimé en ajoutant le coût des facteurs fournis par l'exploitation (valorisés aux prix du marché sur la base des consommations physiques réelles) aux débours monétaires effectifs.

Plusieurs pratiques évoquées lors des enquêtes visent à organiser les transactions hors du marché, dans une stratégie de minimisation des débours monétaires : métayage[6], participation à un groupe d'entraide, échange de journées de travail contre du fourrage de maïs ou encore contre des travaux réalisés avec un attelage, échange de fourrage de maïs contre le travail de l'attelage.

Une production agricole déficitaire sur le plan monétaire

Malgré la faiblesse des débours consacrés à la *milpa*, l'absence presque totale de revenus monétaires qui en sont tirés pose le problème du financement de cette production. On a donc établi le bilan monétaire de l'ensemble des activités agricoles et d'élevage des exploitations enquêtées. Cette approche, indiscutablement partielle car elle ne prend pas en compte le coût d'opportunité des facteurs fournis par l'exploitation et la valorisation des productions non marchandes, fournit un indicateur particulièrement fort de la fragilité économique de la production. On retrouve, à cette échelle, le déficit mentionné précédemment pour la *milpa*.

Les ventes de produits agricoles sont marginales ; 63 % des exploitations n'ont rien vendu en 1992-1993. Les ventes réalisées par les autres exploitations portent sur de faibles sommes (1 500 N$ au plus sur l'année, à une exception près). Ces quelques revenus monétaires d'exploitation proviennent essentiellement de la vente d'animaux (10 UP) et de *zacate* de maïs (9 UP).

En moyenne, chaque exploitation débourse 1 060 N$ en coûts de production monétaires (toutes activités confondues) et vend pour 500 N$; le déficit monétaire moyen est de 560 N$ par exploitation, 82 % des exploitations enregistrant un résultat monétaire négatif.

[6] Pour une analyse des modes de faire-valoir à San Lucas Quiavini, voir le chapitre consacré à cette communauté *in* : *Institutions agraires et pratiques foncières. Une étude comparée du métayage au Mexique* (J.-Ph. COLIN, à paraître).

Le déficit moyen augmente du groupe I au groupe III, avec un ratio recettes/dépenses proche (0,4, 0,5 et 0,5 respectivement pour GI, GII et GIII) :

		N UP	RME	RME > 0	RME max. (N$)
Groupe I	Ia	11	- 470	1 UP	660
	Ib	16	- 300	6 UP	610
	total GI	27	- 370	7 UP	-
Groupe II	IIa	6	- 610	1 UP	4690*
	IIb	16	- 590	0 UP	0
	total GII	22	- 600	1 UP	-
Groupe III		6	- 1 280	2 UP	2350*

* producteurs de tomates

Tableau V
Résultats monétaires d'exploitation (N$/UP).

Ces résultats signifient concrètement que la production agricole à San Lucas Quiavini, destinée avant tout à l'autoconsommation, est financée par d'autres activités : revenus de la migration aux États-Unis, travail en tant que journalier agricole, location de l'attelage, petit commerce. Il a été impossible de collecter les données permettant de quantifier l'importance relative de ces différentes sources de revenus et de formaliser la relation entre les revenus de la migration et les dépenses d'exploitation. En revanche, on peut faire ressortir le rôle de la migration aux États-Unis, en se demandant si l'importance des dépenses monétaires d'exploitation ne vient pas essentiellement du fait migratoire à travers la ponction exercée sur la force de travail domestique, qui obligerait les exploitations à faire appel à davantage de travail rémunéré. En d'autres termes, le déficit monétaire constaté ne vient-il pas de la migration, cette dernière intervenant comme cause plus que comme solution au problème du déficit monétaire d'exploitation ? On observe effectivement que les dépenses monétaires d'exploitation sont plus éle-

vées lorsque l'unité de production compte un ou des migrants aux États-Unis (avec l'exception du groupe GIIb)[7] pour un groupe d'exploitations dont la superficie cultivée est du même ordre. Il n'en demeure pas moins que les exploitations n'ayant pas de travailleur aux États-Unis enregistrent également un déficit monétaire, qui ne vient donc pas, fondamentalement, de la migration.

	RME (N$)	RME < 0
GIa	-300	7 UP sur 8
GIb	-250	7 UP sur 11
GIIa	- 1 000	2 UP sur 2
GIIb	-700	7 UP sur 7

Tableau VI
Résultats monétaires d'exploitation (RME), UP sans migrant.

Migration et activité agricole

Le fait migratoire

Une simple statistique témoigne de l'ampleur considérable du fait migratoire à San Lucas Quiavini. En juin 1993, 54 % des hommes adultes de l'ensemble de la communauté étaient aux États-Unis et 22 %, présents dans le village lors de notre recensement, y avaient déjà séjourné[8]. Le flux migratoire, incessant dans les deux sens

[7] GIa : 1 050/450; GIb : 870/570; GIIa : 2 840/1 630; GIIb : 650/870; GIII : 2 380 N$ (migrants dans les 6 exploitations).

[8] L'importance de la migration à partir de l'État de Oaxaca vers d'autres États du Mexique ou vers les États-Unis est bien connue. Une large majorité (89 %) des unités domestiques recensées par Ortíz Gabriel (1982), dans son étude consacrée à la communauté mixtèque de San Juan Mixtepec, alimentaient ou avaient alimenté le flux migratoire. Dans les Vallées centrales, pour le cas du district de Tlacolula, voir les études de Ornelas López (1982) sur Santo Domingo del Valle et de Vásquez Hernández (1982) sur San Juan Guelavía.

entre le village et les États-Unis, est difficile à quantifier de façon plus précise étant donné la variabilité du temps de séjour à l'étranger.

La migration vers les États-Unis a débuté dans les années quarante, avec la demande de main-d'œuvre impulsée par les contrats de *braseros*[9], qui organisaient la migration temporaire légale. Ces premiers migrants travaillaient essentiellement dans le secteur agricole. À partir des années soixante-dix, le flux migratoire s'accentue fortement. Avec la disparition des contrats de *braseros*, l'essentiel de la migration devient clandestine et s'oriente vers les zones urbaines de la Californie où le réseau villageois, facilitant l'installation et la recherche d'emploi, s'est progressivement constitué. La plupart des migrants sont embauchés dans des restaurants comme plongeurs ou aide cuisiniers.

On peut distinguer plusieurs catégories de migrants selon l'âge, et donc la situation de ces migrants au moment de leur départ. Certains partent pour la première fois quand ils sont jeunes. Il s'agit d'adolescents qui accompagnent leur père et en profitent pour apprendre l'anglais dans l'espoir de trouver ensuite un « bon » travail, ou encore de jeunes de 15 à 30 ans qui partent avant tout avec l'idée de s'installer au retour. Ces migrants effectuent plusieurs séjours en Californie, de un à deux ans chacun, entrecoupés par des retours de six mois à un an à San Lucas Quiavini. D'autres migrants partent pour la première fois alors qu'ils ont plus de 30 ans et sont déjà installés à San Lucas Quiavini. Leurs séjours, qui peuvent être fréquents ou épisodiques (un ou deux voyages), leur permettent de réaliser des investissements agricoles (achat d'un attelage, de terres, voire d'un tracteur ou d'une camionnette) ou non agricoles (ouverture d'une boutique, achat d'un congélateur, d'un téléviseur, rénovation de la maison, etc.). Dans chacun de ces deux groupes, certains font des séjours de longue durée — supérieure à cinq ans — mais ils représentent moins de 2 % de la population migrante. Rares sont ceux qui s'installent définitivement aux États-Unis.

[9] Contrats de 45 jours, renouvelables, mis en place par le gouvernement américain pendant la Seconde Guerre (1942) et supprimés en 1964. ORNELAS LÓPEZ (1982) souligne également, dans le cas de la communauté voisine de Santo Domingo del Valle, le rôle joué par ces contrats pour amorcer la migration vers les États-Unis.

Plusieurs logiques de départ peuvent se présenter. Outre une stratégie programmée d'accumulation de capital, un villageois peut être appelé par un membre de sa famille résidant aux États-Unis qui lui a trouvé du travail. Il pourra également décider de quitter le village parce qu'il craint une mauvaise récolte (lorsque, par exemple, les pluies sont très tardives), ou encore pour répondre à un besoin pressant d'argent (problème de santé).

La date du retour est rarement connue au moment du départ; la durée du séjour est déterminée par le temps nécessaire à l'accumulation d'économies permettant de financer les investissements prévus. Ce séjour peut être interrompu par la perte de l'emploi aux États-Unis, ou encore à la demande de la famille restée à San Lucas Quiavini (père âgé rappelant son fils). Rares sont les retours pour aider à la récolte ou aux autres travaux agricoles, les envois d'argent permettant de financer, en cas de besoin, le recours à une main-d'œuvre rémunérée.

Le départ aux États-Unis est grandement facilité par l'existence de réseaux de solidarité villageoise. Ces réseaux jouent un rôle déterminant dans la circulation de l'information et facilitent le passage de la frontière, le choix de la destination en Californie, la recherche d'un travail. Ils assurent également, à crédit, l'hébergement et l'entretien du migrant à son arrivée, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un emploi[10]. Toutefois, migrer demande certains moyens — linguistiques (dominer au moins partiellement l'espagnol, largement pratiqué en Californie, alors que le zapotèque reste la langue en usage dans le village), mais aussi financiers, pour régler le coût du voyage jusqu'à la frontière, payer les « coyotes » (passeurs) pour franchir clandestinement la frontière (de l'ordre de 350 $ US) et, parallèlement, assurer les dépenses de la famille restée au village en attendant les premières rentrées d'argent des États-Unis. Il semble qu'il suffisait, voilà quelques années, de vendre des pieds de maguey ou un attelage pour couvrir ces dépenses. De nos jours,

[10] On retrouve le rôle crucial joué par de tels réseaux de solidarité dans la communauté voisine de San Juan Guelavía, où ils permettent d'organiser au mieux la migration vers la ville de Mexico (VÁSQUEZ HERNÁNDEZ, 1982).

il faut bien souvent faire appel à un usurier local[11], ou emprunter au sein de la famille.

Les migrants conservent leurs charges au sein de la vie communautaire. Ils contribuent financièrement aux dépenses collectives, et lorsqu'une « corvée » collective (*tequio*) est organisée — pour l'amélioration de la voirie ou la construction d'une salle de classe — leur famille paye les journées de travail non fournies, sur la base de la rémunération d'un journalier.

Migration et systèmes de production

La migration a une incidence directe sur l'agriculture villageoise, à travers la ponction exercée sur la force de travail masculine, la capacité de financement qu'elle assure, et plus généralement le processus de monétarisation des échanges qu'elle a favorisé.

Les surfaces laissées en friche augmentent car la réduction des disponibilités en main-d'œuvre rend difficile la mise en valeur de l'ensemble du terroir. Les zones de collines, de moindre potentiel, sont ainsi délaissées au profit de la plaine, comme le sont les parcelles éloignées.

La famille restant sur l'exploitation est chargée de la mise en culture des terres. Lorsqu'elle n'est pas en mesure de le faire ou qu'elle ne le souhaite pas, elle peut les confier en métayage à des exploitants du village ayant un attelage. Dans le cas contraire, les ressources tirées de la migration permettent de financer l'appel à la main-d'œuvre rémunérée. L'emploi de métayers et de journaliers tend ainsi à se substituer à l'entraide, et la *guelaguetza* (système préhispanique d'entraide, mode dominant d'organisation du travail agricole jusque dans les années cinquante) disparaît presque complètement. Les journaliers sont des villageois minifundistes n'ayant pas eu l'opportunité de partir et des habitants de communautés voisines, en période de pointe (époque du semis en particulier). Le

[11] Le crédit usuraire disponible au niveau de la communauté ne semble pas difficile à obtenir, mais son coût est élevé (taux de 10 %/mois).

marché local du travail, auparavant réduit et circonscrit à la seule communauté, tend ainsi à se développer et à s'ouvrir sur un espace microrégional plus vaste.

Le financement du départ aux États-Unis peut nécessiter une décapitalisation de l'exploitation. Ultérieurement, le niveau des investissements productifs réalisés par les migrants est déterminé par l'épargne constituée à l'étranger. Les revenus qui y sont perçus (environ 600 $ US mensuels, en juin 1993) seraient, pour une moitié, gardés par le migrant pour ses frais de logement et d'alimentation, l'autre moitié étant envoyée à la famille restée à San Lucas Quiavini pour ses frais d'entretien, le paiement éventuel de journaliers agricoles, le remboursement de l'emprunt contracté lors du départ, la construction d'une maison[12] et, une fois ces dépenses assurées, la réalisation des investissements agricoles : achat d'un attelage de terres, d'un tracteur ou d'une camionnette[13]. Chaque séjour contribue ainsi à un processus d'accumulation dans l'agriculture ou hors activité agricole. L'incidence de la migration sur les investissements productifs est particulièrement nette pour la constitution du capital foncier et l'achat de tracteurs et de camionnettes. Sur les 66 ha achetés par les exploitations de l'échantillon enquêté, 48 l'ont été grâce aux revenus de la migration aux États-Unis. La superficie moyenne achetée est de 3 ha, alors que, sauf exception, la superficie achetée grâce à d'autres sources de revenus ne dépasse pas 0,5 ha (ces achats sont également plus anciens ; pratiquement tous les achats des deux dernières décennies reposent sur la migration). Les revenus de la migration sont à l'origine de la constitution de 6 des 8 patrimoines fonciers « importants » (de 7 à 11 ha) pour

[12] En moyenne, une maison en brique de 40 m2 revient à environ 3 000 $ US. Il faut un an et demi à deux ans de séjour aux États-Unis pour construire une maison, tout en entretenant sa famille. Ces maisons de brique remplacent de plus en plus les maisons faites en roseau, bois et tiges de maïs. Seuls les migrants ont la possibilité de financer de telles constructions.

[13] Valeur d'achat de l'attelage : 3 000 N$ si les animaux sont de races locales, 5 300 N$ s'ils sont croisés de zébu. La contrainte de financement se pose uniquement pour l'achat du premier attelage, dans la mesure où la valeur de revente des animaux (pour la viande) est supérieure à la valeur d'achat d'animaux plus jeunes, à dresser. En 1993, la valeur de l'hectare, en plaine, s'établissait à 4 000 à 5 000 N$.

lesquels l'information était disponible. Tous les tracteurs et camionnettes possédés à San Lucas Quiavini ont été financés par la migration aux États-Unis[14], qui joue un rôle moindre pour l'achat d'attelages (40 % des exploitations bénéficiant ou ayant bénéficié de tels revenus).

En définitive, la migration aux États-Unis permet de réaliser une accumulation de capital productif (achat de terre, en particulier), que ne permettrait pas d'assurer la seule production locale, agricole et d'élevage. Son incidence sur le processus de différenciation interne de la communauté est illustrée par l'émergence d'un petit groupe d'exploitants qui a pu accumuler davantage — terre, tracteurs et camionnettes en particulier (groupe GIII de la typologie). Ce processus de différenciation reste toutefois à relativiser : d'une part, les « gros » exploitants concernés restent à la limite du minifundisme (superficie possédée de l'ordre de la dizaine d'hectares) ; d'autre part, l'accumulation de capital productif permet certes à ces exploitants d'assurer l'autosuffisance alimentaire des groupes domestiques, mais les activités de production agricole restent déficitaires d'un point de vue monétaire. Ces exploitations, comme les autres, restent tributaires d'autres sources de revenus — essentiellement revenus migratoires, petit commerce local et prestations de services avec un tracteur — pour assurer la reproduction du système de production.

Conclusion : une ruralité ouverte

L'économie agricole à San Lucas Quiavini reste, à ce jour, davantage tributaire de Los Angeles ou de Mexico que de l'action gouvernementale. À ce titre, les mesures prises récemment par l'État

[14] La motorisation des travaux de préparation du sol, maintenant généralisée, a débuté avec l'achat des premiers tracteurs dans les années soixante-dix.

de Californie, visant à lutter contre l'immigration clandestine par un contrôle renforcé aux frontières et par l'exclusion des immigrants clandestins à l'accès aux services publics de santé et d'éducation, pourraient avoir un effet dépressif direct sur l'économie de San Lucas Quiavini.

Deux éléments de la politique économique et foncière mexicaine sont susceptibles d'influer directement sur les conditions locales de la production agricole : la réforme de l'article 27 de la Constitution, et le programme Procampo. La réforme de l'article 27 était trop récente, en 1993, pour que ses effets soient perceptibles. L'incidence du programme Procampo pourrait être sensible : les exploitants de San Lucas Quiavini, en tant que producteurs pour l'autoconsommation, ne bénéficiaient pas, dans le passé, de la subvention du prix d'achat du maïs. Avec Procampo (prime à l'hectare semé), ils peuvent recevoir une prime à l'hectare (350 N$/ha pour la campagne printemps-été 1994) permettant de couvrir le coût moyen de production. Toutefois, en 1996, seule une minorité bénéficie de cette subvention (environ 50 exploitations sur 350), les autres n'ayant pas voulu inscrire leurs parcelles sur les listes de Procampo, par méfiance à l'égard d'une action gouvernementale qu'ils ne peuvent croire exempte d'intentions déguisées. Procampo était suspecté d'aider à la constitution d'un rôle d'imposition.

Reste à évoquer le rôle potentiel de la dévaluation de décembre 1994. En 1993, la journée de travail aux États-Unis était payée quatre fois plus qu'à San Lucas Quiavini ; en 1996, le coefficient multiplicateur est de 7[15]. Un tel différentiel, dans un contexte de crise économique sévère, ne peut qu'inciter au développement du phénomène migratoire.

[15] En 1993, un travailleur journalier était payé 20 N$ à San Lucas Quiavini, 80 N$ aux États-Unis ; en 1996, ces chiffres sont respectivement de 25 N$ et 170 N$.

Bibliographie

BENÍTEZ ZENTENO (R.), éd., 1982 — *Sociedad y política en Oaxaca, 1980.* Oaxaca, Universidad Autónoma Benito Juárez.

CHÂTEAU-THIERRY (H. de), ROUY (C.), COLIN (J.-Ph.), NAVARRO (H.), 1994 — *Caractérisation des systèmes de production à San Lucas Quiavini (Vallées Centrales, Oaxaca).* Document de travail, projet de recherche Orstom-CP « Dinámicas organizacionales en el Agro mexicano. Cambio técnico y tenencia de la tierra », Colegio de Postgraduados en Ciencias Agrícolas, Texcoco.

GAY (J. A.), 1990 — « Los Indios, además del maiz, cultivaban el trigo y el frijol ». *In* Dalton (M.), éd. : *Oaxaca, textos de su historia,* vol. 1, Mexico, Instituto de Investigación Dr. J.M. Luis Mora : 202-203.

MARTÍNEZ GRACIDA (M.), 1883 — *Colección de cuadros sinópticos de los pueblos, haciendas y ranchos del Estado Libre y Soberano de Oaxaca.* Oaxaca.

MENDIETA y NUÑEZ (L), éd., 1949 — *Los Zapotecos. Monografía histórica, etnográfica y económica.* Unam, Mexico.

ORNELAS LÓPEZ (J.), 1982 — « La migración en Santo Domingo del Valle, Tlacolula ». *In* BENÍTEZ ZENTENO (R.), éd. : 143-165.

ORTÍZ GABRIEL (M.), 1982 — « Economía y migración en una comunidad mixteca : el caso de San Juan Mixtepec ». *In* BENÍTEZ ZENTENO (R.), éd. : 111-142.

REINA (L.), éd., 1988 — *Historia de la cuestion agraria mexicana. Estado de Oaxaca, I. prehispanico-1924.* Mexico, Juan Pablos Editor SA.

SEGURA (J.), 1988. — « Los indígenas y los programas de desarrollo agrario (1940-1964) ». *In* REINA (L.), éd. : *Historia de la cuestion agraria mexicana. Estado de Oaxaca, II. 1924 - 1986,* México, Juan Pablos Editor S.A. : 189-290.

VÁSQUEZ HERNÁNDEZ (H.), 1982 — « Migración zapoteca. Algunos aspectos económicos, demográficos y culturales ». *In* BENÍTEZ ZENTENO (R.), éd : 167-183.

Qu'est-ce que la ruralité aujourd'hui en Amazonie brésilienne ?

Philippe Léna
Géographe

Périodiquement bouleversée par des cycles économiques liés aux caprices du commerce international, l'Amazonie est entrée depuis la fin des années soixante dans une période de mutation rapide et continue dont l'issue devait être, pour beaucoup d'analystes, de militants et de « développeurs », la consolidation d'une agriculture familiale « paysanne ». Le désenclavement de la région, l'intégration des populations marginales (Indiens, *caboclos*), les immenses disponibilités foncières et la colonisation (encadrée et spontanée) étaient censés offrir une opportunité de développement exceptionnelle à l'agriculture familiale et permettre, pour les uns, l'émergence d'une classe moyenne d'agriculteurs en voie de modernisation (donc d'intégration au système capitaliste), pour les autres, la consolidation d'un lieu propice à l'épanouissement de la communauté domestique et un lieu de « résistance » à l'expansion du système dominant. Ces *a priori* (avec leurs différentes nuances) ont orienté, et orientent encore largement, non seulement les politiques de développement mais aussi les actions militantes, celles des syndicats et des partis politiques, et sont à l'origine de nombreux contresens.

L'échec partiel des opérations de développement (du moins quant à leurs objectifs affichés) ou leur déviation offrent l'occasion de s'interroger sur le bien-fondé des catégories utilisées pour rendre compte des dynamiques sociales observées. Bien entendu, on retrouve ici l'opposition classique entre les objectifs des intervenants qui, quels qu'ils soient, procèdent d'une rationalité « universalisante » et ceux, empiriques et pragmatiques, souvent non

formulés, des intéressés. Mais la figure est rendue infiniment plus complexe par la reprise partielle par lesdits intéressés des discours portés sur eux de l'extérieur, ou par leur réélaboration à l'infini, quand il ne s'agit pas d'un alignement apparent de leurs comportements sur ce qu'on attend d'eux. Il serait simpliste de dénoncer la satisfaction de l'intervenant croyant observer la réalité et ne faisant que confirmer sa vision dans le miroir qui lui est tendu. Le chercheur n'est d'ailleurs en aucune façon immunisé contre ce risque. Il serait tout aussi futile de voir là quelque machiavélisme des « développés ».

Il paraît plus intéressant de tenter de comprendre les fondements de cette rencontre ambiguë, les logiques et les objectifs contradictoires qui s'affrontent et se combinent. Il n'est pas question d'aborder ici la subtilité des recherches à caractère anthropologique menées actuellement en Amazonie dans le but d'appréhender la complexité des processus en cours. Elles devraient être appelées à rénover à moyen terme notre vision de la vie sociale régionale. En revanche, il est possible de tracer un cadre et d'évoquer les grandes tendances qui dessinent la scène où évoluent les trajectoires individuelles et collectives, les conflits d'intérêt et les affirmations identitaires. Il semble que dans une période de changement rapide telle que celle que vit l'Amazonie il soit nécessaire de prendre quelque distance vis-à-vis des catégories avec lesquelles sont usuellement abordées ces réalités mouvantes. Les efforts de déconstruction-reconstruction, à condition qu'ils ne sombrent pas dans l'illusion de proposer autre chose qu'un point de vue différent pouvant enrichir le débat, permettent à tout le moins de desserrer la relation trop univoque qui s'établit à l'usage entre les mots et les choses.

L'Amazonie, dernier refuge pour l'agriculture paysanne : l'accroissement de la population rurale

En 1940, le Brésil avait une population comparable à celle de la France à la même époque, soit 41,2 millions d'habitants, pour une

densité de 4,9 hab./km². L'Amazonie, identifiée à la région Nord[1], comptait alors 1,47 M. hab. pour une densité de 0,41 hab./km². Ceci après avoir connu une période de développement (politique pombalienne) au XVIIIe siècle et le boom du caoutchouc, entre 1870 et 1920, qui draina un demi-million de Nordestins vers l'Amazonie[2]. Curieusement, son taux d'urbanisation de l'époque (27,7 %) est assez proche de celui de l'ensemble du pays (31,2 %). Belém est alors la 4° ville du Brésil (11° aujourd'hui malgré ses 1,5Mh) (RIBEIRO, 1990).

Au début de l'année 1997, le Brésil compte probablement 163 M. hab. (147 en 1991) et la région Nord près de 13 millions (10,2 en 1991), soit des densités approximatives de 20 hab./km² pour le Brésil et 3,4 hab./km² pour l'Amazonie, ce qui reste très faible.

Comme tout pays qui n'a pas achevé sa transition démographique, le Brésil a connu des taux d'accroissement élevés de sa population. Si les taux ont baissé, les gains annuels de population en valeur absolue sont encore en croissance, et le record absolu d'accroissement annuel de la population devrait être atteint autour de l'an 2000. Le principal changement concerne cependant la répartition de la population. Depuis la dernière guerre mondiale, le Brésil n'assure plus le renouvellement de sa population rurale et enregistre même des taux négatifs depuis les années soixante-dix (tableau I). Si le schéma (industrialisation, mécanisation agricole, exode rural) correspond dans ses grandes lignes à celui qu'ont suivi les pays industrialisés, il en diffère néanmoins par sa rapidité et son contenu. Les régions Sud et Sud-Est, qui ont connu une décroissance de leur population rurale de 2 % à 2,5 % par an dès les années soixante-dix, présentent ainsi, malgré leur appartenance au Brésil le plus moderne, des cas de figure variés : substitution de cultures mécanisées telles que le soja à des cultures de main-d'œuvre comme le café (suivie de l'expulsion vers les villes des travailleurs désormais employés à la journée), concentration foncière, technifi-

[1] L'une des cinq grandes régions du Brésil, qui inclut les États de Acre, Amapá, Amazonas, Pará, Roraima et, depuis 1991, le Tocantins ; soit, au total, plus de 3,8 millions de km².

[2] Hors populations indigènes, mais en incluant les populations métisses, l'Amazonie ne comptait qu'environ 300 000 hab. avant l'époque du caoutchouc. La population indigène proprement dite représentait alors à peu près le même poids (RIBEIRO, 1990).

cation de la petite agriculture familiale, rapports de dépendance personnelle, asservissement de la main-d'œuvre. Le Nordeste rural, connu pour la coexistence de la sécheresse, du latifundium et de la pauvreté extrême, est depuis longtemps un foyer d'exode rural vers les villes du Sud-Est. Il ne doit le maintien d'une croissance relative de sa population rurale (qui ne retient pas le quart des naissances) qu'à une natalité très élevée. La région Centre-Ouest, un temps nouvelle frontière, a vite été le lieu de prédilection des grands producteurs de grains mécanisés et des éleveurs[3]. De rurale au départ, la croissance démographique y est devenue essentiellement urbaine. Dans ce panorama, on comprend que l'Amazonie ait pu être considérée, tant par les pouvoirs publics (du moins à une certaine époque) que par la population, comme le refuge de la petite exploitation familiale.

	Totale		Urbaine		Rurale	
Décennies	Brésil	Nord	Brésil	Nord	Brésil	Nord
50 - 60 (%)	34,9	36,9	66,7	64,9	16,9	26,9
(M hab.)	18,1	0,71	12,5	0,37	5,6	0,34
60 - 70 (%)	32,9	40,7	66,4	69,8	5,9	23,3
(M hab.)	23,0	1,04	20,7	0,67	2,28	0,37
70 - 80 (%)	27,8	63,2	54,4	86,7	- 6,1	43,8
(M hab.)	25,8	2,27	28,3	1,4	- 2,5	0,86
80 - 91 (%)	23,4	74,5	37,8	95,3	- 6,6	52,1
(M hab.)	27,9	4,37	30,4	2,89	- 2,5	1,48

Sources : IBGE : *Anuário estatístico do Brasil 1986*; Recensement 1991.

Tableau I
Gains de population en % et en millions d'habitants durant les dernières décennies.
(Brésil et Amazonie/région Nord)

[3] Au-delà des mécanismes d'appropriation foncière qui ont laissé peu de chances aux candidats modestes, la nature des sols exigeait un certain capital technique et financier pour entamer la production. Des agriculteurs familiaux techniciséś originaires du sud du Brésil ont pu cependant mettre à profit l'ouverture des *cerrados* pour agrandir considérablement leur exploitation, avec des succès divers.

C'est en effet la seule région où la population rurale soit en croissance, même si les chiffres absolus sont faibles[4]. Par ailleurs, à la fin des années soixante, une grande partie de la région n'était pas appropriée ou bénéficiait d'un statut foncier assez flou. L'État fédéral a lui-même cherché à peupler la région en incitant les travailleurs agricoles ou les minifundistes à venir y recevoir de la terre dans les programmes de colonisation qu'il aménageait. C'est sans doute pour cette raison que son urbanisation rapide a surpris ceux qui la considéraient uniquement comme une frontière agricole. Certes, les villes amazoniennes ont accueilli deux fois plus de population que les zones rurales durant les dix dernières années, et les taux d'accroissement annuels sont les plus élevés du pays (certaines villes peuvent atteindre durant quelques années des taux de croissance supérieurs à 30 % par an). Il faut cependant pondérer ces chiffres, qui portent sur des valeurs absolues faibles, et constater que l'Amazonie est encore la région la moins urbanisée du Brésil (tableau II). La région Nordeste (deuxième région la moins urbanisée), qui a de tout temps concentré la moitié de la population rurale brésilienne, le Nordeste aux records de natalité rurale mais aussi d'émigration, a dépassé l'Amazonie durant les années quatre-vingt en matière de taux d'urbanisation. Plutôt qu'une croissance anormale de la population urbaine amazonienne, on peut au contraire déceler un léger plafonnement par rapport aux rythmes brésiliens. Ce ralentissement est certainement dû à l'accueil d'importants flux migratoires en zone rurale, alors que les autres régions du Brésil expulsent une partie de leur population rurale.

	1940	1960	1980	1991
Nord	27,7	37,4	51,7	57,8
Nordeste	23,4	33,9	50,5	61,3
Brésil	31,2	44,8	67,5	75,5

Sources : IBGE : *Anuário estatístico do Brasil 1986 ;* Recensement 1991.

▌Tableau II
Taux d'urbanisation.

[4] Même si on considère que 30 % de croissance décennale sont dus à la croissance naturelle de la population, encore forte dans la région (et ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une population jeune), c'est la seule région rurale du Brésil qui offre une telle croissance réelle.

Mais population rurale ne signifie pas population active agricole. Le nombre des producteurs primaires hors agriculture a également augmenté, qu'il s'agisse des travailleurs du bois ou des orpailleurs[5]. On peut par contre légitimement s'interroger sur l'incapacité de l'Amazonie à accueillir davantage de migrants en zone rurale (toutes activités confondues), et sur l'indiscutable préférence urbaine exprimée par les flux migratoires. L'Amazonie, à son tour, serait-elle entrée dans une phase d'expulsion de sa population rurale, encore masquée par l'arrivée constante de migrants ? Quelle voie l'Amazonie est-elle en train d'emprunter dans le processus d'intégration de ses activités agricoles et de ses agriculteurs au marché national et mondial ? Il est connu que l'Angleterre, la France et les États-Unis, pour ne citer qu'eux, ont emprunté des voies différentes. Si certains traits de l'évolution de ces pays leur sont communs, car liés à la modernisation-intégration (technification, augmentation des quantités commercialisées, des rendements et de la productivité du travail...), d'autres diffèrent sensiblement (mode de faire-valoir, proportion des exploitations familiales et des entreprises agricoles, degré de spécialisation des activités et de simplification des zones rurales...). Il ne serait donc pas *a priori* étonnant que l'Amazonie développe des traits spécifiques propres à son histoire unique.

À la recherche des sociétés domestiques : Indiens et « paysans »

Si l'Amazonie joue le rôle à la fois imaginaire et symbolique d'un espace favorable pour un autre développement, ce n'est pas seulement à cause de ses vastes espaces libres et quelque peu mystérieux. C'est aussi parce qu'elle est considérée comme le dernier

[5] Rappelons qu'environ 3 000 scieries sont en activité dans la région, et que le nombre estimé de *garimpeiros* oscille entre 300 000 (chiffres officiels) et 800 000 (chiffres avancés par le syndicat des orpailleurs).

espace où survivent des sociétés (ou communautés) domestiques, autrement dit des formes d'organisation sociale et économique radicalement différentes de celle qui a été instaurée par la colonisation. C'est en effet en Amazonie[6] que l'on trouve 98,7 % des terres indigènes du Brésil (soit 928 525 km^2 répartis en 350 territoires) et 56,7 % de la population indigène (soit 153 300 hab.) (ALBERT, 1996). Dans le reste du pays, les territoires indigènes ont connu un processus de réduction et de morcellement tel qu'ils ne représentent plus que 0,16 % du territoire national (contre 18,55 % de l'Amazonie légale). Leur densité moyenne atteint 9,4 h/km^2 (et dépasse 40 h/km^2 dans certaines réserves du Mato Grosso du Sud) alors qu'elle n'est que de 0,16 h/km^2 en Amazonie. Hors Amazonie, les populations indigènes ont en général subi un processus de déstructuration qui les a rendues dépendantes des processus économiques nationaux ; en Amazonie ce n'est pas encore tout à fait le cas. Leurs importantes réserves de terre leur permettent[7], en théorie, de perpétuer leur genre de vie. Il faut cependant garder en mémoire que les populations considérées comme indigènes, c'est-à-dire celles qui se déclarent comme telles et vivent sur des terres ancestrales selon leurs coutumes, ne représentent aujourd'hui que 1 % de la population amazonienne[8].

D'un point de vue génétique et phénotypique cependant, l'empreinte indigène est beaucoup plus importante et caractérise les

[6] Prise dans sa dimension administrative appelée Amazonie légale, soit la région Nord plus la moitié ouest de l'État du Maranhão et l'État du Mato Grosso.

[7] En réalité, même en Amazonie on peut observer des situations très contrastées qui dépendent dans chaque cas et en chaque lieu de l'ancienneté du contact comme de l'intensité des dynamiques démographiques, économiques et spatiales de la société nationale.

[8] À l'époque de la découverte, la partie brésilienne du bassin amazonien devait compter autour de un million d'habitants (les estimations varient cependant beaucoup d'un auteur à l'autre). L'occupation remonte de façon certaine à au moins 12 000 ans (avec quelques dates non encore confirmées autour de - 17 000 ans) et l'agriculture à 5 000 ans. A.C. Roosevelt, du American Museum of Natural History, a récemment découvert au cœur de l'Amazonie brésilienne (à Taperinha, près de Santarém) la plus ancienne poterie du continent, datée de 7 000 à 8 000 ans. Jusqu'à présent, la poterie la plus ancienne était celle de Puerto Chacho, en Colombie (5 300 ans).

populations dites *caboclas*[9], c'est à dire indigènes ne se réclamant pas de la langue, de la coutume et de l'occupation immémoriale d'un territoire, ou bien métissées par les divers apports extérieurs depuis la colonisation. On peut estimer leur nombre à près de deux millions d'habitants en zone rurale (installés le long des fleuves et rivières, seules voies de pénétration jusqu'aux années soixante), et davantage en zone urbaine. Les *caboclos* sont par conséquent un sous-produit de la colonisation à plusieurs niveaux : issus de la déstructuration violente des sociétés indigènes (*descimentos* et *aldeamentos*, guerres « justes » au XVIIIe siècle., esclavage) ou produits du métissage colonisateur, ils ont perdu (ou jamais acquis) les moyens de contrôle collectif de leurs conditions d'existence[10] et de reproduction : leur existence même est indissolublement liée aux formes d'exploitation de la nature et du travail mises en place par le colonisateur, en particulier au dispositif marchand qui en a fait dès le départ des producteurs pour le marché international (cacao, plantes tinctoriales et médicinales, bois, peaux, huiles et essences végétales et animales, caoutchouc...). Hors périodes d'assujettissement draconien de la main-d'œuvre, comme ce fut le cas durant la période d'expansion du caoutchouc à la fin du siècle dernier, où il était interdit aux *seringueiros* d'entretenir le moindre jardin vivrier, les populations *caboclas* ont pu obtenir une autonomie relative dans la production de leur subsistance. Leur forme d'organisation sociale a fait l'objet de nombreuses études au Brésil dans les années quarante et cinquante. Ces études mettent en évidence le syncrétisme religieux et culturel qui les caractérise, ainsi que les solidarités familiales et de voisinage qu'elles reconstituent, malgré un

[9] Le mot *caboclo* viendrait, d'après le dictionnaire Aurélio, du terme tupi *Kari'boka*, qui signifie « procédant du blanc ».

[10] Il est intéressant de remarquer qu'avant la colonisation, il existait dans le bas-Amazone des sociétés sédentaires démographiquement importantes, de puissantes chefferies avec des concentrations quasi urbaines, pour lesquelles certains ont parlé de « proto-États ». Leur principal aliment était le maïs, et non le manioc comme quelques siècles avant et, bien sûr, depuis la colonisation. Certes, ces civilisations ont pour la plupart disparu avant même l'arrivée des Européens, probablement victimes des guerres qu'elles ont menées entre elles. Mais il est remarquable que le manioc ait été parfaitement adapté à la mobilisation saisonnière (parfois pour de longues périodes) de la main-d'œuvre indigène et métisse.

habitat souvent lâche ou franchement dispersé. Mais elles soulignent également les liens de protection-dépendance qui les lient aux « patrons » détenteurs de la terre ou aux commerçants des villes qui viennent en bateau *(regatões)* échanger des produits manufacturés contre certains produits de collecte. Paternalisme, endettement, redevabilité constituent un système original et variable géographiquement, qui exploite ces populations tout en leur permettant de se maintenir, mais en les tenant à l'écart du marché. Ce qui est nécessaire à leur reproduction (cartouches, hameçons, sel, vêtements, aide en cas de maladie...) est travesti en faveurs et services rendus de façon à les fidéliser et à perpétuer l'extraction d'avantages matériels[11]. Les valeurs et les pratiques de la société domestique sont en effet partiellement conservées ou reconstituées, mais davantage parce que celles-ci sont consubstantielles (organiques) aux formes familiales d'exploitation agricole de la nature que parce qu'il s'agirait de la reproduction d'une paysannerie (BERNO DE ALMEIDA, 1989)[12].

Nous sommes donc en présence de deux systèmes, avec leurs différentes nuances : d'un côté les populations indigènes encore autonomes, peu nombreuses et en voie d'articulation au marché sous des formes diverses que nous ne développerons pas ici, de l'autre des populations *caboclas* jamais autonomes mais orientées par un projet domestique qui dépend toujours pour se réaliser pleinement des logiques de la circulation marchande. Au sein d'une société domestique de type paysan (à distinguer donc de la société domestique que nous appellerons tribale faute de mieux, qui n'est en rapport direct avec aucun segment social de statut différent, contrairement à la paysannerie) (FALLERS, 1961), la sécurité contre les aléas (maladie, mauvaise récolte) ou la vieillesse est recherchée à la fois diachroniquement et synchroniquement : d'une part, à tra-

[11] Le système, connu sous le nom d'*aviamento*, a connu son apogée lors du boom du caoutchouc entre 1870 et 1920.

[12] Mentionnons pour mémoire que des organisations plus autonomes ont pu subsister dans l'isolement, avec parfois des règles d'usage en commun de la terre et des ressources, voire un contrôle des mariages, chez des populations particulières : c'est le cas des *quilombos* (fondés par des esclaves fugitifs), des *terras de santo* et de quelques autres (BERNO DE ALMEIDA, 1989).

vers le maintien auprès de soi de sa progéniture (ce qui suppose la détention d'un patrimoine), d'autre part, grâce aux mécanismes de resserrement des liens avec la parentèle (consanguins et affins), grâce aux relations de compérage strict (parrainage) ou élargi (participation à des tâches exigeant confiance et réciprocité), et grâce aux relations de voisinage (entraides diverses). Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ARAUJO (1993) lorsqu'il montre que ces stratégies sécuritaires sont, chez ces populations riveraines, étroitement liées aux formes de circulation marchande basées sur la rétention-redistribution. À ce jeu, certaines maisonnées en échec sécuritaire deviennent dépendantes d'autres ménages qui s'affirment dans le domaine commercial ou/et dans celui du clientélisme politique davantage que dans le secteur de la production. L'accumulation, en Amazonie, procède en effet de la circulation des produits, circulation qui consiste en fait à maîtriser les nœuds du réseau de collecte des produits agricoles et de redistribution des produits manufacturés, en les concentrant entre les mêmes mains. L'endettement des agriculteurs auprès de commerçants ou de patrons n'est en rien propre à l'Amazonie (les exemples européens dans le passé, asiatiques aujourd'hui, sont légion) ; par contre, une interférence aussi forte de la domination paternaliste, liée à la circulation marchande, au sein des stratégies domestiques est semble-t-il originale.

Les populations *caboclas* étaient si dépendantes de ces circuits que, partout où la domination patronale s'est affaiblie, l'exode rural a sévi : dès 1920, dans les zones de production intense du caoutchouc après la chute des prix, puis dans toute les régions où l'exploitation marchande n'était plus rentable. Le processus s'est considérablement intensifié dans les années cinquante et soixante et continue dans certaines zones. Là où l'exploitation du caoutchouc naturel (ou parfois d'autres produits de collecte comme la noix du Brésil) s'est maintenue sous sa forme traditionnelle, bien qu'affaiblie, les *seringueiros* ou d'autres « extractivistes » ont lutté pour obtenir la création de réserves extractivistes qui les protègent de l'expulsion (AUBERTIN, 1995). Il leur faut maintenant inventer des circuits de commercialisation qui remplacent ceux de *l'aviamento* ainsi que des activités plus lucratives. Il s'agit là d'une forme d'intégration au marché national et international originale, dont le futur est incertain. Leur mode de vie est peu différent de celui des populations *caboclas* classiques, mis à part l'isolement, qui est encore plus grand.

À partir de 1970, la colonisation a pris le relais. Jusqu'à 1995, et en comptant les descendants nés en Amazonie, plus de 2 millions d'habitants sont venus s'installer en zone rurale, le long des routes nouvellement tracées, sans véritable contact avec les populations *caboclas*, sauf dans quelques nœuds urbains tels que Marabá ou Altamira. Hors des projets de colonisation encadrés, il leur a souvent été nécessaire de disputer la terre aux latifundiaires (élevage extensif), renforçant ainsi, au moins temporairement, leur cohésion et leur motivation. Pour les idéalisateurs de la colonisation, il s'agissait là des « vrais » paysans. Encore faudrait-il apporter quelque nuance à ce jugement : les immigrants sont porteurs de cultures, de savoir-faire et d'expériences très diverses[13]. Les immigrants nordestins avaient le plus souvent dépendu d'un patron dans leur région d'origine. L'accès à la terre représentait pour nombre d'entre eux un projet d'autonomie, la chance de pouvoir fixer autour d'eux leurs enfants et de ne plus dépendre de personne. Pour les agriculteurs du Sud et du Sud-Est, descendants d'immigrants européens, le problème était différent ; il s'agissait de perpétuer un mode de reproduction sociale qui jusqu'alors leur avait réussi : l'installation à la terre de tous les enfants qui le souhaitaient grâce à l'occupation de nouvelles terres (LEBORGNE-DAVID, 1996). La faible valorisation des terres en Amazonie (du moins comparée à leur région d'origine) leur permettait d'accroître considérablement leur capital foncier.

Tous ces colons se sont heurtés à certaines limites : importance des distances et des coûts de transport, mauvaise qualité des pistes, fragilité des sols (en particulier pour ceux qui ont apporté tracteurs et instruments aratoires), faiblesse des prix des produits vivriers et

[13] Il est possible de distinguer au moins deux grands modèles familiaux correspondant à des origines géographiques et sociales distinctes : la famille patriarcale (type plus fréquemment trouvé chez les migrants originaires du Maranhão), dont le chef parvient à maintenir ses enfants (y compris mariés) sur sa terre, en leur laissant une faible autonomie financière et de décision, et le modèle moderne (plus fréquent chez les descendants d'immigrants européens du siècle dernier ou du début de ce siècle), qui laisse les enfants commencer à s'autonomiser au sein de l'exploitation familiale, puis les aide à s'installer à leur compte (en leur donnant à ce moment le fruit de leur travail).

grande irrégularité des prix des cultures commerciales (poivre, cacao, café). À cela il faut ajouter l'exploitation par les intermédiaires, la violence, les maladies, la faiblesse des services publics. L'eldorado s'est pour nombre d'entre eux transformé en cauchemar. La revente de la terre durement acquise est devenu un phénomène endémique qui a inquiété les pouvoirs publics. Pourtant, si l'on élimine les professionnels de la spéculation du pauvre, cette revente permet souvent de repartir ailleurs, plus loin, avec davantage d'atouts et d'expérience. Tous attachent beaucoup d'importance à l'autonomie alimentaire, qui leur permet de résister. Mais les aléas de l'existence conduisent certains à devoir emprunter pour des dépenses exceptionnelles, ou bien à ne pas pouvoir passer sans aide la période de soudure. Ceux-là risquent fort d'entrer dans une spirale d'endettement qui révèle les mécanismes sous-jacents à la conquête des « terres neuves ». Loin de la société égalitaire et paysanne rêvée par certains, l'expansion de la « frontière » produit de la différenciation sociale sur des bases connues dans d'autres régions du Brésil et à d'autres époques : personnages charismatiques qui parlent au nom des dominés, et redistribuent partiellement auprès de leurs obligés les bénéfices auxquels leur fait accéder la position qu'ils doivent à ces derniers ; formation de clientèles captives et redevables (endettées matériellement et moralement) par des migrants qui parviennent à contrôler les nœuds de la circulation des marchandises ; entrée en dépendance de maisonnées vis-à-vis d'autres en mesure de leur faire des avances ; formation de réseaux de parentèle et de voisinage dominés par ces maisonnées et par celles qui peuvent s'appuyer sur des alliances avec des redistributeurs puissants (politiques ou commerçants), etc. Les lignes de fracture, souvent faibles au départ, s'accentuent à mesure que le besoin créé et entretenu par les patrons (ou apprentis patrons) rend les dépendants plus dépendants et les dominants plus prospères. PICARD (1997) montre bien comment même les initiatives prises dans le cadre des luttes pour l'accès à la terre, telles que les invasions collectives de fazendas, n'échappent pas à ce schéma : le leader de l'invasion, par sa position clef, devient intermédiaire auprès des commerçants de la ville et assume de plus en plus le rôle d'un patron, avançant du riz ou de l'argent, contre du travail ou l'engagement d'une partie de la récolte de l'obligé. Ces actions sont représentées par les deux parties comme des services.

L'autonomie des communautés paysannes issues de l'immigration est donc tout aussi relative que celle des populations riveraines *(ribeirinhas).*

Deux goulots d'étranglement devraient pouvoir être contournés pour éviter la recréation de liens de dépendance personnalisés : les intermédiaires et la faible productivité du travail. Étant donné que l'Amazonie s'est jusqu'à présent montrée rebelle à la mécanisation, le travail manuel prévaut et l'accumulation se fait par la captation de travail (sous quelque forme que ce soit). De plus, la mécanisation (ou même la plantation d'importantes surfaces en culture pérennes et la main-d'œuvre que cela suppose) rendrait nécessaire la détention d'un capital que les migrants, sauf exception, ne possèdent pas. On comprend alors le succès de l'élevage auprès de ces populations : la plantation d'un pâturage sur la surface défrichée annuellement pour les cultures vivrières permet de valoriser le travail engagé. Si l'agriculteur n'a pas les moyens d'acheter du bétail immédiatement, il pourra toujours louer son pâturage contre une partie des veaux qui naîtront sur sa terre, l'accumulation est ainsi progressive. Le bétail est un capital qui se reproduit seul, biologiquement. Il offre une sécurité face aux aléas qui évite d'entrer dans des rapports de dépendance, il est peu exigeant en main-d'œuvre, enfin, il permet de contourner les circuits marchands contrôlés par les intermédiaire (LÉNA, 1992). Ces raisons expliquent son expansion très rapide chez les agriculteurs immigrés, et son début d'implantation chez les populations *caboclas*. Son principal inconvénient est d'accroître considérablement les taux de déboisement et de favoriser la concentration foncière et la désertification rurale.

Les principales tendances actuelles

Comme nous venons de le voir, il est difficile de trouver une société domestique de type paysan, du moins qui corresponde aux critères

d'autonomie relative généralement retenus[14]. Y a-t-il au moins passage des sociétés domestiques indigènes à une forme de paysannat ? Force est de constater que l'intégration actuelle de ces populations n'en prend pas le chemin. Elles entrent principalement sur le marché, à travers la vente du bois de leur réserves ou de peaux d'animaux, de la taxation des chercheurs d'or qu'elles autorisent sur leur terre[15]. La vente de produits agricoles est souvent très secondaire.

Les *seringueiros*, qui n'étaient pas des paysans mais plutôt des petits entrepreneurs dépendants, ont commencé, avec le relâchement des liens patronaux, à exercer une polyculture (voire aujourd'hui un petit élevage) plus affirmée, tout en pratiquant la cueillette, la chasse et la pêche. Leur assimilation totale à la sphère paysanne dépendra de l'évolution de leurs liens avec le marché, et notamment de la nature des produits dont ils tireront l'essentiel de leurs revenus. Leur distance par rapport aux marchés urbains, le difficile maintien des jeunes sur place handicapent fortement leurs chances de devenir des paysans classiques. Ils risquent de devenir dépendants de marchés réduits (et captifs) de produits extractifs.

Les populations riveraines (*caboclas*), bien qu'en général moins isolées, ont été longtemps tenues à l'écart des transformations récentes de l'Amazonie (elles n'ont pas connu l'immigration, par exemple, mais plutôt l'exode rural). Elles sont aujourd'hui traversées par différentes tendances : spécialisation autour d'une activité ; travail salarié ; stratégies urbaines, etc. Elles ont toujours pratiqué la pêche, au même titre que la petite agriculture, la cueillette et la chasse. On assiste cependant depuis quelques temps à une spéciali-

[14] Pour Meillassoux (1977), la société reste domestique tant « que les effets [des échanges marchands] sont susceptibles d'être neutralisés et que n'est pas atteint le seuil critique au-delà duquel les transformations des rapports de production qu'ils entraînent ne sont plus réversibles » (*op. cit.* : 63). Même en adoptant des critères plus laxistes, on doit constater que les configurations amazoniennes rurales offrent un mélange de rapports sociaux tissés à la fois par les relations marchandes et par des pratiques et des valeurs domestiques. Il n'existe pas de barrière à la pénétration des rapports sociaux capitalistes, qui ont déjà transformé en profondeur la société locale.

[15] On ne peut cependant généraliser ces processus à l'ensemble des populations indiennes. Certaines sont encore trop isolées pour participer à ce genre de négoce.

sation croissante des pêcheurs, de moins en moins polyvalents. D'autres se lancent dans l'élevage des buffles. Le commerce reste cependant la meilleure forme d'accumulation. Des liens plus nombreux sont tissés avec la ville, pour les études des enfants notamment. La recherche de travail salarié (ou à la tâche), complémentaire ou définitif, est de plus en plus fréquente. La *roça* (l'abattis) représente une sécurité irremplaçable mais on n'en attend pas d'ascension sociale. Souvent un membre de la famille est chargé de l'entretenir alors que les autres vont tenter leur chance ailleurs, parfois au *garimpo* (placer aurifère). Habituées de longue date à la mobilité (des patrons les engageaient parfois pour des campagnes de six mois à la recherche de gommes ou autres produits) et aux ressources offertes par des activités saisonnières (telles que la récolte de la jute, aujourd'hui pratiquement abandonnée), ces populations sont en quête des compléments de ressource indispensables à leur existence. On a parfois avancé qu'elles étaient « en manque de patrons », tellement elles dépendaient des activités qu'ils leur offraient. Il leur faut aujourd'hui se reconvertir, alors même que l'exploitation par les commerçants est toujours présente.

Dans les zones de colonisation on trouve indiscutablement des trajectoires paysannes (HEBETTE *et al.*, 1996), mais là encore il faut se garder des significations de stabilité et d'homogénéité transmises par l'appellation. Il s'agit d'un univers en mouvement, hétérogène, où il est difficile de poser des limites. Ainsi, appellera-t-on encore paysan le propriétaire de 500 ha ? À partir de quel nombre de têtes de bétail cessera-t-il d'être un paysan pour être un *fazendeiro* : 100, 200 ? À partir de combien d'employés et de métayers (notamment pour le cacao) cesse-t-on d'être un paysan ? Tous ces producteurs pratiquent pourtant le faire-valoir direct familial. Le recours à l'expression « petite exploitation familiale » est d'un faible secours, puisque là aussi l'appréciation reste en grande partie subjective. De plus, il s'agit souvent d'une catégorie transitoire, surtout depuis que l'élevage est en expansion. L'Amazonie rurale voit donc à la fois des familles entrer dans la catégorie « paysan » (accès à la terre, autonomisation, sécurisation) et d'autres en sortir. La sortie se fait soit par la prolétarisation (nous ne considérons que les cas où il y a perte de la terre), soit par l'accumulation agricole (en général sous forme de bétail), soit par changement d'activité (achat d'un commerce en ville). Notons qu'un mouvement de retour à la terre

(moins important globalement que les départs) peut être observé : il s'agit soit de migrants urbains pauvres et chômeurs (ou bien déçus par les conditions de vie qui leur sont offertes au vu de leurs faibles qualifications) qui cherchent à obtenir de la terre auprès des pouvoirs publics ou en participant à une « invasion » ; soit de commerçants ou fonctionnaires qui investissent et veulent à terme se lancer dans l'élevage. Il existe donc une mobilité, on pourrait même dire une rotativité importante interne aux zones rurales (vente de lots, morcellements, départs, arrivées), et entre la ville et ces dernières.

Comme en Amazonie des fleuves et rivières, les familles tissent des liens avec la ville et sont souvent à la recherche de ressources d'appoint : voyage au *garimpo,* emploi dans une scierie, transport de marchandises. Les colons eux-mêmes ont trouvé une manière de désigner la fracture sociale qu'ils vivent au quotidien : ils s'autodésignent comme colons « forts » *(fortes)* ou « faibles » *(fracos).* Les faibles sont ceux qui ont du mal à assurer la soudure, sont obligés de s'endetter, d'engager leur récolte encore sur pied, de travailler pour les autres, de partir à la recherche d'autres sources de revenu. Les forts sont ceux qui peuvent aider les autres, leur donner du travail, acheter leur récolte « pour leur rendre service », leur prêter du riz. Les forts (qui le deviennent en grande partie grâce aux mécanismes décrits plus haut) sont souvent amenés à suivre une trajectoire qui les conduit de la polyculture à une spécialisation chaque fois plus grande dans l'élevage, suivie d'une diversification des activités (commerce, transport), et finalement à une résidence quasi permanente à la ville. D'autres entament leur itinéraire comme intermédiaire-commerçant, ce qui leur permet d'augmenter leur cheptel bovin. D'autres encore suivent une trajectoire plus politique ou syndicale. Dans tous les cas l'aboutissement final des trajectoires est bien souvent la ville.

Les villes amazoniennes grandissent parce que, quand il n'y a pas ouverture massive de projets de colonisation, les migrants qui n'ont pas de contact local en zone rurale doivent d'abord aller en ville, trouver à s'y loger et s'y employer avant de se mettre à rechercher une terre. D'autres migrants viennent directement en ville car ils ont entendu parler des difficultés et de la violence qui caractérisent les zones rurales ; de plus, les terres libres sont souvent très éloi-

gnées de tous services et des possibilités de commercialisation. Enfin, de plus en plus de gens ont la ville comme objectif. En zone de « frontière », des opportunités de travail et de mobilité sociale existent en plus grand nombre que dans les régions consolidées. C'est là également que l'on peut rencontrer les recruteurs de main-d'œuvre, jouir d'une certaine sociabilité, avoir accès aux écoles et aux postes de santé.

Pour terminer, il est nécessaire de mesurer l'impact des différents groupes de population dont il a été question sur l'espace forestier. Les zones encore peu touchées par les fronts pionniers sont les moins déboisées. On estime en général que les défrichements[16] dont sont responsables les populations indigènes et *caboclas* ne dépassent pas 5 % à 7 % du total (FEARNSIDE, 1997). Sur le reste, ramené à 100 %, 70 % seraient dus aux *fazendeiros* et aux grandes entreprises, et 30 % aux exploitations familiales. De vastes espaces sont abandonnés et dégradés après avoir supporté des pâturages durant quelques années. Des processus du même genre commencent à être observés chez les petits agriculteurs-éleveurs. La pression internationale pour l'adoption de pratiques moins minières, plus durables, est importante. Les différents groupes réagissent différemment à ces injonctions : ceux dont la subsistance dépend le moins de la destruction du capital naturel semblent bien les plus ouverts (Amazonie traditionnelle). Par contre, lorsque cette destruction détermine un niveau de productivité du travail nécessaire au maintien de l'autonomie ou des rythmes d'accumulation (Amazonie pionnière), les résultats sont peu encourageants. Néanmoins, le développement durable constitue déjà un élément incontournable des politiques régionales et il est entré dans le discours des syndicats et des associations, bien que de façon controversée. C'est aujourd'hui une dimension et un enjeu par rapport auquel les stratégies individuelles et collectives sont contraintes de prendre position. Il est encore trop tôt pour prévoir de quelle façon il interviendra dans le processus de transition et d'intégration en cours, ainsi que dans les rapports sociaux ci-dessus évoqués.

[16] Près de 15 000 km^2 par an en 1994 après avoir atteint 20 400 km^2 et être descendus à 11 100 km^2 entre 1988 et 1991.

Conclusion

La réalité des zones rurales amazoniennes est hétérogène et dynamique. Il est tout aussi possible d'y observer des tentatives de reconstitution d'éléments de communautés domestiques que leur désagrégation. L'attitude des « sans-terre » est révélatrice : si l'on fait abstraction de la phraséologie révolutionnaire et des références à Che Guevara, leur discours montre, entre autres, que l'accès à la terre, pour laquelle ils luttent au moyen d'invasions de fazendas, représente un acte de résistance. Il s'agit d'acquérir une autonomie alimentaire qui permette de ne pas s'assujettir à la précarité et au besoin perpétuel qu'engendre le salariat. Cette base permet également d'élever des enfants dans la liberté, de les installer dans cette autonomie et de les avoir auprès de soi pour sa vieillesse. Le recours à ces valeurs domestiques n'est pas tant une reproduction d'éléments traditionnels qu'une stratégie de lutte contre un système qui menace de les broyer. Cela est à rapprocher du *cativeiro* (litt. : « la captivité »), que redoutent tant d'immigrants nordestins et qui signifie tout autant l'esclavage que le travail pour autrui (comme *agregado*, *morador* ou *meeiro*), voire le simple salariat. Le retour au *cativeiro* serait l'expropriation ; la possession d'une terre est donc une garantie. On a vu pourtant que cette vision est partiellement illusoire, dans la mesure où le propriétaire « faible » devient dépendant et perd une part importante des fruits de son travail au profit des plus prospères, des commerçants et autres intermédiaires. Mais la terre représente, même pour les « forts » qui ont d'autres perspectives, une base sécuritaire, un lieu de rebondissement vers d'autres activités. Avant de donner trop d'importance aux phénomènes de reproduction, il est bon de se rappeler que les espaces pionniers, en particulier, sont recherchés par les migrants parce qu'ils autorisent une mobilité sociale qu'ils ne trouveraient pas ailleurs. Il ne s'agit pas de dire que tous les migrants recherchent la maximisation de leurs activités économiques, mais plutôt que chacun, à sa façon, espère changer de statut. C'est pourquoi les stratégies les plus diverses sont mises en œuvre, les changements d'activité sont fréquents, les dissociations et recompositions familiales communes. Dans ces stratégies, la terre occupe une place

centrale, au point que les villes elles-mêmes ne parviennent pas à s'en affranchir totalement. Est-ce à dire que la confiance dans le développement et dans l'État reste précaire ?

Bibliographie

ALBERT (B.), *à paraître* — Territorialité, ethnogénèse et développement. Note sur les « terres indigènes » et le « mouvement indien » au Brésil. *Cahiers d'Amérique Latine.*

ARAUJO (R.), GEFFRAY (C.), LÉNA (P.), 1996 — *L'oppression paternaliste au Brésil.* Paris, Karthala, coll. Lusotopie.

ARAUJO (R.), 1993 — *La cité domestique : stratégies familiales et imaginaire social sur un front de colonisation en Amazonie brésilienne.* Thèse de doctorat, Paris-X - Nanterre.

AUBERTIN (C.), 1995 — Les réserves extractivistes : un nouveau modèle pour l'Amazonie ? *Nature, Sciences, Sociétés,* 3 (2) : 102-115.

BERNO DE ALMEIDA (A.W.), 1989 — Terras de preto, terras de santo, terras de indio. Uso comum e conflito. *Cadernos NAEA,* 10 : 163-195.

FALLERS (L. A.), 1961 — Are African cultivators to be called peasants ? *Current Anthropology,* 2 : 108-110.

FEARNSIDE (P.), 1997 — Amazazonie : la déforestation repart de plus belle. *La Recherche,* 294 : 44-46.

HÉBETTE (J.) *et al.,* 1966 — « Parenté, voisinage et organisation professionnelle dans la formation du front pionnier amazonien ». In Albaladejo, Tulet, éd. : *Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne ; la formation de nouveaux territoires,* Paris, L'Harmattan : 279-301.

LEBORGNE-DAVID (A.), 1996 — *Les nouvelles logiques migratoires des paysans du sud-ouest du Parana.* Thèse de doctorat, Toulouse-le Mirail.

LÉNA (P.), 1992 — Trajectoires sociales, mobilité spatiale et accumulation paysanne en Amazonie brésilienne : un exemple au Rondônia. *Cahiers des Sciences humaines,* 28 (2) : 209-234.

MEILLASSOUX (C.), 1977 — *Femmes, greniers et capitaux.* Paris, Maspero.

PICARD (J.), 1997 — *Les marchands de rêves. Représentations sociales de l'échange et développement rural sur un front de colonisation en Amazonie brésilienne.* Thèse de doctorat, université de Bordeaux-III.

RIBEIRO (B.G.), 1990 — *Amazonia urgente. Cinco séculos de historia e ecologia.* Itatiaia, Belo Horizonte.

Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité

Jean-Yves Marchal
Géographe

André Quesnel
Démographe

Les termes de « peuplement », « occupation de l'espace », « mobilité » et « aménagement » seront appréciés après que des faciès d'occupation agricole auront été reconnus. Nous proposons quelques réflexions sur les faits d'occupation des vallées appelées naguère Voltas Noire, Rouge et Blanche et, aujourd'hui, Mou Houn, Nazinon et Nakambe.

I Des vieilles histoires au présent

Les habitants des vallées ne parlent plus de l'onchocercose, sauf de manière désinvolte : « Bien sûr ; il y a longtemps. » Voici vingt ans, c'était en 1974, débutait le projet de contrôle de l'onchocercose (OCP) sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Évoquer les raisons du dépeuplement des vallées revient à rappeler une période encore plus ancienne. Que le vide humain constaté, ici et là, jusqu'à la fin des années soixante ait été la conséquence des razzias précoloniales, de la trypanosomiase ou de l'onchocercose, voire des trois causes associées, est un sujet qui, actuellement, n'intéresse plus personne au Burkina Faso.

Rappelons que les vallées onchocerquiennes n'ont pas été dépeuplées partout, que leur taux d'occupation n'a jamais été nul et que, en conséquence, il faut faire référence aux chercheurs qui ont analysé le sujet avant nous (LAHUEC et MARCHAL, 1979 ; RÉMY, 1981 ; HERVOUËT, 1984, 1992 ; HERVOUËT, CLANET *et al.*, 1984 ; PARIS, 1992). Le peuplement (ou repeuplement) des vallées depuis le début des années soixante-dix s'est appuyé sur des bases anciennes. Les vallées n'ont jamais été « vierges ».

HERVOUËT (1992 : 275-76) rappelle quelques faits essentiels :
« Il existe de très nombreuses vallées où la situation est hyperendémique, mais qui sont peuplées, très modestement pour la majorité certes, mais plus densément pour d'autres, comme le long de la Volta Noire. Inversement, certaines zones exemptes d'utilisation humaine sont situées dans des régions où l'onchocercose est méso-endémique, voire hypo-endémique, si ce n'est totalement absente. » ... « Mais il serait totalement vain et irresponsable de vouloir dénier à l'onchocercose tout rôle actif dans l'état de peuplement des vallées soudaniennes. Les corrélations hyperendémie/vallée vide sont trop souvent positives pour autoriser une telle hypothèse, même si l'on doit apporter de nombreuses restrictions. »

Vingt ans après qu'ont été lancées les campagnes de lutte contre *Simulium damnosium :*

— la petite mouche noire n'est plus un sujet de préoccupation de santé ; elle ne transmet plus *Onchocercia volvulus,* mais reste sous surveillance de l'OMS. Pour cette raison, les responsables de l'Onchocerciasis Control Programme (OCP) emploient le terme « protégé » plutôt que « libéré » de l'onchocercose. De toute façon, quand les simulies sont encore présentes, elles demeurent une nuisance pour les activités agricoles ;

— depuis 1970, et partout, de manière dirigée comme spontanée, des immigrants se sont établis en grand nombre, soit dans les secteurs vacants, soit auprès d'autochtones : « Le pays mossi a fourni aux "terres neuves" voltaïques, chaque année, environ 5 000 familles, soit 35 000 à 40 000 personnes » (ORSTOM, 1972-1975, fasc. II : 116). Dans les vallées, le taux d'occupation de l'espace par les champs et les parcours d'élevage est élevé.

Occupation de l'espace : sur le même thème, des variations

Les remarques précédentes amènent à diriger l'analyse tant sur le degré atteint par la mise en valeur de l'espace que sur le taux de peuplement et le rythme des installations, le premier pouvant être sans commune mesure avec les seconds. Car mise en valeur et peuplement sont deux faits parfois liés, parfois distincts. Il se peut que l'un soit prépondérant quand l'autre reste discret. Tout dépend des modes de faire-valoir et d'installation, soit encadrés, soit spontanés.

Autrement dit, parler des vallées oblige à distinguer « peuplement » et « développement », puisque les espaces supposés vides d'habitants sont occupés par les champs et utilisés par les troupeaux. Du moins est-ce le constat d'une reconnaissance du bassin de la Kompienga (affluent de la Pendjari, sud-est du Burkina Faso) et de celui du Nakambe (centre-sud du pays), auquel nous associons d'autres observations empruntées à la bibliographie.

Faciès connus, colonisation récente

Selon l'emprise du peuplement et/ou de la mise en valeur, selon la présence ou l'absence d'aménagements, que ces derniers soient de nature hydro-agricole ou bien se portent sur l'exploitation des terres sèches, plusieurs faciès sont identifiables dans les nouvelles aires colonisées.

Les uns ont une physionomie connue, comme celle observée le long de la route Fada N'Gurma-Pama : un espace de circulation pastorale intense associée à une colonisation agricole active de la part des Gurma venus de Bogandé et des Mosse provenant de Bulsa-Bilanga.

Dans ce secteur de « brousse », une vingtaine de villages, soit plus de 10 000 immigrants (3,5 % de la population de la province du Gurma), se sont établis entre 1985 et 1991. Parmi ces immigrants, près de 7 000 seraient mosse (MADIEGA, 1993 ; INSD, 1994). Mais l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a

aussi enregistré, au cours de la même période, l'émigration avec aller-retour à destination du Togo, du Bénin et du Niger (notamment Niamey) de 6 000 personnes, soit 2% de la population en 1985 (INSD, 1994; Niemeijer et *al.*, 1995). Il s'agit donc d'une aire de colonisation agricole ressemblant beaucoup à celles analysées dans la Volta Noire des années soixante-dix (ORSTOM, 1972-1975; BENOIT, 1982) mais, cette fois, la mobilité des habitants est plus sensible qu'auparavant; ce qui revient à considérer que la colonisation n'est pas l'aboutissement d'une migration définitive, comme on aurait pu le croire.

Un autre faciès, déjà rencontré dans l'Ouest (RÉMY, 1981; HERVOUËT et *al.*, 1984), est celui que l'on observe actuellement le long de la frontière méridionale du Burkina Faso, là où tout se mêle dans un fouillis végétal : vieilles jachères redevenues densément arborées, parcours pastoraux et aires cultivées. La réserve forestière de Pama est entamée par des champs aux abords de campements qui ne portent pas de noms. De grands espaces libres se peuplent doucement. De place en place, des champs sont ouverts, souvent cachés par les herbes. Parfois, on débouche dans une clairière dominée par des rôniers, où sont cultivées sur billons les plantes à tubercules, environnées de grandes parcelles d'arachide et de pastèques. L'habitat est soit très dilué, soit en poches séparées les unes des autres par plusieurs dizaines de kilomètres de végétation dense.

Il y a vingt ans, de tels faciès se rencontraient à l'ouest, à la hauteur du 12e parallèle, ou en pays gurunsi, 50 kilomètres plus au nord. On vient de les observer à Pama; on les observe également entre la Kompienga et le Nakambe où, depuis 1990, 10 000 à 15 000 nouveaux immigrants se seraient établis selon le responsable local de l'Office national de l'aménagement du territoire (Onat). On les observe toujours à l'ouest, mais à une latitude plus méridionale qu'auparavant, dans la secteur de Diébougou-Gaoua-Bougouriba. Ce qui signifie que la colonisation agricole a avancé plus au sud.

Les aménagements : nouveaux faciès d'occupation

D'autres faciès sont nouveaux, comme ceux situés aux abords de la retenue d'eau de Kompienga. Là, six campements de pêche créés

par des immigrants bozo-dafing venus du Massina (Mali) ou du Sourou (Burkina Faso), auxquels se sont joints des Mosse et des Gurmantche, occupent les berges (PARENT, 1995). Ils rassemblent quelque 4 000 habitants (octobre 1995). Campements ou établissements durables ? Les pêcheurs disent partir chaque année après les pluies et revenir en début d'hivernage. Mais les Mosse parlent d'horticulture, de pastèques, tomates, soja et petits pois, qu'ils vendent aux commerçants togolais venus les acheter à bon prix. Dans ces campements attendent camions et pick-up équipés de glacières pour transporter le poisson vers Ouagadougou. D'autres véhicules viennent, en « contre-saison », acheminer les légumes vers les localités du Nord-Bénin et Nord-Togo.

Autour du lac de la Kompienga se développe une aire marchande d'importance régionale, voire inter-États. La retenue d'eau et la localité de Kompienga sont devenues, en moins de dix ans, un centre d'activités diversifiées qu'aucun organisme de développement n'a financé, mise à part l'indemnisation de quelques « déplacés » à la suite de l'ennoyage de leur habitat.

D'autres faciès nouveaux apparaissent, cette fois en position limitrophe des pays bissa et mooga, aux fortes densités (plus de 130 hab./km^2) sur des terroirs intégrés à ce qui a été appelé les « interfluves surpeuplés » (LE BERRE, 1966 ; PHILIPPON, 1979). À peu de distance de ces vieilles terres, une colonisation agricole dirigée a été mise en place par l'Aménagement des Vallées des Volta (AVV), dans le courant des années soixante-dix. Mais, aujourd'hui, les blocs aménagés sont cernés d'installations non programmées et l'espace mis en réserve est entamé, soit par les champs d'immigrants spontanés, soit par ceux des vieux villages riverains.

À Kaïbo, l'un des « blocs » les plus anciens de l'AVV, la piste traverse, bien droite, des lots de cultures parsemés de grosses fermes aux toits de tôles. Entre stations de pompage, marchés, villages-centres, mosquées et chapelles alternent les parcelles géométriques de sorgho, coton et arachide, qui laissent parfois placeaux rizières. C'est un espace organisé, tiré au cordeau, où des centaines de familles d'agriculteurs ont été installées sur des lots défrichés au tracteur (six hectares par exploitant). Une halte dans un des centres de peuplement permet de relever que chaque exploitation dispose de plusieurs charrues et paires de bœufs et que poulaillers et parcs

à moutons ont été aménagés sous des plantations d'arbres. Les habitants disent avoir dédoublé leur activité, entre les parcelles AVV et l'horticulture rendue possible par la retenue d'eau de Bagré ; un hameau satellite aurait été créé sur ses rives. Ils reconnaissent aussi voyager entre Kaïbo, la Côte d'Ivoire et leur village d'origine, situé plus au nord.

Le grand plan d'eau de Bagré, étendu sur 70 kilomètres du nord au sud, offre, d'une part, des possibilités de pêche inespérées en milieu continental et, d'autre part, des berges mises à profit pour le maraîchage (BIDOU, 1995 ; PARENT, 1995 ; SINARÉ, 1995).

Les projets d'aménagement existent. Depuis dix ans, on évoque la possibilité d'implanter cent mille personnes en aval du barrage, puisque l'assistance technique de Taïwan démontre qu'avec l'irrigation on peut parvenir à des cultures à haut rendement.

En attendant, tout autour de la retenue d'eau, et parfois dans un contexte de conflits fonciers, les gens des interfluves, les colons de l'AVV et de nouveaux venus (des bourgades voisines, mais aussi de Ouagadougou) travaillent la terre. Officiellement, aucun nouveau lieu d'habitat n'a été recensé à côté de la quarantaine de vieux villages dont une dizaine ont été déplacés. Mais combien de hameaux ont-ils été fondés (PARENT, 1995) ?

Installations-relais

Cette brève reconnaissance des vallées amène à penser qu'elles sont, plus que des espaces de peuplement ou « repeuplement », des couloirs utilisés. En exagérant ainsi, nous opposons volontairement mobilité à stabilité car, s'il y a mise en valeur de l'espace, il n'y a pas partout installation (sous-entendu « durable »). Nous avons reconnu des implantations récentes d'habitat, en poches ou en nébuleuses, mais observé aussi une colonisation de l'espace qui ne s'accompagnait pas nécessairement d'implantations nouvelles. Nous avons plutôt affaire à des diasporas mouvantes rayonnant à partir de points d'ancrage. En résumé, rien n'apparaît stable en matière de « peuplement et développement des zones rurales libérées de l'onchocercose » en octobre 1995, dans les vallées du Burkina Faso que nous avons parcourues.

Encore convient-il de ne pas arrêter l'observation aux frontières méridionales du territoire national, comme cela a déjà été écrit (ORSTOM, 1972-1975 ; Banque mondiale, 1992). À titre d'exemple, et pour élargir notre champ d'observation, déplaçons-nous à l'ouest du pays, où la colonisation agricole est la plus dynamique depuis les années soixante sous les deux formes que nous lui connaissons : encadrée et surtout spontanée.

D'abord, les responsables des casiers irrigués du Sourou-Guiedougou ne parviennent toujours pas à fixer leurs colons, après trente ans d'effort consentis à la définition d'un modèle d'exploitation. Les casiers sont cultivés mais les agriculteurs s'y relaient ; ils ne font que passer.

Ensuite, dans la grande vallée du Mou Houn, les Fulbe de Barani ou du Mali se déplacent vers le sud, où ils croisent le flux des cultivateurs venus de l'Ouest-Mossi (KOHLER, 1972 ; BENOIT, 1982). Considérés comme « gênants », les premiers sont actuellement dirigés vers des ranchs qualifiés de « collectifs » (NIANOGO-SERPANTIÉ, 1995) pendant que les seconds viennent d'eux-mêmes s'établir en zone cotonnière : provinces du Houet et de la Bougouriba (LIESE, 1994 ; MORANT, 1995). Toutefois, à l'image de ce qui se passe au Sourou, certains Fulbe des ranchs et Mosse du coton continuent leur déplacement vers le sud.

C'est précisément au sud de la province du Houet, ainsi que dans la Comoé et le Poni qu'ils circulent et défrichent aujourd'hui. Enfin, comme dans un système de fusée à plusieurs étages, des « petits frères continuent la route » au-delà de la frontière. Dans le cas des Fulbe, ils amènent le gros du troupeau en pays senoufo ; dans le cas des Mosse, ils rejoignent des aînés établis en zone forestière ou dans les villes ivoiriennes.

Dans ce mouvement, on peut reconnaître des étapes chronologiques. Plus on est près des vieux foyers de peuplement, plus on peut situer l'étape migratoire dans les années cinquante - soixante-dix, et plus on s'en éloigne, plus on est en présence d'une occupation récente ou en cours. Les vallées canalisent les mouvements ininterrompus de population.

Si l'on imagine le voyage d'une unité familiale, il y aurait :

— un premier déplacement avec égrènement de points d'appui (ou d'attache) où des membres de la famille s'arrêteraient, tandis que d'autres continueraient le mouvement ;

— parfois revirement, remontée sud-nord avec retour temporaire ou définitif ;

— surtout aller-retour, va-et-vient entre village de départ, implantations dans les vallées et dans les pôles attractifs ivoiriens.

Dans ce tableau, « départ en colonisation » et « migration de travail » — deux appellations commodes retenues dans les travaux de l'ORSTOM (1972-1975) — ne sont plus à distinguer mais à associer dans une même chaîne d'étapes, un même « système de production » élargi et souple. « Peuplement », « mise en valeur » et « mobilité » sont les trois termes utiles à la compréhension de ce qui se passe dans les aires libérées de l'onchocercose. On se relaie ; on se replie ; on est stable un temps, mais pas tout le temps.

Être agriculteur et rester mobile

Après avoir constaté, d'une part, un peuplement hétérogène qui adapte ses activités selon le type d'espace qui s'offre à lui et, d'autre part, une mobilité des habitants entre les aires de départ du plateau central burkinabe, les vallées (qu'elles soient aménagées ou non) et les pôles attractifs au sud de la frontière, on peut se poser deux questions :

— celle de l'avenir de la mise en valeur agricole et, à une échelle plus fine, de la stabilité des exploitations qui lui sont liées ;

— celle de la gestion de l'espace rural inscrit dans le domaine des vallées.

Aménager, et quoi d'autre ?

Les questions précédentes revêtent un aspect particulier au Burkina Faso, dans la mesure où les aménagements de l'AVV ont été entrepris dans l'intention de fixer un peuplement de manière planifiée.

Sur 20 000 km², 150 000 personnes ont été installées. Or, ironie du développement, la diversité des modes d'implantation et des

formes d'exploitation des ressources que ces aménagements ont suscités autour d'eux exige, vingt ans plus tard, que soit géré l'ensemble de l'espace des vallées, afin d'éviter le gaspillage des terres et la multiplication des différends fonciers.

D'entrée de jeu, précisons que, contrairement à ce qui a pu être affirmé (Banque mondiale, 1992, 1993), les infrastructures n'ont pas été déterminantes dans le rôle attractif qu'elles étaient censées exercer sur les immigrants. En fait, jusqu'à aujourd'hui, ceux qui se sont installés dans les vallées venaient majoritairement du Nord-Burkina, où la scolarisation est peu développée et peu valorisée. De ce fait, leur demande en matière de services scolaires et sociaux est restée faible. Il est probable que cette situation évolue avec l'arrivée d'immigrants qui ont connu d'autres environnements en matière de santé, scolarité et services, dans les chefs-lieux, les grandes villes ou les espaces ruraux de Côte d'Ivoire qu'ils ont fréquentés.

Les immigrés se disent satisfaits lorsqu'ils disposent de l'équipement agricole et surtout du crédit. Ce n'est que plus tard, lorsqu'ils ont fait le compte de plusieurs récoltes, qu'ils s'intéressent de plus près aux infrastructures économiques et sociales du lieu. Voilà ce qu'il conviendrait d'inscrire dans les programmes de développement préoccupés, par dessus tout, par la question foncière.

Résumons l'histoire de l'AVV, telle qu'elle nous a été contée par les responsables de l'Onat, à Ouagadougou et à Zorgho (Ganzourgou).

La période 1974-1980 a été celle de l'aménagement de périmètres de colonisation, accompagné de recrutements sur le « plateau surpeuplé ». On considérait alors que l'espace des vallées était vacant, même s'il pouvait avoir fait l'objet par le passé d'une utilisation (culture et chasse) avant d'être abandonné pour différentes raisons, dont l'onchocercose. Aussi, dans les années 1980-1989, les autorités ont-elles été surprises par l'ampleur des installations spontanées aux abords des blocs aménagés ; installations émanant, à la fois, de Mosse affiliés aux familles encadrées, et d'habitants des villages riverains soutenus par leurs maîtres de terre. À partir de la publication du décret d'août 1985 portant application de la « Réorganisation Agraire et Foncière du Burkina Faso », laquelle stipulait que la terre appartenait dorénavant à l'État, le phénomène d'occupation spontanée s'est encore amplifié. La réaction des pouvoirs traditionnels s'est manifestée avec plus de vigueur quand,

dans le même temps, la prégnance en tous lieux des Comités de la Révolution (CDR) encourageait l'immigration massive, notamment dans le Mou Houn et la Bougouriba. Les migrants ne demandaient à personne la permission de s'installer, d'où les heurts avec les populations dites d'accueil. À partir de 1989, on a procédé à la relecture du décret, ce qui a abouti à la publication d'une nouvelle « Définition du Domaine Foncier National » (1991) qui tente de concilier la notion moderne de propriété pour les colons (jusque-là usufruitiers) et le droit foncier ancestral.

En conséquence, et préoccupée par la « sécurisation foncière », l'autorité qui succède à l'AVV (dissoute) réexamine les limites des blocs dessinées dans les années soixante-dix. Au-delà des bornes posées, la gestion de l'espace relève du droit coutumier. Cela constitue sans doute un premier pas en avant. Il n'en reste pas moins que la question foncière est traitée selon une série de dichotomies, puisque l'on distingue : les colons de l'ex-AVV des immigrants spontanés (dont la permanence de l'installation tient au bon vouloir des chefs de terre) ; l'ensemble des immigrants, pris comme un tout, des populations d'accueil ; et, enfin, les cultivateurs des éleveurs.

Cette manière d'opérer tient d'une idéologie « agrariste » : l'attachement à la terre, alors que plusieurs groupes aux genres de vie différents occupent les lieux selon des comportements variés. Si l'on suit la « Définition » de 1991 à la lettre, chaque groupe d'habitants devrait exploiter « sa » ressource, selon « sa » spécificité.

Il en va peut-être toujours ainsi des Mosse rencontrés en pays gourmantche, qui continuent à pratiquer leur mode de culture extensif, puisque la terre ne leur est pas refusée. Cependant si, comme il est probable, l'espace est prochainement saturé sous la forme de « terroirs pleins », les plus jeunes d'entre eux, sans compter les nouveaux arrivants, seront amenés à s'installer ailleurs.

Dans quelles catégories ranger ceux qui s'orientent actuellement vers un nouveau genre de vie, comme c'est le cas à la Kompienga ? Les Bozo, venus pour pêcher en hivernage et habitant des campements précaires, se lancent dans la culture de contre-saison et s'établissent maintenant avec femmes et enfants. Les Fulbe ne sont plus de passage. Même si leurs bergers assurent toujours en saison des pluies une transhumance au Nord-Bénin pour éviter tout problème avec les cultivateurs, ils se sédentarisent, cultivent à leur tour et

gèrent les ressources en fourrages. Les Mosse, quant à eux, abandonnent leurs pratiques extensives et acceptent de s'installer là où les autochtones leur offrent encore des terres, dans l'espace mesuré et disputé du maraîchage.

La part des autochtones

Les autochtones actualisent leurs revendications territoriales à l'aune des aménagements réalisés, selon le principe que « maintenant que les mouches noires ont disparu, nous pouvons récupérer nos terres ». C'est donc dans les secteurs AVV et autour des plans d'eau que les problèmes fonciers se posent avec le plus d'acuité. Selon le délégué de l'Onat résidant à Kompienga, les originaires du lieu prennent conscience de la « finitude » de leurs terroirs et disputent, pied à pied, la négociation des parcelles les mieux situées, demandées par les « étrangers ».

Un autre exemple, moins classique, est donné par les villages du département de Garango (province du Boulgou) qui, enquêtés en 1973, présentaient de fortes densités (75-100 hab./km^2) au point que les jeunes chefs d'exploitation rencontraient tant de difficultés à obtenir des terres que la majorité d'entre eux partaient travailler au Ghana et en Côte d'Ivoire. On avait relevé que plus de 40% des hommes âgés de 15-39 ans et plus de 30% des hommes mariés étaient absents. En revanche, on enregistrait peu ou pas de départs de familles entières pour les aires de colonisation de l'Ouest, contrairement à ce que nous notions en d'autres régions du pays mooga (KOHLER, 1972; QUESNEL et VAUGELADE, 1975; MARCHAL, 1975).

En l'absence de statistiques récentes, il est difficile de dire ce qu'il en est aujourd'hui, bien qu'envisager dans le même temps, d'une part, un accroissement des densités rurales et, d'autre part, le maintien des migrations à l'étranger puisse être admis. En effet, les terroirs de Toghin, Tangare et Beguedo sont uniformément cultivés et les personnes rencontrées dans les champs, en octobre 1995, sont fréquemment des femmes et des enfants, ce qui peut être le signe de l'absence des hommes au moment des récoltes (QUESNEL et VAUGELADE, 1975).

On peut aussi penser, lorsque l'on est à Tangare, siège d'une puissante chefferie, que les jeunes hommes se heurtent aux mêmes blo-

cages fonciers et institutionnels qu'il y a vingt ans, qui empêchent toute forme d'innovation en matière agricole (ANCEY, 1975).

Pourtant, les changements sont là. Depuis une dizaine d'années, des exploitants de Tangare défrichent en des lieux éloignés de l'aire de culture permanente du village. Ils disent cultiver là où leurs anciens « ouvraient la terre » avant d'en avoir été « chassés par les mouches ». En fait, il ne s'agirait pas de leur terre ancestrale, puisqu'ils disent demander le droit de culture à un autre chef que le leur. Les gens de Beguedo réalisent le même scénario d'exploitation spontanée en marge des périmètres AVV, plus proches. Enfin, les cultivateurs de Toghin ont diversifié leurs cultures (rizières) et adopté la traction attelée. À la faveur de l'aménagement du barrage de Bagré, des jeunes partent y cultiver riz et soja, sur des parcelles prêtées ; ils reviennent au village tous les deux ou trois jours.

Dans aucun des trois cas considérés il n'est question pour le moment d'installations définitives, du fait (disent les intéressés) que les puits ne sont pas pourvus d'eau en permanence et, surtout, que les « propriétaires » des lieux leur refusent le droit de construire une habitation. Toujours est-il qu'ils défrichent, sèment et récoltent, qu'ils ont des charrues et, parfois, louent des tracteurs. Ils utilisent la terre pour produire et ne s'embarrassent pas d'en être seulement locataires. À la saison prochaine, ils cultiveront au même endroit, si l'autorisation d'aujourd'hui reste valable, sinon, ils chercheront à proximité ou plus loin. Ils sont devenus producteurs, et leur technique d'insertion en milieu « coutumier » est efficace et rentable.

On aura compris que l'ouverture des vallées permet le maintien de jeunes gens dans leur village et le retour d'anciens émigrés, qui se dégagent des habituelles contraintes foncières et lignagères. Cette situation illustre, jusqu'à la caricature, la dissociation spatiale du peuplement et de la mise en valeur. La croissance de la population des localités du Boulgou accompagne le rythme de l'exploitation du secteur de vallée qui leur est proche.

L'inversion migratoire

Depuis 1973, la dynamique démographique enregistrée au niveau national a eu pour effet, dans les vallées, et quel que soit le taux

migratoire, une croissance de la population renforcée par l'inversion des mouvements de population entre les pays côtiers et ceux de la zone soudano-sahélienne.

Durant la période 1960-1973, le taux de croissance annuel de la population n'atteignait pas 1 % en pays bissa : l'actuelle province du Boulgou et la portion sud du Kouritenga et du Ganzourgou (QUESNEL et VAUGELADE, 1975). Or, comparée au recensement de 1985, l'enquête nationale de 1991 donne pour ces lieux un taux d'accroissement qui dépasse 3 % l'an, voire 4 % pour le Boulgou (BAYA *et al.*, 1995).

Le faible taux d'accroissement des années 1960-1973 était dû principalement au vieillissement des structures démographiques, aux départs en migration de travail vers le Ghana (depuis 1950-1960), qui s'avéraient irréversibles, et à ceux plus récents vers la Côte d'Ivoire, dont bon nombre (76 %) n'avaient toujours pas été suivis d'un retour au moment de l'enquête (1973). Donc, une émigration pluriannuelle, voire définitive, s'était développée, encouragée par la possibilité offerte aux émigrés de s'installer comme métayers, puis comme propriétaires, sur les fronts pionniers du Centre-Ouest et du Sud-Ouest ivoirien (BOUTILLIER et *al.*, 1977).

Puis ce schéma migratoire s'est, sinon inversé, du moins complexifié. Les provinces burkinabe, qui étaient jusqu'alors le siège d'importants mouvements d'émigration, ont réceptionné des immigrants venus s'installer dans et en bordure des périmètres de l'AVV. Ces flux d'arrivée, encore peu nombreux à la fin des années soixante-dix en comparaison des flux vigoureux de départ, ont pris de l'importance à compter des années quatre-vingt. Aux agriculteurs venus du Sahel burkinabe et du Mali (anciens colons de l'Office du Niger) se sont joints les migrants de retour de Côte d'Ivoire.

À partir des années quatre-vingt-dix, du fait des difficultés que connaît l'économie de plantation en Basse Côte, doublées d'un contexte politique incertain (AFFOU YAPI et TANO, 1991), les retours vers le Burkina Faso s'accentuent. Ils se dirigent principalement soit vers les villes, où le migrant peut investir son épargne dans le petit commerce (informel ou non) ou, pour le moins, son savoir-(sur)vivre en ville, soit vers les vallées, où il peut bénéficier d'aides familiales, de l'État et des ONG.

Dans la mouvance de ces retours, les départs se réorientent et se redéfinissent. Aujourd'hui, Beguedo se spécialise dans l'émigration en Italie, où les Bissa sont ouvriers agricoles dans les périmètres maraîchers de la banlieue romaine. Ils investissent au village en faisant construire en « dur », en participant au financement de l'horticulture et en achetant des bovins (SINARÉ, 1995).

D'une manière générale, les jeunes hommes continuent à partir à destination de l'Ouest burkinabe ou de zones forestières, comme l'indique le rapport de masculinité qui, bien que supérieur à celui de 1973, reste inférieur à 0,9 (BAYA *et al.*, 1995). Mais cette fois, il s'agit de migrations de courte durée, parfois de quelques semaines : le temps de trouver un petit emploi pour entretenir l'unité parentale, permettre la culture de contre-saison, dont les coûts sont élevés, ou acheter un filet de pêche ; parfois de quelques mois sur plusieurs années de suite, pour constituer un pécule afin de fonder une exploitation indépendante.

L'important est de remarquer la manifestation d'une volonté de demeurer agriculteur. D'autres types de ruralités d'Afrique de l'Ouest nous ont habitués à des jeunes gens de moins en moins impliqués dans les travaux de la terre et ne cessant de circuler entre ville et campagne (LEBRIS et QUESNEL, 1991).

Nouvelle terre et moyen terme

L'histoire migratoire d'un exploitant du bloc V5 de Kaïbo-Sud, originaire de Kaya, en pays mooga, et âgé d'une cinquantaine d'années, est révélatrice de la situation vécue par beaucoup de personnes établies en vallée. Du récit on retient trois faits majeurs : le retour de Côte d'Ivoire, la gestion de la migration des proches et l'entretien de liens avec une parentèle dispersée en plusieurs lieux.

Cet homme s'est installé à Kaïbo en 1979, auprès de ses frères, colons de l'AVV, après avoir tenu l'emploi de boy-cuisinier à Abidjan durant plus de dix ans. À son tour, il a été admis par l'AVV.

Depuis, il n'est pas reparti. Mais le réseau migratoire dont il a été membre ne s'est pas interrompu. Quatre de ses fils vivent en Côte d'Ivoire : trois à Abidjan, et un à Soubré, où un petit frère, devenu planteur, possède tracteur et camion. Ce planteur aide ses vieux

parents ainsi que d'autres frères restés à Kaya, et envoie de l'argent à ceux de Kaïbo-Sud. En retour, à différents moments de l'année, il bénéficie de la main-d'œuvre que frères et neveux de Kaya et de Kaïbo apportent à sa plantation. Ajoutons, enfin, que les frères de Kaya viennent aussi travailler à Kaïbo et que les jeunes de Kaïbo partent par roulement participer au travail des champs de Kaya.

Dès lors, on comprend mieux les résultats de recherches menées dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, qui abordent la mobilité saisonnière des immigrants venant du Burkina Faso et soulignent la bonne résistance des planteurs mosse à la crise du café et du cacao grâce à l'appui de la main-d'œuvre familiale (LÉONARD, 1994; BALAC, 1995). Comme autrefois, la mobilité saisonnière des jeunes assure le maintien de la production des plus âgés sur leur terroir. Mais, cette fois, il s'agit de trois terroirs à la fois : deux situés au Burkina Faso et un en Côte d'Ivoire. La mobilité a changé de nature.

En effet, dans nos enquêtes de 1973, on relevait que par rapport aux années soixante les déplacements saisonniers avaient été remplacés par des déplacements pluriannuels, que les hommes mariés étaient de plus en plus présents en Côte d'Ivoire et qu'enfin un grand nombre d'entre eux s'y installaient définitivement (BOUTILLIER *et al.*, 1977). On relevait également que les retours, quand ils avaient lieu, concernaient le plus souvent le terroir d'origine.

Or, aujourd'hui, les réseaux migratoires sont en place ou, plutôt, les espaces de production ont été mis en réseau. Les jeunes hommes, mariés ou non, s'y déplacent à un moindre coût matériel, social et psychologique que par le passé. Les transports sont plus faciles ; les parents sont partie prenante aux départs ; les aînés installés au sud accueillent frères et neveux. Aussi, plus les difficultés d'installation dans l'un ou l'autre lieu (les vallées soudaniennes ou les aires d'accueil forestières) sont aiguës, et plus la mobilité temporaire s'intensifie.

La fin des fronts pionniers dans le Sud-Ouest ivoirien, la difficulté de l'insertion en ville et, enfin, les changements politiques pouvant survenir dans l'un ou l'autre pays font des vallées « une nouvelle terre » ou un « moyen terme » entre les secteurs défavorisés du pays mossi et les pôles de travail d'au-delà de la frontière. Au gré des conjonctures politico-économiques, les mouvements se régularisent ou s'intensifient. Être installé en vallée burkinabe ne signifie pas rompre avec ces mouvements pendulaires.

D'autant moins que les déplacements sont rythmés par les calendriers agricoles et que l'on sait bien qu'au Burkina, l'organisation de la production est rythmée par la saison des pluies, quoiqu'elle puisse être, depuis peu, prolongée par les activités horticoles de saison sèche. En fait, il conviendrait de savoir quelles sont les personnes mobilisées, ici et là, tout au long de l'année et de se demander si cette organisation flexible de la production peut s'accommoder du modèle d'exploitation stable que l'État burkinabe souhaite mettre en place. À cet égard, il conviendrait que les agronomes, soucieux de systèmes d'exploitation durables, prennent en compte la mobilité des personnes actives. Elle paraît s'être installée durablement.

« Gestion des terroirs » : une loi foncière à l'horizon

Que ce soit dans les secteurs de vallées spontanément colonisés ou encadrés dès les années soixante-dix, ou bien dans les secteurs de développement plus récents, aux abords des barrages, la ligne d'action de l'Onat est actuellement la « gestion des terroirs ». Cette institution est soutenue financièrement et techniquement par la coopération internationale et diverses ONG. Les objectifs ne sont plus seulement d'équiper le territoire en barrages, casiers hydro-agricoles et réseaux de commercialisation (coton) mais, après avoir mesuré l'ampleur et les formes multiples prises par l'immigration, de s'interroger sur la manière de canaliser les mouvements en cours en planifiant au plus pressé.

Les vallées burkinabe sont devenues le principal observatoire national des questions foncières, comme cela se fait déjà dans quelques régions du Mali et de Côte d'Ivoire, où les Systèmes d'information géographique (SIG) se multiplient à cet effet (Bassett, 1995). Les expériences pilotes en cours appliquent les principes suivants :

— la prise en compte de l'avis de tous les acteurs locaux (autochtones, allochtones, cultivateurs comme éleveurs) pour délimiter les espaces spécifiques des uns et des autres ;

— le recours à l'approche du terrain au moyen de la photo-interprétation à grande échelle, en partant de l'hypothèse que les ruraux peuvent apprendre à lire les photographies aériennes de l'Institut géographique du Burkina (IGB) ;

— la reconnaissance de l'utilisation collective d'une portion d'espace à chacun des groupes présents, sans toutefois s'attarder sur la croissance démographique de ceux-ci, ni sur leur composition familiale ;

— l'exploitation diversifiée de chacun des lots délimités doit relever d'une future commission villageoise.

Comme les délimitations en cours tendent à figer les terroirs, alors que l'utilisation de l'espace est jusqu'à présent mouvante, quelle place fait-on aux jachères dans ce compartimentage ? Ainsi façonnée, la « gestion des terroirs » aura-t-elle une incidence sur la mobilité de la population ? Et, puisque les études détaillées manquent, savons-nous si l'appropriation de la terre générera une capitalisation plus forte au niveau de l'exploitation agricole ?

Aux deux dernières questions, la Banque mondiale (1986) a répondu par l'affirmative, et c'est pour cela qu'elle soutient en Afrique tout projet national de loi foncière s'accompagnant de relevés topographiques. Deux raisons sont exposées à satiété :

— livrer à l'État un inventaire des terres inoccupées, de façon qu'il puisse exercer sur ces dernières une législation pour le moment inexistante ;

— capter, par l'individualisation de la propriété (en attendant les cadastres, par une appropriation collective fondée sur le groupe de résidence), une garantie par hypothèque pour tout crédit accompagnant le développement.

Ce sont là des idées déjà développées par les positivistes du XIX^e siècle en Europe et en Amérique latine, à savoir que la parcelle appropriée est, à la fois, le stimulant au progrès économique et l'assurance, par l'hypothèque, du remboursement des prêts.

Par le fait que d'une part, en Afrique, la terre est « commune » et ne se refuse pas, que, d'autre part, les situations foncières devien-

nent conflictuelles (alors que le premier souci est celui d'une paix sociale) et, enfin, que le crédit n'a aucune base de référence sur laquelle s'appuyer (alors que le second souci est celui d'une économie saine), avoir affaire à des propriétaires, à l'échéance de quelques décennies, semblerait, selon la Banque mondiale, le moyen le plus adéquat d'accéder au développement durable. Mais aussi, en conséquence, de gommer toutes les particularités locales réunies dans le faisceau d'échanges dont nous venons de rendre compte, soit la ruralité dans les vallées burkinabe. Nous ne pensons pas qu'une telle politique puisse être menée sans heurts le temps d'une génération, car la volonté de fixer les habitants en les étiquetant ne tient pas compte de la réalité, qui est l'installation de la mobilité en relation avec la pluri-activité. Sous l'appellation « gestion des terroirs », qui se présente comme un outil de négociation, nous avons affaire à une planification foncière chargée de multiples exclusions (MARTY, 1993).

Bibliographie

AFFOU YAPI (S), TANO (K.), 1991 — Situation foncière et émigration dans la Boucle du Cacao (Côte d'Ivoire). *Agronomie Africaine*, 3 (1) : 35-43.

ANCEY (G.), 1975 — "La monnaie mossi ; un pouvoir non libératoire de règlement", *in* « Milieux ruraux mossi, aspects économiques ». *In : Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi*, vol. III, Ougadougou, Orstom.

Banque mondiale, 1986 — *Contrôle de la désertification et gestion des ressources renouvelables dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest.* Oslo (1-7 juin 1986).

Banque mondiale, 1992 — *Installation de populations et développement dans la zone de lutte contre l'onchocercose.* Washington, D.C.

Banque mondiale, 1993 — *Installation de populations et développement dans la zone de lutte contre l'onchocercose. Étude de cas, Burkina Faso.* Washington, D.C.

BALAC (R.), 1995 — Fin du front pionnier et façonnement d'une nouvelle économie de plantation dans le Sud-Ouest ivoirien : processus démo-économiques. mimeo., 21 p. (*à paraître* dans le *Bulletin du GIDIS-CI*, 1996, Abidjan).

BAYA (B.), GUIELLA (G.) *et al*, 1995 — *Peuplement et développement des zones rurales libérées de l'onchocercose ; le cas du Burkina Faso.* UERD, Ouagadougou, 39 p.

BAYA (B.), GUIELLA (G.), QUESNEL (A.) *et al.*, 1995 — *Rapport de Synthèse.* Séminaire international « Peuplement et développement des

zones libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest », Cicred/UERD, Paris, Ouagadougou, 15 p.

BASSETT (T. J.), 1995 — « L'introduction de la propriété de la terre. La cartographie et la Banque mondiale en Côte d'Ivoire ». In : *Terre, terroirs, territoires,* Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 395-420.

BENOIT (M.), 1982 — *Oiseaux de mil.* Paris, Orstom, coll. Mémoires, n° 95.

BIDOU (S.), 1995 — *Étude de l'impact du barrage de Bagré (B.F.) sur le secteur maraîcher (trois villages de la zone amont).* DESS nutrition, université Montpellier-II, 51 p.

BOUTILLIER (J. L.), QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1977 — Systèmes sociaux économiques mossi et migrations. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.,* 14 (4) : 361-383.

FONTÈS (J.), GUINKO (S.), 1995 — *Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso.* Paris, Mincoop, université de Ouagadougou, université de Toulouse-III, 66 p. et carte 1/1 000 000.

HERVOUËT (J. P.), 1984 — *Bilan de l'occupation des terres de vallées libérées de l'onchocercose, après dix ans de lutte antisimuldienne (Haute-Volta - Mali).* Ouagadougou, Orstom.

HERVOUËT (J. P.), 1992 — « Les bases du mythe du dépeuplement des vallées soudaniennes par l'onchocercose ». *In : La Santé en société : regards et remèdes,* Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 273-302.

HERVOUËT (J. P.), CLANET (J. C.), PARIS (F.), SOME (H.), 1984 — *Settlement of the valleys protected from onchocerciasis after ten years of vector control in Burkina.* Orstom/OCP/univ. de Ouagadougou, 20 p.

INSD, 1994 — *Analyse des résultats de l'enquête démographique 1991.* Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie.

KOHLER (J. M.), 1972 — *Les migrations des Mosi de l'ouest (Haute-Volta).* Paris, Orstom, coll. Travaux et documents, n° 18.

LAHUEC (J. P.), MARCHAL (J.-Y.), 1979 — *Mobilité du peuplement bissa et mossi.* Paris, Orstom, coll. Travaux et documents, n° 103.

LE BERRE (R.), 1966 — *Contribution à l'étude biologique et écologique de* Simulium damnosum *Théobald, 1903 (Diptera, Simulidae).* Paris, Orstom, coll. Mémoire, n° 17.

LEBRIS (E.), QUESNEL (A.), 1991 — Circulation des hommes et urbanisation : des politiques en échec. *Politique Africaine,* 44 : 66-77.

LÉONARD (E.), 1994 — *Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recomposition sociale sur les anciens fronts pionniers ivoiriens.* Comm. au colloque Gidis-CI, Abidjan, 15 p.

LIESE (B.), 1994 — *Land settlement and environmental change in the onchocerciasis control programme area (Upper Leraba River).* Amsterdam, Committee of Sponsoring Agencies, Onchocerciasis Control Programme.

MADIEGA (Y.-G.), 1993 — « Dynasties, groupes sociaux et pouvoir politique dans le Gulma ». *In : Découvertes du Burkina,* Ouagadougou, Sépia-ADDB : 97-206.

MARCHAL (J.-Y.), 1975 —
« Géographie des aires d'émigration en pays mossi »., *In : Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi*, Ouagadougou, Orstom, vol. II, fasc. 3 : 30-68.

MARCHAL (J.-Y.), 1978 —
L'onchocercose et les faits de peuplements dans le bassin des Volta. *Journal des Africanistes*, 48 (2) : 9-30.

MARTY (A.), 1993 —
La gestion des terroirs et les éleveurs : un outil d'exclusion ou de négociation ? *Revue Tiers-Monde*, 34 (134) : 327-344.

MORANT (P.), 1995 —
Utilisation des données satellitaires SPOT pour mesurer l'impact sur l'environnement des migrations de population dans le sud-ouest du Burkina Faso. Rabat, Marisy.

NIANOGO-SERPANTIÉ (I.), 1995 —
L'accès aux ressources du milieu en zone aménagée : articulations juridiques., Bobo-Dioulasso, Orstom ; Paris, univ. Paris-I, Lab. d'anthropologie juridique, 103 p.

NIEMEIJER (D.), MAZZUCATO (V.), 1995 —
Conservation des eaux et des sols dans l'est du Burkina Faso. Antenne sahélienne de l'université de Wageningen, Pays-Bas, document de projet n° 29, 23 p.

ORSTOM, 1972-1975 —
Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi. Ouagadougou, 12 fascicules.

PARENT (G.), 1995 —
Notes sur l'enquête santé menée à la Kompienga et à Bagré. Ouagadougou, UERD/Orstom.

PARIS (F.), 1992 —
De l'onchocercose à la Géo-onchographie. *In : La santé en société : regards et remèdes*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 59-85.

PHILIPPON (B.), 1979 —
L'onchocercose humaine en Afrique de l'Ouest. Paris, Orstom, IDT n° 37.

Présidence de la République, 1991 —
Définition du domaine foncier national. Zatu, An VIII-0039 bis, portant Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina Faso, Ouagadougou.

QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1975 —
« Démographie et migration ». *In : Les migrations de travail mossi. Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi.* Ouagadougou, Orstom, vol. II, fasc. 3 : 1-146.

QUESNEL (A.), MARCHAL (J.-Y.), 1995 —
« L'occupation de l'espace ou la révision de la problématique peuplement/mise en valeur ».
In : *Peuplement et développement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest*, convention FAO/Cicred, Paris, 27 p.

RÉMY (G.), 1981 —
« Les Mossi à la rencontre de la grande brousse ». *In : Les phénomènes de « frontière » dans les pays tropicaux.* Travaux et Mémoires de l'Institut des hautes d'études d'Amérique latine, n° 32 : 117-131.

SINARÉ (R. Z.), 1995 —
Étude de la filière oignon, Département de Beguedo, Province du Boulgou. Université de Ouagadougou, Institut du développement rural, 106 p.

L'évolution des localités comme angle d'étude de la transformation de l'espace rural

État du Morelos, Mexique, 1970-1990.

Patrick Livenais
Démographe

Introduction

Depuis le XVI[e] siècle jusqu'à la révolution de 1910-1917, sur la base du régime d'hacienda, la production sucrière à partir de la canne à sucre a joué un rôle majeur dans l'histoire économique de l'État du Morelos, la construction de son espace, et le dessin des formes de son peuplement. Le développement séculaire de ce secteur agro-industriel a le plus souvent conféré un caractère attractif à l'État de Cortès et de Zapata, tout en étant à l'origine de sévères tensions sociales.

Après la révolution, qui représente dans le Morelos un véritable traumatisme économique et démographique, et la distribution foncière qui en découle immédiatement dans l'État (entre 1922 et 1929), la restructuration industrielle et agricole de la production sucrière (création en 1938 de l'*ingenio* — raffinerie — de Zacatepec, et imposition d'une zone d'approvisionnement sur 17 des 33 municipes) permet à ce secteur de retrouver, pendant près de trente ans, une place éminente dans l'économie régionale en même temps qu'un lien fort avec le peuplement de l'État : apport migra-

toire et fixation des populations paysannes dans les « municipes sucriers », du fait des activités directement ou indirectement générées. Mais la dynamique repose sur l'extension des surfaces cultivées et, lorsque celle-ci n'est plus possible (à partir de la fin des années soixante), les crises de productivité de la production sucrière, qui touchent ensemble les domaines agricole (extrême parcellisation des terres) et industriel (retards d'investissements), remettent en cause cette place et ce lien.

L'évolution libérale de l'économie mexicaine pendant la période 1970-1980, et plus encore après 1988 son ouverture totale au marché mondial conduisent alors à des transformations profondes des espaces ruraux de l'État du Morelos, en termes d'usage comme en termes de peuplement, d'autant que la transition démographique s'enclenche et que l'attractivité s'estompe.

Nous nous proposons d'indiquer comment l'évolution du peuplement entre 1970 et 1990 — et plus spécialement l'étude des lieux de ce peuplement, les localités (taille, nombre, situation, fonction) — introduit aux transformations en cours des espaces ruraux du Morelos. Cette évolution peut tout à la fois être qualifiée de « classique » (urbanisation et exode rural), de « particulière » (ruralisation des villes et urbanisation des campagnes), ou même d'« atypique » (émergence de formes marginales d'occupation humaine de l'espace).

Caractéristiques générales du peuplement du Morelos de 1970 à 1990

Pendant trente ans (de 1940 à 1970), de par son dynamisme économique et la baisse importante de la mortalité, le Morelos connaît un peuplement extrêmement fort (4,2 % de croissance moyenne annuelle) dont bénéficient amplement les zones rurales et en particulier les municipes sucriers du centre-sud de l'État.

Le doublement de la population qui intervient ensuite, entre 1970 et 1990, semble n'être qu'un prolongement de ce mouvement (on passe de 616 119 habitants en 1970 — avec une densité de 124 hab./km² —, à 1 195 059 habitants en 1990 — avec une densité de 241 hab./km²) ; il recouvre pourtant un important changement des formes du peuplement du Morelos.

En moyenne annuelle, alors que l'accroissement démographique des années soixante-dix est de 4,2 %, résultat d'un accroissement naturel de 3,3 % et d'un solde migratoire de 0,9 %, celui des années quatre-vingt n'est plus que de 2,4 % et coïncide avec le niveau du crû naturel infléchi par la baisse de la natalité, le solde migratoire s'étant annulé.

Le tableau I, qui présente en 1970, 1980 et 1990 les distributions du nombre des localités et des populations correspondantes selon la taille de ces localités, fournit une première approche de l'évolution de répartition qui accompagne la diminution du rythme de croissance de la population.

	1970			1980			1990		
Taille de la loc. (habitants)	Nb de loc.	Population	%	Nb de loc.	Population	%	Nb de loc.	Population	%
1-2 499	295	185 151	30	436	247 758	26	644	171 831	14
2 500-19 999	56	296 851	48	78	461 165	49	70	414 427	35
20 000 et +	1	134 117	22	3	238 166	25	7	608 801	51
Total	352	616 119	100	517	947 089	100	721	1 195 059	100

Source : Recensements généraux de population.

Tableau I
Distribution du nombre des localités et des populations correspondantes selon la taille des localités en 1970,1980 et 1990.

Entre 1970 et 1980, quelle que soit la taille des localités, on relève une augmentation de leur nombre et de leur population. Par ailleurs, et sur la même période, les variations dans la répartition (%) de la population du Morelos selon la taille des localités ne sont que d'une faible ampleur.

Entre 1980 et 1990, en revanche, cette même répartition se modifie profondément en faveur des localités de taille importante (plus de 20 000 habitants) : passage de 25 % à 51 %. D'autre part, le nombre des localités de taille moyenne (entre 2 500 et 20 000 habitants) ainsi que les populations qui leur correspondent sont en baisse. Enfin, fait remarquable, les populations des localités de petite taille (moins de 2 500 habitants) diminuent fortement alors que le nombre de ces localités se multiplie.

À travers ces changements ce sont plusieurs questions liées qui se trouvent posées, relatives au sens même de la nouvelle occupation humaine de l'espace.

Cuernavaca, Cuautla, Jiutepec, Temixco et les autres... Les constructions urbaines du Morelos

En 1970, la capitale de l'État, Cuernavaca, avec ses 134 117 habitants (22 % de la population du Morelos), est la seule localité de taille importante (plus de 20 000 habitants). Vingt ans après, 6 localités rejoignent Cuernavaca dans ce groupe, qui représente désormais plus de la moitié de la population de l'État : 51 % (tabl. II).

Mais les accroissements démographiques de ces sept localités ne sont pas comparables et recouvrent des réalités diverses :

— Cuernavaca atteint 279 187 habitants en 1990, avec le développement dans sa périphérie d'un important complexe urbain industriel, commercial et de services créé en 1963 (Ciudad Industrial del Valle de Cuernavaca). Dans ses environs immédiats, Jiutepec et Temixco (25^e et 8^e rang en 1970), dont les populations sont multipliées respectivement par 19 et 7 sur la période, participent de la même dynamique de développement que la capitale de l'État. Ces trois agglomérations représentent en 1990 un ensemble de 427 090 habitants, soit 36 % de la population du Morelos ;

1970		1980		1990	
1 Cuernavaca	134 117	1 Cuernavaca	192 770	1 Cuernavaca	279 187
2 Zacatepec	16 839	2 Cuautla	24 153	2 Cuautla	110 242
3 Jojutla	14 438	3 Jojutla	21 243	3 Jiutepec	82 845
4 Yautepec	13 952	4 Zacatepec	18 042	4 Temixco	65 058
5 Cuautla	13 946	5 Yautepec	17 891	5 Yautepec	29 110
8 Temixco	8 979	6 Jiutepec	17 072	6 Zacatepec	21 839
25 Jiutepec	4 418	13 Temixco	10 754	7 Jojutla	20 520
Ens.(+ de 20 000)	134 117	Ens.(+ de 20 000)	238 166	Ens.(+ de 20 000)	608 801

Source : Recensements généraux de population.

Tableau II
Évolution entre 1970 et 1990 du rang et de la population des sept localités de plus de 20 000 habitants en 1990.

— Cuautla (population multipliée par 8 sur la période) est devenue le deuxième pôle économique de l'État. Elle est distante comme Cuernavaca de moins de 100 km de Mexico et son développement découle de la croissance continue du marché triangulaire instauré entre ces agglomérations ;

— Yautepec, Zacatepec et Jojutla n'ont en revanche intégré ce groupe que parce qu'elles en étaient déjà proches en 1970. Elles ne connaissent sur la période qu'un faible accroissement (populations multipliées respectivement par 2, 1,3 et 1,4 ; la population de Jojutla diminue même entre 1980 et 1990). Le retrait d'une agriculture en redéfinition et le déclin des activités d'encadrement que celle-ci générait sont à l'origine du repli de ces localités. C'est tout spécialement le cas pour Zacatepec et Jojutla, au centre de la zone sucrière (rappelons qu'entre 1940 et 1970 le dynamisme de ce secteur avait conduit Zacatepec de 1 917 à 16 839 habitants, c'est-à-dire au deuxième rang des localités du Morelos).

En conséquence, si ces sept localités, de par leur taille et leurs infrastructures, peuvent être considérées comme des villes, seul l'axe constitué par Cuernavaca, Jiutepec, Temixco et Cuautla (fig. I) témoigne d'une dynamique urbaine en cours.

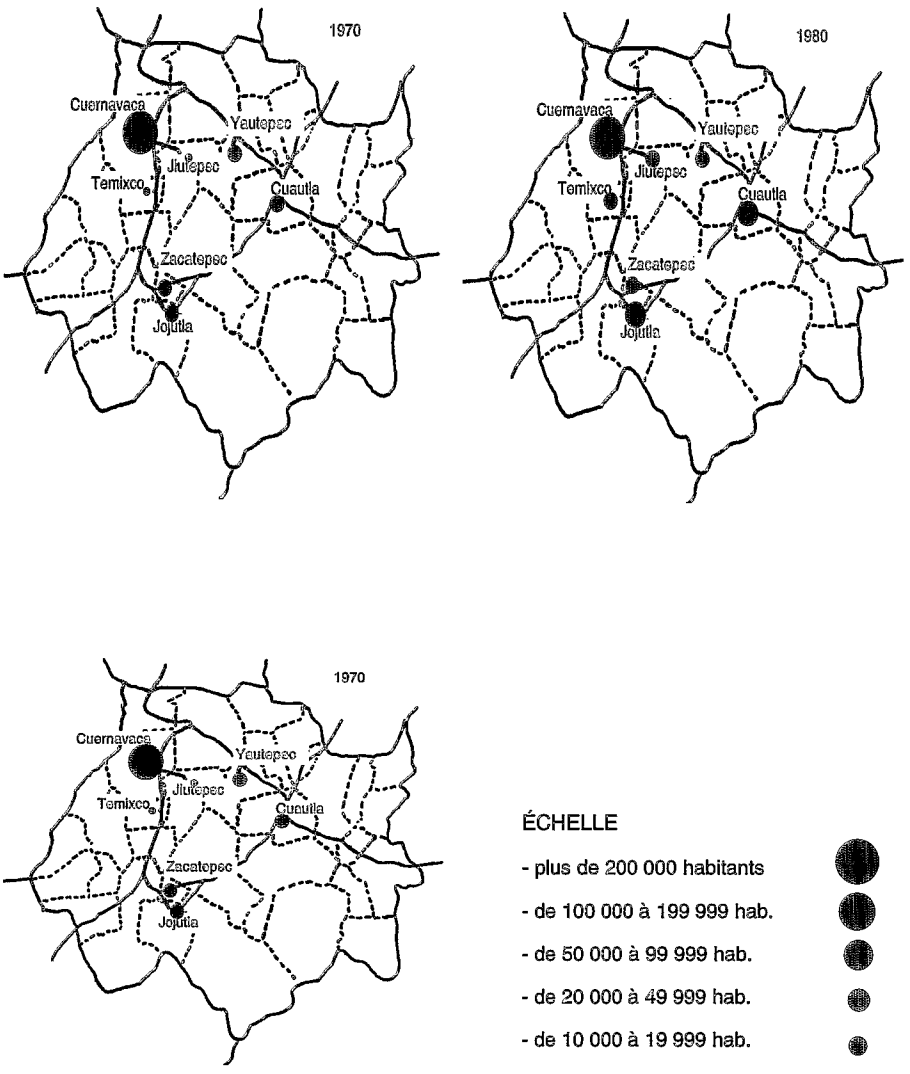

Figure I
Évolution passée de la population des localités de plus de 20 000 habitants en 1990.

Les activités industrielles et de services de tous ordres qui y sont créées (y compris sur le plan institutionnel pour le soutien et l'encadrement de l'agriculture) attirent les populations : des redistributions rapides de la population active (accompagnées d'une féminisation) et du PIB en faveur de ces différents secteurs traduisent ce fait (tabl. III).

	PEA			PIB		
	1970	1980	1990	1970	1980	1990
Primaire	47	35	20	21	11	9
Secondaire	20	24	29	26	35	32
Tertiaire	33	41	51	53	53	59
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Inegi.

Tableau III
Évolution entre 1970 et 1990 de la répartition (%) de la population active (PEA) et du PIB selon les secteurs d'activités.

Dans le même temps pourtant, et pour répondre aux besoins d'un tourisme grandissant, cet axe urbain est le siège privilégié d'un développement des cultures florales et de fruits et primeurs, et participe ainsi au redéploiement de l'agriculture du Morelos.

L'exode rural en question

Les effectifs des populations qui résident dans des localités de petite taille (moins de 2 500 habitants) ou dans des localités de taille moyenne (de 2 500 à 20 000 habitants) augmentent entre 1970 et 1980 en valeur absolue, tout en maintenant à peu près leur position en valeur relative. En revanche, ils diminuent fortement en valeur absolue et relative entre 1980 et 1990 (tabl. I). On note

encore que l'effectif des localités de taille moyenne est moins important en 1990 (70) qu'en 1980 (78), ce qui signifie que le nombre des localités qui sont passées à la tranche inférieure (moins de 2 500 habitants) est au moins aussi élevé que celui des localités ayant rejoint la tranche supérieure (4).

Ainsi, sans même avoir besoin d'aborder la question relative à la limite (souvent arbitraire) à adopter pour la détermination des populations rurales (2 500, 10 000, 15 000 ou 20 000 habitants), un constat s'impose, celui de l'importance de l'exode rural. Un exode qui touche l'ensemble des municipes ruraux, qui draine majoritairement les populations en direction de l'axe urbain Cuernavaca-Cuautla, mais aussi vers le District fédéral, et plus récemment vers les États-Unis ; et dont la traduction première dans le Morelos est marquée par la chute de la population active du secteur agricole : elle passe de 47 % de l'ensemble de la population active en 1970 à 35 % en 1980 et à 20 % en 1990 (tabl. III).

Cet exode, qui concerne des populations conservant souvent des liens étroits avec leur localité de départ, est à mettre en relation avec le déclin progressif de l'agriculture dans le Morelos sur la période (tabl. IV).

Culture	1975	1980	1985	1990
Maïs	43	40	35	33
Haricot, riz, cacahuète	18	12	9	7
Tomate, oignon	7	5	8	7
Canne à sucre	14	14	14	12
Sorgho	10	22	23	29
Fruits, fleurs	8	9	11	12
Ensemble	100	100	100	100
Superficie (hectares)	114 500	127 500	147 800	124 600

Source : Recensements agricoles SARH.

Tableau IV
Évolution de la distribution des surfaces cultivées selon le type de culture dans l'État du Morelos de 1975 à 1990.

Dans un premier temps, l'ouverture des marchés favorise une diversification de la production : diminution de la part des surfaces cultivées consacrée aux cultures de subsistance (maïs, haricot, riz), augmentation des parts correspondant aux cultures horticoles, de fruits, de légumes et de sorgho, stagnation de la part de la canne à sucre. Cette diversification qui intervient sans une réelle professionnalisation (la parcellisation éjidale ne favorisant pas l'innovation) fait illusion jusqu'au début des années quatre-vingt, car la baisse des subventions publiques est contrebalancée par une politique de prix garantis et une situation de statu quo sur les marchés entretenue par plusieurs dévaluations de la monnaie nationale.

Dans un deuxième temps, à partir de 1986, le retour à la rigueur imposé par le FMI provoque un ralentissement de l'activité agricole, qui se manifeste dans le Morelos par une baisse de la production pour une majorité de cultures, traduite par la diminution des surfaces cultivées (tabl. IV) et une productivité en recul.

Les difficultés de l'agriculture se traduisent au niveau des producteurs (*ejidatarios*, petits propriétaires et salariés) par une extension de la pluri-activité (l'obtention d'un revenu complémentaire provenant de plus en plus souvent d'un emploi non agricole) et par une féminisation croissante du salariat agricole. Dans le même temps, la raréfaction de la participation de la descendance à des travaux agricoles familiaux non rémunérés est directement liée à l'augmentation de la fréquentation scolaire et témoigne de l'adhésion des familles à l'image d'une école pouvant conduire à la mobilité sociale.

Les formes marginales d'occupation humaine de l'espace rural

Il est remarquable que l'exode rural se produise alors même que le nombre total des sites habités augmente : on passe de 517 à 721 localités entre 1980 et 1990, soit 204 en plus (l'augmentation obser-

vée entre 1970 et 1980 — on passe de 352 à 517 localités, soit 165 en plus — pouvait alors être reliée à la forte croissance démographique).

C'est naturellement dans la strate des localités de moins de 100 habitants que se trouvent en 1990 ces nouveaux sites habités (tabl. V) ; et l'on remarque qu'environ une cinquantaine de localités, dont les populations se situaient entre 100 et 2 500 habitants en 1980, sont passées à la strate inférieure en 1990.

	1970			1980			1990		
Taille de la loc. (habitants)	Nb de loc.	Population	%	Nb de loc.	Population	%	Nb de loc.	Population	%
1-99	61	2 717	1	120	4 193	2	379	10 097	6
100-2 500	234	182 434	99	316	243 565	98	265	161 734	94
Ensemble	295	185 151	100	436	247 758	100	644	171 831	100

Source : Recensements généraux de population

Tableau V
Distribution du nombre des localités et des populations correspondantes selon la taille des localités (localités de moins de 2 500 habitants) en 1970,1980 et 1990.

En vingt ans, l'évolution du nombre de ces localités de moins de 100 habitants, dans l'absolu et par rapport au nombre total des localités, a été considérable : 61 sur 352 (soit 17 %) en 1970, 120 sur 517 (soit 23 %) en 1980, et 379 sur 721 (soit 53 %) en 1990. La dispersion est forte, puisque la part que représente en 1990 la population de ces localités par rapport à la population du Morelos est faible : environ 1 %. Cette part a cependant doublé entre 1980 et 1990.

L'examen de la distribution géographique (à l'échelle des municipes) de la variation du nombre des sites de moins de 100 habitants entre 1980 et 1990 (fig. 2) est particulièrement instructif.

En effet, le phénomène touche peu les municipes du centre et de l'ouest de l'État (14 % des cas), et est encore moins associé (7 % des cas) au mouvement d'urbanisation qui concerne les municipes

de l'axe Cuernavaca-Cuautla (ensemble B sur la fig. 2); il reflète plutôt des situations de repli auxquelles sont conduites des populations marginalisées. Pour 47 % d'entre eux, ces sites ont surgi dans les municipes du Sud, frontaliers des États de Guerrero et Puebla, région retirée de petite agriculture (C sur la fig. 2); et 32 % se sont implantés dans les municipes montagneux du nord de l'État (A sur la fig.II), à proximité des routes qui permettent aux populations de rejoindre chaque jour la capitale Mexico pour assurer ou chercher un travail. Il s'agit alors souvent d'habitations précaires ou provisoires (« campements »), relevées en particulier lors du dernier recensement.

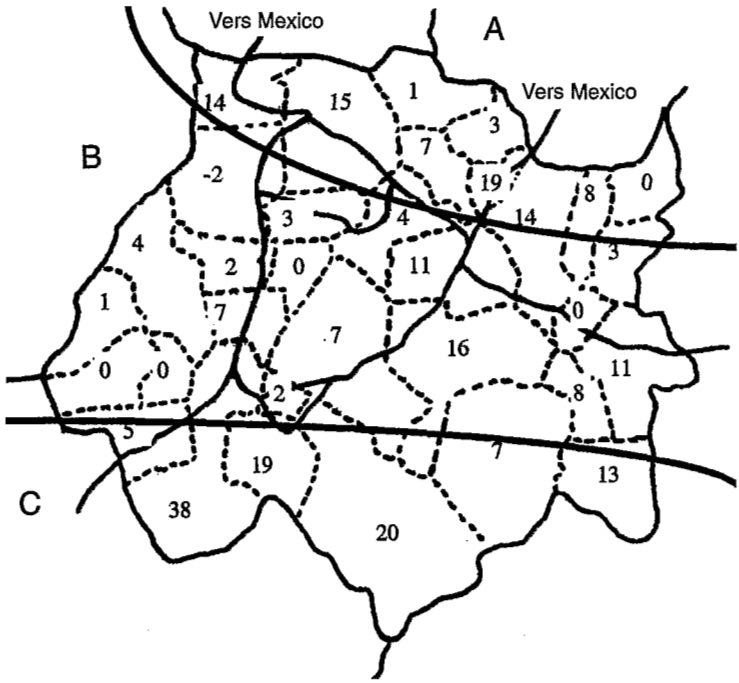

Figure II
Répartition de la variation du nombre des sites de moins de 100 habitants entre 1980 et 1990.

Vue d'ensemble

Dans le Morelos, le peuplement des années soixante-dix et plus encore celui des années quatre-vingt s'inscrit en rupture avec celui des période antérieures : en rupture, d'abord, sur le plan de la croissance démographique, dont la diminution résulte de la baisse de l'accroissement naturel et de l'annulation du solde migratoire ; en rupture, ensuite, en ce qui concerne la répartition des populations dans l'espace, dont l'évolution peut tout à la fois être qualifiée de « classique » et de « particulière » : « classique », parce qu'au mode de peuplement relativement étale de la période 1940-1970 s'est peu à peu substitué un peuplement spatialement inégal, induit par l'exode rural et par la concentration de plus de 45 % de la population dans l'axe urbain composé par Cuernavaca et Cuautla ; « particulière », parce que se produit une imbrication des milieux urbains et ruraux.

En rupture enfin, et de manière « atypique », de par l'émergence de formes marginales d'occupation humaine de l'espace rural, dont les localisations révèlent les situations de précarité auxquelles sont confrontées certaines populations.

Ces nouvelles formes du peuplement, à tout le moins les deux premières, sont caractéristiques de la transition démographique, laquelle, selon des modalités propres au contexte régional, est à la fois une traduction et un conditionnement des changements économiques et sociaux.

Le processus engagé est assez largement irréversible, mais la manière dont il se poursuivra est encore ouverte. De cette manière dépendra l'intégration — ou non — des populations marginalisées.

L'urbanisation ne devrait pas cesser ; les villes du centre-sud restent d'ailleurs à construire. Une extension des activités des secteurs industriel et tertiaire est probable et devrait permettre de préserver et de développer l'atout touristique de l'État.

En ce qui concerne les populations des zones rurales, leur devenir dépend des conséquences encore largement imprévisibles de la réforme agraire de 1991, et, d'une façon plus générale, de l'acqui-

sition d'une véritable professionnalisation agricole. C'est en particulier le cas du secteur agro-industriel sucrier, dont la restructuration en cours devra être achevée à temps pour qu'il puisse affronter favorablement la concurrence sur le marché ouvert prévu par l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna).

Bibliographie

LIVENAIS (P.), 1996 — *Essai sur le peuplement du Morelos au Mexique.* À paraître.

Recensements généraux de population, État de Morelos. 1921, 1940, 1970, 1980, 1990. INEGI, Mexico.

SARH — *Recensements agricoles.* SARH, sous-délégation à la Planification, État de Morelos.

Propositions de méthode

partie 6

Valorisation de la biodiversité, ruralité, développement

Julien Berthaud
Généticien

L'augmentation des productions agricoles est une réponse nécessaire à l'accroissement de la population mondiale. Pour répondre à ce besoin, les centres de recherche agronomique internationaux ont promu l'option de l'augmentation de la productivité dans les zones qui correspondent aux environnements agricoles les plus favorables. Au niveau mondial, l'augmentation de production ne pourra pas être obtenue par la simple poursuite de l'augmentation des rendements dans ces zones les plus favorisées, mais devra prendre en compte les productions possibles dans des écosystèmes considérés actuellement comme marginaux, qui correspondent à des zones plus diversifiées et subissant plus de contraintes.

En termes d'amélioration des plantes, cela implique des programmes de sélection très diversifiés, adaptés à des micro-environnements qui doivent tirer parti de ressources génétiques également très diversifiées. Cette approche s'éloigne de la stratégie d'amélioration suivie jusqu'à présent, basée sur une activité de sélection centralisée. Elle doit envisager une stratégie qui intègre mieux les savoir-faire paysans et qui confie aux agriculteurs une partie de l'activité d'amélioration.

Les besoins alimentaires nouveaux des villes impliquent des adaptations des systèmes de production. Les modifications à apporter aux variétés et les possibilités de maintien de la diversité existante sont à inclure dans la réflexion.

Dans notre présentation, nous voulons décrire les bases sur lesquelles s'appuie le système d'agriculture industrialisée et les

contraintes qu'il impose au maintien de la biodiversité agricole. Nous aborderons ensuite le fonctionnement des systèmes d'agriculture dite traditionnelle. Il s'agira enfin de proposer des systèmes qui prennent en compte le maintien de la diversité et des agrosystèmes, et qui permettent une production soutenue pour satisfaire les besoins alimentaires actuels et futurs.

Les ressources génétiques dans les sociétés industrialisées

L'amélioration des plantes s'appuie sur des sources diverses de gènes ; celles-ci pouvant être des formes sauvages de plantes, mais le plus souvent des variétés traditionnelles, locales, avec un niveau élevé de diversité. à partir de ce matériel génétique, le sélectionneur retient et multiplie les formes qui correspondent le mieux au but qu'il s'est fixé. Ce sont ces nouvelles formes, très spécialisées, qui seront distribuées et vendues aux agriculteurs. Le processus d'amélioration tel qu'il est conçu actuellement est : 1) entre les mains de spécialistes ; 2) fondé sur une restriction de la diversité au niveau des champs, par le remplacement des variétés traditionnelles par un nombre limité de variétés à base génétique étroite.

L'intensification de ce processus a conduit au concept d'érosion génétique et à la mise en place du système de conservation de ressources génétiques en banque de gènes. Si on veut maintenir un potentiel d'amélioration, il faut maintenir une source de gènes. Or les gènes ne se trouvent plus guère dans les variétés cultivées dans les champs des agriculteurs. Il est donc devenu nécessaire de mettre en place un système de conservation de « ressources génétiques ». Cette conservation est organisée *ex situ*. Un lien manifeste existe entre économie de marché, développement, augmentation de la production, variétés améliorées (à base génétique réduite), conservation *ex situ* des ressources génétiques.

Ce modèle correspond à une utilisation au coup par coup des géniteurs extraits de ces banques de conservation de gènes par les sélec-

tionneurs, pour la création et l'amélioration de nouvelles variétés répondant à des besoins particuliers de l'agriculteur et du consommateur. C'est le modèle que nous avons appelé linéaire (BERTHAUD, 1996). Sa caractéristique est de présenter une séparation nette entre les fonctions de conservation de gènes, de création de variétés, et d'utilisation des variétés. Ces fonctions sont prises en charge par des acteurs différents. Ce modèle est parfaitement adapté à l'intégration des progrès génétiques proposés par les biotechnologies.

Les ressources génétiques dans les sociétés traditionnelles

Le processus de domestication correspond à des modifications génétiques qui ont été retenues par les actions de sélection humaine. Selon les espèces concernées, c'est un phénomène qui a pris place à une date reculée (transformation du téosinte en maïs) ou qui se poursuit encore actuellement, comme pour les ignames de l'Afrique de l'Ouest (DUMONT, 1997) dans certaines sociétés traditionnelles.

L'ajustement fin entre besoin des agriculteurs et caractéristiques des variétés est un processus toujours en cours, conduit dans le cadre des sociétés traditionnelles sur des variétés traditionnelles. Il est important de préciser qu'il s'agit d'un processus dynamique d'ajustement à des conditions changeantes et non la fixation d'un équilibre obtenu une fois pour toute.

Les sociétés traditionnelles sont des sociétés qui évoluent et qui ont de grandes capacités d'adaptation. On peut citer en exemple l'adoption en Amérique de l'élevage des animaux domestiques d'origine européenne. Dans certaines régions, la grande hauteur des tiges des variétés de maïs traditionnelles est considérée comme un avantage car ces tiges sont utilisées pour la nourriture du bétail. Ce critère de sélection a été mis en place depuis moins de 500 ans. En Afrique, beaucoup de sociétés traditionnelles s'appuient, pour leur nourriture, sur des plantes importées d'autres continents, tout particulièrement du continent américain, comme c'est le cas pour le

maïs, le manioc, le haricot, la tomate... Ces sociétés ont donc dû promouvoir des changements importants pour intégrer ces nouvelles possibilités.

Cette capacité d'adaptation permet également l'adoption de variétés nouvelles modernes. Cette adoption s'accompagne souvent du maintien de variétés traditionnelles en proportion non négligeable. BRUSH (1995) montre que l'on ne se trouve pas toujours devant des situations d'érosion génétique, fréquemment évoquées, produites par le remplacement des variétés traditionnelles par des variétés modernes. Cette capacité d'adaptation permet d'imposer aux variétés traditionnelles une multitude de critères de sélection et de modifier ainsi progressivement ces variétés en fonction des besoins des agriculteurs.

La gestion des variétés traditionnelles

Les situations qui viennent d'être décrites sont précisées par la présentation de quelques cas. LOUETTE (1994 ; LOUETTE *et al.*, 1997) a étudié la gestion traditionnelle de la diversité génétique des variétés de maïs d'une communauté paysanne située dans la Sierra de Manantlán, au Mexique. La diversité gérée est importante et forme un ensemble ouvert aux variétés extérieures. Les variétés cultivées varient selon les années. Cela démontre une attitude de curiosité et d'ouverture d'esprit de la part des paysans. La diversité des variétés ne s'explique pas seulement par les traditions, mais aussi par des besoins liés aux pratiques agricoles et à la consommation. La gamme de diversité disponible est interprétée comme correspondant à deux objectifs des paysans :

— conduire deux cycles de culture par an en conditions différentes ;

— répondre à une large gamme d'utilisations.

Les variétés exogènes répondent à des besoins non couverts par les variétés locales.

Une étude est actuellement conduite sur la diversité et la gestion des variétés de manioc chez certaines tribus indiennes d'Amazonie. Le manioc est caractérisé par ses facultés de multiplication végétative, on aurait donc pu penser que la diversité était toute distribuée entre un ensemble de clones. Or, il vient d'être montré (SECOND *et al.*, 1996) que la reproduction sexuée est à la base de la création de certaines formes de manioc cultivées par les Indiens. Ils ne se limitent donc pas à reproduire végétativement les clones dont ils disposent mais poursuivent une expérimentation. D'autre part, la diversité maintenue et exploitée dans un seul village est de l'ordre de grandeur de la diversité des variétés cultivées conservées en collection au Brésil. En outre, les échanges matrimoniaux dans ces villages comportent des échanges de variétés de manioc. La gestion génétique de la diversité est donc dépendante de l'organisation sociale et culturelle de cette société.

Il est aussi intéressant de présenter le cas de maintien d'espèces sauvages grâce à l'activité des agriculteurs. L'espèce de téosinte, *Zea diploperennis*, proche parent du maïs, est utilisée pour les pâturages et conduit les agriculteurs à disperser des graines de *Z. diploperennis* dans les zones de moindre densité de la population. Par ailleurs, une utilisation « génétique » de ce téosinte est rapportée par BENTZ *et al.* (1990). Il s'agit d'une introgression contrôlée du maïs par le téosinte pérenne, obtenue en plantant ou favorisant quelques plantes de téosinte pérenne en bordure des champs de maïs, et en replantant les hybrides F1 l'année suivante et ensuite les rétrocroisements. La quatrième année, les graines sont introduites en mélange avec la semence des variétés de maïs cultivées localement. Les paysans affirment qu'ils parviennent ainsi à améliorer le maïs, notamment ses résistances aux maladies.

Une « réserve de la Biosphère » a été créée pour protéger cette zone et promouvoir la conservation *in situ* de ces téosintes en particulier. Au départ, cela supposait le maintien, à l'état sauvage, des populations de téosinte. Les observations ultérieures ont montré la très forte dépendance des populations de cette espèce par rapport aux activités des agriculteurs de cette zone. En effet, il est peu probable que cette espèce subsiste longtemps dans les zones totalement abandonnées par l'agriculture. Après une trentaine d'années de jachère, la forêt commence à se régénérer, il y a apparition d'arbres

et d'arbustes et la compétition défavorise alors le téosinte. Cet exemple de conservation *in situ* permet donc de souligner le lien fort qui peut exister entre une espèce considérée comme « sauvage » et les activités humaines. L'activité humaine a souvent été présentée sous l'angle négatif de la contribution à la destruction de l'environnement. Il existe très certainement un côté positif de ces activités pour la conservation, car l'homme, par sa gestion de ces systèmes, agro- et écosystèmes, peut aussi favoriser le maintien d'une certaine diversité.

Les exemples où l'activité des agriculteurs a une fonction de maintien et d'utilisation des ressources génétiques pourraient être multipliés. On peut rappeler toutes les actions d'agroforesterie, mais aussi les réseaux participatifs pour la promotion et la diffusion des variétés traditionnelles. Au total, le modèle classique, ou linéaire, de conservation et d'utilisation des ressources génétiques est un modèle qui est bien adapté au fonctionnement des agricultures industrielles. D'autres possibilités existent quand on prend en compte les sociétés traditionnelles et leurs variétés. L'amélioration s'adresse non plus uniquement aux zones les plus favorisées du point de vue des conditions de culture, mais intègre les zones correspondant à des milieux écologiquement moins favorables, qui sont nombreux et divers. L'amélioration des plantes classiques a quelques difficultés à prendre en compte cette situation. Une approche beaucoup plus décentralisée, tenant compte des savoir-faire et des pratiques des agriculteurs impliqués dans ces milieux peut fournir les solutions recherchées.

Un modèle dynamique de gestion de la diversité génétique

Nous avons présenté un modèle de gestion et d'utilisation des ressources génétiques que nous avons appelé modèle circulaire (BERTHAUD, 1996), dans lequel le matériel végétal remplit à la fois les fonctions de production et de réservoir génétique sur lequel est

appliqué, à chaque cycle, la sélection de l'agriculteur. Il s'agit de coupler à la conservation à la ferme, ou *in situ*, une conservation *ex situ*, pour fournir aux agriculteurs une diversité dont ils ne disposent pas, mais qui existe dans les banques de gènes, et, en contrepartie, de permettre un transfert de ces ressources génétiques à d'autres agriculteurs. Ce couplage permettrait également la régénération des lots de semences conservés *ex situ*.

Si on envisage les variétés traditionnelles, non pas comme des structures génétiques fixées mais, au contraire, comme des constructions génétiques dynamiques, il est possible de concevoir une conservation qui permette une adaptation constante entre les agriculteurs et leurs variétés avec maintien de la diversité biologique. Ce système est en fait celui qui fonctionne encore avec de nombreuses variétés traditionnelles. Le but serait d'obtenir des structures génétiques « modelables » de façon à pouvoir répondre aux futures contraintes biologiques, aux nouveaux besoins des sociétés. Ces structures génétiques modelables doivent être considérées comme des « constructions culturelles » car elles ont été formées, dans de nombreux cas, grâce aux structures culturelles des sociétés qui les utilisent. Dans un tel système, souple, adaptable, et riche de diversité, le besoin de conservation *ex situ* tel qu'on l'a imaginé jusqu'à présent est bien moins lourd que dans un système « industrialisé ». Une approche participative locale de l'amélioration est à envisager dans ce cadre. Au lieu d'essayer de conserver la diversité génétique en tant que telle, on doit essayer de conserver les mécanismes qui ont conduit à une telle diversité, et qui sont l'oeuvre des paysans. On a vu que ces mécanismes s'appuient sur des flux de gènes entre plantes sauvages et cultivées, entre variétés modernes introduites et variétés locales. Comme cela commence à être proposé (plusieurs colloques ont déjà eu lieu sur ce thème; HARDON et DE BOEF, 1993), on peut organiser une amélioration au niveau local, avec les outils et les connaissances locales. L'hypothèse est que les variétés locales améliorées de cette façon soutiennent avantageusement la concurrence des variétés modernes. Dans ce cas, le maintien de la diversité serait favorisé par le maintien de ces variétés locales. Dans ce système, l'amélioration des plantes formelle a également sa place, mais avec une approche renouvelée. Il ne s'agit plus de délivrer des variétés « clé en main » mais de fournir des géniteurs, des sources de gènes à uti-

liser pour transmettre des caractéristiques nouvelles aux variétés traditionnelles, ces sources de gènes provenant des collections *ex situ*.

L'adaptation des sociétés aux contraintes nouvelles du développement a des conséquences sur la gestion de la biodiversité et sur la disponibilité future d'un potentiel d'amélioration pour les productions agricoles. Il est donc particulièrement important de prendre en compte toutes les interrelations existant entre les domaines culturel, biologique et économique pour promouvoir des stratégies de développement.

Bibliographie

BENTZ (B. F.), SANCHEZ-VELASQUEZ (L. R.), SANTANA-MICHEL (F. J.), 1990 — Ecology and ethnobotany of *Zea diploperennis* : preliminary investigations. *Maydica*, 35 : 85-98.

BERTHAUD (J.), 1996 — *Strategies for conservation of genetic resources in relation with their utilization.* Eucarpia meeting, Montpellier, mars 1996, Euphytica.

BRUSH (S. B.), 1995 — *In situ* conservation of landraces in centers of crop diversity. *Crop Sci.*, 35 : 346-354.

DUMONT (R.), 1997 — *Domestication des ignames en Afrique de l'Ouest.* Communication au séminaire international : « L'igname, plante séculaire et culture d'avenir ». Montpellier, 3-6juin 1997.

HARDON (J. J.), DE BOEF (W. S.), 1993 — « Linking farmers and breeders in local crop development ». *In* de Boef (W.), Amanor (K.), Wellard (K.), Beddington (A.), éd. : *Cultivating knowledge: genetic diversity, farmer experimentation and crop research*, Intermediate Technology Publications : 64-71.

LOUETTE (D.), 1994 — *Gestion traditionnelle de variétés de maïs dans la réserve de la Biosphère Sierra de Manantlán (RBSM, États de Jalisco et Colima, Mexique) et conservation in situ des ressources génétiques de plantes cultivées.* Thèse de l'École nationale supérieure agronomique de Montpellier.

LOUETTE (D.), CHARRIER, (A.,) BERTHAUD, (J.), 1997 — In situ conservation of maize in Mexico: genetic diversity and maize seed management in a traditional community. *Economic Botany*, 51(1) : 20-38.

SECOND (G.), COSTA-ALLEM (A.), EMPERAIRE (L.), INGRAM (C.), COLOMBO (C.), AMERICO-MENDES (R.), CARVALHO (L. J. C.), 1996 — *AFLP based Manihot and cassava numerical taxonomy and genetic structure analysis in progress, implications for dynamic conservation and genetic mapping.* Présentation : « Third international scientific meeting of the Cassava biotechnlogy Network », Kampala, 27-30 août, Ouganda.

À la recherche de l'opérationnalité : le cas de l'agriculture familiale dans le Nordeste du Brésil

Patrick Caron
Vétérinaire et géographe

Eric Sabourin
Agronome et sociologue

Denis Sautier
Nutritionniste

Pedro Carlos Gama da Silva
Agronome et économiste

Jean Philippe Tonneau
Agronome et géographe

Introduction

Conçue dans les années soixante-dix comme un instrument de la politique de modernisation du secteur agricole s'appuyant sur le modèle de la révolution verte, l'Entreprise brésilienne de recherche agronomique (Embrapa) s'interroge aujourd'hui sur le rôle de l'État et de ses institutions pour mieux répondre aux attentes des divers acteurs sociaux. La réflexion porte sur la recherche de nouveaux concepts, approches et paradigmes (FLORES et SILVA, 1992).

Le Cirad-SAR[1] et le Centre de recherche agronomique du tropique semi-aride (CPATSA) de l'Embrapa conduisent depuis plus de dix ans des recherches sur l'agriculture familiale du Nordeste. Le déve-

[1] Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - Département des systèmes agro-alimentaires et ruraux.

loppement de cette région de plus de un million de km^2 est marqué par un risque climatique important, par de grandes inégalités foncières, économiques et sociales et par une pauvreté qui se traduit par des flux migratoires constants vers les fronts pionniers et les grands centres urbains. Les problèmes de développement perdurent, malgré les efforts de modernisation mis en œuvre par l'État à partir des années soixante. Cette politique s'est traduite par la concentration d'investissements publics et privés localisés et a favorisé l'émergence d'une agriculture d'entreprise. Dans un contexte marqué par la compétition économique, l'agriculture familiale décapitalisée a été marginalisée, hors quelques cas particuliers. Pourtant, en 1985, elle concerne 85 % des producteurs (MARTINE, 1992). À la suite du désengagement de l'État émergent de nouvelles formes d'organisation locale là où existent des espaces de revendication et de négociation (SILVA *et al.*, 1994). C'est le cas des organisations de producteurs, des organisations non gouvernementales d'appui au développement, et, à la suite de la réforme de la constitution en 1988, des municipalités.

Dans ce contexte, le projet franco-brésilien d'appui au développement de l'agriculture familiale dans le Nordeste a pour but de produire des références méthodologiques (analyse de situation et intervention), pour la recherche (identification de thèmes prioritaires), pour le développement (connaissances pour l'action) et pour la formation. Les expériences mises en place sont organisées de manière à prendre en compte trois fonctions :

— une fonction d'analyse, de « positionnement », de diagnostic, pour définir le cadre et le contenu des actions ; les évolutions rapides des situations et le caractère permanent du changement ont conduit à développer le concept d'observatoire ;

— une fonction d'expérimentation pour le développement, de transformation de la réalité sociale ; les actions conduites accompagnent et appuient les dynamiques sociales ;

— une fonction de planification, pour proposer des recommandations de politiques agricoles et de coordination des actions d'appui au secteur agricole, à partir des connaissances acquises et du suivi-évaluation des actions menées.

Cette démarche a conduit à la formulation, à l'expérimentation en conditions réelles et à la validation d'un ensemble de méthodes et d'instruments pour le développement rural, ce qui illustre la

volonté délibérée et explicite des chercheurs de « se mettre au service du développement ». Les méthodes expérimentées sont tout d'abord destinées à renforcer les systèmes de prise de décision des acteurs, c'est-à-dire à leur permettre de construire de nouvelles représentations des situations complexes auxquelles ils sont confrontés, de manière à (mieux) concevoir et évaluer les actions qu'ils sont susceptibles de mettre en œuvre. Nous nous référons ici à l'approche de Recherche-Action telle que la caractérise VALLERAND (1993), qui valorise l'action comme moyen privilégié de compréhension des systèmes sociaux et implique les chercheurs dans les processus de transformation.

En cherchant à analyser des situations réelles et complexes et à apporter des solutions aux problèmes rencontrés, la démarche est systémique. Elle fait appel à des concepts, méthodes et instruments originaires de champs disciplinaires différents.

Dans un premier temps, l'échelle locale s'est imposée en raison des objectifs d'analyse fine des situations agraires, de la carence d'organisations professionnelles des petits agriculteurs et des lacunes ou changements d'orientation des politiques agricoles (SILVA *et al.*, 1994). Rapidement, la prise en compte de phénomènes décidés ou mis en œuvre à d'autres échelles est apparue nécessaire. Le changement d'échelle des méthodes et des interventions proposées et l'intégration entre échelles pour la compréhension des phénomènes observés ont marqué l'évolution des activités de recherche.

Cette communication présente trois outils méthodologiques conçus à partir de l'évaluation de projets de développement local, de manière à permettre la prise en compte et le passage à des échelles d'intervention plus vastes. Ils sont nés du contact direct entre chercheurs et utilisateurs des recherches (producteurs, agents de développement, collectivités locales,...).

— L'analyse de trajectoires de développement local représente une approche des dynamiques agraires dont l'objectif immédiat est d'alimenter le processus de planification locale. L'analyse comparative de plusieurs études contribue à la formulation de modèles d'évolution utilisables à l'échelle régionale.

— Le zonage agricole municipal à « dires d'acteurs » est conçu pour alimenter le processus de planification municipale : cette unité

administrative représente dans le contexte politico-administratif actuel un lieu de prise de décision de plus en plus important. Comme l'analyse de trajectoires de développement local, il s'agit à la fois d'un outil d'analyse et d'appui à la planification.

— Le diagnostic rapide des circuits de transformation et de commercialisation des produits de l'agriculture familiale : étant donné les limites liées à l'intensification dans un contexte à risque comme celui du Nordeste et le poids des contraintes actuelles en termes de valorisation économique des produits (niveau et variations des prix, nombreux intermédiaires, qualité des produits, etc.), cet outil permet de prendre en compte des phénomènes qui dépassent l'échelle locale. Outil d'analyse, il s'agit de la première étape d'une démarche d'expérimentation d'alternatives pour la valorisation des produits.

Pour chacun de ces exemples, nous présenterons la demande à l'origine du travail réalisé et ses conditions d'émergence, la méthodologie expérimentée, les résultats et produits obtenus, ainsi que leur utilisation. Nous tenterons enfin d'évaluer les acquis des opérations de recherche.

L'analyse de trajectoires de développement local

L'origine de la proposition et les résultats attendus

Une méthodologie d'étude des transformations des sociétés rurales par l'identification et l'interprétation des changements techniques, économiques et sociaux a été expérimentée. Elle s'appuie sur le concept de trajectoire de développement, défini comme « l'évolution des ressources productives — naturelles, humaines, capital, information — et leur réorganisation, dans le temps et dans l'espace, par un groupe d'acteurs sociaux, au sein d'un territoire défini, en vue de la reproduction ou de l'amélioration de leurs conditions de vie, déterminée en partie par l'influence de facteurs et d'acteurs externes » (EMBRAPA-URCA-NE, 1994).

À travers l'analyse des trajectoires de développement, il s'agit de proposer un instrument d'aide à la décision dont l'usage soit rapide, participatif et adapté aux transformations rapides du secteur agricole, de manière à produire des informations sélectives et opérationnelles en temps réel. Pour les chercheurs et agents de développement impliqués, la préoccupation commune est la suivante : comment recourir à une approche dynamique d'appui au développement local, basée sur une meilleure compréhension de la réalité et de sa complexité ? De nombreux outils de diagnostic sont disponibles. En s'appuyant sur eux, l'équipe a élaboré une méthodologie adaptée au contexte, qui prête une attention particulière à l'interprétation historique des transformations agraires locales.

Méthodologie

La méthodologie comprend plusieurs étapes, présentées dans l'encadré 1.

Encadré 1 — Les étapes méthodologiques de l'analyse des trajectoires de développement

1. L'étude d'une trajectoire de développement local :

- définition de l'espace social et géographique par rapport aux questions que l'on se propose d'étudier ;
- identification des changements observables (ou repérables), en ce qui concerne les pratiques productives individuelles et collectives de production ; cette étape inclut une chronique des événements et facteurs qui ont conduit aux changements les plus significatifs ;
- étude des réorganisations des ressources productives opérées par les producteurs, et qui ont conduit aux changements identifiés antérieurement, en prêtant une attention particulière à l'accès à l'information et aux innovations techniques et organisationnelles ;
- analyse des perspectives d'évolution.

2. L'analyse comparative de plusieurs trajectoires de développement :

- analyse comparative des situations étudiées ;
- hypothèses relatives aux mécanismes de transformation, après identification des facteurs de changement communs et de ceux qui sont liés aux caractéristiques spécifiques d'une situation ;
- élaboration de modèles, conçus comme des représentations schématiques construites à partir de règles générales ou spécifiques d'évolution et expliquant l'organisation locale de l'espace rural et son articulation avec d'autres espaces dans lesquels il est inséré.

On cherche à caractériser les transformations techniques, économiques et sociales qui ont affecté et affectent encore les sociétés rurales du Nordeste, en particulier celles qui concernent l'organisa-

tion et l'exploitation des ressources productives (SILVA *et al.*, 1994). Les principaux phénomènes d'évolution des réalités agraires locales sont identifiés en relation avec leur contexte : celui du municipe, de l'État, du Nordeste (SABOURIN *et al.*, 1994).

Les résultats et leur utilisation

À titre d'exemple, l'analyse de la trajectoire de développement de la communauté d'Alagoinhas (municipe de Mossoró, État de Rio Grande do Norte), réalisée par l'Urca-NE entre septembre et novembre 1993 est présentée ci-dessous (figure 1 et tableau I).

Via la restitution aux acteurs d'un diagnostic local dynamique, l'analyse de trajectoire de développement permet d'enrichir la perception qu'ils ont du milieu dans lesquels ils œuvrent et de son évolution.

En outre, cette analyse permet de contribuer à des processus de planification à d'autres échelles (municipe, État, Nordeste). En premier lieu, on peut identifier des indicateurs de transformation locale utilisables en d'autres lieux : concentration foncière et achat de terres par les entreprises, dépendance vis-à-vis du marché du travail et double activité, etc. En second lieu, on peut imaginer des tendances et des perspectives de développement, grâce à la construction de modèles — non normatifs — d'évolution des situations agraires, sur la base de phénomènes qui se répètent de manière semblable dans l'espace et dans le temps. Par exemple, les évolutions et tendances observées à Alagoinhas sont tout à fait comparables à celles qui prévalent dans les zones périphériques des projets publics d'irrigation de la Vallée du São Francisco.

L'évaluation de l'expérience

Agents de développement et chercheurs ont appliqué ensemble cette méthodologie dans plusieurs communautés du Nordeste. Selon eux, cette approche présente trois différences principales par rapport aux méthodes de diagnostic couramment utilisées dans le Nordeste :

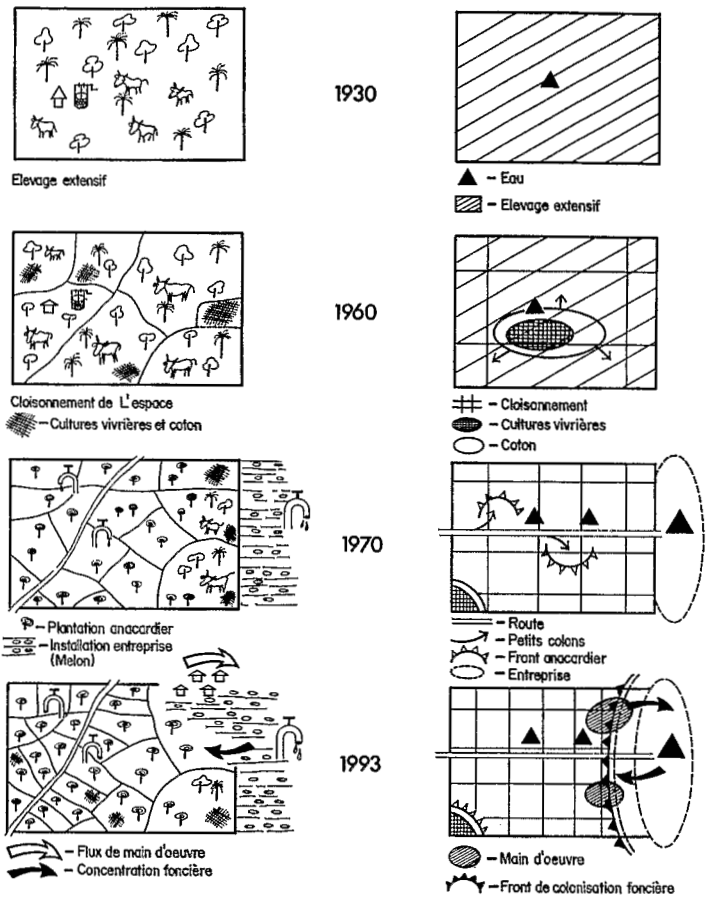

Source : SILVA *et al.*, 1994.

Figure I
Représentations de l'évolution agraire de la communauté d'Alagoinhas.

— La première est liée au caractère dynamique des informations recueillies et analysées. Elles ont été qualifiées de « chaudes » par les agents de développement, par opposition aux données « froides », presque exclusivement statistiques et souvent désactualisées généralement compilées dans les diagnostics.

Année/ Période	Changements observables	Facteurs d'évolution identifiés	Conséquences
1922	Découverte Occupation	Points d'eau pour bétail	Appropriation terres Élevage extensif
1930/1950	Appropriation foncière	Terres disponibles Possibilité titres de propriété	Occupation et structuration (clôture) totale de l'espace
1950/1965	Mouvements fonciers	Proximité de la ville de Mossoro Qualité sols	Division foncière Agriculture pluviale (subsistance/coton)
1965/1970	Afflux population Mouvements fonciers	Route Forages	Croissance population Division foncière
1968/1970	Plantation anacardiers	Marché anacardier porteur Chute marché coton Financements publics	Substitution parcours et coton par anacardier - Réduction élevage - Intégration au marché Capitalisation exploitations
1970	Projet irrigation : entreprises agricoles à proximité	Financements publics Ressources naturelles	Pas d'impact direct sur la communauté
1985/1992	Salariat agricole Afflux population	Expansion entreprises (subventions/marché) Demande main-d'œuvre Baisse productivité anacardier Construction de lotissements en zone rurale	Diversification revenus Vieillissement producteurs (exploitations indivisibles) Jeunes salariés doubles-actifs
1993	Mouvements fonciers et démographiques	Sécheresse	Décapitalisation (disparition élevage) Achat de terres par entreprises Afflux et départ main-d'œuvre

Source : SILVA *et al.*, 1994.

Tableau I
Principales phases d'évolution de la communauté d'Alagoinhas.

— La seconde est relative à l'approche systémique des réalités agraires. L'analyse des évolutions techniques, sociales, économiques et géographiques a conduit les techniciens à prendre en compte la diversité socio-économique du « petit producteur », et à questionner la représentativité de la « clientèle traditionnelle » des institutions de développement, afin de mieux définir la cible et les priorités d'intervention. On a pu observer que l'analyse historique,

même limitée à l'évolution des pratiques agricoles, favorise l'intégration des éléments sociaux, économiques, géographiques et techniques. Chaque acteur, chaque technicien en particulier, se découvre rapidement une âme d'historien. Cette approche permet de mettre en évidence le processus de construction de l'espace : l'origine de la localité et celle des premiers occupants, l'occupation du territoire (colonisation et mise en valeur de nouvelles terres, construction d'infrastructures), l'évolution des flux de produits agricoles et des mouvements migratoires en relation avec les contextes urbain et national.

— La troisième originalité de la méthodologie correspond au caractère opérationnel des informations produites : à l'échelon local, la confrontation des résultats avec les problèmes des acteurs locaux permet d'instaurer un dialogue propice à la définition des actions de chacun. Il ne s'agit pas tant d'analyser les caractéristiques d'une situation donnée que de comprendre comment on a pu en arriver là et d'imaginer les mécanismes d'une intervention. En d'autres mots, l'objectif ne se limite pas à l'acquisition de connaissances ; il inclut la construction de stratégies d'intervention, en aidant les acteurs à formaliser une représentation de la réalité et des futurs possibles qui leur permet de mieux définir leurs actions. Par exemple, les problèmes fonciers ont pu être abordés grâce à la prise en compte de situations agraires différenciées : colonisation de nouvelles terres, usage collectif de terres privées ou collectives, reconstitution du patrimoine foncier par achat suite aux divisions par héritage, etc.

Par ailleurs, la compréhension des transformations agraires passe par une articulation permanente et itérative entre échelles locale, municipale, régionale et nationale. Analyse, planification et action sont délibérément articulées, et ce au-delà des différentes échelles : les analyses conduites localement peuvent alimenter la planification du développement régional ou la définition de politiques agricoles par l'identification d'indicateurs de changement ou d'hypothèses d'évolution ; en retour, l'analyse du contexte régional permet de mieux contextualiser et définir les interventions locales pertinentes en un lieu déterminé.

Le zonage agricole municipal à dires d'acteurs

L'origine de la proposition et les résultats attendus

Cherchant à intégrer les données disponibles relatives aux milieux physiques et humains, le CPATSA a réalisé un zonage agro-écologique du Nordeste (SILVA *et al.*, 1992), identifiant 170 unités agro-écologiques. À la demande des services publics de quelques municipalités pour élaborer des plans directeurs municipaux, les chercheurs ont reproduit la même méthodologie à une échelle plus petite, puisque le zonage régional n'était pas suffisamment précis. Cependant, ces zonages municipaux ne fournissaient pas les informations opérationnelles attendues, en particulier sur les systèmes de production, entre autres parce qu'il n'existe pas de banques de données cartographiques ou statistiques à l'échelle considérée. L'utilisation de ces zonages municipaux pour la planification est donc restée limitée.

Une adaptation de la méthode a alors été expérimentée dans le municipe de Juazeiro (nord de l'État de Bahia). L'option retenue a été de rechercher les informations directement auprès des acteurs œuvrant au sein du municipe ou concernés par son développement (producteurs, commerçants, techniciens, responsables politiques et professionnels, etc.), considérés comme des personnes-ressource. Cette solution avait l'originalité et l'avantage d'associer dès le début les acteurs locaux au processus de planification.

Le principe d'une carte unique comme principal produit du zonage a été maintenu. En effet, il s'agit d'un instrument pratique et pédagogique pour l'instauration d'un dialogue entre les acteurs prenant part au processus de planification, même si la représentation cartographique d'informations d'ordre social ou économique n'est pas aisée. Une expérience antérieure d'analyse de la situation agraire dans le district de Massaroca, du même municipe, sur la base de photographies aériennes et de supports cartographiques, avait mon-

tré que les habitants de la région, et en particulier les petits producteurs, pouvaient parfaitement se localiser et situer de nombreuses informations, moyennant un effort pédagogique initial.

Les enquêtes menées auprès de personnes-ressource ont permis d'identifier différentes zones et sous-zones du municipe en fonction de leurs caractéristiques et des problèmes qui s'y posent, tout en intégrant, voire en réactualisant, les informations secondaires disponibles, généralement thématiques. Le zonage à dires d'acteurs (SANTANA *et al.*, 1994) permet ainsi une représentation de la perception qu'ont les acteurs de leur réalité, et représente un instrument d'appui à la planification municipale.

Méthodologie

Le principe fondamental est de représenter sur une carte synthétique la structuration et la stratification de l'espace municipal résultant de l'intégration de deux types d'informations :

— celles recueillies au cours d'enquêtes auprès de personnes-ressource choisies en fonction de leur connaissance de tout ou partie du municipe ;

— les connaissances scientifiques relatives à la zone d'étude, principalement les ressources naturelles, les infrastructures et la distribution de la population.

La méthodologie s'appuie sur la notion d'Unité de Développement. Celle-ci est définie comme une unité spatialisée, au sein de laquelle les moyens de production, leur valorisation, leur utilisation par les groupes sociaux et les difficultés rencontrées constituent une problématique homogène dont la variabilité est minimale à l'échelle retenue (SANTANA *et al.*, 1994). La localisation et la description de ces unités territoriales sont réalisées grâce à l'organisation d'informations issues de l'observation, d'enquêtes spécifiques et de données secondaires. Cette identification constitue la première étape de l'analyse des dynamiques spatiales, sociales, économiques, techniques et écologiques. La méthodologie associe des techniques de diagnostic participatif des systèmes agraires et des méthodes de stratification et de représentation de l'espace empruntées aux géographes : cartographie, représentation graphique simplifiée, carto-

graphie automatique (BRUNET, 1987). Elle reprend les principales étapes présentées dans l'encadré 2.

Encadré 2 — Méthodologie du zonage municipal à dires d'acteurs (SANTANA et al., 1994)

1. Identification des données scientifiques disponibles sur le municipe, en particulier, le matériel cartographique, les ressources naturelles et les infrastructures.

2. Préparation des enquêtes :
- sélection du support cartographique ;
- élaboration du guide d'enquête ;
- sélection des personnes-ressource.

3. Enquêtes et identification de la diversité des situations locales.

4. Agrégation des résultats des différents entretiens :
- identification des Unités de Développement ;
- résolution des incohérences par observation directe sur le terrain et conduite de nouvelles enquêtes.

5. Agrégation des informations secondaires disponibles (données statistiques, cartographiques et bibliographiques).

6. Analyse et caractérisation du fonctionnement et des tendances d'évolution spatiale et sociale des Unités de Développement et de l'ensemble de l'espace municipal.

7. Élaboration de la carte finale, après restitution aux acteurs du développement.

Les résultats et leur utilisation

Les principaux produits et applications du zonage à dires d'acteurs sont présentés dans l'encadré 3.

Encadré 3 — Utilisation du zonage à dires d'acteurs

Produits :
- carte municipale des Unités de Développement ;
- cartes thématiques (infrastructures, densité démographique, flux commerciaux) ;
- caractérisation de chaque Unité de Développement.

Applications :
- réflexion des différents acteurs du développement impliqués dans la planification municipale et la gestion des espaces ruraux ;
- programmation des interventions du pouvoir politique municipal et des institutions techniques ;
- mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour pouvoir actualiser la carte et suivre les évolutions à partir d'indicateurs pertinents de changement.

Le zonage municipal à dires d'acteurs a été expérimenté dans le municipe de Juazeiro (État de Bahia). La carte des Unités de Développement est présentée figure 2. On peut y observer des unités qui n'avaient pas été identifiées par le premier zonage agro-écologique et qui mettent en évidence l'apport des dires d'acteurs locaux.

Par exemple, l'Unité de Développement 2-A est constituée de zones situées à la périphérie des périmètres publics d'irrigation de la Vallée du São Francisco. Bien que ses caractéristiques édapho-climatiques et les principales productions soient les mêmes que celles de l'Unité voisine 3-A, la problématique y est bien différente. Les producteurs sont souvent doubles actifs, à la fois agriculteurs et salariés, saisonniers ou non, dans les exploitations irriguées voisines (Unité 1-C). Par ailleurs, ces dernières ont tendance à s'étendre par l'achat de terres aux petits propriétaires de la zone pluviale voisine (2-A).

L'Unité 1-E, qui consiste une « bande » étroite entre la ville de Juazeiro et le sud-est du municipe, ne se différencie pas des unités voisines par les caractéristiques de ses ressources naturelles. Pourtant, il s'agit bien d'une unité spécifique, dans la mesure où les producteurs ont su et pu tirer profit de l'existence d'une canalisation qui fournit en eau la mine de cuivre de Caraiba Metais, dans le municipe voisin de Jaguarari : ils ont installé, dans un premier temps de manière illégale, des prises d'eau à partir desquelles ils ont mis en place des petites parcelles irriguées qui leur permettent d'approvisionner le marché de Juazeiro en produits horticoles.

L'évaluation de l'expérience

Les deux exemples présentés ci-dessus montrent l'intérêt de relier les données relatives aux ressources naturelles avec les informations socio-économiques fournies, entre autres, par les acteurs rencontrés. L'expérience a révélé le caractère pédagogique de l'instrument, utilisable, moyennant quelques adaptations, auprès de publics différents : producteurs et commerçants, techniciens et responsables politiques locaux.

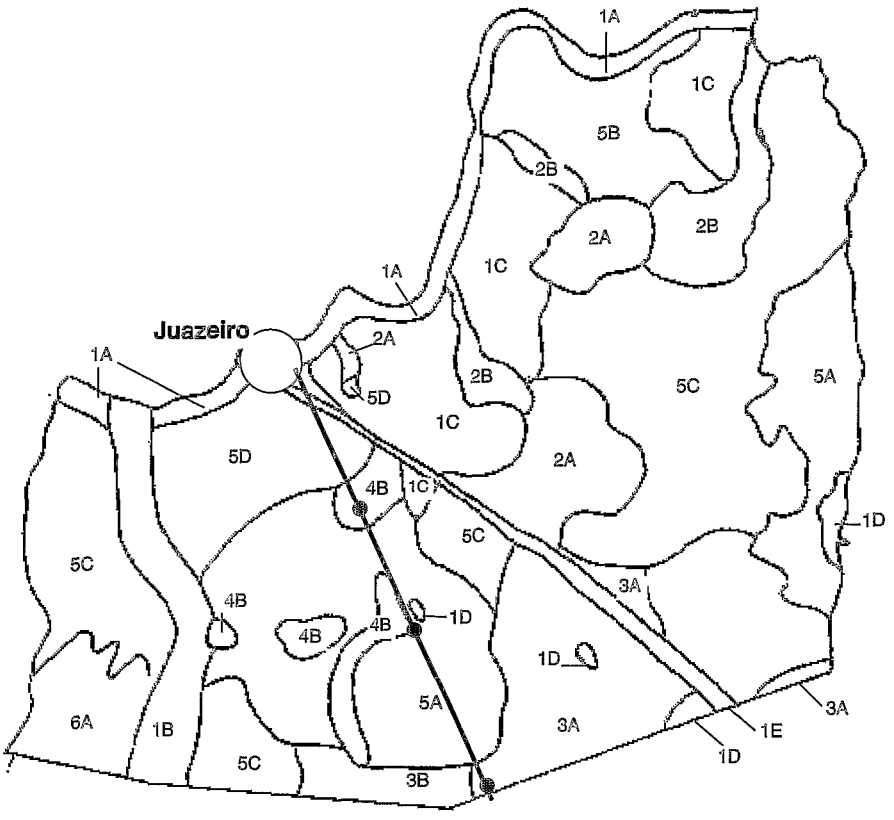

1	**Agriculture irriguée**
1A	Berge du São Francisco
1B	Vallée du Salitre
1C	Périmètre d'irrigation
1D	Retenues collinaires publiques
1E	Aqueduc (mine Caraiba Metais)
2	**Périphérie des projets d'irrigation**
2A	Salariat et agriculture pluviale
2B	Salariat et élevage
3	**Agriculture pluviale et élevage**
3A	Densité démographique moyenne
3B	Densité démographique faible
4	**Élevage et extraction minière**
4A	Cueillette de végétaux
4B	Extraction de minerais
5	**Élevage**
5A	Spéculation liée à l'irrigation
5B	Déplacement saisonnier des troupeaux
5C	Traditionnel
5D	Spéculation immobilière
6	**Réserve naturelle**
6A	Parc Serra de mulato

Source : SANTANA *et al.*, 1994.

Figure II
Carte du zonage à dires d'acteurs de la municipalité de Juazeiro.

L'utilisation des informations produites reste cependant soumise à d'autres facteurs qui conditionnent tout autant la planification du développement : la capacité des producteurs et de leurs organisations à élaborer des projets qui ne soient pas uniquement un ensemble de revendications financières transmises aux diverses institutions partenaires ; l'existence d'un espace de concertation où les différents acteurs puissent confronter leurs perceptions de la réalité et leurs projets afin d'alimenter les processus de décision qui touchent au développement rural. Dans le cas de Juazeiro, ces aspects avaient également été pris en compte. Le dysfonctionnement, pour des raisons politiques, de l'espace de concertation créé (Unité de planification agricole du municipe de Juazeiro, Upagro) a limité la valorisation opérationnelle du zonage (SABOURIN *et al.*, 1996).

Le diagnostic rapide des circuits de valorisation des produits de l'agriculture familiale

L'origine de la proposition et les résultats attendus

Dans le Nordeste semi-aride, la diffusion d'innovations techniques impliquant une intensification de la production et une augmentation de la productivité rencontre de nombreuses limites liées d'une part à la gestion du risque dans un contexte de sécheresses fréquentes, d'autre part à la faible capacité d'investissement de nombreuses unités de production. L'observation et l'analyse des pratiques et des stratégies économiques des paysans révèlent qu'ils ont plutôt recours à diverses mesures anti-aléatoires, telles que l'optimisation et la réduction des coûts de production, la diversification des productions, l'usage variable des produits en fonction du contexte (consommation, vente, alimentation animale), les activités extra-agricoles et la migration (GARCIA JUNIOR, 1983 ; SIDERSKY, 1989).

Cependant, dans la plupart des cas, il semble que l'augmentation des revenus puisse être aussi — voire plus — importante si l'on recherche de nouvelles formes de transformation et de commercialisation des produits que si l'on tente d'accroître la production. Pour cette raison, une équipe de chercheurs du CPATSA et du Cirad a entrepris l'étude des circuits de commercialisation de quelques produits caractéristiques de l'agriculture familiale. Il s'agit de compléter les travaux conduits jusqu'à présent sur les systèmes agraires et les systèmes de production, en intégrant les phénomènes intervenant en aval de la production.

Les résultats attendus sont de trois types :

a) la définition de méthodologies pour l'étude des circuits de commercialisation ;

b) l'acquisition de connaissances sur les processus d'intégration économique de l'agriculture familiale ;

c) l'identification d'espaces économiques et de niches de marché prometteurs et l'élaboration de propositions de Recherche-Action pour accroître la valeur ajoutée des produits vendus par les producteurs familiaux.

De ce fait, l'approche retenue s'appuie sur une série d'études de cas, émanant chacune d'une demande sociale.

Méthodologie

La méthodologie peut se résumer en trois étapes (SAUTIER *et al.*, 1995 ; voir encadré 4) : le diagnostic rapide initial, le suivi, l'expérimentation d'innovations. Les premières études ont concerné la production irriguée de pastèque à Petrolina (État du Pernambouc), le lait et les produits laitiers à Nossa Senhora da Gloria (État du Sergipe) et à Pintadas (État de Bahia), la viande et le cuir à Massaroca (État de Bahia). Les étapes de suivi et d'expérimentation sont en cours à Nossa Senhora da Gloria.

En ce qui concerne le diagnostic rapide, trois observations peuvent être faites. En premier lieu, rappelons l'importance accordée aux personnes-ressource, véritables « experts » du système étudié ; cela permet à la fois de recueillir rapidement les premières informations et de prendre en compte les perceptions que les acteurs ont de la

filière. Deuxièmement, le recours aux cartes facilite l'organisation des informations relatives à la production et aux infrastructures de transformation et de commercialisation, de même que leur validation auprès des différents interlocuteurs. Enfin, la restitution de l'analyse aux acteurs de la production, de la filière et de la vulgarisation constitue une phase fondamentale de la méthodologie, dans la mesure où elle permet une validation et une rétro-alimentation des résultats de l'étude et où elle contribue à la mise en place d'une démarche de Recherche-Action visant à mobiliser et à stimuler les acteurs dans la recherche de solutions aux problèmes identifiés.

Encadré 4 — Méthodologie d'étude des circuits de transformation et commercialisation

DIAGNOSTIC RAPIDE

1) Choix de l'unité d'observation
(bassin de production, nœud de commercialisation, centre consommateur)

2) Recueil des données :
- relevé des données secondaires disponibles ;
- identification et entretiens auprès de personnes-ressource ;
- cartographie de l'unité d'observation ;
- stratification de la zone et typologie des producteurs et autres agents de la filière ;
- échantillonnage et entretiens auprès de producteurs et autres agents de la filière.

3) Organisation et synthèse des informations :
- identification des destinations de la production ;
- description de la filière (fluxogramme) ;
- analyse fonctionnelle (modalités de transaction ; fonction de chaque agent) ;
- calendriers de la production régionale et de ses destinations ;
- calendriers d'approvisionnement des centres consommateurs ;
- analyse économique.

4) Restitution
- restitution (producteurs, intermédiaires, techniciens, collectivités locales, industriels,...) ;
- définition du suivi.

SUIVI

PROPOSITIONS RECHERCHE-ACTION

Source : SAUTIER *et al.*, 1995.

Les résultats et leur utilisation

La perception par les producteurs de l'ensemble de la filière leur permet de confirmer des informations jusqu'alors peu sûres ou

imprécises. Ils ont souvent une connaissance incomplète ou déformée des marchés. Incomplète, car l'information dont ils disposent est limitée à un contexte géographique précis, sans connaissance, par exemple, des destinations finales de leurs produits ou des autres bassins de production dont les produits sont en concurrence avec les leurs sur un même marché. Déformée, car ils évaluent difficilement l'opinion que les acteurs de la filière se font de leur région ou de leur production, ou les phénomènes de concurrence entre acheteurs. La démarche de Recherche-Action cherche à rendre plus « transparentes » les informations relatives aux marchés locaux, dont le caractère asymétrique est l'une des caractéristiques des marchés imparfaits. La restitution offre une opportunité de socialiser et de diffuser l'information auprès des différents agents de la filière, en particulier les producteurs.

À la suite du diagnostic, les producteurs identifient parfois des options qui les conduiraient à mieux valoriser leurs produits. Dans le cas des peaux de caprins à Massaroca, par exemple, les éleveurs apprirent qu'il existe un excès de demande par rapport à l'offre, en raison de la forte concurrence entre tanneries industrielles. Pour d'autres produits, comme la viande caprine, par exemple, on peut au contraire conclure qu'il semble difficile, voire impossible, de modifier le système actuel de commercialisation (BERTIN, 1995). Dans tous les cas, le producteur réalise que chercher à contourner un intermédiaire n'est pas forcément souhaitable : ce dernier assume une fonction bien souvent importante. Par ailleurs, les possibilités d'agrégation de valeur ajoutée par le biais de la négociation avec les autres acteurs et de la formulation de contrats formels ou non apparaissent fréquemment comme un axe à privilégier.

L'évaluation de l'expérience

Le diagnostic rapide des circuits de commercialisation apporte aux producteurs des éléments pour la construction de stratégies collectives visant la reproduction des conditions actuelles ou au contraire une plus grande intégration au marché. Ces stratégies peuvent prendre en compte au moins trois axes :

— le caractère saisonnier de la production : en connaissant les saisons de production d'autres régions, ainsi que l'organisation de

l'approvisionnement des principaux centres consommateurs, on peut adapter le calendrier de production ; c'est le cas, par exemple, de la pastèque irriguée dans la vallée du São Francisco ;

— le volume de production peut représenter un élément de négociation ; par exemple, avant le diagnostic rapide, les éleveurs caprins de la région de Massaroca n'avaient pas la moindre idée de ce que leur production pouvait représenter dans le contexte municipal, de même qu'ils ignoraient que les acheteurs urbains de peaux accepteraient de payer un prix unitaire plus élevé si la production était groupée ;

— la qualité du produit peut également offrir des perspectives de négociation et de contrat ; certains acheteurs de peaux, par exemple, se sont déclarés intéressés par la définition d'objectifs d'amélioration de la qualité, en partenariat direct avec les organisations de producteurs. Dans le cas de la production laitière de la région semi-aride de l'État du Sergipe, le diagnostic a mis en évidence et permis d'anticiper des problèmes liés à la qualité sanitaire du fromage artisanal.

En outre, ce premier diagnostic fournit des indicateurs pertinents pour la mise en place d'un suivi, à la fois pour approfondir la connaissance des phénomènes étudiés et pour évaluer les actions éventuellement engagées.

Considérations finales

Grâce aux études réalisées, il a été possible de mieux caractériser les réalités agraires nordestines et leurs évolutions. Contrairement aux images généralement véhiculées, les sociétés traditionnelles, cet ensemble hétérogène de « petits producteurs », connaissent des transformations profondes. Les évolutions démographiques (migrations et croissance urbaine), l'aménagement du territoire (mise en place d'infrastructures hydriques et routières), l'évolution des marchés et l'octroi de crédits et de subventions aux producteurs ou à leurs organisations ont provoqué, au cours des

quatre dernières décennies, des confrontations entre univers et logiques domestiques, marchands et industriels. Il en résulte des recompositions sociales et politiques et l'existence de nouveaux types de relations économiques reposant, entre autres, sur des changements techniques. On assiste à la structuration de nouveaux espaces et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les producteurs familiaux, souvent présentés comme vivant en autosubsistance et réfractaires à l'innovation, définissent en fait des stratégies d'adaptation spécifiques. Si les phénomènes qui conduisent à ces transformations ne sont pas très différents par essence de ceux qui ont affecté les sociétés rurales des pays du Nord, ils interviennent toutefois dans des contextes géopolitiques, historiques et économiques très distincts, et selon des séquences chronologiques caractéristiques. Analyser et interpréter ces mécanismes, de même que les stratégies et les logiques des différents acteurs, a conduit les chercheurs du projet à s'interroger, en retour, sur la pertinence des thèmes et des méthodes de recherche et sur l'opérationnalité des résultats.

Les thèmes traités et les méthodes utilisées ont évolué. Ils émergent comme des réponses à des demandes émanant d'acteurs particuliers, organisations de producteurs, institutions de développement, collectivités territoriales,... ou bien en fonction de dynamiques observées en situation réelle. Les recherches sont finalisées et les échelles mésorégionale et microrégionale, non exclusives, dominent (LEGAY et DEFFONTAINES, 1992). Comme le souligne PICON (1992) : « La démarche est celle du parti pris de l'observation localisée : tous les travaux de recherche portent sans exception sur des terrains localisés qui, chacun, représentent un cas particulier illustrant une même question : comment envisager un nouveau rapport homme-nature, comment concilier exploitation et préservation des ressources naturelles ? Ces terrains peuvent être considérés comme des laboratoires... »

En ce sens, l'interdisciplinarité apparaît nécessaire. D'après LEGAY (1992) : « L'interdisciplinarité n'est pas un principe épistémologique, ni une mode, ni une contrainte institutionnelle. Elle est seulement l'état obligé de l'organisation de la recherche en face de certains problèmes ; elle est une nécessité concrète dans des domaines de plus en plus nombreux. Cet élargissement est dû à la

complexité croissante des objectifs acceptés et, par suite, à celle des objets proposés à l'activité de recherche. » Dans les trois exemples présentés, les chercheurs s'appuient initialement sur des connaissances agronomiques et agro-écologiques (carte des sols, des ressources hydriques, diagnostic des systèmes de production). Selon le cas, d'autres disciplines sont mobilisées pour compléter ces premiers éléments. Dans le cas de l'analyse de trajectoires de développement local, on a recours à l'approche historique et à des techniques d'enquête empruntées à la sociologie. Dans le cas du zonage à dires d'acteurs, les techniques de cartographie et de représentation sont issues de la géographie. Finalement, lors de l'étude des circuits de transformation et de commercialisation, on a utilisé des méthodes d'analyse des filières empruntées à la méso-économie, ainsi que des méthodes relatives aux technologies post-récolte.

Si l'action procède de la connaissance, le contraire est vrai également. Dans tous les cas, les chercheurs sont impliqués dans les processus observés et analysés. Il ne s'agit pas seulement de produire des connaissances, mais avant tout de construire un corps de méthodes et d'instruments permettant d'élaborer de nouvelles représentations d'une réalité complexe, à partir des perceptions qu'en ont les acteurs (recours à des personnes-ressource), de la description et de l'analyse des phénomènes observés, tout en les enrichissant grâce aux informations secondaires.

Ces représentations se veulent opérationnelles. Conçues pour l'aide à la décision, les méthodes proposées visent à modifier le comportement des acteurs. On cherche à identifier et expliciter des scénarios qui constituent la base d'un dialogue social engagé. Ce n'est pas tant le caractère objectif, tout à fait illusoire, de la représentation qui prime, que sa capacité, par l'information véhiculée, à modifier la réflexion et les processus de décision des acteurs. En effet, comme le fait remarquer LE MOIGNE (1990) à propos du fonctionnement de systèmes complexes : « Le processus décisionnel qui s'exerce au sein de l'organisation [...] s'exerce en interactivité avec le processus informationnel qui engendre l'activité de l'organisation. » On cherche à privilégier les aspects stratégiques qui permettent, même en situation d'incertitude et d'incomplétude des informations, d'adopter des positions aboutissant à des choix en temps réel (SILVA *et al.*, 1994).

La démarche cherche à contribuer à l'émergence et à la formalisation de projets individuels et collectifs de groupes sociaux généralement laissés en marge des processus politiques de planification. Cependant, la démocratisation et la socialisation de l'information, fondamentales, ne sont pas suffisantes pour garantir l'intégration sociale de ces acteurs. Selon BERTOME et MERCOIRET (1992) : « C'est un mythe dangereux de laisser croire qu'une paysannerie dominée, aliénée, à la limite de la survie, puisse se transformer, par la vertu du verbe, en acteur économique capable de négocier sa place auprès des autres partenaires. » Outre la formation, la création d'espaces de négociation entre acteurs est indispensable : ici encore, la recherche, par son engagement dans l'action, peut apporter des solutions (SABOURIN *et al.*, 1996).

Le besoin d'adapter et de socialiser des outils méthodologiques qui répondent aux demandes concrètes des acteurs du développement et de la recherche suppose un effort de construction pédagogique et méthodologique. Partir de l'observation sur le terrain et des connaissances des acteurs locaux, représenter et modéliser les phénomènes en fonction de l'interaction sujet-objet, c'est-à-dire en prenant en compte les projets et stratégies des acteurs pour définir de nouveaux possibles et de nouvelles actions, nous renvoie à la démarche constructiviste, rappelée par LE MOIGNE (1990). Il s'agit bien de faciliter la décision et l'action par la production de symboles et de modèles qui contribuent à mieux formuler ou à reformuler les problèmes à résoudre.

Bibliographie

BERTIN (L.), 1995 — *Étude des filières de commercialisation de la viande et des peaux des espèces caprine, ovine et bovine à partir de la région de Massaroca. État de Bahia. Brésil.* Mémoire de stage Cnearc/Esat 1, Montpellier, 55 p.

BERTOME (J.), MERCOIRET (J.), 1992 — *Planification du développement local : Guide méthodologique. Suivi de trois études de cas en Afrique de l'Ouest.* Paris, ministère de la Coopération et du Développement.

BRUNET (R.), 1987 — *La carte, mode d'emploi.* Paris, Fayard/Reclus, 270 p.

EMBRAPA Unidade Regional de Capacitação e Apoio ao Desenvolvimento Rural do Nordeste-URCA-NE (Petrolina, PE), 1994 — *Contribuição ao desenvolvimento regional : um desafio para URCA Nordeste. Petrolina, PE.* Embrapa/CPATSA/Urca/NE, 32 p.

FLORES (M. X.), SILVA (J. de S.), 1992 — *Projeto EMBRAPA II : do projeto de pesquisa ao desenvolvimento socio-econômico no contexto de mercado.* Brasilia, Embrapa-SEA, 55 p.

GARCIA JUNIOR (A.), 1983 — *Terra de trabalho.* Rio de Janeiro, Paz e Terra.

LEGAY (J. M.), 1992 — « Les moments théoriques dans la recherche inter-disciplinaire. » *In* : *Sciences de la nature. Sciences de la société. Les passeurs de frontières,* Paris, CNRS Éditions : 485-490.

LEGAY (J. M.), DEFFONTAINES (J. P.), 1992 — « Complexité, observation et expérience. » *In* : *Sciences de la nature. Sciences de la société. Les passeurs de frontières,* Paris, CNRS Éditions : 477-484.

LE MOIGNE (J. L.), 1990 — *La modélisation des systèmes complexes.* Paris, Dunod, 178 p.

MARTINE (G.), 1992 — « Social development and liberalism: Relevant issues for the Brazilian semiarid region. » *In* : *Impacts of Climatic Variations and Sustainable Development in Semi-arid Regions,* Fortaleza, Brésil, ICID, 10 p.

PICON (B.), 1992 — « De nouvelles pratiques de recherche, prémices d'un nouveau courant ? » *In* : *Sciences de la nature. Sciences de la société. Les passeurs de frontières,* Paris, CNRS Éditions : 509-518.

SABOURIN (E.), CARON (P.), SILVA (P. C. G. da), 1994 — « Estudo do processo de desenvolvimento e da construção do espaço rural para subsidiar o planejamento. » *In* : *Congresso Brasileiro de Economia e Sociologia Rural,* 32, Brasilia, DF, SOBER, vol. 2.

SABOURIN (E.), CARON (P.), SILVA (P. C. G. da), 1996 — *Organisation des agriculteurs familiaux et développement municipal : trois expériences au Nordeste du Brésil.* Colloque « Agriculture paysanne et question alimentaire » Chantilly, Cecod, 21 p.

SANTANA (R. A. de), OLIVEIRA (J. de S.), CARON (P.), 1994 — « O zoneamento por entrevista de pessoas chaves : proposta metodológica para subsidiar o planejamento municipal. » *In : Congresso Brasileiro de Economia e Sociologia Rural,* 32, Brasilia, DF, SOBER, vol. 2.

SAUTIER (D.), SABOURIN (E.), SILVA (P. C. G. da), 1995 — *Em busca da operacionalidade : enfoques para a pesquisa em agriculturas familiares no Trópico Semi-árido.* Séminaire « Para uma outra agricultura » Un. Federal do Parana, Curitiba, Brésil, octobre 95, 15 p.

SIDERSKY (P.), 1989 — *Mercado e reprodução das unidades camponesas : estudo de caso sobre pequenos produtores de abacaxi da Paraíba.* Tese de Mestrado em Sociología Rural, Campina Grande, UFPb, 264 p.

SILVA (R. F. B.), RICHE (G. R.), TONNEAU (J. P.), SOUZA NETO (N. C.), BRITO (L. T. de L.), CORREIA (R. C.), CAVALCANTI (A. C.), SILVA (F. H. B. da), SILVA (A.B. da), 1992 — *Zoneamento Agroecológico do Nordeste : diagnóstico do quadro natural e agro-sócioeconômico.* Brasilia, Embrapa/CPATSA/SNLCS, 194 p.

SILVA (P. C. G. da), CARON (P.), SABOURIN (E.), HUBERT (B.), CLOUET (Y.), 1994 — « Contribution à la planification du développement sans objectif final : proposition pour la région Nordeste, Brésil. » *In : Recherche-Système en Agriculture et Développement Rural,* Montpellier, AFSR-E/Cirad : 199-205.

SILVA (P. C. G. da), SAUTIER (D.), SABOURIN (E.), THUILLIER CERDAN (C.), 1995 — *Abrindo a porteira : a relação dos sistemas de produção com a comercialização et a transformação, num enfoque de pesquisa-desenvolvimento. In :* II Encontro da Sociedade Brasileira de Sistemas de Produção, Londrina, IAPAR/SBSP, 15 p.

TONNEAU (J. P.), LIMA (A. F.), POUDEVIGNE (J.), 1990 — *A pesquisa em sistema de produção no CPATSA. Orientação metodológica.* CPATSA/Embrapa, Petrolina, Brésil. Circular Técnica, 24, 24 p.

VALLERAND (F.), 1993 — *The contribution of Action/Research to the organization of agrarian Systems. Preliminary results of experiments underway in France.* First European Convention on Farming System Research/Extension, 6-9 oct. 1993, Edinburgh, SAC Ed. Edinburgh.

La face cachée d'une situation prétendue figée

(Niumakélé, Comores)

Nicole Sibelet
Agronome et sociologue

Philibert de Divonne
Agronome

« De la considération des obstacles vient l'échec.
De la considération des moyens vient la réussite. »

PANCHA TANTRA

Introduction

Le Niumakélé, région de 10 000 hectares, a connu depuis des décennies un taux de croissance démographique voisin de 3 % par an. La population totale est de 60 000 habitants et la densité moyenne de 600 habitants par kilomètre carré. Cette augmentation n'a pas été sans bouleversements. Sans atteinte à l'environnement, le doublement de la population — connu de tous — s'est accompagné du triplement de la production, que personne n'avait chiffrée jusqu'alors.

Cette région semble typique des milieux que les intervenants extérieurs et l'opinion commune citadine considèrent comme figés, traditionnels, et réfractaires aux transformations. Les experts du développement ont tendance à affirmer que les ruraux ne modifient

pas leurs pratiques malgré des interventions extérieures soutenues qui visent à vulgariser des techniques de productions plus intensives et de protection environnementale.

Une évolution visible et quantifiable... et pourtant l'image est restée figée

Le système de production paysan reposait, avant les années soixante, sur l'association riz-maïs-ambrevade, alternant avec une jachère un an sur deux. Les bovins, le plus souvent attachés à un piquet mobile, étaient conduits en vaine pâture ; la divagation des animaux était fréquente. Le reste des terres était occupé par des plantations coloniales pérennes (sisal, vanille, ylang-ylang[1]).

La crise économique, aggravée par la forte pression démographique, a mis en péril l'équilibre entre les besoins des populations et les ressources dégagées par ce système de production. Elle a aussi été un facteur qui a déclenché l'innovation chez les paysans, à la fin des années soixante, mais surtout lorsqu'ils sont redevenus pleinement maîtres de leurs terres avec le retrait de la société coloniale de la région dans les années soixante-dix[2].

Les paysans ont alors progressivement développé un système d'innovation agroforestier basé sur trois pivots (SIBELET, 1995).

Le premier pivot est la conduite de la vache au piquet. Il y a une gestion plus intensive des terres et de la biomasse grâce à la stabulation des bovins sur des parcelles cultivées en continu. Une plus

[1] *Cananga odorata*, famille des Anonacées. Arbre cultivé pour ses fleurs dont on extrait une essence à parfum.

[2] L'indépendance des Comores est survenue en 1975.

grande production agricole sur ces parcelles proches du village a permis d'allonger les friches sur les parcelles éloignées. Le deuxième pivot est l'« enclosure » de parcelles individuelles avec une haie vive, composée en partie d'arbustes fourragers. Le troisième pivot est le changement des systèmes de cultures avec le remplacement du riz par des tubercules, le développement des cultures pérennes (ylang-ylang et giroflier) et la plantation d'arbres en association avec des cultures vivrières.

Globalement, en vingt-cinq ans, le doublement de la population s'est accompagné d'un triplement de la production avec un système plus protecteur du milieu, autrement dit plus durable. Dans le même temps, les paysans ont profondément changé leurs systèmes de production mais pas forcément de la façon préconisée par les vulgarisateurs. Ils ont innové en combinant d'anciennes pratiques à des apports extérieurs, qu'ils ont parfois détournés de leur usage suggéré. Cette combinaison s'est effectuée par le liant que constitue le savoir paysan, en marge de l'accompagnement du système de vulgarisation.

Les acteurs locaux du développement, tout au moins ceux issus du monde agricole, savent que le Niumakélé a développé des solutions face à la crise qui frappe la région. Les paysans de Koni, région centrale d'Anjouan, ont puisé des idées chez leurs collègues du Niumakélé pour pratiquer de nouvelles techniques qui marquent déjà leurs propres terroirs (paysage bocager, cultures nouvelles...). Dans le monde agricole comorien, le Niumakélé fait référence en matière de bocage et d'élevage. Certains bovins du Niumakélé sont réputés, grâce à une amélioration génétique qui a été accompagnée d'une meilleure alimentation fourragère. Cette réputation atteint la Grande-Comore, grâce au lait vendu jusqu'à Moroni.

Pourtant, l'opinion générale continue à véhiculer l'idée que le Niumakélé est la région la plus défavorisée des Comores. Et les experts de passage relayent et amplifient ce discours. Et l'opinion générale se conforte dans sa croyance en la voyant apparaître dans les rapports officiels. Et la boucle est bouclée. Pourquoi une telle permanence de cette idée reçue ? Pourquoi une telle inertie dans la perception du changement ?

S'interrogeant sur les « milieux innovateurs », MAILLAT (1995) considère « deux caractéristiques générales à tous les milieux : la

logique d'interaction qui est à l'œuvre (c'est-à-dire le degré de coopération des agents en matière d'innovation) et la dynamique d'apprentissage (c'est-à-dire la capacité des acteurs du milieu à s'adapter et à mettre en œuvre des solutions nouvelles) ». À la lumière de ces définitions, la logique d'interaction et la dynamique d'apprentissage des projets de développement et des intervenants extérieurs apparaissent insuffisantes et, en tout cas, en deçà de celles démontrées par les paysans.

Pourquoi ?

À notre avis, deux raisons peuvent essentiellement expliquer ce décalage.

La première raison est la scission qui existe entre des ensembles dominés et dominants, laquelle conduit à l'ignorance ou à la négation des dynamiques et des logiques dominées. Ce sont tout d'abord des couples antagonistes et asymétriques classiques : Sud/Nord, rural/urbain, local/global, local/central... D'un point de vue scientifique, ce sont encore les antagonismes suivants : explicatif/descriptif et qualitatif/quantitatif.

Les exemples suivants illustrent ces antagonismes :

À Anjouan, une véritable scission ville-campagne existe. Les urbains sont plutôt issus des Arabes venus coloniser l'île à partir du Xe siècle alors que les ruraux sont les descendants des premiers occupants de l'île et des esclaves importés d'Afrique. Un signe caractéristique de cette dichotomie est le fait qu'un notable de village n'est rien en ville.

Par ailleurs, l'État est faiblement représenté dans le milieu rural et, quand il l'est, c'est en discordance avec les pouvoirs traditionnels locaux. Les chefs traditionnels exercent leurs prérogatives coutumières sans reconnaissance du pouvoir central ni des projets de développement. Les décideurs urbains et les intervenants extérieurs sont plus préoccupés par le pouvoir central et l'économie globale que par l'écoute des acteurs locaux.

D'autre part, la recherche est souvent productiviste, quantitative et descriptive plutôt que qualitative et explicative. Dans le cas du Niumakélé, les analyses historiques et prospectives se fondent sur les résultats de la recherche agronomique pour constater que les paysans résistent aux changements. Les changements attendus sont ceux proposés par cette même recherche, indépendamment des dynamiques et changements endogènes, qui ne sont pas, eux, des objets de recherche. Il est en effet plus facile, car plus immédiat, de quantifier que de qualifier, et de décrire que d'expliquer. Par ailleurs, la quantification entreprise est rarement celle des systèmes de production, mais celle du milieu contrôlé des essais en station.

Soulignons aussi l'importance des facteurs « temps » et « espace », qu'il n'est pas toujours facile d'apprécier à leur juste valeur. Les missions durent quelques semaines, les contrats d'expatriés quelques années, les projets de développement un peu plus longtemps encore, alors que les changements s'opèrent progressivement sur une génération. L'observation du changement quant à elle, plutôt focalisée sur les changements exogènes, reste ponctuelle et localisée au réseau des stations et des essais chez des paysans élevés au rang de « pilotes ».

La recherche-action participative a changé beaucoup de choses dans cette approche, mais l'inertie méthodologique des projets de développement est grande. Toutefois, et quelle que soit l'approche, il est nécessaire de rechercher le « où » et le « quand » du changement avant d'en expliquer le « comment » et éventuellement le « pourquoi ».

La deuxième raison du décalage entre la réalité évolutive et sa perception statique est que les évaluations de situations sont faites à partir de modèles préétablis. Deux exemples sont à cet égard démonstratifs.

Les développeurs (le BDPA[3] dans le cas présent) avaient conçu des programmes pour installer des étables fumières dans un milieu où la vaine pâture et la divagation étaient la règle. Ils cherchaient à

[3] Bureau pour le développement de la production agricole.

répondre à leur problématique au lieu d'accompagner les paysans dans la résolution des problèmes d'exploitation du milieu. À leur départ, les développeurs ont jugé leur action sans effet en constatant que les étables fumières n'avaient pas fait école. Cependant, dans le même temps, et en périphérie des villages, dans des zones non touchées par la vulgarisation parce qu'éloignées des routes, les paysans développaient une autre forme de fertilisation bovine moins productive mais plus adaptée que l'étable fumière : la vache au piquet. Cette innovation se développait logiquement à partir des zones traditionnelles d'élevage, pourvues de points d'eau et de fourrages, sous une forme inattendue et dans des lieux hors du domaine de la recherche et de la vulgarisation. Dans ces conditions où les *a priori* avaient tout balisé, comment le changement pouvait-il être analysé ?

Le même comportement a prévalu pour les plantations de ylang-ylang. Une fois la terre libérée par la société coloniale, après des années de revendication, les prévisions des experts se sont révélées exactes : les rendements, la production et les exportations se sont effondrés. En effet, dans une sorte de mouvement symbolique attestant du retour à la situation normale et pour affirmer leur maîtrise de la terre, les paysans incendièrent une partie des plantations qui désormais leur appartenaient. Ils replantèrent aussitôt les mêmes arbres, mais pas en ligne, pas à la même densité, et en cultures associées, donnant naissance à un système qui répondait à leurs besoins monétaires et alimentaires, globalement plus performant que le système colonial que les experts voulaient préserver.

On voit là combien des évaluations selon les modèles préétablis « étables fumières » et « plantations coloniales » peuvent être limitantes, car elles excluent de leur champ la logique d'interaction et la dynamique d'apprentissage nécessaires au développement des milieux innovateurs. Les développeurs étaient alors dans une « culture de résultat », correspondant à une « économie de programme », plutôt que dans une « culture de processus » (PLASSARD, 1987), où ils auraient vu les innovations paysannes et auraient pu les accompagner.

Enfin, mener son analyse à partir de symboles invariants, dans un monde qui pourtant bouge, aboutit à une vision globale figée.

Après une absence de cinq ans, nous avons pu retourner en 1995 dans le Niumakélé et constater que le processus analysé en 1990

(SIBELET et DIVONNE, 1990) avait encore pris de l'ampleur. Il était visible que le paysage avait évolué : le bocage s'était renforcé et étendu.

Nous y avons rencontré un expert, en mission courte, qui relayait le discours maintes fois entendu sur « la région la plus défavorisée des Comores, en régression depuis au moins deux décennies... » ; et, comme preuve, de citer ses sources dans « les dires de gens de la capitale d'Anjouan et principalement d'expatriés » et de décrire « l'habillement misérable des Niumakéléens ». Or, à la campagne, on se rend aux champs en vêtements de fortune et on réserve ses plus beaux atours pour les fêtes ou pour aller en ville.

HIRSCHMAN (1968) parle de signes persistants, alors que tout change, et qui font dire que rien n'a changé. Il attribue à ces signes un « arôme de retard » : « [...] les difficultés particulières pour percevoir un changement en train de se faire font qu'on laisse passer à coup sûr beaucoup de possibilités d'accélérer ce changement et de profiter des occasions qui se présentent. Les obstacles à la perception du changement se convertissent alors en un important obstacle au changement lui-même. »

Que faire ?

Il faut faire de la recherche-action, certes. Mais il faut aussi faire de l'épistémologie et s'interroger sur la validité méthodologique de nos démarches de recherche et de nos pratiques de développement, sans craindre de réaffirmer des vérités premières toujours bonnes à répéter[4], compte tenu de la difficulté de la recherche à capitaliser les connaissances en sciences sociales.

En 1946, Y. M. GOBLET écrivait : « Depuis cinq siècles qu'il y a des navigateurs qui font le périple de l'Afrique, depuis presque autant

[4] Sans pour autant en faire des « nouveautés intellectuelles », comme le dénonce OLIVIER DE SARDAN (1990 a).

qu'il y a des explorateurs qui en percent les ténèbres, [...] l'Afrique "vraie" reste peut-être encore à découvrir. L'Afrique "vraie", celle qui pensait et travaillait, qui avait ses religions et ses empires depuis des millénaires quand nos cartes trouées d'espaces vides ignoraient encore les sources du Nil et le cours du Niger. Aussi la géographie humaine a-t-elle là un champ de découvertes à proposer à ses chercheurs pendant au moins une génération — surtout dans l'Afrique noire.

Or cette Afrique-là, l'Afrique "vraie" [...] disparaît trop souvent dans certains projets de mise en valeur qui suggèrent des industries jeunes mais oublient les économies traditionnelles. C'est que, pour la connaître, il faut de longues recherches, beaucoup de travail désintéressé, autant de sens de l'humain que de méthode scientifique. Surtout, il faut aimer l'Afrique. »

Par ailleurs, K. POPPER (1985) nous rappelle que « le critère de la scientificité d'une théorie réside dans la possibilité de l'invalider, de la réfuter ou encore de la tester. [...] Pour rechercher la vérité, la meilleure méthode consiste peut-être à commencer par soumettre à la critique nos croyances les plus chères ».

Et pour aller au bout d'une démarche scientifique, ne faut-il pas non plus s'interroger, en tant que chercheurs ou développeurs, sur nos stratégies personnelles et celles de nos institutions, et sur leurs influences sur les méthodes et les résultats ? « Tenter de bénéficier le plus possible des avantages financiers ou matériels qu'offre un projet en donnant le minimum en contrepartie n'a rien de surprenant. » Tel « l'agent de développement local [...] lorsqu'il tente de récupérer à son usage personnel la mobylette du projet qui l'emploie. Et l'expert avec ses per-diem, ou le coopérant avec ses avantages financiers, ne font pas autrement » (OLIVIER DE SARDAN, 1990 b). Au-delà de ce matérialisme qui n'est pas la règle, nous voulons surtout attirer l'attention sur les risques d'une recherche et d'un développement « faire-valoir » quand les résultats sont utilisés, indépendamment de leur pertinence, non pas de manière désintéressée en direction des publics concernés, mais pour la valorisation des individus et des institutions.

Faute d'épuiser le sujet, nous nous limiterons à proposer un fil conducteur méthodologique : croiser, inverser et élargir les regards.

Croiser les regards

Dans le Niumakélé, l'agronomie a permis non seulement de mettre en lumière les transformations de l'agriculture mais aussi d'en quantifier les impacts. Le nouveau système est à la fois plus performant en termes de production calorique, et plus efficace en termes de protection de l'environnement. Le bocage mis en place participe à la lutte antiérosive de sols généralement pentus et fragiles. La sociologie a, quant à elle, permis d'analyser les relations entre l'activité agricole — et plus largement économique —, les statuts sociaux et les stratégies des acteurs locaux. Par ailleurs, le changement étant un processus plutôt qu'un phénomène ponctuel, l'histoire et la géographie ont permis d'en remonter le cours pour en trouver les sources dans le temps et dans l'espace.

Croiser les regards ne veut pas dire qu'il faut que chacun épouse plusieurs disciplines : il s'agit d'entrer dans un dialogue avec d'autres disciplines et d'autres acteurs pour mieux confronter les approches. Cela implique aussi d'accepter des pas de temps différents de recherches et d'actions, car les rythmes des sociologues ne sont pas ceux des agronomes, les rythmes des projets ne sont pas ceux des innovations et les rythmes des intervenants extérieurs ne sont pas ceux des acteurs locaux.

Inverser les regards

La participation des acteurs locaux à la définition des programmes de recherche et de développement n'est plus une nouveauté intellectuelle. Et pourtant, « le monde du développement (c'est-à-dire celui des " développeurs ") est fondé sur une très prégnante " idéologie du progrès " (souvent associée à des postulats moraux, en particulier chez les acteurs " de terrain " : il s'agit d'œuvrer " pour le bien " des autres) » (OLIVIER DE SARDAN 1990 b). Sans populisme idéologique ni militantisme, il s'agit de permettre aux groupes sociaux de participer aux choix qui les concernent (plutôt que de les subir) et d'influer sur leur devenir. Il est donc nécessaire d'inverser les regards et de donner aussi la parole aux acteurs. Les cadres locaux ayant une origine, une formation ou un parcours qui

leur permettent de partir des réalités locales en laissant les modèles dominants et urbains à leur place sont précieux[5].

Inverser les regards, c'est aussi travailler sur les représentations que le monde rural donne de lui-même et sur le regard que la campagne porte sur la campagne, car l'image du monde rural est aussi véhiculée par les ruraux eux-mêmes.

Élargir les regards

Le monde rural est aussi un monde confronté à d'autres logiques économiques. En effet l'agriculture, même si elle est majoritairement vivrière, est en lien avec le marché international par des productions de forte valeur. La vanille, le girofle et le ylang-ylang constituent 99 % des exportations en valeur. Les cours mondiaux de ces productions ont donc une influence sur l'agriculture comorienne. Les importations d'aliments (dont la moitié en riz) représentent 45 % du total des importations en valeur.

L'émigration nationale et internationale est aussi créatrice de nouveaux liens et flux entre les milieux ruraux et urbains, entre les différentes îles, ainsi qu'entre l'étranger, principalement la France, et les Comores…

Élargir les regards, c'est aussi savoir passer de l'exploitation à la famille. Il faut tenir compte des arbitrages qui s'imposent aux acteurs, au sein même d'une exploitation familiale, par rapport à des préoccupations non agricoles telles que la santé, l'éducation des enfants, le salariat extra-agricole… CHAUVEAU (1996) parle « [d'] arbitrage entre les fonctions de production, de consommation, d'accumulation et de transmission du patrimoine […] mais aussi [des] arbitrages entre les objectifs et les anticipations différentes des chefs d'exploitation, des femmes, des dépendants familiaux ou […] des travailleurs non familiaux ». En effet, l'exploitation n'est pas « une entité discrète ayant sa cohérence propre ». Elle ne réagit pas face au milieu extérieur « comme un

[5] Dans le cas présent, se référer à l'expérience de MAHAMOUDOU (1992).

seul homme ». Pour ces raisons, les processus d'innovation ont été analysés à différentes échelles spatiales : région, village, terroir, exploitation familiale, parcelle.

Élargir les regards consiste à ne plus regarder « par le petit bout de la lorgnette » et à dépasser les approches normatives. Il s'agit de décloisonner les approches sectorielles et de rechercher les complémentarités entre le « local », le « central » et le « global ».

Pour une meilleure hiérarchisation des actions, il s'agit aussi de rechercher les complémentarités entre différents pas de temps et différentes échelles spatiales d'observations et d'évaluations.

Conclusion

Le Niumakélé est un exemple de révolution « doublement verte » où l'on voit qu'une situation considérée comme catastrophique n'a pas été irréversible. L'augmentation de production s'est accompagnée d'une plus grande préservation de l'environnement.

Ce constat ne doit pas se figer en optimisme naïf pour se débarrasser du problème en considérant que le génie paysan suffira à surmonter les défis qui lui sont imposés. Bien au contraire, des limites existent face à l'incessante augmentation de la population, défi majeur pour de nombreux pays du Sud.

Face à la diversité et à la complexité des pratiques paysannes, des systèmes de production et des processus de changement, la recherche et le développement ne peuvent être monolithiques mais doivent tendre vers une approche pluridisciplinaire, pragmatique et non normative, avec et pour les acteurs locaux.

Le fait de reconnaître que ces acteurs locaux sont au centre des processus de changement et de développement est riche d'enseignements et appelle à croiser, inverser et élargir les regards dans une collaboration entre chercheurs, développeurs et acteurs locaux, contre des approches « faire-valoir » et pour répondre aux attentes des populations concernées.

Enfin, pour aller contre les idées reçues et contre la pesanteur et l'inertie des ensembles dominants, n'oublions pas que la réalité est aussi produite par le regard que l'on porte sur elle.

Bibliographie

CHAUVEAU (J.-P.), 1996 — « L'analyse socio-économique de l'interaction homme, société et milieu ». Actes du séminaire *Fertilité du milieu et stratégies paysannes sous les tropiques humides*, Montpellier, Cirad/Ministère de la coopération, collection Colloques : 557-562.

GOBLET (Y.-M.), 1946 — L'Afrique « Vraie ». *Le Monde*, 14 août 1946.

HIRSCHMAN (A. O.), 1968 — Obstacles à la perception de changement dans les pays sous-développés. *Sociologie du travail*, 4 : 353-361.

MAHAMOUDOU (S.), 1992 — *Dynamique d'embocagement dans la zone de Koni (Anjouan - Comores). Analyse du processus et propositions pour son renforcement.* Comores/France, PADR/Eitarc/Gret, 91 p.

MAILLAT (D.), 1995 — Les milieux innovateurs. *Sciences humaines*, hors-série n° 8, février-mars 1995, Auxerre, France : 41-42.

PLASARD (F.) (dir.), 1987 — *Le projet du développement local dans la mutation économique et culturelle des sociétés industrialisées : pour un nouveau mode de pensée.* 77 p.

OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), 1990 a — Populisme développementiste et populisme en sciences sociales, action, connaissance. *Cahiers d'Études africaines*, 120 (XXX-4) : 475-492.

OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), 1990 b — *Sociétés et développement. Sociétés, Développement et Santé.* Universités francophones, Uref, Ellipses, France, 10 p.

POPPER (K.), 1985 — *Conjectures et réfutations; la croissance du savoir scientifique.* Paris, Payot.

SIBELET (N.), 1995 — *L'innovation en milieu paysan, ou la capacité des acteurs locaux à innover en présence d'intervenants extérieurs. Nouvelles pratiques de fertilisation et mise en bocage dans le Niumakélé (Anjouan, Comores).* Thèse de doctorat, INA-Paris-Grignon, France, 261 p. + biblio 25 p. + annexes.

SIBELET (N.), DIVONNE (Ph. de), 1990 — *Le paysan du Niumakélé, la vache et l'arbre. Étude d'une réponse à une crise économique par intensification agricole spontanée.* CRD Anjouan, Comores, 147 p.

Dynamique démographique et anthropisation dans les campagnes tunisiennes

Michel R. Picouët
Démographe

Introduction

La révolution démographique dans les pays du Sud, faite de contraintes nouvelles d'ordre politique, économique et écologique, active-t-elle les phénomènes d'anthropisation des milieux, et dans quel sens ? Vieux débat où la dynamique sociale renvoie à la capacité d'une société à s'adapter et à gérer les changements, qu'ils soient démographiques ou écologiques. Les réponses peuvent être immédiates : intensification de la mobilité, exploitation accrue du milieu faisant ressortir les transformations plus lentes des conditions de la reproduction démographique (fécondité, nuptialité, systèmes familiaux, etc.) et des pratiques de production et d'usage. La dynamique de l'anthropisation ou, si l'on préfère, les formes d'exploitation et d'usage du milieu naturel, est ainsi directement liée aux recompositions familiales, sociales, économiques et agraires en cours. Les problématiques environnementales (déforestation, désertification, transformation des paysages, réhabilitation des terres, artificialisation, appropriation des espaces ruraux) traduisent finalement la viabilité et la reproductibilité du système social : expression à un moment donné des activités d'usage de l'espace et de ses ressources.

À la fin du siècle dernier, la population tunisienne, rurale à plus de 90 %, est inférieure à 2 millions d'habitants. Jusqu'à une époque récente, la plus grande partie du pays est caractérisée par la prédo-

minance de l'élevage pastoral et par une exploitation extensive des ressources. La croissance démographique démarre après la Seconde Guerre mondiale et s'accélère dans les années soixante. Dans un premier temps, elle conduit surtout à la multiplication de systèmes extensifs inchangés et à la surexploitation des ressources naturelles puis, dans un second temps, à l'intensification des systèmes de production : décuplement des surfaces irriguées et de l'arboriculture, recours croissant à la mécanisation et aux intrants agricoles. Aujourd'hui, la Tunisie compte un peu plus de 9,5 millions d'habitants, dont 40 % vivent dans les campagnes. La population nomade a été sédentarisée.

Ces évolutions marquent le paysage agricole tunisien. La pression démographique, la diffusion d'autres modèles de croissance associés aux technologies nouvelles de production, la fin de l'autarcie politique et sociale ont ébranlé les équilibres traditionnels et remis en cause les processus de régulation élaborés au fil des siècles. Sur le plan économique et social, les disparités régionales se sont accrues et la paysannerie connaît de sérieuses difficultés d'adaptation. Dans ce large contexte, les populations sont amenées à assurer leur reproduction sur des bases renouvelées sous peine d'une marginalisation croissante entraînant, dans ce processus de transformation de la société rurale, une nouvelle dynamique d'utilisation des ressources.

Le programme de recherche Dypen-Tu[1] a tenté d'appréhender ces processus en les référant à différentes problématiques environnementales régionales, cherchant l'articulation des évolutions démographiques avec les formes d'exploitation du milieu naturel. Pour en illustrer la complexité et la diversité, deux sociétés rurales, deux types de ruralité, l'une dans le Sud en système oasien, l'autre dans le Nord en système forestier, seront décrites.

[1] Le programme Dypen-Tu (Dynamique des populations et évolution des milieux naturels en Tunisie) est mis en œuvre depuis 1989 par un collectif de recherches groupant l'Institut des régions arides de Médenine (IRA), l'Institut sylvopastoral de Tabarka (ISPT), le Commissariat régional au développement agricole de Siliana (CRDA), l'École d'agriculture de Mograne de Tunisie, l'Orstom, et le Laboratoire population environnement de l'université de Provence-Orstom à Marseille.

Les linéaments méthodologiques

Les hypothèses

Le cadre conceptuel repose sur l'hypothèse que la pression démographique ne peut être tenue pour seule responsable de la dégradation du milieu, mais que les changements de comportements, aussi bien démographiques qu'économiques, peuvent être induits par l'augmentation de la population et par une pression croissante sur les ressources. Dans le même sens, les contraintes environnementales (épuisement et raréfaction des ressources) favorisent l'émergence de comportements nouveaux en matière de reproduction sociale et familiale (comportements reproductifs, matrimoniaux, migratoires), qui tendent à une nouvelle expression de la ruralité.

L'extension des terres cultivables et l'intensification des cultures impliquent souvent à travers leurs formes économiques (transformations des conditions d'utilisation de la main-d'œuvre agricole, intégration à l'économie de marché) des mouvements migratoires internes et internationaux (exode rural, internationalisation des bassins d'emploi). La migration ne peut donc pas être considérée seulement comme un facteur de régulation des « surplus » démographiques, mais aussi comme un élément déterminant de la dynamique d'ajustement des espaces économiques. Les manifestations de ce facteur sont multiples : offre de travail supplémentaire à faible coût, segmentation des marchés du travail, féminisation de la main-d'œuvre agricole, développement de la multi-activité, transferts financiers et investissements de retour. C'est un élément qui peut être cause ou conséquence de la dégradation du milieu ; en même temps, c'est un vecteur puissant des changements sociaux et familiaux à l'intérieur des communautés paysannes (DOMENACH et PICOUËT, 1995).

Méthodes et instruments

Ce cadre d'hypothèses posé, l'approche microrégionale permet d'aborder la relation population-environnement dans une perspec-

tive systémique et de la traiter suivant une problématique environnementale spécifique au milieu étudié. Les zones d'étude sont ainsi choisies le long d'un gradient d'aridité climatique croissant, dans le souci de prendre en compte les principales contraintes bioclimatiques des campagnes tunisiennes auxquelles sont confrontés les êtres vivants et écosystèmes et qui influencent :

— les comportements socio-économiques et démographiques et la capacité d'anthropisation et d'usage des ressources qui diffèrent d'une zone à l'autre ;

— les réponses des systèmes écologiques aux perturbations et aux excès de prélèvements. Les vitesses de « cicatrisation » sont plus lentes dans la zone aride et la résilience générale des écosystèmes est très variée selon les régions.

Dans ces contextes écologiques de référence, deux séries d'investigations sont menées : l'une écologique, l'autre démographique, avec recherche des points de convergence. Le système de production agricole est alors envisagé comme un « médiateur » entre système social et écosystème. Les méthodes d'observation font appel aux instruments couramment employés en écologie : analyse de chronoséquences de clichés aériens espacés de une à deux décennies, photo-interprétation classique, études en mode diachrone pluri-annuel, études en mode synchrone ; en démographie : enquêtes menées auprès des ménages et des exploitants agricoles sur les caractéristiques démographiques des familles, sur les conditions de vie, les systèmes de production et les pratiques d'usage des ressources naturelles.

La convergence de ces deux approches repose sur la construction de deux interfaces. La première se réfère à la façon dont l'espace est occupé et définit, en ce sens, la territorialité des communautés paysannes : espaces étroits ou larges selon les types d'usage des ressources et les pratiques d'habitat. Résultat des évolutions antérieures, des conditions de peuplement du territoire et des règles sociales et culturelles qui s'y sont implantées, cette interface spatiale donne une image synthétique du degré d'anthropisation atteint, mais sa valeur est purement descriptive. La seconde interface fait ainsi référence aux mécanismes et aux processus en cours dont les ménages sont les principaux acteurs. Nous l'avons dénommée « Typologie Ménages Environnement » (TME).

En effet, le risque attaché aux conditions climatiques difficiles a façonné les pratiques d'usage des ressources naturelles qui peuvent être très diverses selon les ménages ou les communautés qui émaillent le territoire. L'usage est apprécié non seulement en termes de techniques de production ou de pratiques agricoles, mais comme l'ensemble des relations d'un ménage à une ressource déterminée, notamment les modes d'appropriation ou de répartition sociale de cette ressource. À un certain comportement d'une catégorie de ménages par rapport au milieu (telle ou telle ressource naturelle) peuvent correspondre des stratégies socio-économiques et des comportements démographiques spécifiques (AUCLAIR, 1994). La TME qui en découle est, bien entendu, dépendante de la problématique environnementale dominante dans la région, qui peut mettre en avant une ou plusieurs ressources naturelles (érosion des sols, dégradation du couvert végétal, épuisement des ressources en eau, etc.).

Ces instruments permettent d'observer, à un niveau microlocal, les liaisons qui existent ou qui s'instaurent entre les changements dans les systèmes agraires et la transformation des comportements sociaux et familiaux, d'identifier les processus de recomposition des groupes domestiques.

La ruralité oasienne : sédentarisation des nomades, développement des périmètres irrigués et désertification

Le contexte

En bordure du chott el Jerid, la région du Nefzaoua, présaharienne, est désertique (moins de 100 mm de pluie annuelle). Sa géomorphologie est celle de dunes mobiles et de dunes d'obstacles rete-

nues par la végétation, souvent dégradées aux abords des villages. Le climat y est rude : vents violents et chauds en été, gelées en hiver. Malgré ces conditions, la présence des eaux souterraines a permis le développement de la phoeniciculture (culture de la datte). La structure foncière est très morcelée et les oasis anciennes et les nouveaux périmètres irrigués se distinguent fortement.

Une forte fécondité, l'accroissement de l'espérance de vie et une émigration persistante : tels sont les traits dominants du profil démographique du Nefzaoua. Le phénomène migratoire recouvre ici des aspects historiques et traditionnels fort différents des migrations de « rupture » observées dans le nord du pays. L'émigration est ancienne, organisée par la communauté d'origine tant dans les aspects financiers que familiaux, elle n'implique pas de transfert de la reproduction familiale et concerne surtout des individus, et non des familles comme c'est le cas dans la région du Nord-Ouest.

Le milieu naturel est affecté par les transformations profondes de l'espace oasien (mutations agricoles, gestion de l'eau, extension de nouveaux périmètres...). L'oasis forme un microclimat soumis à la présence de l'eau et au risque permanent d'ensablement. Le tarissement de nombreuses sources naturelles, la baisse des nappes phréatiques et leur salinisation ont été la cause et la conséquence de l'exploitation croissante des eaux souterraines fossiles. Le couvert végétal naturel de la steppe présaharienne, rare, tend à disparaître autour des oasis en raison du surpâturage et de l'éradication des espèces ligneuses (activités de charbonnage).

La population est divisée en deux grands groupes :
— le groupe des Sabria, nomades très anciennement sédentarisés, cultivateurs agropastoraux dont la culture est basée sur l'exploitation de l'oasis,
— le groupe des Ghrib, de culture nomade et pastorale, qui a résisté plus longtemps à l'attraction de la vie sédentaire, mais s'est progressivement sédentarisé depuis l'indépendance (1956).

Deux types de population aux valeurs culturelles différentes (oasienne-sédentaire, pastorale-nomade) se côtoient aujourd'hui sur les mêmes aires d'exploitation. Les troupeaux, malgré la diminution de leurs effectifs, se trouvent en concurrence sur les parcours avoisinant l'oasis. La coexistence des modes d'exploitation traditionnels et des techniques nouvelles dans les nouveaux péri-

mètres irrigués, le savoir-faire agricole et de la gestion de l'eau des uns et l'apprentissage de la vie sédentaire des autres ne sont pas sans conséquences sur l'évolution sociale. Prenant ancrage sur les processus de mise en valeur, sur les mutations socio-économiques imprimées par le développement du pays (scolarisation, statut de la femme, diversification des activités, en particulier non agricoles, etc.), une nouvelle ruralité s'instaure.

Pratiques agricoles, sédentarisation et processus de mise en valeur

La typologie des ménages (TME) distingue cinq types de paysans (dans l'encadré 1 s'y ajoute la classe des non-exploitants agricoles). Basée sur les usages et pratiques des ressources naturelles, cette classification opère suivant l'appartenance ethnique une concentration dans certains groupes. Les ex-nomades ghrib sont principalement exploitants-cueilleurs-éleveurs (31,4 % dans le type 2) et grands éleveurs (24,2 % dans le type 3). Les oasiens sabria, bien que concentrés également dans ces types 2 et 3, forment un groupe assez spécifique de cultivateurs marginaux (25 % de la population sabria, type 5). Comme ils concentrent les activités pastorales, mais également les pratiques traditionnelles de charbonnage et de ramassage des ligneux comme bois de chauffe, ces trois groupes ont le plus fort impact sur la steppe environnante. Ils constituent dans l'oasis d'El Faouar plus des deux tiers de la population.

Le processus de sédentarisation qui avait pris de l'ampleur après les grandes sécheresses des années 1936 et 1940, puis 1947, n'avait pas amené une amélioration sensible du niveau de vie des nomades. Il entraînait plutôt une détérioration du système oasien par le surpeuplement, le morcellement excessif de la propriété (à El Faouar, la parcelle moyenne d'exploitation est de 0,25 ha), une raréfaction de la ressource en eau en raison de la salinisation. Ce processus de sédentarisation s'est accéléré après l'indépendance sous l'impulsion d'une politique volontariste de l'État alliant fixation des nomades et extension des périmètres irrigués, avec attribution de lots. Peu à peu les tribus qui avaient résisté aux calamités naturelles, et notamment les Ghrib, se sont approprié un nouvel espace agricole. Certains ont abandonné la vie pastorale, devenant paysans

cultivateurs, apprenant l'irrigation et la phoeniciculture, devenant au fil des années aussi performants que leurs voisins sabria; d'autres sont restés attachés au pastoralisme, mais aujourd'hui cette activité est de plus en plus aléatoire sous son mode traditionnel. En effet, sans la transhumance sur les longs parcours sahariens, la charge animale s'est concentrée autour des oasis; il s'ensuit une raréfaction des ressources végétales et une dégradation des parcours (abandon de 60 % des parcours) avec, comme conséquence, une désertification dans bien des cas irréversible. Dans ces conditions, le recours aux fourrages et à l'alimentation de supplémentation est devenu nécessaire pour permettre un revenu suffisant aux ménages qui persistent dans ce type d'activités. Seuls les grands éleveurs (type 3) ont pu s'adapter. Pour les autres, cela signifie l'abandon de cette activité ou sa marginalisation.

Encadré 1 — Typologie ménages environnement dans la zone oasienne d'El Faouar

Nomades et sédentaires : une coexistence dans un milieu hostile

Type 1 : exploitants de type traditionnel. Ce type regroupe les exploitants qui possèdent des exploitations de faible taille, dont la plantation n'est pas spécialisée en variété dattier Deglat. La superficie agricole ne dépasse guère 0,5 ha et 50 % des exploitants possèdent des exploitations inférieures à 0,25 ha.

Type 2 : exploitants intervenant sur la steppe environnante. Ce groupe se classe parmi les plus importants. Ghrib et Sabria sont équitablement représentés. Il se caractérise par l'intervention sur le milieu environnant par la pratique de la chasse, la récolte des plantes sauvages et par l'utilisation du bois récolté. C'est le second groupe d'éleveurs après le type 3. Le mode de conduite de l'élevage est de type extensif, très dépendant des parcours environnants. Il est utilisé par ce groupe à 44 % de sa capacité.

Type 3 : grands éleveurs. Ce groupe est le plus représenté (52 ménages, soit environ 27 % de l'échantillon). Les Sabria sont plus nombreux (67,2 %) que les Ghrib (32,8 %); ils s'individualisent grâce aux variables de l'élevage. Ils concentrent environ 40 % du cheptel de la zone, se sont orientés récemment vers la phoeniciculture utilisant les nouveaux périmètres irrigués.

Type 4 : grands phoeniciculteurs. Ce groupe est représenté par 14 ménages, soit 7,2 % de l'ensemble de l'échantillon. Il regroupe les exploitants grands propriétaires spécialisés dans la production des dattes du type « Deglat Nour ».

Type 5 : exploitants marginaux non éleveurs. Ce groupe est dominé surtout par les Sabria. Il regroupe 38 ménages, exploitants non éleveurs dont l'exploitation oasienne est de taille réduite et se caractérise par l'abandon des deux étages arboricole et herbacé de l'oasis.

Type 6 : non-exploitants (8 ménages). Ménages sans activité agricole, occupés dans l'administration et divers services.

La baisse des effectifs des troupeaux depuis plusieurs années est le fait marquant de cette évolution. Elle tend à transformer les ex-nomades en paysans ou en « soutiers » des projets de mise en valeur, avec un développement de la multi-activité où le travail agricole n'apparaît plus comme l'activité principale. Une nouvelle division du travail est apparue, à la fois familiale et communautaire, pour mener les troupeaux, entretenir les plantations irriguées, participer aux travaux de lutte contre l'ensablement, avec une participation de plus en plus active des femmes. Les jeunes de sexe masculin vont vers les fronts pionniers nouveaux, comme Reming Maatoug à la frontière algéro-tunisienne. Le reste de la famille demeure dans les oasis plus anciennement aménagées (El Faouar, Sabria). Ce transfert d'activité, qui s'exerce vers les services, le bâtiment, le commerce, s'appuie sur une appréciation très pessimiste de la population sur la qualité et le devenir des parcours. La sédentarisation des Ghrib, le passage d'une vie nomade essentiellement pastorale à une vie quasi citadine dans les oasis a ainsi entraîné de profondes mutations dans la société : diversification des activités agricoles, accès à l'économie de marché par la commercialisation de la production (dattes deglat nour) et l'utilisation des produits de supplémentation pour l'alimentation du cheptel, féminisation du travail agricole, pluri-activité non agricole, recours à l'émigration.

Depuis longtemps convertis à la vie sédentaire et à l'agriculture oasienne, les Sabria pratiquaient déjà cette complémentarité entre activités pastorales et cultures oasiennes. Cependant, à la différence des Ghrib, ils étaient mieux armés pour valoriser le processus de mise en valeur et profiter de l'extension des périmètres irrigués. S'ils ont laissé aux ex-nomades plus accoutumés et probablement plus persévérants (KASSAH, 1989) les secteurs les plus éloignés et les plus contraignants, les Sabria se sont en effet rapidement accommodés des changements socio-économiques qui touchaient leurs villages. La production agricole s'est davantage orientée vers la phoeniciculture, en particulier la culture très rentable du palmier dattier « deglat nour » pour l'exportation, et vers l'élevage intensif abandonnant progressivement l'élevage sur parcours. Dans cette société, segmentée par l'histoire et par les vagues successives de sédentarisation, une frange importante de la population reste, cependant, dans des conditions marginales par rapport au processus

de développement. Elle se retrouve dans les groupes des cultivateurs marginaux (type 5), des petits exploitants traditionnels et petits cultivateurs-cueilleurs (type 1 et 2) marqués par un morcellement excessif de la propriété foncière, minés par un accroissement de la taille des familles. Ces ménages suivent assez mal les mutations que connaît leur société, trouvant dans l'émigration un exutoire à leur difficultés d'insertion dans les processus de mise en valeur.

La ruralité dans ces sociétés revêt ainsi de multiples formes : complémentaires, lorsqu'elles se réfèrent à l'accès à de nouveaux modes de production ou à de nouvelles activités non agricoles, ou concurrentes, lorsqu'il y a confrontation entre les modes de faire-valoir traditionnels et les actions de mise en valeur.

La dynamique de population confrontée aux changements

La zone d'El Faouar, comme le reste du Nefzaoua, se caractérise par un dynamisme démographique nettement supérieur à celui de la population rurale du pays (le nombre d'enfants moyen par femme est de 6,38 ; 42,4 % de la population a moins de 15 ans). À l'exception des groupes d'exploitants de type traditionnel (type 1) et des grands phoeniciculteurs (type 4) chez qui l'on compte une proportion moins élevée d'enfants de moins de 15 ans et plus de personnes âgées de 60 ans et plus, le reste des ménages appartenant aux autres groupes (majoritaires) ont un profil démographique où les jeunes représentent 44 % (types 2 et 5). Les Ghrib en particulier conservent une dynamique familiale très forte, puisque près de 45 % de la population a moins de 15 ans.

Les différences démographiques sont importantes entre le groupe des grands éleveurs (type 3) et le groupe des grands phoeniciculteurs (type 4). Dans le premier, la cohabitation familiale est encore vivace, l'instruction moins répandue, le profil démographique est celui d'une population très jeune, ce sont des caractéristiques que l'on retrouve à quelques nuances près parmi les autres types dominants : type 2 et type 5. C'est le modèle traditionnel qui domine ici, marqué par les activités oasiennes et la sédentarisation (types 1,2,3,5), qui se différencie d'un modèle minoritaire plus

moderne et surtout plus spéculatif quant aux choix de la production agricole et des activités (types 4 et 6). Malgré le nivellement par la mortalité infantile qui touche surtout les ménages modestes (groupe des petits exploitants traditionnels et cultivateurs marginaux), tous les types ont une descendance survivante importante. C'est dans les types 2, 3 et 5 que la fécondité des jeunes femmes reste encore élevée. Dans les autres types, et plus particulièrement dans ceux des non-exploitants et grands phoeniciculteurs, la descendance avant 25 ans est faible, indice de comportements malthusiens nouveaux. Ces deux types sont minoritaires, mais tout semble les différencier du reste de la population.

Les mouvements migratoires sont importants. Le développement de l'oasis a attiré des ménages des régions voisines, pas forcément des gros exploitants qui semblent plutôt être originaires de la région même. On peut y voir le résultat de la mise en exploitation des nouveaux périmètres irrigués et l'attribution organisée des lots par le gouvernement. La mobilité des chefs de ménage, à l'exception de ceux du type 4, est relativement forte, particulièrement pour les petits exploitants traditionnels (type 1) et les non-exploitants (type 6). On conçoit bien pour ces derniers la mobilité professionnelle liée à leurs activités (services, administrations...). Malgré les projets de mise en valeur, le revenu agricole reste faible pour nombre de ménages qui continuent d'avoir recours à l'émigration, espérant au-delà de leur simple subsistance accumuler un jour suffisamment de revenus pour participer à la prospérité ambiante. La mobilité des chefs de ménage est forte, principalement dans les types traditionnels où se concentrent la majeure partie de la population et où les exploitations sont de taille modeste. L'émigration organisée continue ainsi d'être très utilisée par les populations oasiennes auxquelles se sont joints les ex-nomades. Les comportements matrimoniaux et reproductifs, à la différence d'autres régions rurales du Centre et du Nord, n'ont pas encore un impact élevé sur la dynamique de population. Cela tient, sans doute, à la vivacité des valeurs culturelles attachées à la société oasienne, à la persistance de modes d'exploitation du milieu traditionnel autour des activités pastorales. Par ailleurs, la sédentarisation des Ghrib est encore trop récente pour que la diffusion de comportements plus sédentaires et urbains s'inscrive dans leurs systèmes de reproduction.

À côté de ces groupes traditionnels qui subsistent d'une manière précaire en raison de la petitesse des exploitations et de la raréfaction des ressources environnantes, toute une frange de la population montre sa capacité à s'adapter aux changements. Une très grande diversification apparaît alors aussi bien dans l'adoption de nouveaux comportements reproductifs, avec une incidence directe sur la dynamique de population, que dans les pratiques d'exploitation et d'usage des milieux naturels. L'abandon des parcours du fait de leur dégradation, le remplacement par le fourrage acheté ou cultivé, le transfert des activités pastorales vers l'agriculture, à la fois plus rentable et mieux adaptée à l'évolution de l'écosystème oasien, tout cela s'accompagne de l'évolution des comportements familiaux. La tendance vers une « modernisation » démographique et les changements dans les modes productifs semblent aller de pair (PICOUËT et SGHAIER, 1994)

Ruralité et forêt en Kroumirie : une petite paysannerie en crise

L'histoire d'une ruralité non recomposée

Située dans le nord de la Tunisie, dans une région sub-humide, la Kroumirie, comme tous les massifs montagneux du littoral méditerranéen, présente un couvert forestier très important. Le passé de cette région, un relief accentué, de bonnes conditions bioclimatiques ont favorisé le maintien d'un couvert végétal appréciable. En effet, son peuplement a été tardif : vers la moitié du XIXe siècle, au moment où le pouvoir beylical s'approprie les terres de plaines, en refoulant les populations qui les cultivaient vers les massifs montagneux. L'installation se fait par petits groupes familiaux dans les clairières naturelles ou défrichées. Les « douars » actuels sont la représentation à la fois sociale et spatiale de ces communautés qui se sont créées autour du fondateur et dont les membres sont les descendants. Les douars sont très « individualisés » et les rapports entre

eux sont distants. Ils n'ont pas la consistance d'un gros bourg rural, comme dans d'autres régions du Maghreb ; ce sont plutôt de petits hameaux regroupant quelques dizaines de familles. Cette société, après avoir trouvé refuge dans les forêts montagneuses, n'a pas été recomposée par une cohésion sociale forte et ne s'est pas donnée les moyens d'une réponse collective aux changements qu'elle allait subir.

Les conflits familiaux, la croissance démographique ont, en effet, entraîné de nouvelles fondations nécessitant de nouveaux défrichements, de nouvelles clairières. De plus, les pratiques de culture rudimentaires (labour dans le sens de la pente, inexistence de la culture en terrasses), l'usage de la forêt pour la carbonisation et le parcours des bêtes ont eu raison des sols arables et du couvert végétal. Cette dégradation se traduit par une baisse des rendements qui accroît la précarité de la subsistance et provoque à terme l'abandon de la clairière pour une nouvelle acquise par défrichement. Ce mode de peuplement itinérant n'a pas eu un impact profond sur la forêt tant que la taille et le nombre des douars sont restés modestes. La croissance démographique qui s'affirme dans les années cinquante déstabilise ce fragile équilibre entre la forêt et les activités humaines. Le nombre de clairières augmente rapidement, atteignant des massifs jusque-là épargnés, les clairières existantes s'agrandissent, le défrichement se généralise, le cheptel augmente.

Après l'indépendance, l'État, propriétaire du domaine forestier, s'émeut de cette situation et prend des mesures draconiennes (code forestier en 1958). Les terres de parcours sont mises en défens, une politique de regroupement des douars dans des villages « forestiers » est engagée, les services de l'État prennent en main la gestion de la forêt. Ces mesures ont accompagné plusieurs réformes agraires nationales au cours des deux premières décennies de l'indépendance. L'expérience musclée du coopérativisme collectiviste de la fin des années soixante a des conséquences drastiques sur ces sociétés où le mode de faire valoir familial, l'individualisation de l'unité de production, les règles coutumières de gestion se prêtent mal à une telle restructuration. Par ailleurs, les actions administratives et politiques n'ont pas été suivies de projets de développement consistants qui auraient pu compenser leurs aspects coercitifs. Jusqu'à une époque récente, la région est tenue à l'écart des grands enjeux économiques et du développement. Dans ces conditions, on

comprend mieux l'état de délabrement de la société, écartée de ses ressources traditionnelles, soumise à une pression démographique forte, n'ayant d'autre exutoire que la migration ou la marginalisation.

Dans les années soixante-dix, la migration revêt la forme de l'exode rural. Des familles entières quittent la région, certains ménages louent leur force de travail dans des conditions de dépendance économique qui reflètent l'extrême précarité dans laquelle ils se trouvent. L'envoi de jeunes filles — souvent des gamines — à la capitale comme employées de maison ne représente pas tant la recherche d'un revenu supplémentaire qu'une bouche en moins à nourrir. C'est une émigration de misère, très différente de celle observée dans le Sud, organisée et gérée par la société d'origine. Cette situation va cependant peu à peu s'améliorer au cours des années quatre-vingt, du moins dans ses aspects les plus néfastes. La mortalité, en particulier infantile, recule, les équipements sociaux (écoles, dispensaires, centres administratifs et d'approvisionnement) se développent autour des villages forestiers, l'électrification et l'habitat en dur se répandent en même temps que le désenclavement de la région est assuré par la construction de pistes et une nouvelle route, dite « des Chinois », qui traverse la zone.

Toutes ces actions n'ont pas beaucoup d'effets sur le revenu agricole, qui demeure insuffisant pour assurer la subsistance de la majorité des ménages (cf. SANDRON, dans ce présent volume). En revanche, ceux-ci commencent à tirer profit de la mise en valeur régionale à travers les possibilités d'emploi dans le tourisme qui se développe sur le littoral, dans les chantiers forestiers, dans le bâtiment. De plus, l'émigration a pris une nouvelle forme plus directement profitable aux ménages. Elle est devenue plus individuelle que familiale, elle s'est organisée en réseau, certes nettement moins structuré que dans le Sud, mais suffisamment pour que les transferts de revenus participent pour une part importante du revenu des ménages. Si l'usage de la forêt comme ressource pastorale a diminué, la carbonisation (très souvent illicite), les activités de cueillette (champignons, myrthe), la chasse sont devenues des activités lucratives, non plus à usage familial, mais orientées vers la commercialisation et la recherche d'un profit immédiat.

Tout laisse penser que, dans cette société, les manifestations de la ruralité, qui s'inscrivent en général dans le long terme, ne recou-

vrent plus ici que des aspects ponctuels, comme s'il s'agissait de survivre en saisissant toutes les opportunités qui se présentent. Dans ce contexte, l'aide de l'État est vue plus comme une manne occasionnelle dont il faut user rapidement que comme un investissement à terme qui permet d'améliorer le niveau de vie.

La déprime démographique, facette de la marginalisation

La région a connu comme le reste du pays une croissance démographique très forte, dont l'apogée se situe dans les années soixante, au moment où les effets des réformes agraires sont marquants. Les déséquilibres qui ont suivi ont provoqué un phénomène d'émigration puissant que la région n'avait jamais connu, une colonisation plus intensive, une transformation des formes d'utilisation de la force de travail. Aujourd'hui, c'est une région en pleine déprime démographique : l'émigration, le retard de l'âge au mariage, l'apparition de comportements malthusiens entraînent une croissance annuelle faible, à peine 1 % par an (elle était de l'ordre de 3 % au début des années soixante).

L'imadat[2] de Ain Snoussi se trouve dans la zone montagneuse du massif forestier ; elle est représentative de ces populations relativement enclavées, dispersées dans de petits douars. À Ain Snoussi, la saturation démographique et écologique du milieu a accru la diversité des stratégies familiales, aussi bien dans les comportements face à la reproduction que dans les comportements productifs. C'est ce qui ressort de l'approche typologique TME. La différenciation entre les types de ménages s'opère autant entre les systèmes de production traditionnels et modernes qu'entre les petits et les moyens exploitants. La corrélation avec l'âge du chef et les comportements reproductifs est forte. Chacun de ces groupes a une relation avec l'environnement différente (encadré 2).

[2] L'imadat est la plus petite unité administrative de la Tunisie, elle correspond à la commune.

Encadré 2 — Typologies ménages-environnement dans la zone forestière de la Kroumirie

Un milieu forestier en crise

Type 1 : les non-exploitants agricoles (14,5 %). L'abandon de l'activité agricole résulte des conditions difficiles d'exploitation, de la dégradation des parcours, de la possibilité d'exercer un emploi extra-agricole (chantiers forestiers, constructions...). Un petit cheptel qui se nourrit sur la forêt est conservé.

Type 2 : les petits exploitants cultivateurs (13 %) avec une logique de production familiale de subsistance. L'effectif des troupeaux a considérablement diminué. Les conditions de vie sont précaires, la tendance à la recherche d'activités extra-agricoles est forte ainsi que l'émigration.

Type 3 : les petits exploitants éleveurs (15,5 %). Élevage diversifié avec une utilisation importante des parcours naturels. L'activité est basée principalement sur l'exploitation de l'espace sylvopastoral.

Type 4 : les moyens exploitants diversifiés (22 %). Ce sont des populations forestières typiques qui recherchent un certain équilibre avec les ressources de la forêt en diversifiant la production (céréaliculture, élevage, arboriculture).

Type 5 : les très gros exploitants diversifiés (17,5 %). Ils se caractérisent par une forte occupation des sols et des productions diversifiées, l'utilisation des parcours naturels. Ce sont des exploitations de type traditionnel qui se sont agrandies grâce à l'apport financier de l'émigration.

Type 6 : les gros exploitants spécialisés (17,5 %) en systèmes céréales et élevage, employant des méthodes modernes (tracteur, irrigation, etc.) et largement ouverts sur l'extérieur (activités extra-agricoles, commercialisation de la production, etc.).

La comparaison entre les ménages des grands exploitants « traditionnels » (type 5) et des grands exploitants « modernes » (type 6) en donne l'illustration. Les premiers continuent d'avoir un impact fort sur le milieu ; leurs systèmes de production et d'usage restent traditionnels (utilisation des parcours naturels, extensification agricole...). Les seconds n'utilisent plus les ressources forestières ; leurs pratiques sont tournées vers une logique de production intensive avec introduction d'un capital machine. Sans transformation des systèmes de production, sans reprise par un exploitant plus jeune, les exploitations traditionnelles (dont les chefs de ménage sont âgés) ont une durabilité limitée. En revanche, les grands exploitants modernes ont pratiquement achevé la transition d'une

forme ancienne de relations homme-environnement axée sur le pastoralisme à une forme moderne reposant sur la diversification et la mécanisation de la production. Les premiers subsistent difficilement; les seconds sont tournés vers l'économie de marché.

Si tous les types de ménages ont participé et participent encore sous diverses formes au mouvement d'émigration qu'ont connu les sociétés rurales depuis les années soixante, la nature de la migration et ses conséquences sont très diverses suivant le type de ménages. Comme déjà dit, devant la raréfaction des ressources face à la croissance démographique aggravée par la crise agraire, nombre de familles des secteurs les plus démunis ont quitté définitivement la région, provoquant un véritable exode rural. Ce processus a surtout touché les petits exploitants (types de ménages 1, 2 et 3). Les autres types ont eu recours plus tardivement à l'émigration individuelle d'un ou plusieurs membres du ménage. Ces groupes de ménages (types 4, 5 et 6) semblent avoir tiré parti des revenus de la migration pour agrandir l'exploitation, diversifier la production et pour certains acquérir des moyens mécaniques de production, s'ouvrir au monde extérieur. Ils s'assurent par ce moyen de meilleures conditions de vie, un progrès social certain (éducation, diversification des activités) et une meilleure durabilité de l'exploitation.

L'émigration en l'absence même d'une baisse de la fécondité importante a réduit le potentiel de reproduction de la population. Le déficit d'adultes en âge de pleine reproduction, le déséquilibre hommes-femmes en raison de l'effet différentiel de l'émigration féminine, le célibat avancé chez les hommes annoncent, s'ils venaient à perdurer, une situation démographique que les campagnes françaises ont connu en leur temps. L'évolution de l'économie rurale renforce cette impression : l'activité agricole régresse et un commencement de déprise agricole dans les secteurs les plus difficiles (enclavement, érosion des sols, difficultés d'approvisionnement...) se fait jour, les activités extra-agricoles prennent le pas sur le travail agricole, la concentration des terres cultivables augmente avec des productions diversifiées largement ouvertes aux marchés. Autant de signes d'une crise profonde de la petite paysannerie transformée en une population assistée à la fois par l'État et par les émigrants, d'une ruralité ancienne atteinte dans ses fondements productifs et reproductifs, et qui disparaît.

Ce sont les types 5, 3 et 1 qui ont le plus d'impact sur la forêt par l'utilisation des parcours naturels, du bois comme énergie domestique et source de revenus (charbonnage). Le type 6 est relativement neutre, les types 4 et 2 utilisent peu la forêt ou, quand ils le font, n'ont pas de pratiques très dégradantes (type 4 notamment).

Conclusion

Curieusement, ce n'est pas la population implantée dans le milieu aux contraintes naturelles les plus fortes qui apparaît comme ayant eu le plus de difficultés à s'adapter aux changements multiples que la société rurale tunisienne connaît depuis plusieurs décennies. Les disparités régionales se sont plutôt accrues sous le double effet de l'inégalité des processus de mise en valeur et de la capacité des sociétés à intégrer les actions de développement. L'histoire joue un rôle essentiel en différenciant les structures sociales. Mais, on pourrait être tenté de faire un parallèle entre l'anthropisation du milieu et la dynamique de la population, en remarquant que, dans le Sud, le développement des périmètres irrigués et de la phoeniciculture, la mise en place d'infrastructures routières et d'utilisation des eaux souterraines a créé une économie régionale porteuse, qui a confirmé la dynamique démographique des populations et réduit les problèmes conséquents à la sédentarisation des nomades. Inversement, dans le Nord, la politique prioritaire de protection de la forêt, en réduisant les maigres ressources que les paysans pouvaient en tirer, a accéléré le processus de marginalisation sociale et économique de la société rurale et son déclin démographique.

À l'intérieur de chaque région, ces différences de comportement et d'adaptation existent également, mais au niveau du groupe domestique. En effet, l'apparente homogénéité des sociétés au niveau régional cache, nous l'avons vu dans l'approche TME, une grande diversité de stratégies familiales face aux changements. Cette diversité se manifeste simultanément sous des facettes multiples, intercorrélées : diversité des systèmes de production, des usages et

des impacts sur le milieu, de la perception et de la représentation du milieu naturel, des stratégies de reproduction familiale et sociale ; diversité enfin dans la migration et dans les modes d'accession à la modernité. Les situations sont complexes, et cela conduit nécessairement à un jugement nuancé sur la durabilité des systèmes adoptés par les groupes sociaux. Ici, on suppose qu'ils perdureront, là, qu'ils ont une existence précaire qui devrait les mener à disparaître, sachant qu'à l'aune de la durabilité des ressources naturelles utilisées, ces systèmes n'auront peut être plus de viabilité. Par exemple, dans le Sud, l'eau fossile sera probablement asséchée dans une vingtaine d'années.

Bibliographie

AUCLAIR (L.), BEN CHEIHK (N.), GHEZAL (L.), PONTANIER (R.), 1994 — *Systèmes d'usage des ressources naturelles et systèmes de production en Tunisie.* Symposium international « recherches-systèmes en agriculture et développement rural », Montpellier, 15 p.

AUCLAIR (L.), PICOUËT (M.), 1995 — « Dynamique démographique et utilisation des ressources : le cas de la Tunisie rurale ». *In : Pour une agronomie à long terme,* Paris, Académie pour l'Agriculture/Orstom : 133-148.

Collectif de recherches Dypen-Tunisie, 1994 a — *Évolution des milieux naturels et dynamique des populations en Tunisie.* Rapport MRT, 151 p. et annexes, cartes.

Collectif de recherches Dypen-Tunisie, 1994 b — *Dynamique des sociétés rurales et évolution des milieux naturels en Tunisie.* Rapport de synthèse, Piren, CNRS, 70 p.

DOMENACH (H.), PICOUËT (M.), 1995 — *Les migrations.* Paris, PUF, coll. Que sais-je n° 224, 128 p.

KASSAH (A.), 1989 — Sédentarisation des nomades et mise en valeur agricole : les Ghribs à Regim Maatoug. *Géographie et Développement,* 8-9 : 97-118.

PICOUËT (M.), 1993 — Pression démographique et milieux naturels dans les campagnes du tiers monde : un essai de formalisation. *Actes du congrés de l'IUESP, Montréal,* vol IV : 9-23. Article repris dans la revue *Écodecision,* 10 : 70-74.

PICOUËT (M.), 1995 — Demographic growth and environment in rural areas in Tunisia : from theorical approach to measurement. *Population/ environment equations - Implications for future security,* Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University, Boston : 11-13.

PICOUËT (M.), SGHAIER (M.), 1994 — *Dynamique de population et aridité : une expérience dans les régions arides de Tunisie.* « Conférence on Population and Environment in Arid regions », Unesco, IUSSP, IGU, Amman, Jordanie, 24-27 octobre 1994, 17 p.

PICOUËT (M.), 1995 — « Population et environnement, une relation sensible, du cadre théorique à l'expérience ». *In* : *Population et environnement au Maghreb*, Paris, Éditions Academia/L'Harmattan : 237-255.

SGHAIER (M.), 1995 — *Tarification et allocation optimale de l'eau d'irrigation dans les systèmes de production de la région oasienne du Nefzaoua.* Thèse 3^e cycle, université de Gand, 240 p.

Conclusion

Le désordre et le sens

La cordialité, la convivialité qui marquaient les débats de l'atelier sur « La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX^e siècle » ont frappé les participants. Cette tonalité n'est pas un hasard. Une convergence des analyses et des propositions se notait autant dans les communications que dans les discussions. D'abord, toutes les études qui sont ici présentées se fondent sur des enquêtes de première main, c'est-à-dire sur une connaissance intime des situations locales, sur un partage de la vie quotidienne des habitants. Une mosaïque d'expériences très diverses retient l'attention par l'actualité des données et débouche sur des interprétations qui sont proches. Ensuite, aucun des textes ne traite des outils de la recherche, comme si un accord implicite s'était établi autour d'un énoncé simple : la méthode ne se réduit pas à la technique. Enfin, le principal résultat de cet atelier réside dans une prise de conscience claire et collective d'une position commune face aux pensées dominantes.

Deux apports majeurs ressortent. Au-delà des turbulences qui secouent le monde rural, de nos jours, dans les pays du Sud, quelques tendances se dessinent. Derrière le désordre apparaissent un sens, une direction. Toutes ces expériences ont été replacées dans le contexte de la mondialisation, de la globalisation, comme l'ont suggéré plusieurs auteurs. Une fois entendues les dynamiques rurales, ce sont les concepts et les méthodes qui ont été revisités. La notion de ruralité est renouvelée et la méthode pose la réhabilitation des acteurs du monde rural non plus comme une position éthique, mais comme une nécessité.

Des dynamiques rurales dans un processus de globalisation

Le monde rural dans les pays du Sud à la fin du XX^e siècle donne une impression d'extrême profusion, mais aussi d'extrême confu-

sion. Est-on en présence de mouvements éclatés, sporadiques, ou de tendances planétaires ? Faut-il se contenter d'une dispersion apparente ou tous ces phénomènes ont-ils un sens, une signification ? Quelques précautions sont nécessaires avant de fournir une réponse. D'abord, notre attention porte sur des mutations locales. Sorties de leur contexte, elles peuvent donner une impression artificielle d'interdépendance (Caron, comm. verbale). De plus, des phénomènes qui paraissent semblables peuvent masquer des processus distincts (Léonard). Enfin, un décalage peut exister entre des statistiques macro-économiques et l'observation des faits sur le plan micro-économique (Moungam à Mbassa).

Les dynamiques rurales ne se comprennent que resituées dans un contexte de mondialisation (Campagne, Linck). La globalisation des échanges conduit à deux mouvements contradictoires. D'une part, l'agriculture et le milieu rural subissent une marginalisation croissante dans le monde contemporain. D'autre part, l'agriculture familiale manifeste de surprenantes capacités de recomposition.

Globalisation et marginalisation du monde rural

La globalisation des échanges est un mouvement de très long terme, entrepris aux alentours de 1860. La baisse du coût des transports, maritimes et aériens, en a été l'un des facteurs. L'entrée dans le marché mondial, qui se traduit par un effacement des frontières et une déréglementation, ne s'opère pas de la même manière pour les pays du Nord et du Sud. Ces derniers sont victimes d'une détérioration des termes de l'échange des matières premières, et surtout des produits agricoles, depuis la crise de 1929, car la faiblesse de leur marché interne les rend dépendants du marché international. De plus, la part en volume des produits agro-alimentaires dans les échanges internationaux est passée de 45 % en 1945 à moins de 13 % en 1990. Une des réactions à ces transformations est la formation de blocs régionaux. Mais la crise née en 1973 ne frappe pas uniformément ces blocs. L'Europe, l'Afrique et les Amériques sont plus touchées que les pays asiatiques (Ferrandéry, 1996 ; Lafay, 1996).

Globalisation et « pressions uniformisantes »

La mondialisation des échanges s'accompagne de « pressions uniformisantes » (Linck) dans d'autres domaines. Ainsi en est-il des

politiques économiques. La réforme de la Politique agricole commune en Europe et les politiques d'ajustement structurel dans les pays du Sud ont le même effet de désengagement (Campagne). L'opposition entre le Nord et le Sud demande donc à être repensée, au moins pour le bassin méditerranéen (Campagne, Moulis), sans doute, aussi, pour l'Europe et l'Afrique (Moungam à Mbassa).

Dans le même sens agissent l'urbanisation, la scolarisation et la circulation des hommes. L'urbanisation et l'émergence de mégapoles sont un phénomène mondial. En Côte d'Ivoire, par exemple, le taux d'urbanisation est passé de 3 % en 1940 à 50 % en 1995. Le poids accru de la ville a une influence acculturante mais aussi dynamisante sur les arrière-pays (Chaléard, Moulis). La scolarisation devient un phénomène planétaire, avec une double conséquence pour le milieu rural : des liens de plus en plus étroits sont tissés avec la ville, à l'occasion de la scolarité des enfants, et le retour des diplômés est à l'origine de mutations dans les villages (Bey, Fanchette). Enfin, la circulation des hommes est facilitée par les moyens de transport. Les revenus tirés des migrations internationales alimentent la vie quotidienne dans les zones d'origine. Et les canaux de la migration se modifient selon les opportunités économiques. Ainsi, au Burkina Faso, on observe une inversion des migrations entre la zone soudano-sahélienne et les pays côtiers dès la crise de 1973 (Marchal et Quesnel).

La marginalisation différentielle des activités rurales

Les conséquences de la mondialisation ne sont pas les mêmes pour les pays industrialisés et pour les pays en développement. Si les agricultures du Nord sont protégées, celles du Sud sont désarmées devant la concurrence internationale. La perte d'importance de l'agriculture reflète une fragilisation des sociétés rurales, qui se manifeste dans des dynamiques distinctes.

L'agriculture est de moins en moins l'activité dominante en milieu rural, même pour les pays du Sud. Cette marginalisation se produit de façon différenciée selon les filières de production, voire au sein d'une même filière (Linck). Et l'importance croissante des biotechnologies peut provoquer un nouveau dualisme entre pays du Nord et du Sud. Elles obligent à une concentration intensive de capital. À la différence de la révolution verte, assumée par un

centre international de recherche et par des États, elles sont la propriété d'entreprises privées, détentrices de brevets à rentabiliser. Les pays des tiers mondes, en particulier l'Afrique, se trouvent en position d'infériorité dans cette compétition (Abdesselem).

La diminution du poids de l'agriculture s'inscrit dans une fragilisation des sociétés rurales. Plusieurs étapes y conduisent au Mexique. D'abord, le paysan est dépossédé de son autonomie. Puis, l'espace agricole est fragmenté, compartimenté, avec une éviction de l'agriculture paysanne. Avec la politique d'ajustement structurel, cette dernière n'est plus l'objet que d'un programme de lutte contre la pauvreté alors que l'agriculture d'entreprise retient l'attention de la politique agricole (Linck). On en arrive à des situations de précarité, observées dans l'État du Morelos (Livenais), et qui culminent dans l'explosion du Chiapas. En général, les politiques de développement paraissent inappropriées à la fluidité de l'utilisation de l'espace par les sociétés auxquelles elles s'appliquent (Poncet *et al.*).

Les dynamiques rurales sont d'une extrême diversité. C'est le cas en Tunisie pour deux sociétés de la zone des oasis, qui ont eu des évolutions différentes (Picouët), ou au sein de la même société, en Kroumirie (Sandron). Les objectifs poursuivis par les politiques d'ajustement structurel sont parfois détournés par les sociétés rurales.

Une incomplétude : le marché foncier

L'un des buts des nouvelles politiques économiques est l'instauration d'un marché généralisé. Le cas de la tenure de la terre, question particulièrement sensible dans le monde rural, se révèle éclairant. Si un marché foncier apparaît à la périphérie des villes, il ne s'est pas encore complètement étendu à l'ensemble d'un territoire.

En Côte d'Ivoire, rites et redevances se combinent à l'occasion de cessions de terres, ce qui ne peut s'interpréter comme une vente (Chaléard). Les ventes restent limitées au Mexique (Colin *et al.*, Hoffmann), car la location est davantage à la portée des agriculteurs. La possibilité de vente des terres communautaires a suscité, en Équateur, une mobilisation contre la loi agraire de 1994 (Poinsot *et al.*). Quand des projets de loi foncière et de cadastre sont envisagés, comme au Burkina Faso, ils s'avèrent en contradiction avec une utilisation mouvante de l'espace par les sociétés rurales (Marchal et Quesnel).

L'incomplétude du marché foncier a une double source. Des politiques agraires, inspirées de l'expérience mexicaine et de la révolution verte, ont été poursuivies pendant quelques décennies. Elles prohibaient la vente des terres au sein des communautés locales. La déstructuration des sociétés rurales a été ainsi contenue. Mais, en retour, elles ont contribué, aussi, au maintien d'identités qui se fondent dans des « cosmovisions » (GODENZZI et VENGOAGA, 1994). À la différence de nos sociétés, la terre y est un être, non un objet. Les relations entre un cultivateur et le sol deviennent dès lors des rapports entre deux sujets, et non entre un sujet et un objet. La volonté de domination, d'appropriation de l'objet est remplacée par des comportements davantage orientés vers la multiplicité des usages et des droits, la fertilité naturelle, le respect de l'arbre et de l'environnement, sauf quand les incitations économiques deviennent les plus fortes. Ces attitudes sont typiques de l'agriculture familiale.

Les dynamiques de recomposition de l'agriculture familiale

De nombreuses analyses convergent vers l'agriculture familiale, et c'est l'un des apports de cette réunion. Ce type, qui combine des règles de l'échange marchand et non marchand (Faugère), se caractérise par un fort degré d'autonomie du groupe domestique à l'égard des marchés (Poncet *et al.*, Léna, Gastellu). Faiblement capitalistique, il détient, dans une conjoncture de crise, de plus grandes possibilités de reconversion que l'agriculture d'entreprise. Ainsi naissent des stratégies d'adaptation (Caron *et al.*) qui contredisent les préjugés négatifs des intervenants extérieurs (Sibelet et Divonne).

Ces stratégies visent le maintien et la reproduction du groupe domestique (Banzo), sans doute, aussi, la conservation du patrimoine foncier. Dans ce but, on remarque une conversion des systèmes de production — mais en continuité avec le passé —, une renaissance de la pluri-activité, une mobilité amplifiée.

Une conversion des systèmes de production dans la continuité

L'agriculture familiale répond à de nouvelles demandes par une conversion des systèmes de production. Cette adaptation s'opère

sans bouleversements, mais dans la continuité, par ajout d'un élément aux cultures antérieures. Un dynamisme d'intégration est à l'œuvre, qui canalise l'innovation dans un modèle connu et éprouvé.

La rapide croissance des villes, alimentée par de fortes migrations, s'accompagne de l'élargissement d'un marché interne des denrées alimentaires, qui répond aux habitudes et aux goûts d'une population en grande partie d'origine rurale. En Côte d'Ivoire, les agriculteurs ont mis en vente une partie des cultures vivrières, destinées, en théorie, à l'autoconsommation. Cette conversion s'est opérée sans ruptures dans le système de production (Chaléard). De même, Nouméa est devenu un marché auquel s'adaptent les producteurs de cultures vivrières des îles Loyauté (Faugère). Les agriculteurs des Comores ont procédé à une transformation des systèmes de production par combinaison d'anciennes pratiques et d'apports extérieurs. Les résultats sont étonnants : l'accroissement de la production est supérieur à la croissance de la population, et l'environnement est protégé (Sibelet et Divonne).

Cette conversion dans la continuité porte, aussi, sur des cultures illicites. C'est le cas du cannabis au Mexique et en Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, cette production s'insère dans des stratégies de diversification et de reconversion de l'économie de plantation. Cultures pérennes et vivrières sont maintenues, et la nouvelle spéculation s'intègre dans le système de production sans modifications de l'organisation économique et sociale (Léonard).

L'agriculture familiale s'adapte aussi à la crise par un redéploiement des activités.

Une renaissance de la pluri-activité

La pluri-activité n'est pas récente dans les sociétés rurales du Sud. Elle était présente à l'époque précoloniale autant en Afrique qu'en Amérique latine. La colonisation a mutilé cette diversité pour réduire chaque pays ou chaque région à un ensemble limité de productions, avec une orientation principalement agricole.

Avec la crise, la pluri-activité renaît. La perte du rôle moteur de l'agriculture rend nécessaires d'autres secteurs (Campagne). La commercialisation des vivres en Côte d'Ivoire est assurée en partie par les femmes, ce qui diminue les inégalités entre genres (Chaléard). Les dynamismes paysans se manifestent au Brésil non

par un accroissement de la production, mais par de nouvelles formes de transformation et de commercialisation des produits (Caron *et al.*). La demande de Nouméa pousse les producteurs des îles à la création de microréseaux de commercialisation fondés sur la parenté (Faugère). Dans les Hautes Garrigues, au nord de Montpellier, les métiers non agricoles assurent des revenus complémentaires. L'exploitant agricole se transforme en chef de petite entreprise (Moulis). Dans les pays du Sud, la multiplication de ces activités est clairement liée à la récession et à la diminution des transferts en provenance des villes (Moungam à Mbassa). Des activités illégales, comme la fabrication de charbon de bois, se combinent aux précédentes (Sandron).

La notion de système de production est insuffisante pour traduire cette diversification agricole et cette pluri-activité. On envisage alors un « système de production élargi et souple », qui tient compte des zones de départ et d'arrivée dans le cas des migrations burkinabe (Marchal et Quesnel). D'autres parlent d'une « économie familiale globale », qui est multi-active, plurilocalisée et ouverte sur l'économie mondiale (Lesourd). On peut évoquer, aussi, un « secteur autonome » qui regroupe des activités dont les logiques sont semblables : économie paysanne à la campagne, petites activités en milieu urbain (Gastellu). Enfin, la proposition est faite de remplacer la notion de système de production par le concept de « système d'activités », qui paraît plus adapté à la multiplicité des faits observés (Campagne, Lescure).

Une dernière solution de la « panoplie anticrise » (Guilmoto) est la mobilité.

Une mobilité amplifiée

Les sociétés rurales des tiers mondes n'ont jamais été statiques, comme le prouvent de nombreux témoignages. Les moyens de transport contemporains ont amplifié ces déplacements.

L'accroissement de la mobilité se repère pour tous les types de migrations : individuelles ou familiales, temporaires ou permanentes, intérieures ou internationales (Guilmoto, Livenais, Picouët). Les caractéristiques individuelles ne suffisent pas pour comprendre le phénomène, car la migration fait partie d'une stratégie familiale globale. Elle est une étape dans le cycle de vie et le processus d'accumulation des unités domestiques (Sandron).

Cette mobilité généralisée a plusieurs conséquences. Elle contribue à l'élargissement d'un marché du travail en milieu urbain (Faugère). Elle se déroule au sein de réseaux entre la ville et la campagne. Elle est à l'origine de la création de nouveaux fronts pionniers quand les anciennes zones de colonisation sont saturées ou victimes d'un retournement de la conjoncture (Marchal et Quesnel, Léna).

Elle procure un financement qui permet le maintien de l'agriculture dans les zones d'origine. Dans la périphérie du Grand Caire, des cultures maraîchères, fruitières, fourragères sont entreprises de façon intensive grâce aux revenus des migrations internationales (Fanchette). La quasi-totalité des chefs de famille d'un village mexicain a d'autres ressources que l'agriculture. Celle-ci serait déficitaire sans les revenus de la migration aux États-Unis, qui servent à financer la production pour l'autoconsommation (Colin *et al.*). La rationalité de l'agriculture familiale est parfois déroutante, du moins pour nos modalités de calcul.

Des initiatives collectives complètent ces dynamiques familiales. De nouveaux modes de développement rural voient le jour, qui se substituent aux institutions contrôlées par l'État. Ils sont pris en charge par les acteurs locaux. Les manifestations en sont diverses : organisations paysannes, associations d'usagers, groupements de producteurs, ONG, municipalités... (Campagne, Caron *et al.*, Selmi et Talineau).

La connaissance de ces dynamiques et de ces initiatives induit, en retour, une réflexion sur les concepts et méthodes.

Des concepts et méthodes ancrés dans la quotidienneté

Un des points communs de ces communications est qu'elles sont toutes ancrées dans un partage de la vie quotidienne avec les acteurs du monde rural. Cette interconnaissance donne du sens à des observations fragmentées, éparpillées, et permet un retour sur les démarches. La notion de ruralité se trouve enrichie par les concepts d'identité et d'environnement, et la méthode fait du chercheur un acteur parmi d'autres.

Le concept de ruralité : de l'identité à l'environnement

La question est clairement posée par l'un des participants : quels sont les critères de distinction entre mondes urbain et rural, pays du Nord et du Sud (Moungam à Mbassa) ? Pour le sens commun, la ruralité s'oppose à la citadinité, à la vie en ville. Or, la frontière entre ces deux univers devient de plus en plus floue. La réflexion sur le contenu du concept de ruralité se voit guidée vers de nouvelles pistes : d'une part, l'identité des sociétés rurales, de l'autre, l'anthropisation du milieu naturel.

Le dualisme entre la ville et la campagne

En première approximation, la ruralité se définit par rapport à la ville, ou par l'agriculture en opposition à l'industrie. Ces dualités sont insuffisantes pour rendre compte des faits contemporains. La ville est imbriquée dans la campagne, et l'industrie dans l'agriculture.

Si les villes du Sud se ruralisent par le peuplement, les campagnes s'urbanisent grâce à une amélioration du confort de la vie quotidienne (Bey). Les relations entre les deux pôles sont complémentaires et deviennent de plus en plus denses (Moulis, Livenais). Le cas de la province de Fujian, en Chine, montre aussi qu'il faut dissocier ville et industrie, puisque le monde rural s'industrialise, avec une palette d'activités qui s'étendent de l'entreprise aux secteurs informels (Augustin-Jean). Faut-il rappeler la période de proto-industrialisation en Europe, qui avait vu les campagnes se peupler de fabriques qui précédaient la Révolution industrielle et les concentrations du XIX^e siècle ? Il n'y a pas de coupure, mais perméabilité, mobilité, fluidité entre les deux mondes (Faugère). La frontière n'est d'ailleurs pas fixe ; elle se déplace selon des cycles qui sont propres à chacun des deux milieux (Chaléard).

L'agriculture péri-urbaine illustre l'effacement de ce dualisme. À Mexico comme au Caire, la capitale est entourée d'une couronne de villes-satellites, et l'agriculture s'infiltre entre ces divers pôles, dont elle dépend. Des migrations alternantes lient les habitants des zones rurales et péri-urbaines à ces villes, et les entreprises se déplacent en zone semi-urbaine (Banzo, Fanchette). Montpellier joue le même rôle pour le pays des Hautes Garrigues, avec une colonisation de la campagne par la ville, l'apparition de « néoruraux » et le déclin de l'agriculture (Moulis).

Les interprétations se modifient. Au dualisme entre la ville et la campagne succède la vision d'un *continuum* de sociétés, d'espaces, d'activités, qui s'alignent le long d'un axe selon leur degré d'insertion à l'économie de marché. Si l'agriculture familiale se qualifie par une autonomie relative, l'assimilation totale caractérise l'entreprise industrielle (Léna ; Champaud, comm. verbale).

En fait, ce débat montre que la dichotomie passe plus par les formations, les problématiques, les méthodes, les sensibilités, que dans les objets de recherche. Deux directions sont proposées pour approfondir la réflexion sur la notion de ruralité.

Ruralité et identité

L'identité des habitants du monde rural a longtemps été confondue avec celle des agriculteurs, ce qui ne peut plus être le cas de nos jours. L'identité rurale prend un nouvelle force avec la notion de localité, assise dans un pouvoir politique.

Pour les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, la ruralité est un symbole d'identité ethnique, même une arme politique (Faugère). L'*ejido*, au Mexique, prend appui dans des mythologies qui retracent la fondation, les luttes, les souffrances de l'institution (Hoffmann). Dans le delta intérieur du Niger, l'identité rurale fait référence à des ancêtres et à l'héritage d'un statut (Poncet *et al.*).

La diminution du nombre d'agriculteurs conduit à redéfinir cette identité. Peu à peu émerge le sentiment d'appartenance à un « pays rural », composé des individus qui y travaillent, fait d'une juxtaposition d'espaces aux fonctions diverses (Moulis, Campagne). Le pays rural renvoie à la notion de localité.

La localité, c'est l'ancrage dans une petite région qui se distingue des ensembles nationaux et internationaux. À cet échelon, les acteurs maîtrisent au mieux la connaissance de leur environnement, qui devrait être mobilisée (Thomson). Les notions de « zone rurale », d'« unité de développement », de « développement local » remplacent alors le concept de développement agricole (Campagne, Caron *et al.*, Moulis, Selmi et Talineau). L'identité locale s'appuie sur un pouvoir politique.

L'histoire précoloniale du Maasina, au Mali, nous enseigne que le monde rural a toujours été organisé par un pouvoir extérieur. Le

pouvoir local s'est formé selon un processus continu d'éviction des paysans par le pouvoir dominant. Les dominés ont été successivement « rejetés du côté de la production » (Fay). Dans la province de Fujian, en Chine, ce pouvoir local se révèle déterminant dans la formation d'une catégorie d'hommes d'affaires, avec une politique de création d'infrastructures, d'appel au capital étranger, de retour au pays de personnalités compétentes (Augustin-Jean).

En dernière analyse, l'univers urbain se différencie du milieu rural par des relations spécifiques à l'espace et au temps (Moulis), qui se traduisent dans le rythme de la mobilité : turbulent d'un côté, plus lent de l'autre (Fanchette).

Une autre piste de réflexion tire la ruralité du côté de la nature.

Ruralité ou environnement ?

La ruralité se définit aussi par rapport à la « nature », au désert, à la forêt, en bref tout ce qui n'est pas cultivé. La notion d'anthropisation du milieu naturel nous guidera vers celle d'environnement.

Aborder la ruralité par l'anthropisation du milieu naturel présente l'avantage d'élargir la sphère de la production agricole à des activités qui, en général, retiennent peu l'attention des spécialistes. Ce manque d'intérêt a une histoire. En Afrique de l'Ouest, il est le résultat d'une spécialisation coloniale. L'émergence d'une ruralité en basse Côte d'Ivoire n'est pas due à une évolution spontanée de sociétés de chasseurs-cueilleurs vers l'agriculture, mais à un projet colonial. Les habitants de la zone forestière ont été détournés d'une multi-activité organisée autour des échanges au profit des spéculations agricoles. De plus, on a introduit des conceptions juridiques rigides et l'on a circonscrit la production à des espaces fixes (Verdeaux). La même rigidité, la même fixité ont été surimposées à la fluidité des sociétés locales dans le delta central du Niger (Poncet *et al.*). Ces analyses montrent comment le milieu rural a été amputé de plusieurs de ses dimensions. Elles pourraient être reprises pour d'autres parties du monde, en particulier pour l'Amérique latine où l'on observe aussi une restriction à la production agricole à partir de la Conquête.

La crise a relancé l'intérêt d'une diversification agricole et de la pluri-activité. L'horizon s'élargit à l'ensemble des activités pratiquées dans un milieu anthropisé. Dans le langage contemporain, la

notion d'environnement remplace celle de nature. Dans un premier temps, l'opinion oppose agriculture et environnement. Puis, au moins pour le nord du bassin méditerranéen, l'agriculteur, exclu de la production au sens strict, est perçu comme un « jardinier de l'espace » ; il est en partie réhabilité (Moulis). Dans le Sud, son rôle devient essentiel dans la préservation et la conservation du patrimoine génétique des végétaux et des animaux (Berthaud). Ainsi se modifie le portrait du cultivateur, qui s'enrichit d'une multitude de rôles qu'on lui reconnaît et qu'il assume en sus de ses tâches de production.

Dans le fil de cette réflexion, la proposition est faite de remplacer le concept de ruralité par celui d'environnement. Les activités humaines sont ainsi intégrées dans leur milieu naturel, ce qui conduit à la problématique de la durabilité. On met aussi en lumière des activités qui ne sont pas fondées sur une logique de production, comme l'extractivisme en Amazonie brésilienne (Lescure).

Le parcours est long et multiple, qui cherche à cerner le contenu de la ruralité. La réflexion sur les concepts a des répercussions sur les méthodes.

La méthode : une nécessité et une démarche

La quotidienneté partagée avec les habitants du monde rural donne aussi un autre sens à la recherche. La réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs devient une nécessité. Une démarche est proposée pour y parvenir : le chercheur n'est plus qu'un acteur parmi les autres. Ce qui retient l'attention n'est pas tant la nouveauté de ces propositions que le fait qu'elles émanent de champs scientifiques qui ne sont pas restreints au domaine des sciences sociales.

Une nécessité : la réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs

Si toutes les enquêtes de terrain n'ont pas vocation à une intervention directe, une question est malgré tout posée : une recherche, pour quoi faire ? (Caron *et al.*). On remarque alors que les habitants du monde rural ne participent pas aux débats sur la ruralité (Poncet *et al.*). Devant ses propres limites, la recherche scientifique propose la réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs.

Cette réhabilitation part d'un constat simple, une évidence : les acteurs du monde rural sont les mieux placés pour connaître le milieu dans lequel ils vivent et travaillent. L'examen de leurs pratiques corrige la perception des experts étrangers, uniquement intéressés par les changements d'origine exogène, limités par des passages brefs (Sibelet et Divonne, Léna). On ne peut construire des stratégies d'intervention qu'en dialogue avec les acteurs, au sein d'un espace de négociation à inventer (Caron *et al.*). Les populations rurales sont les plus compétentes dans la connaissance des ressources naturelles renouvelables. Mais la législation, d'origine française au Mali, ne laisse pas de place au principe de subsidiarité, à une gouvernance locale. La solution se trouve dans la décentralisation (Thomson). Ces populations sont aussi les mieux placées pour la préservation et la conservation du patrimoine génétique. Dès lors, il faut s'intéresser aux mécanismes, élaborés par les paysans, qui ont conduit au maintien de cette diversité, en étroite collaboration avec eux (Berthaud). La même conclusion est tirée pour l'exploitation des ressources sauvages (Lescure).

L'approche n'est pas récente. La « recherche participante » est un thème qui a été développé dans le domaine des sciences sociales, en particulier en anthropologie. Les savoirs paysans ont été explorés (DUPRÉ, 1991). L'originalité, la nouveauté viennent de ce que la demande émane d'autres champs scientifiques que les sciences sociales. Et la réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs n'est plus posée comme une démarche disciplinaire, une position éthique, mais comme une nécessité. Dans le domaine de la génétique, c'est une obligation pour l'avenir si l'on veut faire face à l'impasse à laquelle a conduit l'agriculture industrialisée (Berthaud). Le thème d'une « révolution doublement verte » (GRIFFON et WEBER, 1996) peut se lire comme une réhabilitation des savoirs paysans par une pensée technicienne qui devient consciente de ses limites. En dernier ressort, l'agriculteur ne peut plus être conçu uniquement comme un agent de production, mais doit être perçu dans ses multiples rôles. Il doit être situé parmi tous les habitants du monde rural. Et le chercheur n'est plus qu'un acteur parmi les autres.

Une démarche : le chercheur parmi les autres acteurs

La démarche veut que le chercheur ne soit plus qu'un acteur parmi les autres. Pour y parvenir, la méthode prend de l'ampleur : il faut « croiser, inverser, élargir les regards ». « Croiser les regards », c'est entreprendre un dialogue avec d'autres groupes de disciplines. « Inverser les regards », c'est solliciter la participation des acteurs locaux. « Élargir les regards », c'est aller au-delà de l'agriculture, au-delà des situations locales (Sibelet et Divonne).

Sous d'autres termes, selon d'autres modalités, on retrouve les mêmes propositions. Soit on construit une méthode pour élaborer une représentation d'une réalité complexe selon les perceptions des acteurs, en dialogue avec eux (Caron *et al.*). Soit on élabore des stratégies qui intègrent les savoir-faire paysans et confient aux agriculteurs un partie de l'activité d'amélioration génétique (Berthaud).

Les acquis ne sont pas rejetés. C'est ainsi que l'approche systémique est conservée, qui tenait déjà compte des relations entre les acteurs et l'observateur (Brossier, 1987). Mais elle a ses limites. D'abord, la notion de système de production est dépassée et remplacée par le concept de « système d'activités ». Ensuite, plusieurs intervenants utilisent la notion de « réseau », en particulier pour rendre compte des flux migratoires (Faugère, Guilmoto, Marchal et Quesnel, Sandron). L'emboîtement successif de plusieurs systèmes, du plus étroit au plus englobant, suffit-il à épuiser les faits observés lors des enquêtes de terrain, ou n'est-il pas préférable de songer à combiner systèmes et réseaux ? Ainsi, un système de production ou, plutôt, un « système d'activités » gagneraient à être replacés au sein d'un réseau composé de plusieurs pôles, dont l'un dans le village d'origine, d'autres en ville, d'autres encore dans des zones de colonisation, dans le pays même ou à l'étranger. Les raisons des décisions des agriculteurs ne sont pas à chercher uniquement dans la production agricole, uniquement dans le milieu rural, mais dans un univers qui englobe les villes et les autres pays.

* * *

L'intérêt de cet atelier sur la ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle réside autant dans la découverte de nouveaux objets de recherche que dans un accord autour de quelques axes majeurs. Les dynamiques rurales ne se comprennent que resituées dans un processus de mondialisation. Le concept de ruralité doit être reconstruit autour des notions d'identité et d'environnement. Le chercheur n'est qu'un acteur du monde rural parmi les autres. La combinaison de ces propositions fait toute la richesse de cette réunion. Les objets de recherche se sont modifiés, ont pris de nouvelles dimensions, mais un autre phénomène s'y ajoute : notre perception s'affine sous l'effet d'une implication plus grande auprès des habitants du monde rural.

Jean-Marc Gastellu

Bibliographie

BROSSIER (J.), 1987 — Système et système de production. Note sur ces concepts. *Cahiers des Sciences humaines*, 23 (3-4) : 377-391.

DUPRÉ (G.), éd., 1991 — *Savoirs paysans et développement.* Paris, Orstom/Karthala, 524 p.

FERRANDÉRY (J.-L.), 1996 — *Le point sur la mondialisation.* Paris, PUF, 162 p.

GODENZZI (J. C.), VENGOAGA (J.), 1994 — « Representaciones en quechua de los conceptos de descanso, barbecho y fertilidad del suelo ». *In* Hervé (D.), Génin (D.), Rivière (G.) : *Dinámicas del descanso de la tierra en los Andes*, La Paz, Ibta/Orstom : 57-73.

GRIFFON (M.), WEBER (J.), 1996 — La « révolution doublement verte » : économie et institutions. *Cahiers Agricultures*, 5 : 239-242.

LAFAY (G.), 1996 — *Comprendre la mondialisation.* Paris, Economica, 112 p.

Résumés

Fatima Abdesselem : « Les agricultures du Sud face aux changements biotechnologiques »

L'agriculture est aujourd'hui profondément bouleversée par la nouvelle donne des échanges internationaux et par des conditions de production scientifiques et technologiques beaucoup plus concurrentielles. Le nouveau régime de "privatisation de la science", particulièrement perceptible au niveau des biotechnologies agricoles, modifie progressivement le rôle de la recherche agricole dans les pays du Tiers-Monde, celui de l'Etat et la nature de la coopération internationale. Les pays en développement pourront-ils cependant bénéficier de ces mutations en répondant à la fois à l'objectif interne de sécurité alimentaire et à l'objectif externe d'adaptation au marché mondial ? Quels sont les coûts-avantages de l'adoption des différentes biotechnologies pour les pays d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique subsaharienne ?

Mots clés : Biotechnologie — Révolution verte — Echange international — Recherche agricole — Développement rural — Etat — Secteur privé — Asie — Amérique latine — Afrique.

Louis Augustin-Jean : « Développement des entreprises rurales en République populaire de Chine. Zhangpu, province du Fujian »

Depuis les réformes de 1978, la Chine a connu un développement important grâce à ses entreprises rurales non agricoles, enclenché par l'action des pouvoirs locaux. Les dynamiques des particuliers se sont par la suite exprimées, mais leur participation au développement demeure peu claire, comme le montre l'exemple de Zhangpu.

Mots clés : Chine — Création d'emploi — Entreprise collective — Entreprise individuelle — Entreprise rurale — Fujian — Pouvoir local — Secteur non agricole — Secteur informel.

Mayté Banzo : « La ruralité dans la frange péri-urbaine de Mexico »

Dans la frange périurbaine, l'intensité de l'interaction entre ville et campagne impose une vision globale de l'espace.

Nous avons donc essayé de comprendre ce que signifiait la ruralité dans ce contexte. Nous avons cherché à déterminer ses principales caractéristiques à travers la définition de son espace, l'identification de ses principaux acteurs (les agriculteurs) et l'appréhension de sa dynamique. Les interrelations intenses avec la ville, dans lesquelles la double activité joue un rôle particulier, favorisent une distanciation croissante entre production et consommation. Le détachement qui s'opère vis à vis de l'activité agricole et du mode de vie rural n'est pas continu : il connaît des cycles de valorisation et de dévalorisation.

Mots clés : Mexico — Conurbation — Frange péri-urbaine — Espace rural — Utilisation du sol — Pluri-activité — Mobilité.

Julien Berthaud : « Valorisation de la biodiversité, ruralité, développement »

Le modèle de conservation de la biodiversité des plantes utiles proposé au niveau mondial actuellement est bien adapté à une utilisation dans le cadre d'une amélioration institutionnelle des plantes. Quand on s'adresse à une agriculture plus traditionnelle, il faut prendre en compte que les champs des agriculteurs assurent à la fois la fonction de production alimentaire et la fonction de conservation du potentiel génétique, ceci grâce aux pratiques culturales et culturelles de ces agriculteurs. Cette double fonction est décrite à partir de quelques exemples de culture du maïs au Mexique. Les variétés des plantes cultivées sont en fait des constructions culturelles. Une politique "durable" de conservation de la biodiversité et donc des capacités d'évolution du matériel végétal ne pourra être élaborée qu'en prenant en compte le contexte culturel dans lequel évolue ce matériel végétal.

Mots clés : Biodiversité — Ressources génétiques — Conservation à la ferme — Coévolution bioculturelle — Domestication — Amélioration des plantes.

Marguerite Bey : « Que sont les communautés andines devenues ? Changements dans la société rurale péruvienne »

L'étude de communautés paysannes des Andes Centrales du Pérou invite à une réflexion sur la redéfinition des acteurs

ruraux et d'une ruralité andine indissociable d'un environnement urbain. Cette réalité nouvelle impose un regard sur la mobilité dans un espace socio-géographique élargi. En quoi l'ouverture des paysanneries à la société nationale, et au mode de vie urbain en particulier, modifie les comportements, les valeurs et les stratégies de reproduction des familles ? Une analyse en termes de modernisation et de modernité cherchera à déceler les facteurs externes (politiques nationales, rôle d'acteurs extérieurs à la communauté) et internes (différenciation socio-économique, nouvelles élites, conflits) qui expliquent les transformations de la société rurale andine et définissent la communauté paysanne actuelle.

Mots clés : Pérou — Andes — Communauté paysanne — Modernisation — Modernité — Mobilité sociale — Scolarisation — Relations ville-campagne — Stratégies de reproduction familiale.

Pierre Campagne : « Le Développement rural en région méditerranéenne »

Depuis dix ans, le Réseau "Agriculture Familiale Comparée" (RAFAC) réalise un certain nombre de travaux permettant d'identifier les invariants et les différences de l'agriculture familiale méditerranéenne.

Le RAFAC travaille actuellement sur une recherche comparée sur le développement rural en Méditerranée. Le développement rural est défini dans ce travail comme un processus de "reproduction durable" des activités, des rapports sociaux, de l'identité culturelle et de l'utilisation des ressources naturelles.

Cette analyse se construit d'abord autour de plusieurs hypothèses concernant la comparabilité des processus de développement des zones rurales au Nord et au Sud de la Méditerranée. Elle intègre également les transformations du rôle de l'agriculture dans le développement rural. S'appuyant sur une caractérisation du développement rural, à partir de trois éléments, multisectorialité, territorialité et gestion par les acteurs locaux, le RAFAC souhaite pouvoir tester un certain nombre d'indicateurs de développement qui

soient utilisables pour analyser les zones rurales du Nord et du Sud et pour comparer leurs transformations.

Mots clés : Développement rural — Zone rurale — Territoire — Reproduction durable — Zone intermédiaire — Développement local.

Patrick Caron, Eric Sabourin, Denis Sautier, Pedro Carlos Gama da Silva, Jean Philippe Tonneau : « À la recherche de l'opérationnalité : le cas de l'agriculture familiale dans le Nordeste du Brésil »

Le projet d'appui au développement de l'agriculture familiale dans le Nordeste du Brésil a pour but de produire des références méthodologiques (analyse de situation et intervention) pour la recherche (identification de thèmes prioritaires), pour le développement (connaissances pour l'action) et pour la formation. Pour atteindre ces objectifs, l'équipe du projet est impliquée dans différentes opérations de développement conduites en partenariat avec des acteurs locaux, en assurant trois principales fonctions : observation, expérimentation et appui à la planification.

Ce document présente une réflexion sur la construction d'outils méthodologiques à l'interface entre plusieurs champs disciplinaires, en considérant comme objet de recherche le processus de développement rural. Trois exemples sont étudiés : l'analyse des trajectoires de développement local, le zonage municipal à dires d'acteurs et le diagnostic des circuits de commercialisation des produits agricoles. Après une description de l'origine de la demande et une définition des concepts utilisés, la méthodologie et les résultats obtenus sont présentés et discutés.

Essentiellement destinés à l'aide à la décision des acteurs du développement, ces outils font largement appel à la mobilisation de personnes-ressource, à des méthodes participatives et à la restitution différenciée des résultats aux bénéficiaires. La contribution de la recherche est analysée, son rôle dans la traduction des phénomènes observés et la construction de nouvelles représentations qui facilitent la prise de décision et l'action.

Mots clés : Trajectoire de développement — Zonage — Diagnostic — Changement d'échelle — Planification — Agriculture familiale — Brésil — Nordeste.

Jean-Louis Chaléard : « Un village entre ville et campagne : Adomonkro (département d'Agboville - Côte d'Ivoire) »

Cette communication étudie les modifications apportées à l'agriculture et à la société villageoise par la croissance urbaine dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, à partir d'un exemple : la localité d'Adomonkro. Emigration, retour de citadins, développement de cultures pour les villes, mettent en évidence l'intensité des relations qui unissent villes et campagnes en Côte d'Ivoire et l'évolution des rapports entre les unes et les autres, dans une conjoncture marquée par l'aggravation des conditions de la vie citadine.

Mots clés : Côte d'Ivoire — Plantations — Cultures vivrières — Foncier — Migrations — Relations villes-campagnes.

Jean-Philippe Colin, Hélène de Château-Thierry, Clémence Rouy, Hermilio Navarro : « Systèmes de production et migration dans un village mexicain »

Il est de plus en plus reconnu que l'analyse des systèmes de production agricole demande l'intégration de variables dépassant le niveau de l'exploitation agricole, renvoyant à la politique agricole, aux relations villes-campagne, à la migration. Cet article propose un tel élargissement, sur la base d'une étude de cas réalisée au Mexique dans la communauté indienne zapotèque de San Lucas Quiavini, localisée à 40 km au sud de la ville de Oaxaca. L'étude réalisée illustre la dépendance du système de production dominant à l'égard d'activités extra-agricoles. L'activité agricole, marquée par une production d'autoconsommation, se maintient grâce à l'apport de revenus extérieurs à l'exploitation, en particulier grâce au flux de devises généré par la migration aux Etats-Unis.

Mots clés : Mexique — Système de production — Migration — Reproductibilité.

Sylvie Fanchette : « Densités de population et urbanisation des campagnes : le delta du Nil »

Espace saturé, le delta du Nil présente des types d'occupation du sol et d'activités professionnelles de ses habitants en transformation rapide.

Les bourgs et villages, où réside une population rurale travaillant en ville, accueillent de petites entreprises, en même temps que leur faciès s'urbanise.

La dichotomie ville-campagne a disparu entre quartiers-dortoirs, services urbains décentralisés, agglomérations de plusieurs milliers de résidents mobiles, toujours qualifiées de rurales pour les autorités.

Mots clés : Delta du Nil — Urbanisation — Densité de population — Intensification des systèmes de culture — Migration internationale — Migration pendulaire — Péri-urbanisation.

Elsa Faugère : « Ruralité, politique et argent à Maré (Iles Loyauté, Nouvelle-Calédonie) »

Dans les années quatre-vingt, la Nouvelle-Calédonie fut le théâtre de sanglants affrontements entre indépendantistes (Kanaks principalement) et anti-indépendantistes (Européens principalement). En 1988, les accords de Matignon rétablirent la paix sociale et civile et découpèrent le territoire en trois provinces : Nord, Sud et Iles Loyauté, dotées chacune de toutes compétences en matière de développement. Nouvelle collectivité territoriale, la province des Iles Loyauté mit dès lors en œuvre une « politique ruraliste » visant à développer ses zones rurales. Mais les habitants de Maré, l'une des quatre îles Loyauté, tout en valorisant une « ruralité » dont ils ont fait un symbole de leur identité, adoptent des stratégies transversales à ces nouveaux découpages politiques. Les tentatives des « développeurs » pour induire, localement, des dynamiques économiques productives se heurtent ainsi aux stratégies de pluri-activité et de mobilité des Maréens, ainsi qu'à l'usage qu'ils font de l'argent. Des processus de monétarisation se sont en effet développés, non pas dans des entreprises économiques, mais au sein de la parenté, au cœur d'une « coutume » présentée pourtant comme étrangère à l'argent.

Mots clés : Nouvelle-Calédonie — Province des Iles Loyauté — Maré — Politique — Ruralité — Identité — Coutume — Argent — Parenté — Mobilité — Pluri-activité — Nouméa.

Claude Fay : « La ruralité revue et corrigée par l'État : représentations et traitements du paysannat dans le delta central du Niger (Mali) »

Dans l'histoire du Maasina, des pouvoirs guerriers se sont succédés, et des rapports de force ont largement décidé aussi bien de la distribution des identités que de celle des accès aux ressources naturelles. Les grandes chefferies, en s'installant, « reterritorialisent » leur aire d'exercice, subordonnent certains pouvoirs antérieurs, rejettent les autres hors du pouvoir et du politique. Ainsi naît la représentation de la ruralité comme sphère de production non historique. L'État moderne (colonial puis indépendant) achève de construire l'image du « paysan » dans le cadre d'une idéologie communautaire et de dépolitiser idéologiquement les campagnes. En même temps, le souci de ménager la « coutume paysanne » fait se conjuguer concrètement des pouvoirs de différentes natures et crée une tendance à la « déterritorialisation ». On analyse ensuite l'idéologie et les représentations de la décentralisation qui s'opère actuellement dans le cadre du Mali démocratique. Elle est aussi en proie à l'« idéologie communautaire » et à la nécessité de prendre en compte des pouvoirs ruraux multiples qui tentent de se reformuler à sa faveur.

Mots clés : Mali — Ruralité — Pouvoir — Identité — Foncier — État — Démocratie — Décentralisation.

Jean-Marc Gastellu : « Économies paysannes et secteur autonome »

Une enquête menée au Sénégal en 1970 avait révélé que les habitants du M'Bayar transposaient leur organisation économique, complexe, en ville. Toutefois, les comportements se différenciaient selon la profession exercée. Reprise au Pérou en 1990, cette observation conduit à découvrir un socle commun aux économies paysannes et aux activités informelles, proches par les logiques économiques. Le secteur autonome, fondé dans le groupe domestique, se distingue des autres branches de l'économie.

Mots clés : Économie paysanne — Secteur informel — Logique économique — Marché — Ville — Groupe domestique — Savane — Andes — Sénégal — Pérou.

Christophe Guilmoto : « Migrations en Afrique de l'Ouest, effets d'échelle et déterminants »

Dans les années soixante-dix, la plupart des approches des déterminants de la migration dans les pays en développement adoptaient des perspectives oscillant entre les analyses individuelles qui considéraient le migrant comme l'unité pertinente du phénomène, et des analyses globales qui portaient sur les déséquilibres interrégionaux à la source des transferts de main-d'œuvre.

Dans le contexte africain, le niveau de décision migratoire était l'objet d'un débat animé car, si le travail pionnier de Todaro, fondé sur une théorie individualiste de la migration, avait profondément enrichi la discipline démographique, les déterminants d'échelle supérieure, tels que le lignage, le groupe ethnique ou l'entité politique, apparaissaient beaucoup plus pertinents.

Mots clés : Afrique occidentale — Migration — Relation famille-individu — Analyse démographique — Outil d'analyse — Théorie.

Odile Hoffmann : « L'*ejido*, laboratoire des pratiques sociales et fondement de la ruralité contemporaine au Mexique »

Après plus de quatre-vingts ans de réforme agraire, le gouvernement mexicain prétend depuis 1992 régulariser le marché des terres et libéraliser les conditions de transactions jusqu'alors contrôlées et encadrées par le ministère de la Réforme agraire et les *ejidos*. Ces réformes ébranlent tout le dispositif institutionnel du monde rural et suscitent des réponses diversifiées parmi les *ejidatarios* (membres des *ejidos*), les agriculteurs petits propriétaires et tous ceux qui habitent la campagne. Les principales dimensions associées à l'*ejido* — la régulation foncière, la gestion des services publics, la fonction politique — montrent comment une multiplicité fonctionnelle explique sa pérennité et les résistances à sa privatisation.

Mots clés : Mexique — *Ejido* — Privatisation — Marché foncier — Territoire — Institution — Réforme agraire.

Philippe Léna : « Qu'est-ce que la ruralité aujourd'hui en Amazonie brésilienne ? »

La recherche de « paysans » en Amazonie est à l'origine de contresens dont les conséquences sont potentiellement graves pour les politiques de développement. Non que des éléments de la vie « paysanne » ne soient présents, en particulier chez les populations des fronts pionniers. Mais l'utilisation d'une catégorie aussi forte et chargée de sens empêche souvent de percevoir les dynamiques qui traversent un univers en pleine mutation. Les formes de domination paternalistes et clientélistes, et l'accumulation qu'elles permettent, sont encore des traits dominants dans la région, et elles le resteront sans doute tant que l'état de dénuement des populations rurales créera un besoin que les pouvoirs publics ou les associations ne seront pas en mesure de satisfaire. Les trajectoires « paysannes » croisent constamment d'autres projets et objectifs. La spécialisation, la mobilité spatiale et professionnelle caractérisent la forme d'intégration de la région au marché national et international.

Mots clés : Brésil — Amazonie — Communauté domestique — Changement social — Paysannat — Front pionnier.

Éric Léonard : « Crise et développement des cultures illicites au Mexique et en Côte d'Ivoire »

Ce travail se propose d'analyser les conditions d'insertion de la production de drogues dans le tissu économique et social d'agricultures paysannes confrontées à divers facteurs de crise (croissance démographique, appauvrissement de l'environnement agro-écologique, intégration au marché international et dégradation des prix agricoles, désengagement de l'État) et les conséquences d'une telle insertion sur la reproduction de ces agricultures. Deux exemples sont présentés, qui correspondent à des contextes géographiques, historiques et socio-culturels différents : les paysans du Tropique Sec mexicain et les planteurs de cacao de la zone forestière ivoirienne, deux régions où la production de cannabis a connu, au cours des 15 dernières années, un essor important.

Mots clés : Agriculture paysanne — Reproduction sociale — Cannabis — Tropique Sec mexicain — Zone forestière ivoirienne — Politique agricole — Marché.

Jean-Paul Lescure : « Ruralité ou environnement ? »

Pour des écologistes et ethnobotanistes travaillant en milieu forestier tropical, la notion de ruralité, qui renvoie entre autres à des paysages artificialisés où dominent les pratiques agricoles et où les espaces naturels sont marginalisés, ne rend pas clairement compte de l'utilisation quotidienne de ces derniers dans les systèmes de production des populations forestières tropicales. Elle reste également étrangère aux problèmes environnementaux qui font l'objet d'une inquiétude croissante et conduisent à rechercher des modes de mise en valeur compatibles avec la préservation des écosystèmes naturels, et particulièrement des milieux forestiers. Les exemples de l'agriculture sur brûlis et de l'exploitation des produits forestiers non ligneux montrent comment les habitants des forêts, qui exploitent à la fois les espaces naturels et les espaces cultivés, utilisent habilement les processus écologiques naturels dans leurs activités de production. Les pratiques mises en œuvre prennent un intérêt particulier dans le cadre du concept de développement durable, et plus que la notion de ruralité, celle d'environnement répond mieux aux recherches sur les milieux forestiers, leur mise en valeur et leur conservation.

Mots clés : Ruralité — Environnement — Forêt tropicale — Agriculture sur brûlis — Produits forestiers non ligneux — Amazonie.

Thierry Linck : « La ruralité en miettes? Globalisation et fragmentation des territoires et sociétés rurales du Mexique »

Au Mexique, depuis la révolution de 1910, le mot "ruralité" ne correspond plus au cliché d'un paysannat rivé aux parcelles de maïs, même si la réforme agraire a développé une catégorie d'agriculteurs minifundistes longtemps subventionnés par le crédit d'Etat. Depuis les années 80 et surtout depuis les réformes de 90, il ne s'agit plus tant de se nourrir sur les lieux mêmes de la récolte ou de ravitailler les mar-

chés urbains. La priorité est à la "modernisation" - terme officiel - d'une "grande agriculture" spécialisée en filières et bassins de production. Les choix techniques sont fondés sur une vision verticale et sectorielle qui s'inscrit à contre-courant des stratégies d'exploitation et rationalités techniques auxquelles les agriculteurs étaient habituées.

Mots clés : Lien social — Paysan — Territoire — Intégration — Producteur — Choix technique — Politique agricole — Filière.

Michel Lesourd : « L'archipel rural africain en mouvement »

Le monde rural africain évolue en s'adaptant dans une Afrique peuplée, urbaine, anthropisée. Sa diversité s'exprime dans des systèmes de production et des milieux ruraux marqués par la sollicitation du marché, le rôle de l'État et les savoir-faire techniques.

Si les facteurs d'évolution sont aisément identifiables, les nouvelles tendances de la ruralité africaine font apparaître, au-delà du maintien d'une adaptabilité traditionnelle face aux crises bioclimatiques, l'accroissement de la mobilité. Elle s'accompagne d'une pluri-activité multispatiale qui intègre de plus en plus l'espace urbain.

Mots clés : Dynamique rurale — Densité démographique — Pluri-activité — Multispatialité.

Patrick Livenais : « L'évolution des localités comme angle d'etude de la transformation de l'espace rural (État du Morelos, Mexique, 1970-1990) »

L'idée générale développée est que le peuplement, et tout particulièrement l'évolution dans le temps de l'ensemble des localités, ou sites habités, ou encore établissements humains (pour reprendre la terminologie espagnole très parlante : « asentamientos humanos »), le peuplement donc, est à la fois la traduction et la source des transformations observables des espaces ruraux. Et que la mobilité des hommes (quelle qu'en soit l'origine, l'éducation, la fondation d'une famille ou la recherche d'un emploi) est souvent, par excellence, le révélateur de ces transformations de l'espace.

Après une rapide présentation de l'État du Morelos et l'évocation du fait majeur de son histoire économique jusqu'à la fin des années soixante : le rôle structurant de la production sucrière, les changements récents (période 1970-1990) concernant le peuplement sont abordés, dans leurs rapports aux évolutions en cours dans les différents secteurs de l'activité économique, et en faisant ressortir la manière dont ils renseignent sur la transformation des espaces ruraux.

Mots clés : Amérique latine — Mexique — Morelos — Peuplement — Croissance démographique — Répartition spatiale de la population — Urbanisation — Exode rural — Evolution économique structurelle — Transformation de l'espace rural.

Jean-Yves Marchal, André Quesnel : « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité »

Les auteurs, qui ont participé il y a vingt ans à l'« Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi, Haute-Volta » (Orstom, 1972-1975), ont effectué récemment une mission au Burkina Faso sur le thème « Peuplement et développement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest » (FAO-Cicred). Ils jugent ici des changements intervenus dans le mode d'occupation des vallées. Les implantations se sont multipliées, les activités diversifiées, et la mobilité des habitants s'est accrue, ce qui complique la tâche des aménageurs préoccupés par la question foncière.

Mots clés : Burkina Faso — Vallée — Onchocercose — Colonisation agricole — Peuplement — Occupation de l'espace — Mobilité — Aménagement — Foncier.

Isabelle Moulis : « De l'identité agricole à la ruralité. Le piedmont languedocien »

Le piedmont languedocien s'avère un excellent terrain d'étude prospective sur la mutation récente des activités, des sociétés et des paysages ruraux européens et les recompositions sociales du monde agricole qui tente de se maintenir en zones marginales.

Les grandes crises économiques, la diminution de la démographie et la pression croissante de la ville ont considéra-

blement affaibli le pouvoir de la population agricole. Les exigences de diversification des activités, les politiques de protection de la biodiversité et de préservation des grands équilibres écologiques et l'extension du processus de péri-urbanisation ont entraîné la perte d'une identité agricole façonnée au cours de l'histoire régionale : l'urbanisation des campagnes est ressentie et vécue comme un véritable changement de civilisation, qui explique les désarrois devant la perte d'une identité agricole.

L'avenir des agriculteurs dépend aujourd'hui de leur capacité à intégrer dans leurs actions et leurs projets d'autres acteurs locaux : la cohésion sociale du monde rural leur impose le partage d'un nouveau sentiment de ruralité.

Le constat de situation réalisé ouvre une discussion sur le sens que pourrait encore revêtir la dichotomie entre l'urbain et le rural dans le contexte particulier d'une agriculture de plus en plus marginale et sur les relations entre agriculture, espace rural et société.

Mots clés : Identité agricole — Ruralité — Mutations du monde rural — Péri-urbanisation — Pluri-activité — Diversification — Réseau social — Recomposition sociale — Représentation — Agriculture péri-urbaine.

Moungam À Mbassa : « Les activités rurales au Cameroun à la fin du XX^e siècle »

Les notions de "rural" et de "pays du Sud" sont examinées dans leur contenu respectif. L'analyse de l'activité rurale sur le plan économique a été retenue par l'auteur pour cerner le phénomène de la "ruralité" au Cameroun à la fin du XX^e siècle. Deux niveaux d'analyse ont été considérés : le niveau macro-économique révèle qu'on assiste depuis l'indépendance du pays en 1960, à un déclin progressif de la ruralité : diminution de la population agricole ; régression du poids de l'agriculture dans la composition de la richesse nationale (contribution de ce secteur à l'évolution de la PIB) ; diminution de la production agricole elle-même.

Au plan micro-économique, toute l'activité rurale tourne encore autour de l'activité agricole. La proportion la plus importante des ménages y est impliquée. Son apport moné-

taire dans les revenus des ménages se fait de moins en moins grand, à cause de l'avancée en milieu rural des activités de type urbain, notamment les petits métiers et le petit commerce. La ruralité est-elle aux abois, voire en voie de disparition totale ? L'activité rurale se confondra-t-elle à l'activité urbaine d'ici la fin du siècle ?

Mots clés : Ruralité — Pays du Sud — Activité rurale — Activité agricole — Chefferie.

Michel R. Picouët : « Dynamique démographique et anthropisation dans les campagnes tunisiennes »

Depuis le début du siècle, la population tunisienne rurale a été multipliée par trois, bien que sa part dans la population totale soit passée de 90 % à 40 %. L'emprise agricole a suivi cette croissance modifiant profondément le paysage. La pression démographique, la diffusion de modèles de croissance associés à des technologies nouvelles de production, la fin de l'autarcie politique et sociale, ont ébranlé les équilibres traditionnels. Les populations ont ainsi été amenées à assurer leur reproduction sur des bases renouvelées sous peine d'une marginalisation croissante, entraînant dans ce processus de transformation de la société rurale une dynamique d'utilisation des ressources nouvelle. L'appréhension de ces processus, en les référant à l'histoire du peuplement et à des problématiques environnementales différentes (déforestation, désertification), met en évidence l'extrême diversité des situations, reflétant la capacité des sociétés à intégrer les changements, à se soustraire aux contraintes du milieu par l'accès à la modernité sociale, économique et productive. Les évolutions ne sont pas exemptes de paradoxes. La comparaison entre la ruralité oasienne en pleine expansion dans un contexte de développement des périmètres irrigués et de désertification et l'histoire d'une ruralité forestière en déprime démographique en donne l'illustration.

Mots clés : Anthropisation — Démographie — Dynamique sociale — Ruralité — Population oasienne — Population forestière — Tunisie.

Yves Poinsot, Fabien Pouille, Michel Pouyllau : « Deux modèles culturels de la ruralité andine. Province de Bolívar, Équateur »

Les dynamiques rurales contemporaines de la Sierra équatorienne résultent de multiples influences comme pression démographique, modes d'occupation de la terre, phénomènes migratoires et modèles culturels clairement identifiés. Elles se traduisent par des recompositions territoriales assez classiques dans les Andes. Cependant dans le cas de la Province de Bolívar, située sur les flancs extérieurs de la Cordillère occidentale équatorienne, l'hypothèse centrale posée est que la compréhension des évolutions rurales observées passe par l'identification de deux modèles culturels clairement différenciés que l'on tente de caractériser par leurs manifestations plus que par leur essence.

Mots clés : Milieu rural — Pression démographique — Migration — Modèle culturel — Équateur — Province de Bolívar.

Yveline Poncet, Danièle Kintz, Jacques Quensière : « Systèmes transformables, ruralité durable dans le Delta Central du Niger (Mali) »

La région naturelle du Delta Central du Niger réunit dans une réalité observable un vaste champ de questions soulevées par l'environnement naturel et l'évolution sociale en milieu rural. L'évolution sociale accompagne, et souvent engendre, l'évolution des rapports entre le producteur et l'espace des ressources naturelles exploitées, entre les producteurs et l'espace du vivre. Si le « qui on est » change, l'ensemble des rapports à la ressource change aussi. Ce qui a fait la qualité des gestions paysannes du Delta, c'est leur adaptabilité à une géographie changeante, entre autres par la flexibilité des solutions foncières. Confrontés depuis des décennies à des modèles de développement multiples mais figés, les ruraux du Delta s'adaptent par l'évitement et la transgression des règles centralisatrices. Depuis 1992, de nouvelles réglementations semblent faire une place plus autonome aux initiatives et aux spécificités rurales. Cependant, faute de clarté juridique et faute de certaines cohérences dans les rapports entre le foncier et le développement, ce nouveau modèle risque de ne pas être compris et

de ne pas être adéquat, lui non plus, à une réalité mouvante et moderne.

Mots clés : Ressource naturelle renouvelable — Décentralisation — Foncier.

Frédéric Sandron : « Déterminants des migrations en zone montagneuse forestière tunisienne »

En s'appuyant sur une enquête de terrain, cette communication propose un schéma de lecture des migrations à travers la prise en compte des stratégies familiales dans une zone rurale où l'agriculture ne permet d'assurer un revenu ni suffisant ni stable aux ménages.

Mots clés : Migration — Stratégie familiale — Pluri-activité — Cycle de vie — Zone rurale — Pays en développement.

Sili Selmi, Jean-Claude Talineau : « Diversité et problématique de la gestion collective des lacs collinaires tunisiens »

Dans le semi-aride tunisien, l'eau oblige au regroupement et à la cohésion sociale des populations. La création des lacs collinaires, une forme nouvelle d'intervention de l'Etat en milieu rural, constitue souvent la seule alternative de développement des zones pauvres et déshéritées. En l'absence d'une réglementation définissant la gestion adéquate de l'eau, les quelques associations d'intérêts collectifs récemment créées, en majorité par initiative privée, doivent, pour fonctionner, faire face à plusieurs handicaps, d'ordre technique, économique et social.

Mots clés : Eau — Lac collinaire — Gestion collective — Gestion privée — Association — Développement rural — Semi-aride — Tunisie.

Nicole Sibelet, Philibert de Divonne : « La face cachée d'une situation prétendue figée (Niumakélé, Comores) »

Le Niumakélé, région rurale au sud de l'île d'Anjouan aux Comores, présenté depuis le milieu du siècle comme la région la plus peuplée et la plus défavorisée des Comores, offre pourtant un autre visage à l'observateur attentif.

S'il est vrai que la densité de population y est élevée avec 600 habitants par kilomètre carré, les ruraux ne sont pas pour autant restés passifs face à l'augmentation de la pression démographique et à la crise économique auxquelles ils étaient confrontés. Paradoxalement, l'opinion générale, relayée par des rapports officiels, reste sur une impression de situation en voie de dégradation.

Ainsi, malgré la gestion de cette crise, le Niumakélé est, pour tous ceux qui prennent la parole, Comoriens des villes ou experts, un milieu figé dans ses traditions par des paysans résistant aux changements.

Une recherche couplant plusieurs disciplines a permis de décrypter un processus d'innovation en milieu paysan plutôt ignoré jusque-là. La combinaison entre une approche agronomique et sociologique, faisant appel à l'histoire et à la géographie, a permis de porter un regard plus exploratoire. Cette approche a révélé la face cachée d'une situation prétendue figée et a identifié des freins épistémologiques à une description - voire à une analyse - objective de cette situation.

Finalement, ce cas invite à une collaboration entre acteurs sur le terrain pour la recherche-action et pour un autre regard sur des situations qui n'ont jamais été observées qu'au travers du prisme des projets de développement.

Mots clés : Innovation — Stratégie paysanne — Développement rural — Recherche-action — Épistémologie — Comores — Anjouan — Niumakélé.

James T. Thomson : « Pour une gestion locale des ressources : exemples maliens »

Les régions rurales du Mali offrent des exemples révélateurs de la possibilité ou de l'impossibilité d'interactions entre les pouvoirs locaux et ceux qui émanent des organes administratifs ou techniques de l'État.

Nous essayons ici de mettre en évidence la force des règles formelles et informelles dans le jeu qui réunit plusieurs types d'acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles renouvelables. L'attention est portée sur les pouvoirs collectifs locaux, qui sont soit acceptés ou tolérés par les institutions, soit marginalisés ou même niés.

Mots clés : Institution — Souveraineté nationale — Tutelle — Droit local — Collectivité — Décentralisation — Vide institutionnel — Jurisprudence.

François Verdeaux : « Quand la campagne était une "forêt vierge"...L'invention de la ruralité en Côte d'Ivoire. 1911-199... »

La zone forestière ivoirienne, qui couvrait au début du siècle quelque 15 millions d'hectares, a été l'espace privilégié de la mise en valeur coloniale puis du développement d'une économie nationale basée sur les cultures arbustives d'exportation (café, cacao). La forêt couvre actuellement moins de 3 millions d'hectares. La conversion à l'agriculture de ce milieu, réputé vierge et effectivement peu peuplé, s'est effectuée des années 1920 aux années 1990. Elle est la conséquence paradoxale mais directe d'une volonté politique initiale de préserver le patrimoine forestier en opérant une dichotomie radicale entre usages forestiers et agricoles réservés chacun à une catégorie plus sociale que professionnelle. L'appropriation de la forêt à des usages tendanciellement concurrents est devenue l'enjeu autour duquel se sont noués les rapports entre l'Etat, les paysans et les forestiers. La résultante de ces rapports est lisible jusque dans le paysage. Cantonnés aux cultures pérennes et vivrières par le monopole d'Etat sur les arbres et l'exclusivité de leur mise en valeur par les forestiers, les paysans, en convertissant la forêt en espace agricole, ont simultanément subverti l'ordre colonial. L'émancipation des colonisés est passée par une sorte d'abolition d'une forêt qui, en l'état, n'avait plus, pour eux, aucune valeur. Encouragée politiquement à l'indépendance, l'expansion des paysans vers les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest a prolongé ce dé-"cantonnement" initial au bénéfice de tous et de chacun en transformant le milieu naturel en pays, à savoir, en "territoire d'une nation".

Mots clés : Forêt — Agriculteur — Exploitant forestier — État — Gestion des ressources — Gestion politique — Processus historique.

Abstracts

Fatima Abdesselem : « South agricultures and biotechnological change »

Agriculture has now completely changed with the new deal of international exchanges and with the actual conditions of scientific and technological output. The new system of "privatisation of science", particularly perceptible at the agricultural biotechnologies level, modify progressively the role of agricultural research in Third-World countries, the role of the State and the nature of the international cooperation. Will developing countries benefit from these transfers by answering to food security objective and to the international market demand ? What are the cost-advantages of the biotechnological adoption for Asian countries, Latin American countries and Subsaharan countries ? For us, the great challenges launched by the bio-revolution and by the reorganisation of agricultural exchanges need a new analysis of the technological progress and a sustainable growth approach.

Key words: Biotechnology — Green revolution — International exchange — Agricultural research — Rural development — State — Private Sector — Asia — Latin America — Africa.

Louis Augustin-Jean : « Successes and constraints in the development of rural companies in the people's republic of China: the case of Zhangpu in the Province of Fukien »

Since the 1978 reforms, China has experienced significant development thanks to its non-farm rural companies, started by the action of the local authorities. This was followed by individual-led developments, but their participation remains unclear, as can be seen from the example of Zhangpu.

Key words: China — Job creation — Collective enterprise — Individual enterprise — Rural enterprise — Fukien — Local authority — Non-farm sector — Informal sector.

Mayte Banzo : « Rurality in the peri-urban fringe area of Mexico »

As the interaction in the peri-urban fringe area, between town and countryside, is so intense, one needs to have an

overall vision of space. We have thus tried to set out what rurality means seen in this light. Our aim has been to determine its main characteristics by defining its space, identifying its main actors (farmers) and outlining the dynamics of its development. The intense interrelations with the town, interrelations in which double activity plays a special part, encourage a growing gap between production and consumption. The move away from farming activities and the rural way of life is not a constant one but a cyclical one of ups and downs.

Key words: Mexico — Conurbation — Peri-urban area — Rural space — Land use — Pluri-activity — Mobility.

Julien Berthaud : « Valorization of biodiversity, rurality and development »

The biodiversity preservation model of useful plants currently proposed on a worldwide scale is well adapted for use within the framework of institutional improvement of plants. When one is dealing with more traditional agriculture, one must bear in mind that farmers' fields have a double function: ensuring food production and preserving genetic potential, thanks to their practices as cultivators and their cultural practices. This double function is described using some examples of corn cultivation in Mexico. The plant varieties grown are in fact cultural constructs. A "sustainable" biodiversity preservation policy taking into account the development capacities of vegetable matter can only be devised by considering the cultural context in which this vegetable matter develops.

Key words: Biodiversity — Genetic resources — Preservation on the farm — Biocultural coevolution — Domestication — Plant improvement.

Marguerite Bey : « What has become of the andean communities? Changes in peruvian rural society »

Studying the peasant communities of the Peruvian Central Andes leads one to redefine both the rural actors and Andean rurality which is inseparable from urban environment. This new reality makes one look at mobility in an

intensity of the relations linking towns and countryside in the Ivory Coast and the development of the relationships between the two in an economic situation marked by the aggravation of town life conditions.

Key words: Ivory Coast — Plantations — Food crops — Land — Migrations — Town-countryside relations.

Jean-Philippe Colin, Hélène de Château-Thierry, Clémence Rouy, Hermilio Navarro : « Farming systems and migration in a mexican rural community »

Increasing credence is given to the idea that the analysis of agricultural production systems requires that one integrate variables beyond the level of the farm, including agricultural policy, town-countryside relations and migration. This article puts forward such a wide perspective based on a case study carried out in Mexico in the San Lucas Quiavini Zapotec Indian community, situated 25 miles (40 km) south of the town of Oaxaca. The study realized illustrates the dependence of the dominant farming system with regard to extra-agricultural activities. Agricultural activity, which is characterized by food crops, is maintained thanks to the contribution of income from outside the farm, in particular thanks to currency flows generated by migration to the U.S.

Key words: Mexico — Farming system — Migration — Reproducibility.

Sylvie Fanchette : « Population densities and urbanization of the countryside: the Nile Delta »

The Nile Delta is a saturated area where both land use and its inhabitants' professional activities are undergoing rapid transformation.

In the small towns and villages, inhabited by a rural population working in the towns, urbanization has gone hand in hand with the setting up of small companies.

The town-countryside dichotomy has disappeared with dormitory areas, decentralized urban services, and towns of several thousands of mobile residents who are still qualified as being rural by the authorities.

Key words: Nile Delta — Urbanization — Population density — Intensifying of cropping system — International migration — Commuting — Peri-urbanization.

Elsa Faugère : « Rurality, politics and money on Maré (Loyalty islands, new Caledonia) »

In the 1980's, New Caledonia was the theatre of bloody clashes between separatists (mainly Kanaks) and those opposed to the separatist movement (mainly Europeans). In 1988, the Matignon Agreement reestablished civil and social peace and divided New Caledonia into three Provinces : North, South and Loyalty Islands, which were each given full development powers. The Province of Loyalty Islands immediately implemented a "ruralist policy" aiming to develop its rural areas. But although the inhabitants of Maré, one of the four Loyalty Islands, attach importance to rurality which they have made a symbol of their identity, they adopted strategies which cross these new political boundaries. Thus the attempts made by the "developers" to create, locally, productive economic movements, came up against not only the Maré islanders' pluri-activity and mobility strategies, and but also their use of money. Monetarization processes have in fact been developed, not in economic spheres, but within kinship, at the heart of a "custom" which has however been presented as not involved with money.

Key words: New Caledonia — Province of Loyalty Islands — Maré — Politics — Rurality — Identity — Custom — Money — Kinship — Mobility — Pluri-activity — Nouméa.

Claude Fay : « Rurality revised and amended by the State: representations and treatment of the peasantry in the central delta of the Niger (Mali) »

In the Macina region where, historically speaking, there have been a succession of war powers, both the breakdown of identities and that of access to natural resources have been determined by power relationships. When the great chieftaincies take power, they "reterritorialize" their area of exercise, subordinate certain previous powers and reject the

others outside the spheres of power and politics. Thus arises the representation of rurality as a non-historical sphere of production. The modern (colonial then independent) State has succeeded in constructing the image of the "peasant" within the framework of a community-based ideology and in depoliticizing the countryside in ideological terms. At the same time, the desire to give due consideration to the "peasant custom" means that powers of different types come to co-exist, creating a trend towards "deterritorialization". The ideology and representations of decentralization currently at work in democratic Mali are then analyzed. Decentralization is also dominated by the "community-based ideology" and by the need to take multiple rural powers into consideration which try to restructure themselves in its light.

Key words: Mali — Rurality — Power — Identity — Land — State — Democracy — Decentralization.

Jean-Marc Gastellu : « Peasant economies and the autonomous sector »

A study made in Senegal in 1970 showed that the inhabitants of M'Bayar were transposing their complex economic organization into the town. However, the way this was done varied according to profession. A similar study was also made in Peru in 1990, leading to the discovery of a basis common to peasant economies and informal activities, which are close in terms of their economic logic. The autonomous sector, founded in the domestic group, is different from other branches of the economy.

Key words: Peasant economy — Informal sector — Economic logic — Market — Town — Domestic group — Savanna — Andes — Senegal — Peru.

Christophe Guilmoto : « Migrations in western Africa, effects of scale and determining factors »

In the 1970's, most approaches to the determining factors in migration in developing countries adopted a variety of perspectives moving between individual analyses considering the migrant as the relevant unit of the phenomenon, and

comprehensive analyses looking at inter-regional imbalances as the source of transfers of the workforce.

In the African context, the level of migratory decision was the subject of an animated discussion, for if Todaro's pioneering work, based on an individualist theory of migration, deeply enriched the discipline of demographics, higher level determinants, such as lineage, ethnic group or political entity, appear to by much more relevant.

Key words: Western Africa — Migration — Family-individual relationship — Demographic analysis — Tool of analysis — Theory.

Odile Hoffmann : « The *ejido*, a laboratory of social practices and the foundation of contemporary rurality in Mexico »

After more than eighty years of agrarian reform, the Mexican Government has, since 1992, been claiming that it is regularizing the land market and liberalizing the conditions of transactions which up to then were controlled and supervised by the ministry of Agrarian reform and the *ejidos*. These reforms undermine the whole institutional system of the rural world and give rise to various responses among the *ejidatarios* (members of the *ejidos*), small landowning farmers and all country-dwellers. The main fields associated with the *ejido* — land-ownership regulation, management of public services and the political function — show how a functional multiplicity explains its perenniality and its resistance to its own privatization.

Key words: Mexico — *Ejido* — Privatization — Land market — Territory — Institution — Agrarian Reform.

Philippe Léna : « What is rurality today in brazilian Amazonia ? »

The search for "peasants" in Amazonia lies behind misinterpretations with potentially serious consequences for development policies. It is not that certain elements of "peasant" life are not present, particularly in the frontier populations. But the use of such a strong category so heavy with meaning prevents one from appreciating the currents of development present in this area which is undergoing substantial transformation. Still prevalent in the region are

paternalistic and vote-catching types of domination and the accumulation they allow. Such types of domination will undoubtedly stay for as long as the rural population's state of destitution creates a need which the authorities or associations are not able to satisfy. The paths taken by the "peasants" are constantly being crossed by other projects or objectives. It is through specialization, and spatial and professional mobility that the region integrates into the national and international market.

Key words: Brazil — Amazonia — Domestic community — Social change — Peasantry — Frontier.

Éric Léonard : « The crisis of peasant agricultures and the development of illegal crops in tropical zones: reflections based on the situation in Mexico and the Ivory Coast »

The aim of this paper is to analyse the conditions in which drug production is integrated into the economic and social fabric of peasant agricultures, confronted as they are to various crisis factors (demographic growth, impoverishment of the agro-ecological environment, integration into the international market and falling prices of farm produce, disengagement of the State) and the consequences of this integration on the reproduction of these agricultures. Two examples are given, corresponding to different geographical, historical and socio-cultural contexts: the peasants of the Mexican Dry Tropic and the cocoa planters in the Ivory Coast forest zone — two regions where cannabis production has shot up over the past 15 years.

Key words: Peasant Agriculture — Social Reproduction — Cannabis — Mexican Dry Tropic — Ivory Coast forest zone — Agricultural policy — Market.

Jean-Paul Lescure : « Rurality or environment »

For ecologists and ethnobotanists working in the tropical forest environment, the notion of rurality, which refers among other things to artificial landscapes dominated by farming practices and where uncultivated land is marginalized, does not cover the daily use of uncultivated land in the farming systems of tropical forest populations. It also is not

appropriate for environmental problems which are becoming an increasing source of worry and which give rise to research on ways of exploitation which are compatible with the preservation of natural ecosystems and in particular of forest milieus. The examples of burnt-patch farming and the exploitation of non ligneous forest products shows how forest dwellers, who work both uncultivated and cultivated land, cleverly use natural ecological processes in their production activities. The techniques used are of particular interest for the concept of durable development, and more than the notion of rurality, that of environment corresponds more closely to research on forest milieus, their exploitation and preservation.

Key words: Rurality — Environment — Tropical Forest — Burnt-patch Farming — Non Ligneous Forest Products — Amazon Region.

Michel Lesourd : « The african rural archipelago in motion »

The African rural world evolves by adapting itself in today's populated, urban and humanised Africa. Its diversity is expressed in farming systems and rural environments marked by stimulation from the market, the role of the State and technical know-how.

If the factors of change are easily identifiable, the new trends in African rurality show — when one looks beyond the maintenance of traditional adaptability in front of bioclimatic crises — an increase in mobility. This is accompanied by multispatial pluri-activity which is becoming increasingly integrated into the urban areas.

Key words: Rural dynamic development — Demographic density — Pluri-activity — Multispatiality.

Thierry Linck : « Rurality in shreds ? Globalization and fragmentation of mexican territories and rural societies »

In Mexico, since the 1910 revolution, the word "rurality" no longer corresponds to the cliché of the peasant tied to his corn fields, even though the agrarian reform has developed a category of minifundist farmers long subsidized by State

credits. Since the 80's and especially since the reforms of the 90's, the peasant no longer eats where he harvests or supplies urban markets. Priority has been given to "modernization" - the official term - of a "great agriculture" with specialized sectors and production areas. Technical choices are based on a vertical and sectoral vision going against the farming strategies and technical rationalities the farmers were used to.

Key words : Social link — Peasant — Territory — Integration — Producer — Technical choice — Agricultural policy — Sector.

Patrick Livenais : « The development of localities as an approach to the study of the transformation of rural space (Morelos, Mexico, 1970-1990) »

The general idea of this paper is that population, and in particular the development over time of all the inhabited localities or sites, or "human establishments" (following the highly significant Spanish term asentamientos humanos), is both the expression and the source of observable transformations of rural spaces. And that mobility of people (whatever the cause - education, founding a family or looking for work) is often the clearest indication of these transformations of space.

After a brief presentation of the state of Morelos and a reference to the major facts of its economic history up to the end of the sixties : the structuring role of sugar production, the recent changes (1970-90) in population in their relationships attention is given to current developments in the different sectors of economic activity and underlining the way in which they inform the transformation of rural spaces.

Key words: Latin America — Mexico — Morelos — Population — Demographic Growth — spatial distribution of the population — Urbanization — Rural Exodus — Structural economic development — Transformation of rural space.

Jean-Yves Marchal, André Quesnel : « In the valleys of Burkina Faso: the installation of mobility »

The authors who twenty years ago participated in the "Study of population movements starting from the Mossi country,

Upper Volta" (Orstom, 1972-1975) have recently carried out a study in Burkino Faso on the following theme: "Settlement and development of rural zones freed from onchocerciasis in Western Africa" (FAO-Cicred). In this paper they evaluate the changes which have occurred in the mode of occupation of the valleys. Settlements have multiplied, activities diversified and inhabitants' mobility has increased, which complicates the task of land developers worried by the question of land tenure.

Key words: Burkina Faso — Valley — Onchocerciasis — Agricultural colonization — Settlement — Land occupation — Mobility — Planning and Development — Land tenure.

Isabelle Moulis : « From agricultural identity to rurality: social changes and recompositions of the agricultural world in the Languedoc piedmont area »

The Languedoc Piedmont has proved to be excellent ground for a prospective study of the recent changes of European rural activities, societies and landscapes and the social recompositions of the agricultural world as it tries to maintain itself in marginal areas.

The agricultural population's strength has been considerably weakened by the significant economic crises, demographic reduction and the growing pressure of the town. The demands of diversification of activities, the policies of protecting biodiversity and preserving the major ecological balances and the extension of the peri-urbanization process have led to the loss of agricultural identity which has been shaped during the course of the area's history: the urbanization of the countryside is felt and lived like a real change of civilization which explains people's distress and confusion in front of the loss of agricultural identity.

The changes in the agrarian systems and in the functioning of rural society have directly influenced the recomposition of domestic groups. Pluri-activity and the integration of new skills have first of all transformed the farmer into a pluriactive and solitary entrepreneur. Becoming aware of the new stakes for the area has meant the appearance of new solidarities; various collective actions have been underta-

ken; new social networks have been constituted. The farmers' future today depends on their capacity to integrate other local actors into their activities and projects: the social cohesion of the rural world imposes on them the sharing of a new feeling of rurality.

These deep changes in the rural world have necessarily gone hand in hand with new representations of rural areas,- both by the farmers working these areas and by the other users of the areas - of their profession and of the function of the town.

The observations made lead to a discussion of whether it is still meaningful to speak of the dichotomy between the urban and the rural in the particular context of the increasing marginalization of agriculture and the relationship between agriculture, rural area and society.

Key words: Agricultural identity — Rurality — Change in the rural world — Peri-urbanization — Pluri-activity — Diversification — Social network — Social recomposition — Representation — Peri-urban agriculture.

Moungam À Mbassa : « Devolopment and perspectives of rural activities in Cameroon at the end of the xxth century »

Concepts related to "rural" and "countries of the South" were examined. Rural activities in Cameroon were analyzed through an economic approach. Two levels of analysis were considered: the macro and micro levels. The macro level reveals that there is a progressive decline in the rural phenomenon, such as illustrated by the constant decrease in rural population, the decrease of the agricultural sector to GDP, and the general decrease of agricultural output.

At the micro level, rural activities still center around agricultural activities. The largest proportion of households is still employed in that area; but the contribution of those activities to households' incomes is lessening considerably, due to the progress made by non-agricultural income generating activities in penetrating rural areas; such activities include: petty jobs and small scale commerce. To this extent, one is to question about the future of rural activities.

Is rural environment really in jeopardy ? Will the rural world disappear for good ? Will rural activities be assimilated with urban activities at the end of this 20th century ?

Key words : Rurality — Southern hemisphere — Rural activity — Agricultural activity — Chieftancy.

Michel R. Picouët : « Demographic development and development of anthropization in the tunisian countryside »

Since the beginning of the century, the Tunisian rural population has increased threefold, even though as a percentage of the total population it has decreased from 90 % to 40 %. The ascendancy of agriculture has followed this growth thus profoundly modifying the agricultural landscape. The traditional balance has been upset by demographic pressure, the spreading of growth models associated with new production technologies and the end of political and social autarky. The populations have thus been led to ensure their reproduction on renewed foundations, failing which they would be marginalized, bringing about a development of the use of new resources in this process of transformation of rural society. When one observes these processes and refers them to the history of population and to different environmental problematics (deforestation, desertification), one uncovers the extreme diversity of the situations, reflecting societies' capacities to integrate changes, to escape from the constraints of the environment by gaining access to social, economic and productive modernity. These developments also have their paradoxes. Illustrating this is the comparison between rapidly expanding Oasian rurality seen in the light of the development of irrigated perimeters and desertification, and the history of forest rurality which has not been restructured and is in demographic decline.

Key words: Anthropization — Demography — Social dynamics — Rurality — Oasian population — Forest population — Tunisia.

Yves Poinsot, Fabien Pouille, Michel Pouyllau : « Two cultural models of andean rurality. Province of Bolívar, Ecuador »

The dynamics of contemporary rural development of the Ecuadorian Sierra are the result of a large number of

influences such as demographic pressure, forms of land occupation, migratory phenomena and clearly identified cultural models. They have led to fairly classic territorial recompositions in the Andes. Yet in the case of the Province of Bolívar, located on the exterior slopes of the Ecuadorian Western Cordillera, the central hypothesis put forward is that to understand the rural development observed one must identify two clearly differentiated cultural models which we attempt to characterize more by their manifestations than by their essence.

Key words : Rural environment — Demographic pressure — Migration — Cultural model — Ecuador — Province of Bolívar.

Yveline Poncet, Danièle Kintz, Jacques Quensière : « Transformable systems and durable rurality in the central delta of Niger (Mali) »

The natural region of the Central Delta of Niger brings together in an observable reality a vast field of questions brought up by the natural environment and social development in the rural milieu. Social development accompanies, and often gives rise to, the development of relations between the producer and the area of exploited natural resources, between producers and the food-producing area - if the "who one is" changes, then the whole of the relationship to the resource changes as well. The peasants' management of the Delta has been singled out by their adaptability to a changing geography, among other things by flexibility of land-ownership solutions. Having for years been confronted with multiple but unmoving development models, the Delta peasants adapt by avoiding and transgressing the centralizing rules. Since 1992, new rules seem to accord a more autonomous place to initiatives and rural specificities. However, given the lack both of legal clarity and of a certain coherence in the relations between land ownership and development, this new model may not be understood and turn out not to be adequate in the context of a changing and modern reality.

Key words: Renewable natural resource — Decentralization — Land ownership.

Frédéric Sandron : « Determining factors of migrations in the mountainous forest zone of tunisia »

This paper, which is based on fieldwork, offers an outline of a reading of migrations through observation of family strategies in a rural zone where agriculture does not allow families to earn a sufficient or stable income.

Key words: Migration — Family strategy — Pluri-activity — Life cycle — Rural zone — Developing country.

Sili Selmi, Jean-Claude. Talineau : « Diversity and problematics of the collective management of the tunisian small lakes »

In the Tunisian semiarid zone, water brings the populations together and is a factor of social cohesion for them. The creation of small lakes - a new form of State intervention in the rural environment - is often the only alternative means of development of poor and deprived zones. Given the absence of regulations defining adequate water management, the few associations of common interests recently set up - the majority by private initiative - must face up to several technical, economic and social handicaps in order to function.

Key words: Water — Small lake — Collective management — Private management — Association — Rural development — Semiarid zone — Tunisia.

James T. Thomson : « The case for local management of resources: examples from Mali »

The rural areas of Mali provide revealing examples of the possibility or impossibility of interactions between local powers and powers deriving from the administrative or technical bodies of the State.

In this paper we try to bring to the fore the formal and informal rules in the interplay bringing together various types of actors involved in the management of renewable natural resources. The local corporate bodies are highlighted, which are either accepted or tolerated by the institutions, or maginalized or even repudiated.

Key words: Institution — National sovereignty — Tutelage — Local law — Corporate bodies — Decentralization — Institutional vacuum — Jurisprudence.

Nicole Sibelet, Philibert de Divonne : « The hidden side of a supposedly frozen situation (Niumakélé, the Comoros) »

Although Niumakélé, a rural area in the south of the island of Anjouan in the Comoros, has since the middle of the century been presented as the most populated and most deprived area of the Comoros, it offers the attentive observer a very different picture.

Even if population density is indeed high (600 inhabitants per square kilometer, or 960/sq. mile), the rural population has not been inactive when faced with the increase of demographic pressure and the economic crisis they had to face. Paradoxically, general opinion, relayed by official reports, is still that of an impression of a degrading situation.

Thus, despite the management of this crisis, for all those who address the question, be they town Comorians or experts, Niumakélé is a milieu frozen in its traditions by peasants who resist change.

Thanks to research bringing together several disciplines, it has been possible to discern a process of innovation in the peasant milieu which up to now has tended to be ignored. By combining agronomic and sociological approaches and bringing in history and geography, it has been possible to make a more exploratory survey. This approach has revealed the hidden side of a supposedly frozen situation and has identified what has, in epistemological terms, checked an objective description - or even analysis - of this situation.

Finally, this particular case calls for collaboration between actors on the ground for action-research and for a different look at situations that have only ever been observed through the prism of development projects.

Key words: Innovation — Peasant strategies — Rural development — Research-action — Epistemology — The Comoros — Anjouan — Niumakélé.

François Verdeaux : « When the countryside was a "virgin forest"... The invention of rurality in Ivory Coast. 1911-199... »

The Ivory Coast forest zone, which at the beginning of the century covered some 15 million hectares (58,000 sq. miles), was first the scene of colonial exploitation and then

of the development of a national economy based on tree crops for export (coffee and cocoa). Today the forest covers less than 3 million hectares (11,500 sq. miles). The conversion of this milieu — considered to be virgin forest and sparsely populated — to agriculture took place between the 1920's and the 1990's. It is the paradoxical but direct consequence of the initial political aim of preserving the forest heritage by creating a radical dichotomy between forest and agricultural uses, each being reserved for more of a social than a professional category. The appropriation of the forest for rival uses (in terms of trends) has become the stake central to the relationships between the State, the peasants and the foresters. The consequence of these relationships can even be read in the countryside. With the State monopoly on trees and tree exploitation being limited to foresters, the peasants who have been restricted to perennial crops and food crops have simultaneously subverted the colonial order by converting the forest into agricultural land. The colonized have become emancipated thanks to a kind of abolition of the forest which, as such, no longer had any value for them. With the political encouragement towards independence, the peasants' expansion towards the Western and South-Western areas has extended this initial de-"confinement" to benefit everyone by transforming the natural environment into an area, in other words into the "territory of a nation".

Key words: Forest — Peasant — Timber companies — State — Resource management — Political management — National integration process.

Resumenes

Fatima Abdesselem : « Los sistemas agrícolas del Sur frente a los cambios de la biotecnología »

Hoy en día, la situación nueva de los intercambios al nivel internacional y las condiciones científicas y tecnológicas de producción, mucho más competitivas que antes, modifican profundamente la agricultura. El nuevo régimen de "privatización de la ciencia", muy perceptible al nivel de las biotecnologías agrícolas, modifica poco a poco el papel de la investigación agrícola en los países del Tercer-Mundo, el del Estado, así como la naturaleza de la cooperación internacional. La cuestión es saber si los países en desarrollo tendrán acceso a estos cambios, lo que requiere responder al mismo tiempo al objetivo interno de seguridad alimenticia y al objetivo externo de adaptación al mercado mundial. ¿Cuál es la relación costo-beneficio, resultando de las biotecnologías aplicadas en los países de Asia, América Latina y Africa subsahariana? El gran desafío llevado por la « biorevolución » y la nueva organización de los intercambios en la agricultura precisa un análisis de los avances tecnológicos y un enfoque tomando en cuenta el desarrollo sostenible.

Palabras claves : Biotecnología — Revolución verde — Intercambio internacional — Investigación agrícola — Desarrollo rural — Estado — Sector privado — Asia — América latina — África.

Louis Augustin-Jean : « Exitos y poblemas en el desarrollo de empresas rurales en la República popular de China : el caso del Zhangpu, provincia del Fujian »

Desde las reformas de 1978, China ha conocido un desarrollo importante inducido por los poderes locales, gracias a sus empresas rurales no-agrícolas. Comienzan entonces a expresarse las dinámicas de individuos, aunque su participación en el desarrollo sigue siendo poco clara, como lo muestra el ejemplo del Zhangpu.

Palabras claves : China — Creación de empleo — Empresa colectiva — Empresa individual — Empresa rural — Fujian — Poder local — Sector no agrícola — Sector informal.

Mayte Banzo : « El medio rural en la margen periurbana de México »

En la margen periurbana de México, la intensidad de las interacciones campo-ciudad impone una visión global del espacio. Por eso intentamos comprender lo que la ruralidad significa en este contexto. Buscamos determinar sus principales características, por la definición de su espacio, la identificación de sus actores (los agricultores), y la comprensión de su dinámica. Las numerosas interrelaciones con la ciudad, en las cuales la doble actividad juega un papel particular, favorecen una creciente separación entre la producción y el consumo. El alejamiento respecto a la actividad agrícola y al modo de vida rural no es continuo, y se caracteriza por ciclos de valorización y otros de desvalorización.

Palabras claves : Mexico — Conurbación — Franja peri-urbana — Espacio rural — Uso del suelo — Pluri-actividad — Movilidad.

Julien Berthaud : « Valorización de la biodiversidad, ruralidad, desarrollo »

El modelo de conservación de la biodiversidad de las plantas útiles, propuesto a nivel mundial, es actualmente bien adecuado a una utilización en el ámbito de un mejoramiento institucional de las plantas.

Cuando se trate de una agricultura más tradicional, sera preciso tomar en cuenta que las parcelas cultivadas tienen una función alimenticia, y al mismo tiempo una función de conservación del potential genético, gracias a las prácticas de cultivo y la misma cultura de los agricultores. Esta doble función se describe a partir de algunos ejemplos de cultivo del maíz en Mexico. Las variedades de las plantas cultivadas son en realidad construcciones culturales. Une política sostenible de conservación de la biodiversidad, y por consecuencia de la capacidad de evolución del material vegetal, no podra elaborarse a menos que se considere el contexto cultural de su evolución.

Palabras claves : Biodiversidad — Recursos genéticos — Conservación in situ en el campo — Coevolución biocultural — Domesticación — Mejoramiento fitogenético de las plantas.

Marguerite Bey : « Cambios en las comunidades rurales andinas del perú »

El estudio de las comunidades campesinas en los Andes Centrales del Perú nos lleva hacia una reflexión sobre la definición de los actores rurales y la ruralidad andina, inseparable del entorno urbano. Esta nueva realidad nos impone observar la mobilidad de las poblaciones en un espacio socio-geográfico amplio. ¿ En que medida la apertura del campesinado hacia la sociedad nacional y el modo de vida urbano en particular, puede modificar los comportamientos, los valores y las estrategias de reproducción de las familias ? Un análisis en términos de modernización y de modernidad buscará encontrar los factores externos (políticas nacionales, papel de actores exteriores a la comunidad) e internos (diferenciación socio-económica, nuevas élites, conflictos) que puedan explicar la evolución de la sociedad rural andina y desembocar en una definición de la comunidad campesina actual.

Palabras-claves : Perú — Comunidad andina — Modernización — Modernidad — Mobilidad social — Escolarización — Relaciones campo-ciudad — Estrategias de reproducción familiar.

Pierre Campagne : « El Desarrollo rural en el Mediterráneo »

Desde hace diez años, la Red "Agricultura Familiar Comparada" (RAFAC) realiza un cierto número de trabajos que permiten identificar los aspectos invariables así como las variaciones en la agricultura familiar del Mediterráneo.

Hoy en día, el RAFAC trabaja en una investigación comparada sobre el desarrollo rural en el Mediterráneo. El desarrollo rural se define en este trabajo como un proceso de "reproducción sostenible" de las actividades, de las relaciones sociales, de la identidad cultural y del uso de los recursos naturales.

En primer lugar, este análisis se construye en base a varias hipótesis referidas a la posibilidad de comparar procesos de desarrollo de la zonas rurales del Norte al Sur del Mediterráneo. En segundo lugar, integra las transformaciones del papel de la agricultura en el desarrollo rural. Apoyandose en la caracterización del desarrollo rural en

base a tres elementos : la multisectorialidad, la territorialidad y gestión por actores locales, el RAFAC espera poder poner a pruebas una serie de indicadores de desarrollo que sean utilizables.

Palabras Claves : Desarrollo rural — Zona rural — Territorio — Reproducción sostenible — Zona intermedia — Desarrollo local.

Patrick Caron, Eric Sabourin, Denis Sautier, Pedro Carlos Gama da Silva, Jean Philippe Tonneau : « Buscando la operacionalidad. Enfoques de la investigación sobre el desarrollo de la agricultura familiar Nordestina (Brasil) »

La finalidad del proyecto de apoyo al desarrollo de la agricultura familiar en el Nordeste (Brasil) es proponer referencias metodológicas (análisis de situación e intervención) para la investigación (identificación de temas preferenciales), para el desarrollo (conocimientos para la acción) y para la educación. Con el fín de concretizar estos objetivos, el equipo del proyecto esta envuelto en varias operaciones de desarrollo, manejadas en colaboración con actores brasileños, atendiendo tres funciones principales : observación, experimentación y apoyo a la planificación.

Este documento presenta una reflexión sobre la construcción de instrumentos metodológicos entre varios campos, siendo el objetivo de la investigación el proceso de desarrollo rural. El análisis de las características principales del desarrollo local, la zonificación municipal según los propios actores y el diagnóstico de los circuitos de comercialización de los productos agrícolas, constituyen los tres ejemplos observados. Luego de señalar el origen de la demanda y definir los conceptos usados, se presentan y se discuten la metodología y los resultados obtenidos.

Estos instrumentos tienen como finalidad principal el apoyo a la decisión de los actores del desarrollo, y recurren a recursos humanos, métodos participativos y la restitución diferenciada de los resultados hacia los beneficiarios. Se examina la contribución de la investigación, así como su papel en la expresión de los fenómenos observados y la construcción de nuevas representaciones que favorecen la toma de decisión y la acción.

Palabras-claves : Trayectorias de desarrollo — Zonificación — Diagnóstico — Cambios de escala — Planificación — Agricultura familiar — Brasil — Nordeste.

Jean-Louis Chaléard : « Un pueblo entre ciudad y campo : Adomonkro (departamento de Agboville - Costa de Marfíl) »

Este trabajo tiene como objetivo el estudio de los cambios en la agricultura y en la sociedad campesina del Sur-Este de la Costa de Marfíl, con el crecimiento urbano, a partir de un ejemplo : el pueblo de Adomonkro. La emigración, el regreso de ciudadanos, el desarrollo de ciertos cultivos para la ciudad, ponen en relieve la intensidad y la evolución de les relaciones campo-ciudad, dentro de una coyuntura que se caracteriza por el empeoramiento de las condiciones de vida en la ciudad.

Palabras-claves : Costa de Marfíl — Plantaciones — Producción de panllevar — Tenencia de la tierra — Migraciones — Relaciones campo-ciudad.

Jean-Philippe Colin, Hélène de Château-Thierry, Clémence Rouy, Hermilio Navarro : « Sistemas de producción y migración en una comunidad rural de México »

Se sabe cada vez más que el análisis de los sistemas de producción agrícola requiere la integración de elementos que desbordan el nivel de la explotación agrícola, referiéndose a la política agrícola, a las relaciones campo-ciudad, y a la migración. Este artículo propone una ampliación de este tipo, en base a un estudio de caso realizado en México, en la comunidad indígena zapoteca de San Lucas Quiavini, 40 km al Sur de la ciudad de Oaxaca. El estudio llevado a cabo en SLQ illustra la dependencia del sistema de producción dominante con respecto a ciertas actividades extra-agrícolas. La actividad agrícola caracterizada por una producción de autoconsumo, se mantiene gracias de ingresos desde fuera, principalmente el flujo de divisas procedente de Estados-Unidos generado por los migrantes.

Palabras-claves : México — Sistemas de producción — Migración — Reproductibilidad.

Sylvie Fanchette : « Densidad de población y Urbanización en el campo : el delta del Nilo »

El delta del Nilo está considerado como un espacio saturado, donde se observan modos de ocupación de las tierras, así como actividades profesionales, que se transforman rapidamente.

Una parte de la población rural trabaja en la ciudad, y reside al mismo tiempo en los pueblos y los burgos. Pequeñas empresas se desarrollan y la urbanización está creciendo.

Anteriormente existía una dicotomía entre la ciudad y el campo. Ésta separaba los "barrios-dormitorios", los servicios urbanos descentralizados, y las aglomeraciones de varios miles de residentes móviles, siempre considerados como rurales por las autoridades.

Palabras claves : Delta del Nilo — Urbanización — Densidad de población — Intensificación de los sistemas de cultivo — Migración internacional — Migración pendular — Peri-urbanización.

Elsa Faugère : « Ruralidad, política y dinero en Maré (Islas Lealdad, Nueva-Caledonia) »

Los ochenta, Nueva Caledonia ha sido el teatro de enfrentamientos violentos entre los independentistas (principalmente Canacos) y los anti-independentistas (principalemente Europeos). En 1988, los acuerdos de Matignon permitieron el restablecimiento de la paz social y civil, y el territorio fue dividido en tres provincias : Norte, Sur e Islas Lealdad, dotadas de competencias propias en lo que se refiere al desarrollo. Desde entonces, el nuevo poder local, es decir la provincia de las Islas Lealdad, emprendió una "política ruralista", con el objetivo de desarrollar las zonas rurales. Sin embargo los moradores de Maré, mientras valorizaban la "ruralidad" haciendo de ella el símbolo de su identidad, adoptaron estrategias transversales en función de la nueva división política. Los intentos de los "agentes del desarrollo" para inducir localmente dinámicas económicas productivas, se enfrentaron a las estrategias de pluri-actividad y de movilidad de los islerios, así como a su forma de emplear el dinero. Si bien hubo procesos de monetarización, éstos no se desarrollaron en empresas económicas, sino en

el seno de la familia ampliada, enmarcados en costumbres que ignoraban el uso del dinero.

Palabras claves : Nueva Caledonia — Provincia de las Islas Lealdad — Maré — Política — Ruralidad — Identidad — Costumbres — Dinero — Parentesco — Mobilidad — Pluri-actividad — Noumea.

Claude Fay : « La ruralidad bajo la mirada del estado : representaciones y tratamiento del campesinado en el delta central del Niger (Mali) »

Poderes guerreros se sucedieron durante la historia del Maasina, y la distribución de las identidades, así como la del acceso a los recursos naturales, fueron determinados en base a relaciones de fuerza. Al instalarse, los grandes clanes vuelven a definir territorios y subordinan ciertos poderes anteriores, arrojando a los demás fuera del poder y de lo político. Así nace la representación de la ruralidad, como esfera de producción no-histórica. El Estado moderno, colonial y luego independiente, acaba por construir una imagen del "campesino" en el marco de una ideología colectiva y por despolitizar el campo del punto de vista ideológico. Al mismo tiempo, con la preocupación de respetar las "costumbres campesinas", se combinan poderes de naturaleza diferente, lo que engendra una tendencia a la desaparición de territorios. En el presente documento, se analiza la ideología y las representaciones de la descentralización, que se estan produciendo actualmente en el Mali democrático. Está se encuentra enfrentada a la "ideología colectiva", y la necesidad de tomar en cuenta los múltiples poderes del sector rural, que intentan redefinirse en este marco.

Palabras claves : Mali — Ruralidad — Poder — Identidad — Territorio — Estado — Democracia — Descentralización.

Jean-Marc Gastellu : « Economías campesinas y sector autónomo »

Una encuesta realizada en el Senegal en 1970 reveló que los habitantes del M'Bayar trasladaban su compleja organización económica hacia la ciudad. Sin embargo, los comportamientos se diferenciaban segun el tipo de actividad

profesional. La comparación con la situación en el Perú en 1990 reveló la existencia de bases comunes entre las economías campesinas y el sector informal, sostenidas en las mismas lógicas económicas. El sector autónomo, basado en la unidad familiar, se distingue de las otras ramas de la economía.

Palabras claves : Economía campesina — Sector informal — Lógica económica — Mercado — Ciudad — Familia — Sávana — Andes — Senegal — Perú.

Christophe Guilmoto : « Las migraciones en África del Oeste : efectos de escala y causas »

En los años setenta, casí todos los estudios sobre los causantes de las migraciones en los países en desarrollo oscilaban entre análisis individuales, considerando el migrante como la unidad pertinente del fenómeno, y análisis globales, donde la transferencia de la mano de obra era considerada como el origen de los desequilíbrios entre las regiones. En el contexto africano, el nivel de decisión migratoria era el objeto de un animado debate. Si bien el trabajo pionero de Todaro, basado en una teoría individualista de las migraciones, había enriquecido profundamente el campo de la demografia, los determinantes a nivel superior como : el lineaje, el grupo étnico o la entidad política, aparecen mucho más pertinentes para la investigación.

Palabras claves : África occidental — Migración — Relación familia-individuo — Análisis demográfico — Instrumento de análisis — Teoría.

Odile Hoffmann : « El ejido, laboratorio para las prácticas sociales y base para la ruralidad contemporánea en Mexico »

Después de ochenta años de reforma agraria, el gobierno mejicano pretende desde 1992 regularizar el mercado de las tierras y liberalizar las condiciones de su negocio, anteriormente controladas y manejadas por el ministerio de la Reforma agraria y los ejidos. Estas reformas remueven toda la institucionalidad del sector rural, y suscitan diversas respuestas por parte de los ejidatarios, agricultores, pequeños propietarios y demás habitantes del campo. Las

principales dimensiones asociadas al ejido -regulación de la tenencia de la tierra, gestión de los servicios públicos, rol político- muestran como una organización pluri-funcional puede explicar la perenidad y la resistencia a la privatización.

Palabras claves : Mexico — Ejido — Privatización — Mercado de las tierras — Territorio — Institución — Reforma agraria.

Philippe Léna : « ¿Qué de la ruralidad en la Amazonía brasileña de hoy en día? »

Al querer identificar a todo costo a "campesinos" en la Amazonía, llegamos a contrasentidos conceptuales potencialmente peligrosos para las políticas de desarrollo. Si bien es cierto que elementos de "vida campesina" estan presentes, particularmente en la poblaciones de los frentes de colonización, la utilización de una categorización tan fuerte y cargada de un determinado sentido no deja percibir las dinámicas que atraviezan un universo en pleno cambio. Las modalidades de dominación paternalistas y clientelistas, y la acumulación de bienes que engendran, constituyen aún elementos dominantes en la vida de esta región. Sin duda, esta situación permanecerá mientras la indigencia de las poblaciones rurales no desaparezca, pues crea una necesidad frente a la cual el Estado o las asociaciones no saben responder. Las trayectorias "campesinas" se hallan constantemente cruzadas con otros proyectos y objetivos. La especialización, la movilidad en el espacio y en las diferentes actividades son características de la forma de integración de la región al mercado nacional e internacional.

Palabras-claves : Brasil — Amazonía — Colectividad doméstica — Cambio social — Campesinado — Frente pionero.

Éric Léonard : « Crisis en la agricultura campesina y desarrollo de cultivos ilegales en zona tropical. Reflexión en base a los casos de México y Costa de Marfil »

Este trabajo propone un análisis de las condiciones de integración de la producción de drogas en el tejido económico y social de diferentes tipos de agricultura campesina, frente a varios factores de crisis (crecimiento demográfico, empobrecimiento del entorno agro-ecológico, integración al mer-

cado internacional y degradación de los precios agrícolas, retiro del Estado) y las consecuencias de esta incorporación sobre la reproducción de estos tipos de agricultura. Se presentan dos ejemplos, reflejos de contextos geográfico, histórico y socio-cultural diferentes : los campesinos del Trópico Seco mexicano y los productores de cacao en la zona forestal de la Costa de Marfil. Son dos regiones donde la producción de canabis subió en gran proporción durante los últimos quince años.

Palabras-claves : Agricultura campesina — Reproducción social — Canabis — Trópico Seco mexicano — Zona forestal de la Costa de Marfil — Política agrícola — Mercado.

Jean-Paul Lescure : « Ruralidad o medio ambiente »

Para los ecologistas y etnobotanistas que trabajan sobre la selva tropical, el concepto de ruralidad esta ligado entre otras cosas a los paisajes artificializados donde las actividades agrícolas dominan, así como a los espacios naturales marginados, y no da cuenta con mucha claridad del uso diario de estos en los sistemas de producción de las poblaciones selváticas.

Así mismo, no se considera la ruralidad cercana a los problemas ambientales, que dan lugar a una creciente preocupación y conducen hacia una investigación sobre los modos de aprovechamiento compatibles con la protección del bosque. Los ejemplos de la agricultura de quema y de la explotación de los productos no leñosos del bosque muestran como los moradores, que utilizan al mismo tiempo los espacios naturales y los espacios cultivados, sacan provecho con ingeniosidad de los procesos ecológicos naturales dentro de sus actividades de producción.

Estos procedimientos presentan un interés particular en el marco del concepto de desarrollo sostenible y la noción de medio ambiente responde mejor que la de ruralidad a la investigación en cuanto a los medios forestales, a su uso y a su conservación.

Palabras-claves : Ruralidad — Medio ambiente — Bosque tropical — Agricultura de quema — Productos no leñosos — Amazonía.

Michel Lesourd : « El archipiélago rural africano en evolución »

El mundo rural africano evoluciona adaptandose a una África poblada, urbanizada y antropizada. Su diversidad se expresa en sistemas de productión y sectores rurrales marcados por las influencias del mercado, por el papel del Estado y los conocimientos y prácticas técnicas.

Si bien los factores de evolución sont fáciles de identificar, las nuevas tendencias de la ruralidad africana revelan, más allá del mantenimiento de una adaptabilidad tradicional a las crisis bioclimáticas, un crecimiento en la movilidad de la población. Esta se ve acompañada de una pluri-actividad multiespacial, que integra cada vez más el espacio urbano.

Palabras claves : Dinámica rural — Densidad de población — Pluri-actividad — Multi-espacialidad.

Thierry Linck : « ¿ La ruralidad en pedazos? Globalización y fragmentación de los territorios y sociedades rurales mexicanas »

En México, y desde la revolución de 1910, el término "ruralidad" ya no corresponde al cliché de un campesinado clavado a las parcelas de maíz, aunque la reforma agraria permitió desarrollarse a una categoría de agricultores minifundistas que durante mucho tiempo han sido subvencionados por el crédito de esta tal. Desde los años 80 y sobre todo después de las reformas de 1990, ya no se trata de alimentarse en el lugar mismo de la cosecha, y tampoco de asegurar el abastecimiento en los mercados urbanos, sino más dar prioridad a una "modernización" -término oficial- de una "agricultura mayor" especializada en circuitos y cuencas de producción. Las opciones técnicas están establecidas con una visión vertical y sectorial, ubicadas a contra-corriente con respecto a las estrategias de explotación y a la racionalidad técnica, que los agricultores practican.

Palabras-claves : Lazo social — Campesino — Territorio — Integración — Productor — Opciones técnicas — Política agrícola — Circuitos de producción.

Patrick Livenais : « La evolución de los centros de población como ángulo de estudio de la transformación del espacio rural (Morelos, México, 1970-1990) »

El tema general es que la población, y particularmente la evolución en el tiempo del conjunto de los pueblos o de los asentamientos humanos, es al mismo tiempo la expresión y la fuente de los cambios registrados en el espacio rural. La mobilidad de los hombres (cualquiera que sea su origen, debido a la educación, la situación familiar o la situación profesional) constituye a menudo un revelador típico de estas transformaciones del espacio.

Después de una breve presentación del Estado de Morelos y la evocación del acontecimiento mayor de su historia económica hasta el fín de los años sesenta : el papel estructurante de la producción azucarera, se describe los cambios recientes (período 1970-1990) en cuanto a la población, en sus relaciones con los cambios en curso dentro de los diferentes sectores de la actividad económica, pudiendo resaltar en que medida estos constituyen una fuente de información sobre la transformación del espacio rural.

Palabras-claves : América latina — México — Morelos — Población — Crecimiento demográfico — Distribución espacial de la población — Urbanización — Exodo rural — Evolución económica estructural — Transformación del espacio rural.

Jean-Yves Marchal, André Quesnel : « Valles del Burkina Faso : una mobilidad acentuada »

Los autores que participaron hace veinte años en la realización de una "Encuesta sobre los movimientos de población a partir del país Mossi (Burkina Faso)" (Orstom, 1972-75) han organizado recientemente otra investigación en este país, sobre el tema "Población y desarrollo en las zonas rurales libres de oncocercosis en África del Oeste" (FAO-Cicred). En este artículo, se analizan los cambios producidos en las modalidades de ocupación de los valles. Los asentamientos se multiplicaron, las actividades se diversificaron, y la mobilidad de los habitantes aumentó, lo que complica el trabajo de las autoridades territoriales, preocupadas por el problema de la tenencia de las tierras.

Palabras claves : Burkina Faso — Valles — Oncocercosis — Colonización agrícola — Población — Ocupación del espacio — Movilidad — Gestión de recursos — Tenencia de la tierra.

Isabelle Moulis : « De una identidad agrícola hasta la ruralidad. El piedemonte languedociano »

El piedemonte languedociano constituye un excelente campo de estudio prospectivo en cuanto a la transformación reciente de las actividades, de las sociedades y de los paisajes rurales europeos y a las recomposiciones sociales del mundo agrícola que intenta mantenerse en las zonas marginales.

Las crisis económicas, la baja demográfica, y el aumento de la presión urbana debilitaron el poder de la población agrícola. La necesidad de diversificar las actividades, las politicas de protección de la biodiversidad y de conservación de los grandes equilíbrios ecológicos y la extensión del proceso de periurbanización provocaron la pérdida de la identidad agrícola, anteriormente moldeada en el curso de la historia regional. La urbanización del campo representa un auténtico cambio de civilización, lo que puede explicar el desconcierto frente a la pérdida de la identidad agrícola.

El porvenir de los agricultores depende hoy en día de sus capacidades para integrar en sus acciones y proyectos a otros actores locales : la cohesión social del mundo rural les impone compartir un nuevo sentir de la ruralidad.

Nuestra observación de la situación entabla un debate sobre el sentido que podría asumir la dicotomía entre lo urbano y lo rural en el particular contexto de una agricultura cada vez más marginada, y sobre las relaciones entre agricultura, espacio rural y sociedad.

Palabras-claves : Identidad agrícola — Ruralidad — Cambios del mundo rural — Peri-urbanización — Pluri-actividad — Diversificación — Redes sociales — Recomposiciones sociales — Representaciones — Agricultura periurbana.

M. Moungam À Mbassa : « Evolución y perspectivas de las actividades rurales en el Cameroun, al fin del siglo XX »

Los conceptos "rural" y "país del Sur" se observan en cuanto a su respectivo contenido. El autor elabora un análi-

sis de la actividad rural en el campo para comprender el fenómeno de la "ruralidad" en el Cameroun, al fin del siglo XX. Dos niveles de análisis son tomados en cuenta : niveles macro- y micro-económico.

Al nivel macro-económico, sucedió una decadencia gradual de la ruralidad desde la independencia del país en 1960 : disminución de la población agrícola; regresión de la importancia de la agricultura en la composición de la riqueza nacional (contribución de este sector a la evolución del PIB); baja de la misma producción agrícola.

Al nivel micro-económico, toda la actividad rural sigue girando alrededor de la actividad agrícola. La mayor proporción de los hogares trabaja todavía en este sector. Sin embargo, su aportación financiera a los ingresos hogareños no deja de bajar, por la extensión de las actividades de tipo urbano en el medio rural, en particular los pequeños oficios y el pequeño comercio. ¿ Cuál es el futuro de las actividades rurales? ¿Está la ruralidad en vía de desaparición total? ¿Serán las actividades rurales y urbanas confundidas de aquí al fin del siglo?

Palabras-claves : Ruralidad — Paises del Sur — Actividad rural — Actividad agrícola — Jefatura.

Michel R. Picouët : « Dinámica demográfica y dinámica de la antropización en el campo de Tunisia »

Desde el principio del siglo, la población tunecina rural fue multiplicada por tres, aunque su proporción en la población total haya pasado de 90 a 40 %. El dominio agrícola siguió este aumento, lo que modificó profundamente el paisaje de la agricultura. Por la presión demográfica, la difusión de modelos de crecimiento asociados con tecnologías nuevas de producción, y el fin de la autarcía política y social, los equilibrios tradicionales empezaron a vacilar. Así, los pueblos comenzaron a asegurar su reproducción con nuevas bases para evitar una creciente marginación, ocasionando al mismo tiempo, en este proceso de transformación de la sociedad rural, una dinámica nueva de explotación de los recursos.

La comprensión de estos procesos, a través de la historia de los asentamientos humanos y de las problemáticas variables

del medio ambiente (deforestación, desertificación), pone en relieve une diversidad extrema de situaciones. Esta diversidad refleja la capacidad de evolución de las sociedades que tienen acceso a la modernidad social, económica y productiva, lo que les permite evitar la coacción del medio ambiente.

Los cambios no son exentos de paradojas. Se presenta una comparación entre, por un lado, la ruralidad de los oasis, en vía de expansión por el desarrollo del perímetro de irrigación, y, por otro lado, la historia de la ruralidad forestal no qualificada por aguantando una baja demográfica permanente.

Palabras-claves : Antropización — Demografía — Dinámica social — Ruralidad — Oasis — Población forestal — Tunisia.

Yves Poinsot, Fabien Pouille, Michel Pouyllau : « Dos modelos culturales en la ruralidad andina. Provincia de Bolivar, Ecuador »

Las dinámicas rurales contemporáneas en la Sierra ecuatoriana son el resultado de diversas influencias, tales como la presión demográfica, las formas de los asentamientos humanos, los fenómenos migratorios y los modelos culturales bien identificados. Las recomposiciones territoriales andinas son bastante clásicas. Sin embargo, en el caso de la Provincia de Bolivar, ubicada en la vertiente exterior de la Cordillera occidental del Ecuador, la hipótesis central es la siguiente : la comprensión de las transformaciones observadas en el medio rural implica una identificación clara de dos modelos culturales diferentes, que se intenta caracterizar más por su expresión que por su esencia.

Palabras-claves : Medio rural — Presión demográfica — Migración — Modelo cultural — Ecuador — Provincia de Bolivar

Yveline Poncet, Danièle Kintz, Jacques Quensière : « Sistemas transformables, ruralidad sostenible en el Delta Central del Niger (Mali) »

El Delta Central del Niger es una región natural qua abarca muchas interrogaciones planteadas por el medio ambiente y

la evolución social en el medio rural. La evolución social acompaña, y también provoca, la evolución de las relationes entre el productor y los recursos naturales explotados, entre el productor y el espacio del vivir. Si el "¿Quién somos?" cambia, entonces el conjunto de las relaciones a los recursos también cambia. El manejo campesino del Delta se adaptó muy bien a la geografía, y por eso alcanza un alto nivel de calidad, en particular por la flexibilidad de las opciones territoriales. Frente a los modelos de desarrollo múltiples, pero estereotipados, que se les presentaron desde hace decenios, los rurales del Delta lograron adaptarse, evitando y transgrediendo las reglas centralizadoras. Desde 1992, ciertas leyes nuevas dejan más espacio a las iniciativas y a las especificidades rurales. Sin embargo, por falta de claridad legal, y por ciertas incoherencias en las relaciones entre la tenencia de la tierra y el desarrollo, este nuevo modelo posiblemente no sea bien entendido por la población, y tal vez no sea adecuado a la realidad movediza y moderna.

Palabras-claves : Recurso natural renovelable — Decentralización — Tenencia de la tierra.

Frédéric Sandron : « Determinantes de las migraciones en una zona forestal montañosa de Tunisia »

Apoyandose en una encuesta de campo, se propone un esquema de lectura de las migraciones tomando en cuenta las estrategias familiares en una zona rural donde la agricultura no puede asegurar un nivel de ingresos suficiente y estable a las familias.

Palabras-claves : Migración — Estrategia familiar — Pluriactividad — Ciclo de vida — Zona rural — Pais en desarrollo.

Sili Selmi, Jean-Claude Talineau : « Diversidad y problemática del manejo colectivo de los estanques en las colinas de Tunisia »

En el medio semiárido tunecino, el agua es la causa de agrupación y cohesión social de las poblaciones. La creación de estanques y pequeñas presas es una nueva forma de intervención del Estado en el medio rural, y a menudo constituye

la única alternativa para el desarrollo de las areas pobres y desheredadas.

En ausencia de una organización precisa en cuanto a la gestión del agua, las pocas asociaciones de interés colectivo recientemente creadas, mayormente por iniciativas privadas, tienen que enfrentarse con obstáculos diversos, de tipo técnico, económico y social.

Palabras-claves : Agua — Estanques — Gestión colectiva — Gestión privada — Asociación — Desarrollo rural — Semiárido — Tunisia.

Nicole Sibelet, Philibert de Divonne : « La cara escondida de una situación supuestamente estática (Niumakélé, Comores) »

El Niumakele es une región rural del Sur de la isla de Anjouan, en las Comoras, considerada desde hace medio siglo como la más poblada y más desfavorecida entre todas las islas, aunque para un atento observador se presente de manera diferente.

Es cierto que la densidad de la población es bastante elevada, con 600 habitantes por kilómetro cuadrado. Sin embargo, la población rural no se quedó pasiva frente al aumento de la presión demográfica y a la crisis económica que le estaba afectando. Paradójicamente, la opinión general apoyada por los informes oficiales, considera que la situación está por empeorarse.

Así, a pesar de que la crisis haya sido superada, los ciudadanos y expertos de las Comoras siguen viendo al Niumakele como un medio paralizado en lo que respecta a sus tradiciones, dado que, de su punto de vista, los campesinos se resisten al cambio.

Una investigación planteada desde diversas diciplinas permitió conocer la existencia de un proceso de inovación en el medio campesino que había sido ignorado hasta entonces. La combinación entre un enfoque agronómico y sociológico, incorporando elementos de historia y de geografía, permitió una exploración fina de la problemática. Este método permitió revelar la cara escondida de una situación considerada como estática, así como identificar ciertos ele-

mentos epistemológicos que estorban la descripción, y también el análisis objetivo de esta situación.

A fin de cuentas, este caso invita a una colaboración entre los actores en el campo para la investigación-acción y una mirada diferente sobre situaciones que nunca fueron observadas sino a través del prisma de los proyectos de desarrollo.

Palabras-claves : Inovación — Estrategias campesinas — Desarrollo rural — Investigación-action — Epistemología — Comores — Anjouan — Niumakele.

James T. Thomson : « Gestión de recursos a nivel local : ejemplos en el Mali »

Ciertas regiones rurales del Mali constituyen ejemplos típicos que revelan la posibilidad o la imposibilidad de interacción entre los poderes locales, y el poder de órganos administrativos o técnicos del Estado.

Intentamos poner en evidencia la fuerza de las reglas formales e informales, en el juego que involucra a varios tipos de actores, implicados en la gestión de los recursos naturales renovables. Se presta especial atención a los poderes colectivos locales, que sean admitidos, o tolerados por las instituciones estatales, así como marginados, e incluso negados.

Palabras claves : Institución — Soberanía nacional — Tutela — Derecho local — Colectividad — Descentralización — Vacío institucional — Jurisprudencia.

François Verdeaux : « Cuando el campo era "bosque virgen"... Surgimiento de la ruralidad en Costa de Marfil - 1911-199... »

La zona selvática de la Costa de Marfil cubría al principio del siglo unos 15 millones de hectáreas. Constituía por excelencia el espacio de valorización colonial, y del desarrollo de una economía nacional basada en los cultivos arbustivos para la exportación (café, cacao). Hoy en día el bosque no representa más que 3 millones de hectáreas. Estas áreas poco pobladas, eran consideradas como vírgenes y fueron convertidas en tierras agrícolas entre los años 1920 y 1990. Esta conversión fue una consecuencia paradójica, y al mismo tiempo directa, de un rumbo político inicial de pro-

tección del patrimonio forestal, separando radicalmente los usos forestales de los usos agrícolas, entre categorías que eran más sociales que profesionales. La apropiación del bosque para actividades competitivas se convirtió en un punto de confrontación entre el Estado, los campesinos y los forestales. El resultado se nota incluso en el paisaje.

Limitados a los cultivos permanentes o de huertas por el monopolio del Estado sobre los árboles y la exclusividad de su manejo por los forestales, los campesinos convirtieron el bosque en espacio agrícola, provocando al mismo tiempo una distorsión en el orden colonial. La emancipación de los pueblos colonizados pasó por una especie de abolición del bosque que, para ellos, ya no tenía ningún valor. Politicamente, los campesinos fueron incitados a ser independientes, mientras que su expansión hacia el Oeste y el Sur-Oeste reforzó la integración inicial de las tierras, a beneficio de todos y de cada uno, transformando el medio rural en país, es decir : en el territorio de una nación.

Palabras claves : Bosque — Campesino — Explotación del bosque — Estado — Gestión de recursos — Política — Proceso de integración.

Auteurs et participants

Fatima **Abdesselem**, Ceders,14 avenue Jules Ferry, 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Laurent **Auclair**, Orstom, BP 434, 1004 El Menzah, Tunis, Tunisie.

Louis **Augustin-Jean**, CEFC, 18/F Oriental Crystal Building, 46 Lyndhurst Terrace, Central, Hong Kong

Mayté **Banzo**, Université de Provence, Institut de Géographie, 29 avenue Robert Schumann, 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Alain **Barrère**, Faculté des Sciences Economiques, université Montpellier I, Espace Richter, boulevard de la Mer, 34054 Montpellier cedex 1

Julien **Berthaud**, Orstom, Laboratoire de génétique, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Marguerite **Bey**, Cecod-IEDES, Université de Paris I, 162 rue Saint-Charles, 75740 PARIS cedex 15

Claude **Bouet**, Orstom, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Jean **Bourliaud**, Inra-ESR, 6365 boulevard Brandebourg, 94205 Ivry-sur-Seine, cedex

Jean **Boutrais**, Orstom-EHESS, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris

Pierre **Campagne**, IAM, 3191 route de Mende, 34060 Montpellier cedex

Patrick **Caron**, Cirad-Sar, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1

Jean-Louis **Chaléard**, UFR Géographie, Université de Paris I, 191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Jacques **Champaud**, Président de la CS6, Orstom, 213 rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10

Hélène **de Château-Thierry**, INA-PG, 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris cedex 05

Jean-Philippe **Colin**, Orstom, Laboratoire d'études agraires, BP 5045, 34032 Montpellier cédex 1

Marie-Christine **Cormier-Salem**, Orstom-MNHN, Laboratoire d'ethnobiologie biogéographie, 57 rue Cuvier, 75005 Paris

Philibert **de Divonne**, Haute Vallée de l'Hérault, Maison des Entreprises, Place Jules Ferry, 34190 Ganges

Sylvie **Fanchette**, Orstom, BP 1386, Dakar, Sénégal

Elsa **Faugère**, EHESS, 2 rue de la Vieille Charité, 13002 Marseille

Claude **Fay**, Orstom-EHESS, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris

Claude **Fillonneau**, Orstom, Laboratoire d'études agraires, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Pedro Carlos **Gama da Silva**, Embrapa-CPATSA, CP 23, 56300-000 Pétrolina (PE), Brésil

Jean-Marc **Gastellu**, Orstom, Laboratoire d'études agraires, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Pierre **Gondard**, Orstom, Apartado 18-1209, Lima 18, Pérou

Christophe **Guilmoto**, Orstom, French Institute, 11 Saint Louis Street, PB 33, Pondichéry 60500, Inde

Odile **Hoffmann**, Orstom, Apartado Aereo 32417, Cali, Colombie

Danièle **Kintz**, Orstom, BP 2528, Bamako, Mali

Philippe **Lacombe**, Ensam, 2 place Viala, 34060 Montpellier cedex 1

Michel **Langlois**, Orstom, Laboratoire d'études agraires, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Philippe **Léna**, Orstom, Laboratoire des sciences sociales, 32 avenue Henri Varagnat, 93143 Bondy Cedex

Eric **Léonard**, Orstom-Ciesas, avenida Encanto s/n Lazaro Cardenas, Colonia El Mirador, Jalapa, 91170 Veracruz, Mexique

André **Lericollais**, Orstom, Laboratoire d'études agraires, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Jean-Paul **Lescure**, Orstom-Ermes, Technoparc, 5 rue du Carbone, 45072 Orléans cedex 2

Michel **Lesourd**, Université de Rouen, Département de Géographie, LEDRA, 76821 Mont-Saint-Aignan cedex

Pierre **Lévi**, Orstom, Laboratoire d'épidémiologie des maladies à vecteurs, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Thierry **Linck**, Gral-CNRS, Université de Toulouse Le Mirail, 5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex

Patrick **Livenais**, Orstom, Universidad de Chile, Facultad de Ciencas Agrarias y Forestales, Casilla 1004, Santiago, Chili

Jérome **Lombard**, Inrets, 20 rue Elisée Reclus, 59650 Villeneuve d'Ascq

Jean-Yves **Marchal**, Orstom-EHESS, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris

Isabelle **Moulis**, Cirad-Sar, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1

Moungam À Mbassa, Economie rurale, Université de Dschang, BP 110, Dschang,Cameroun

Hermilio **Navarro**, Colegio de Postgraduados de Montecillo, Texcoco, Mexique

François **Pesneaud**, Orstom, BP 434, 101 Antananarivo, Madagascar

Michel **Picouët**, Orstom, BP 434, 1004 El Menzah, Tunis, Tunisie

Yves **Poinsot**, Irsam, Université de Pau et des pays de l'Adour, 64800 Pau

Yveline **Poncet**, Orstom, BP 2528, Bamako, Mali

Fabien **Pouille**, UMR Regards, BP 200, 33405 Talence cedex

Michel **Pouyllau**, UMR Regards, BP 200, 33405 Talence cedex

Jacques **Quensière**, Orstom, BP 2528, Bamako, Mali

André **Quesnel**, Orstom-Idup, 22 rue Vauquelin, 75005 Paris

Olivier **Robert**, Inra-Solagral, BP 5056, 34033 Montpellier cedex

Clémence **Rouy**, Ina-PG, 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris cedex 05

Thierry **Ruf**, Orstom, Laboratoire d'études agraires, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

Eric **Sabourin**, Cirad-Sar, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1

Frédéric **Sandron**, Orstom, BP 434, 1004 El Menzah, Tunis, Tunisie

Denis **Sautier**, Cirad-Sar, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1

Nour-Eddine **Sellamna**, Icra-Cnearc, BP 5098, 34033 Montpellier cedex 1

Sili **Selmi**, Orstom, BP 434, 1004 El Menzah, Tunis, Tunisie

Nicole **Sibelet**, Cirad-Sar, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1

Jean-Claude **Talineau**, Orstom, BP 434, 1004 El Menzah, Tunis, Tunisie

James **Thomson**, Workshop in Political Theory and Policy Analysis, 513 N. Park, Bloomington, Illinois, IN 17408-3995, USA

Jean-Philippe **Tonneau**, Cirad-Sar, BP 5035, 34032 Montpellier cedex 1

Serge **Tostain**, Orstom, Laboratoire de génétique, BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1

François **Verdeaux**, Orstom-MNHN, Laboratoire d'ichtyologie, 43 rue Cuvier, 75005 Paris

Dieudonné **Zallé**, Orstom, BP 2528, Bamako, Mali

Le monde rural des pays du Sud fait face aux modifications de son environnement, à la crise économique, à la croissance démographique. Les activités se diversifient, les mouvements migratoires s'amplifient, la frontière agricole recule, ce qui provoque une recomposition des réseaux sociaux, dans lesquels les femmes jouent un rôle essentiel. La démarcation entre ville et campagne se dilue. Ces transformations remettent en question les notions et les méthodes jusqu'alors utilisées. À la fin du XX^{e} siècle, la ruralité est à définir.
Dans cet ouvrage, des chercheurs de différentes disciplines cernent la ruralité, de la Chine à l'Amérique du Sud en passant par l'Afrique et les bords de la Méditerranée, pour en donner une image contemporaine.

En los paises del Sur, el medio rural está enfrentado a las transformaciones del medio ambiente, a la crisis económica, así como al crecimiento de la población. Las actividades se diversifican, las migraciones aumentan, la frontera agrícola va retrocediendo, y todo esto provoca la recomposición de las redes sociales, en las cuales las mujeres tienen un papel primordial. La dicotomía entre la ciudad y el campo se atenua poco a poco. Estas transformaciones engendran la modificación de conceptos y métodos considerados, hasta entonces, como pertinentes. Al fin del siglo XX, la ruralidad queda por definir.

The rural world in southern countries is confronted by changes in its environment, the economic slump and population growth. Occupations are diversifying, migratory movements are increasing and the agricultural frontier is shifting. This results in a restructuring of social networks in which women play an essential role. The demarcation between town and country is becoming increasingly indistinct. These changes call into question the notions and methods used to date. Now — at the end of the twentieth century — the concept of " rurality " should be defined.

Orstom éditions
213, rue La Fayette
75480 Paris cedex 10
Diffusion
32, avenue Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex

95 FF t.t.c.

ISSN : 0767-2896
ISBN : 2-7099-1369-0